

AUTOGESTION

L'ENCYCLOPÉDIE INTERNATIONALE

tome 10

EDITIONS
SYLÉPSE

Syllepse, l'alter-éditeur

www.syllepse.net

des livres pour aller plus loin que l'impossible

AUTOGESTION

L'ENCYCLOPÉDIE INTERNATIONALE

ÉDITIONS SYLLEPSE (PARIS)

CONTACT

encyclopedieautogestion@gmail.com

© Éditions Syllepse 2021

69, rue des Rigoles, 75020 Paris

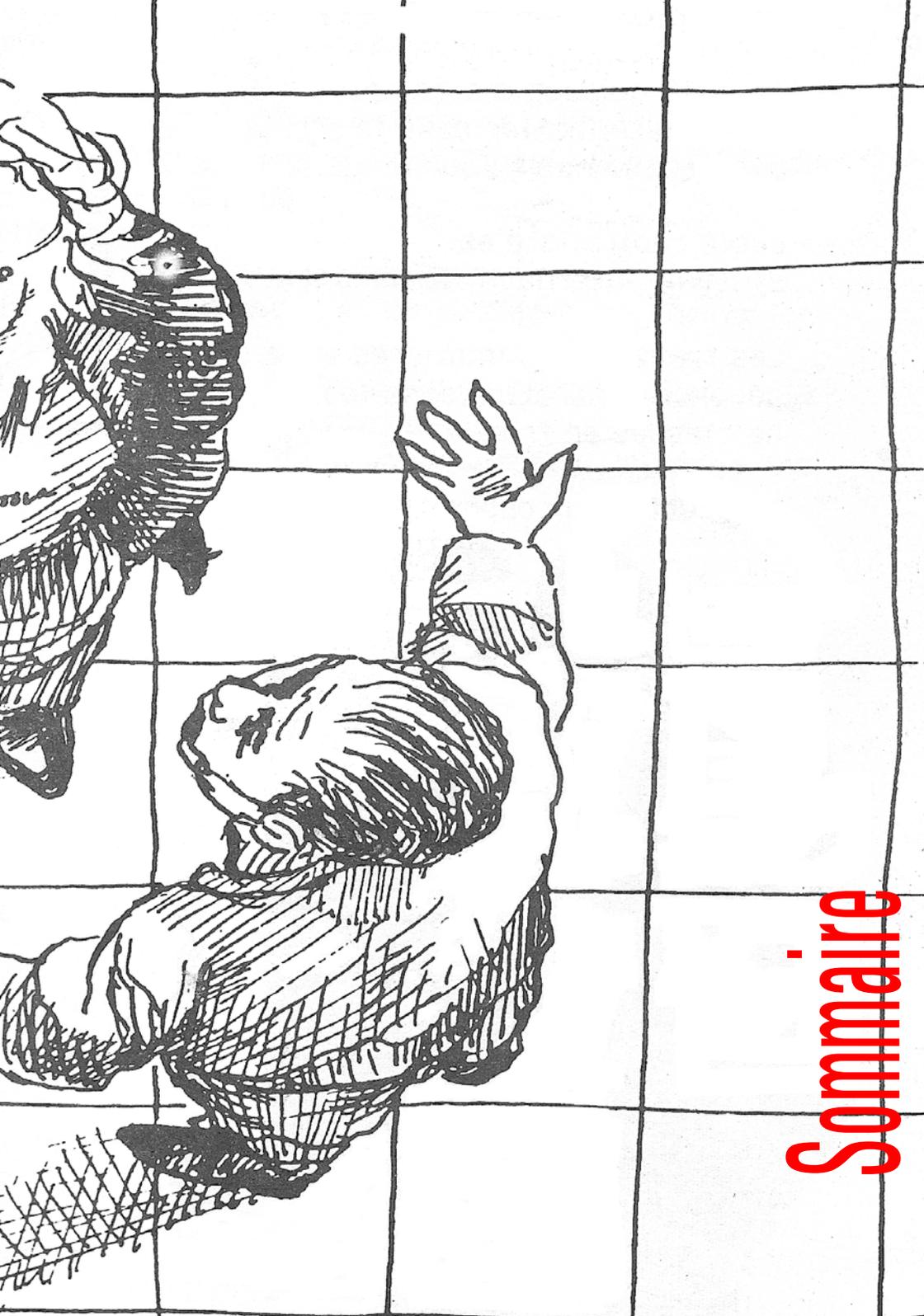
edition@syllepse.net

ISBN: 978-2-84950-979-1 (papier)

Iconographie et documents: collections particulières

**« Qui veut connaître le programme, regardera les actes »,
déclare Édouard Moreau, le 10 mai 1871. Engagé au 183^e bataillon
de la Garde nationale, élu au comité central de la Garde nationale,
c'est lui qui propose, le 18 mars, l'organisation des élections
qui feront de la Commune la nouvelle légalité parisienne.
Il sera fusillé le 25 mai à la caserne Lobau.**

TOME 10



Sommaire

AVANT-PROPOS

13. Deux anniversaires

Encyclopédie internationale de l'autogestion

L'AUTOGESTION EN ACTES

BRÉSIL

17. Flaskô : une usine gérée par les travailleurs

Lygia Sabbag Fares

ÉTATS-UNIS

40. L'essor des coopératives alimentaires dans les communautés de couleur des grandes villes

Stuart Reid

45. Coopératives et mouvement ouvrier, une longue histoire

Chris Wright

74. New York, une coopérative de conducteurs veut démolir le modèle d'exploitation d'Uber

Hamilton Nolan

77. Les chauffeurs de bus de la Silicon Valley instaurent la gratuité dans les transports

Richard Marcantonio

FRANCE

82. Guy Giani (1955-2021), l'autogestion au cœur

Bruno Della Sudda

84. La genèse du Familistère de Guise

Roger Verdier

100. Le contre-plan énergétique Alter breton

Union démocratique bretonne

111. La Scop, pour un autre statut paysan ?

Manu Marie, Paul Bonhommeau, Mathieu Lersteau

112. Transmission : imaginer un projet où l'argent ne soit pas un obstacle

Propos recueillis par Sophie Chapelle

116. Un rapport différent au travail, au capital et à la protection sociale

Emmanuel Marie

119. Cravirola, la première Scop au croisement de l'agriculture paysanne et de la culture

Sophie Chapelle

121. Faciliter l'accès au métier

Véronique Marchesseau

123. Raffinerie Total de Grandpuits : *greenwashing* et casse sociale

125. Marseille : le monde d'après est en marche

Cuerva

COMMUNE DE PARIS

8

129. Communs, Commune, se fédérer, autogestion, révolution

Ludivine Bantigny, Maryse Dumas, Christian Mahieux, Pierre Zarka

142. La Commune de Paris et les services publics

Gérard Coste

155. Le travail des femmes pendant la Commune de Paris

Anouk Colombani

163. Réglementer le travail ? Débats autour des ouvriers-boulangers

171. Réquisition, autogestion ?

André-Clément Decouffé

175. Varlin, Léo : un homme, une femme de la Commune

Christian Mahieux

192. Décret sur les biens vacants

198. Les Communes de Marseille 1870-1871

Bernard Régaudiat

205. La Commune à Nîmes

Solidaritat

210. La Commune à Lyon, la Commune et Lyon

Matthieu Rabbe

220. 1870-1871, les Communes

Christian Mahieux

229. Les Ateliers de réparations et transformations d'armes du Louvre sous gestion ouvrière

233. Comités de quartiers, une dialectique avortée

Dominique

INDE

238. Une coopérative laitière ouvre la voie à l'indépendance des femmes

Dhruv Joshi

ITALIE

241. RiMaflow, une lutte ouvrière exemplaire du 21^e siècle

Nadia De Mond

ISRAËL

247. Il faut changer de tactique: la grève ne suffit pas pour faire reculer les patrons

MEXIQUE

249. Squats et centres sociaux et autogérés à Mexico: quatre études de cas de 1978 à 2020

Robert González, Diego de Santiago, Marco Antonio Rodríguez

POLOGNE

267. « Quelle unité ? Quelle cogestion ? »

Henryk Szlajfer

275. Perspectives pour une société autogestionnaire

Wojciek Wypych, Henryk Szlajfer

280. De la tactique de la grève active

Zbigniew M. Kowalewski

289. Programme d'action immédiate pour les conseils ouvriers élaboré par le Groupe de Lublin

292. « Le syndicat organisera un référendum sur l'autogestion... »

295. Les 10 commandements pour les conseils ouvriers

Groupe de Lublin

298. Le mouvement pour la socialisation du travail

Rapport présenté à la conférence de Lublin par Michal Kawecki

301. Création du comité constitutif de la Fédération nationale des organes d'autogestion

303. Sur le contrôle du ravitaillement

Résolution de la direction régionale de Lodz de Solidarité

305. Pour un conseil social de l'économie nationale

Grzegorz Palka

306. Autogestion, Solidarité et bureaucratie

Cyril Smuga

324. Autogestion ouvrière et contrôle social

Jacqueline Allio

PORTO RICO

334. «Nous créons les structures de ce nouvel État, de la base au sommet»

Megan McGee

10 BUTS, CHEMINS ET MOYENS

353. La conception spécifique de l'autogestion

Alliance marxiste-révolutionnaire

365. Reconversion industrielle, pas sans les premier-es concerné-es

Jean Claude Garret et Julien Gonthier

373. Un plan de transition sociale écologique de l'agriculture

Nicolas Girod

379. Bakounine théoricien de l'autogestion ?

Roland Biard

393. Les coopératives et la transition économique

Greg Sharzer

426. Sur les coopératives

Jean Jaurès

428. La coopération socialiste

Jules Guesde

435. Manifeste du mutualisme et de l'autogestion

Fuori Mercato

441. LES AUTEUR·ES

AVANT-PROPOS

Deux anniversaires

Encyclopédie internationale de l'autogestion

La Commune de Paris a de la chance. Elle n'a pas été oubliée contrairement à d'autres événements tout aussi importants où les exploités montaient à l'assaut du ciel et qui sont tombés dans les limbes de l'oubli. Quoi qu'il en soit depuis un siècle et demi, elle est restée une référence historique pour les mouvements d'émancipation, un tour de force pour un moment qui n'a duré que 71 jours. C'est dire que l'œuvre créatrice de la Commune a été féconde et particulièrement pour les autogestionnaires. Les documents que nous publions dans ce volume n'en donnent qu'un faible aperçu mais ils sont assez révélateurs et témoins de l'aspiration autogestionnaire, risquons l'anachronisme, qu'a porté la Commune.

Des coopératives au projet de mise sous gestion ouvrière de l'arsenal du Louvre en passant par la démocratie en armes de la Garde nationale, on pourrait accumuler les exemples : toutes les réalisations de la Commune tendaient vers la gestion des entreprises et institutions par les travailleur·euses et usager·es eux·elles-mêmes. De cette expérience fondatrice de la fin du 19^e siècle, il n'est pas sûr que l'ensemble du mouvement ouvrier en ait tiré les conséquences du point de vue programmatique. Tous les moments ou processus révolutionnaires qui l'ont suivi indiquent plutôt que partis, syndicats ou mouvements sociaux ont très majoritairement penché vers des conceptions étatiques de la transformation sociale.

Cependant, souvent, la Commune de Paris a été un paravent utile. Combien d'avenues ont pu porter le nom de la Commune de Paris dans une URSS soumise à la gestion autocratique des bureaucrates russes et combien de communes populaires en Chine ont arboré son nom alors que le pays était et est encore sous la férule de mêmes bureaucrates despotes. Pour autant, en dépit de ces usages opportunistes pour partie oubliés, les autogestionnaires défendront les avancées, la mise en actes concrète d'un projet émancipateur qu'a représenté la Commune.

Notons que, autant que la Révolution française, la Commune a été présente dans le mouvement des Gilets jaunes comme référent historique. Cette mémoire de l'affrontement social, les successeurs d'aujourd'hui des versaillais la partagent. Ils n'ont pas oublié la « grande peur » qui avait saisi leur classe lorsque le drapeau rouge flottait sur

l'Hôtel-de-Ville de Paris. Témoins les récentes déclarations des élu·es du parti Les Républicains au conseil de Paris à propos d'une subvention en faveur des Amies et amis de la Commune de Paris 1871. On accuse même l'association de «glorifier les événements les plus violents de la Commune». Pour un autre l'insurrection parisienne est coupable «des incendies de la Commune qui ont ravagé des pans entiers de la capitale». «Ce triste moment de guerre civile», ajoute un autre de ses compères. Et le journaliste dans *Le Monde* du 23 février 2021 qui a rapporté cette séance du Conseil de Paris houleuse de citer «David Alphanand (LR) [qui] mentionne un autre aspect qui le hérisse: “La confiscation des moyens de production”.» Un aveu mais aussi un bel hommage à l'insu du plein gré de l'élu, est-on tenté de dire. Le même journaliste mentionne à juste titre parmi ceux et celles qui revendiquent l'héritage de la Commune les «défenseurs de l'autogestion».

Nous ne glorifions pas la Commune pour autant. L'instauration du Comité de salut public le 1^{er} mai 1871 pour faire face aux menaces notamment militaires reste un sujet de débat et de réflexions qu'il serait utile de mener. De la même façon, rappelons le destin communard de Raoul Rigault, blanquiste, qui, délégué à la Sûreté générale s'arroge des pouvoirs exorbitants et fait réprimer ses adversaires politiques, et dut démissionner. On pourrait aussi citer l'attitude majoritaire vis-à-vis des peuples colonisés, y compris des déporté·es en Kanaky. Nous n'irons pas plus loin dans cette introspection des interrogations que nous pouvons avoir sur certaines dynamiques à l'œuvre pendant la Commune, mais il serait utile de cette discussion ne soit pas passée par pertes et profits au bénéfice d'une évaluation sans nuance du processus révolutionnaire de 1871. La contribution «Comités de quartiers, une dialectique avortée» que nous publions dans ce volume apporte sa quote-part à ce débat nécessaire.

Notre deuxième anniversaire sera moins flamboyant regrettons-le, même si l'*Encyclopédie* y est très attachée. Il s'agit de l'expérience du syndicat polonais Solidarnosc et de son projet de république autogérée, écrasé il y a quarante ans, en décembre 1981, par la bureaucratie stalinienne à la tête du pays. Fort de 10 millions de membres, alors qu'il était né quelques mois plus tôt, en août 1980, à la suite des grèves sur les hauts lieux de la combativité de la classe ouvrière polonaise, les chantiers navals de Gdansk, le syndicat Solidarité, confronté à une grave crise économique, développera le contrôle et la perspective autogestionnaire comme réponses immédiates à l'appauvrissement de la société et comme projet de société à substituer à la sclérose bureaucratique. Quoique ce moment, lui aussi sur un temps de court de quelques mois,

fût puissant et fécond en termes d'imagination sociale pour un projet émancipateur, il est malheureusement fort probable qu'il n'aura pas toutes les attentions méritées. Nous tentons de remédier à ce silence assourdissant en publiant de nombreux documents et contributions qui illustrent son attachement autogestionnaire d'une ampleur exceptionnelle. La défaite de Solidarnosc sera lourde de conséquences (comme celle de la Commune de Paris). Le gouvernement réactionnaire polonais actuel en est le produit. Il est vrai qu'une partie de la direction de Solidarnosc et notamment ses dits conseillers avaient, devant l'impasse politique dans laquelle se trouvait le syndicat et sous la pression de puissances impérialistes occidentales, peu à peu opté pour une orientation procapitaliste et que sa tendance autogestionnaire, au fil des mois, avait été sévèrement marginalisée. C'est donc une double défaite qu'a alors connue Solidarnosc : à l'extérieur face à la bureaucratie polonaise (et soviétique), avec le coup d'État militaire de décembre 1981 et à l'intérieur (même si elles ne sont pas de même nature) face aux courants pr-marché. Il reste que ce moment reste une référence historique pour tous les autogestionnaires et que dans le projet de république autogérée de Solidarnosc nous avons encore beaucoup de propositions à actualiser et faire fructifier. On pense notamment à la revendication de la deuxième chambre sociale, la chambre de l'autogestion.

Ce dixième volume poursuit l'aventure de l'*Encyclopédie de l'autogestion* avec des contributions venues de toutes les latitudes, sur des activités concrètes autogestionnaires d'hier et d'aujourd'hui pour préparer demain, sans les séparer d'une réflexion théorique que vous trouverez en fin de volume.

L'AUTOGESTION EN ACTES

BRÉSIL

Flaskô : une usine gérée par les travailleurs

Lygia Sabbag Fares¹

Flaskô est une usine située à Sumaré, une ville pauvre proche de Campinas, dans l'État de São Paulo, au Brésil. L'usine produit des fûts et des réservoirs en plastique pour l'eau, les parfums et d'autres liquides. Cette usine appartenait à un groupe plus important appelé *Corporação Holding do Brazil* (CHB). CIPLA, Interfibra, Profiplast et Brakofix sont d'autres entreprises qui appartiennent au même groupe.

Le CHB faisait également partie d'un autre groupe appelé *Grupo Hansen Indústria SA*. Pendant trente ans (1958-1989), cette holding a été extrêmement rentable. Flaskô elle-même a été créée en septembre 1988. Un an après sa création, le propriétaire de la holding, João Hansen Jr, a décidé de partager sa fortune avec ses enfants. Le CHB a été transmis à sa fille, Eliseth Hansen, et à son mari Luis Batschauer. Peu après, l'entreprise a commencé à connaître des problèmes financiers en raison d'un manque de fonds et d'une mauvaise administration. En 1994, CIPLA, la plus grande usine du CHB, située à Joinville dans l'État de Santa Catarina (au sud du Brésil, à environ 600 km de Sumaré) était sur le point de déposer son bilan en raison d'une dette de salaires non payés excessive.

Les années 1990 au Brésil ont été caractérisées par une crise économique et sociale générale qui a débuté au cours de la décennie précédente. Les politiques néolibérales mises en œuvre par le gouvernement

1. Un grand merci à Emiliano Goyeneche pour avoir enregistré les interviews et partagé de nombreuses réflexions.

de Fernando Collor de Mello (1990-1992) ont été approfondies avec l'adoption du plan «Real» en 1994 (un plan monétariste libéral-conservateur dans lequel la stabilisation et la crédibilité de la monnaie nationale étaient basées sur un ancrage monétaire sur le dollar américain). Ce plan a été coordonné par Fernando Henrique Cardoso, le ministre des finances, qui, plus tard cette année-là, a été élu président du Brésil et réélu quatre ans plus tard. Cardoso a gouverné de 1995 à 2002.

Le plan «Real» était le visage du néolibéralisme au Brésil. Il était composé d'une libéralisation commerciale et financière, d'une poussée pour la réévaluation du real, d'une augmentation des taux d'intérêt visant à attirer les investissements étrangers, de la privatisation des entreprises publiques et de la possibilité pour les entreprises publiques d'être rachetées par des entreprises privées étrangères. Il en a résulté une explosion de la dette publique et le retrait des investissements publics et privés. Tout cela a conduit à la destruction partielle de l'industrie nationale, à la stagnation économique et à la hausse du chômage.

Comme pour de nombreuses autres entreprises brésiliennes, la situation au CIPLA et à Flaskô s'est aggravée tout au long de cette période. Le 24 octobre 2002, la situation était devenue insupportable. Depuis le début de l'année, les travailleurs ne recevaient que 30 à 50 00 reais¹ par semaine. Le syndicat a affirmé que les propriétaires ne pouvaient pas payer les travailleurs et que l'alternative pour les travailleurs était de poursuivre l'entreprise en justice. Dans une situation où les options étaient très limitées, les travailleurs ont décidé de se mettre en grève.

Lorsqu'une entreprise est déclarée en faillite au Brésil, une réaction courante des travailleurs, emmenés par leur syndicat, consiste à poursuivre l'entreprise en justice dans l'espoir qu'après une procédure judiciaire relativement longue, le juge en question puisse ordonner le paiement des arriérés de salaires et des cotisations de sécurité sociale des travailleurs. Dans la pratique, la longue période de temps nécessaire pour un jugement du tribunal pousse souvent les travailleurs (au chômage) à accepter des règlements défavorables.

Si les travailleurs de CIPLA (et de Flaskô) avaient réagi comme le font normalement les travailleurs, ils auraient été au chômage le lendemain matin. En raison des taux de chômage élevés du Brésil à l'époque, et de la situation économique spécifique, beaucoup d'entre eux auraient été au chômage pendant plus d'un an². Cependant, au cours des discussions au sein du CIPLA, un travailleur a suggéré que les ouvriers occupent

1. De 8,00 USD à 13,33 USD (taux de change de l'époque).

2. Selon le DIEESE, la durée moyenne pendant laquelle un travailleur est au chômage et cherche un emploi au Brésil varie de 10 à 15 mois au cours de la dernière décennie, selon la période.

l'usine et l'exploitent, afin de sauver leur emploi et leur revenu. La commission de grève a discuté des options avec les travailleurs de CIPLA et d'Interfibra. L'idée de gérer l'usine a séduit de nombreux travailleurs et a été considérée comme une alternative meilleure et plus pratique que de rejoindre les rangs des chômeurs et d'attendre éventuellement des années une décision de justice en leur faveur.

La situation politique en 2002 était favorable à une telle action. Luiz Inácio Lula da Silva était candidat à la présidence. La commission de grève s'est rendue au dernier meeting électoral de Lula à Santa Catarina et il leur a promis que, s'il gagnait les élections, il sauverait leurs emplois et que la commission le rencontrerait à Brasília (capitale du Brésil). Lula a été élu président au second tour des élections présidentielles et cinq jours plus tard, les travailleurs ont occupé le CIPLA.

L'action lancée par les travailleurs du CIPLA a été un développement positif pour les travailleurs de Flaskô. La situation à Flaskô s'était nettement dégradée. L'année 2002 a commencé sans ressources énergétiques à l'usine. Son approvisionnement avait été interrompu en raison de retards de paiement. À la fin de cette année-là, l'usine était en ruine; il n'y avait plus de matière première, les directeurs étaient partis, les machines avaient été mises au rebut et les salaires des employés restaient impayés. Les travailleurs étaient bien conscients de la situation malgré les tentatives de l'administration de la dissimuler. En 2003, les travailleurs de l'usine n'avaient pas reçu leur salaire depuis trois mois et les versements à la sécurité sociale n'avaient pas été payés depuis cinq ans.

Pedro Alem Santinho, étudiant en sciences sociales de l'UNICAMP (Université de Campinas) et défenseur du mouvement des usines gérées par les travailleurs, a été le premier à proposer que l'usine soit dirigée par les travailleurs à Flaskô. Lors de son passage à Campinas sur son chemin vers Brasília, la commission de la CIPLA a été accueillie par des soutiens. En raison de son militantisme dans le mouvement des usines récupérées par les travailleurs, Pedro a demandé au syndicat des travailleurs de la chimie de Campinas de les soutenir. Le responsable du syndicat, Vladimir, a envisagé l'implication du syndicat, puisque les propriétaires avaient déjà abandonné l'usine. Pedro a ensuite proposé que les travailleurs de Flaskô rejoignent la commission de la CIPLA lors de leur rencontre avec le président actuel, Lula. Deux travailleurs de Flaskô ont décidé de rejoindre la commission.

Pedro s'est rapidement impliqué pour les travailleurs de Flaskô et leur cause et ils lui ont demandé d'organiser une assemblée qui s'est tenue le 12 juin 2003, après le retour des représentants des travailleurs de Brasília. Les résultats de la réunion avec Lula n'étaient pas prometteurs.

Le président n'avait pas proposé de solution pratique ni de voie à suivre. Cependant, la mobilisation à Brasília était importante. Coordonnée par les syndicats du secteur public, la manifestation, appelée *Marcha dos 30 mil* (la Marche des 30 mille), réclamait des changements dans la gestion des fonds de retraite en utilisant un amendement constitutionnel. Les travailleurs de CIPLA et de Flaskô ont présenté leur situation lors de cette manifestation et tous les travailleurs les ont soutenus à l'unanimité. Au cours de ce voyage, les travailleurs de Flaskô et de la CIPLA ont également découvert le lien entre les deux sociétés; elles appartenaient à la même holding, la CHB, ce qui a permis une action commune.

L'ensemble du processus et les résultats possibles ont été expliqués aux travailleurs de Flaskô lors d'une assemblée et bien qu'ils n'étaient pas trop confiants dans ces résultats, mais Pedro leur a rappelé qu'il était utile d'avoir un canal de communication avec le président, en particulier lorsque ce dernier était lui-même un ancien dirigeant syndical et à la tête du gouvernement du Parti des travailleurs (PT). Le 12 juin 2003, lors de l'assemblée générale des travailleurs de Flaskô, les travailleurs ont voté pour occuper l'usine. Cette occupation était différente de celle de la CIPLA. Il n'y a pas eu de grève et la police n'a pas non plus essayé de briser les piquets de grève, car à ce moment-là, les propriétaires de Flaskô avaient déjà abandonné l'usine.

Les travailleurs ont occupé l'usine et maintenu le contrôle opérationnel, administratif et financier depuis le jour où ils avaient voté. Bien que leur objectif initial ait été de conserver leur emploi et de s'assurer une certaine forme de revenu, ils ont dû faire face à de nombreux problèmes et les surmonter. En outre, ils ont acquis de nouvelles compétences et ont beaucoup appris sur le système capitaliste dans lequel ils vivent.

L'un des processus qu'ils ont initiés à cette époque est la création d'un village ouvrier sur le terrain de l'usine. Selon les mots d'Alexandre Mandl (l'avocat des travailleurs):

Après l'occupation de Flaskô, nous avons vu qu'il y avait une immense zone sans utilité sociale. Cet espace était utilisé par le crime organisé pour des trafics, des viols, etc. D'autre part, il y avait une nette pénurie de logements dans la région. Il y avait donc une demande sociale dans la zone. En même temps, la situation dans l'usine restait instable: les travailleurs avaient des années de FGTS Fundo de Garantia por Tempo de Serviço (Fonds de licenciement) de l'ancienne administration qui n'avaient pas été payées et personne ne savait si elles le seraient un jour. Nous avons eu une réunion avec les ouvriers de l'usine (beaucoup ont dit que nous devrions occuper le terrain) et quelques responsables de quartier (certains ont même dit qu'ils l'occuperaient de toute façon), puis nous avons organisé

l'occupation le 12 février 2005. Au départ, 50 femmes occupaient la zone. Nous avons une assemblée, nous avons le soutien d'un architecte (une militante de l'Esquerda Marxista¹), qui a conçu un plan d'occupation. Le critère pour obtenir un terrain était qu'une maison devait être construite immédiatement. Nous avons utilisé le registre du maire pour vérifier quelles familles vivaient dans le quartier et avaient besoin d'un terrain. Chaque travailleur de Flaskô recevait une part de terrain (pour se payer le FGTS dû), mais il devait soit construire, soit la donner à un parent. Aujourd'hui, il y a 564 familles enregistrées (informations obtenues auprès du bureau du maire). La zone n'a pas encore été régularisée et, avec l'usine (elle ne constitue qu'une seule zone), elle couvre 140 millions de mètres carrés. Malheureusement, comme presque tous les mouvements de logement, cela s'est dégradé, mais ils se mobilisent encore quand nous (Flaskô) les poussons (les villageois). Nous sommes ensemble dans la campagne pour qu'elle soit déclarée d'intérêt social².

Les familles qui vivent dans le village des travailleurs n'ont pas de connexion régulière à l'eau courante, aux installations sanitaires ou à l'énergie dans les maisons. L'eau et l'énergie dont elles disposent sont obtenues en dehors du réseau électrique officiel. Aux demandes de la communauté en eau, énergie et autres besoins, la mairie a répondu que rien ne peut être fait car il s'agit d'une occupation irrégulière ; la mairie ne peut pas fournir de l'eau aux maisons qui sont installées sur des propriétés privées. Ils n'ont pas non plus d'adresse et ne peuvent donc pas recevoir de lettre ou de facture. Flaskô s'est joint à la lutte de cette communauté villageoise pour obtenir réparation. Comme le dit Alexandre, Flaskô implique toujours le village dans ses pétitions et ses demandes concernant la nationalisation de l'entreprise. Flaskô a aidé les habitants du village à organiser une association de quartier pour lutter pour leurs besoins. Fernando, un employé de Flaskô du département de la mobilisation politique, raconte que récemment, ils [Flaskô et l'association] ont forcé la municipalité à approuver une loi selon laquelle les compagnies des eaux peuvent installer l'eau dans n'importe quelle maison de la ville, quelle que soit sa situation «légale».

Les travailleurs de Flaskô ont également décidé de transformer un hangar d'usine vide en une «usine de sport», un endroit où des

1. La Corrente Sindical da Esquerda Marxista est un groupe pro-travailliste de gauche au sein du PT (parti des travailleurs). Bien qu'ils soient en désaccord avec le groupe principal (au pouvoir aujourd'hui), ils comprennent qu'il faut se battre à l'intérieur car la CUT est toujours la plus grande Confédération et a des principes clés bien qu'ils aient été légèrement mis de côté. (Explication d'Alexandre lors d'un entretien par e-mail le 8 août 2011).

2. Entretien par courrier électronique le 22 juillet 2011.

professeurs engagés par le bureau du maire ou des volontaires offrent des cours de sport gratuitement ou à un prix très bas aux travailleurs, à leurs enfants et à toute la communauté. L'ancien restaurant de l'usine a été transformé en «usine culturelle», un espace où des activités culturelles comme des cours de dessin de bande dessinée et des cours de danse sont proposées (également par des enseignants engagés par le gouvernement local ou des bénévoles). Flaskô organise également d'importantes activités politiques et universitaires, telles que des conférences données par des universitaires de gauche, des conférences sur les usines gérées par les travailleurs et la production sociale, des séances de cinéma politique; il existe également des archives sur le mouvement des usines gérées par les travailleurs.

Suite à leur développement en tant que mouvement social, les objectifs des travailleurs du Flaskô ont changé. Aujourd'hui, ils luttent pour la nationalisation de l'usine sous gestion ouvrière. Cela signifie qu'ils veulent que l'usine soit nationalisée tout en conservant le contrôle administratif et opérationnel.

Leur stratégie de pression sur le gouvernement pour nationaliser l'usine consiste à convaincre le maire, le pouvoir de l'État (gouverneur) ou le gouvernement fédéral de déclarer que l'usine est une «institution d'intérêt social». Cette déclaration permettrait à un pouvoir public d'exproprier l'usine. L'expropriation signifierait que l'État achèterait l'usine à ses propriétaires, et que ceux-ci ne pourraient pas refuser de la vendre, puisque l'acquisition est d'intérêt public. Les travailleurs disent que l'expropriation de l'usine pourrait avoir lieu sans que l'État ne dépense d'argent, car l'usine vaut moins que ses dettes fiscales. Il en va de même pour le village ouvrier.

Cette stratégie semble viable car il est facile de prouver l'intérêt social du Flaskô quand on regarde les emplois et les salaires créés, le village ouvrier, les usines sportives et culturelles. Cependant, le coût politique pour le gouvernement semble être élevé. Fernando, du département de la mobilisation politique, voit clairement le coût politique. Il déclare: «Ils [le gouvernement et les capitalistes] veulent “criminaliser” notre mouvement afin que nous ne devenions un exemple pour personne¹.»

Les travailleurs expliquent que la nationalisation est un contrepoint à la possibilité de devenir une coopérative, qui est l'option privilégiée par le syndicat brésilien de la chimie. Les travailleurs de Flaskô ne voient pas la coopérative comme une option pour deux raisons majeures. Premièrement, ils perdraient leurs droits de travailleurs; leur stabilité en

1. Entretien en avril 2011.

tant que travailleurs. Deuxièmement, ils ont peur de transformer l'usine en une entreprise capitaliste comme les autres, avec des objectifs capitalistes (maximisation du profit), guidée par les valeurs capitalistes et, à la fin, de s'exploiter en tant qu'ouvriers et de s'exploiter mutuellement dans une sorte de relation capital-travail. Comme le souligne un travailleur, « nous ne voulons pas devenir riches ici, ni être le patron de qui que ce soit. Nous voulons simplement conserver notre droit au travail¹ ».

En résumé, l'initiative a été menée par plusieurs ouvriers. Les travailleurs de CIPLA ont lancé une motion pour l'occupation de l'usine. Pedro a contribué à apporter l'alternative de l'occupation d'usine à Flaskô, et l'assemblée générale a décidé d'occuper l'usine. De plus, un soutien continu vient des familles de tous les travailleurs qui les ont aidés à survivre pendant les grèves, les retards dans le paiement des salaires, le processus d'occupation, ainsi que dans la tactique implicite de l'État de criminaliser le processus alternatif du Flaskô.

Structures, processus et stratégies

L'occupation de Flaskô a été décidée par l'assemblée des travailleurs. Depuis le moment de l'occupation, l'assemblée générale est l'organe de décision le plus élevé. Elle se réunit normalement une fois par mois, et des assemblées extraordinaires sont convoquées en cas de besoin.

L'assemblée élit un comité d'entreprise, composé de représentants de chaque secteur. Toutefois, 90 % d'entre eux doivent être des ouvriers. Aujourd'hui, la composition est la suivante : deux travailleurs par équipe², un pour le service de nettoyage, un pour la sécurité, un pour le service administratif et un pour chacun des services de mobilisation politique et juridique. Le service juridique a toujours existé dans l'usine tandis que le service de mobilisation est, bien sûr, issu du conseil d'entreprise. Dans une interview écrite, Alexandre explique :

Comme pour le CIPLA à Santa Catarina, et même avec les expériences historiques de contrôle des travailleurs, il est nécessaire de créer une section qui organise la mobilisation des travailleurs, ce qui implique : la communication interne, les médias externes, la formation, les relations syndicales et politiques. Le département a été créé le jour même où nous avons occupé l'usine, le 12 juin 2003, suite à une décision du comité d'entreprise et à une réflexion sur d'autres

1. Traduction du discours de João à Flaskô.

2. Il y a trois quarts de travail, de 6 heures à 12 heures, de 12 heures à 18 heures et de 12 heures à 6 heures ; le quart de 18 heures à 12 heures a été supprimé car l'approvisionnement en énergie est beaucoup plus cher à cette période.

expériences de contrôle ouvrier, tels que le CIPLA et Interfibra¹. Lorsque nous avons occupé l'usine, nous avons élu un conseil des travailleurs. Ce conseil était composé d'un membre de chaque secteur ainsi que d'un représentant syndical. Depuis l'occupation, le responsable du conseil des travailleurs et de la mobilisation est Pedro Santinho. Le syndicat a soutenu cette idée au début, à tel point que l'un de ses dirigeants a été désigné pour être le premier représentant du comité d'entreprise. Sa fonction était de défendre une perspective de contrôle des travailleurs pour l'ensemble de l'industrie et de défendre les travailleurs de Flaskô contre une éventuelle attaque de leur ancien employeur. Cependant, dès 2004, le syndicat a pris ses distances par rapport au comité d'entreprise, en raison de certaines différences de compréhension de la situation, de l'action syndicale et même du contrôle des travailleurs. Cette différence s'exprime essentiellement par la désaffiliation du syndicat à la CUT, la désaffiliation de certains de ses dirigeants au PT (Parti des travailleurs) et le manque de soutien du syndicat dans d'autres métiers de l'usine. Le syndicat a décidé de se retirer du conseil en 2004 et, à partir de 2005, nos relations avec le syndicat se sont quelque peu détériorées, mais il nous soutient toujours formellement. Concernant le comité d'entreprise, Pedro en est toujours responsable et depuis fin 2006, Fernando l'aide à la mobilisation.

L'objectif principal du département de mobilisation est d'organiser les travailleurs du Flaskô, ainsi que les mouvements communautaires et sociaux qui soutiennent le Flaskô dans leur combat quotidien. Ce conseil se réunit chaque semaine pour discuter des questions d'organisation, pour mettre en œuvre ce qui a été décidé par l'assemblée et pour maintenir leur mouvement. Le conseil délègue la coordination générale, commerciale, administrative et de production à un travailleur ou un groupe de travailleurs, qui ont les compétences nécessaires pour chaque fonction. Le coordinateur n'est pas nécessairement un représentant du conseil.

Pedro explique que si un travailleur voit quelque chose qui ne fonctionne pas, il peut soit aller au comité d'entreprise et le signaler, soit, s'il est un représentant, il peut prendre la parole à la réunion du comité et, si le problème est jugé pertinent, le comité l'examinera et donnera des ordres au coordinateur de ce secteur. En résumé, ils doivent trouver une solution au problème. Si, de l'avis du travailleur, le problème n'est pas résolu pour une raison quelconque, il peut le signaler à l'assemblée générale, où il sera discuté. La participation des travailleurs est très importante, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'usine. Comme ils

1. Entretien par courrier électronique les 12 et 22 juillet 2011.

sont constamment menacés par le maire et le gouvernement fédéral (qui essaie de vendre leurs machines pour couvrir les dettes fiscales) et qu'ils veulent être une initiative d'intérêt social, la participation des travailleurs de Flaskô aux manifestations et aux activités politiques est très importante. Ainsi, ils doivent maintenir une approche qui privilégie la base, en gardant les travailleurs de production organisés et mobilisés, afin de pouvoir appeler à l'aide de la communauté, soit pour stopper par exemple une vente aux enchères de machines, soit pour faire pression pour la nationalisation de l'usine.

Le processus d'embauche est également important dans l'usine. Tout d'abord, ils doivent veiller à ne pas engager une personne envoyée par la police fédérale. Ils embauchent normalement des personnes envoyées par une personne connue. Après trois mois (période d'expérience)¹, le conseil décide si le nouvel arrivant doit rester ou non. Le travailleur est évalué en fonction de ses compétences professionnelles et de son implication dans la cause du Flaskô.

Pedro raconte qu'à une occasion, un travailleur récemment embauché a été licencié parce que, de l'avis du conseil, il ne remplissait aucune de ces deux conditions. Cependant, les travailleurs ont sympathisé avec lui parce qu'il avait une femme et des enfants. Une assemblée générale a donc été convoquée au moment même où il était licencié et les travailleurs ont commencé à lui dire «Ils ont raison, vous n'avez pas bien travaillé ni participé à nos activités politiques et ces choses sont essentielles à la continuité de l'usine, mais si vous faites un compromis avec nous, nous pouvons vous donner une chance de vous améliorer.» Le nouvel ouvrier a accepté et a exprimé son souhait de rester à Flaskô et il a été maintenu dans son emploi.

Un autre processus que les travailleurs tentent d'améliorer est la planification et la responsabilité. Bruno, qui travaille dans le département de production et de gestion, explique comment cela fonctionne. Il explique que le travailleur a besoin d'un plan de production; il ne peut pas décider individuellement ce qu'il doit produire, son travail consiste donc à planifier la production. Il est également responsable de l'accès aux chiffres de production, du contrôle de la quantité de chaque machine produit dans chaque équipe, la quantité de matière première consommée et la quantité gaspillée. Il dispose d'un dossier d'information pour chaque machine. Il dit que c'est un défi pour lui de trouver un moyen de fournir ces informations de manière simple au comité d'entreprise et à l'assemblée. Il essaie différentes formes de présentation

1. Au Brésil, une entreprise peut licencier un travailleur jusqu'à trois mois après l'embauche sans raison et sans verser d'indemnité. Ces trois mois sont appelés «période d'expérience».

et les travailleurs s'habituent à l'idée; il a créé un catalogue qui a plu à de nombreux travailleurs et leur a donné le sentiment de faire partie du processus. Il a dit que maintenant les travailleurs s'inquiètent du gaspillage et du temps que chaque machine cesse de fonctionner et pourquoi. Il s'agit d'un processus de renforcement des capacités et d'appropriation.

Après l'occupation

Au cours des huit dernières années, beaucoup de choses se sont produites. Certaines ont été très importantes pour le développement de Flaskô et aussi pour le processus d'apprentissage et de prise de conscience des travailleurs. Ces événements sont très importants pour approfondir la compréhension du combat des travailleurs du Flaskô et de leur situation actuelle.

La première tentative de contestation des décisions de l'assemblée générale du Flaskô est venue de l'administration du Flaskô. Cela s'est produit un mois seulement après l'occupation. L'assemblée avait décidé que le budget du Flaskô couvrirait d'abord le paiement des salaires, puisque les travailleurs n'avaient pas été payés depuis des mois à cette époque. Cependant, l'administration a donné certains produits de Flaskô aux chauffeurs de camion comme une forme de «paiement» de la dette de Flaskô envers eux.

Les travailleurs, non payés depuis l'occupation, se demandaient où se trouvait l'argent de la production. Lorsqu'ils ont compris qu'au lieu de suivre la directive de l'assemblée (d'abord, payer les salaires, ensuite payer les dettes de l'ancienne administration), l'administration payait les dettes, ils se sont rebellés et Pedro a été appelé une fois de plus pour aider à résoudre le problème. Il n'était pas un travailleur de Flaskô à l'époque. Cependant, comme les travailleurs lui avaient demandé son aide, il a appelé à l'aide l'administrateur des travailleurs de la CIPLA et, suivant ses conseils, les travailleurs ont arrêté la production. Puis, l'assemblée elle-même a pris le contrôle de l'entreprise et a empêché les camions de quitter l'usine. Les ouvriers ont également décidé d'engager Pedro. Sa responsabilité était de s'assurer que l'usine resterait entre les mains des travailleurs. Au moment de l'embauche de Pedro, ni lui ni les ouvriers ne savaient qu'il serait le premier ouvrier d'un département qui allait bientôt être créé et appelé «mobilisation politique».

Un autre événement qui a eu un fort impact sur le Flaskô a été l'intervention fédérale dans le CIPLA en 2007. Elle a eu deux répercussions majeures. Tout d'abord, le Flaskô a ressenti la même menace. Les travailleurs se sentaient menacés parce qu'à tout moment, un syndic

de faillite nommé par le gouvernement¹ pouvait entrer et renvoyer tout le monde et ruiner tout ce qu'ils avaient construit. Deuxièmement, le CIPLA attirait trop l'attention. C'était un exemple d'une usine gérée par les travailleurs et qui avait du succès. Les médias ont lancé une campagne très négative contre le mouvement des usines gérées par les travailleurs. Un courant très conservateur et l'un des plus importants du pays, le plus grand magazine VEJA avait publié une couverture et un article contre le mouvement. Le magazine accusait le mouvement de ruiner l'usine. Il déclarait également que les usines occupées organisaient une pression sur les travailleurs qui ne suivaient pas les cours de communisme proposés par l'usine, et que les travailleurs étaient obligés de contribuer à un fonds politique (le fonds existe réellement mais le don est facultatif). Ces mensonges ont été pris au sérieux par une grande partie de la population et les travailleurs n'ont pas vraiment eu accès à une source médiatique pour réfuter ces fausses affirmations.

Les travailleurs de la CIPLA ont finalement été expulsés de l'usine en 2007 (cette expulsion a été diffusée à la télévision). Ce fut une perte énorme pour l'ensemble du mouvement. Les travailleurs ont décidé de conserver l'assemblée générale, même si le patron reprenait le pouvoir, ils exigeraient la stabilité de l'emploi pour tous les travailleurs pendant un an et deux ans et pour les membres du conseil.

Entre-temps, à Flaskô, Cezar, un ouvrier engagé par l'assemblée des travailleurs pour aider Pedro à administrer l'usine, avait convoqué une assemblée générale. Cette décision a pris les travailleurs par surprise et a fait craindre à ces derniers que Cezar ne collabore avec le gouvernement fédéral pour reprendre l'usine. Plus précisément, les travailleurs craignaient que le gouvernement fédéral n'envoie bientôt son représentant (un syndic de faillite) pour intervenir à Flaskô, comme ce fut le cas pour la CIPLA.

Il est vrai qu'après plusieurs jours, un syndic de faillite nommé par le gouvernement est arrivé à Flaskô. Sa première action fut de licencier Pedro. En apprenant cela, les ouvriers ont arrêté les machines de l'usine et se sont mis en grève. Une assemblée générale a immédiatement été convoquée où l'administrateur nommé par le gouvernement a essayé de faire comprendre aux travailleurs que Pedro était un guérillero du MST (mouvement des sans-terre) et qu'il ne faisait que les manipuler. Mais les ouvriers refusèrent de se laisser tromper et remirent plutôt en question les intentions et les plans du syndic concernant l'usine et

1. Un syndic de faillite est une personne nommée par le gouvernement ou par les créanciers impliqués dans une affaire de faillite. Le syndic rassemble les biens non exemptés du débiteur, gère les fonds provenant de la vente de ces biens, puis paie les frais et distribue le solde aux créanciers.

les ouvriers. Il était évident qu'il n'avait aucun intérêt à ce que l'usine continue de fonctionner avec succès, ni à ce qu'il y ait de l'argent à investir dans l'usine. Les travailleurs ont découvert que la seule intention du syndic était de vendre les actifs de l'usine pour rembourser ses créanciers.

Le mandataire n'a pas agi seul. Cinq ouvriers de Flaskô l'ont soutenu. Deux d'entre eux travaillaient au service commercial. Ils voulaient livrer des citernes et des barils aux clients mais les travailleurs étaient en grève, alors ces cinq travailleurs et le syndic ont commencé à transporter eux-mêmes ces marchandises dans les camions de livraison. Les travailleurs les ont arrêtés en déclarant qu'ils ne retourneraient au travail que si le syndic annulait sa décision de licencier Pedro et d'autres membres du comité d'entreprise. Bien que le syndic l'ait fait, les travailleurs ont refusé de retourner au travail ce jour-là. L'administrateur est parti puis est revenu le lendemain avec l'intention de diriger l'usine. Les travailleurs ont quitté la réunion, mais les membres du conseil sont restés et, lors d'une réunion, ils ont décidé d'expulser le syndic de faillite. Le lendemain matin, avec l'aide de 200 personnes, tant des travailleurs que des soutiens de Flaskô, ils ont interdit son entrée dans l'usine. Le syndic de faillite a appelé Pedro et l'a menacé, lui disant qu'il reviendrait avec la police fédérale, la marine et l'aviation. Les jours suivants, Pedro a reçu des appels anonymes menaçant la vie de son fils. Personne n'a pu savoir si la menace était sérieuse ou s'il s'agissait d'une mauvaise blague.

Dès lors, les travailleurs de Flaskô ont dû faire face à une série d'obstacles. Fin juin, l'approvisionnement en énergie a été interrompu. Selon tous les travailleurs interrogés, c'était le plus grand défi qu'ils ont dû relever. Le premier problème que l'arrêt de l'énergie a fait que les matières premières restaient bloquées à l'intérieur des machines; si on les laissait là, les machines seraient endommagées. Au début, les travailleurs ont cru qu'il y avait eu un problème technique avec l'approvisionnement en énergie. Cependant, ils se sont vite rendu compte que le reste du quartier avait de l'électricité. Les ouvriers ne comprenaient pas ce qui se passait. Ils venaient d'avoir une réunion avec la compagnie d'énergie pour négocier leur dette et il n'était pas question de réduire leur approvisionnement en énergie. Lors d'une réunion ultérieure avec la CPFL (le fournisseur d'énergie), ils ont été informés que le syndic avait ordonné que l'énergie soit coupée. Bientôt, ils ont également découvert que le syndic, avec l'aide de certains travailleurs de Flaskô, avait appelé tous les fournisseurs et clients de Flaskô pour leur demander de ne pas continuer à négocier avec Flaskô.

Pour rétablir le courant, les travailleurs ont d'abord signé une pétition avec leurs soutiens (le syndicat des électriciens a également aidé cette fois-ci), puis ont utilisé une manœuvre très habile : Alexandre s'est rendu compte que l'ordre d'arrêt de l'électricité provenait d'un autre État, celui de Santa Catarina, et qu'il ne devait donc pas être valable pour une usine située dans l'État de São Paulo. Après avoir résolu ce problème, Flaskô a négocié la dette avec la CPFL. Les 40, 000 R\$¹ ont été empruntés à certains clients et qui devaient être payés via la production. Au bout d'un mois environ, les ouvriers, qui dormaient par roulement toutes les nuits dans l'usine pour éviter les vols et le pillage, et qui survivaient grâce à l'aide de la communauté extérieure, ont recommencé à travailler. Les cinq travailleurs qui étaient de connivence avec le syndic de faillite ont été licenciés. Ils avaient abandonné leur poste de travail pendant plus de 30 jours sans explication. Ces travailleurs avaient perdu leurs droits légaux à toute indemnité de licenciement lorsqu'ils avaient abandonné leur emploi. Malgré l'absence d'obligations légales, les travailleurs de Flaskô ont généreusement pris la décision de verser à ces travailleurs une indemnité de licenciement.

En octobre 2008, il y a eu une autre coupure d'énergie. Cette fois, elle était due à un défaut de paiement. Après un certain temps, le courant a été rétabli, mais la confiance des travailleurs s'érodait à chaque fois que ce genre de choses se produisait.

Un autre grand défi auquel sont souvent confrontés les travailleurs de Flaskô est la vente aux enchères. Au cours des années qui ont suivi l'occupation, il y en a eu plus de 200. Comme expliqué ci-dessus, le gouvernement a essayé de vendre aux enchères les équipements et machines de Flaskô afin de couvrir les dettes de Flaskô envers l'État. Les travailleurs se sont rendus à chaque vente aux enchères et au tribunal municipal pour protester. Les travailleurs ont utilisé des citernes et des barils (qu'ils avaient eux-mêmes produits) comme tambours et ont proclamé haut et fort : « Si vous achetez, vous ne le prendrez pas ! » Cette action a permis de faire en sorte que la demande de ces machines soit faible, et malgré l'insistance du gouvernement à utiliser les ventes aux enchères pour couvrir les dettes, au moment où nous écrivons ces lignes, aucune machine n'a été vendue. Il s'agit d'un problème permanent. Bien que la menace reste réelle, les travailleurs de Flaskô ont eu recours à des manifestations et des protestations pour contrer toute tentative de vente aux enchères.

1. Équivalent à la somme de 20738,29 dollars (en calculant le taux de change à ce moment-là).

Situation actuelle

De nombreux changements positifs ont eu lieu depuis que les travailleurs ont commencé à gérer l'usine. Tout d'abord, l'administration des travailleurs a réussi à maintenir l'usine en activité. Leur objectif initial de maintenir les emplois rémunérés (de 60 à 70 selon les périodes) a été atteint. Ils ont également réduit l'écart salarial (le salaire le plus élevé n'est que trois fois supérieur au plus bas¹) et lorsqu'ils sont confrontés à une pénurie de ressources, chaque travailleur reçoit le salaire plus faible. Ce n'est que lorsqu'il y a un reliquat budgétaire, et s'il y en a un, qu'ils versent la différence aux travailleurs qui reçoivent normalement plus.

En 2004, le temps de travail a été réduit de 44 à 40 heures par semaine, ce qui signifie qu'ils ne travaillaient plus le samedi. En 2008, une nouvelle réduction a eu lieu, le poste hebdomadaire étant ramené à 30 heures. La semaine de travail a été divisée en cinq quarts de six heures afin de permettre aux travailleurs d'avoir plus de temps libre, soit pour participer aux activités du Flaskô, soit pour se reposer et passer plus de temps avec leur famille. Les travailleurs ont compris que cette réduction ne diminuait pas la productivité. En fait, c'est le contraire qui s'est produit. La productivité a augmenté suite à la réduction des heures de travail. De plus, les travailleurs ne travailleraient plus que six heures par jour et, par conséquent, l'usine n'avait plus à fournir de repas (ou payer des indemnités de repas).

Les travailleurs prennent souvent des décisions d'une importance capitale qui ont un impact direct sur leur vie. Ils pratiquent la démocratie. Les dettes concernant les retraites et les salaires, y compris pour les anciens travailleurs, sont la priorité de l'administration des travailleurs. En outre, les travailleurs ont des liens étroits avec la communauté qui entoure l'usine. Ils organisent des événements culturels et sportifs et soutiennent le village des travailleurs. Il est important de souligner que toutes les décisions, du paiement des frais quant à l'organisation des événements communautaires, sont prises par le conseil des travailleurs et approuvées par l'assemblée.

Principaux obstacles

L'administration formelle et la reconnaissance légale de l'usine dirigée par les travailleurs sont parmi les principaux obstacles auxquels les travailleurs du Flaskô continuent de se heurter. Le gouvernement

1. Selon l'IPEA (2007), la différence entre les salaires les plus bas et les plus élevés dans les pays développés est de 20 fois (OCDE). Au Brésil, elle est de 1 714 fois. Le salaire le plus élevé est de 120 000 R\$ et le plus bas de 70 R\$.

s'occupe de Flaskô quand cela lui convient. D'une part, les travailleurs de Flaskô ne peuvent pas obtenir de crédit ou négocier des dettes ou même émettre des factures de chéquier parce que le gouvernement prétend qu'ils n'en ont pas l'autorité. D'autre part, les travailleurs de Flaskô, à travers son représentant Pedro, ont été rendus responsables des dettes antérieures de Flaskô.

Cependant, Pedro a toujours affirmé qu'il n'était responsable et redevable que des décisions prises par l'assemblée générale et signe en tant que représentant de l'assemblée de Flaskô, et non en tant que propriétaire de Flaskô. De même, Alexandre n'est pas l'avocat d'usine. Ainsi, lorsque le gouvernement veut rendre Pedro responsable de l'ancienne dette de Flaskô, il explique qu'il n'est pas responsable de l'usine en tant que telle, mais uniquement des décisions de l'assemblée générale. C'est ainsi qu'ils traitent le problème.

Il est important de souligner ici la relation des travailleurs de Flaskô avec le syndicat des travailleurs de la chimie de Campinas et de la région environnante, dont Sumaré fait partie. Le syndicat des travailleurs de la chimie n'a pas participé activement à la lutte quotidienne de Flaskô depuis son soutien initial en 2003. Ils n'occupent jamais le siège qui lui est réservé au sein du comité d'entreprise. Il arrive qu'il apporte son aide lorsque les travailleurs sont confrontés à des défis importants et qu'ils demandent un soutien. Lorsqu'on l'interroge sur l'implication des syndicats dans Flaskô, Pedro répond : «Aucune, il n'y a pas de relation» Il mentionne que leur aide se limite à un soutien financier (location d'un bus pour emmener les travailleurs à Brasília ou impression de documents). Pedro regrette que le syndicat ne les utilise pas comme exemple.

Outre le fait que les travailleurs de Flaskô croient au syndicat et au mouvement ouvrier, ils ont besoin du syndicat pour légitimer les décisions de l'assemblée, puisque l'assemblée n'est pas reconnue par les autorités gouvernementales alors que le syndicat l'est. Par exemple, la semaine de travail de 30 heures a été instaurée au Flaskô, mais elle n'est pas reconnue dans les négociations collectives. Au Brésil, la négociation collective est appliquée comme une loi. Aucune des personnes interrogées n'a déclaré que les syndicats ne voulaient pas reconnaître la semaine de 30 heures dans les négociations collectives. Toutefois, il était implicite que s'ils étaient plus proches, cela ne poserait pas de problème. Alexandre explique cela de la manière suivante :

Nous avons rédigé un projet de convention collective, dans les premiers jours de mai 2008, le 3 je suppose, mais le jour où il devait être signé, ils [le syndicat] ne sont pas venus. Après, nous avons

continué à insister, mais la situation s'est « calmée ». Nous avons repris cette question en 2011, en expliquant l'exemple. Nous savons combien il serait important de l'institutionnaliser en tant que droit au cas où les travailleurs perdraient le contrôle de l'usine. La CUT et la CNQ¹ savent également qu'elles ont toujours été avec nous, en tant que syndicat, elles savent que notre semaine de travail est de 30 heures mais que nous ne pouvons pas « légaliser ». Nous devons nous battre à nouveau pour cela. Au CIPLA, lorsqu'ils ont réduit le temps de travail, une convention collective a été signée par la NPF (Confédération nationale des produits chimiques) et c'est Serge Goulart, coordinateur du comité d'entreprise de CIPLA, qui a signé en tant qu'« employeur ». Ici, nous pourrions faire quelque chose comme cela, avec Pedro qui a signé en tant qu'« employeur », mais le syndicat remet cela en question, sans comprendre ce que cela signifie politiquement. Nous verrons comment ils se positionneront par rapport à la campagne que nous avons l'intention de mener ce semestre².

Concernant la relation entre le projet Flaskô et la confédération CUT, Alexandre explique :

Nous avons de bonnes relations avec la CUT, principalement parce que l'Esquerda Marxista plaide en faveur d'une couverture syndicale de la CUT. La CUT a suivi notre position depuis le début, mais il est vrai que nous pensons que la relation pourrait être meilleure. Le soutien de la CUT est fort en ce qui concerne la question des heures de travail. La CUT fait campagne pour la semaine de 40 heures, et nous sommes à la pointe parce que nous avons instauré les 30 heures. Notre avis à cet égard, et la CUT comprend son importance, c'est que si nous ne travaillons que 30 heures à Flaskô, il est possible de réduire les heures de travail sans réduction de paiement.

En ce qui concerne la situation générale (le contrôle des travailleurs), nous avons eu des réunions avec la direction nationale de la CUT et Lula [ancien président brésilien] afin d'obtenir leur soutien pour le contrôle des travailleurs. Mais, malheureusement, cela n'a pas réussi. La CUT soutient l'initiative de contrôle des travailleurs par le biais d'ANTEAG, Unisol, Uniforja [soutien aux coopératives]. Cependant, notre perspective est différente, nous pensons que si nous acceptons d'être une coopérative, cela finira par devenir un piège, nous pourrions finir par adopter la logique capitaliste qui consiste à rechercher une plus grande productivité, en attaquant les

1. Confédération nationale des syndicats de la chimie.

2. Entretien par e-mail les 12 et 22 juillet 2011.

travailleurs eux-mêmes, ce que montrent leurs données (données issues de la recherche sur les coopératives)¹.

L'environnement politique est un autre défi important. Lorsque CIPLA puis Flaskô ont été occupés, Lula venait de remporter les élections et les travailleurs étaient plus confiants, des jours meilleurs allaient venir. Cependant, Lula n'a jamais vraiment aidé ces mouvements, ce qui a fait perdre à certains leur confiance. Lorsque la situation économique s'est améliorée et que le taux de chômage a diminué (à partir de 2005), les travailleurs, qui n'avaient jamais connu de lutte contre la police et pour l'occupation de l'usine, ont été moins motivés pour occuper ou continuer à occuper l'usine, car ils pouvaient simplement chercher un autre emploi.

Cependant, il est important de noter que très peu d'ouvriers de Flaskô ont quitté l'usine pour un autre emploi. Tosinho, un autre ouvrier de Flaskô, explique : «Je ne partirais que lorsqu'ils fermeront la porte. Certains, en arrêt de travail pour cause de maladie professionnelle sont venus dire à l'administration des travailleurs qu'ils préféreraient travailler s'ils pouvaient faire autre chose que la fonction qui les a rendus malades².»

L'intervention contre le CIPLA, la présence continue du syndic de faillite dans cette région et les diverses tentatives infructueuses d'occupation d'usines dans tout le pays ont affaibli le mouvement ouvrier des usines.

La vie et les luttes quotidiennes apparaissent comme des défis. Pedro affirme que la lutte des travailleurs pour leurs besoins immédiats est le principal enjeu, bien que l'objectif socialiste soit toujours présent à l'esprit. De plus, après six, huit, dix ou douze heures de travail, un travailleur veut simplement rentrer chez lui pour se reposer et passer du temps avec sa famille. Il n'est donc pas facile d'appeler tout le monde à assister à une réunion politique ou à participer à un cours de «formation politique» après le travail.

Développement de la conscience critique, des capacités et du « langage » de la lutte

La croissance et le développement d'une conscience critique ressortent clairement des entretiens avec les travailleurs de Flaskô. Ils comprennent leur situation et la façon dont ils se rattachent à d'autres mouvements. Manú, l'un des travailleurs mentionnés ci-dessus, dit :

1. Entretien par e-mail le 22 juillet 2011.

2. La majorité d'entre eux étaient en arrêt de travail en raison de microtraumatismes répétés.

Avant, quand je voyais le MST à la télévision, je partageais l'avis des médias (*Globo*) qui disent toujours que les gens du MST sont des fainéants qui veulent envahir le territoire de quelqu'un d'autre. Je disais: «Quelqu'un devrait tuer ces gens.» Mais maintenant, je sais qu'ils se battent pour des terres parce qu'ils n'ont nulle part où vivre ou cultiver leur nourriture et que la «loi capitaliste» les oblige à se battre¹.

Sur les relations de Flaskô avec le MST et d'autres mouvements sociaux, Alexandre :

Notre relation avec les mouvements sociaux est assez intéressante. Plus important encore, nous entretenons d'excellentes relations avec le MTST (mouvement des travailleurs sans-abri), le MTD (mouvement des chômeurs) et le MST (mouvement des travailleurs sans terre). Avec tous les autres mouvements, nous publions un journal populaire pour toute la région, qui s'appelle *Atenção* (Attention). Il est rédigé collectivement lors de réunions hebdomadaires. Nous avons des actions d'occupation communes avec d'autres usines, qu'il s'agisse de les planifier, les zones de contrôle, la logistique, tout. Nous avons un fort lien de solidarité dans les campagnes avec des pétitions, de campagnes de défense de camarades, etc. Flaskô met à disposition de tous les mouvements sociaux son infrastructure, comme notre téléphone, ordinateur, internet, fax, photocopieur, imprimante, etc.

Nous disposons d'un petit logement, que tous les mouvements sociaux peuvent utiliser, notamment lors de réunions à Flaskô. Nous offrons l'espace nécessaire aux mouvements pour s'organiser. Avec le MST, cela a été renforcé, à tel point qu'ils disposent d'un espace dans l'usine où ils construisent un centre de formation pour les jeunes du MST. Il y aura une première réunion du 20 au 22 juillet 2011. Nous sommes clairs: «Quand le pays et la ville s'unissent, la bourgeoisie ne résistera pas².»

Manú est un homme simple. Il travaillait à l'usine avant l'occupation. Il peut comparer les deux moments – avant et après l'initiative de l'administration ouvrière. Manú explique que lorsque l'usine était encore contrôlée par l'employeur, il n'y avait pas de salaires, mais que maintenant, sous la direction des ouvriers, il reçoit son salaire à temps chaque mois. Il travaille moins d'heures qu'avant et il comprend la «loi capitaliste». Il comprend également qu'ils doivent être organisés car, comme il le dit, ils «dirigent l'usine politiquement».

1. Entretien réalisé en avril 2011.

2. Entretien par courrier électronique le 22 juillet 2011.

Les problèmes et les défis auxquels les travailleurs ont été confrontés, ainsi que les cours et les activités politiques qu'ils ont développés à l'intérieur et à l'extérieur de l'usine, ont conduit au développement de cette conscience critique. Les cours sont une action conjointe avec l'Escola Floresta Fernandes¹ (une université populaire des mouvements sociaux) ; ils comprennent des cours d'économie politique, d'histoire du mouvement ouvrier et d'économie.

La solidarité qui s'est instaurée entre les travailleurs est également évidente. Par exemple, lorsque João a ressenti l'attaque de Pedro par le syndic comme une attaque personnelle, cela a permis de construire la solidarité entre les travailleurs et de s'assurer qu'ils se protègent les uns les autres. Pedro a également donné un exemple de renforcement de la solidarité lorsqu'il a expliqué la campagne sur les salaires. Lorsque les travailleurs de la chimie mènent une campagne sur les salaires, il est important que les travailleurs de Flaskô les soutiennent, bien qu'ils n'aient pas de patron capitaliste contre lequel se battre. Ils participent et veulent que les salaires des travailleurs soient augmentés non seulement parce qu'ils soutiennent les causes des travailleurs, mais aussi pour assurer leur propre survie. Si les travailleurs du Flaskô augmentent leurs salaires et que les concurrents ne le font pas, ils perdront leur compétitivité. Et ils comprennent que leurs salaires proviennent en fin de compte de la vente des barils et des réservoirs qu'ils produisent.

En plus de développer la conscience critique, l'occupation a créé un espace pour que les travailleurs puissent développer leurs compétences professionnelles. La façon dont Fernando a développé ses compétences et son engagement politique est un bon exemple de la façon dont les capacités et la conscience se sont développées de concert. Il a été engagé comme opérateur de machine parce qu'il est le fils d'un ancien ouvrier. Il n'avait aucune expérience mais il a appris très vite ses fonctions et celles des autres. Lors d'un entretien, il explique qu'il est très curieux et demande toujours à un collègue de lui apprendre son métier. Il aide lorsqu'un travailleur est absent. Lorsqu'un travailleur quitte l'usine, il est habituel de faire d'abord un appel interne pour le poste vacant. Lorsque Vinicius, du secteur de la mobilisation politique, a trouvé une autre opportunité en dehors de Flaskô et a quitté l'usine, Fernando et trois autres boursiers ont postulé pour le poste vacant, et Fernando a été choisi.

Fernando travaille maintenant dans la mobilisation. Il conçoit des brochures pour la mobilisation politique et s'occupe de la communication

1. Entretien par courrier électronique le 22 juillet 2011.

à l'intérieur et à l'extérieur de l'usine. Il nous a dit que leur journal (qu'ils ont imprimé et publié en ligne) *Atenção* a commencé à prendre de l'importance dans le quartier et aussi dans la ville ; «les citoyens nous appellent pour nous signaler les mauvaises conditions de vie, le manque d'infrastructures», dit-il. Fernando est responsable des documentaires et des films sur le Flaskô et d'autres mouvements qu'ils soutiennent. Il est également la voix que l'on écoute sur la station de radio de Flaskô, Radio Luta (Radio de la lutte). Il donne des informations sur le combat de Flaskô (en juin 2011, les nouvelles les plus importantes concernaient l'audience publique qu'ils auront au Sénat de l'État). La radio propose également de la musique populaire. Fernando laisse entendre qu'il est cameraman autodidacte et que, pendant le séjour d'un chercheur à l'usine, il était très curieux de demander des conseils au cameraman.

Le développement de Pedro à travers les luttes de Flaskô est également un bon exemple de la manière dont les capacités sont développées à Flaskô. Lorsqu'il s'est engagé dans le Flaskô, il était étudiant en première année de sciences sociales. Il avait auparavant étudié la psychologie, mais il ne connaissait rien à l'administration ou au droit. Il doit maintenant apprendre à gérer une usine. Il souligne qu'au début de la période d'occupation, aucun autre travailleur n'avait de diplôme universitaire. Il dit que son expérience au Flaskô l'a également aidé à voir les sciences sociales «sous un autre angle».

Alexandre, qui vient de devenir avocat, en est un autre exemple. Il a eu son premier emploi chez Flaskô. Il devait commencer le 1^{er} octobre, mais Pedro l'avait appelé la nuit précédente pour lui dire qu'il devait plutôt se rendre, à 4 heures du matin, dans une autre usine d'une ville voisine que le mouvement Flaskô aidait à occuper. Le premier cas d'Alexandre en tant qu'avocat, formé par une école de droit traditionnelle, était d'affronter la police dans une occupation. En dehors de cela, il doit faire face à des lois qui désavantagent les travailleurs. Il n'aurait jamais obtenu ce genre d'informations pratiques et de compétences en matière de droit du travail dans un cabinet d'avocats ordinaire ou en travaillant comme avocat pour une entreprise ordinaire. Il est également intéressant de noter qu'il suit actuellement un master en économie sociale et du travail à l'UNICAMP tout en continuant à travailler à temps partiel pour Flaskô.

Tosinho, un autre ouvrier interviewé, a été interrogé sur son processus d'apprentissage dans l'usine. Il mentionne tout ce qu'il a tout appris sur le plastique (la matière première qu'ils utilisent). Il dit fièrement qu'il sait maintenant comment distinguer le bon du mauvais plastique. Il ajoute également : «J'ai appris à me battre et j'ai commencé à aimer

ça. Beaucoup de gens nous aident et nous aidons aussi d'autres travailleurs, comme dans l'usine de Caieiras¹.»

En termes d'analyse, un « langage » clair s'est développé et a été utilisé dans la lutte. Les entretiens montrent que les travailleurs connaissent tous l'histoire de l'usine et, bien que les entretiens aient été menés individuellement, ils ont tous un discours cohérent. Chaque personne interrogée peut expliquer chaque étape de sa stratégie de nationalisation de l'usine. Leur slogan est « Flaskô : une usine gérée par les travailleurs » et les personnes interrogées ressentent ce slogan dans leur vie quotidienne. Ils ont clairement le sentiment qu'ils gèrent l'usine et qu'ils prennent les décisions. Lors d'une visite de l'usine, Manú a montré au chercheur une machine qu'ils avaient réparée. Ils n'avaient pas d'argent pour payer une entreprise pour la faire réparer, alors ils l'ont fait eux-mêmes, avec les conseils d'un ingénieur. Les mots qu'il a utilisés, tels que « guidage », montrent qu'ils avaient le contrôle de cette action et qu'ils ont participé aux travaux de réparation.

Un autre slogan facilement perceptible dans le discours des travailleurs de Flaskô est : « Nous ne voulons être le patron de personne ». Cela va de pair avec leur objectif principal : ils veulent être une usine nationale sous gestion ouvrière et non une coopérative ou des actionnaires, car, comme expliqué plus haut, ils ne veulent pas devenir une entreprise capitaliste de plus. Alexandre se souvient d'une réunion au cours de laquelle un membre de la coopérative lui a dit qu'ils allaient dans la mauvaise direction avec la coopérative ; que les membres de la coopérative exploitaient leurs enfants, les faisant travailler pour obtenir plus d'argent, et que les membres de la coopérative étaient en concurrence entre eux.

La force des travailleurs de Flaskô est leur action politique. Par conséquent, le principal défi pour la continuité du Flaskô est de maintenir leur mouvement, de renforcer leur pouvoir de mobilisation à l'intérieur et à l'extérieur de l'usine. Comme le dit Manú, ils dirigent l'usine politiquement. C'est par des moyens politiques qu'ils évitent la vente des machines de l'usine. Et c'est politiquement, par la mobilisation, les pétitions, les manifestations, qu'ils peuvent obtenir la déclaration d'intérêt public de la municipalité afin d'atteindre leur objectif principal de devenir une usine nationale sous contrôle ouvrier. Bien qu'il n'existe pas d'entreprise tout à fait comme celle-ci (en termes juridiques), elle n'est pas pour autant interdite. Ils savent aussi que même s'ils y parviennent, ils devront continuer à lutter. Sinon, ils risquent de perdre

1. Caieiras est une ville dans laquelle Flaskô a soutenu une autre occupation industrielle. Interview réalisée en avril 2011.

le contrôle de l'usine et de devenir une entreprise nationale comme les autres – régie par les lois capitalistes.

Remarques finales

Quand on regarde de l'extérieur, Flaskô ressemble à une usine ordinaire. Cependant, quand on arrive à la porte principale, on peut voir la bannière qui déclare «Flaskô: une usine gérée par les travailleurs». [...].

En visitant l'usine, il est possible de se rendre compte que cette usine a des problèmes financiers; certaines machines ne fonctionnent pas, certaines pièces et d'autres zones sont vides et silencieuses. Cependant, on peut aussi voir que des ouvriers sont là pour faire fonctionner les machines, produire des réservoirs et des barils. Lorsque vous les interrogez sur leur travail, ils savent comment l'expliquer. Il en va de même pour les marchandises qu'ils produisent et la façon dont l'usine est gérée.

De jeunes politisés font également partie de Flaskô; Flaskô a besoin d'eux parce qu'ils contribuent à la durabilité de Flaskô. De plus, si le capital peut engager les meilleurs ingénieurs et groupes de réflexion, pourquoi les travailleurs du Flaskô ne souhaiteraient-ils pas avoir à leurs côtés des personnes compétentes et éduquées, engagées à leur cause? Ils sont tous dans le même bateau et ils ouvrent leur porte à tous ceux qui veulent se joindre à leur lutte. C'est probablement ainsi que cela devrait être; les travailleurs, les militants, les militants de gauche, les universitaires, tous du même côté – le côté des travailleurs – contre le capitalisme.

Néanmoins, Flaskô est obligé de suivre certaines règles capitalistes. S'ils n'ont pas un prix compétitif, ils ne vendront pas, donc, avant d'augmenter les salaires des travailleurs, ils doivent considérer s'ils auront des ressources disponibles pour continuer à payer les factures d'eau et d'énergie. En outre, ils paient également les dettes de l'ancienne administration, bien que par versements échelonnés. Cette «concession» était nécessaire, car le risque était que l'État ferme l'usine. Ainsi, les travailleurs comprennent qu'ils travaillent toujours au sein du système capitaliste, mais ils font de leur mieux pour lutter contre celui-ci. Flaskô n'est peut-être pas l'«alternative» qui permettra à elle seule de surmonter le système capitaliste, mais les travailleurs ont réussi à conserver leur emploi et leurs revenus, à améliorer leurs conditions de vie en travaillant moins tout en remettant continuellement en question la propriété privée et les lois capitalistes, à l'intérieur et à l'extérieur de l'usine.

Actuellement, Flaskô est la seule usine gérée par des travailleurs au Brésil. Elle est peut-être petite mais c'est une expérience pour les travailleurs qui gagnent leur vie à Flaskô, et une initiative très inspirante pour ceux qui ont la chance de connaître leur combat¹.

Source

Melisa R. Serrano et Edlira Xhafa (éd.), *The Pursuit of Alternatives, Stories of Peoples' Economic and Political Struggles Around the World*, Munich, Rainer Hampp Verlag, 2012.

Bibliographie

Claudino, Le Delmondes C. (2009) *Flaskô: usine occupée. CEMOP (2011) «Visite flash»*.

DIEESE, www.dieese.org.br/pedbd/DadosPed?acao=CONSULTA_tabela=9.

IPEA (2007), *Development Challenges*. Journal mensuel de l'IPEA, http://desafios.ipea.gov.br/003/00301009.jsp?ttCD_CHAVE=2709.

Site web de Flaskô, <http://fabricasocupadas.org.br/site/?cat=10>.

École Florestan Fernandes (université populaire des mouvements sociaux), www.universidadepopular.org/pages/en/homepage.php.

Atenção (s.d.), www.jornalatencia.org.br/.

Entretiens

Alexandre Mandl, interviewé par Lygia Sabbag Fares avec le soutien d'Emiliano Goyeneche en avril 2011.

Batata, interviewé par Lygia Sabbag Fares avec le soutien d'Emiliano Goyeneche en avril 2011.

Bruno, interviewé par Lygia Sabbag Fares avec le soutien d'Emiliano Goyeneche en avril 2011.

Carol, interviewée par Lygia Sabbag Fares avec le soutien d'Emiliano Goyeneche en avril 2011.

Deuino Pereira Miranda (Tosinho), interviewé par Lygia Sabbag Fares avec le soutien d'Emiliano Goyeneche en avril 2011.

Fernando Martins, interviewé par Lygia Sabbag Fares avec le soutien d'Emiliano Goyeneche en avril 2011.

Manú, interviewé par Lygia Sabbag Fares avec le soutien d'Emiliano Goyeneche en avril 2011.

Pedro Além Santinho, interviewé par Lygia Sabbag Fares avec le soutien d'Emiliano Goyeneche en avril 2011.

Entretien écrit

Alexandre Mandl, par email le 12 juillet 2011 et le 22 juillet 2011.

Encyclopédie internationale de l'autogestion

«Flaskô, dix ans d'occupation», vol. 1.

1. Lygia Sabbag Fares publiera dans le volume 11, une suite à cette contribution sur l'actualité des pratiques autogestionnaires au Brésil.

ÉTATS-UNIS

L'essor des coopératives alimentaires dans les communautés de couleur des grandes villes

Stuart Reid

40

Lorsque George Floyd a été tué à Minneapolis au printemps, la pandémie de coronavirus n'était plus le seul problème majeur auquel la ville était confrontée. Alors que des manifestations ont éclaté dans le sud de Minneapolis, de nombreuses petites entreprises ont été endommagées et détruites. La Seward Community Co-op possède deux magasins appartenant à plus de 21 000 ménages de Minneapolis – tous deux dans des quartiers où des manifestations et des dommages matériels ont eu lieu.

La Seward Community Co-op a toujours été au service d'une population multiculturelle. Son magasin phare a été fondé en 1972 dans le quartier de Seward, une communauté diversifiée du sud-est de Minneapolis avec un revenu médian inférieur à la moyenne et un taux de pauvreté assez élevé. Ce quartier sympathique et attrayant est devenu le foyer de nombreux immigrants somaliens. Environ 55 % de la communauté s'identifient comme blancs, 33 % comme noirs. Le Friendship Store a ouvert ses portes en 2015 dans le quartier de Bryant à Minneapolis, où le revenu médian est inférieur et le taux de pauvreté supérieur à celui de Seward et où la population est plus diversifiée : 34 % de Blancs, 32 % de Noirs et 35 % de Latinos.

Pendant les manifestations, alors que les entreprises barricadaient leurs fenêtres et leurs portes, la coopérative a également fermé pendant trois jours pour assurer la sécurité de ses clients et de son personnel, puis a rouvert ses portes pour continuer à servir ses communautés.

Le personnel de la coopérative s'est porté volontaire pour des groupes de surveillance nocturne dans le quartier, a encouragé les activistes de l'art de rue de décorer sur les contreplaqués qui recouvraient les fenêtres et a fait des déclarations publiques contre le racisme systémique. Seward

a également aidé à organiser des collectes de nourriture et a distribué de la nourriture et des produits de première nécessité aux personnes vivant à proximité des émeutes, où la plupart des commerces ont été détruits et où aucune épicerie n'était ouverte. Les transports publics ayant été réduits et les pénuries de produits alimentaires sévères, les clients de la coopérative ont apporté leur contribution par le biais du programme de «arrondir» de la coopérative à la caisse. De nombreuses coopératives alimentaires proposent ce programme de dons qui permet aux clients d'arrondir volontairement le montant total de leurs achats au dollar près. Cela a permis de récolter plus de 20 000 dollars pour les banques alimentaires locales. Des milliers de membres de la communauté ont fait don de nourriture et de fournitures, et ont aidé à les livrer aux personnes dans le besoin.

La créativité et l'empathie alimentent des coopératives comme Seward, qui continuent à soutenir leurs communautés de manière tangible en ces temps de crise. L'insécurité alimentaire persistante a braqué les projecteurs sur les coopératives alimentaires, en particulier dans les communautés de couleur. Dans toute l'Amérique, près de 400 coopératives alimentaires de détail sont ouvertes au commerce et 100 autres sont en cours de développement. Lorsqu'une entreprise appartient aux personnes qui l'utilisent et est étroitement liée à la communauté dans laquelle elle opère, nourrir les gens signifie bien plus que vendre de la nourriture.

Les coopératives, hier et aujourd'hui

Les coopératives ont une longue histoire de soutien en cas de besoin et de catastrophe. En fait, l'acronyme CARE (Cooperative for Assistance and Relief Everywhere) utilisé dans les colis de soins envoyés pendant la Seconde Guerre mondiale provient de la Cooperative League of the USA (CLUSA). Aujourd'hui, la Fondation pour le développement des coopératives parraine un fonds de reprise après sinistre, soutenu par les coopératives et leurs membres. Cette année, le groupe a collecté et donné 84 000 dollars pour soutenir les victimes du Covid-19. Presque toutes les coopératives alimentaires ont leurs propres programmes de dons qui soutiennent les organisations communautaires comme les banques alimentaires et les associations de services sociaux. Avec la montée de l'insécurité alimentaire, ces contributions participent à répondre à l'augmentation dramatique des besoins en nourriture et en produits de première nécessité pour les ménages.

En outre, la mise en évidence de l'inégalité raciale dans le maintien de l'ordre a permis de mieux comprendre collectivement comment le

racisme systémique continue d'avoir des répercussions sur les communautés de couleur de nombreuses façons, notamment en matière d'accès à la nourriture. «Les Afro-Américains ont une longue et riche histoire de propriété coopérative, en particulier en réaction aux défaillances du marché et à la discrimination raciale économique. Cependant, cette histoire a souvent été cachée et entravée par la violence des tenants de la suprématie blanche», écrit Jessica Gordon¹. Les communautés noires mal desservies qui ont souffert du désinvestissement et du redlining² sont confrontées aux défaillances du marché moderne et aux effets sur la santé directement attribuables à la discrimination raciale. Une fois de plus, ces communautés voient des opportunités dans la coopération.

La Food Co-op Initiative (FCI), un centre de développement coopératif à but non lucratif offrant un soutien et une formation aux communautés qui organisent de nouvelles coopératives alimentaires, rapporte que les nouvelles demandes de renseignements venant de communautés noires ont commencé à augmenter il y a quelques années et à grimper depuis le printemps. Conscients que l'industrie du commerce alimentaire ne répond pas à leurs besoins en aliments sains, les communautés noires envisagent les coopératives comme un moyen de s'assurer qu'elles peuvent posséder et de contrôler une épicerie qui reflète leurs besoins et leur culture.

De nouvelles coopératives s'organisent dans de nombreuses grandes villes, dont Détroit et Flint (Michigan), New York, Los Angeles, Chicago et Cleveland, entre autres. Un nouveau réseau de soutien composé d'organismes communautaires, de consultants et de coalitions dirigées par des Noirs, comme le Network for Developing Conscious Communities et la National Black Food and Justice Alliance, rend les coopératives plus accessibles en mettant à profit les perspectives culturelles et les connaissances de la communauté. En collaborant avec ces groupes, FCI et d'autres spécialistes du développement des coopératives alimentaires, bien que leur expérience se situe principalement dans les communautés blanches, sont mieux à même de répondre aux besoins des communautés noires.

1. Jessica Gordon Nembhard, *Collective Courage: A History of African American Cooperative Economic Thought and Practice* (Courage collectif: histoire de la pensée et de la pratique économiques coopératives afro-américaines), University Park, Penn State University Press, 2014.

2. NdÉ: pratique discriminatoire consistant à refuser ou limiter les prêts aux populations situées dans des zones géographiques déterminées.

Le credo des coopératives en action

Partout dans le monde, les coopératives souscrivent aux mêmes sept principes. Le n° 7 est le «souci de la communauté». Les nouvelles coopératives qui n'ont pas encore ouvert leurs magasins démontrent déjà leur souci des intérêts leur communauté et obtiennent un soutien pour leurs efforts.

Imperial Beach, Californie

À Imperial Beach, en Californie (qui fait partie du comté de San Diego, un comté de Big City dans le cadre du projet des communautés américaines), la Suncoast Market Co-op ouvre un nouveau magasin dont les voisins sont un mélange de Blancs, de Latinos, d'Asiatiques et de Noirs, dont beaucoup vivent bien en dessous du revenu médian des ménages, qui est de 51 838 dollars. Lorsqu'il est devenu évident que les membres de la communauté avaient des difficultés à trouver et à payer des aliments sains, les 550 propriétaires-membres se sont mobilisés, bien qu'ils n'aient ni personnel ni locaux.

La Suncoast Market Co-op a contacté un distributeur de fruits et légumes qui s'approvisionnait auprès des agriculteurs de la région et lui a proposé un programme de boîtes saisonnières. L'idée: pour un prix modeste, les consommateurs pouvaient commander une boîte de produits frais de saison et la récupérer grâce à un passage sans contact. La coopérative a annoncé le programme et a sollicité des dons pour couvrir le coût des boîtes pour les familles dans le besoin. Attendant 10 à 20 commandes au début du mois de mars dernier, le personnel de la coopérative a été submergé par 75 commandes la première semaine.

Le programme s'est développé jusqu'à ce que Suncoast Market fournisse environ 150 boîtes de nourriture chaque semaine. Des œufs et du miel provenant de fermes locales et des produits de base provenant d'entreprises locales, tels que du pain, de la viande et des produits laitiers, pouvaient être achetés en complément. Chaque semaine, 10 à 15 membres de la coopérative se sont portés volontaires pour rendre cela possible, en ayant mis en place un site de ramassage sans contact dans le parking d'une église locale. Lorsque les cas locaux de Covid ont diminué et que le confinement a été assoupli, la coopérative a suspendu le programme. Elle est prête à recommencer si nécessaire.

En avril dernier, les membres des coopératives ont été invités à participer à deux groupes de travail mis en place par le maire d'Imperial Beach – un pour les populations à haut risque et un autre pour la préservation des petites entreprises. L'expérience «a été une véritable révélation sur l'ampleur de l'insécurité alimentaire dans notre ville»,

selon Shannon Ratliff, responsable de la sensibilisation des coopératives. Cette visibilité positive a incité les nouveaux propriétaires à investir dans la coopérative et lui donnera une longueur d'avance lorsqu'elle sera prête à ouvrir ses portes.

Cleveland, Ohio

À Cleveland, dans l'Ohio, (une partie du comté de Cuyahoga, un autre comté de Big City), la Little Africa Food Co-op s'est formée après le meurtre par la police d'un homme noir non armé au cours de l'été 2016. Lorsque le coronavirus a commencé à ravager la population noire de Cleveland dans des quartiers où l'insécurité alimentaire était déjà en soi une crise, Mikki Smith, vice-président du conseil d'administration de la coopérative et coordinateur de la sensibilisation, n'allait pas rester les bras croisés en attendant que «quelqu'un» s'en occupe.

Sous la direction de M. Smith, la coopérative a travaillé avec le projet Feed the Soul et d'autres partenaires communautaires pour identifier les besoins essentiels de la communauté et les personnes qui risquaient le plus de ne pas avoir ce dont elles avaient besoin pendant la pandémie. Le personnel a identifié les jeunes, les personnes âgées et les sans-abri comme étant les plus à risque. La coopérative a élaboré un plan stratégique pour fournir des kits de crise d'urgence, contenant de la nourriture, des fournitures de premiers secours, des activités pour les familles pendant le confinement, des listes de contacts pour les services, et des suggestions pour les sources locales de nourriture.

Avec une stratégie solide, l'équipe de M. Smith a approché les organisations communautaires qui avaient accès à des financements et à des ressources. La coopérative a insisté pour que les partenaires suivent son plan afin de s'assurer que les efforts soient bien ciblés et efficaces. La collaboration a permis de nourrir 350 familles depuis la fin du mois de mars. Après ce succès, Little Africa a reçu une subvention, ce qui a permis d'aider davantage de communautés au-delà de Central Kinsman. Tout au long de ce projet, Little Africa a construit une véritable communauté de soutien en écoutant ce dont les gens avaient besoin, en répondant efficacement et en engageant à la fois des bénévoles et des organisations communautaires pour soutenir son travail. Alors que Little Africa s'apprête à ouvrir une épicerie de détail, elle s'est déjà fait un nom.

1^{er} décembre 2020

Source

www.americancommunities.org/the-rise-of-food-co-ops-in-big-city-communities-of-color/.

Coopératives et mouvement ouvrier, une longue histoire

Chris Wright

Malgré leur réputation d'individualisme et de capitalisme débridé, les États-Unis ont une histoire riche en coopération et en communalisme. De l'ère coloniale à nos jours, et parmi la population indigène depuis des millénaires, les communautés locales se sont engagées dans l'entraide, la démocratie et la coopération. En effet, la tradition «individualiste» pourrait plus précisément être appelée la tradition d'«entraide», où le «soi» est défini non seulement en termes d'individu mais aussi en termes de communauté (que ce soit la famille, la commune, la communauté religieuse, etc.).

Les Américains sont traditionnellement hostiles à des autorités supérieures séparées de la communauté à laquelle ils s'identifient, une hostilité qui s'exprime par un ressentiment séculaire à l'égard du gouvernement et des grandes entreprises. Un stéréotype courant, basé sur les faits, explique que les Américains préfèrent résoudre leurs problèmes par eux-mêmes plutôt que de s'en remettre aux structures de pouvoir politiques et économiques pour le faire. Le bref historique qui suit vient étayer cette affirmation. Bien que je me concentre sur les coopératives de travail associé, je n'ignore pas les expériences nombreuses et variées d'autres formes de coopération et de communautarisme. [...]

Fourier en Amérique¹

Les associationnistes, comme on les appelait, espéraient que les «phalanges», les communautés idéales de Fourier, finiraient par germer dans tout le pays et le transformeraient la société de concurrence en une société harmonieuse et coopérative. Les disciples d'Owen s'étaient concentrés sur l'agriculture coopérative, mais les partisans de Fourier mettaient l'accent sur l'industrie, car les temps avaient changé depuis les

1. Les intertitres sont de la rédaction de l'*Encyclopédie*.

années 1820. Des dizaines de phalanges comptant chacune au moins une centaine de membres ont été fondées dans la moitié est du pays. Mais après quelques années, les vieux problèmes du mouvement d'Owen sont revenus : la plupart des plus pauvres n'avaient pas les moyens de fonder des phalanges, même après avoir réuni leurs ressources, et les phalanges qu'ils ont formées restaient généralement démunies, «étranglées par les dettes qu'ils avaient contractées¹». Leurs membres espéraient que de nouvelles communautés résoudraient comme par magie leurs problèmes économiques ; mais cela ne s'est pas passé ainsi et une forte tension s'est développée, au point que de nombreuses personnes ont «craqué», et le mouvement a perdu sa vitalité et s'est effondré (après une dizaine d'années).

Les syndicats s'engagent

46

Parallèlement à l'associationnisme, un nouveau mouvement coopératif syndical a vu le jour. Après que l'affaire *Commonwealth v. Hunt*, jugée par la Cour suprême du Massachusetts en 1842, a établi que les syndicats avaient le droit d'exister, ceux-ci se sont rapidement développés dans tout l'Est. Des grèves ont éclaté à la fin des années 1840 en réponse aux réductions de salaires provoquées par une dépression, et des coopératives ont été créées dans le sillage de ces grèves. Par exemple, les mouleurs de fer de Cincinnati ont fait grève en 1847, ont perdu, puis ont organisé une fonderie coopérative prospère : les 47 membres ont collecté 2100 dollars pour acheter des terres, et des philanthropes de Cincinnati ont construit des bâtiments pour la nouvelle entreprise². Les syndicats ont créé des coopératives dans de nombreux États, souvent en réponse à des grèves qui avaient connu des échecs, parmi des groupes aussi divers que les souffleurs de verre, les ébénistes, les tonneliers, les couturières, les tailleurs et les chapeliers³. Les Européens qui avaient émigré après les révolutions défaites de 1848 ont également créé de nombreuses coopératives dans les villes de l'Est. Dans l'ensemble, cependant, cette vague de coopérativisme s'est terminée au milieu des années 1850, après avoir succombé au manque de ressources et à la concurrence féroce des capitalistes. La dépression du milieu des années 1850 a également fait des ravages dans les coopératives, et la guerre

1. John Curl, *For All the People: Uncovering the Hidden History of Cooperation, Cooperative Movements, and Communalism in America*, Oakland, PM Press, 2012, p. 292.

2. John R. Commons et col., *History of Labour in the United States*, New York, Macmillan, 1920, vol. 1, p. 565.

3. John Curl, *For All The People...*, *op. cit.*, p. 50.

civile [la guerre de sécession] a éliminé la plupart des quelques coopératives qui restaient.

Mais avant cette dernière catastrophe, les coopératives de consommateurs ont fait leur première apparition majeure aux États-Unis, entre 1845 et 1860. Dans une coopérative de consommateurs, par opposition à une coopérative de travail associé, «les clients sont les membres votants qui se regroupent pour acquérir des biens de consommation directement auprès des producteurs et éliminer les profits des intermédiaires [c'est-à-dire les détaillants]. Les travailleurs qui utilisent la coopérative peuvent ou non être membres¹». Les coopératives de consommateurs sont plus capitalistes que les coopératives de travailleurs dans la mesure où, bien que les biens appartiennent collectivement aux membres consommateurs, il existe des directeurs (nommés par un conseil d'administration élu par les membres) qui embauchent et licencient les travailleurs comme dans une entreprise capitaliste. Néanmoins, la coopérative présente des avantages certains par rapport à l'entreprise privée, dont le moindre n'est pas qu'elle peut vendre des biens à un prix plus bas, proche du prix de revient, en éliminant l'intermédiaire.

C'est ce qu'ont fait les Protective Unions, dont environ 800 ont été établies en Nouvelle-Angleterre et au Canada entre 1845 et 1860, desservant 30 000 à 40 000 membres et des dizaines de milliers de non-membres². Le mouvement a été stimulé par le climat économique difficile pour les travailleurs des années 1840, et aussi par l'énergie des immigrants européens radicaux qui ont porté en Amérique les espoirs frustrés des révolutions de 1848. Les centaines de magasins fournissaient des emplois coopératifs et des marchandises peu coûteuses, et consacraient une grande partie de leur surplus financier à l'assurance sociale des personnes âgées et des malades. Cependant, le mouvement n'a duré que quelques années en raison des problèmes d'endettement, de manque de ressources et de la dépression économique des années 1850 mentionnée plus haut. Il a également provoqué la colère des capitalistes car ces coopératives vendaient des biens à prix trop bas : les entreprises privées ont utilisé des tactiques de réduction des prix et de mise sur liste noire pour pousser les coopératives à la faillite, après quoi les prix ont de nouveau augmenté³. [...]

C'est après la guerre civile, pendant la «seconde révolution industrielle», que l'histoire du coopérativisme devient vraiment passionnante, pleine de promesses et de tragédies. Des organisations telles que

1. *Ibid.*, p. 53.

2. Edwin C. Rozwenc, *Cooperatives Come to America*, 1941, p. 116, 120.

3. John Curl, *For All The People...*, *op. cit.*, p. 55.

l'Union nationale du travail, les Souverains de l'industrie, les Chevaliers de Saint-Crispin et les Chevaliers du travail [Knights of Labor] ont soutenu avec enthousiasme la coopération et ont fait du prosélytisme en sa faveur. À l'époque du grand bouleversement du monde du travail (fin des années 1870 et 1880), des milliers de magasins et d'ateliers coopératifs sont nés dans tout le pays, en particulier dans l'Est. Des centaines de milliers de travailleurs et d'artisans ont cru en la coopération, du moins à long terme, pour échapper à la misère industrielle, aux bas salaires et au chômage périodique, espérant modeler la société à l'image d'une «république du travail», qui serait la continuation et la réalisation de la vision politique républicaine des Pères fondateurs des États-Unis. Les réformateurs du travail pensaient que pour que la liberté, l'égalité des droits et la recherche du bonheur puissent s'épanouir, il fallait révolutionner les conditions sociales: la coopération devrait remplacer l'«esclavage salarial», afin que la réalité économique soit conforme à la forme de gouvernement démocratique de l'Amérique. «Les principes de la coopération, écrivait un réformateur à la fin des années 1860, sont plus en harmonie avec les principes de notre forme de gouvernement que notre système social actuel.»

Par exemple, à la fin des années 1860, la toute nouvelle National Labor Union, une fédération peu structurée qui comptait plus de 300 000 membres avant de s'effondrer en 1873, a approuvé la coopération et a parrainé la création de nombreuses coopératives. William Sylvis, son président, a déclaré que «de toutes les questions qui nous sont posées aujourd'hui, aucune n'est d'une si grande importance, ou ne devrait commander une si grande partie de notre attention, que la coopération... La coopération est le seul véritable remède aux bas salaires, aux grèves, aux lock-out, et à un millier d'autres contraintes et ennuis auxquels les travailleurs sont soumis¹». La NLU a même demandé au Congrès de consacrer 25 millions de dollars à la création de coopératives. De nombreux syndicats locaux de Nouvelle-Angleterre ont créé des coopératives pour soutenir les grèves ou en cas de lock-out, mais ils ont continué le plus souvent à les exploiter après la fin de la grève ou des lock-out. Par exemple, entre 1866 et 1876, les mouleurs de fer ont créé au moins 36 fonderies et les cordonniers au moins 40 ateliers, dont la plupart étaient des réponses à des grèves qui avaient échoué ou des lock-out. En fait, presque tous les métiers importants ont créé des coopératives dans les années qui ont suivi la guerre civile, notamment les boulangers, les carrossiers, les mineurs de charbon, les charpentiers

1. John Curl, *For All The People...*, *op. cit.*, p. 66.

de navires, les machinistes, les forgerons, les plombiers, les tailleurs, les imprimeurs et bien d'autres encore¹.

Les Chevaliers de Saint-Crispin, un syndicat de cordonniers (qui excluaient de leurs rangs les travailleurs non qualifiés) qui a été fondé en 1867, ont également fait preuve de zèle dans leur propagande en faveur du travail coopératif. Ils étaient parmi les syndicats les plus puissants du monde : avec plus de 50 000 membres, en décembre 1870, ils avaient des dizaines de loges dans le Massachusetts, New York, New Hampshire, Ohio, Michigan, Pennsylvanie, Indiana, Wisconsin, New Jersey et Californie. Comme d'autres syndicats nationaux de l'époque, ils étaient décentralisés et laissaient donc la plupart du temps aux sections locales le soin de fonder des coopératives. Mais il avait été recommandé que chaque loge envisage de créer un atelier coopératif et un magasin. Dans le Massachusetts, en 1869, les Crispins avaient organisé entre 30 et 40 magasins coopératifs ; les années suivantes, ils ont organisé des ateliers en Nouvelle-Angleterre, dans l'État de New York, dans le New Jersey et dans d'autres États². Les Crispins ont disparu à la fin des années 1870, mais les Chevaliers du travail ont continué à créer des magasins coopératifs de cordonnerie dans les années 1880³. Les méthodes de financement et d'organisation de tous ces ateliers et magasins ont varié. Le mouvement ouvrier étant alors très décentralisé, l'initiative revenait généralement aux sections locales des syndicats. Celles-ci comprenaient principalement des ouvriers qualifiés et des artisans hostiles à la main-d'œuvre non qualifiée et au développement de l'industrie parce qu'elle menaçait de les priver de leurs moyens de subsistance et de la fierté qu'ils tiraient de leur travail. (La syndicalisation de masse des travailleurs « non qualifiés » n'a pris son essor qu'à la fin des années 1930, avec la création du Congress of Industrial Organizations (CIO). (Les syndicats d'artisans, organisés par profession plutôt que par industrie, étaient la norme à la fin du 19^e siècle.)

Mais comment ces artisans ont-ils créé leurs coopératives ? Le principal obstacle était et reste le besoin de capitaux. Une tactique courante consistait à exiger des travailleurs qu'ils achètent des actions, ce qui leur rapportait un petit dividende. Par exemple après l'échec d'une grève, une douzaine de charpentiers syndiqués se réunissaient et décidaient de former une coopérative. Souvent, ils écrivaient des lettres aux dirigeants syndicaux comme William Sylvius, John Samuel et Thomas Phillips, leur demandant, par exemple, s'il était préférable de distribuer

1. John R. Commons et col., *History of Labour in the United States*, , op. cit., vol. 2, p. 111.

2. Don D. Lescohier, *The Knights of St. Crispin*, New York, Arno, 1969, p. 50-52.

3. John Curl, *For All The People...*, op. cit., p. 75.

les bénéfiques sur la base des actions détenues ou du travail effectué. Ils pouvaient ouvrir également un magasin de détail afin d'accumuler du capital pour la production. Dans les années 1880, les assemblées locales et de district des Chevaliers du travail ont été à l'origine de la création d'entreprises coopératives, et il est devenu courant de tout d'abord d'ouvrir un magasin. Victor Drury, un immigrant français influent dans le mouvement ouvrier, recommandait que les produits soient vendus dans le magasin à un prix légèrement supérieur au coût de production, et seulement

jusqu'à ce que nous puissions vendre au prix coûtant les produits que nous pourrions produire nous-mêmes dès que nous commencerons à les fabriquer. Dès que nous pourrions trouver des débouchés suffisants pour les produits de l'une des industries que nous avons mentionnées pour employer quelques producteurs, nous devons créer un atelier ou un centre de production. Par exemple, si nous vendons suffisamment de pain et de pâtisseries pour employer quatre ou cinq boulangers, nous devrions immédiatement établir une boulangerie... Nous devrions alors faire appel aux syndicats pour qu'ils nous fournissent les hommes les plus qualifiés et les plus capables dans leurs industries spéciales pour diriger ces centres de production¹.

M. Drury était membre de l'assemblée du district 49 des Chevaliers du travail à New York, qui a organisé de nombreuses coopératives gérées par un comité désigné. Il vendait des parts à une organisation appelée Solidarity Co-operative Association, qui a investi plus de 6 000 dollars dans diverses entreprises. Aucun dividende n'était versé aux actionnaires, et ceux-ci n'avaient aucun contrôle sur la gestion des entreprises; l'association achetait les parts et réinvestissait 50 % de ses bénéfices dans la coopération. En 1887, l'Association de solidarité dirigeait huit entreprises, dont l'une avait un capital de 67 000 dollars et employait plus de 100 travailleurs.²

La plupart des entreprises coopératives des années 1860 et 1870 – comme beaucoup d'entreprises privées – ont succombé à l'une des nombreuses dépressions qui ont secoué la nation au cours de ces décennies, comme le grave effondrement économique de 1873. Mais les Chevaliers du Travail ont repris là où la National Labor Union et les Sovereigns of Industry (entre autres groupes) s'étaient arrêtés, et c'est dans les années 1880 que le coopérativisme a connu ses plus grands succès.

1. Victor Drury, *The Polity of the Labor Movement*, Philadelphie, Frederick Turner, 1885, 61, 62.

2. Steve Leikin, *The Practical Utopians: American Workers and the Cooperative Movement in the Gilded Age*, Détroit, Wayne State University Press, 2005, p. 83.

Les Chevaliers du travail ont vu le jour à la fin des années 1860 et au début des années 1870 à Philadelphie, et ils se sont lentement étendus au reste de la Pennsylvanie et sont finalement devenus une organisation nationale comptant 750 000 membres. Celle-ci comprenait de nombreux syndicats et était organisée géographiquement plutôt que par profession. «Les Chevaliers ont tenté d'organiser tous les travailleurs productifs américains en un "grand syndicat", sans distinction de compétences, de métier, d'industrie, de race ou de sexe, et étaient structurées en assemblées locales, de district et nationales, avec une structure centralisée¹» – bien qu'une autonomie substantielle ait été accordée aux assemblées locales, qui ont pris l'initiative de créer des centaines de magasins et d'usines coopératives. Mais la direction nationale était moins énergique à cet égard que les directions locales. Cependant, l'objectif principal de l'organisation était, comme l'a dit son dirigeant de longue date, Terence Powderly, «d'associer nos propres efforts, d'établir des institutions coopératives qui tendraient à remplacer le système salarial par l'introduction d'un système industriel coopératif²». À cette fin, les Chevaliers ont fait du lobbying politique, se sont engagés dans de nombreuses grèves, ont apporté leur soutien à d'autres mouvements sociaux radicaux et, bien sûr, ont organisé des coopératives. Des masses de travailleurs croyaient sincèrement qu'ils pouvaient passer du statut d'«esclaves loués» à celui de coopérateurs contrôlant leur travail et leurs salaires, vivant dans des communautés revitalisées et stabilisées, ne subissant plus de périodes de chômage. La coopération était une religion pour certains d'entre eux.

En 1880, les délégués à l'assemblée générale des Chevaliers du travail ont affecté 60 % de leurs cotisations régulières aux coopératives; les années suivantes, ils ont également prélevé une taxe mensuelle obligatoire sur les membres, puis une taxe volontaire. Mais en 1884, le fonds coopératif ne s'élevait qu'à 974,52 dollars³. Par ailleurs, la direction nationale était prête, par exemple, à dépenser 20 000 dollars sur plusieurs années pour soutenir une mine de charbon qui avait été ouverte par huit mineurs en 1883 après qu'ils eurent loué un terrain de quarante acres. Ceux-ci avaient rencontré des difficultés financières et avaient fait appel au conseil exécutif des Chevaliers, avec pour résultat que cette mine de l'Indiana devint la première grande coopérative de production à être gérée directement par l'organisation syndicale. Comme l'explique John Curl, «les Chevaliers voulaient que la mine soit le premier maillon

1. John Curl, *For All The People...*, op. cit., p. 88.

2. Terence Powderly, *Thirty Years of Labor, 1859 to 1889*, Columbus, Excelsior, 1889, p. 53.

3. Steve Leikin, *The Practical Utopians...*, op. cit., p. 57.

de la colonne vertébrale économique de la nouvelle société qu'ils prévoyaient de construire¹». Cependant, après avoir acheté le terrain, équipé la mine et posé des voies ferrées, les Chevaliers ont découvert que la compagnie de chemin de fer ne relierait pas leur mine à la voie principale avant neuf mois. Plus tard, ils ont découvert qu'ils devraient fournir leur propre aiguillage, ce qu'ils ne pouvaient pas se permettre. Ces problèmes s'accumulèrent et, finalement, les Chevaliers louèrent la mine et finirent par la vendre.

Comme nous l'avons déjà noté, les centaines de projets lancés par les assemblées ou les syndicats locaux ont été plus fructueux que ces efforts centralisés par le syndicat. Minneapolis dans les années 1880 était un endroit particulièrement passionnant pour les coopérateurs, qui géraient 35 ou 40 entreprises². Il y avait huit usines coopératives de tonneaux, huit associations de construction et de prêt, deux imprimeries, et une épicerie, une fabrique de chemises, une entreprise de construction de maisons, une bibliothèque, une fabrique de cigares, un magasin de produits secs, une blanchisserie, et une ferme coopérative de 250 acres à plusieurs kilomètres de la ville. La plupart de ces entreprises ont été créées entre 1882 et 1886, lorsque les Chevaliers étaient très présents dans la ville, bien que certaines des usines de fabrication de tonneaux datent des années 1870. En 1887, leur chiffre d'affaires s'élevait à plus d'un million de dollars et elles employaient 368 compagnons propriétaires sur les 593 tonneliers de la ville. Il est évident que leurs méthodes de capitalisation leur ont bien servi: chacun des seize membres fondateurs de la première usine (en 1874) a acheté une part de 15 dollars au départ et a ensuite versé 5 dollars à l'entreprise chaque semaine, ce qui leur a permis d'acheter un magasin près de la voie ferrée. Les nouveaux membres devaient acheter des parts, qu'ils pouvaient acheter aux membres sortants (s'il y en avait). Grâce à ces moyens simples et à la forte demande de barils parmi les minotiers, l'entreprise a pu se développer et en faire naître d'autres, jusqu'à ce qu'une véritable communauté coopérative se développe, ce qui a maintenu une admirable cohésion malgré le mélange des nationalités – allemande, suédoise, norvégienne, irlandaise, italienne et américaine.

Il est intéressant de citer Albert Shaw, un historien du 19^e siècle, sur les effets salutaires de la coopération entre les tonneliers de Minneapolis :

La coopération a permis de développer chez les hommes une capacité commerciale qu'ils ne savaient pas posséder car ils ne l'avaient

1. John Curl, *For All The People...*, *op. cit.*, p. 91.

2. Les informations contenues dans ce paragraphe proviennent de *ibid.*, p. 96-100, et Steve Leikin, *The Practical Utopians...*, *op. cit.*, chap. 5

jamais testée. La gestion des magasins du point de vue de leur gouvernement encourage la croyance en la démocratie. Un jugement sûr prévaut presque toujours... Les dissensions sont presque inconnues. Les divergences d'opinions ne sont pas rares, mais la volonté de la majorité est acceptée sans contrainte... Les coopérateurs eux-mêmes affirment avec insistance que les effets moraux de leur mouvement coopératif constituent son plus grand succès. Il a incontestablement transformé le caractère de ces artisans. Ils ne sont plus une guilde enivrée et peu recommandable, présente dans les tribunaux de police et qui présente un désavantage pour la communauté. Ils sont devenus une classe de citoyens responsables et respectables...¹

La clé de leur succès économique était bien sûr le soutien institutionnel. Celui-ci est toujours essentiel au succès de tout mouvement d'opposition. Un riche réseau d'institutions se soutenant mutuellement est nécessaire, en matière de finances, de publicité, de travail d'organisation et de recrutement, de « soutien moral », etc. Il est nécessaire de construire une véritable communauté en dehors du courant dominant. Les coopérants de Minneapolis disposaient de communauté, comme en témoigne Shaw :

À Minneapolis, des hommes gagnent leur vie dans un magasin coopératif, paient leur maison par le biais d'une association coopérative de construction et de prêt, achètent leurs courses dans un magasin coopératif et font laver leur linge dans une blanchisserie coopérative. Certains d'entre eux bénéficient des avantages de l'adhésion à une association coopérative de gestion du quartier, obtiennent des livres et des magazines auprès d'un club de lecture coopératif ou d'une association de bibliothèques, etc. Beaucoup d'entre eux appartiennent à des sociétés et à des ordres qui ont pour caractéristique la plus concrète un système d'assurance vie et accident coopératif².

Cependant, l'expérience des coopératives est également éclairante en ce qui concerne les défis qu'elles ont dû relever. Par exemple, elles avaient une relation ambivalente avec le mouvement syndical et les Chevaliers du Travail. D'une part, les Chevaliers leur ont fourni un soutien institutionnel et un leadership. En effet, la principale raison de l'échec de la coopération à Minneapolis après 1887 a été le déclin organisationnel des Chevaliers³. D'autre part, les coopérateurs dirigeaient une entreprise et n'avaient donc pas toujours les mêmes intérêts que les compagnons coopérateurs ou les ouvriers salariés, qui étaient employés

1. Albert Shaw, « Cooperation in the Northwest », dans John R. Commons et col., *History of Labour in the United States*, p. 236, 238

2. Cité dans Steve Leikin, *The Practical Utopians...*, *op. cit.*, p. 129.

3. *Ibid.*, p. 152.

dans des ateliers. Parfois, ils agissaient en solidarité avec ces travailleurs, tandis qu'à d'autres moments, leurs intérêts commerciaux les mettaient en porte-à-faux avec le mouvement ouvrier. En effet, certains coopérateurs embauchaient des compagnons ou des ouvriers dans leurs ateliers et se comportaient avec eux comme des employeurs. Il est arrivé que les Chevaliers expulsent des membres d'une coopérative d'une assemblée locale pour avoir agi de manière trop « distante » vis-à-vis des travailleurs. De tels conflits étaient possibles étant donné la nature ambiguë de la coopérative de travail¹.

Au fur et à mesure de l'expansion des Chevaliers sur le continent – en particulier après 1885, lorsqu'ils ont remporté une grande grève nationale contre la compagnie de chemin de fer de Jay Gould – une éclosion de coopératives a suivi dans sa suite, au moins 334 d'entre elles ont été créées entre 1880 et 1888², dans 35 des 38 États qui composaient les États-Unis à l'époque. Nombre d'entre elles étaient une réponse à la dépression économique de 1883-1885, lorsque les salaires ont été réduits de 15 % en moyenne, ce qui a poussé les travailleurs à chercher d'autres sources de revenus³. Les entreprises qu'ils ont alors créées n'étaient pas des « usines » au sens où nous l'entendons, avec ses connotations de production de masse et d'ouvriers à la chaîne, mais plutôt des ateliers dans lesquels des artisans qualifiés ou des ouvriers semi-qualifiés se géraient eux-mêmes, parfois avec un souci presque obsessionnel des procédures démocratiques. Les procès-verbaux des assemblées générales témoignent de ce souci de démocratie, étant donné l'insistance accordée à la nécessité de disposer de votes formels sur presque toutes les questions imaginables⁴. Les travailleurs ont toujours été très réticents à licencier un collègue, et il semble que cela ne se soit produit que dans les cas les plus exceptionnels.

En effet, à part leur sexisme et leur racisme, les attitudes et le comportement des coopérateurs du Gilded Age⁵ ne semblent pas avoir différé de manière substantielle de ceux des coopérateurs quatre-vingts ou cent ans plus tard, du moins en ce qui concerne les relations sur le lieu de travail lui-même. L'accent était mis de la même façon sur la liberté et la démocratie, sur le respect de la dignité inhérente au travail, et sur la même lutte pour concilier les idéaux coopératifs avec les pressions du marché et l'hostilité des entreprises conventionnelles. Il y avait

1. *Ibid.*, p. 140–151.

2. Voir John Curl, *For All The People...*, *op. cit.*, p. 2.

3. Joseph R. Rayback, *A History of American Labor*, New York, Free Press, 1966, p. 160.

4. Voir Steve Leikin, *The Practical Utopians...*, *op. cit.*, p. 99.

5. NdÉ: Âge d'or, période de prospérité à la fin de la guerre de Sécession.

également un désir progressiste d'organiser les femmes, ou que les femmes s'organisent elles-mêmes : à Chicago, par exemple, les femmes des Knights of Labor ont organisé vingt coopératives dans l'industrie de l'habillement. Quarante femmes ont créé une de ces coopératives après avoir été lock-outées par leur employeur ; elles ont acheté des actions de dix dollars chacune, ont réparti les bénéfices à parts égales entre elles et n'ont travaillé que huit heures par jour¹.

Il y avait cependant des différences majeures entre les deux poussées de coopérativisme dans les années 1880 et 1960, la première faisait partie d'un mouvement ouvrier à large assise, contrairement à la seconde. Ainsi, les coopérateurs qualifiés et semi-qualifiés des années 1870 et 1880 ont explicitement utilisé les coopératives comme un moyen de garantir l'emploi, et ils étaient sans doute plus ambitieux, avec leurs espoirs révolutionnaires dans la communauté coopérative. Leur idéologie, bien sûr, n'était pas celle de la classe moyenne instruite, contre-culturelle et anti-autoritaire des mouvements de jeunesse des années 1960, mais « travailliste », « productiviste », vouée à l'idéal jeffersonien d'une république de travailleurs libres, principalement des artisans et des ouvriers. Certains universitaires ont affirmé que ce fait prouve que les Chevaliers du travail étaient « rétrogrades » plutôt que véritablement révolutionnaires – que l'avenir résidait dans la production de masse, et non dans le travail qualifié ou l'artisanat² – mais cette critique semble en partie erronée. Il est vrai que les Chevaliers étaient hostiles à la mécanisation, tout comme les travailleurs l'ont été à l'époque de l'AFL-CIO, car dans les deux cas, elle menaçait de les mettre au chômage ou d'entraîner une baisse des salaires et de déqualifier le travail. Si cette aversion à la dégradation et à la mécanisation du travail est réactionnaire, qu'il en soit ainsi. Mais elle est aussi source de revendications révolutionnaires telles que la démocratisation des rapports de production, l'organisation coopérative de l'économie, la propriété publique de l'industrie, la destruction de la classe capitaliste et de son outil qu'est l'État, et d'autres espoirs chers à des millions de travailleurs à la fin du 19^e siècle.

En réalité, les Chevaliers du Travail étaient à la fois radicaux et conservateurs. Ils étaient véritablement progressistes dans leurs positions politiques, comme l'abolition du travail des enfants, le soutien à la journée de huit heures, la défense de la propriété publique des chemins de fer,

1. James Green, *Death in the Haymarket*, New York, Pantheon Books, 2006, p. 152.

2. Il va sans dire que c'est une caricature de la position des Chevaliers de dire qu'ils voulaient une économie entièrement composée de petits ateliers artisanaux et de petits producteurs. Au contraire, ils souhaitaient un contrôle public des systèmes de transport et de communication et une administration coopérative des mines et autres installations industrielles massives.

des systèmes d'eau et des services publics, le soutien au mouvement des femmes et au principe «à travail égal, salaire égal», la tentative d'organiser tous les travailleurs en un «grand syndicat», etc. Ils étaient conservateurs dans la mesure où ils exaltaient encore l'éthique de l'artisanat et rejetaient, dans leurs prescriptions pour un futur système économique, la construction d'institutions socialistes à l'échelle nationale, comme le plan proposé par Henry Sharpe lorsqu'il était président du conseil des coopératives des Chevaliers du Travail au milieu des années 1880. Henry Sharpe avait compris que le coopérativisme à grande échelle et à long terme ne pouvait pas fonctionner tant que les coopératives restaient des unités isolées dans une économie de marché. La fragilité des coopératives à l'égard des salaires ne pouvait être surmontée en restant isolé; la concurrence resterait toujours une réalité, tout comme, par conséquent, les pressions à la baisse sur les salaires, la nécessité de se mécaniser et de s'étendre, la soumission au cycle économique, etc. Les Chevaliers du Travail devaient plutôt créer leur propre monde de coopération autosuffisant – «une grande union industrielle, autonome, autosuffisante, autogérée». Nos membres, disait-il,

devraient apprendre à se considérer comme un «peuple» ou, pour ainsi dire, comme une nation, et les secteurs législatif, exécutif, judiciaire, industriel, policier, des assurances, de l'éducation et des organisations caritatives devaient tous être bien définis, correctement dirigés et activement employés. Il est grand temps de trouver des membres dont les aptitudes particulières les inclinent vers l'un ou l'autre des départements, et qui, y trouvant un champ d'activité, développent encore leurs aptitudes et deviennent des spécialistes.

En effet, il prônait un socialisme d'État. Si sa vision était impraticable et discutable sur le plan moral, elle avait au moins une vertu: comme le dit Steven Leikin, il acceptait «les réalités organisationnelles de la nouvelle économie industrielle¹». Il anticipait les structures bureaucratiques élaborées de l'État du 20^e siècle, et n'était pas donc dans ce sens limité «conservateur» ou «réactionnaire». Mais les Chevaliers ont refusé de pousser la coopération jusqu'à ces limites. Ils ne consentaient même pas à des impôts obligatoires, et encore moins à la vision de Sharpe d'une autorité centralisée. Par conséquent, dans la mesure où ils souhaitaient une société coopérative mais ne voulaient pas s'attaquer au capitalisme ni s'engager à construire un réseau d'institutions économiques alternatives, on peut peut-être les qualifier d'irréalistes et de conservateurs. De même, dans la mesure où la bureaucratie, l'étatisme et la production de masse représentaient le «progrès», les Chevaliers,

1. Steve Leikin, *The Practical Utopians...*, *op. cit.*, p. 65 et 60–66.

tout comme les anarchistes et les marxistes de gauche, étaient en effet ambivalents à l'égard du progrès.

Il s'est avéré que Sharpe avait raison. La coopération a succombé aux forces du marché, mais plus encore à la guerre que lui ont livrée les classes du milieu des affaires. En 1887, ces dernières étaient déterminées à détruire les Chevaliers, avec leurs incessants boycotts, leurs grèves (impliquant parfois des centaines de milliers de personnes), leur agitation révolutionnaire et leurs partis ouvriers organisés dans tout le pays. Au cours des deux années qui suivirent la tristement célèbre bombe de Haymarket à Chicago et le Grand soulèvement de 1886¹, au cours de laquelle 200 000 syndicalistes à travers le pays se mirent en grève pendant quatre jours pour la journée de huit heures, mais dans la plupart des cas échouèrent – en partie parce que Terence Powderly, le dirigeant des Chevaliers, qui avait toujours détesté les grèves, refusa d'approuver les mobilisations et découragea les Chevaliers d'y participer – la répression capitaliste s'abattit sur la nation. Joseph Rayback a résumé la situation ainsi :

Les premières entreprises des Chevaliers à ressentir le plein effet de la réaction post-Haymarket ont été leurs entreprises coopératives. La nature même de ces entreprises a en partie joué contre elles. Les entreprises couronnées de succès sont devenues des sociétés par actions, les actionnaires salariés et les directeurs embauchant de la main-d'œuvre comme toute autre unité industrielle. Les coopératives ont été en partie détruites par des gestionnaires inefficaces, des querelles entre actionnaires, le manque de capital et des emprunts imprudents à des taux d'intérêt élevés. L'attitude des concurrents était tout aussi importante. Les chemins de fer retardaient la construction des voies, refusaient de fournir des wagons ou de transporter leurs produits. Les fabricants de machines et les producteurs de matières premières, pressés par les entreprises privées, refusaient de vendre leurs produits aux ateliers des coopératives et paralysaient les opérations. En 1888, plus aucune des coopératives des Chevaliers du travail n'existait².

Ainsi, en 1888, il était devenu évident qu'un mouvement coopératif national ne pouvait pas réussir en Amérique, du moins pas en l'absence d'une offensive soutenue, massive et violente contre le système salarial, bien plus massive et bien organisée que ne l'avait été le mouvement des Chevaliers. Comme l'a dit Henry Sharpe, ce qu'ils faisaient n'était pas

1. NdÉ: 1886 est une année de forts affrontements sociaux. C'est l'année de la création de American Federation of Labor (AFL).

2. Joseph R. Rayback, *A History of American Labor*, op. cit., p. 174.

réaliste : de petits ateliers avec peu de capital et des machines obsolètes à une époque d'industrialisation rapide ; un renforcement institutionnel insuffisant pour pouvoir apporter un soutien financier et matériel aux coopératives ; un asservissement au marché à une époque où les concurrents ne reculaient devant rien pour réprimer toute indépendance des mouvements de la classe ouvrière. Surtout avec la faiblesse du leadership de Terence Powderly et la désertion massive des anciens chevaliers après 1886, qui avaient perdu grève sur grève. Le grand rêve de construire une économie coopérative nationale était effectivement terminé.

Les fermiers prennent la relève

Les agriculteurs du Sud, de l'Ouest et du Midwest, cependant, étaient toutefois en train de construire un mouvement important pour échapper au contrôle des banques et des marchands qui leur fournissaient des marchandises à des prix usuraires ; les coopératives agricoles – vente de marchandises et de machines par des coopératives et commercialisation des produits – ainsi que les magasins coopératifs, étaient le remède à ces conditions de servitude. Bien que le mouvement ne se soit pas consacré à la formation de coopératives de travail, il était, à sa manière, au moins aussi ambitieux que les Chevaliers du Travail l'avaient été. À la fin des années 1880 et au début des années 1890, il a touché les États du sud et de l'ouest comme un feu de brousse, et a même, dans certains endroits, rassemblé les agriculteurs noirs et blancs. Finalement, la Farmers Alliance¹ a décidé qu'elle devait entrer en politique afin de briser le pouvoir des banques ; elle a formé un troisième parti, le People's Party (parti du peuple) en 1892. La grande dépression de 1893 n'a fait que stimuler le mouvement, et il a remporté des postes de gouverneur au Kansas et au Colorado. Mais en 1896, ses dirigeants commettent une terrible erreur stratégique en s'alliant à William Jennings Bryan du parti démocrate dans sa campagne présidentielle. Bryan a perdu les élections et le populisme a perdu son identité indépendante. La Farmers Alliance s'est effondrée et beaucoup de ses associations coopératives ont disparu. Ainsi, une fois de plus, les capitalistes avaient réussi à écraser une menace pour leur pouvoir².

1. NdÉ : mouvement agraire des années 1870 et 1880 qui cherchait à améliorer les conditions économiques des agriculteurs.

2. Voir, Lawrence Goodwyn, *The Populist Moment, A Short History of the Agrarian Revolt in America*, New York, Oxford University Press, 1978 ; John D. Hicks, *The Populist Revolt, A History of the Farmers' Alliance and the People's Party*, Nebraska, University of Nebraska Press, 1961 ; et Charles Postel, *The Populist Vision*, New York, Oxford University Press, 2007.

Cependant, ils n'avaient pas réussi à se débarrasser de toutes les coopératives agricoles, même avec l'aide de la loi «antitrust» Sherman de 1890¹. En fait, les grandes entreprises n'ont pas non plus voulu en combattre plus avant, par exemple les coopératives indépendantes qui coordonnaient l'achat et la vente de produits. Les petits agriculteurs avaient besoin de coopératives pour survivre, que leurs coopératives soient indépendantes ou affiliées à un mouvement comme la Farmers' Alliance ou la Grange. De plus, les coopératives indépendantes n'étaient pas nécessairement opposées au système capitaliste, s'y adaptant assez bien en coopérant pour acheter et vendre, commercialiser et réduire les coûts de production. En 1921, il y avait 7374 coopératives agricoles, la plupart dans des fédérations régionales. Selon le recensement de 1919, plus de 600 000 agriculteurs étaient engagés dans la commercialisation ou l'achat coopératif – et ces chiffres n'incluaient pas les nombreux agriculteurs qui participaient à des coopératives d'assurances, d'irrigation, de téléphone ou d'autres services commerciaux².

Des années 1890 aux années 1920, la coopération s'est surtout développée dans le secteur agricole. En témoigne le nombre d'organisations régionales et nationales consacrées à la coopération dans le domaine de l'agriculture. Il y avait la National Farmers Union, l'American Society of Equity, la Non-Partisan League dans le Dakota du Nord, la Farmer-Labor Exchange, la Farmers' Equity Union, la National Grange, les Farm Bureaus dans tout le pays – ce qui a conduit en 1920 à la formation de l'American Farm Bureau Federation – pour éduquer les agriculteurs aux méthodes commerciales et aux méthodes de la coopération de nombreuses associations régionales telles que le California Fruit Growers Exchange (devenu Sunkist), le California Associated Raisin Growers (aujourd'hui appelé Sunmaid), et l'Association des agriculteurs du Missouri. Dans les années 1920, diverses organisations agricoles communistes ont également vu le jour. Nombre de ces associations bénéficiaient du soutien financier et politique du gouvernement fédéral, des gouvernements des États et des groupes d'entreprises, qui reconnaissaient que le modèle atomisé et compétitif du capitalisme classique était inapproprié pour l'agriculture³. L'adoption de la loi Capper-

1. L'une des innombrables paradoxes de l'histoire est que la loi Sherman a été principalement utilisée non pas contre les grandes entreprises mais contre les syndicats et les coopératives, même si ses principaux partisans étaient des travailleurs, des agriculteurs et des petits entrepreneurs espérant briser le pouvoir des monopoles. Zinn, 260 et Curl, *For All The People*, p. 118, 119.

2. Joseph R. Knapp, *The Rise of American Cooperative Enterprise, 1620-1920*, Danville, Interstate Printers and Publishers, 1969, p. 432.

3. *Ibid.*, chap. 10 et 11.

Volstead en 1922 a été d'une grande importance pour les coopératives de commercialisation, car elle a permis de déterminer qu'elles ne violaient pas l'interdiction de la loi Sherman relative aux comportements anticoncurrentiels des entreprises. Grâce à cette exemption, les coopératives de commercialisation n'avaient plus à se soucier du harcèlement juridique qu'elles avaient subi pendant des années¹.

Le coopérativisme des consommateurs, cependant, sans parler du coopérativisme des travailleurs, n'a pas eu beaucoup de succès au tournant du siècle. En 1896, l'AFL a décidé de soutenir les coopératives de consommateurs, mais elles ne sont pas devenues une priorité du mouvement ouvrier. De nombreux groupes d'immigrants dirigeaient des coopératives dans l'Est et le Midwest, et dans l'Ouest, il y avait plusieurs associations florissantes, comme la Pacific Cooperative League, la Pacific Coast Cooperative Union et la California Rochdale Company; mais à part ces mouvements de l'Ouest et certaines fédérations du Midwest, il y avait peu de coordination ou de communication entre les coopératives². La Cooperative League of America a été fondée en 1916 avec pour mission de coordonner le coopérativisme des consommateurs (bien qu'elle ait fini par étendre ses activités à toutes les coopératives). Elle a rejoint l'Alliance coopérative internationale en 1917, et elle existe aujourd'hui sous le nom de National Cooperative Business Association.

Des années 1890 aux années 1930, les coopératives de travailleurs ont été presque entièrement ignorées par le mouvement ouvrier. Ni l'American Federation of Labor (AFL) ni l'Industrial Workers of the World (IWW) ne s'y intéressaient beaucoup, pas plus que les partis socialiste ou communiste, ni même la Ligue des coopératives. Les militants syndicaux semblent avoir tiré les leçons du sort des coopératives des années 1880. Ce n'est qu'après la Grande Dépression de 1929 et son mouvement d'entraide qu'il y eut une résurgence d'un type de coopérativisme de producteurs, et cette fois le mouvement fut encore plus spontané et décentralisé qu'il ne l'avait été sous les Chevaliers du Travail. Les coopératives de consommateurs, elles aussi, ont alors fait leur retour même si elles n'avaient pas bien réussi dans les années 1920.

Le mouvement coopératif d'entraide, qui a prospéré entre 1931 et 1935 mais qui a duré sous une forme ou une autre jusqu'en 1938, ne s'est pas développé à partir de la production mais du troc. Il impliquait l'échange de biens et de services, les coopérateurs effectuant parfois du travail dans les fermes en échange de repas. Des associations productives,

1. Joseph Knapp, *The Advance of American Cooperative Enterprise, 1920-1945*, Danville, Interstate, 1973, p. 26.

2. John Curl, *For All The People...*, *op. cit.*, p. 140.

vaguement similaires aux coopératives de travailleurs, sont apparues après 1934, orientées autour d'activités telles que la boucherie, la plomberie, la minoterie, l'exploitation forestière et la scierie, la menuiserie, la dentisterie, l'imprimerie, l'extraction de charbon, la réparation de chaussures, etc. Plus d'un demi-million de familles étaient affiliées à 600 organisations d'entraide dans 37 États; environ 250 d'entre elles étaient des associations productives¹. Ces coopératives ont particulièrement prospéré autour de Los Angeles, San Francisco, Seattle, Salt Lake City, Denver et Minneapolis².

Ces coopératives de production se distinguaient des coopératives ouvrières sur au moins un point crucial : elles dépendent fortement du financement et de l'aide du gouvernement avec ses 4730 000 dollars de financement. En 1933, une division consacrée aux coopératives d'entraide a été créée au sein de l'administration fédérale des secours d'urgence pour administrer les subventions et fixer les règles que les coopératives recevant de l'argent devaient suivre. Une règle importante stipulait qu'aucun bien produit par les coopératives ne pouvait être vendu sur le marché. «En effet, une économie solidaire a été créée, qui fonctionne séparément de l'économie de marché ouverte. Ces règles montrent la volonté du gouvernement de permettre au secteur coopératif de fonctionner tant que le marché libre n'est pas perturbé.³» De toute évidence, le gouvernement était à l'aise avec les coopératives dans la mesure où elles avaient une influence stabilisatrice sur la société et offraient un exutoire au mécontentement social.

Les performances économiques des coopératives n'étaient pas tout à fait brillantes, mais elles n'étaient pas non plus minables. Beaucoup comptaient des travailleurs qui avaient la cinquantaine ou plus – des personnes qui avaient des difficultés particulières à trouver un emploi – et étaient donc apparemment moins productifs que l'employé moyen plus jeune d'une entreprise capitaliste. Les coopératives étaient généralement relativement petites et se développaient lentement. Elles constituaient cependant un moyen très rentable pour le gouvernement d'apporter une aide aux chômeurs, car il semble que, si ces coopératives n'avaient pas existé, le gouvernement aurait dépensé beaucoup plus d'argent pour le soutien qu'il aurait dû apporter. (Les familles qui

1. Derek Jones et Donald Schneider, «Self-help production cooperatives, Government-administrated cooperatives during the depression», dans *Worker Cooperatives in America*, p. 57.

2. Voir Joseph Knapp, *The Advance of American Cooperative Enterprise...*, op. cit., p. 289-291. Voir aussi Clark Kerr's, *Productive Self-Help Enterprises of the Unemployed* is the Basic Work on the Self-Help Movement in the Great Depression, thèse, non publiée, 1939.

3. Jones and Schneider, «Self-help production cooperatives», art. cité, p. 59.

avaient droit de l'aide n'en faisaient pas la demande, mais comptaient plutôt sur les revenus de leur coopérative). En outre, les coopératives permettaient une «réhabilitation» sociale aux chômeurs, qui tiraient des «avantages» psychologiques de leur travail car le chômage les plongeait le plus souvent dans le désœuvrement et le découragement. Quoi que l'on pense des motivations du gouvernement pour soutenir les coopératives, et de leurs effets stabilisateurs systémiques, on peut difficilement nier qu'elles ont rempli une fonction précieuse pour les familles concernées.

En fin de compte, la principale leçon des coopératives d'entraide est peut-être que l'aide gouvernementale peut être très utile aux coopérateurs et aux innovateurs sociétaux, mais ils doivent veiller à ne pas en devenir trop dépendants. En effet, elles risquent alors d'être soumises aux caprices des bureaucrates, des décideurs politiques et des politiciens, qui peuvent retirer l'aide législative et financière si le vent politique tourne. En tout cas, le mouvement a perdu une grande partie de son élan après la création de la Works Progress¹ en 1935, qui a fourni des emplois à des millions de personnes et rendant ainsi les coopératives inutiles.

Le gouvernement a également encouragé les coopératives sous l'égide de la Tennessee Valley Authority (TVA), au milieu et à la fin des années 1930. La TVA a été conçue comme une grande expérience de reconstruction sociale. Elle s'est avérée être un succès, en grande partie grâce aux coopératives d'engrais et d'électricité que le gouvernement a contribué à mettre en place. En effet, la TVA a servi d'«incubateur du programme d'électrification rurale promu et financé par le gouvernement fédéral» qui a débuté en 1935, lorsque seulement dix pour cent des fermes du pays étaient électrifiées. Des dizaines de coopératives d'électricité avaient déjà été créées dans le Midwest entre 1914 et 1930, mais ce n'est qu'avec l'Administration de l'électrification rurale (REA) que le problème a été abordé à grande échelle. En décembre 1935, 789 000 exploitations agricoles étaient desservies par des réseaux publics et privés; cinq ans plus tard, en grande partie grâce à la REA, leur nombre s'élevait à 1 871 942. En 1940, plus de la moitié de l'Amérique rurale n'était toujours pas électrifiée, mais dans les décennies suivantes, le travail a été achevé².

La coopération agricole a prospéré au cours des années 1930, toujours grâce aux initiatives du New Deal. En 1933, l'Administration du crédit agricole a mis en place les Banques pour les coopératives, un

1. NdÉ: administration chargée des grands travaux pendant le New Deal.

2. Joseph Knapp, *The Advance of American Cooperative Enterprise...*, op. cit., p. 346, 347, 373.

programme qui a créé une banque centrale et douze banques de district et est «devenu un système de financement des coopératives agricoles contrôlé par ses membres, ainsi que des coopératives de téléphone et d'électricité¹». Pour le reste du siècle, les Banques pour les coopératives se révéleront une ressource inestimable. Dès 1939, son aide financière permettait à la moitié des agriculteurs des États-Unis d'appartenir à des coopératives.

Avec la Seconde Guerre mondiale et la fin du New Deal, et en particulier dans l'Amérique conservatrice de l'après-guerre, la coopération dans tous les domaines, sauf l'agriculture, s'est effondrée. La gauche politique s'attachait à combattre Hitler alors que le centre prenait le contrôle du gouvernement et de nombreux syndicats. Après la guerre, le CIO a été purgé des communistes, ce qui a porté un coup énorme au mouvement ouvrier. Grâce à une législation réactionnaire comme la loi Taft-Hartley, à la violence militaire et policière contre les syndicats, à la politique étrangère impérialiste, aux campagnes de peur dites «maccarthyste», aux campagnes de propagande massives et à d'autres dispositifs de ce type qui ont créé un consensus de centre-droit dans les années 1950, les mouvements syndicaux et coopératifs ont été disloqués. Il s'agissait essentiellement d'une guerre des grandes entreprises et des républicains conservateurs contre l'héritage social et politique du New Deal, une guerre dans laquelle les politiciens centristes et même les démocrates libéraux étaient complices, en grande partie à cause des exigences supposées de la guerre froide².

Néanmoins, tout n'est pas calme sur le front des coopératives de travail. À Washington et en Oregon, un certain nombre de grandes coopératives ont été et sont encore organisées ; il s'agit des coopératives de contreplaqué. Elles deviendront par la suite le groupe de coopératives le plus ancien des États-Unis, avec une durée de vie allant des années 1920 au début des années 2000 (bien qu'elle ait diminué par la suite). La première s'appelait Olympia Veneer et a été créée en 1921 : un prêt bancaire de 25 000 dollars a été obtenu et 125 actions ont été vendues à 1 000 dollars chacune à des bûcherons, des charpentiers et des mécaniciens pour financer la construction. L'entreprise a bien marché et les actions ont été vendues à un prix élevé à des non-membres. Bientôt, les travailleurs propriétaires ont gagné une fois et demie le salaire des employés des entreprises conventionnelles, en raison de leur productivité plus élevée. Au fil du temps, la coopérative a dégénéré en une

1. John Curl, *For All The People...*, op. cit., p. 187.

2. Voir Elizabeth Fones-Wolf, *Selling Free Enterprise, The Business Assault on Labor and Liberalism, 1945-1960*, Urbana, University of Illinois Press, 1994.

sorte de société capitaliste, puisque des employés non-membres ont été embauchés et que des non-ouvriers ont pu acheter des actions.

En 1952, un millier de non-propriétaires étaient employés et l'usine d'origine avait été vendue à une entreprise conventionnelle; en 1954, Olympia a été vendue à la U.S. Plywood Corporation¹.

D'autres coopératives de contreplaqué ont été créées juste avant la Seconde Guerre mondiale, dont 21 entre 1949 et 1956. Au cours de leur existence, la taille de leurs effectifs s'est située entre 60 et 500 de salariés. Dans les années 1940 et 1950, ces coopératives représentaient 20 à 25 % de la capacité de production totale de l'industrie; dans les décennies suivantes, leur part relative a diminué, car beaucoup d'entreprises plus conventionnelles ont été créées et presque aucune nouvelle coopérative. Dans l'ensemble, cependant, elles ont continué à obtenir de très bons résultats, aussi bien ou mieux que leurs concurrents conventionnels, même pendant les périodes de forte baisse de l'industrie. Leur déclin dans les années 1990 ne reflète pas les problèmes de leur organisation coopérative, mais plutôt le déclin général de l'industrie régionale. Des usines conventionnelles ont également succombé².

Pourquoi les coopératives de contreplaqué ont-elles connu un tel succès? L'une des raisons est qu'elles ont été créées pendant la période de croissance d'une nouvelle industrie importante³. Les origines culturelles des coopérateurs ont certainement joué un rôle également: les peuples scandinaves – qui se sont installés dans le nord-ouest du Pacifique – ont traditionnellement cherché des solutions coopératives aux problèmes. En outre, la région avait déjà une grande expérience des coopératives de consommateurs et de producteurs. Ces deux dernières raisons soulignent l'importance d'une «mémoire collective», d'une mémoire culturelle, pour la résilience d'une culture oppositionnelle⁴. Les exemples sont légion: les Chevaliers du travail défendaient une éthique artisanale, préindustrielle, jeffersonnienne-républicaine; les anarchistes ouvriers italiens des communautés urbaines du nord-est au début du 20^e siècle avaient récemment émigré des zones rurales d'Italie avec de riches traditions communautaires qu'ils ont transmises au Nouveau Monde, et qui ont servi de base à une opposition radicale au capitalisme

1. Gregory K. Dow, *Governing the Firm: Workers' Control in Theory and Practice*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, p. 50 et suiv.

2. *Ibid.*

3. Christopher E. Gunn, *Workers' Self-Management in the United States*, New York, Cornell University Press, 1984, p. 104.

4. T. J. Jackson Lears, «Power, culture, and memory», dans Leon Fink, (éd.), *Search of the Working Class, Essays in American Labor History and Political Culture*, Chicago, University of Illinois Press, 1994, p. 117.

industriel¹ ; dans les années 1960, la Student Nonviolent Coordinating Committee² a réussi à organiser un mouvement des droits civils dans le Sud parce qu'elle a puisé dans les traditions locales de démocratie participative, de religion, d'autonomisation par la musique et les coutumes, et de respect mutuel et de dialogue dans les petites villes³. Même dans les années 1990, les Mayas de Caroline du Nord qui avaient récemment émigré du Guatemala ont mené une longue bataille contre leur employeur Case Farms, nourris et encouragés par leurs souvenirs collectifs de communauté rurale, de mutualisme, de coopération agricole et d'immersion dans l'Église catholique⁴. Tous ces dissidents tiraient leur force du « radicalisme de la tradition » qui entrainait en conflit avec la société industrielle⁵.

Ce fait semble constituer une conséquence décourageante en ce qui concerne la viabilité des luttes contemporaines et futures contre le capitalisme, à savoir qu'elles ne seront pas très « résistantes » parce que, dans de nombreuses régions du monde, il n'est plus possible de les ancrer dans la « tradition », la « mémoire collective », les « précipités de l'expérience historique passée⁶ ». Ces précipités, après tout, ont été largement effacés par le capitalisme tardif. Cependant, je pense que cette conclusion n'est pas justifiée. Je considère qu'une bonne façon de conceptualiser les mouvements radicaux consiste à les diviser en deux catégories : ceux qui sont issus en grande partie du « radicalisme de la tradition » et ceux qui ne se nourrissent pas de l'expérience historique passée mais qui sont issus du capitalisme mature lui-même. Ces deux catégories ne sont bien sûr que des idéaux-types, et les mouvements sociaux réels ne relèvent pas toujours clairement de l'une ou l'autre. [...]

La grande vague de coopératives qui suivit après les années 1930 est l'antithèse même de ce que représentaient les coopératives de contreplaqué. Je fais référence aux mouvements des années 1960 et 1970. L'éternelle question qui se pose est la suivante : qu'est-ce qui a provoqué ces mouvements ? À première vue, ils semblent être apparus de nulle part. Ce n'est pas vrai, bien sûr ; les grondements des années 1950 et avant, les ont anticipés. Dans le Sud, les militants noirs des

1. Voir Paul Avrich, *Sacco and Vanzetti, The Anarchist Background*, Princeton, Princeton University Press, 1991.

2. NdÉ : organisation afro-américaine du mouvement des droits civique.

3. Charles M. Payne, *I've Got the Light of Freedom*, Los Angeles, University of California Press, 2007.

4. Leon Fink, *The Maya of Morganton, Work and Community in the Nuevo New South*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2003.

5. Craig Calhoun, « The radicalism of tradition », *American Journal of Sociology*, vol. 88, n° 5, 1983, p. 886-914.

6. Lears, « Power, culture, and memory », p. 117.

années 1940 et 1950 établissaient des liens entre eux, testaient les limites de la répression, inscrivait les électeurs (les inscriptions sur les listes électorales ont quadruplé, octuplé, décuplé même au début des années 1950)¹; la National Association for the Advancement of Colored People, NAACP, est devenue de plus en plus active avant et après l'affaire Brown contre Board of Education [qui déclare la ségrégation raciale inconstitutionnelle dans les écoles publiques], et le nombre de ses membres a augmenté. Les conflits entre Blancs et Noirs se sont intensifiés à mesure que ces derniers gagnaient en confiance collective. À la même époque, les centres urbains du Nord incubaient la contre-culture, notamment Greenwich Village et San Francisco, où des artistes, des étudiants, des intellectuels et des dissidents de toutes sortes se réunissaient en communautés libres. À la fin des années 1950 et au début des années 1960, ces mouvements ont atteint une masse critique et ont explosé à l'échelle nationale.

En fin de compte, l'explication de ce qui se passait résidait principalement dans l'avancée des forces productives et leur rupture des chaînes de certains rapports de production conservateurs. Dans le Sud, par exemple, les tracteurs sont apparus pendant la Première Guerre mondiale; plus tard, les cultivateurs ont pu défricher leurs terres à moindre coût que lorsqu'ils employaient des ouvriers agricoles; la récolte de coton est entrée en service dans les années 1940, et accomplissait le travail de quarante cueilleurs de coton. En bref, la production de coton se mécanisait. Dans le même temps, «la concurrence des matières synthétiques et du coton étranger bon marché a fait du coton une culture de moindre valeur». Les plantations avaient besoin de moins en moins de travailleurs, et donc le besoin économique de contrôler les Noirs était moindre, qui s'effectuait «soit par le quasi-péonage avec le métayage, soit par la violence». Des millions d'entre eux ont migré vers les villes du Nord, tandis que les autres ont eu tendance à s'affirmer socialement, notamment parce que l'essor de la radio et de la télévision, ainsi que la mobilisation de masse pour la Seconde Guerre mondiale, avaient réduit leur isolement du reste du monde, encourageant l'activisme en faveur de la liberté et de l'égalité. Les villes du Nord sont devenues plus peuplées et plus diverses, ce qui a favorisé la créativité et la dissidence, tandis que les villes du Sud devenaient plus ouvertement en proie aux conflits².

1. Charles Payne, *I've Got the Light of Freedom: The Organizing Tradition and the Mississippi Freedom Struggle*, Berkeley, University of California Press, p. 25-26.

2. *Ibid.*, p. 17, 19. Voir aussi Frances Fox Piven et Richard Cloward, *Regulating the Poor, The Functions of Public Welfare*, New York, Vintage Books, 1971, chap. 7.

Les mouvements qui sont alors nés, y compris les mouvements des droits civils, anti-guerre, des femmes, des étudiants, de l'environnement et antinucléaire, ont traduit leur souci de la liberté et de la démocratie dans des arrangements organisationnels qui tournaient autour du «collectif». Au sens large, un collectif n'est qu'un petit groupe qui incarne une démocratie participative; c'est une forme qui peut être adaptée à de nombreux usages, dans l'éducation et la garde d'enfants ou dans l'art ou le droit.

Cet esprit était presque omniprésent dans les années 1960 : Les Freedom Schools, les comités de direction informels, les collectifs juridiques, les communautés, les journaux clandestins, les logements coopératifs, les «conspirations alimentaires», les cliniques médicales gratuites à Chicago et Oakland administrées par les Black Panthers, les Liberation Schools de ces derniers, les programmes de petits-déjeuners et de vêtements gratuits, les magasins gratuits à San Francisco, les groupes de musique et d'art, les «universités libres» offrant des cours peu orthodoxes, etc. Et il y avait des centaines de collectifs de travailleurs, et encore plus de coopératives de consommateurs.

John Curl résume l'évolution des collectifs de travailleurs des années 1960 :

Les premières entreprises collectives étaient pour la plupart liées à des moyens de communication radicaux : presse, librairies et cinéma. Cela reflétait un mouvement explicitement politique dont elles sont issues. Elles ont été suivies par des coopératives liées à l'alimentation à la fin des années 1960, et par des collectifs et coopératives artisanaux/industriels à partir de 1970 environ, tant dans les zones urbaines que rurales. Ces dernières se distinguaient des coopératives industrielles et des magasins coopératifs américains antérieurs principalement par le fait qu'elles choisissaient le contrôle des travailleurs par le biais du système de prise de décision collective par consensus, plutôt que le système de gestion à la majorité qui a prédominé depuis le début du 19^e siècle¹.

Je ne peux pas parler des années 1960 et 1970 en détail ici. Une grande partie de l'histoire est de notoriété publique ou est facilement accessible. L'essor et la chute partielle des coopératives alimentaires en est une illustration, qui mérite peut-être d'être étudiée : «De toutes les organisations contre-culturelles, elles sont devenues les plus interconnectées, les plus développées idéologiquement et... ont eu les effets les plus profonds².» Entre 5 000 et 10 000 d'entre elles ont été organisées

1. John Curl, *For All The People...*, op. cit., p. 209-210.

2. *Ibid.*, p. 212.

à la fin des années 1960 et 1970. Elles réalisaient un chiffre d'affaires d'environ 500 millions de dollars¹. Certaines étaient contrôlées uniquement par leurs travailleurs, d'autres par leurs salariés et leurs membres-clients. Beaucoup ont commencé sur les campus universitaires, mais se sont répandus dans les quartiers ouvriers et de classe moyenne lorsque les prix des denrées alimentaires ont grimpé en flèche dans les années 1970, augmentant de près de 50 % entre 1972 et 1976. L'objectif des coopératives était, premièrement, de fournir une alimentation plus saine et moins chère à leurs communautés, et deuxièmement, de créer une alternative radicale au système dominant. Le mouvement a développé des douzaines d'entrepôts coopératifs dans tout le pays pour aider à approvisionner les magasins, car la plupart des coopératives ne pouvaient pas acheter en quantité suffisante pour que les grossistes puissent faire des affaires avec elles. Les collectifs de camionnage ont contribué à relier le système de grossistes alternatifs, les coopératives et les fédérations régionales sur les deux côtes et dans le Midwest.

Quand on considère les forces qui s'opposaient à elles, il est remarquable de voir tout ce que les coopératives ont accompli. Comme toujours, le principal obstacle était le manque d'argent. Parfois, les organisateurs devaient frapper aux portes de leur communauté pour collecter des fonds avant de créer un magasin, ou organiser des événements comme des soirées de danse. Lorsque la coopérative démarrait, elle vendait souvent certains aliments (pas tous) à un prix plus bas que les supermarchés parce que ses membres n'étaient pas soucieux de faire des bénéfices et que leur entreprise avait peu de frais généraux. Certains clients étaient recrutés pour du travail bénévole, mais surtout, les salariés se payaient eux-mêmes des salaires très bas. Sans cette « auto-exploitation » extrême, la plupart des coopératives n'auraient pas pu durer longtemps ou offrir de la nourriture à des prix aussi bas.

Le mouvement des coopératives alimentaires, pour autant qu'on puisse l'appeler un mouvement, a décliné à la fin des années 1970. Les coopératives ne pouvaient pas concurrencer les supermarchés d'entreprise pour la vente d'aliments transformés ou de viande, ou la vente d'un volume aussi important de produits. Elles sont devenues des magasins spécialisés que les clients fréquentaient pour acheter des aliments naturels et sains avant de passer au supermarché local pour acheter tout le reste. Les coopérateurs ont découvert que pour rester en activité, ils devaient se développer, ce qui impliquait de compromettre leurs principes et conduisait à d'âpres combats idéologiques. Même

1. Daniel Zwerdling, «The uncertain revival of food cooperatives», p. 90. Les informations suivantes proviennent de Zwerdling et de John Curl, *For All The People...*, op. cit., p. 212-218.

s'ils parvenaient à se développer, ce qui n'était généralement pas le cas, ils étaient souvent trop petits pour rester financièrement viables longtemps, et avec leurs faibles salaires, les travailleurs «s'épuisaient» au bout de quelques années. Il y avait également un manque chronique d'expérience en affaires. Les problèmes financiers n'étaient parfois pris au sérieux que lorsqu'il était trop tard. Certains de ces échecs auraient pu être atténués si davantage de réseaux solidaires de coopération avaient été établis dans tout le pays, mais les participants au mouvement avaient trop d'idéologies et d'objectifs différents pour travailler ensemble de manière durable. Certains avaient des programmes politiques, d'autres ne voulaient que gérer un magasin. «Les coopératives de Minneapolis, a déclaré un participant, sont très isolationnistes.» C'était vrai presque partout.

En étudiant les mouvements de la Nouvelle Gauche dans les années 1960 et 1970, on peut tirer plusieurs conclusions. La plupart de ces mouvements semblent s'être trompés de la même manière, pour des raisons similaires. La violence et la répression de l'État ont été déterminantes dans certains cas, notamment en ce qui concerne des mouvements, comme le Black Power, qui ont explicitement contesté la structure de classe. Le sectarisme idéologique était contre-productif. Les âpres luttes intestines entre factions qui ont éclaté à la fin des années 1960 et au début des années 1970 ont épuisé toutes les énergies pour la mise en réseau et de la coordination de la dissidence. Souvent, les participants n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur leurs objectifs globaux, ni même sur leurs objectifs immédiats. Plus important encore, les mouvements qui ont tenté de créer des institutions alternatives telles que les coopératives et les communautés ont souffert d'un manque inévitable de capitaux; en fin de compte, les organisations qui ont survécu, que ce soit dans les médias – comme le Village Voice et Rolling Stone – ou dans l'industrie alimentaire, ont dû suivre les règles du système dominant. L'idéalisme et l'inexpérience ont cédé le pas au pragmatisme et au sens des affaires.

Plus profondément, le défaut fatal de la Nouvelle Gauche est qu'elle n'a pas cherché à changer le mode de production dominant de manière complète et compétente. On ne peut pas avoir une véritable «révolution sociale» sans transformer radicalement la structure de classe, qui est le fondement des structures institutionnelles de la société en général. Les mouvements des années 1960, dans l'ensemble, se sont concentrés sur la culture et la politique tout en négligeant l'économie, ce qui a hypothéqué leurs objectifs à long terme. Ils étaient plus intéressés par des choses «sexy» comme la culture, l'idéologie et la politique que par le

travail acharné, le travail sur plusieurs décennies, de construction d'une nouvelle économie. Néanmoins, l'absence dans les années 1960 d'une alliance entre le mouvement ouvrier et la Nouvelle Gauche – en fait, leur hostilité mutuelle pure et simple¹ – suggère la nature «superstructurelle» de cette dernière, comme elle montre bien le niveau d'ossification bureaucratique et le conservatisme de la première sous George Meany² de la vieille garde syndicale.

Le sort de la Nouvelle Gauche montre que la voie vers une nouvelle société ne passe pas par une idéologisation sectaire. Elle est le fruit d'une évolution économique prolongée, de la coordination de luttes économiques et politiques soutenues, de la lente accumulation de ressources financières et humaines – rien d'aussi culturellement figé et impatient que les mouvements des années 1960. Ces mouvements étaient le produit non pas de la disparition imminente ou de la nature décrépite du capitalisme, comme beaucoup l'espéraient, mais des transformations dans les relations de production et des technologies (plus manifeste dans le Sud), des mouvements de population, du complexe politique fédéral, étatique et locale en matière de logement et de fiscalité qui ont favorisé la «fuite des Blancs» vers les banlieues et laissé les centres-villes pourrir³, de la diffusion des médias qui ont relié des régions éloignées à un degré sans précédent, de l'élévation du problème de la pauvreté dans la conscience nationale, de la guerre impopulaire menée par les États-Unis au Vietnam et bien d'autres circonstances.

Pendant tout ce temps, les coopératives traditionnelles progressaient tranquillement. Les coopératives de crédit, par exemple, qui avaient reçu des bases légales dans les premières décennies du siècle, se sont répandues après la Seconde Guerre mondiale. En 1969, il y avait près de 24 000 coopératives de crédit, et une décennie plus tard, elles comptaient 43 millions de membres. Les coopératives de logement, qui datent du début du siècle, se sont développées dans les villes au cours des années 1960, beaucoup d'entre elles étant partiellement financées par le ministère du logement et du développement urbain. Les coopératives agricoles (de commercialisation, d'achat et de vente, etc.) ont continué à prospérer et à se fondre dans des unités de plus en plus grandes, alors même que le nombre d'agriculteurs diminuait. En 1955, il y avait

1. Voir Nelson Lichtenstein, *State of the Union, A Century of American Labor*, Princeton, Princeton University Press, 2002, chap. 4 et 5.

2. NdÉ : président de l'AFL, puis de l'AFL-CIO de 1952 à 1979.

3. Voir, par exemple, Robert O. Self, *American Babylon, Race and the Struggle for Postwar Oakland*, Princeton, Princeton University Press, 2003 ; et William Tabb and Larry Sawers (éd.), *Marxism and the Metropolis, New Perspectives in Urban Political Economy*, New York, Oxford University Press, 1984.

8 100 coopératives agricoles avec 7,6 millions de membres; en 1979, il y avait 7 500 coopératives avec moins de six millions de membres. La plupart des habitants des zones rurales n'étaient plus des agriculteurs indépendants mais des salariés de l'agroalimentaire, appartenant au prolétariat rural. Quant aux coopératives de travail, John Curl estime que le nombre de leurs membres aux États-Unis a atteint son maximum en 1979 avec environ 17 000 personnes. Il y avait 750 à 1 000 petites coopératives et un certain nombre plus grandes, dont 18 coopératives de contreplaqué et une coopérative de reboisement appelée Hoedads avec 300 membres¹.

Les années Reagan n'ont pas été favorables aux coopératives, car elles furent hostiles à l'ensemble du mouvement ouvrier et, en fait, aux personnes opprimées partout dans le monde. Ce fut une décennie terrible, une décennie d'attaques néolibérales contre la population mondiale. Toujours sous l'influence des traditions conservatrices meanyites [du nom de George Meany], le mouvement ouvrier américain est resté ambivalent vis-à-vis des rachats d'entreprises par les salariés, les ESOP² et les coopératives, s'opposant à l'effacement de la ligne de démarcation entre les salariés et les directions d'entreprise. Depuis que l'AFL a privilégié la négociation collective et rejeté les coopératives de travail à la fin du 19^e siècle, cette ligne de conduite a été la norme. Elle a commencé à changer à la fin des années 1970, lorsque les responsables syndicaux et les communautés locales ont expérimenté les rachats d'entreprises par les salariés comme moyen d'empêcher les fermetures d'usines et de sauver des emplois³. Mais dans la plupart des cas, les relations traditionnelles de confrontation entre les travailleurs et les patrons sont restées inchangées malgré des exemples d'actionnariat salarié majoritaire, ou de rachats d'entreprises qui n'ont de toute façon pas pu empêcher la faillite d'usines. Les plans d'actionnariat sont devenus de plus en plus populaires depuis les années 1980, mais ils n'ont généralement pas grand-chose en commun avec les coopératives de travail, car les salariés ne contrôlent généralement pas l'entreprise même s'ils en possèdent la majeure partie des actions. On peut dire qu'ils sont plus utiles à la direction qu'aux travailleurs, car ils permettent de lever des capitaux et poussent les salariés à participer au succès de l'entreprise

1. John Curl, *For All The People...*, op. cit., p. 235–241.

2. NdÉ: plan d'actionnariat par les salariés.

3. Le cas le plus célèbre est celui de la fermeture de l'aciérie en 1977 à Youngstown, Ohio, qui a conduit à la tentative, qui a échouée ou été déjouée des employés d'acheter l'usine et de la transformer en coopérative de travailleurs. Voir Staughton Lynd, *Fight Against Shutdowns, Youngstown's Steel Mill Closings*, San Pedro, Singlejack Press, 1982.

(ce qui est censé les motiver à être productifs)¹. Gar Alperovitz a peut-être raison, cependant, de dire qu'à long terme, les plans d'actionnariat salarié ont un grand potentiel de transformation, car les salariés exigent un contrôle accru sur les entreprises qu'ils possèdent².

Comme le montre clairement le chapitre suivant, cette renaissance n'est pas le fruit du hasard ou de l'inexplicable. Quarante ans d'attaques néolibérales sauvages contre les droits des travailleurs ont décimé la société civile et discrédité les approches conventionnelles de lutte contre le pouvoir capitaliste. Le vieux paradigme du syndicalisme bureaucratique des entreprises, l'accent étroit mis sur les salaires et la négociation collective, et la réticence à lutter pour des questions plus larges de justice sociale ont échoué de manière catastrophique. De nouvelles stratégies sont désespérément nécessaires et ont commencé à être appliquées, même par d'anciens bastions du conservatisme tels que l'AFL-CIO. Les syndicats qui suivaient auparavant la devise «Nous nous débrouillerons nous-mêmes» s'allient maintenant avec des groupes de femmes, des organisations d'immigrants, des groupes environnementaux et des groupes communautaires de toutes sortes pour lutter en faveur d'objectifs mutuellement bénéfiques comme la protection de l'environnement, les droits des immigrants, un salaire minimum plus élevé et une meilleure éducation publique³. La stratégie innovante du «syndicalisme minoritaire» se répand : plutôt que d'organiser une majorité de travailleurs dans une entreprise et de tenir ensuite un vote pour la reconnaissance du syndicat, une minorité de travailleurs dans plusieurs entreprises s'est organisée pour s'engager dans des actions militantes et publiques qui mettent en valeur les revendications, galvanisent l'action politique et, espérons-le, forcent les employeurs à faire des concessions tout en attirant davantage de travailleurs vers le syndicalisme⁴. Les récentes grèves chez Walmart, dans l'industrie de la restauration rapide, et pour un salaire minimum fédéral de 15 dollars ont suivi ce modèle. Les syndicats progressistes franchissent les frontières nationales pour créer des alliances transnationales, une nécessité longtemps différée en cette ère de mondialisation. [...]

1. William Foote Whyte et col., *Worker Participation and Ownership, Cooperative Strategies for Strengthening Local Economies*, Ithaca, ILR Press, 1983, chap. 5.

2. Gar Alperovitz, *America Beyond Capitalism*, p. 81-89. Plus de 3 000 entreprises ESOP sont détenues majoritairement par des travailleurs, et 40 à 50 % d'entre elles ont donné le droit de vote aux employés.

3. Steven Greenhouse, «AFL-CIO has plan to add millions of nonunion members», *The New York Times*, 6 septembre 2013.

4. Josh Eidelson, «Walmart workers model, Minority unionism», *The Nation*, 11 décembre 2012.

[En 2014] l'United Steelworker (USW)¹ avec le Service Employees International Union (SEIU)² et d'autres syndicats, sont impliqués dans un certain nombre d'initiatives de coopération. Par exemple, ils ont contribué au lancement de la Pittsburgh Clean and Green Laundry Cooperative, une nouvelle blanchisserie industrielle qui emploiera une centaine de personnes. «Dans le cadre de ce modèle de coopérative syndicale, écrit Amy Dean, les employés de la blanchisserie pourront adhérer au syndicat de leur choix, et les emplois offerts à l'usine leur procureront un salaire décent, des avantages sociaux et une convention collective. En tant que travailleurs propriétaires, les employés gagnent également en équité dans l'entreprise³». La Steel Valley Authority (SVA) de Pennsylvanie, qui a fait partie intégrante du projet, décrit ses ambitions comme suit :

Nous avons l'intention de créer des initiatives d'actionnariat des travailleurs dans toute la région de Pittsburgh et d'examiner le potentiel d'expansion de cette initiative à l'échelle de l'État et de la région et, avec le temps, d'explorer les possibilités de reproduction à l'échelle nationale. Pour ce faire, la SVA étudie la possibilité de mettre en place un centre spécialisé qui fournit une assistance technique, un fonds de prêts renouvelables qui fournit des capitaux de démarrage aux nouvelles entreprises coopératives, et un programme de formation qui offre une formation spécialisée pour les dirigeants d'entreprises...⁴

Toutes ces idées proviennent en partie de Mondragon, qui collabore avec la SVA.

Un autre exemple de l'activisme du syndicat des métallos est son soutien à la Cincinnati Union Cooperative Initiative, qui développe une coopérative de fabrication ferroviaire, une coopérative pour la rénovation des bâtiments en vue d'une meilleure efficacité énergétique, et un «centre alimentaire» appelé Our Harvest qui permet aux institutions d'«acheter des produits cultivés, récoltés et emballés par les travailleurs propriétaires». Our Harvest, qui est en partenariat avec le syndicat United Food and Commercial Workers, est déjà opérationnel : les aliments sont cultivés dans une ferme de 30 acres dans un quartier urbain, bien que des plans soient en cours pour mettre en place une production sur mille acres⁵.

1. NdÉ : syndicat de la métallurgie.

2. NdÉ : syndicat international des employés de service.

3. Amy Dean, «Why unions are going into the co-op business», *Yes! Magazine*, 5 mars 2013.

4. Steel Valley Authority, «Pittsburgh Clean and Green Project».

5. Amy Dean, «Why unions are going into the co-op business», art. cité.

Comme le fait remarquer Rob Witherell du syndicat des métallos, des projets syndicaux de ce type se développent dans tout le pays, de Seattle à New York. Ce qui constitue une heureuse indication que le mouvement syndical américain, à l'instar de celui de l'Amérique latine, du Canada et de l'Europe, commence enfin à prendre au sérieux l'énorme potentiel des coopératives en tant que dispositifs de sauvegarde de l'emploi et moyens de pousser la société dans une direction progressiste. En fait, depuis les années 1880, les principaux syndicats américains n'ont jamais été aussi activement impliqués dans le coopérativisme de travail ou dans ce que l'on a appelé le «syndicalisme de justice sociale» (ou «syndicalisme de mouvement social»)¹. [...]

Source

Chris Wright, «Worker cooperatives in american history», dans *Worker Cooperatives and Revolution: History and Possibilities in the United States*, Bradenton, BookLocker.com, 2014.

New York, une coopérative de conducteurs veut démolir le modèle d'exploitation d'Uber

Hamilton Nolan

Ken Lewis a grandi sur l'île de Grenade, et a été témoin des suites de la révolution de 1979. «Je me souviens du pouvoir des coopératives, des gens qui obtenaient des terres, qui transformaient des lieux stériles en lieux productifs», dit-il. Cette image est restée gravée dans sa mémoire après qu'il ait déménagé à New York pour ses études supérieures et qu'il ait commencé à conduire un taxi en plus de ses études. Aujourd'hui, plusieurs décennies plus tard, Lewis a enfin l'occasion de mettre en pratique le pouvoir des coopératives, au service des chauffeurs avec lesquels il a travaillé si longtemps.

Il est l'un des trois cofondateurs de The Drivers Cooperative (TDC), qui vise à réaliser un rêve de longue date des New-Yorkais pressés et socialement responsables: une application de covoiturage qui vous fasse sentir bien. Lorsqu'elle sera lancée au public au début de l'année prochaine, TDC deviendra la première coopérative de covoiturage de la ville de New York appartenant à des travailleurs, une plate-forme

1. Pour plus d'exemples sur le rapprochement entre coopératives et syndicats, voir Dan Bell, «Worker-owners and unions, Why can't we just get along?», 2006.

détenue par les conducteurs eux-mêmes, plutôt que par de gros investisseurs. L'idée effrontée de ses fondateurs est que TDC peut en fait obtenir un avantage concurrentiel sur Uber et Lyft en supprimant les pratiques les plus scandaleuses de ce duopole dominant. «La façon dont le modèle [Uber] est organisé est extractive. Il prend de l'argent et ne rend pas grand-chose. Imaginez une entreprise qui ne produit pas de bénéfiques, mais qui crée des milliardaires», explique M. Lewis. «Cet argent vient des conducteurs.»

Erik Forman, un militant syndical et organisateur chevronné, a appris à connaître le côté sombre de ce modèle d'extraction lorsqu'il travaillait comme membre du personnel de l'Independent Drivers Guild, un groupe affilié à un syndicat qui organise des conducteurs de covoiturage à New York. Les entreprises qui opèrent dans ce secteur font régulièrement peser une grande partie du risque d'emploi sur les chauffeurs en les classant comme «entrepreneurs indépendants» plutôt que comme des employés. Ces sociétés répercutent également les coûts liés à l'emploi sur les travailleurs, les obligeant à payer leur propre voiture et son entretien (sans parler de choses comme les prestations de santé). Au lieu d'être payés pour travailler, en d'autres termes, le voiturage via des applications fait que les personnes paient pour travailler. Lorsqu'Uber a été lancé à New York en 2011, il s'agissait d'une alternative attrayante pour de nombreuses personnes qui avaient été chauffeurs de taxi auparavant, avec un salaire décent et peu de réglementations. Mais dans les années qui ont suivi, Uber a réduit les taux de rémunération alors que le nombre de chauffeurs augmentait, laissant beaucoup de ceux qui avaient contracté des emprunts pour acheter des voitures pour leur travail seuls face à leurs dettes.

Forman, qui a connu d'âpres batailles syndicales avec les grandes entreprises, a compris que pour le même effort, les travailleurs pourraient probablement créer leur propre entreprise ce qui l'a conduit à aider à fonder la coopérative de voiturage. «L'industrie semble avoir besoin d'un changement de système basé sur la propriété des travailleurs, dit-il. [TDC] n'est pas une autre entreprise qui essaie de soutirer de l'argent aux conducteurs. C'est tout le contraire.»

En fait, le refus de l'exploitation est aussi un avantage financier de The Drivers Cooperative. D'une part, les milliards de dollars qu'Uber a dépensés pour commercialiser le concept du voiturage signifient que TDC n'a guère besoin de gros budgets publicitaires. Leur plan est de se développer en construisant un réseau de conducteurs, en utilisant la presse et le bouche-à-oreille. Et alors qu'Uber et Lyft prennent environ un quart de l'argent de chaque voyage (dont une partie pour payer

tout ce marketing), la coopérative prévoit de ne prendre que 15 %. En assurant le pouvoir d'achat de tous les membres, ils espèrent réduire les dépenses sur des coûts comme l'essence et l'assurance – dépenses que les chauffeurs d'Uber and Lyft doivent gérer seuls. Ils prévoient que tout cela devrait se traduire par 8 à 10 % de revenus supplémentaires pour les conducteurs à chaque trajet, tout en étant capable de battre leurs concurrents sur le plan des prix. Et s'il reste des bénéfices à la coopérative à la fin de l'année, ils seront versés aux chauffeurs sous forme de dividendes.

Personne ne comprend mieux le contraste fondamental avec le modèle commercial d'Uber que la troisième cofondatrice de la coopérative, Alissa Orlando – qui travaillait pour Uber. Son passage à la tête des opérations d'Uber en Afrique de l'Est l'a laissée désillusionnée par le contrôle prédateur de l'entreprise sur ses conducteurs, incarné par la façon dont elle réduisait unilatéralement les revenus, désactivait complètement l'application des conducteurs ou leur accordait des prêts automobiles insoutenables, tout en prétendant qu'ils travaillaient ensemble. «Uber a appelé les conducteurs “partenaires” dans la mesure où cela l'aidait à maintenir un statut réglementaire favorable, dit Orlando, mais ils n'ont jamais été des partenaires.»

Elle utilise maintenant son expérience dans le domaine du capital-risque et des entreprises basées sur des plates-formes pour le compte de TDC, un travail plus gratifiant qui lui permet de mieux dormir la nuit. Elle a rencontré des chauffeurs de la ville de New York pour les recruter dans la coopérative, et a entendu d'innombrables histoires sur les choix impossibles que les chauffeurs sont obligés de faire. Une conductrice a raconté qu'une demi-douzaine de passagers monte dans sa voiture sans masque chaque semaine, mais que si elle s'y oppose, ils lui donnent une mauvaise note. «Elle doit faire le choix entre s'assurer qu'elle est en sécurité, et la menace potentielle d'une désactivation [de son application]» explique Orlando.

Mohammad Hossen, un chauffeur de voiturage qui siège au conseil consultatif de la coopérative, affirme que la pandémie a accéléré l'urgence du nouveau projet. Ses revenus provenant de la conduite ont chuté des deux tiers, pour atteindre seulement 100 dollars par jour, et les coûts de désinfectant et d'autres mesures de sécurité – payés de sa poche – ont augmenté. Cette situation difficile lui a permis de recruter d'autres chauffeurs pour la coopérative, qui attendent pendant des heures à l'aéroport pour obtenir une course. «Au bout du compte, vous n'avez ni vie, ni sécurité, ni avenir, conclut Hossen, nous nous en rendons compte, et nous souffrons.»

Cette situation pourrait changer lorsque les conducteurs seront propriétaires de leur propre entreprise. La coopérative des chauffeurs démarre ce mois-ci un projet pilote de transport de travailleurs pour la Cooperative Home Care Associates¹, basée dans le Bronx, un exemple de coopération entre coopératives. Les fondateurs espèrent recruter à terme plusieurs milliers de chauffeurs dans la ville, et affirment que le recrutement se passe bien. Ils ont l'intention de lancer leur propre application et d'ouvrir leurs portes au cours du premier trimestre 2021. Leur objectif final, disent-ils, est d'atteindre 10 % du marché du voiturage de la ville de New York, qui représente un chiffre d'affaires de 5 milliards de dollars, et de s'étendre à d'autres villes. Pour l'instant, cependant, ils se contenteront de concrétiser une bonne idée à New York.

10 décembre 2020

Source

Article publié sur le site de *In These Times*, <https://inthesetimes.com/article/new-york-city-drivers-cooperative-uber-lyft>.

Les chauffeurs de bus de la Silicon Valley instaurent la gratuité dans les transports

Richard Marcantonio

En raison de l'augmentation des cas de Covid, les chauffeurs de bus de Santa Clara, en Californie, exigeaient depuis longtemps de reprendre l'embarquement des passagers par la porte arrière, ce qui permettait réduire le risque d'infection. Cependant, la direction de la Valley Transportation Authority (VTA) refusait, allant même jusqu'à reprocher aux travailleurs d'être malades. Mais la pression s'est accrue de la part de la direction de la section syndicale locale 265 de l'ATU (Transit), ainsi que des groupes d'usagers et des groupes communautaires.

Mais ce sont les chauffeurs de bus de base qui ont forcé la main à la direction lorsqu'ils ont commencé à planifier l'arrêt de l'embarquement par la porte d'entrée avant, que la direction soit d'accord ou non. En fait la direction préférait laisser faire n'importe quoi que de voir les travailleurs diriger l'entreprise. Le 3 février, la direction a annoncé qu'elle reprendrait l'embarquement par la porte arrière.

1. NdÉ: la Cooperative Home Care Associates (CHCA) apporte des soins à domicile.

C'est dans le comté de Santa Clara, au cœur de la Silicon Valley, que le Covid a touché ce que l'on pense être sa première victime américaine le 6 mars 2020. (En fait, plusieurs décès sont survenus en février dans le comté et ont par la suite été déterminés comme étant liés à Covid). Le 19 mars, la VTA avait cessé de faire collecter le prix de transport pour réduire les contacts entre les conducteurs et les passagers. L'embarquement se faisait par la porte arrière ce qui était une évidence en cas de pandémie. Les chauffeurs de bus ont raconté des histoires de passagers qui tâtonnaient pour mettre valider leurs billets ou qui enlevaient leur masque pour discuter. L'embarquement par la porte arrière créait une distance de sécurité entre les passagers et le conducteur, protégeant ainsi les deux.

L'embarquement par la porte arrière présentait également un avantage secondaire. Comme le compostage des billets dans un bus VTA se trouve à la porte d'entrée, cela signifiait que le public voyageait gratuitement. À une époque où beaucoup réclamaient la gratuité des transports publics, et où certaines agences de transport aux États-Unis et à l'étranger avaient déjà supprimé les prix des transports, cet intérêt supplémentaire partagé suscitait un soutien accru de la population aux revendications du syndicat.

Le 1^{er} août 2020, cependant, affirmant «Nous avons fait notre part pour protéger nos clients», la VTA a repris l'encaissement des billets à la porte d'entrée. Peu de choses avaient changé pour justifier ce changement, si ce n'est l'installation de ce qu'un chauffeur de bus a décrit comme une «barrière en plastique sale» qui n'empêchait pas les microbes en suspension dans l'air de se frayer un chemin entre les passagers et le chauffeur ou vice versa.

La décision de VTA a eu de graves conséquences pour les travailleurs des transports en commun. Quinze d'entre eux étaient tombés malades du Covid avant le mois d'août, alors que les passagers embarquaient par l'arrière; 72 cas seront confirmés entre août à Noël. Un chauffeur de bus, Audrey Lopez, avait perdu la vie à cause de Covid. La nouvelle année 2021 commençait encore plus mal, avec plus de 60 tests positifs rien qu'en janvier.

Blâmé et puni

Le jour de la fête de Martin Luther King [troisième lundi du mois de janvier], le président de la section syndicale 265, John Courtney, a remis une lettre à la direction. Notant que la convention collective garantit le droit à des conditions de travail sûres, Courtney invoquait le droit individuel de chaque membre de refuser d'effectuer un travail devenu

dangereux par la vague de Covid. Il demandait également une série de mesures de protection, dont l'arrêt du compostage des tickets et la reprise de l'embarquement à l'arrière uniquement. Courtney demandait également la fin des pratiques punitives de la VTA contre les travailleurs qui présentaient des symptômes de Covid: si les travailleurs appelaient pour dire qu'ils étaient malades, en attendant les résultats des tests ils étaient obligés de poser des jours de vacances pour les jours non travaillés, et beaucoup de ceux qui étaient testés positifs se voyaient refuser l'indemnisation due.

Courtney a rapidement alerté ses alliés de la coalition Voices for Public Transportation et de la Blue Collar Task Force et les dirigeants des syndicats de transport de la région de la Bay sur les préoccupations de son syndicat. Le lendemain, il a rencontré la direction. Celle-ci a reproché aux travailleurs d'avoir importé de manière imprudente le virus sur le lieu de travail. Ken Blackstone, de l'AVT, a même déclaré à une station locale de Fox News: «La plupart des personnes qui contractent le Covid-19 le font en dehors de leur travail.»

Bien que la VTA ait reconnu qu'elle violait la nouvelle loi de l'État qui l'obligeait à fournir au syndicat des informations détaillées sur les cas de Covid sur le lieu de travail, elle refusait d'accéder aux demandes du syndicat concernant des mesures de sécurité supplémentaires. Elle refusait non seulement l'embarquement par la porte arrière, mais ne proposait de propositions alternatives.

Courtney a alors interrogé la direction: «Pour quelle raison nous embarquons à la porte avant?» Il a attendu une minute entière face à des regards vides avant d'apporter sa propre réponse: «C'est pour l'argent.»

Il crie «folie», et est sorti

Monica Mallon, une organisatrice de la coalition Voices, avait déjà examiné les finances de VTA et avait constaté qu'il lui restait tellement d'argent non dépensé provenant des fonds d'exploitation des transports en commun d'urgence qu'elle avait reçus grâce à la loi CARES que les montants relativement faibles qu'elle collectait auprès des passagers ne lui manqueraient pas.

Le lendemain, la réunion mensuelle régulière du comité de sécurité conjoint patronat-syndicat de la VTA a eu lieu. La direction n'a pas reconnu l'augmentation des cas de Covid, et a plutôt voulu parler de vieilles affaires qui n'étaient pas du tout liées à la pandémie.

«Nous avons fini la réunion dans le désordre», a expliqué la déléguée à la sécurité Anne Marie Ruiz. «Puis Frank Poso, un mécanicien, a crié

«Folie!» Et à son signal, nous sommes tous sortis de la réunion pour protester.» Ruiz a résumé l'attitude de la direction : «Ils se soucient plus de leurs 2,25 dollars que de nos vies.» Le syndicat a alors intensifié sa campagne de pression avec des entretiens avec la presse où ils critiquaient les affirmations de la VTA.

« Entre nos propres mains »

Pendant ce temps, les conducteurs de bus exprimaient leur préférence : nous conduisons les bus et nous avons le pouvoir d'arrêter d'ouvrir la porte d'entrée à l'avant. Un groupe de travailleurs a donc organisé une réunion et invité des groupes communautaires de la coalition Voices à se joindre à eux. «Nous en sommes à un point où les conducteurs doivent prendre les choses en main», a déclaré un conducteur de bus de longue date. «Nous avons fait preuve de patience, nous avons essayé de travailler avec VTA et regardez ce que cela nous a apporté.» Une conductrice plus récente dans le métier a déclaré que bon nombre de ses collègues estimaient que la direction ne se souciait pas des chauffeurs. «Je peux trouver un certain nombre de personnes qui seront prêtes à passer à l'embarquement par la porte arrière sans l'approbation de VTA», a-t-elle dit, et a promis de discuter de l'idée avec des collègues de sa ligne. Un autre conducteur posé une question aux groupes communautaires : «Comment pouvez-vous tous nous soutenir?» À l'étape suivante, les groupes communautaires ont commencé à rédiger une lettre à la direction appuyant les revendications du syndicat. La lettre a été soumise le 1^{er} février par le South Bay Labour Council avec la signature de 30 groupes. Le NAACP local a également adressé sa propre lettre.

Management rigide

Malcolm Flint, un organisateur bénévole local du Sunrise Movement, a convoqué les sympathisants du mouvement pour planifier une action au siège de VTA. Des affiches ont été conçues et des prises de parole prévues ainsi qu'une caravane, et des interventions dans la presse et sur les médias sociaux L'action devait coïncider avec l'anniversaire de Rosa Parks le 4 février, célébré à l'échelle nationale comme la Journée de l'équité dans le transport en commun. Mais la veille, alors que la direction avait appris que les travailleurs et les coalitions communautaires se mobilisaient pour une action collective, le syndicat a soudainement commencé à progresser dans ses négociations. Le matin du 3 février 2021, Courtney s'est entretenue avec la directrice générale

par intérim de la VTA, Evelynn Tran. «Elle semblait avoir entendu dire que les chauffeurs se préparaient à prendre des mesures de sécurité à leur propre compte», a déclaré Courtney. «Je l'ai persuadée qu'il valait mieux ne pas se tromper en matière de sécurité.» L'après-midi même, la VTA a annoncé qu'elle rétablirait l'embarquement des passagers par les portes arrière et suspendait la collecte des tickets de transport. Mais la VTA pouvait encore essayer de reprendre la collecte des tickets et l'embarquement par la porte. Alors que les discussions se poursuivaient sur les critères pour mettre fin à l'embarquement par l'avant, le groupe qui avait organisé la manifestation au siège de la direction a décidé de retarder, mais pas d'annuler, son action prévue. Courtney a noté que le plus gros résultat de la lutte, au-delà de la concession de VTA de restaurer l'embarquement par l'arrière, était que les 1 500 membres de la section syndicale locale 265 viennent de voir de leurs propres yeux à quel point il est important d'être unis au sein de notre syndicat, et d'avoir le soutien des autres syndicats et de la communauté pour gagner ce dont nous avons besoin.

17 février 2021

Source

Publié sur le site de *Labor Notes*, <https://labornotes.org/2021/02/silicon-valley-bus-drivers-restored-community-rides-free-taking-matters-their-own-hands>.

LES ÉTATS-UNIS DANS L'ENCYCLOPÉDIE INTERNATIONALE DE L'AUTOGESTION

Tome 2, pages 21-75

Tome 7, pages 56-62

Tome 10, pages 71-103

FRANCE

Guy Giani (1955-2021), l'autogestion au cœur

Bruno Della Sudda

82

Guy avait commencé son parcours militant à Cannes, alors qu'il était lycéen. Des Jeunesses communistes (dont il était délégué des Alpes-Maritimes au festival mondial de la jeunesse de Berlin en 1973) à la LCR, Guy a franchi ensuite un cap et celui-ci a un nom : l'autogestion. Comme référence à des pratiques et des luttes immédiates (Lip) et aussi au « contenu du socialisme de demain ».

Critique vis-à-vis d'une conception autoritaire du parti approchée dans ses premiers engagements, et en lien avec la découverte de la référence à l'autogestion, il rejoindra à Nice les marxistes-révolutionnaires pour l'autogestion, organisés alors dans les Comités communistes pour l'autogestion (CCA).

C'est aussi cette référence à l'autogestion qui l'amènera, sur le plan syndical, à quitter la FEN pour le SGEN-CFDT, alors à l'interface d'un syndicalisme combatif et autogestionnaire et des recherches et pratiques pédagogiques inspirées de la pédagogie Freinet permettant de lutter contre l'échec scolaire des enfants des milieux populaires. Il en deviendra un militant d'autant plus actif que ce syndicat était, dans les Alpes-Maritimes, partie prenante de la gauche syndicale cédétiste, dans l'esprit maintenu et prolongé des années 68, de la contestation de l'école capitaliste à celle de la hiérarchie – et notamment de l'inspection – dans l'Éducation nationale.

Guy sera l'un des coordonnateurs du numéro de la revue *Mise à Jour* des Comités communistes pour l'autogestion (CCA), consacrée à l'école, dans laquelle on retrouve notamment un long entretien avec des animateurs du lycée autogéré de Saint-Nazaire.

La référence autogestionnaire, articulée au droit des peuples à l'autodétermination, sera aussi au cœur de ses engagements au sein des Collectifs de soutien à la lutte du peuple corse (CSLPC) et de l'Association d'information et de soutien au peuple kanak (AISDPK). On

retrouvera la même problématique quand Guy a obtenu un poste d'enseignant de SES en Guyane, et la société des «métros» ne lui convenant pas – il ne supportait pas le «casque colonial» de la plupart de ses collègues de Cayenne.

De manière cohérente et conséquente, ce qui l'a distingué de nombre de militant-es de gauche venu-es de métropole dans les confettis de l'Empire en fermant les yeux sur les réalités coloniales, il a alors rejoint le mouvement indépendantiste, tant sur le plan syndical que sur le plan politique. Il évoquait alors avec une passion qu'il faisait partager à ses interlocuteurs/trices – ses longues discussions avec Maurice Pindard, l'un des principaux animateurs du Mouvement pour la décolonisation et l'émancipation sociale (MDES).

De retour dans les Alpes-Maritimes, avec d'autres, et en reprenant des manuscrits de Michel Fiant après sa disparition, Guy a participé à l'aventure du livre collectif *Autogestion, hier, aujourd'hui, demain*, paru chez Syllepse en 2010. Une aventure collective qu'il a prise très au sérieux et à laquelle il a contribué activement, dans l'équipe rédactionnelle et en particulier dans l'écriture des contributions consacrées à l'éducation et à l'altermondialisme. Il avait, du reste, été présent au FSM de Porto-Alegre de 2003 dans la délégation des Alternatifs. Cette participation au FSM l'avait beaucoup marqué.

Après l'aventure du livre *Autogestion...*, Guy a été partie prenante de la fondation de l'Association pour l'autogestion qui en était, à ses yeux, le prolongement direct. Il en a été le trésorier pendant plusieurs années.

Au même moment, Guy a également participé à la création du Réseau pour l'autogestion, les alternatives, l'altermondialisme, l'écologie et le féminisme (3AEF). Pour Guy, ce réseau était sur le plan politique le complément de son engagement associatif au sein de l'Association pour l'autogestion. Dans ce réseau, chargé de conserver et d'actualiser le patrimoine de la gauche autogestionnaire, avec d'autres ex-Alternatifs, Guy était particulièrement actif: il était membre de son équipe d'animation.

Guy était aussi membre d'Ensemble! en souhaitant que la référence autogestionnaire y soit mieux prise en compte d'un point de vue stratégique.

Depuis plus de trois ans, la maladie le faisait beaucoup souffrir. Son double cancer l'avait amené à limiter ses activités. Mais il était fidèle à ses engagements de toujours.

Et ceux-ci avaient une cohérence: de l'autogestion comme pratique, but et chemin, à l'autodétermination en passant par les pratiques alternatives, le fil à plomb de l'émancipation humaine dans de nombreux

engagements organisationnels et sans jamais déroger au principe selon lequel toutes ces structures n'étaient jamais un but en soi, mais seulement de précieux outils, imparfaits et perfectibles, au service des opprimés et des dominés.

11 avril 2021

Les contributions de Guy Giani à l'*Encyclopédie*

- « Plan, marché, autogestion : une nouvelle dynamique? », vol. 3.
- « Altermondialisme, un nouveau mouvement d'émancipation (L) » (avec Bruno Della Sudda), vol. 4.
- « Appropriation sociale, autogestion, commun » (avec Romain Testoris), vol. 4.
- « Écologie, le rouge et le vert (L) » (avec Bruno Della Sudda et Romain Testoris), vol. 4.
- « Esquisse d'un programme autogestionnaire pour l'école » (avec Florence Ciaravola, Gilbert Dalgalian, Bruno Della Sudda, Christophe Lemasson), vol. 6.

84

La genèse du Familistère de Guise

Roger Verdier

À l'origine de l'École de Nîmes se trouve l'« apôtre » comme le nomme Jean Gaumont¹ : Auguste Fabre. « Voici en effet comment est née cette École de Nîmes. Son chef, son principal fondateur, mon vieil ami Édouard de Boyve se rencontra avec une autre personnalité originale, qui devint l'autre fondateur de l'École de Nîmes, Auguste Fabre, patron d'une petite filature. »

C'était ce qu'on appelle un excentrique, curieux de tout ce qui était un peu extraordinaire. Il était passionné de tout ce qui se passait en Amérique, ce qui à cette époque-là était un peu moins banal qu'aujourd'hui. Il se plongeait dans la lecture des ouvrages du socialiste Charles Fourier. Il s'intéressait à tout ce qui se passait en France dans le domaine social. À cette époque il y avait une institution, encore très vivante aujourd'hui (Gide écrit en 1925) mais qui était à ce moment-là au début de sa célébrité (vers 1870) : le Familistère de Guise. C'est une association coopérative de production mais qui se distingue par une inspiration fouriériste et par une organisation semi-phalanstérienne. Fabre y alla, non comme simple curieux, mais comme employé, afin de le bien connaître. Il y resta deux ans je crois, et y fit son noviciat dans la vie coopérative².

1. Jean Gaumont, *Histoire générale de la coopération*, Paris, FNCC, 1924.

2. Charles Gide, *L'École de Nîmes*, Paris, PUF, 1945, p. 20. N.B. En 1885, Vansittart-Neale acceptant

Ce portrait d'Auguste Fabre pourrait sans doute aussi bien s'appliquer à Jean-Baptiste Godin, l'inventeur de ce «Palais social» où Fabre alla chercher l'initiation et la foi coopérative. Ces deux hommes devaient être faits pour se comprendre et on va le voir.

« Godin, c'est un poêle de chauffage en fonte, simple et sans reproche¹ »

Son inventeur est né en 1817 dans un petit village de la Thiérache, au nord de Laon, fils de l'artisan serrurier du village. Jean-Baptiste-André Godin fit son apprentissage, et celui de la misère ouvrière entre 1835 et 1837, au long de son tour de France, avant de s'en retourner s'installer à son tour au village².

Lorsque je quittai l'atelier de mon père, simple artisan de village, pour aller chercher au sein des villes le moyen d'un apprentissage industriel plus avancé, je pensais que tout allait s'offrir devant moi sous les formes de la science. Je me mêlai à la masse ouvrière des villes et du compagnonnage, et je croyais voir partout des supériorités en savoir et en capacité dans les ouvriers qui m'entouraient. Il fallut un certain temps pour dissiper ces illusions. Je voyais à nu les misères de l'ouvrier et ses besoins, et c'est au milieu de l'accablement que j'en éprouvais que, malgré mon peu de confiance en ma propre capacité, je me disais encore : si un jour je m'élève au-dessus de la condition de l'ouvrier, je chercherai les moyens de lui rendre la vie plus supportable et plus douce, et de relever le travail de son abaissement³.

Avec l'aide de ses parents, Godin s'installe à son compte :

Je commençai la fondation d'une industrie nouvelle ; je travaillai à remplacer les appareils de chauffage en tôle par des appareils de chauffage en fonte de fer. D'ouvrier, je devenais chef d'industrie. Bientôt, je dus appeler près de moi quelques ouvriers dont le nombre s'accrut graduellement, suivant les développements de mon entreprise⁴.

En 1842, il est attiré par un article du journal local qui expose la théorie de Charles Fourier. Il frappa si fort l'esprit de son lecteur que

l'invitation de de Boyve à se rendre au premier congrès français, ajoutait in fine à sa lettre : « Permettez-moi d'insinuer que vous devriez ajouter à votre programme : de la possibilité et des avantages de former des associations dans le genre du familistère de Guise » (De Boyve, *Histoire de la coopération à Nîmes*, Paris, Guillaumin, 1889, p. 29).

1. Jacques Michel, « Le Palais social de Godin, une utopie architecturale », *Le Monde*, 21 janvier 1977, p. 15.

2. Jack Meurant, *Une expérience fouriériste au 19^e siècle, l'œuvre de J.-B. A. Godin*, DES en science politique, Université de Paris, 1972.

3. Jean-Baptiste André Godin, *Solutions sociales*, Paris, Guillaumin, 1871, p. 10-11 (rééd. XIX, 2016).

4. *Ibid.*, p. 14.

Godin chargea un de ses voisins d'acheter l'Association domestique agricole¹ et qu'il s'abonna au journal *La Phalange*². J.-B. Godin venait de découvrir «le plus vaste système qui soit jamais sorti du cerveau d'un homme³». En 1846, Godin abandonne définitivement son village natal et s'établit à Guise, petite ville qu'il juge plus propice «aux développements» de son affaire : la réussite spectaculaire de son petit poêle lui pose des problèmes d'approvisionnements, de transports et de main-d'œuvre qu'il pense résoudre plus aisément à proximité du canal de la Sambre et de la voie ferrée. J.-B Godin devient un «industriel» et il va pouvoir essayer de réaliser son vœu de compagnon : «relever le travail de son abaissement».

Le phalanstérien

Ses premiers pas dans cette voie, il les fait en voyageur de commerce missionnaire⁴, plaçant aussi bien ses poêles que les idées de ses amis phalanstériens. Marie Moret, sa seconde femme, raconte :

À cette époque d'enfancement de son industrie, il était obligé, vu la faiblesse de ses ressources, de presque tout faire par lui-même ; ainsi il voyageait pour le placement de ses produits. Eh bien, ces voyages mêmes étaient utilisés par lui au double point de vue industriel et social. Il donnait par avance aux chefs de l'École⁵ la liste des villes qu'il devait visiter et se mettait à leur disposition pour tel service possible : visites aux phalanstériens de la localité, ou aux personnes qu'on pouvait croire aptes à embrasser les vues phalanstériennes⁶.

Mais en face de ces phalanstériens, tous bourgeois – ce sont des polytechniciens (Considérant, Chaumette), des ingénieurs (Cantagrel), des médecins (J. Baudin), «Godin reste l'homme des compagnonnages, l'apprenti serrurier du tour de France», le seul qui ait partagé la condition prolétaire «et ses contacts avec les mouleurs, les fondeurs, les râpeurs, etc., de l'usine de Guise⁷» le maintiennent dans la réalité ouvrière. C'est pourquoi, l'expérience aidant, Godin ne retiendra du système Fourier «que la partie économique de sa théorie sur l'Association

1. Dans son *Traité de l'association domestique agricole* publié en 1822, Fourier décrivait en détail le «phalanstère».

2. Jack Meurant, *Une expérience fouriériste...*, op. cit., p. 29. Le journal fouriériste *La Phalange* paraît en 1836.

3. Jean-Baptiste André Godin, *Solutions sociales*, op. cit., p. 69.

4. Le cas de Godin n'est pas exceptionnel. Georges J. Holyoake, en Angleterre, débute lui aussi comme éditeur-missionnaire owenite, succédant à un autre «missionnaire».

5. «L'École sociétaire» des disciples de Fourier, dont les chefs sont Victor Considérant et Cantagrel, qui vont être obligés de s'exiler en Belgique en 1849 à la suite de la Révolution.

6. *Le Devoir*, journal des questions sociales du Familistère de Guise, t. 21, p. 393.

7. Jack Meurant, *Une expérience fouriériste...*, op. cit., p. 45.

et par conséquent tout ce qui se rattache à la production, à la répartition et à la consommation de la richesse. Le côté psychologique, psychique ou moral de sa théorie», il ne fera «que l'effleurer¹». La fièvre de 1848 l'entraîne à Paris: «Je me rendis donc à Paris, écrit-il, pour être spectateur des événements. Les événements dépassèrent mon attente: j'étais allé à Paris pour voir une manifestation et j'avais vu une révolution.» Il pense alors que ces «événements» vont «entraîner la transformation sociale qui doit réaliser le bonheur sur la terre pour tous», le triomphe «des principes d'éternelles vérités proclamés par Fourier» et que «toutes les fortunes, tous les dévouements sont appelés à soutenir la grande œuvre entreprise par les disciples de Fourier²».

Mais ce fut la «réaction» qui triompha le 2 décembre: l'École sociétaire ruinée, dissoute, éparpillée, paya largement son tribut au bannissement et à la persécution. Rien ne semblait permettre d'espérer que les principes de l'Association pussent revenir à flots avant longtemps³.

«Au Texas!»

Entre-temps, les théories de Fourier avaient trouvé des échos outre-Manche d'abord, outre-Atlantique ensuite. En 1841, Doherty, «prophète anglais du fouriérisme» publie le journal *The London Phalanx* et aux États-Unis, le docteur H. Channing fonde *The Brook-Farm Phalanx* qui publiera à son tour en 1845 *The Harbinger*, mais fut détruite en 1847 par un incendie⁴. Une autre «phalanx», la Marlboro Association fit peu parler d'elle. Plus loin encore, au Brésil, quelques Français conduits par le docteur Mure fondent le phalanstère d'Oliveira dans l'État de Santa Catarina. Cette vague américaine avait pour origine le livre publié en 1840 aux États-Unis par Albert Brisbane, *The Social Destiny of Man*. En 1843, Brisbane passa de la théorie à la pratique en fondant lui-même *The North American Phalanx*. C'est lui qui va être le clin d'œil du destin. Mais il faut encore dire qu'en 1844, Warrenchase avait créé *The Wisconsin Phalanx* la seule apparemment qui fut prospère mais «morte en 1850 par suicide délibéré et pour des raisons non clairement dites⁵». Enfin, rappelons qu'en France, la première tentative d'organi-

1. Jean-Baptiste André Godin, *Solutions sociales*, op. cit., p. 71.

2. Cité par Jack Meurant, *Une expérience fouriériste...*, op. cit., p. 48.

3. Jean-Baptiste André Godin, *Solutions sociales*, op. cit., p. 145-146.

4. Nom repris par le magazine coopératif actuel des étudiants américains *The New Harbinger*.

5. Marie Moret, *Le Devoir*, t. 23, p. 13. «Le couple Godin possédait une masse de documents personnels sur le fouriérisme américain» (Jack Meurant, *Une expérience fouriériste...*, op. cit., p. 52). De Boyve racontant les débuts de la «chambrée» d'Auguste Fabre à Nîmes, dit que les réunions se terminaient par la lecture d'un ouvrage constructif: «Le plus lu était l'Histoire des pionniers de Rochdale par Holyoake,

ser un phalanstère à Condé-sur-Vesgre en 1832, du vivant de Fourier n'avait donné aucun résultat et que la tentative de Saint-Denis du Sig, en Algérie, en 1846, n'avait pas été non plus une réussite. Gide a remarqué «que Fourier a désavoué lui-même toutes ces expérimentations (en France). Elles ne pouvaient réussir, disait-il, qu'à la condition d'être absolument conformes au modèle qu'il en avait tracé. Et il a même fort malmené les architectes et les faiseurs de plans qui avaient la prétention d'agir sans lui».

Mais il souligne aussi que «Fourier, à la différence d'Owen, n'a pas eu l'occasion ni les moyens de fonder une communauté en France ou au Nouveau Monde. Il l'aurait bien voulu ! Il a passé sa vie à attendre que la fortune vienne, sous la figure d'un capitaliste philanthrope, lui permettre de réaliser son rêve¹». Il mourut en 1837, peu avant les débuts des essais américains. En 1852, les chefs fouriéristes exilés, Considérant et Cantagrel, cherchaient «le joint par lequel il serait possible d'aborder l'expérimentation pratique en restant ferme sur l'essentiel» et ils songeaient à la Suisse quand Cantagrel écrivit à Godin : «Brisbane est ici, il veut nous emmener en Amérique pour y procéder à des expérimentations sociétaires²». La «Phalanx» de Brisbane était, selon Gide, «un vrai phalanstère organisé, sinon complètement, du moins en grande partie, comme l'aurait désiré Fourier. C'était tout simplement un palace hôtel comme il y en a partout aujourd'hui, avec cuisine et table commune chaque famille ne pouvait pas trouver autant de luxe que l'aurait voulu Fourier, mais disposait de deux chambres et d'un salon. Et même pour les repas, on admit le régime à la carte comme dans les restaurants. Ces communautés américaines étaient constituées sous le régime des sociétés coopératives : chaque membre versait le montant d'une ou plusieurs actions et avait droit à des dividendes. La production seule était faite en commun, mais divisée par groupes, chaque sociétaire étant affecté au travail qui répondait le mieux à ses goûts³». Et Victor Considérant suit Brisbane au Texas : «Il reconnaît cependant que l'association végète plutôt qu'elle ne vit abondamment et paraît plus ennuyée et somnolente qu'alerte, gaie, active et passionnée à son œuvre.» Mais après avoir parcouru le pays, il en vient à la conclusion que le Texas «est le lieu le plus propice à la création d'un milieu social librement ouvert à

traduite en français et résumée par Marie Moret, devenue plus tard Mme Godin» (*Histoire de la coopération à Nîmes, op. cit.*, p. 5).

1. Charles Gide, *Les colonies communistes et coopératives*, Paris, Association pour l'enseignement de la coopération, 1928, p. 131.

2. Jack Meurant, *Une expérience fouriériste...*, op. cit., p. 57.

3. Charles Gide, *Les colonies communistes et coopératives, op. cit.*, p. 135.

toutes les idées progressistes¹». Revenu en Europe, Considérant convie ses amis «à aller chercher là un refuge à leurs convictions». Godin est séduit :

Les socialistes pouvaient aller retrouver là une liberté d'action que notre patrie leur refusait. L'Éden, la Terre promise s'ouvrait devant eux, ils pouvaient aller constituer une société libre, heureuse, sans entraves et sous l'assistance d'une nature si propice, que les richesses de sa fécondité étaient presque suffisantes au bien-être de l'homme. *Au Texas!* était le cri de la bonne nouvelle que V. Considérant apportait d'Amérique en 1853.

L'appel de Considérant fut pour (l'école sociétaire) un rayon d'es-pérance qui lui fit oublier toutes les règles de la prudence, et bien-tôt 1 500 000 francs composaient le premier capital social. Je versais pour ma part 100 000 francs en espèces sonnantes; le tiers de la fortune que je possédais alors²!

La Société de colonisation européen-américaine du Texas était fondée en 1854 avec pour agent exécutif à Dallas, Victor Considérant et pour gérants en France, Allyre Bureau, Ferdinand Guillou et J.-B. Godin. Godin se proposait de réaliser ses biens et de rejoindre la colonie dès que l'installation sera effective et que le moment des créations industrielles sera venu. Mais ce moment ne vint jamais : «J'étais tombé dans cette erreur, avec l'école sociétaire tout entière, de croire que l'action devait être à la hauteur du talent oratoire³.» Dans «cette malheureuse affaire», Considérant engloutit toute sa fortune personnelle et celle de ses amis. Godin, profondément déçu de l'incapacité de ses amis parisiens à réaliser leur rêve, réussit non sans mal à se dégager. «Perdant alors les illusions qui avaient motivé ma confiance, je fis un retour sur moi-même et pris la ferme résolution de ne plus attendre de personne le soin d'appliquer les essais de réformes sociales que je pourrais accomplir moi-même⁴.»

Le Palais social

À partir de l'étude de Jack Meurant on peut reconstituer la chronologie des événements :

1853 : Donc avant même de se lancer dans l'affaire texane, Godin explique à son ami Cantagrel «son désir d'édifier, à côté de son usine de Guise, une habitation destinée à loger son personnel ouvrier».

1. Victor Considérant, *Au Texas*, Paris, Librairie phalanstérienne, 1854.

2. Jean-Baptiste André Godin, *Solutions sociales*, op. cit., p. 147-148.

3. *Ibid.*, p. 149.

4. *Ibid.*, p. 150.

1856: «Dès que fut établi pour moi que l'entreprise du Texas devait marcher chaque jour vers sa ruine», il négocie l'achat du Clos Dauphin, «un vaste verger proche de sa manufacture».

1858: Les tractations aboutissent; il est propriétaire de son terrain et élabore les plans de son phalanstère: «Il n'entend pas faire du logement social. Il a une conviction: pour faire une réforme de la société, il faut commencer par une réforme de l'architecture. Le phalanstère de Guise sera donc le contraire des casernes ouvrières de Paris¹». «L'architecture, dit-il, doit concevoir l'idée de l'habitation propre à réaliser le bien-être au profit des masses, en permettant le plus juste emploi possible des profits du travail².»

1859: On creuse les fondations du pavillon gauche.

1860: Achèvement de l'aile gauche; premiers habitants; construction des premières dépendances en façade.

1861: Ouverture de la crèche; première réunion du «Conseil du Familistère».

1862: Lancement des travaux du pavillon central.

1864: Achèvement du pavillon central.

1866: Nourricière et pouponnât.

1867: Première «fête du Travail».

1869: Construction du théâtre et des écoles.

1870: Installation de la «commission administrative» de direction de l'usine. Construction des bains et du lavoir.

1871: Godin publie son livre *Questions sociales* et il est élu député.

1876: Ouverture des premiers magasins du Familistère.

1877: Fondations de l'aile droite. Instauration de la «participation aux bénéfiques», publication du journal du Familistère: *Le Devoir*, qui paraîtra jusqu'en 1901.

1878: Achèvement du «groupe principal d'habitation» c'est-à-dire des trois pavillons.

1880: Signature du «Pacte statutaire de l'association».

1882: Construction des groupes annexes: «Pavillon de la rue André-Godin» et «Pavillon de la rue Sadi-Carnot».

Mais ce «socialiste dangereux» dut à son tour s'exiler en Belgique où il avait installé une succursale de son usine en 1852 et y créa un familistère à Laeken, faubourg de Bruxelles, peu avant sa mort en

1. «Le Palais social de Godin, une utopie architecturale», art. cité.

2. Jean-Baptiste André Godin, *Solutions sociales*, op. cit., p. 302.

1888. «Il est plus facile d'imaginer une nouvelle forme sociale qu'une nouvelle forme architecturale.» Il est peut-être encore plus difficile de faire accepter que «derrière la façade, la vie quotidienne soit organisée autrement¹». Marie Moret a eu cette image : d'une part, la «masse des racines», la manufacture au très nombreux personnel réparti entre les ateliers : fonderie, ajustage, montage, dessin, sculpture, mécanique, émailage, ébarbage, menuiserie (cette énumération est de Godin) ; d'autre part le familistère «la ramure de l'arbre, absorbant par son feuillage l'air et la lumière et complétant ainsi l'action des racines pour le bien de l'ensemble». Godin a défini simplement «sa boussole» : «Placer la famille du pauvre dans un logement commode ; entourer ce logement de toutes les ressources et de tous les avantages dont le logement du riche est pourvu ; faire que ce logement soit un lieu de tranquillité, d'agrément et de repos ; remplacer, par des institutions communes, les services que le riche retire de la domesticité. Telle est la marche à suivre.» C'est-à-dire en définitive donner au pauvre «les équivalents de la richesse²». L'ensemble résidentiel jouxtant le complexe usinier est là, gravé aux pages 434 et 435 de son livre :

Trois blocs de bâtiments délimitent par le décrochement de leurs ailes la place du familistère ouverte sur le théâtre et les écoles, chacun de ces trois parallélogrammes forme un tout avec ses caves «construites au-dessus du sol même, pour mettre l'édifice à l'abri des crues de l'Oise», ses greniers, ses trois étages de logements, «caravansérails donnant sur des coursives-balcons, celles-ci entourant trois cours recouvertes d'une verrière à la charpente en bois». Aux angles de chaque bloc sont disposés à chaque étage, les sanitaires et les fontaines d'eau douce. Des corridors relient les bâtiments les uns aux autres.

Le front du Palais fait face à la ville sur une étendue de 180 m ; l'aile gauche a vue sur les jardins et sur les bâtiments de la manufacture ; l'aile droite sur les jardins et les coteaux boisés qui bordent la vallée. La vue derrière le Palais, s'étend sur ses promenades, sur les prairies de la vallée de l'Oise et les grands arbres dont les méandres de la rivière sont plantés et sur les coteaux qui limitent l'horizon. Le tout bâti sur une propriété d'environ 18 hectares. «Le Palais est situé au milieu de 6 ha de jardins que l'Oise traverse et contourne sur les deux tiers de leur étendue : une partie de cette propriété est

1. Jacques Michel, «Le Palais social de Godin, une utopie architecturale», art. cité.

2. Jean-Baptiste André Godin, *Solutions sociales*, *op. cit.*, p. 427. Il faut remarquer que la démarche de Godin, industriel, est analogue à celle d'Owen, industriel lui aussi : à partir de la manufacture, assurer d'abord un certain bien-être aux ouvriers sur lequel se ranchera le progrès de l'éducation, de la morale, etc.

convertie en promenades, squares et jardins d'agrément; une autre partie est consacrée à la culture des légumes et au verger¹.»

«Un Versailles simplifié mais hautain avec ses ailes en décrochement», écrira Jacques Michel. Godin a longuement mûri les détails de son édifice qui doivent rendre la vie aisée, y compris aux vieillards et aux tout-petits. Tout le chapitre 20 vaut encore d'être lu, on croirait lire un de nos «promoteurs» d'aujourd'hui. Encore se contente-t-il d'exposer «les points principaux devant servir de cadre à ces études (d'un traité de l'architecture sociale) en les appuyant sur des faits que j'ai réalisés».

La seule énumération de ces points, tels que les a titrés Godin, est éloquente :

■ Facilité des relations : «1500 personnes peuvent se voir, se visiter, vaquer à leurs occupations, se réunir dans les lieux publics et faire leurs approvisionnements sans s'occuper du temps qu'il fait et sans avoir plus de 160 mètres à parcourir.» (p. 458).

Il suffirait d'ajouter un ou plusieurs zéros pour évoquer par exemple «La Défense».

■ Économie domestique : L'organisation commerciale «supprime les intermédiaires, toutes les marchandises peuvent être achetées par un syndicat et vendues à la masse à son profit» (p. 462).

■ Généralisation du bien-être : «Le sociétaire trouve à tout instant dans son propre Palais, tout ce qui lui est nécessaire», etc. Ce pourrait être un prospectus vantant nos «cités satellites» (p. 474).

■ L'air : ventilation et salubrité générale : Godin expose un étonnant système de ventilation par circulation d'air frais en sous-sol et évacuation de l'air chaud par des «dégagements» aménagés dans les verrières des cours intérieures. Il ne manquait que d'avoir inventé l'électricité et les ventilateurs pour avoir l'air «pulsé».

■ L'air : aération des appartements : Tous les appartements ont fenêtres sur façade et sur cour «donnant libre accès de toutes parts à l'air pur venant des jardins et des galeries, la différence d'équilibre qui existe presque en permanence entre l'air extérieur et intérieur produit une circulation d'air par des tuyaux pratiqués dans l'épaisseur des murs des appartements.» Et cet air peut être chauffé par les cheminées. En principe Godin à l'intuition du conditionnement et a inventé un «chauffage central» par diaphragme et ventouses (p. 485).

■ L'air : absence d'insectes : conséquence première de cette ventilation,

1. Jean-Baptiste André Godin, *Solutions sociales*, op. cit., p. 440.

la disparition des puces et des mouches, fléaux de l'entassement, et qui est un véritable signe de salubrité du familistère (p. 487).

■ L'eau: sources et fontaines de consommation: eau courante à tous les étages, mais sur le palier seulement, grâce à une pompe à vapeur branchée sur le puits d'eau potable; descente des eaux usées par canalisations, le tout déjà en gaines de service.

■ L'eau: réservoirs et ouvrages: des réservoirs placés dans les combles donnent la pression nécessaire à des lances d'arrosage pour les besoins des jardins et le lavage des cours et façades. Godin estime à 20 000 litres la consommation journalière du Palais.

■ L'eau: lavoirs et buanderies: «Les eaux chaudes des machines (de la manufacture) sont utilisées» conduites par des tuyauteries partout où on en a besoin et jusque dans la piscine de 50 mètres carrés en passant par les salles de bains, de douches et la buanderie. La piscine chauffée, même dans un «collectif» n'est pas encore si courante de nos jours (p. 494 à 499)!

■ La lumière, symbole du progrès: éclairage de jour: «Dans le Palais social, la lumière doit pénétrer partout en abondance. Il ne peut mettre de parcimonie à distribuer les dons gratuits que la nature fait à l'homme» (p. 503).

■ Éclairage de nuit: «Certainement supérieur, pour l'habitant, à l'éclairage des meilleures rues de Paris.» Il s'agit bien entendu de «becs de gaz» (p. 505). Pour mieux situer «l'utopie architecturale», ainsi que titre J. Michel, que constitue le Palais social de Godin sous le Second Empire, il n'est que de citer cette constatation de Godin: «Tel est encore l'état de la France, un des pays les plus policés du monde, que sur sept millions cinq cent mille maisons environ qu'elle renferme, plus de quatre millions cinq cent mille ne sont que des cabanes et des chaumières, dans lesquelles vivent près des deux tiers de nos populations» (p. 501). Donner à des logements de travailleurs de hautes fenêtres à l'image de celles des châteaux ou des hôtels particuliers des fortunés de ce monde, était déjà en soi une révolution sociale.

■ Ordre et tranquillité: «Tout bruit discordant ou incommode, tout ce qui peut désagréablement affecter l'ouïe ou les autres sens est relégué dans les ateliers à quelque distance» ainsi que les salles publiques et de réunion (p. 508).

■ Sécurité des personnes: Il y a «un corps de quarante pompiers en uniforme les jours de fête» qui veillent aussi à l'ordre intérieur et portent secours en cas de nécessité (p. 511). D'ailleurs se flatte Godin, «nul mouvement dans les cours, ne peut se soustraire aux centaines de fenêtres d'où il peut être aperçu, aussi les méfaits sont-ils rares», mais

sans doute aussi, pourrions-nous ajouter, la médisance va-t-elle bon train. La médaille a son revers: «Caravansérail de logements donnant sur des coursives-balcons, celles-ci entourant les trois cours. La cour où tout se passe et où, tout le monde, du balcon, voit tout le monde et devient censeur spontané: c'est le modèle carcéral, celui des casernes et des écoles qui sont des casernes¹.» Émile Zola qui l'alla voir, l'a noté: «Maison de verre. Défiance du voisin. Pas de solitude. Pas de liberté. Mais grandes commodités.» «Pas de liberté»: là est sans doute la condamnation irrémédiable du Familistère. Mais alors, J.-B. Godin en est-il arrivé au contraire de ce qu'il voulait réaliser, lui qui écrivait: «La véritable habitation du travailleur ne peut réussir que sous le patronage de la liberté et de l'indépendance, et, sans l'indépendance et la liberté, l'architecture fraternelle, l'architecture sociale, ne peut exister» (p. 158).

J.-B. Godin est allé très loin dans l'organisation «coopérative» des services de son familistère. D'abord les enfants: la «nourricerie» et le «pouponnat» de la «basse enfance» (chap. 34, 11 pages et deux gravures) puis le «bambinat» et les écoles (chap. 35 et 36, 14 pages) avec enseignement gratuit jusqu'à treize ans. Ensuite des «services de propreté générale» pour l'entretien des parties communes. «Les personnes qui remplissent ces fonctions d'utilité générale, en échange d'un salaire convenu, sont au service de tous, sans être attachées au service de personne» (p. 601). «C'est la domesticité libre mise en pratique.» Enfin les boutiques: boulangeries, boucherie, charcuterie, épicerie, café, billard, débit de boissons, installés dans les annexes et qui commencent à fonctionner à partir de 1867 sur le principe des coopératives de consommation. Godin tenta encore d'organiser une «cuisine alimentaire» où la femme «avait la possibilité d'acquérir à l'heure des repas des produits préparés lui permettant de composer instantanément un repas réconfortant» (p. 474). Il devait y avoir aussi un restaurant. Mais, assez curieusement pour nous, ces innovations durent être abandonnées, alors que Godin avait déjà le souci de «libérer la femme». Les «loisirs» ne sont pas oubliés. Le Familistère, «ses grandes cours vitrées, ses jardins, ses salles publiques, son théâtre, sa bibliothèque» sans parler «de la pêche à la ligne et des promenades en barque sur l'Oise». Il y a «une société théâtrale» d'acteurs et actrices amateurs, une «société chorale», un orchestre de trente-cinq musiciens et enfin les «grandes

1. Jacques Michel, «Le Palais social de Godin, une utopie architecturale», art. cité.

fêtes»: la fête du Travail en mai¹ et la fête de l'Enfance en septembre. Mais le plus étonnant peut-être est le «service médical», la «pharmacie» et les «réserves de prévoyance et de mutualité». Le Familistère «a deux médecins et une sage-femme, dont chaque sociétaire peut avoir la visite dès qu'il en éprouve la nécessité. La «salle médicale et de pharmacie» renferme les choses les plus urgentes» (p. 548). En outre, moyennant une cotisation mensuelle «qui varie de 1 F à 2,50 F, à la volonté du sociétaire», chaque famille a droit: «à la visite du médecin de leur choix (souligné dans le texte) quand elles le jugent à propos»; à une indemnité de 1 à 5 F par jour en cas de cessation de travail pour maladie; au linge, aux médicaments «et instruments nécessaires en cas de maladie», un secours de 2 F par jour. En cas d'invalidité, une pension de 1 F par jour. Enfin, mesure ultime, le Familistère «adopte les orphelins».

«On trouvera sans doute, ajoute Godin, que l'ensemble des mesures de véritable prévoyance sociale établies, pourrait être heureusement imité» (p. 518). Est-ce vraiment un «utopiste» qui transparait, n'est-ce pas plutôt un Jules Verne social – auquel n'a manqué peut-être que le talent de l'écrivain – qui a pressenti et tenté tout à la fois; la cité résidentielle, les espaces verts, la résidence du troisième âge, la défense de l'environnement, la coopération, la prévoyance sociale, la mutualité, la maison de la culture, le tout – et j'en oublie – associé à l'entreprise, à la participation² aux résultats, à la cogestion et même à l'autogestion, si on l'avait suivi.

«Je m'attendais aux appréciations les plus hasardées, aux objections de toute nature, aux critiques même les plus amères; mais je n'avais pas cru que j'aurais autant à compter avec la puissance des intérêts opposés, avec la jalousie, l'envie et la méchanceté.» (p. 518) et avec l'incompréhension de ceux-là mêmes qu'il voulait «élever». «Ne pouvant faire un Palais de la chaumière ou du galetas de chaque famille ouvrière, nous avons voulu mettre la demeure de l'ouvrier dans un Palais» (p. 432). Le Familistère n'est pas autre chose qui, «écrasait de sa masse et de son importance, les édifices de la ville de Guise que l'administration s'enorgueillissait d'avoir fait construire. La malignité publique sut bientôt semer l'esprit de désunion dans mon entourage. Tel est le malheur des novateurs qu'obligés, pour donner carrière au progrès, de se mettre en contradiction avec les habitudes et les préjugés enracinés du passé, ils

1. Encore une «première» du Familistère. Et rappelons que Bemardot, délégué du Familistère au premier congrès de Paris de l'Alliance coopérative internationale en 1895, proposa une «Fête coopérative universelle». Voir *REC*, n° 185, 1976, p. 109.

2. Que Godin appelle «le droit de participation du travail», entraînant «le principe équitable de la participation aux bénéfices de la production» (Jean-Baptiste André Godin, *Solutions sociales, op. cit.*, p. 346).

ont à supporter de tous les côtés, l'opposition de leurs contemporains» (p. 520).

L'« Association empêchée »

Passons sur les «Principes» – les «Grands Principes» que chante cet autre polytechnicien-troubadour de notre temps –, la «Morale», les «Lois», qui conduisent Godin à l'«Esquisse d'une doctrine» plus ou moins inspirée de Saint-Simon et de Fourier, avec plus ou moins de bonheur – mais plutôt moins – pour en arriver à ce que J.-B. Godin appelle tout simplement: l'«Association empêchée». En 1861, les ouvriers, suivant les idées de Godin, «la population familistérienne de plus de seize ans¹» procèdent à l'élection d'un conseil de 26 membres, moitié hommes, moitié femmes (ce qui était extraordinaire et n'est même pas encore parvenu à devenir une règle) «chargé de la représenter dans les questions d'économie domestique commune». Godin s'en explique :

Les fonctions des deux collèges sont surtout des fonctions d'initiative et d'observation; leurs attributions n'ont rien de limité ni pour l'un ni pour l'autre; ils ont tous les deux la liberté de discussion pour règle et peuvent par conséquent, s'occuper des mêmes questions. Il est dans le droit de chacun de ces conseils que l'un prétende à un rôle plus utile que l'autre. Néanmoins leurs aptitudes et leurs tendances sont différentes: le conseil des hommes s'occupe plutôt des questions d'amélioration dans le travail, d'institutions de prévoyance, de répartition et d'organisation des fêtes (sic). Le conseil des Dames s'occupe plus particulièrement de ce qui a rapport aux fonctions domestiques, de la qualité des denrées qui se vendent, de la salubrité générale, etc. (p. 623).

Godin a ainsi défini l'Association: «C'est l'application restreinte à un millier de travailleurs environ, de garanties mutuelles contre la misère et les privations; c'est la participation du travail aux bénéfices de la production.» Et cette Association doit répondre «chronologiquement» aux trois conditions suivantes:

1. organisation des garanties mutuelles;
2. participation de l'ouvrier aux bénéfices;
3. participation de l'ouvrier à la direction industrielle.

Ces trois thèmes directeurs n'ont-ils pas des résonances familières à nos oreilles saturées de *mass media*? Godin a démonté «le mécanisme général» de son familistère: «Une commission administrative est chargée de

1. Un siècle après, nous en arrivons au vote à 18 ans!

la direction des intérêts de l'industrie, de l'usine et, en même temps des intérêts matériels du Familistère; cette commission est choisie (?) parmi les sociétaires les plus instruits, les plus capables, etc.» Elle «délègue» l'exécution des opérations concernant le Palais à l'«Économat» (l'économiste est un «fonctionnaire» du Palais) chargé de tous les approvisionnements et des magasins de réserve. En outre, «chaque service, chaque débit, chaque magasin» est autonome tant sur le plan comptable que sur celui des opérations sous le contrôle général de la commission administrative qui assure la direction du personnel (il y a 70 à 80 «fonctionnaires» pour ces services intérieurs). Il ne s'agit là que de «fonctions matérielles». «Tout le reste est dirigé et administré par des Comités élus au suffrage universel des ouvriers» (p. 621) : «Comité de l'éducation, de l'instruction, de secours et de prévoyance, de pharmacie, de soins médicaux, des pompiers, de la musique, du théâtre, des plaisirs, du Cercle, de la bibliothèque, des réclamations du travail, outre les corporations dans l'usine, etc.», dit Godin. Le tout encore «complété» par les deux conseils Hommes et Femmes dont il a été question. «Je vois ici sourire, écrit Godin, ceux qui, amis du droit et de la liberté, n'en comprennent néanmoins la jouissance qu'à leur profit.» Le «Pacte statutaire de l'association coopérative du Capital et du Travail» dénommé Familistère de Guise, fut signé le 13 août 1880.

Préfacé par des «Notions préliminaires» exposant la philosophie «godinienne», trois parties: les statuts (142 articles); les règles des assurances mutuelles de l'association (92 articles); enfin un règlement de 108 articles d'application des règles précédentes¹. La société, «en commandite simple, a pour objet l'exploitation locative de l'immeuble constituant le Familistère; l'exploitation commerciale de ses magasins et débits et de toute l'industrie occupant les membres et la population féminine de la société; l'exploitation industrielle des usines et fonderies appartenant au Fondateur et situées à Guise et à Bruxelles» (art. 5). L'Association se compose des personnes des deux sexes qui adhèrent aux statuts, prennent l'engagement d'en observer «religieusement» les dispositions et répondent à trois conditions: moralité et conduite «irréprochables»; présenter une demande écrite; signer un «engagement d'honneur» ainsi rédigé:

De faire au profit de l'association un travail consciencieux et régulier, de veiller attentivement à ses intérêts et de consacrer mes facultés à la recherche des moyens propres à lui éviter des pertes et à lui faire réaliser des économies; de me rendre utile à toutes

1. Voir le mémoire précité de Jack Meurant, *Une expérience fouriériste...*, op. cit., p. 133-153, d'où sont tirés les renseignements qui suivent.

les personnes attachées à l'association et de m'efforcer d'entretenir avec elles des rapports bienveillants et obligeants; de faire tous mes efforts pour faciliter la bonne éducation et l'instruction complète de l'enfance; de contribuer à rendre le séjour de l'habitation sociétaire agréable à tous; dans l'esprit de coopération qui préside à l'association, je m'engage en outre à m'abstenir de participer à toute activité ayant pour but ou pour effet de détruire l'esprit de coopération et de paralyser l'activité de l'association, etc.

L'association comprend des «associés» proprement dits, des «sociétaires» et des «participants», la discrimination entre ces catégories étant faites en fonction de l'ancienneté dans l'établissement et de la résidence dans les locaux, selon le schéma ci-après :

| | Age | Résidence | Travail | Part sociale | Admission |
|-------------|----------|-------------------------|---------|------------------------|--------------------|
| Associé | + 25 ans | + 5 ans | + 5 ans | 500 F au moins | assemblée générale |
| Sociétaire | + 21 ans | sans condition de durée | + 3 ans | 1 part pas obligatoire | conseil |
| Participant | + 21 ans | Pas d'obligation | + 1 an | pas d'obligation | conseil |

N.B. – Seuls les Associés «sont tenus de savoir lire et écrire».

Les statuts de 1880 qui établissent cette sorte d'échelle sociale ne correspondent déjà plus à l'organisation décrite par Godin en 1870 et qui constituait un système pré-coopératif dans lequel les sociétaires (qui allaient se réduire en 1880 aux seuls «associés»)¹ feraient l'apprentissage «sur le tas» de l'animation et de la gestion collective par la voie de leurs conseils et comités «levier de l'influence morale servant au fonctionnement régulier des intérêts généraux du Palais, et élément utile dans la marche de son administration» (p. 625). Cette «administration» c'est la voie exécutive désignée par le «Fondateur» parmi les sociétaires les plus capables :

On comprendra que le Familistère et son usine n'ont pas eu, plus que tout autre centre de population, la ressource de trouver, par voie d'élection naturelle, des capacités développées à l'avance pour les placer dans la hiérarchie des fonctions de l'industrie et du travail, afin de juger ces capacités à l'œuvre, et de leur confier ensuite la part de direction dont elles seraient reconnues capables.

1. Jack Meurant fait état de quelque 400 personnes sur une population familistérienne qui s'élèverait jusqu'à 2500 personnes.

Ce qui se fait pour la direction du Familistère et de son usine diffère donc peu, quant au choix des fonctionnaires, de ce qui se fait dans la direction de toutes entreprises actuelles¹, «le hasard en a rassemblé les éléments qui, pour la plupart, ont vu les choses s'édifier sans comprendre la pensée qui y présidait ou sont restés longtemps incrédules devant le but poursuivi» (p. 643).

Le schéma ci-contre tente d'expliquer l'organisation transitoire imaginée par Godin sur deux lignes parallèles : l'exécutif «désigné» et l'«initiatif» élu. Reste le «pouvoir souverain» que la doctrine coopérative remet à l'«universalité des sociétaires».

Et Godin? Il en est à la page 625 de son livre «et cependant nous n'avons pas encore vu quel pouvoir donne l'impulsion à cette société, ni quel principe assure sa durée et ses moyens de direction». Bien évidemment, pour l'instant, le Pouvoir souverain, c'est lui, le Fondateur. D'autres que Godin ont conçu le «Patron de droit divin», mais lui récuse le principe d'hérédité «condamné comme système de pouvoir dirigeant du Palais social». «Il est vrai de dire aussi que les moyens de faire toujours arriver les plus dignes au pouvoir n'ont pas encore trouvé leur formule» (p. 629). C'est une impasse. Force est «de conclure que la Nature laisse à l'universalité des hommes le soin de distinguer parmi eux les plus méritants et les plus capables, pour leur confier les pouvoirs nécessaires à la direction des intérêts sociaux» (p. 630). Alors, «il faut que les ouvriers deviennent des sociétaires; il faut que chaque travailleur recouvre sa part naturelle de souveraineté sociale : il faut que cette souveraineté confie toujours la direction aux hommes les plus intelligents, les plus capables et les plus dévoués aux intérêts généraux». Telle devrait être la règle, mais le problème n'est pas pour autant résolu car «le suffrage de tous peut s'égarer; la souveraineté de la volonté publique peut se tromper». La solution existe dans «l'Éducation et l'Instruction»: c'est par «l'Éducation intégrale» comme l'appelle Godin «que naîtront les véritables capacités sur lesquelles le suffrage pourra sans erreur diriger ses choix» (p. 642).

Le Palais social de Godin est une énorme coquille dont il a minutieusement dessiné les multiples alvéoles, mais la mini-république sociale qui doit l'habiter est encore à venir :

Il faut vaincre les obstacles que toute idée nouvelle rencontre dans son application; et surtout lorsqu'il s'agit de réformes sociales, il faut débarrasser les esprits de leurs préjugés pour les préparer à la vérité. Les difficultés jusqu'ici créées à mon œuvre, les principaux embarras

1. On lira à ce sujet avec intérêt le n° 97 de la revue *Le Mouvement social* (1976), consacré à la «Naissance de la classe ouvrière» entre 1750 et 1850.

qui l'ont empêchée d'avancer plus vite, et qui ont rendu les voies transitoires plus laborieuses qu'elles ne l'eussent été, peuvent être d'une utile comparaison avec ce qui aurait été fait, si, au lieu d'hostilités acharnées, j'avais rencontré des concours dévoués. Je suis par ce fait, resté dans le cercle de l'expérience (p. 543).

Jules Prudhommeaux¹ a étudié par le menu les expériences sociales de Godin et ses déconvenues. «La participation du travailleur au gouvernement de l'usine²» n'était pas choses faciles à réaliser sous le Second Empire. Elle ne l'est toujours pas aujourd'hui, où cette participation se cherche encore, hors la voie coopérative. En 1878, Godin s'adressait en ces termes à ses ouvriers et nous lui laisserons le soin de conclure lui-même :

Je suis resté près de vous, travaillant sans cesse à votre seul bien, et vous n'aurez pas su me comprendre. Combien la postérité qui juge les hommes en dernier ressort s'étonnera de mon isolement et des difficultés qui m'auront assiégé au milieu de vous! Quant à moi je suivrai ma route, quels que soient les obstacles que j'y rencontre. Je n'en dévierai pas, et si je ne puis réaliser avec vous toute l'œuvre que je porte en moi, j'aurai du moins travaillé pour l'avenir et jeté dans le monde des germes féconds qui ne failliront point à porter leurs fruits.

Source

Revue des études coopératives, n° 190, 4^e trimestre 1977.

Le contre-plan énergétique Alter breton

Union démocratique bretonne

En 1979, après le naufrage de l'*Amoco Cadiz* et en pleine lutte contre le projet nucléaire à Plogoff, des scientifiques et militants (notamment liés au PSU) ont rédigé le plan Alter breton, pour une Bretagne indépendante en énergies. Aujourd'hui ce projet a été actualisé, porté par l'Union démocratique bretonne (UDB, Unvaniezh Demokratel Breizh) nous en publions des extraits.

À la fin des années 1970, le Groupe pour un projet Alter breton, entrepris avec ses faibles moyens, de rechercher les bases d'un

1. Jules Prudhommeaux, *Les expériences sociales de J.-B. A. Godin*, Paris, Imprimerie nouvelle, 1919.
2. Titre de la deuxième partie de l'ouvrage précité.

écodéveloppement de la Bretagne, appuyé sur l'utilisation exclusive des énergies renouvelables.

Mieux vivre en Bretagne sans pétrole et sans nucléaire

Une étude avait été produite et éditée en décembre 1979. Elle ne devait constituer qu'une étape dans la réflexion que ses concepteurs souhaitaient voir se développer, pour la recherche d'une alternative énergétique d'une Bretagne nouvelle, où l'on vive, travaille et produise autrement.

Trente années ont passé sans que la « société bretonne » ne se soit saisie de ces propositions raisonnables. Pour autant, les problèmes et les contradictions du système relevés à l'époque ont-ils été résolus durant la période écoulée? Non évidemment, bien au contraire, la Bretagne est encore bien plus dépendante de l'extérieur pour son approvisionnement en énergie. Le modèle de développement ultralibéral enclenché à l'époque n'a pas produit les effets escomptés et il a même atteint les limites écologiques, climatiques et économiques de notre planète. Aujourd'hui, il devient urgent de changer radicalement de cap.

Le présent document a pour objet de faire le point, trente ans après, d'analyser les prévisions faites à l'époque et de formuler des propositions actualisées en gardant le même esprit et en poursuivant les mêmes buts. Mais la seule différence, c'est que nous ne disposerons plus de trente années supplémentaires pour différer des changements sociétaux qui s'imposent dès maintenant.

La mondialisation libérale a atteint ses limites, et son caractère insoutenable est aujourd'hui indéniable. Confrontées à une crise globale multiforme : écologique, sociale, économique, culturelle et pour certains pays alimentaire, nos sociétés doivent désormais opérer une révolution en profondeur et donner une place centrale à la diversité, la soutenabilité et la solidarité si elles veulent pouvoir limiter les effets de cette crise majeure.

L'économie mondialisée se heurte aujourd'hui aux limites physiques de la planète suivant des modalités qui rappellent fortement les prévisions du club de Rome au début des années 1970. On constate depuis 2004 une stagnation de la production de pétrole et une fluctuation considérable des prix. Tout indique que nous avons atteint le *peak oil* (extraction maximale possible de pétrole) ou que nous sommes sur le point de le faire et que la quantité de pétrole disponible à l'échelle mondiale ne peut à l'avenir que se réduire avec un coût qui ira croissant.

Le modèle de la « révolution verte », développé dans les années 1970, est en train de s'épuiser et la production céréalière est devenue

structurellement inférieure à la demande depuis 2000. La situation est encore aggravée par le changement climatique et le développement des agrocarburants. L'effondrement des stocks s'est traduit par une hausse considérable des prix et de graves troubles sociaux dans les populations urbaines du tiers-monde. Les conséquences de ces évolutions restent encore difficiles à évaluer. Il est probable, cependant, qu'elles se traduiront par un cycle de crises alimentaires, énergétiques, sociales, économiques et politiques majeures entrecoupées de périodes de répit plus ou moins longues.

Ce phénomène de crises auto-alimentées ne s'interrompra qu'au moment où nous pourrons faire reposer l'ensemble de notre économie sur des ressources renouvelables, ce qui paraît difficilement compatible avec le maintien de la société de consommation. Au moins deux des évolutions du contexte mondial apparaissent maintenant de plus en plus clairement à une large proportion de la population européenne. [...]

En Europe et donc en Bretagne, un contexte institutionnel différent

Depuis que l'idée du premier plan Alter breton a germé dans les esprits éclairés de quelques militants proto-écologistes fin 1978, deux faits politiques majeurs sont venus modifier la vie quotidienne des citoyens bretons : l'élection des députés européens au suffrage universel en juin 1979 ; l'élection des conseillers régionaux au suffrage universel en mars 1986.

Depuis ces innovations politiques, l'influence de ces deux institutions sur la vie des Bretons n'a fait que s'accroître doucement. Ainsi tout est devenu différent. Aujourd'hui dans le domaine des choix énergétiques, c'est l'Europe qui oriente des politiques d'énergies renouvelables qui pourront ensuite être mises en œuvre par les régions. L'Europe accorde une grande place aux énergies renouvelables, qui par nature sont des énergies déconcentrées produites localement pour être consommées localement. L'Europe affiche sa volonté en définissant ses objectifs énergétiques à l'horizon 2020. Une politique européenne de l'énergie engagera résolument l'Union européenne (UE) vers une économie à faible consommation d'une énergie plus sûre, plus compétitive et plus durable.

Les sources d'énergie renouvelables (SER) représentent une partie importante de la solution sur la voie d'une énergie durable pour l'avenir.

L'Union européenne (UE) s'est donc engagée, d'ici à 2020, à porter à 20 % la part des sources d'énergie renouvelables dans la consommation totale d'énergie et à amener à 10 % la part des agrocarburants dans les carburants utilisés pour le transport.

Selon l'UE, les applications des énergies renouvelables sont au nombre de trois : la production d'électricité ; le chauffage et la réfrigération ; les agrocarburants utilisés pour le transport.

En Bretagne ce sujet est particulièrement sensible. Car l'État français impose des choix nucléaires dans sa vision centraliste d'une pseudo-indépendance énergétique basée sur le nucléaire. Et cet État s'est bien gardé d'attribuer la compétence énergétique (avec le budget qui va avec) à l'institution régionale pour éviter les contestations. Pour autant, le conseil régional de Bretagne dispose désormais de quelques subsides européens qui l'ont incité à mettre en place le plan énergie Bretagne en 2007. Le niveau européen devra constituer un interlocuteur privilégié pour les collectivités territoriales de Bretagne. Les citoyens bretons doivent pouvoir avoir leur mot à dire quant aux choix énergétiques qui les concernent. Pour cela ils doivent se tenir informés des alternatives disponibles.

C'est précisément l'objet visé par ce projet Alter breton réactualisé.

À la fin des années 1970 la Bretagne commençait à percevoir des résultats concrets de sa mutation économique entamée au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Les acteurs de cette transformation, nés pour la plupart peu avant la guerre avaient encore parfaitement à l'esprit les conditions de vie antérieures et pouvaient mesurer le chemin parcouru du point de vue du confort matériel. Les enfants de l'époque se souviennent encore aujourd'hui avoir rencontré quelques personnes âgées vivant toujours dans de vieilles maisons au sol en terre battue, sans eau courante avec une cheminée pour tout équipement de chauffage et de cuisine. Le progrès technologique semblait merveilleux et tirait de la pauvreté une large part de la population. L'optimisme était de rigueur. Bien sûr le premier choc pétrolier venait d'avoir eu lieu et la « crise » faisait son apparition. Mais dans ce contexte, les septiques avaient du mal à se faire entendre et à convaincre :

« Comment ? Vous refusez la société de consommation, le développement économique et l'énergie nucléaire. Vous souhaitez revenir au temps de l'éclairage à la bougie », pouvait-on entendre.

« La Bretagne est pauvre... » : c'est ce que l'on leur disait. « Elle n'a pas d'énergie, elle n'a pas d'industrie. » « La Bretagne devait accepter le nucléaire. » C'était sa dernière chance de recueillir quelques miettes de la « croissance », avant sa marginalisation définitive dans l'Europe d'alors. Ces deux affirmations de l'idéologie officielle étaient absurdes à l'époque et le sont encore plus aujourd'hui. Si l'on considère en effet la seule énergie récupérable à partir de l'agriculture, à partir de la biomasse agricole, le potentiel disponible est égal à nos besoins actuels.

Notre potentiel éolien est considérable, la mer est un réservoir à notre portée. En vérité la Bretagne regorge d'énergies, d'énergies indéfiniment renouvelables ! Mais leur exploitation est liée à un autre modèle de développement, à un autre type de société, qui se préoccupe de vivre autrement, de mettre en valeur nos ressources naturelles, une société qui mette fin à l'idéologie de la dépendance.

Comme nos prédécesseurs, c'est dans cette perspective que nous nous situons encore aujourd'hui :

- nous refusons la solution nucléaire, non seulement en raison des risques qu'elle fait courir à l'humanité, mais aussi parce qu'elle renforce un système économique et politique centralisé et qu'elle n'est pas durable.

- nous proposons une solution alternative basée sur les énergies indéfiniment renouvelables, compatible avec un autre modèle de développement, avec une société autogestionnaire et écologique.

Les prévisions de 1979 confirmées...

Il est temps décidément de tuer des mythes qui ont la vie dure et en particulier celui du « modèle de développement industriel » qui apporterait le progrès et le bonheur à l'humanité. Ce modèle de société, « ultra-libéral », transforme l'ensemble des secteurs de l'économie pour réaliser un objectif : la croissance par la production massive de biens industriels. On produit et on vend n'importe quoi pourvu que ça rapporte. La perversion du système a conduit à l'invention des produits financiers dont l'effondrement plonge la planète dans une crise sans précédent. Qu'importe si les matières s'épuisent, si certaines régions sont véritablement laminées par ce rouleau compresseur... Ce mythe, en Bretagne aussi a des adeptes, et pourtant ses fruits sont amers. Un siècle de « société industrielle » a laissé notre pays exsangue. Loin de créer des emplois en proportion de l'augmentation de la population, ce système de production les a simplement transférés. Le secteur primaire (agriculture, pêche) est devenu minoritaire au profit du secteur tertiaire, le secteur secondaire (industrie) stagne ; le bilan est négatif : la population active vient de remonter (en unités) depuis peu au niveau où elle était parvenue en 1921 après le creux migratoire des années 1950 et 1960. Loin de créer des « pôles de développement », ce mode de production a accentué les transferts de populations. Les communes rurales se sont vidées. Les Bretons se sont expatriés ou agglutinés à la périphérie du pays, à Brest, à Rennes ou à Nantes. La « décentralisation » officielle n'ose plus se prendre au sérieux. Que nous reste-t-il des discours gaullois ou mitterrandiens sur la régionalisation ?

Pour entretenir l'espoir, on découvre à la Bretagne de nouvelles vocations: après avoir perdu la foi... la voici vouée au tourisme, activité temporaire et marginale, limitée à nos rivages et parfois aux parcs de notre désert intérieur. Les années 1960 et 1970 représentaient à maints égards une période décisive pour notre avenir. «Une croisée des chemins».

Aujourd'hui quoi de neuf...

Les projections à 2030 ne sont guère plus engageantes. Le nombre des actifs a certes augmenté depuis 1979, mais la population totale également. Les projections de l'Insee montrent que seuls quatre bassins d'emploi devraient voir leur population active augmenter jusqu'en 2020. La population totale de la Bretagne augmente du fait du retour, entre autres, des générations touchées par l'exode rural des années 1950-60. Aujourd'hui les emplois de service sont les plus nombreux alors que l'emploi industriel se maintient tandis que l'emploi agricole continue de reculer. Si rien n'est entrepris les populations vont devoir continuer à migrer pour grossir les zones urbaines, avec les problèmes de logement et de déplacement qui iront avec.

Ni « Porte-balle », ni « Tchernobyl »...

Cette évolution est inéluctable, nous dit-on, La Bretagne est loin des principaux centres de production industrielle et de décisions économiques et politiques, et puis elle n'a pas d'énergie. Elle est obligée d'importer son pétrole l'équivalent de 56 *Amoco-Cadiz* chaque année. Alors quand l'un des deux s'échoue sur nos rivages, la Bretagne n'aurait le droit que d'être nettoyée par «solidarité nationale», puis d'être belle de nouveau mais de se taire.

La Bretagne devrait donc accepter le nucléaire, ce serait sa seule chance d'être excédentaire en énergie! Nous sommes de ceux qui refusent cette solution. Nous montrerons par ailleurs que la Bretagne peut produire de façon autonome son électricité. Elle peut parfaitement se passer du nucléaire, qui ne résout rien: c'est une forme d'énergie inutile, dangereuse et chère. Nous ne sommes pas du tout décidés à accepter «Tchernobyl» en Bretagne après avoir subi *Amoco Cadiz* à Portsall. Le chemin du nucléaire nous paraît ressembler comme un frère à celui par lequel on nous a contraints à passer. Il ne change rien à notre état de dépendance économique.

La seule voie possible est celle qui passe par l'utilisation d'énergies indéfiniment renouvelables; celles que l'on rassemble sous le nom

d'énergies solaires, et qui en réalité recouvre des formes diverses: outre le solaire direct. Il s'agit de mettre en œuvre les énergies récupérables à partir de la biomasse agricole, des éoliennes, les énergies marines, etc.. À cet égard la Bretagne nous paraît jouir d'une position exceptionnelle. Notre surface agricole utilisable est importante. Nos rivages sont battus par les vents d'ouest et par la houle. Notre côte septentrionale bénéficie de marnages exceptionnels. Notre ensoleillement n'est pas négligeable: le golfe du Morbihan est presque aussi ensoleillé que Carcassonne! Nos gisements d'énergies solaires sont donc importants. Mais leur exploitation sera-t-elle compatible avec le respect de l'équilibre des écosystèmes? Permettrait-elle une autre façon de vivre, sans gaspillage, mais confortablement?

Le véritable problème est que pour fonctionner nos sociétés occidentales sont totalement dépendantes des approvisionnements en énergie fossile.

La découverte de nouveaux gisements pétrolifères décroît depuis les années 1960 alors que la consommation augmente vertigineusement. Dans peu de temps l'écart sera devenu si important que les prix s'envoleront, jusqu'à ce que nous parvenions inéluctablement à l'assèchement total de tous les champs pétrolifères.

Et ce n'est pas l'énergie nucléaire qui fera rouler nos voitures. Car le nickel et le cadmium viendraient à manquer pour les millions de batteries nécessaires à la conversion du parc automobile. En admettant de plus, que les constructeurs puissent tenir la cadence de remplacement. Et il faut surtout rappeler que les problèmes inhérents à ce type d'énergie ne sont pas réglés. Il est totalement irresponsable de léguer ces déchets à nos descendants alors qu'ils ne pourront même plus retirer un quelconque avantage de cette filière.

Le pétrole et l'uranium sont des impasses à court terme. Il devient urgent de changer de sources énergétiques et de projet de société. [...]

Le projet Alter breton est aussi une alternative de société

Si le passage du régime actuel au régime à long terme est progressif, on notera que nous n'avons plus le temps de différer les décisions compte tenu du *peak oil*. En refusant de faire du long terme une extrapolation de la société actuelle, le projet Alter cherche à satisfaire les besoins fondamentaux des hommes et des femmes de notre époque, en rejetant tout gaspillage. [...] Il suppose une autre façon de vivre, plus économique, mais confortablement:

- Les conditions de logement et l'équipement domestique prévus sont supérieurs à la situation actuelle: logement 100 m² par ménage;

équipement intérieur équivalent avec 1,5 fois le niveau actuel, mais durant deux fois plus longtemps : « Ces niveaux suffisent à assurer une vie matérielle confortable pour tous, à condition d'une juste répartition des biens correspondants ».

- La vie collective est facilitée : locaux sociaux et scolaires plus nombreux.
- Les conditions de production sont totalement revues : unités de production plus petites et mieux réparties sur le territoire, les communes rurales sont revitalisées autour de complexes agro-énergétiques ; on recherche une économie systématique de la consommation (au moins 15 %) ; on produit des biens plus durables et les déchets sont récupérés.
- L'aménagement du territoire est remodelé : arrêt du développement des hypervilles, développement des petites agglomérations (10 000 habitants), le maillage territorial de la Bretagne s'y prête très bien ; utilisation systématique des sols pour les cultures vivrières, énergétiques ou pour les capteurs solaires.

En fonction des besoins reconnus, la demande nette en énergie en 2030 pour près de 5 millions d'habitants, est évaluée à 9,850 MTEP (soit 153 % du niveau atteint en Bretagne en 1975). Par rapport à la situation de 2005 choisie comme référence, il propose la distribution suivante de l'énergie par secteur d'utilisation (tableau 2). Au total, si le bilan est à peu près le même en ce qui concerne le résidentiel et l'agriculture par contre on recherche une augmentation dans le secteur de l'industrie pour adapter l'outil industriel, améliorer le bâti et générer les combustibles nécessaires à la population. Par contre grâce à un réaménagement du territoire et une utilisation souple des transports individuels et collectifs des économies substantielles sont réalisées sur ce poste.

En remodelant la production et l'aménagement du territoire, le projet Alter jette les bases d'un éco-développement, qui « insiste sur les solutions spécifiques, compte tenu des données écologiques, mais aussi culturelles, des nécessités immédiates, mais aussi du long terme. Sans nier l'importance des échanges, il essaie de réagir à la mode prédominante pour les solutions prétendument universalistes... Sans basculer dans un écologisme outrancier, il suggère au contraire qu'un effort créateur, pour profiter de la marge de liberté offerte par le milieu, est toujours possible ».

Pour tous ceux qui sont à la recherche d'un autre mode de développement, le projet Alter représente donc un intérêt considérable.

C'est dans cette perspective que le PAB de 1979 a été actualisé en décembre 2008 à l'initiative de l'UDB. Il ne s'agit pas d'un document

définitif mais plutôt d'un canevas. Le groupe pour un nouveau projet Alter breton s'est mis en place. Il s'est fixé pour objectif de rechercher un scénario de production d'énergies nouvelles, indéfiniment renouvelables, dans la perspective d'une autonomie énergétique de la Bretagne.

Le groupe pour un nouveau projet Alter breton réunit des chercheurs de l'INRA, du CNRS, de l'IFREMER, des agronomes, des paysans, et des militants des associations écologiques et bretonnes. Ce document représente l'essentiel de leurs travaux.

Nous tenons à souligner que :

1. Il s'agit essentiellement d'un document de réflexion soumis à tous ceux qui sont soucieux de rechercher les bases d'un nouveau développement de la Bretagne. À notre sens ce « projet » ne pourrait devenir un « plan » qu'après un débat large et démocratique. La région Bretagne (réunifiée) pourrait créer l'instrument véritable de planification à l'échelle du pays, ce qui n'avait pas été possible en 1979.

2. Le lecteur de ce document doit accepter de modifier sa vision du monde actuel. Aucun système de production n'est sans conséquence sur l'environnement, sur l'écosystème. Il s'agit de savoir ce qui est « acceptable », par rapport aux objectifs de société que l'on s'est fixé, à long terme.

3. Nous n'avons tenu aucun compte des coûts de réalisation de nos propositions en matière de production d'énergie. Seule la faisabilité technologique a été retenue. La question du coût n'a pas de sens en effet abstraction faite du système économique dans lequel on raisonne. Certains procédés sont d'ores et déjà « rentables ». [...]

Qui peut Le plus, peut le moins...

Le scénario étudié dans ce document prévoit une évolution rapide de la situation actuelle où les combustibles fossiles assurent la quasi-totalité de notre production énergétique en 2030 où nous n'envisageons que les énergies renouvelables. Il est évident que « qui peut le plus, peut le moins », et qu'en particulier une évolution intermédiaire avec utilisation de combustibles fossiles reste possible. Mais las d'attendre le pétrole de l'Iroise, qui tel un serpent de mer, apparaît puis périodiquement disparaît. il était urgent de connaître nos potentialités dans le domaine des énergies indéfiniment renouvelables. Et de toute façon le pétrole et les combustibles fossiles nous apparaissent comme des produits trop précieux pour devoir être gaspillés en les brûlant. D'autres usages plus nobles (carbo et pétrochimie) devront leur être réservés.

Nous ne saurions trop souligner cependant que, contrairement au modèle de développement industriel que nous connaissons, le problème

n'est pas de produire de l'énergie à tout prix, n'importe comment. Il faut s'accorder d'abord sur les besoins réels, sur ce que l'on veut et définir les moyens d'y arriver. En atteignant notre objectif nous pensons avoir montré que l'on peut vivre mieux et autrement en Bretagne sans pétrole et sans nucléaire!

Conclusion : une rupture historique qui doit mobiliser tous les Bretons

À l'heure actuelle le réchauffement climatique et la fin du pétrole abondant et abordable ne sont plus des vues de l'esprit de doux rêveurs écologistes. La grande majorité des citoyens sur la planète sait que ces échéances sont proches et bien réelles ; que leurs conséquences fâcheuses sur nos sociétés industrielles ne feront qu'empirer. Cependant l'entrée en crise de l'ultralibéralisme économique qui se prolonge aujourd'hui, détourne l'attention d'un large public en raison des dégâts sociaux que cette crise provoque – ce qui est compréhensible du point de vue de ceux qui perdent leurs moyens de subsistance avec leur travail – sans pour autant qu'une large prise de conscience ne s'accorde sur le fait que c'est précisément la poursuite de ce mode de développement ultralibéral anarchique qui provoque le réchauffement climatique global et conduit inexorablement vers un monde sans énergies fossiles.

Les choix économiques et énergétiques constants faits depuis cinquante ans précipitent nos sociétés dans le mur mais la «solution» à la crise (du type G20) imposerait que l'on relance et accélère ces mêmes processus. Le dogme du retour de la croissance et de la consommation pour retrouver le chemin du paradis perdu nous dirige bien plus sûrement vers le chaos mondialisé. Nos dirigeants et nos élites n'ont pas d'autre alternative à proposer alors qu'une véritable mutation s'impose dans les mentalités avant de gagner les comportements.

Les énergies locales sont au cœur d'enjeux profonds de civilisation. Il s'agit de préparer la transition énergétique et de renoncer progressivement à la «civilisation des hydrocarbures fossiles». Cette transition inéluctable et irréversible suppose de passer d'une économie qui, 150 ans durant, a été basée sur des énergies fossiles abondantes et bon marché, à une économie de pénurie marquée par la raréfaction puis l'épuisement des énergies fossiles.

Cette «rupture historique» suppose une modification durable des comportements, un changement radical du «logiciel de pensée et d'action» individuel et collectif, ainsi qu'une très forte mobilisation de tous les Bretons.

Les énergies fossiles présentent de nombreuses externalités négatives, qu'elles soient environnementales (émissions de gaz à effet de serre et

autres polluants), sociales (alourdissement de la facture énergétique, en particulier pour les plus démunis), géopolitiques (insécurité d'approvisionnement, dépendance énergétique, risque terroriste) et économiques (déséquilibre de la balance de paiement, dépendance énergétique, coût en matière de défense et de sécurité, prévention de catastrophes naturelles, inondations...).

A contrario, les énergies locales permettent d'allier développement local, création d'emplois de proximité, réduction de la facture énergétique et sécurité d'approvisionnement.

«Penser l'énergie autrement» : telle est l'impérieuse nécessité qui doit présider à l'émergence d'une nouvelle citoyenneté. Il y va de l'intérêt supérieur de la Bretagne comme de tous les Bretons.

Au terme de cette étude, nous pouvons bien percevoir l'alternative qui se présente à la Bretagne d'aujourd'hui. Ou bien avec le reste de l'Hexagone et du monde elle se situe dans le mode de production industriel capitaliste et alors, rien ne change : notre économie reste marginalisée ; notre dépendance énergétique reste totale à cet égard, le nucléaire ne fait que la renforcer ; notre système de production reste centralisé ; notre population vieillit ; notre vocation «touristique» prend le dessus sur les autres priorités... Ou bien et le problème concerne aussi l'Hexagone et les autres peuples d'Europe et du monde – elle s'engage résolument vers un autre mode de développement, une société décentralisée dont la recherche d'autonomie énergétique constitue l'une des clefs.

Ce qui est «révolutionnaire», dans la société «Alter», c'est précisément le choix délibéré de satisfaire les besoins dans une optique de stabilisation des consommations. C'est l'arrêt de la course effrénée au «plus avoir» pour permettre «le plus être» et le «plus être ensemble». Ce type de développement est la condition nécessaire à une société égalitaire. Égalitaire en son sein, mais également avec les autres nations du monde. Il est clair que le régime économique et politique actuel ne répond pas aux conditions définies.

Il nous faut inventer un nouveau modèle de régulation et de développement. Plutôt que de garantir une voiture à chaque habitant de la planète, il faut réfléchir à une ré-allocation équitable des ressources et proposer à chacun une alimentation suffisamment variée mais sans excès, un logement correctement isolé, une activité professionnelle locale, des transports en commun, des services sociaux et de santé de qualité et un environnement culturel qui ne soit pas uniquement marchant.

Une solution à cette quintuple crise économique, sociale, écologique, institutionnelle et culturelle loin d'être démobilisatrice suppose une

mobilisation importante de la population et les gisements d'emplois nécessaires à cette mutation sont très importants.

La solution au problème posé est politique. L'intérêt du projet Alter breton est de donner des éléments de réflexion pour un débat plus large sur la réalisation concrète d'une société autogestionnaire, écologique et bretonne.

Tout comme nos prédécesseurs de 1979, nous avons le sentiment que la Bretagne bénéficie d'une situation exceptionnelle pour changer de cap. Encore faut-il que le mouvement populaire prenne en charge le problème dans toutes ses dimensions. N'aurions-nous réussi qu'à lui faire prendre conscience qu'il est urgent d'agir?... Nous aurions atteint notre but!

Source

Le nouveau projet Alter breton est téléchargeable l'adresse suivante: https://gpthome69.files.wordpress.com/2020/05/udb_projet_alter-breton_2009.pdf.

La Scop, pour un autre statut paysan ?

Manu Marie, Paul Bonhommeau, Mathieu Lersteau

Faire face à l'hémorragie que traverse le monde agricole depuis de nombreuses années est un chantier immense. La tendance est lourde et bien connue : des fermes de plus en plus grandes, le plus souvent «enferrées» dans le productivisme, avec de plus en plus de capitaux par active ou actif paysan, donc de plus en plus endettées, un temps de travail et du stress qui ne diminue pas, et une viabilité économique très aléatoire, voire absente sans les aides publiques.

La Confédération paysanne répond à ce système absurde par le projet politique et la pratique concrète de l'agriculture paysanne. Mais est-ce suffisant? C'est la question essentielle que ce dossier veut soumettre à votre réflexion en abordant la question du statut paysan. En entreprise individuelle ou en société, nous devons, volontairement ou non, capitaliser l'ensemble des moyens de production (cheptel, matériels, équipements, et même parfois le foncier). L'endettement est donc devenu quasiment une obligation du métier.

Avec ses effets: redoutable logique de l'endettement/agrandissement («Je m'agrandis parce que je m'endette; je m'endette parce que je m'agrandis»), l'élimination des paysan·nes s'inscrit donc implacablement dans cette dynamique. En même temps, c'est l'illusion que cette

accession à la propriété serait une voie d'émancipation et d'autonomie, alors que la majorité des paysannes et paysans sont dépossédés de leur métier par l'agro-industrie, amont ou aval, et par les banques.

Avec ses risques: le retour sur investissement est si long et les aléas économiques, climatiques, sanitaires et de santé si importants que le basculement dans la «difficulté», voire la faillite, est trop fréquent. Et surtout avec ses impasses: comment assurer la transmission des exploitations et le renouvellement des actives et actifs avec un tel niveau de capitalisation, de prises de risques et d'incertitudes, tant pour le cédant ou la cédante (qui cherche à réaliser son capital en complément d'une retraite paysanne dérisoire) que surtout pour le repreneur ou la repreneuse (face au mur de l'endettement)?

Les enjeux sont doubles: assurer la transition agricole et alimentaire et accueillir les nouveaux paysans et paysannes venant d'autres horizons que le milieu agricole.

En s'inspirant de l'expérience et des principes des sociétés coopératives de production (Scop commerciales), nous proposons la Scop agricole. À ce stade, ce n'est ni une solution «clé en main», ni même LA solution, qui effacerait la nécessité des autres revendications et actions de la Confédération paysanne. C'est l'ambition de proposer un autre statut paysan, celui d'associé·e-salarié·e dans une forme sociétaire aux principes égalitaires et à faible capitalisation des associé·es.

C'est évidemment une autre manière d'exercer et d'envisager le métier de paysan·ne!

Source

Campagnes solidaires, mensuel de la Confédération paysanne, n° 367, décembre 2020.

Transmission: imaginer un projet où l'argent ne soit pas un obstacle

Propos recueillis par Sophie Chapelle

Voilà quatre ans que la ferme de Belêtre, en Touraine, a initié le mouvement des Scop en agriculture. L'enjeu: limiter l'endettement, améliorer la protection sociale et faciliter la transmission. Quel premier bilan en tirent les associé·es-salarié·es?

À Dolus-le-Sec, en Indre-et-Loire, la Coopérative paysanne de Belêtre est l'une des premières fermes françaises à avoir adopté, en novembre 2016, le statut de société coopérative de production (Scop).

« Quand on a cherché à s'installer ensemble en agriculture, ce qui motivait notre projet agricole était avant tout politique, explique Mathieu Lersteau, l'un des cinq cofondateurs. Dans notre projet, il y avait quelque chose d'assez tranché sur le rapport au capital et la volonté de participer à un mouvement de transformation sociale. »

Avant de s'installer, Mathieu travaillait dans le réseau InPACT très mobilisé sur les questions d'installation et de renouvellement¹.

Dans nos réseaux, y compris à la Conf², des paysannes et des paysans insistent sur l'importance de l'installation dans leur discours militant mais mettent en vente leurs fermes à 500 000 euros quand vient l'âge de la retraite. C'est une façon de compenser leurs faibles pensions : ils comptent sur la vente de leur capital pour assurer leurs vieux jours. Mais ça écrème les candidats et candidates à l'installation qui n'ont pas les finances ou la possibilité d'emprunts bancaires.

Ce n'est pas comme ça qu'on va pouvoir assurer le renouvellement des actifs en agriculture.

Impossible aux yeux de Mathieu et de ses collègues d'avoir un discours défendant l'agriculture paysanne tout en participant à un schéma qui concourt à l'agrandissement des fermes, à l'endettement, à la difficulté de reprendre et, au final, à la disparition des paysannes. Dès lors, comment imaginer un projet où l'argent ne serait pas un obstacle ? La Scop apparaît alors comme le moyen de transmettre l'entreprise sans transmettre le capital, mais en améliorant le niveau de protection sociale. « L'outil de travail reste la propriété de la coopérative, les parts sociales mises au début dans la société restent à leur valeur nominale. » Autrement dit, l'apport initial des associé·es ne peut pas faire l'objet de plus-value. À Belêtre, chaque associé·e a apporté 3 000 euros au capital social lors de la création de la Scop et le montant de la part sociale a été fixé à 50 euros. « Si l'une ou l'un des associés part, ce sera avec 3 000 euros. Et nous sommes sur le point d'accueillir de nouveaux associés qui, avec 50 euros en poche, pourront devenir associés-salariés-cogérants. »

Difficultés franchises et fonctionnement au quotidien

Lorsqu'ils se lancent en 2014, le statut de Scop est peu connu des institutions agricoles. Le statut associatif est alors privilégié et un bail agricole est signé avec le propriétaire au nom de l'association. « Lors du premier rendez-vous à la DDT², avec la cheffe du service agriculture,

1. Agricultures-alternatives.org.

2. Direction départementale des territoires (service de l'État dans les départements).

j'ai dit que nous allions nous installer en association puis la transformer ensuite en Scop, se souvient Mathieu. Elle m'a dit que ce n'était pas possible, sans être en mesure de m'en expliquer les raisons. Elle n'osait pas me dire qu'ils ne l'avaient jamais fait. On a donc essayé les plâtres, ça a été compliqué les premiers mois. Mais ensuite, lors du passage de l'association en Scop, ça a été assez simple, c'était en fait la même structure juridique qui se poursuivait avec le même numéro Siret.»

En choisissant ce statut, les associés-salariés ont dû renoncer à la DJA (dotation jeune agriculteur) : en Scop, c'est la structure qui est reconnue comme cheffe d'exploitation et non les personnes physiques. «Aux yeux de l'administration, nous ne sommes donc pas exploitants bien qu'étant associés et dirigeants de notre propre structure. C'est un choix fait en conscience mais qui a des conséquences importantes. À cinq en Gaec, ça aurait peut-être fait 100 000 euros de DJA, si on ajoute à ça les aides économiques ou fiscales qui seraient multipliées par le nombre d'associés, ça fait beaucoup... Actuellement, s'installer en Scop en agriculture est très pertinent politiquement, mais une connerie économiquement», déplore Mathieu qui milite avec la Conf' pour l'accès aux mêmes droits et aides que sous un statut agricole classique. Ce statut de Scop contraint également les associé·es à payer leurs journées de formation : ils sont considérés comme salariés agricoles et émargent non pas à Vivea, mais à Ociat. Enfin, s'ils ont pu voter dans le collège «chefs d'exploitation» lors des dernières élections aux chambres, ils ont dû voter dans le collège «salarié·es» lors des élections MSA...

Depuis sa création, la Scop de Belêtre a développé une activité de paysans-boulangers et de maraîchage. Martin, l'un des cinq cofondateurs, l'a quitté cet été pour s'installer dans une ferme à 300 m de là afin d'expérimenter autre chose que l'agriculture collective. Alors qu'ils viennent de récupérer des terres et des bâtiments avec Terre de liens, les quatre associés-salariés d'aujourd'hui recherchent de nouvelles personnes pour intégrer leur équipe. «On a des pistes de diversification mais rien n'est arrêté. La priorité est de trouver des gens qui partagent les valeurs du collectif», précise Mathieu. Partager les valeurs, c'est notamment adhérer à un fonctionnement autogestionnaire, comme l'illustrent la réunion hebdomadaire et les nombreux outils d'organisation. Tous les mardis matin, les associé·es se retrouvent pour prendre grandes et petites décisions. «Dans tous les cas, nous sommes codécisionnaires et

1. Parmi les valeurs de la Scop de Belêtre : expérimenter une agriculture bio et paysanne, la gestion d'une entreprise non capitaliste, un fonctionnement en autogestion, une dimension humaine («prendre soin de nous», «épanouissement personnel»), une dimension politique («participer à un mouvement de transformation sociale»).

coresponsables des décisions prises au consentement. Nous considérons aussi que prendre soin du collectif et l'outiller fait partie du travail.»

Génération sacrifiée !

Mathieu admet toutefois un facteur limitant dans le statut actuel : « La Scop a investi 163 000 euros depuis le début dans la construction de notre outil de travail (voir encadré). Nous avons choisi de ne pas faire d'emprunt bancaire mais de se verser de petits salaires jusqu'en 2018¹. » Les cogérant·es ont également fait le choix de ne pas rémunérer le capital (dividendes) et d'affecter 50 % du résultat en participation aux associé·es (en complément de leur salaire) et 50 % à l'entreprise, afin que celle-ci ait les moyens d'investir.

Depuis le début, nous avons fait une croix sur une partie de la rémunération de notre travail. Ainsi, beaucoup d'argent reste dans l'entreprise pour limiter l'endettement et privilégier l'autofinancement des investissements. Nous avons donc constitué un capital (via l'outil de travail) mais celui-ci ne nous reviendra jamais. C'est un choix que l'on assume mais c'est aussi un facteur limitant pour la création d'autres Scop en agriculture. Il y a une génération sacrifiée dans ce modèle-là.

Dans quelques mois, les gros investissements seront terminés pour les deux ateliers principaux de la ferme, les nouveaux qui vont arriver n'auront qu'à mettre 50 euros pour devenir associés-salariés-cogérants. « La génération qui va nous suivre n'aura pas à sacrifier une partie de sa rémunération car l'outil de travail est désormais en place et c'est une bonne chose. En revanche, si nous souhaitons développer d'autres activités dans la Scop, nous devons recommencer. »

Si l'on se place du côté des cédant·es qui souhaiteraient lever l'obstacle de l'argent pour favoriser des installations, comment renoncer à son capital et se contenter d'une maigre retraite MSA²? « Si on demande à ces paysans et paysannes-là de ne pas réaliser leur capital, c'est aussi un sacrifice. Ils n'ont pas anticipé de choisir un statut bénéfique sur le plan de la protection sociale. » Pour Mathieu, c'est évident :

Aujourd'hui, on a besoin d'un soutien public lors de l'installation pour aider au démarrage en Scop. Ou alors il faut apporter une

1. Désormais chaque associé·e est rémunéré·e au SMIC sur la base de 35 heures. En pratique, les associés de la Scop de Belêtre estiment actuellement leur temps de travail de 40 à 45 heures par semaine, avec un week-end d'astreinte sur quatre (en attendant l'arrivée de nouveaux associé·es). Ils bénéficient chacun·e de cinq semaines de congés payés/an, et peuvent prendre des semaines de congés sans solde.

2. Dossier *Campagnes solidaires*, n° 366, novembre 2020.

bonification de retraite à celles et ceux qui transmettraient leur ferme en y laissant le capital.

Après avoir ouvert la voie, la bataille pour la reconnaissance d'un statut de type Scop en agriculture se poursuit à Belêtre, avec une conviction : «La recherche de cohérence ! On ne peut pas militer pour une agriculture paysanne sans commencer par garantir des conditions favorables de reprise et de transmission de sa ferme. C'est un changement d'état d'esprit qu'il faut insuffler dans le monde paysan : se rémunérer pour son travail plutôt que sur son capital. C'est une condition essentielle pour que l'ambition d'une agriculture française à un million de paysan·nes devienne un jour réalité¹.»

Source

Campagnes solidaires, mensuel de la Confédération paysanne, n°367, décembre 2020.

116 Un rapport différent au travail, au capital et à la protection sociale

Emmanuel Marie

Dans une Scop, ce n'est pas le capital qui dirige (c'est-à-dire le pouvoir de chaque associé·e selon le capital qu'il ou elle détient) mais les personnes qui y travaillent en qualité d'associé·es (une personne/une voix, quel que soit leur capital détenu). Cela se traduit aussi dans la répartition des résultats. Contrairement aux sociétés agricoles (Gaec, EARL...) où la rémunération des associés fait partie du résultat, en Scop les salaires et cotisations sociales n'en font pas partie. Selon la loi, le résultat est à répartir en trois postes : les réserves impartageables, la participation des salarié·es au résultat, et dans une moindre mesure la rémunération des parts sociales².

C'est donc un autre rapport à la propriété des moyens de production que ce qui se pratique en agriculture où tous les résultats de l'entreprise sont mis au compte de la capitalisation des associé·es. Il n'y a pas de plus-value sur les parts sociales. C'est aussi privilégier la pérennité et la

1. *Ibid.*

2. La loi sur la Scop encadre ainsi la répartition de ses résultats à décider par les associé·es entre des minima et maxima : réserves impartageables : 16 à 75 % ; participation des salarié·es : 25 à 84 % ; rémunération des parts sociales : 0 à 33 %. En moyenne, les Scop existantes affectent l'essentiel de leurs résultats en parts égales entre réserves impartageables et participation des salarié·es.

stabilité financière de l'outil au moment de la transmission ou du départ d'un·e associé·e qui sort avec la partie du capital qu'il ou elle a déposé à son arrivée.

Ce que permet la Scop peut heurter fortement les mentalités et pratiques agricoles. Un administrateur de la Safer-Normandie déclarait ainsi, lors d'un débat sur l'augmentation du prix des terres, que le foncier «est une source de revenus». Cette assertion ne soulevait dans l'assemblée aucune contestation. Elle résumait pourtant clairement le piège infernal dans lequel on nous enferme – et on s'y enferme avec plus ou moins de consentement. Une fois le processus engagé, pouvons-nous reculer devant la nécessité de faire «fructifier» le foncier à notre compte, y compris en ayant recours à des artifices juridiques et fiscaux, au surinvestissement pour réduire l'impôt et les cotisations sociales, mais avec très souvent pour effet de déséquilibrer l'exploitation et de la rendre intransmissible?

Être en Scop, ce n'est pas sortir du système, mais ça permet d'envisager le capital, qu'il soit foncier ou d'exploitation, tout au long de sa carrière comme un outil permettant de produire et d'en vivre dignement plutôt qu'un moyen de capitalisation. La gestion de l'exploitation peut ainsi être plus franchement «économique, sociale et écologique».

C'est aussi compter davantage sur une retraite «salariée» nettement plus consistante que celle du statut de «non salarié·e agricole» (NSA).

Un autre rapport à la cotisation sociale

Une idée largement répandue voudrait que le régime salarié soit plus protecteur que le régime des «non salarié·es agricoles», mais qu'il serait beaucoup plus coûteux. Et que des exploitations parmi les plus petites ne pourraient y faire face.

Du côté des droits, c'est un fait : à cotisations retraite égale, prestation inférieure de 50 % à celle des salarié·es, couverture maladie et accidents très nettement inférieure, pas d'accès aux indemnités chômage... Du côté des cotisations, c'est plus difficile à comparer. L'assiette et le taux des cotisations sont différents¹. Mais des abattements sont «légalement» applicables dans chacun des deux régimes. Coté salarié : exonérations des cotisations patronales sur les bas salaires (<1,6 Smic) ramenant le taux à moins de 30 % du salaire net. Du côté exploitant, les situations sont très disparates : exonérations en faveur des jeunes installé·es «DJA», dispositifs fiscaux réduisant le revenu fiscal par rapport au

1. En régime salarié : plus de 60 % du salaire net ; en régime «non salarié·e agricole» (NSA) : environ 35 % du revenu fiscal (qui comprend la rémunération de l'exploitant et sa capitalisation).

résultat réel, sans oublier le régime de micro-entreprise qui applique un revenu fiscal forfaitaire par rapport au chiffre d'affaires. Un repère : le Réseau d'information comptable agricole (RICA) constate pour les exploitations soumises au régime du bénéfice réel un taux moyen des cotisations sociales «NSA» entre 25 et 30 % par rapport aux résultats de l'entreprise.

Mais voilà, tout est mis en place aujourd'hui pour que les cotisations soient mal perçues. À commencer par le nom qu'on leur donne : des «charges sociales».

Entre réticence à payer des impôts et réduction des coûts de production, beaucoup de paysans et de paysannes s'attaquent aux cotisations sociales, ce qui revient à grever une partie de leur revenu direct (peu ou pas de couverture en cas d'accidents de la vie) et indirect (retraite). Et c'est un cercle vicieux puisque justement nous avons conscience que les prestations, elles, ne sont en effet pas à la hauteur.

Une des causes de ce déséquilibre réside dans cette idée reçue : plutôt la capitalisation que la rémunération du travail ! Ce sont notamment les pratiques d'optimisation fiscale, pour minimiser surtout les cotisations sociales. Le système – fiscal, comptable, bancaire – encourage les paysan·nes dans les pratiques de renouvellement incohérent du matériel agricole, de mouvements comptables du troupeau totalement déconnectés de la réalité de l'élevage, d'investissement/agrandissement systématique, etc. Renverser notre rapport à la cotisation sociale grâce à un fonctionnement inspiré de celui de la Scop, c'est privilégier la rémunération du travail par le salaire auquel est organiquement liée la cotisation. Cela suppose une confiance dans l'institution qui la gère, mais que le néolibéralisme s'emploie à démanteler depuis plus de vingt ans.

Un autre rapport au travail

On s'engage avec «sa» Scop par la signature d'un contrat de travail et l'engagement (ou l'obligation) de devenir associé·e au terme d'un délai prévu par les statuts. Le lien est double : celui du travail et de sa rémunération, et celui de la participation à sa gestion interne selon des principes démocratiques.

En Scop, ce double statut d'associé·e et de salarié·e a l'effet de neutraliser la relation de subordination du salarié envers l'employeur. On ne peut pas se subordonner à soi-même avec la fonction d'associé·e participant entièrement aux prises de décisions et aux gestions économique, technique et humaine de la structure. Posture qui s'apparente beaucoup plus à celle d'entrepreneur autonome et maître de ses décisions sur la

ferme. Le statut d'associé·e-salarié·e traduit bien plus une émancipation qu'une subordination.

Un contrat de travail doit se référer à une convention collective et au droit du travail. Pour les paysan·nes, la mise au débat d'un tel statut pourrait aussi être l'occasion de réfléchir aux limites que chacun·e peut s'imposer dans le travail quotidien, hebdomadaire, mensuel et annuel. Sans, bien sûr, perdre de vue le caractère obligatoire ou aléatoire de certaines tâches et activités (saisons, climats, élevage...), il n'en reste pas moins que les habitudes et les idées reçues liées au travail difficile sont encore très ancrées : il faudrait souffrir dans son corps pour estimer avoir passé une bonne journée de travail...

Un statut d'associé·e-salarié·e ne rendra pas le désherbage des carottes ou une corvée d'ensilage nocturne moins difficiles. Par contre, tous les mécanismes et les droits rattachés à ce statut, tels que décrits dans ce dossier, permettront plus facilement au travailleur et à la travailleuse de prendre les moyens de se reposer, de reprendre des forces, de vivre sa vie de famille... Dans certains cas, un tel statut contribuera même à résoudre des choix cornéliens pour beaucoup de paysans et de paysannes : pouvoir changer d'activité, prendre sa retraite, s'arrêter de travailler pour cause d'accident ou maladie...

Source

Campagnes solidaires, n° 367, décembre 2020.

Cravirola, la première Scop au croisement de l'agriculture paysanne et de la culture

Sophie Chapelle

Cravirola, la première Scop au croisement de l'agriculture paysanne et de la culture. La coopérative Cravirola a marqué les milieux militants du début des années 2000. Ses membres se sont posés comme enjeu politique de vivre et travailler autrement, choisissant comme moyen la coopérative, la paysannerie et la ruralité. Cheville ouvrière de la coopérative de 2002 à 2012, Jérémie Lefranc témoigne dans un livre.

Le projet initial est d'abord un projet agricole sur une ferme située à 1 200 mètres d'altitude dans la vallée de la Roya (Alpes-Maritimes). Les fondateurs, un couple franco-allemand, ont racheté en 1985 un hameau en ruine sans accès routier, ni électricité, chauffage ou eau courante...

La première phase (quinze ans) commence par la mise en place d'une base économique avec un élevage laitier diversifié, la construction d'une fromagerie aux normes et la reconstruction d'un habitat décent avec l'accueil de jeunes en chantier (activité de construction couplée à une activité culturelle ou artistique). Un potager couvre les besoins et des microproductions complémentaires sont expérimentées (microbrasserie, macération de plantes...). Lorsque Jérémie Lefranc rejoint le projet, quatre principes sont déjà posés : libre association, autogestion, caisse commune et non enrichissement personnel¹. Entre 2002 et 2006, le collectif passe de trois à neuf permanent·es.

Face aux limites du lieu pour développer des manifestations culturelles (festivals, événements), le collectif change de site et s'installe en 2007 dans le Minervoï (270 hectares d'un seul tenant, boisés à 80 % avec maison d'habitation, bâtiment d'accueil...). Pour organiser la propriété privée collective en vue de réaliser de la propriété d'usage, le statut de SAS est retenu et une nouvelle structure, Terres communes, est créée². Les membres de Cravirola décident à ce moment-là d'adopter le statut de Scop et développent un projet « agri-culturel » : l'activité de poly-élevage (fabrication de fromages de vaches, chèvres, brebis, glaces et gâteaux au fromage blanc, production de viande bovine – bœuf et veau – cochons élevés au petit-lait, poules pondeuses), se conjugue avec les productions de pain et de pizzas, de bois de chauffage et de légumes, à des activités extra-agricoles (camping, restauration utilisant les produits de la ferme, programmation culturelle et militante) et à des chantiers ouverts à tous huit mois sur douze.

« L'apparition de désaccords de plus en plus fréquents », « des difficultés récurrentes à se parler et donc à se transmettre l'information » conduisent à des départs successifs au sein de la Scop. Le collectif commence à abandonner « symboliquement » le nom de coopérative Cravirola courant 2011-2012 pour lui substituer celui de coopérative du Maquis, puis de commune du Maquis. Le début d'une autre histoire qui n'enlève rien à la puissance d'agir qu'a su développer la coopérative Cravirola.

Source

Campagnes solidaires, n° 367, décembre 2020.

1. Le mouvement des coopératives Longo Maï fondé en 1973 était l'une des sources d'inspiration du projet.

2. Terres communes comprend à sa création trois fermes – ferme autogérée de la Roya, ferme de Caracoles de Suc (Ardèche) et la coopérative Cravirola en Minervoï – et trois collectifs regroupés dans un premier collège détenant 48 % du pouvoir de décision. 80 actionnaires (personnes physiques et morales) constituent le 2e collège (52 % du pouvoir décisionnaire).

Faciliter l'accès au métier

Véronique Marchesseau

Le travail de la Confédération paysanne sur l'adaptation à l'agriculture du statut de société coopérative de production a pour but d'offrir de nouveaux outils pour faciliter l'installation. Un impératif au moment où il faut fortement renouveler et augmenter la population agricole.

Pour répondre aux enjeux de la transition agricole et alimentaire et de répartition des richesses par le partage du travail, il faut développer notre projet d'agriculture paysanne. Celui-ci ne peut qu'être porté par des paysannes et paysans nombreux.

À l'heure d'un changement massif de générations au sein de la population agricole, il faut faciliter l'accès au métier aux candidates et candidats non issus du milieu agricole ou «hors cadre familial». Parmi eux, beaucoup veulent s'installer en cherchant à moins s'endetter, donc moins capitaliser, à avoir de bonnes conditions de travail et bénéficier d'une bonne protection sociale. En clair, ils et elles recherchent les droits du régime social salarié que beaucoup ont connu auparavant.

Pour cela, il faut obtenir la reconnaissance d'un nouveau statut agricole où les «exploitant·es» associé·es-salarié·es d'une société coopérative auront les mêmes droits et obligations que ceux des «exploitant·es» non salarié·es agricoles.

En s'inspirant de l'expérience de la société coopérative de production (Scop) dans l'artisanat et les services, la réflexion engagée par la Confédération paysanne vise à répondre à ces nouvelles attentes. Plus qu'une solution «clé en main» cette proposition indique une direction, des objectifs à atteindre. Sans ignorer que la Scop, telle qu'elle existe aujourd'hui, n'est pas satisfaisante pour l'activité agricole et en particulier pour l'agriculture paysanne.

Un combat syndical

C'est un combat syndical à mener sur deux plans.

L'action de sensibilisation et de réflexion auprès des paysan·nes. Il s'agit d'accompagner un changement important dans les mentalités: adopter un régime de type Scop exige d'avoir un autre regard sur la rémunération du travail, sur la protection sociale et sur la propriété des moyens de production. Nous le savons bien: l'endettement pour acquérir le capital et financer des investissements importants (avec l'espoir d'en devenir propriétaire) crée trop souvent un carcan redoutable sur

toute la durée de leur amortissement et freine, sinon empêche, toute réorientation significative du système de production qui s'avérerait souhaitable tant pour le paysan ou la paysanne que pour la collectivité.

Mais aussi l'action auprès du pouvoir politique. Le temps presse face aux très nombreux départs en retraite dans les dix ans qui viennent. Il faut obtenir les adaptations réglementaires et législatives nécessaires afin d'offrir rapidement aux paysan·nes la possibilité de la conversion juridique et économique de leurs fermes. Pour l'État et les collectivités territoriales, c'est aussi le moyen de renforcer l'efficacité à moyen terme de leur soutien à l'installation et aux investissements, puisque l'aide ainsi octroyée serait assurée de contribuer à la pérennité de la ferme. Et la puissance publique doit aussi «investir» dans la transition afin que la génération qui s'y engage ne soit pas, comme l'évoque Mathieu Lersteau, une «génération sacrifiée».

122 **Établir les alliances nécessaires pour convaincre et gagner**

Ces actions syndicales supposent aussi d'interpeller et d'établir les alliances nécessaires pour convaincre et gagner. En priorité avec les organisations et les réseaux qui nous sont proches. Ne perdons pas de vue que la transmission des fermes est une préoccupation très largement partagée. Nous considérons que ces propositions font partie des alternatives pour résister, contrecarrer la tendance à la concentration des structures de production, l'aggravation du productivisme et la financiarisation de l'agriculture. S'agissant de notre protection sociale, c'est aussi le choix politique de réintroduire pleinement les paysan·nes dans les dispositifs de Sécurité sociale établis en 1946 par le Conseil national de la Résistance, mais que la FNSEA d'alors avait refusé. Pour les résultats qu'on connaît aujourd'hui.

Il s'agit bien de choix politiques fondamentaux qui concernent la société tout entière : quelle agriculture et quel modèle d'exploitations ou d'entreprises agricoles voulons-nous réellement privilégier ?

Source

Campagnes solidaires, n° 367, décembre 2020.

Raffinerie Total de Grandpuits: *greenwashing* et casse sociale

Le 24 septembre, Total a annoncé la conversion de son site historique de Grandpuits (Seine-et-Marne) en «plateforme zéro pétrole» dédiée à la production de biocarburant pour l'horizon 2024. Face à l'urgence climatique une telle annonce aurait pu sembler une décision courageuse du plus gros émetteur de CO² de France. Or, derrière l'habillage vert de la communication du géant pétrolier se cache une réalité bien moins vertueuse: la casse sociale, la rentabilité comme seul critère de décision et une stratégie climat qui relève davantage du «*greenwashing*» que de la transition.

Première conséquence, dès 2021: un plan social qui va détruire 200 emplois sur les 460 emplois du site et 500 emplois chez les sous-traitant·es qui dépendent de l'activité de raffinage. En pleine crise sanitaire et sociale, pour Total la préservation de l'emploi passe loin derrière la rémunération des actionnaires et le maintien de l'exploitation des hydrocarbures. Pire, la neutralité carbone est utilisée comme une justification à la destruction d'emplois, un cynisme et une hypocrisie inacceptables.

Par ailleurs, la décision de mettre fin aux activités de raffinages d'hydrocarbures n'a rien à voir avec la transition ni avec la préservation du climat. Elle est due à la vétusté du pipeline qui relie sur 260 km le port du Havre à Grandpuits et qui permet l'approvisionnement en brut de la raffinerie. Faute d'investissements dans l'entretien du pipeline, celui-ci a connu plusieurs fuites, en 2014 et plus récemment en 2019, entraînant une pollution locale et l'arrêt de la raffinerie pendant cinq mois. Total refuse d'investir les 600 millions d'euros nécessaires à son remplacement et préfère importer du carburant raffiné d'autres régions du monde.

Exploitation des ressources fossiles

La situation de la raffinerie de Grandpuits est emblématique des défis qu'il nous faudra relever dans les années à venir pour opérer la transition écologique et sociale qu'une majorité de nos concitoyen·nes appellent de leurs vœux. Au nombre de ces défis, il y a en effet l'avenir des sites industriels, des bassins d'emploi, et de la transformation de toute la chaîne économique qui dépend de l'exploitation des ressources fossiles.

Nous, associations écologistes, de justice sociale et organisations syndicales mobilisées au sein de l'alliance «Plus jamais ça», apportons notre

plus grand soutien aux salarié·es de Grandpuits qui défendent un projet réellement durable pour le site. Parce qu'il ne suffit pas de remplacer le pétrole par des agrocarburants pour mettre fin à la surexploitation des ressources naturelles et parce qu'il ne suffit pas de brandir la transition pour justifier la destruction d'emplois, nous nous mobilisons avec les salarié·es de Grandpuits.

Lobbying forcé

Fermer une raffinerie en France pour délocaliser la production de carburant est une manœuvre éhontée qui ne trompe personne. En faisant porter le poids de sa soi-disant transition écologique aux seul·es travailleurs et travailleuses, Total voudrait nous faire croire que l'entreprise s'intéresse à l'avenir de la planète, avenir qu'elle met en péril par son lobbying forcé en faveur des énergies fossiles, et à travers ses nouveaux projets pétroliers et gaziers en Ouganda ou au Mozambique.

Pour ces raisons, nous nous engageons aujourd'hui : à soutenir la lutte des raffineurs de Grandpuits contre le plan social et le faux plan de conversion «zéro pétrole» de Total, y compris si cela nécessite le maintien pendant quelques années encore des activités de raffinage ; à mobiliser toute l'expertise de nos organisations pour construire, avec les salarié·es de Grandpuits, les habitant·es de Seine-et-Marne et l'ensemble du tissu économique touché par les annonces de Total, un véritable plan de reconversion, juste et écologique, avec zéro suppression d'emploi.

À Grandpuits, c'est une ligne de front qui s'ouvre, où converge l'exaspération sociale et écologique que les politiques menées depuis plus de trois ans par Emmanuel Macron et son gouvernement n'ont fait qu'attiser. C'est là que nous pourrions démontrer qu'il est possible de construire un projet de société qui prend en compte les impératifs climatiques aussi bien que sociaux, balayant l'opposition stérile dans laquelle le pouvoir cherche à nous enfermer.

16 décembre 2020

Signataires : CGT Grandpuits, Les Amis de la Terre-France, Greenpeace-France, Attac-France, Union syndicale Solidaires, Fédération syndicale unitaire, Oxfam-France, Confédération générale du travail, Confédération paysanne.

Marseille : le monde d'après est en marche

Cuerva

Près de cinq ans de lutte pour des conditions de travail dignes, puis pour le maintien de l'emploi, au mitan des quartiers Nord de Marseille... Puis, au pire de la période de confinement, une moyenne de 50 000 repas distribués par semaine dans toute la ville lorsque les grandes assos ont déclaré forfait. C'est l'histoire du resto marseillais qui a montré à la planète qu'on pouvait gagner contre McDo.

Le 19 décembre dernier, l'Après M reçoit plusieurs centaines de sympathisant-es, habitant-es du quartier, militant-es, pour inaugurer toutes et tous ensemble une nouvelle étape de son incroyable aventure. L'ancien McDo, fleuron de la marque, hyperrentable il y a peu encore, confectionne désormais des burgers *veggie* à prix libre, forme une plaque tournante déterminante de la vie associative marseillaise et se constitue en société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). José Bové est là, réellement ému et qui répète « vingt-trois ans pour faire la boucle. Quand on a démonté le McDo de Millau, on n'aurait jamais pu imaginer qu'on serait là aujourd'hui... » Et d'insister sur ce processus marseillais qui aura démarré par une lutte syndicale pour aboutir à un projet autogestionnaire, profondément politique, et qui est en train de bouleverser le paysage social d'ici. Il y a cinq ans encore le McDo de Saint-Barthélemy dans les quartiers Nord de Marseille est florissant. Entendre : c'est une pompe à cash pour la franchise. Seul fast-food d'une vaste zone reléguée par les services publics, peu concurrencé par les petits commerces ou les restaurants traditionnels, sa situation est évidemment idéale et explique son succès financier.

Une « lutte de création »

Pourtant, ce qu'on pourrait prendre pour une force – le quasi-monopole sur les quartiers Nord – va faire la faiblesse de McDo. Car son emplacement en fait d'abord une « place du village » dans un territoire où il n'y a ni espaces verts, ni aires de jeux pour les enfants, ni centre-ville. C'est au McDo que les mamans font faire leurs devoirs aux grands pendant que les petits jouent sur les agrès. C'est ici qu'on se donne rendez-vous, ici qu'on cause, pour le prix d'une bouteille d'eau, « histoire de... ». Le lieu est investi depuis toujours, autant qu'il est détourné depuis toujours pour y faire société.

Pourtant, tout n'est pas rose pour l'actionnaire qui doit faire face à une résistance constante de l'équipe en place. Largement syndiqué·es, les employé·es du McDo se sont toujours battu·es avec acharnement pour leurs conditions de travail depuis plus de dix ans. Alors que la marque organise un turn-over systémique partout ailleurs (en moyenne : moins d'un an sur le poste), certains travaillent ici depuis vingt ans. La direction n'a jamais été au repos, et c'est à une équipe aguerrie à laquelle elle a toujours dû faire face. Avec Kamel Guémari, le délégué syndical (DS) emblématique de cette lutte et porte-parole de l'Après M, elles et ils ont arraché un treizième mois à l'actionnaire, exemple unique en France, la revalorisation des heures de nuit, de meilleures conditions pour les étudiantes et étudiants. Mais la gourmandise capitaliste étant ce qu'elle est, McDo hausse le ton, veut toujours plus de profits. Et la bagarre se livre, pied à pied depuis 2018, pour préserver les emplois, puis pour résister à la mise en liquidation par le siège en 2019. Lorsque la crise sanitaire frappe à Marseille, de sporadique, l'occupation devient permanente. L'outil de travail est approprié, détourné au bénéfice du quartier, et avec son plein soutien. Ce qui va devenir l'Après M est déjà en ordre de bataille, moralement et «politiquement», pour affronter les conséquences du confinement.

Une lucidité de classe

Ailleurs, le Secours populaire, les Restos du Cœur abandonnent la partie. Dans certains quartiers on n'est plus approvisionné du tout, et la famine, réellement, menace. Le McDo de Saint-Barth' fait fi des contraintes de statuts, autorisations ou attestations. Au plus fort de la crise, il livre entre 35 000 à 70 000 colis par semaine partout dans Marseille, et c'est de toute la ville qu'affluent les dons, les bras, les camions pour livrer partout. Le terreau fertile ici, c'est la solidarité. La ville la plus pauvre de France, dont «on ne voit jamais que les Kalach'» a toujours géré ses crises, son chômage endémique (37 %), le déclassement, par la solidarité. Alors l'idée se fait que, de cette crise et des années de lutte, peut émerger quelque chose de nouveau. Kamel : «Nous, on ne théorise pas le monde d'après. On le fait.» Et encore : «La politique se construit au jour le jour, pas besoin d'en parler. Il y a un camion à décharger.»

D'une lutte d'opposition, l'Après M est passé à une lutte de création. De ce lieu réapproprié, solide, concret, il s'agit de fédérer toutes les initiatives sociales possibles : luttes de femmes, éducation des enfants, réinsertion des personnes qui sortent de prison, développement de l'emploi et partage – par les statuts de la SCIC – de la propriété de cet

outil. Kamel, Fathi, Sylvain, toutes et tous les autres, ont donné un sens à cette plateforme : l'Après M c'est l'association de préfiguration par un resto économique et social. Préfiguration, mais de quoi? Du monde où nous gérons nous-mêmes ressources, vie sociale, notre production et notre consommation.

Et l'autogestion ne s'envisage pas au risque de n'importe quelle compromission. Les tentatives de corruption (par le siège de McDo) ici, on connaît, tout comme on repère les tentatives de récupération associatives, politiques, municipales. «On ne veut plus d'avant-garde», affirme Fatih président de la SCIC. «Les décisions sont prises par les gens, et il n'y a ni sachants, ni non-sachants.» On parle d'«autogestion spontanée» pour signifier qu'il n'est pas besoin de passer du temps à théoriser. Dans un contexte d'urgences et de charge de travail, on observe une lucidité extraordinaire, une maturité née de la convergence d'années de luttes et d'une culture de l'«entraide». Kamel insiste sur ce terme qu'il préfère encore à «solidarité»: «Nos choix au quotidien, notre organisation ne se font pas sur la base de sentiments. Ils se font sur la base de la raison. Tout est réfléchi malgré, et à travers la souffrance et la stigmatisation.»

L'autogestion s'est nourrie du contact avec les Fralib, les gilets jaunes, du travail intersyndical. Mais elle s'établit avant tout sur une conscience aigüe des comportements nécessaires à un projet libertaire. Il s'agit de ne pas tomber dans l'auto-exploitation: on ne se surveille pas, on veille les uns sur les autres; on ne dénonce pas, on démontre par l'exemple; on pratique la polyvalence, la souplesse. On «sert tout le monde, en commençant par la ou le plus souffrant», nous dit une bénévoles, d'abord venue par nécessité, et restée pour construire.

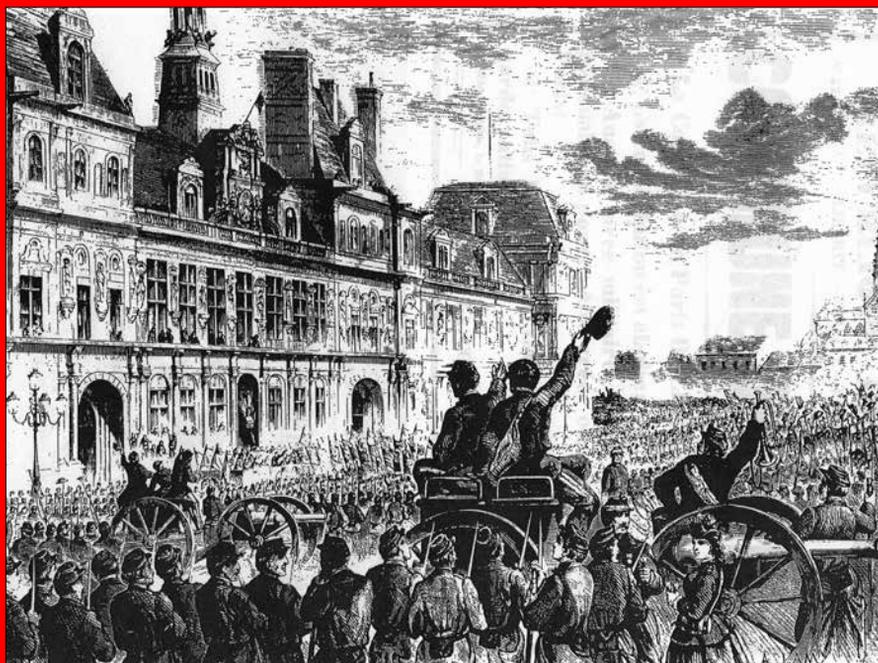
Des projets à foison

À Saint-Barthélemy on livre toujours 10 000 colis hebdomadaires. On envisage de revégétaliser plusieurs hectares à proximité pour bientôt y cultiver des légumes; des modèles de cabanes pour abriter les SDF sont à l'étude; les jeunes vont être formés à l'écriture artistique, à la restauration; on fait converger et rayonner toutes les luttes du quartier... L'enthousiasme est contagieux. Construire, dignité, fierté reviennent en boucle. «Si on arrive à tomber McDo, on arrivera à tomber Amazon et les autres. C'est le même ADN de destruction...» Pari tenu.

Source

Alternative libertaire, n° 313, février 2021.

COMMUNE DE PARIS



Communs, Commune, se fédérer, autogestion, révolution

Ludivine Bantigny, Maryse Dumas, Christian Mahieux, Pierre Zarka

D'hier à demain, quel fil rouge autour de la Commune? C'est ce à quoi répondent, partiellement sans doute, deux femmes et deux hommes investies dans le mouvement ouvrier d'aujourd'hui (et de la fin du siècle passé pour trois d'entre eux et elles).

On célèbre les 150 ans de la Commune. La transmission de notre histoire collective est essentielle. Mais, en l'occurrence, qu'est-ce qui vous paraît le plus important à retenir de ce moment?

Ludivine Bantigny: D'abord cette transmission est essentielle pour que ces femmes et ces hommes ne soient pas morts en vain. La Commune savait que l'adversité serait maximale, sans pourtant imaginer que Thiers et la bourgeoisie lui mèneraient une guerre sans merci, dès le début d'avril, puis oseraient l'exterminer. Mais ce qu'elle savait aussi car les protagonistes avaient une très grande conscience historique, c'est qu'elle travaillait pour l'avenir. Transmettre non seulement les idéaux et les espoirs mais encore les projets et les pratiques concrètes de la Commune, c'est tout simplement rendre vivantes des alternatives possibles et tangibles: la démocratie vraie, la justice et la dignité, l'aspiration à l'égalité, des conditions de travail émancipées qui brisent avec la dictature du capital, la solidarité et la fraternité – nous ajouterions d'un mot qui n'existait pas alors mais qui aurait pu tant les femmes ont été présentes et agissantes: la sororité.

Pierre Zarka: À mes yeux, deux dimensions sont essentielles. Incontestablement oser la Révolution c'est-à-dire passer de rêves et d'aspirations individuelles à leur réalisation collective par la politique. Cette question taraude aujourd'hui des millions de personnes. Si la Commune n'a pas inauguré la Révolution, elle fait écho à notre contexte: ce n'est plus la Révolution contre la monarchie et l'aristocratie, c'est déjà le peuple qui veut s'affronter au capitalisme et veut inventer autre chose. Oser la quête d'une autre organisation de la société me paraît fondamental. Et cela me conduit à la seconde dimension: le peuple. Le peuple qui se définit par lui-même; qui se compose comme force de pouvoir. La manière dont le peuple a osé bousculer les républicains qui voulaient

se contenter d'en finir avec Napoléon III et même bousculer une partie des organes de la Commune qui pensaient pouvoir parler au nom du prolétariat. Cet «oser bousculer» me paraît être une question d'actualité, pour ne pas dire *la* question-clé de notre actualité.

Maryse Dumas: Le plus important? Se rappeler que «chaque nuit recèle un matin», selon la belle formule de Louise Michel. La Commune c'est un message d'espoir pour tout mouvement populaire, de n'importe quelle époque, de n'importe quel pays. Les conditions dans lesquelles elle s'est soulevée et déployée sont uniques, mais sa portée elle, est universelle. Les révolutionnaires de tous les pays s'en sont inspirés tandis que les pouvoirs successifs après l'avoir réprimée dans le sang ont tout fait pour la faire oublier ou la dénaturer. La Commune démontre que rien n'est fatal, un peuple qui se soulève peut balayer le pire des pouvoirs dès lors qu'il parvient à s'unir et à faire de ses différences une force. Elle démontre aussi l'importance décisive, une fois aux commandes, de mettre en œuvre ce pourquoi le peuple s'est soulevé. Définitivement, la Commune démontre qu'il ne suffit pas d'avoir gagné la République, il faut encore que celle-ci soit démocratique et sociale. C'est un message de grande actualité!

Ludivine: La Commune va bien au-delà des quelques mesures que l'on cite en général et qui sont déjà énormes pour l'époque (sur le travail de nuit, la réquisition des ateliers abandonnés, la séparation de l'Église et de l'État, l'école laïque et gratuite, la reconnaissance des femmes non mariées et de leurs enfants...) Elle soulève des enjeux essentiels sur ce que pourrait être une «République sociale universelle».

Christian Mahieux: Que retenir de ce moment? La réponse n'est pas simple, parce que le moment n'est pas unique, il est multiple. À Paris, mais pas seulement; durant les 72 jours du printemps 1871, mais aussi l'année précédente; au comité central de la Garde nationale et dans les écoles; au travail et sur les barricades; internationaliste, tout en reposant initialement sur la défense nationale contre les Prussiens, etc. Mais s'il faut citer une chose: avec la Commune, le prolétariat fait la révolution, par lui-même, pour lui-même. C'est la grande différence avec 1789 qui porta (durablement!) la bourgeoisie au pouvoir. J'utilise volontairement le mot prolétariat: artisan·es et ouvrier·es qualifié·es du 19^e ne sont pas les ouvriers spécialisés et employés du 20^e, ni les télétravailleurs, télétravailleuses ou faux auto-entrepreneur·es du 21^e. Mais tous et toutes ne vivent, ou survivent, que par leur travail, pas par l'exploitation d'autrui (encore que l'exploitation domestique...). En 1871, la bourgeoisie est à Versailles, c'est de là qu'elle reconstituera «la République», après avoir massacré les communeuses et communeux. Leur république n'est pas

la nôtre! Sociale, égalitaire, internationaliste, féministe, laïque et antiraciste: c'est tout cela qu'ils massacrent en 1871 et qu'ils rejettent encore aujourd'hui. Mais l'histoire n'est pas finie.

En quoi la Commune de 1871 interpelle encore aujourd'hui «notre camp»?

Maryse: Il y a quelques années, le musée d'Orsay a organisé une exposition des photos de la Commune. Les réactions entendues, dans le public, au cours de ma visite, me permettent de confirmer qu'aujourd'hui encore, il y a bien le camp de celles et ceux qui s'affirment solidaires des communard·es et les autres. Cette distinction en rejoint une autre: celle de la perception ou non de la division en classes de la société et de la nécessité de mettre un terme à l'exploitation capitaliste. En 1871, la classe ouvrière est montante, elle commence à s'organiser. Un peu partout des chambres syndicales sont en cours de constitution. Des Internationaux, ainsi appelés du fait de leur participation à l'AIT créée sous l'impulsion de Marx, sont très présents et actifs dans la Commune, ils portent des objectifs d'émancipation, d'égalité sociale, d'égalité entre femmes et hommes, et d'attention aux conditions de vie quotidienne de la population. Ils définissent un rapport essentiel entre luttes sociales et luttes politiques qui a longtemps imprégné le mouvement ouvrier et la gauche notamment en France mais qui s'est délité sous le feu notamment d'alternances sans alternatives, dans différents gouvernements.

Christian: Du côté de Marx et Engels, la Commune sera l'occasion de donner une «rédaction différente» à certains passages du *Manifeste communiste* de 1846. Ainsi, «la constitution communale aurait restitué au corps social toutes les forces jusqu'alors absorbées par l'État parasite» [Réédition du *Manifeste* en juin 1872]. Voilà qui rapproche considérablement des écrits, antérieurs à la Commune, de Bakounine. Pour autant, c'est cette même année qu'exclusions et scission de l'Internationale auront lieu!

Pierre: «Oser bousculer» est déjà une sacrée interpellation. Surtout dans un moment où ce qui caractérise tant de politiques, de syndicats, de mouvements, est qu'au nom du réalisme, on n'ose pas franchir – même mentalement – la frontière qui nous bouche toute vision du post-capitalisme. On ne retient de la Commune que le fait qu'elle a été écrasée dans le sang et peu ce qu'elle a produit. Marx disait d'elle que son grand acquis est «d'avoir démontré qu'il ne servait à rien au prolétariat de vouloir conquérir le pouvoir d'État pour le mettre à son service mais qu'il fallait inventer autre chose». Voilà qui interpelle sacrément «notre camp». Cherchons-nous les solutions dans le cadre établi

par les pouvoirs institutionnels fondés sur la délégation de confiance et de pouvoirs ou commençons-nous à penser et agir en dehors de ce cadre? Et cette mise en cause de la délégation de pouvoirs ne concerne-t-elle que l'État ou touche – telle à la conception de toute organisation aujourd'hui? Je crois qu'ouvrir un tel chantier est à la fois urgent et une très grande remise en cause de notre culture.

Ludivine: La Commune soulève un grand nombre de questions stratégiques majeures. Et tout d'abord rien de moins que la prise de pouvoir. On connaît la position de Marx selon laquelle c'était sans doute trop tôt. Mais il faut aussi se rappeler celle d'Eugène Varlin qui, un an exactement avant la prise de l'Hôtel-de-Ville le 18 mars 1871, établissait le même diagnostic: il fallait encore accumuler des forces. Et finalement, après plusieurs tentatives manquées et réprimées (le 31 octobre 1870, le 22 janvier 1871), les femmes et les hommes de Paris, le peuple parisien, montent «à l'assaut du ciel» et montent, non seulement avec leur assemblée communale mais encore avec les clubs populaires où l'on discute société, travail, quartiers, politique, que la chose politique justement appartient à tout un chacun et constitue un bien commun.

Pierre: Le mouvement ouvrier, tant la branche social-démocrate que léniniste ou syndicale (à quelque exception près), a confondu le fait que la Commune a été écrasée avec la notion d'échec. Dès lors, il ne fallait pas refaire comme elle. Terrible erreur: la Commune – on ne sait pas ce que l'Histoire aurait pu être – n'a pas échoué, elle a été écrasée. L'URSS n'a pas été écrasée elle a échoué. Ce n'est pas la même chose et je crains que nous payions encore aujourd'hui cette formidable confusion.

Christian: Les décisions et réalisations de la Commune nous interpellent: en 72 jours, dans un contexte de guerre, de siège de Paris, de faim et de misère, contre les tenants de la monarchie ou de l'Empire mais aussi contre la bourgeoisie «républicaine», l'œuvre est considérable! Surtout, elle illustre la capacité de la classe ouvrière, de notre classe sociale, à prendre les choses en mains. Les barricades, le drapeau rouge, le drapeau noir, Louise Michel... Bien sûr; mais l'ouvrière Nathalie Lemel et l'ouvrier Eugène Varlin: quelles leçons! Présent-es dans les débats et sur le terrain, mais sur la base de leurs activités émancipatrices concrètes: les coopératives La ménagère ou La marmite, la chambre syndicale, l'Internationale... Les débats internes aussi nous interpellent: la réaction de «la minorité» après la mise en place d'un Comité de salut public pointe bien des éléments qui seront ô combien d'actualité dans des révolutions ultérieures.

Ludivine: La Commune interpelle aussi sur l'idée même de se fédérer, donc de dépasser les clivages pour tendre vers l'unité: le foisonnement des courants politiques était réel, entre les blanquistes, les proudhoniens, le courant proche de Marx, les jacobins... Mais comme l'a fait la Garde nationale, avant même la Commune – ce qui a été décisif dans le mouvement révolutionnaire –, ils se sont fédérés. Cette Garde nationale, composé d'hommes en armes contre l'armée de métier, pose aussi l'enjeu, justement, des armes mais aussi celui de la fraternisation avec les soldats: on le sait, si la Commune a pu s'imposer, si le renversement de pouvoir a eu lieu, c'est qu'au matin du 18 mars, la troupe de ligne a mis crosse en l'air et fraternisé. Et aujourd'hui? Quelles en seraient les conditions? Que faire face aux forces de l'ordre? Y a-t-il encore une mince brèche pour d'éventuelles fraternisations possibles, en misant sur la division au sein des corps de police? La question n'a rien de naïf et la Commune montre bien quoi qu'il en soit la nécessité impérieuse de la poser.

Pierre: Et qui est le peuple? On pense encore trop qu'être «près des gens», être «concrets» suppose de rester catégoriel. Et on ne produit pas de «commun» alors que la force du peuple se mesure à ce qu'il est dans sa totalité. De ce point de vue je note un début d'affirmation nouvelle de la notion de peuple dans la composition sociale des Gilets jaunes, comme dans la participation de l'Opéra de Paris à des concerts publics ou dans les gares pendant le mouvement pour les retraites.

La Commune de 1871, en quelques mots, ça signifie quoi par rapport à votre itinéraire personnel, à vos engagements militants?

Pierre: L'idéal de l'action révolutionnaire incontestablement. Mais ce n'est qu'après la faillite du soviétisme que je me suis mis à chercher comment celle-ci ne devait pas conduire à renoncer à ce que je continue de qualifier de communisme. Jusque-là, l'image approximative que j'avais de la Commune ne servait essentiellement qu'au décorum. C'est au fur et à mesure que je me suis interrogé sur le rôle premier que devait jouer le mouvement populaire, sur le dépassement de la césure entre mouvement social et politique.

Maryse: J'ai passé le bac, en Gironde, l'année du centenaire de la Commune. Je ne me souviens pas avoir jamais entendu parler d'elle au lycée. C'est plus tard, en région parisienne, et en devenant militante, que j'ai découvert la Commune, par le bouche-à-oreille militant d'abord, puis par les commémorations et enfin par les lectures. C'est donc avant tout le message militant qui, pour moi comme pour bien d'autres, a compté. Se sentir, se situer en continuateurs de la Commune, définit

un type de militantisme, une façon de concevoir les luttes et leur organisation. Ce que l'on retient c'est que nos prédécesseurs sont partis «à l'assaut du ciel» et qu'ils ont chèrement payé non d'avoir trahi leur idéal mais au contraire d'avoir tout fait pour l'atteindre. De ce point de vue, la Semaine sanglante, la répression féroce qui s'est ensuivie n'ont pas entaché la lumière de la Commune, elles ont au contraire contribué à son aura.

Christian : Je suis de la génération «loi Debré de 1973». J'ai «loupé» le centenaire de la Commune; en 1971, j'avais 13 ans et demi. Du CP au bac, je ne crois pas qu'on m'en ait vraiment parlé à l'école! C'est donc à travers les premières lectures militantes que j'ai apprises: Louise Michel bien sûr, et puis Lissagaray, Andrieu, Varlin bien plus tardivement, etc. Sans extrapoler a posteriori, la Commune c'est une révolution découverte à travers les premières formations et lectures syndicales dues à un milieu syndicaliste révolutionnaire: l'union départementale Val-de-Marne ou les cheminots CFDT de la fin des années 1970, début des années 1980. Il ne s'agit pas de préempter la Commune, mais il y a une filiation, avec le syndicalisme révolutionnaire!

Ludivine: Comme historienne et comme militante, la Commune vient à point comme une ouverture vers l'avenir, pas seulement un retour vers le passé. J'ai beaucoup étudié la guerre d'indépendance algérienne puis 1968. On sait qu'en 1968, la référence à la Commune était très présente, très vivante, comme un dialogue renoué avec l'histoire, un échange prolongé. De même, beaucoup de militantes féministes au sein par exemple des «groupes femmes» tout au long des années 1970 se tournaient vers les femmes de la Commune, telles Elisabeth Dmitriev, Nathalie Le Mel et bien sûr Louise Michel (mais il faudrait en citer bien d'autres qui ont été extraordinaires). Il me fallait y voir de plus près. Comme militante, j'avais surtout été marquée par les révolutions du 20^e siècle qui m'importaient pour tous les enjeux qu'elles posaient: évidemment 1905 et 1917, mais aussi la situation révolutionnaire en Allemagne et en Hongrie après la Première Guerre mondiale, puis la Chine, Cuba, le Vietnam, le Nicaragua. Revenir vers la Commune, c'est poser de toutes autres questions, en particulier la réalité concrète de ce que peut bien signifier le «dépérissement de l'État». Et ce bien qu'il y ait eu aussi des divisions dans la Commune à ce sujet, une «majorité» et une «minorité», aux abois devant la guerre civile (il faut tout de même se rappeler que dès ses premiers jours, la Commune vivait sous la menace des canons de Versailles et qu'elle comptait des dizaines de morts chaque jour, bien avant la Semaine sanglante: les conditions étaient effroyables). La «majorité» a fini par penser qu'il fallait

concentrer la décision entre les mains d'un Comité de salut public, en se référant évidemment à l'expérience de 1793-1794 ; la minorité n'en voulait pas et estimait n'en avoir pas le mandat. Ce sont des enjeux qui doivent aussi, et ô combien, être posés aujourd'hui. C'est aussi pour toutes ces questions que la Commune me passionne et que j'admire énormément ces femmes et ces hommes, dont la maturité politique comme le courage étaient exceptionnels. Il faut revenir à leurs textes, à leurs journaux, à leurs livres, à leurs pratiques, à leurs combats : l'essentiel y est déjà.

Au plus fort du mouvement des Gilets jaunes, un parallèle a été fait avec la Commune ; certains groupes de Gilets jaunes y ont fait explicitement référence. Quelles similitudes ? Quelles différences ? Quels antagonismes peut être ?

Pierre : Quelles similitudes ? Le « petit peuple » des anonymes qui se hisse sur le devant de la scène politique et qui fait durant deux ans la Une de l'actualité. Le peuple qui se refuse aux étiquettes et aux organisations qui ont été conçues sans lui, en dehors de lui et auxquelles on lui demande seulement de se joindre. C'était déjà un conflit durant la Commune. Le peuple qui bouscule les plans les mieux établis par les « sages » de la République.

Maryse : Que certain-es Gilets jaunes y aient fait référence confirme que « la Commune n'est pas morte » comme le disait Pottier. Mais je ne crois pas qu'ils ou elles aient été très nombreux. La mémoire de la Commune est essentiellement militante. Or les Gilets Jaunes vivaient, pour la plupart, leur première expérience de luttes même si des militants expérimentés d'organisations politiques et syndicales diverses ont cherché à apporter leurs contributions. Le point commun entre Commune et Gilets jaunes est sans doute leur caractère populaire. Mais, celui de la Commune était à la fois plus expérimenté et plus organisé. Il s'inscrivait dans une continuité d'actions révolutionnaires et de grèves ouvrières. Il avait déjà l'expérience de luttes dures, rarement victorieuses, l'expérience de la solidarité et de la fraternité de ces moments de combats, celle de la répression aussi.

Ludivine : La Commune n'a pas été la référence structurante du soulèvement, les Gilets jaunes se réfèrent d'abord et avant tout à la Révolution française. Mais c'est certain, la Commune a été beaucoup mentionnée par une partie du mouvement, on le voit bien sur les Gilets citant Louise Michel, ou Blanqui, ou tout simplement 1871 comme expérience « post-capitaliste », soit comme date seule, soit comme date inscrite dans une succession d'expériences révolutionnaires. Mais il est

logique que ces allusions n'aient été portées que par la gauche radicale présente dans le mouvement et par les Gilets jaunes qui se sont organisé-es en assemblées des assemblées, débouchant d'ailleurs, en février 2020, sur la Commune des communes à Commercy. Logique parce que malheureusement la Commune est un événement historique très mal connu. On l'enseigne peu à l'école. Comme le montre le formidable livre de Jean-François Dupeyron, À l'école de la Commune, l'école de Jules Ferry, l'école de la République d'ordre a soigneusement occulté cette expérience et notamment, justement, en matière scolaire (la Commune et l'école émancipée, l'éducation intégrale, l'école de l'égalité vraie).

Christian: Toujours pareil: nous avons besoin d'analyser, de comprendre, de ne pas oublier, mais de ne pas mythifier non plus. Inventer et pratiquer la démocratie à grande échelle oblige sans doute à imaginer des solutions différentes et complémentaires, selon qu'on parle du collectif de travail, de communes fédérées, d'une production sur le plan national ou encore de l'utilisation des richesses naturelles. Si l'assemblée générale est le principe de base, comment en assurer l'émancipation dès lors qu'il s'agit de se fédérer? Mandats impératifs, contrôlés, révocatoires, tirage au sort, vote ou consensus... La solution est dans la complémentarité des méthodes, pas dans la recherche de «la» solution miracle, applicable à tous les périmètres et tous les sujets. Beaucoup de groupes de Gilets jaunes ont travaillé sur ces thèmes et d'autres (dont le référendum). Les «assemblées des assemblées» en sont une illustration. Mais gardons-nous de deux écueils: elles ne sont pas représentatives de l'ensemble du mouvement, les textes qui en sont issus n'ont jamais été une référence pour bien des groupes locaux; à l'inverse, la démocratie en actes a été présente, durant des mois, dans nombre de villes, villages, quartiers!

Pierre: Je mentionnais de fortes similitudes entre la Commune et les Gilets jaunes, mais il y a aussi une immense différence: nous vivons après un siècle d'échec et de désillusion populaires: c'est vrai pour qui suivait le modèle soviétique... ou chinois; de qui a cru dans le socialisme à la suédoise et qui a pensé que le développement technologique allait apporter le bonheur... Il faut avoir la couenne épaisse pour continuer à «y croire». Les communards avaient derrière eux les Sans-culotte et le souvenir de la Constitution de l'an II, les idéaux et des acteurs de 1848. Tout cela nourrissait la capacité à se projeter vers un «après». Pour les Gilets jaunes ou les mouvements qui ont suivi, c'est plus difficile. Il faut tout inventer. Et pour cela il faut oser rompre avec ce qui paraît – à tort aller de soi et oser explorer de l'inconnu et vouloir inventer.

Maryse: Présente dans les deux mouvements, la question politique de la souveraineté populaire a conduit jusqu'à la prise et à l'exercice du pouvoir par la Commune. Pour les Gilets jaunes, elle s'est focalisée sur la demande d'un référendum qui même d'«initiative populaire» est loin de répondre à la problématique. Enfin, la Commune de Paris intervient aux débuts du capitalisme industriel, elle est le fait d'une classe montante, la classe ouvrière. Aujourd'hui, le capitalisme est à la fois financier et mondialisé, la classe des exploités est plus nombreuse mais elle est aussi plus éclatée. Loin d'être en phase ascendante elle se ressent menacée de «déclassement». Cela change tout! La perspective d'émancipation animait la Commune, aujourd'hui l'avenir semble bouché.

Ludivine: Si les Gilets jaunes pour toutes les raisons ici évoquées, et d'autres, n'ont pas brandi la Commune comme une référence majeure, il n'empêche qu'elles et ils ont posé des enjeux qui lui ressemblent: ce qu'un peuple peut faire et être quand il se constitue comme peuple, c'est-à-dire comme force politique réclamant l'égalité (à propos de la Commune, Jacques Rancière écrit: «Le peuple politique est le sujet qui exerce le pouvoir spécifique des égaux.») Et tout ce qui en découle: la justice sociale, la prise de parole qui fait advenir des sujets politiques, la réflexion sur ce que pourrait être une démocratie véritable, l'attention à ceux qui, à suivre Macron, «ne sont rien» mais pourraient bien être «tout».

Christian: La contribution des Gilets jaunes au renouveau du débat sur la démocratie, et surtout à son enracinement dans de larges couches de la population, est indéniable. Mais ils et elles ont aussi redécouvert des choses auxquelles le mouvement ouvrier s'est confronté depuis longtemps!

De la Commune, on a tiré vers «les communs». Sans forcément entrer dans des discussions picrocholines qu'affectionnent certains milieux militants, comment définir ce que sont ces communs? Y a-t-il des différences fondamentales avec les services publics auxquels se réfère plus traditionnellement une bonne partie du mouvement ouvrier et populaire?

Maryse: Le mot «Commune» renvoie pour moi à des formes d'organisation collective enracinées dans notre histoire depuis la féodalité. Je comprends ce que signifie la notion de «biens communs», mais le mot «communs» employé tout seul me paraît beaucoup plus ambigu. De quoi parle-t-on? d'espaces? d'usages? d'intérêts? Mais alors pourquoi ne pas le préciser? que fait-on des contradictions d'intérêts présents partout, parfois même dans chaque individu? Comment éviter que

certains s'approprient le « commun » et deviennent ainsi « plus égaux que d'autres », selon la formule de Pierre Dac? Je ressens cette expression comme un évitement de la question de la propriété. Les « communs » sont communs à qui? Aux actionnaires et aux salariés? aux exploités et aux exploités? aux dominants et aux dominés? Qu'il ne suffise pas de parler ou d'obtenir une appropriation publique pour que la population soit à la fois partie prenante et destinataire des biens et services produits, je suis d'accord. Qu'il faille travailler sérieusement sur les différentes formes de propriété, publique, sociale, coopérative etc. pour qu'elles correspondent aux objectifs d'émancipation et de démocratie me paraît évident. Mais je ne retrouve rien de ces préoccupations dans le terme « communs ». Quant aux services publics, remarquons que s'ils ne répondent plus aujourd'hui aux besoins sociaux et démocratiques, c'est précisément parce qu'on les somme d'être gérés comme des entreprises privées, voire qu'on les privatise. La Poste est aujourd'hui une société anonyme aux capitaux 100 % publics mais qui rayonne sur 200 filiales de droit privé. Que nombre d'utilisateurs ne reconnaissent plus la spécificité du service public dans ces conditions, on le comprend. Mais est-ce une raison pour renoncer à toute idée de service public, par la revitalisation des anciens, ou par la création de nouveaux services publics? Le vrai problème c'est comment faire reculer le tout marché et la concurrence dite « libre et non faussée » qui gangrène la société.

Ludivine : Il est vrai que les « communs » apparaissent comme un thème central dans des réflexions et des pratiques renouvelées, pour partie inspirées des notes de Marx en 1844 : « Supposons que nous produisions comme des êtres humains : chacun de nous s'affirmerait doublement dans sa production, soi-même et l'autre... J'aurais dans mes manifestations individuelles la joie de créer la manifestation de la vie, c'est-à-dire de réaliser et d'affirmer dans mon activité individuelle ma vraie nature, mon être-commun. Nos productions seraient autant de miroirs où nos êtres rayonneraient l'un vers l'autre ». Les communs sont certes des ressources et des biens, parmi lesquels des ressources naturelles menacées par le désastre écologique né d'un capitalisme mortifère inspiré par la logique du « toujours plus » (Plusmacherei comme le disait encore Marx) ; mais ils renvoient tout autant à une façon de s'occuper de ces biens. Les communs ne sont pas forcément ou pas seulement des choses, des objets ou des biens : plutôt et tout autant des actions collectives et des formes de vie – des relations sociales fondées sur le partage et la coproduction. Les communs constituent moins un donné qu'une intelligence collective en acte et en action. Or la Commune a très clairement posé quelques pratiques pour une organisation non-capitaliste de la vie,

avec toutes les formes de coopération (les coopératives de production, de consommation, d'alimentation... y étaient essentielles et la commission du travail et de l'échange s'en est beaucoup occupée durant le peu de temps dont elle a disposé), le partage du travail et surtout d'un travail émancipé de la logique brutale, aliénante et écrasante du profit. Il me semble dès lors que les communs se rapprochent certes des services publics, mais au sens alors d'un service public généralisé et qui ne toucherait pas simplement à quelques aspects de la vie sociale et économique (l'énergie, les transports, l'éducation, la culture...). Le communalisme, c'est l'idée que des assemblées populaires doivent décider de ce qui est juste et bon, dans tous les domaines. C'est peut-être la «forme enfin trouvée» de la démocratie vraie, pas seulement dans le champ politique, mais dans tout ce qui touche à nos vies collectives.

Pierre: D'abord, il y a une origine historique au mot «communs» sur laquelle je voudrais revenir. Au début du 14^e siècle il y a eu en Angleterre ce qui, à ma connaissance, a été la première grève ouvrière (des ouvriers tisserands). Elle a tenté une jonction avec des paysans et a donné le mouvement des «Hommes justes». Avant de réussir à les passer par le fil de l'épée, les aristocrates les ont traités par le mépris en les qualifiant de «gens du commun». À cela l'un d'entre eux Watt Tyler les a pris au mot en répliquant que le Commun c'était le mouvement des gens du commun. Quelques siècles plus tard, Marx dira du Communisme qu'il n'est pas un état mais le mouvement réel qui abolit l'ordre ancien. Pourquoi ce détour? Parce que nous en sommes restés à déléguer le devenir de ce qui nous appartient à l'État. Il paraît que vous et moi sommes propriétaires de la SNCF et de la Sécu. Personnellement à chaque mesure pondue par un gouvernement, je n'ai pas l'impression d'être propriétaire de quoi que ce soit. Pas même de moi. Il est grand temps d'y remédier. Revendiquer que les «gens du commun» se transforment en puissance publique tant pour demain gérer les secteurs publics (pour qu'ils le soient réellement) que dès maintenant pour définir la vie politique me semble être un verrou de la situation.

Christian: Les Communs devraient être tout ce dont on a besoin pour vivre en société; sur le plan matériel, mais aussi intellectuel, culturel. Le champ est vaste, bien au-delà des services publics ou de ce qu'il en reste. La période récente devrait nous pousser à retravailler ce sujet, à oser de nouvelles définitions, de nouvelles propositions: par exemple, l'alimentation, dans toute sa dimension, devrait être un «commun». Mais au-delà de la définition, ce qui importe aussi, c'est la manière dont cela fonctionne. Des «communs» décidés et gérés par une élite, ça ne fait pas rêver; d'une certaine manière ça a été testé. La démocratie

directe, l'autogestion, le double pouvoir entre institutions (y compris révolutionnaires) et collectifs librement associés sont des éléments indispensables. En cela, à sa manière et toujours sans enjoliver, la Commune de Paris nous montre une voie. Les questions sociales ont été imposées par l'action des comités de vigilance, des clubs révolutionnaires (qui se réunissaient dans les églises), de la Garde nationale.

La Commune? Ou les Communes? Il y a eu des Communes proclamées dans plusieurs autres villes, une volonté de fédérer le communalisme; on y revient dans ce numéro des Utopiques. Mais n'y a-t-il pas là un sujet important à travailler aujourd'hui? Comment fédérer nos initiatives, nos engagements, nos organisations aussi...?

Ludivine: Si nous avons la réponse à cette question, «Comment fédérer nos initiatives, nos engagements...?», nous serions à la veille d'un 18 mars qui irait «jusqu'au bout», comme on l'a dit aussi à propos de Mai-Juin 1968. Il n'empêche: la question est absolument cruciale. C'est bien pourquoi nous sommes beaucoup à mettre nos forces et nos énergies dans des collectifs qui ont pour but de décroiser, de rompre avec la logique terrible de la division et du «chacun dans son couloir», tout en proposant de discuter vraiment autour d'enjeux stratégiques essentiels. La Commune nous est très utile pour cela. Elle s'est débattue pour constituer une République qui soit une fédération de fédérations. Elle a répété qu'elle n'entendait pas imposer le pouvoir de Paris au pays entier, mais elle invitait les villes à suivre ce chemin de l'autonomie, de l'auto-organisation et de l'émancipation. Très humblement, nous nous référons à cette expérience et à tout ce qu'elle peut encore nous apporter dans le collectif «Se fédérer».

Christian: Au-delà de quelques appels «à la province», la Commune de Paris n'a, en réalité, guère fédéré au-delà de son champ géographique; tout d'abord, parce qu'il n'y avait pas beaucoup de Communes à fédérer et que, pour certaines villes, les moments forts avaient lieu plutôt fin 1870; aussi parce que le souci n'était pas unanimement partagé aussi des communaux et communeuses de Paris.

Pierre: Il y a eu à l'époque une confrontation entre Marx et Bakounine. Il en est resté que le second était «municipaliste» et le premier centralisateur et étatiste. Mauvaise lecture. La multiplicité réelle des Communes, notamment à Lyon, Saint Étienne ou le Creusot a été singulièrement occultée par l'Histoire officielle se limitant à Paris alors que le mouvement n'y avait pas commencé. Très vite est donc venue la question de la dimension réelle du mouvement. L'idée que les Communes se fédèrent

a émergé. Le bémol de Marx est le suivant : l'addition des Communes ne suffira pas à faire un mouvement d'ensemble. Plus tard quelqu'un rajoutera que si je ne fais qu'additionner les éléments je ne puis pas comprendre comment l'eau qui est basée sur de l'oxygène et de l'hydrogène peu éteindre un feu. Il faut bien que la combinaison dépasse l'addition.

Maryse : Dès avant la Commune, Eugène Varlin ambitionnait de « fédérer les fédérations », volonté qui a donné lieu un quart de siècle plus tard, en 1895, à la fondation de la CGT, dont le premier terme, Confédération constitue un début de réponse. Mais ne nous voilons pas la face, le « Tous ensemble » fédérateur du mouvement de 1995, un siècle plus tard, est aujourd'hui beaucoup plus difficile à construire. Il nous faut rompre un cycle dévastateur : plus s'estompe la perspective d'un changement de société, plus on se réfugie dans des recherches de solutions immédiates. Réciproquement, les replis sur soi, voire les concurrences et les oppositions aggravent les difficultés à ouvrir des perspectives. Je ne vois qu'un intense travail de terrain au plus près de chacune des réalités, cumulé avec la recherche d'unité dans le respect des différences, qui puisse permettre de sortir de l'ornière. Mais c'est de longue haleine, je le reconnais !

Pierre : Pour se fédérer nous avons besoin de produire du sens qui dépasse l'opposition catégorielle aux mauvais coups. Qu'y a-t-il de commun entre un ouvrier de PSA et un chercheur en médecine ? Ni la revendication salariale, ni le concret de l'aménagement des conditions de travail, ni les pratiques culturelles mais tout cela est relié par deux dénominateurs communs autrement puissants : le besoin de mesurer que pour être satisfaites leurs revendications doivent puiser dans les dividendes versés aux actionnaires ; et le besoin de mesurer que pour être satisfaites leurs revendications ont besoin qu'ils aient le pouvoir.

Christian : Fédérer, c'est un concept important. Y compris au sein de nos organisations : est-ce qu'il faut qu'une majorité l'emporte sur une minorité ? Ne vaut-il pas mieux fédérer, travailler toutes et tous à la recherche de positions et décisions consensuelles, qui ne sont pas forcément synonymes de plus petit dénominateur commun ? Fédérer est aussi un besoin pour l'ensemble des forces de notre classe sociale : dans la période de création de la Première internationale, donc aussi de la Commune, les différentes formes de groupements du mouvement ouvrier étaient partie prenante, à égalité, de la dynamique émancipatrice. N'y a-t-il pas là matière à réflexion ? Dans un texte antérieur, avec Pierre nous écrivions : C'est le fameux « débouché politique aux luttes » qui est au cœur du débat. La plupart de celles et ceux qui s'y référent

ne parlent en fait que de débouché électoral dans le cadre institutionnel établi. En tout état de cause, ce n'est abordé que sous la forme de la prise du pouvoir d'État, en déléguant celle-ci aux partis. Dans la perspective d'une société autogestionnaire, cela mérite un autre examen.

Maryse : Exactement, et dans cet examen la question de l'émancipation du travail par «les travailleurs – et travailleuses- eux-mêmes» doit redevenir centrale.

Source

Les Utopiques, n° 16, *La Commune de Paris : mémoires, horizons*, Union syndicale Solidaires, Paris, Syllepse, 2021.

La Commune de Paris et les services publics

Gérard Coste

142

La Commune de 1871 mena une politique des services publics qui, compte tenu de sa durée (un peu plus de 60 jours) et des circonstances (la guerre civile), fut assez considérable. Elle n'en réalisa pas intégralement le programme, mais n'en posa pas moins des jalons essentiels. Pour en mesurer la nature et la portée, il faut sans doute rappeler à grands traits quelques épisodes qui précèdent directement et expliquent l'avènement de la Commune, resituer aussi les conditions dans lesquelles elle fonctionna.

Les prémisses. De la guerre franco-prussienne à l'idée de Commune

Au lendemain de la défaite impériale de Sedan face à la Prusse, un gouvernement provisoire proclame la République, le 4 septembre 1870. Dès le lendemain, des Comités républicains de défense nationale sont constitués dans presque tous les arrondissements parisiens, à l'initiative de membres de l'Internationale rejoints par d'autres républicains, socialistes ou radicaux¹ ; loin de s'opposer au gouvernement provisoire, il s'agit d'apporter sa contribution et d'impulser la République. Les Comités d'arrondissements constituent un comité central parisien dans les jours qui suivent, à raison de 4 délégués par arrondissement, qui

1. À ce moment-là, la section parisienne de l'Internationale et les chambres syndicales – qui n'en sont pas toutes membres, loin de là – se relèvent difficilement de la répression impériale exercée durant la deuxième moitié des années 1860. Ceci explique leur faible poids numérique. Elles n'en joueront pas moins un rôle très influent, et se renforceront, durant la Commune.

revendique les libertés municipales, se propose d'organiser la défense de Paris et de s'occuper de l'administration de la ville. À ce titre, il a désigné en son sein diverses commissions : police, défense, subsistances, travail. En germe, s'esquisse déjà ce que sera le fonctionnement de la Commune.

La « première affiche rouge » du comité central, placardée le 15 septembre 1870, en dessine le programme. Concernant la sécurité publique, ce programme préconise de supprimer la police impériale et de confier la sécurité publique au soin de municipalités élues, sous l'autorité de magistrats personnellement responsables (les républicains de l'époque sont partisans de l'élection des hauts fonctionnaires et des magistrats), assistés par la Garde nationale (organisée par arrondissements ou par quartiers), composée de la totalité des électeurs.

Pour les subsistances, alors que vient de commencer le siège de Paris par l'armée prussienne, il prévoit : le recensement et la réquisition des denrées alimentaires et de première nécessité emmagasinées chez les marchands de gros et détail et leur paiement à prix coûtant après la guerre ; la répartition de l'approvisionnement entre tous les habitants au moyen de bons délivrés dans chaque arrondissement au prorata : a) du nombre de personnes composant chaque foyer, b) des produits de consommation disponibles, c) de la durée probable du siège.

Il est précisé que les municipalités devront assurer à tout citoyen et à sa famille le logement qui leur est indispensable.

D'autres mesures liées à la guerre et à la défense de Paris sont prévues, notamment l'élection par la Garde mobile de son commandement, l'armement de tous les citoyens, l'envoi d'émissaires en province pour lever une armée, et un contrôle populaire des mesures prises pour la défense.

Le programme n'est pas dirigé contre le gouvernement ; il est franchement républicain et essentiellement défensif. Paris est majoritairement républicain¹. Mais les tenants d'une République formelle – aux premiers rangs desquels les membres de la bourgeoisie libérale – bien que partisans des libertés municipales et favorables aux mesures de sécurité publique, s'effraient devant les termes de réquisition, d'initiative et de contrôle populaire, d'armement du peuple, d'envoi d'émissaires dans les provinces. Ils y voient le spectre de la 1^{re} République de 1792 et de la Commune sans culotte de 1793. Pour eux, la République doit être garante des libertés fondamentales (libertés politiques, liberté

1. En témoignent les élections municipales organisées par le gouvernement du 5 au 8 novembre – à raison de trois conseillers par arrondissement quel que soit leur nombre de personnes y habitant (150 000 dans le 11^e, 45 000 dans le 16^e) – et les élections nationales organisées à la hâte, le 8 février, sous la pression des autorités allemandes soucieuses de négocier rapidement les termes de la capitulation.

d'expression, liberté de la presse, pouvoirs élus). Pour le Paris populaire, elle ne doit pas se limiter à de grandes déclarations de principes et à des garanties formelles ; elle doit être, fondamentalement et indissociablement, démocratique et sociale. À mesure que les rigueurs du siège pèsent cruellement – différemment selon la situation sociale de chacun et chacune – sur ce Paris qui refuse de capituler, le fossé va s'élargir entre le Paris populaire, de plus en plus exaspéré, et le gouvernement inefficace à organiser sérieusement, tant sa défense que son ravitaillement. Jusqu'à la «seconde affiche rouge» du comité central des 20 arrondissements, le 6 janvier 1871, où on peut lire «On meurt de froid, déjà presque de faim [...] on effectue des sorties sans but, des luttes meurtrières sans résultats [...] le gouvernement a donné sa mesure, il nous tue...» et l'affiche de conclure «Place au peuple! Place à la Commune!» L'heure n'est pas encore venue. Vient la proclamation de l'armistice, publiée le 29 janvier 1871 à Paris, et qui, en réaction, voit les bataillons de la Garde nationale (tant des quartiers bourgeois que des quartiers populaires) nommer chacun leurs délégués pour se constituer en fédération et désigner un comité central de la Garde nationale pour la défense de Paris, installé fin février 1871. Viennent encore les élections législatives du 8 février 1871 : le parti clérical et les monarchistes, pressés de négocier la capitulation, emportent la majorité à l'assemblée nationale. La guerre n'aurait eu pour effet que de ramener au pouvoir la réaction monarchiste en remplacement de l'Empire? Viennent enfin le 18 mars 1871 et l'échec du coup de force du gouvernement – quittant Bordeaux, il s'est installé à Versailles le 12 mars 1871 – pour s'emparer des canons de la Garde nationale.

Le comité central de la Garde nationale face à la désorganisation de Paris

Au soir du 18 mars 1871, le chef du gouvernement, Thiers, décide de mener la lutte contre le Paris insoumis, ces centaines de milliers d'ouvriers et ouvrières, et de petits «bourgeois-es» (celles et ceux qui travaillent sans être ouvriers ou ouvrières au sens strict, mais employés, es, comptables, petits artisans, enseignantes et enseignants, journalistes, médecins, hommes de loi, savant-es, artistes). La première mesure est d'ordonner immédiatement à tous les ministères, ainsi qu'à tous les fonctionnaires et agents publics de Paris, de quitter leur poste et de rejoindre Versailles pour finir de désorganiser totalement la ville¹. Du

1. Les employé-es des différents services publics sont, soit fonctionnaires, soit des agents de droit privé, dans des proportions variables selon les services. On estime aux trois quarts, le nombre d'agents publics qui rallieront Versailles.

côté gouvernemental, le mépris de classe se transforme en haine. Elle va encore augmenter d'intensité et sera inexorable.

Quant au comité central de la Garde nationale, le 18 mars il a victorieusement fait face à une agression et il se retrouve, le soir, à l'Hôtel-de-Ville, acclamé par une foule de plusieurs dizaines de milliers de personnes, à la tête de ce qui devient, par la force des choses, une révolution. Considérant avoir rempli strictement son mandat (la défense de Paris), dès sa première séance du 19 mars, le comité central décide de proposer de nouvelles élections municipales pour doter Paris d'un organe légitime, et comme mesure d'urgence, il envoie des délégués prendre possession des ministères et des différentes administrations. Les Finances, l'Intérieur, la Marine, la Guerre, les Postes et les Télégraphes, la préfecture de police, sont investis, sans résistance, dès le 19 mars. La désorganisation des différents services est totale. Lissagaray témoigne¹ : « octroi, voirie, éclairage, halles et marchés, assistance publique, télégraphes, tous les appareils digestifs et respiratoires de cette ville de 1,6 million d'êtres², il fallait tout réorganiser. Certains maires avaient enlevé les cachets officiels, les registres et les caisses de leur mairie. L'intendance militaire abandonnait sans un sou 6 000 malades dans les hôpitaux et les ambulances. Il n'est pas jusqu'au service des cimetières que M. Thiers n'eut essayé de détraquer. Le comité central ne trouvait que des rouages disloqués. » Pour ajouter à la désorganisation, certains bataillons bourgeois de la Garde nationale ne se rallient pas. Le comité central doit reprendre la mairie du 6^e arrondissement et remplacer les maires et adjoints de quatre autres arrondissements. Ceux des maires et des députés, sincèrement républicains, qui n'ont pas suivi les consignes du gouvernement, tentent une vaine négociation avec le comité central en vue d'exercer l'administration de la ville au nom de la légalité et de leur légitimité d'élus. Simultanément, ils essaient une médiation auprès du gouvernement³. Après huit jours et deux reports, les élections municipales du 26 mars 1871 installeront officiellement la Commune.

Sans attendre, le comité central a paré au plus pressé. Les services publics ont recommencé à fonctionner dès le 19 mars. Lissagaray témoigne encore : « On vint de partout. Les comités d'arrondissements fournirent le personnel aux mairies. Les employés restés en poste pour

1. Prosper-Olivier Lissagaray, *Histoire de la Commune de Paris*, 1876 (réed. La Découverte).

2. En réalité, à la veille du siège de Paris, la ville comptait près de deux millions d'habitantes et habitants. La différence s'explique par les morts dues à la guerre et aux rigueurs du siège, par les départs vers la province, avant le début du siège, de ceux et celles qui le pouvaient et, aussi, par les ralliements à Versailles.

3. Vaine tentative, traitée avec mépris par le gouvernement et l'Assemblée nationale. Devant l'échec de leurs tentatives, ces maires démissionneront, sans pour autant rallier Versailles.

faire passer les fonds à Versailles furent démasqués. 300 000 attendaient les 30 sous quotidiens (il s'agit de la solde du garde national) dont on vivait depuis sept mois.» Les délégués du comité central aux Finances obtiennent immédiatement un million de la Banque de France, tiré sur le compte de la ville¹. Malgré la défection des employés du ministère des Finances, on trouve des agents pour répartir les fonds entre les officiers payeurs des arrondissements. La grande majorité des employés de l'octroi étant restés à leur poste, les services sont peu désorganisés et fonctionnent. Le 21 mars, ils versent 500 000 francs de recettes à la Commune. 1,2 million de francs sont encore disponibles auprès de la Caisse municipale. Le 21 mars, le comité central suspend la vente des objets engagés au Mont-de-Piété (elle sera limitée aux objets de moins de 20 francs), proroge d'un mois les échéances pour ne pas s'aliéner industriels et commerçants, interdit aux propriétaires de congédier leurs locataires. Le mouvement né le 18 mars ne se veut pas dictatorial et il garantit la liberté de la presse malgré une campagne diffamatoire du Gaulois et du Figaro.

La Commune et la réorganisation des services publics

La Commune élue le 26 mars poursuit l'action engagée par le comité central de la Garde nationale. Véritable gouvernement communal, il met immédiatement en place neuf commissions chargées d'administrer les services publics : les finances, la guerre, la police, les relations extérieures, la justice, l'enseignement, le travail et l'échange, les subsistances, les services municipaux. Un des premiers décrets de l'assemblée communale stipule que ses membres sont responsables de l'administration dans leur arrondissement et que le délégué de la Commune aux services publics s'emploie activement à coordonner leur action. On retrouvera constamment le même schéma général d'organisation : tout doit s'effectuer au niveau local, au plus près de la population, et se coordonner au niveau de l'assemblée communale. Les réalisations seront donc variables, selon les situations et les difficultés rencontrées dans

1. Le sous-gouverneur de la Banque de France, marquis de Ploëuc, va négocier habilement pour que les délégués ne tirent que les sommes appartenant à Paris, et encore pas toutes. Il déclarera par la suite, qu'au 18 mars le solde créditeur de la Ville était de 9,4 millions et qu'il n'en n'a été donné en tout, et non sans réticences, que 7,3 millions. Les délégués, scrupuleusement fidèles à leur mandat et pour ne pas s'aliéner la province, ne toucheront pas aux sommes en compte pour le reste de la nation. Malheureusement, la même attitude prévaudra, non sans débats, tout au long de la Commune et on ne prendra même pas la Banque de France en otage pour faire pression sur le gouvernement et la finance. Le gouvernement n'aura pas ces scrupules et tirera sans difficulté des sommes autrement considérables, pour mener son action et équiper son armée de guerre civile.

chaque arrondissement, mais ce mode de fonctionnement, favorisant l'initiative populaire, est une donnée fondamentale pour comprendre la nature et la portée de l'action de la Commune.

Pour le ravitaillement, l'approvisionnement se fait par la zone comprise entre Paris et les lignes du siège, ces villes et bourgades accolées à Paris qui sont encore largement agricoles et maraîchères¹. Dans la plupart des services municipaux, on l'a dit, les comités d'arrondissement fournissent les bonnes volontés. L'entretien de la voirie et le service des cimetières sont assurés. L'éclairage public (au gaz) connaît quelques restrictions. Les services d'incendie, ceux des poids et mesures, sont réorganisés. Les bureaux de l'état-civil fonctionnent. Les musées et les bibliothèques publiques sont rouverts au public.

L'administration de la Poste pose un gros problème. Le directeur, Rampont, est resté à son poste, mais pour mieux désorganiser. Il donne l'ordre aux fonctionnaires de rallier Versailles et s'enfuit le 30 mars, ainsi que les receveurs, en emportant les fonds (le numéraire, les planches de timbres, les valeurs). Nombre d'agents, de chefs et sous-chefs de bureaux, ne se présentent plus pour prendre leur service. D'autres, indécis, restent dans l'expectative. La Commune doit stopper l'hémorragie en rappelant «qu'aucun agent ne peut s'absenter sans autorisation». Il s'agit de remettre au plus vite la machine en route. C'est un ouvrier ciseleur en bronze, membre de la Commission du travail et de l'échange, qui est chargé de réorganiser les services postaux. Il fait appel aux premiers commis, aux facteurs chefs, et réforme la composition et le rôle du Conseil de la Poste qui existait précédemment: désormais, il aura un rôle consultatif et sera composé du directeur général, de son secrétaire, du secrétaire général, de tous les chefs de service, de deux inspecteurs et de deux facteurs chefs. Après deux jours, le 2 avril, la Poste *intra muros* fonctionne à nouveau. Pour pallier le manque de timbres, la griffe «port payé» attestera du paiement en numéraire. Pour les correspondances avec l'extérieur, le blocus du courrier² est contourné, des agents auxiliaires rusent chaque jour pour poster du courrier depuis les villes qu'on peut atteindre (Saint-Denis, Vincennes, Charenton, Créteil, etc.). Un projet d'acheminement par ballon sera envisagé, mais les conditions matérielles sont trop difficiles à remplir pour y parvenir. L'écart des salaires sera fortement réduit: avant la Commune, le directeur percevait 71 000 francs annuels, le facteur entre 800 à 1 000. Le 6 avril, un décret communal indique qu'il n'y aura

1. L'armée prussienne encercle l'Est parisien, depuis la Marne jusqu'à la Seine à l'Ouest de Saint-Denis; l'armée versaillaise ferme la boucle, depuis la Seine jusqu'à Villeneuve-Saint-Georges.

2. À Versailles, le gouvernement organise le blocus postal et refuse de payer les mandats émis à Paris.

plus de salaire annuel inférieur à 1 200 francs, et que le maximum est limité à 6 000 francs ; le cumul de rémunérations est interdit. En accord avec la Commission du travail et de l'échange, une tournée de facteur est supprimée pour alléger la journée de travail. Enfin, le service de la censure (le cabinet noir) est supprimé. À la Poste comme dans les autres administrations, dans les services municipaux, la Commune a dû pallier dans l'urgence les défections. Elle veut, en outre, s'inscrire dans la durée et réformer en profondeur le mode de recrutement. Pour en finir avec le pouvoir discrétionnaire des préfets, des directeurs, des chefs et sous-chefs, en vigueur sous l'Empire, et avec la corruption qui y était attachée, les recrutements devront à l'avenir être basés sur les compétences, par examen ou par concours. Le *Journal officiel* témoigne d'initiatives en ce sens, mais l'assemblée communale n'aura pas le temps de finaliser cette mesure ni de la mettre en œuvre. En tout cas, la tentative de désorganisation a échoué, Paris ne s'est pas effondré. La ville a fait face et a trouvé une nouvelle respiration.

De son côté, le gouvernement a eu le temps et les moyens de se préparer à l'agression militaire contre la Commune. Elle commence le 2 avril et ne va plus cesser, jusqu'au 28 mai, date de l'écrasement final. Aux difficultés déjà évoquées, s'ajoute la prise en charge des populations sinistrées par les bombardements, qu'il faut reloger en réquisitionnant les logements vacants. Il faut également soutenir les veuves et les orphelins des gardes nationaux tués aux combats ou faits prisonniers. Paris est désormais acculé. C'est pourtant dans ce laps de temps que la Commune va engager ses réformes les plus emblématiques.

La commission de la justice

Cette commission eut le plus grand mal à fonctionner. Il fallait trouver des magistrats, des greffiers et autres auxiliaires de justice, dont l'écrasante majorité était portée à servir Versailles plutôt que la Commune. Malgré ces difficultés, le délégué de la Commune à la justice, l'avocat Protot, fut pratiquement à lui seul¹ l'artisan d'une réforme visant à faire rendre la justice par des jurys élus, et à rendre son accès gratuit. Sous son impulsion, le 23 avril, la vénalité des offices est supprimée : les officiers publics doivent recevoir un traitement fixe de la Ville. Le temps manqua pour prendre les décrets d'application, mais

1. C'est pourquoi il est le seul délégué de la Commune cité dans cet article. L'action des autres délégués s'inscrit dans un cadre beaucoup plus collectif et plus large, ce qui ne retire rien à leur engagement et à leurs mérites personnels. En citer certains, sans les citer tous, ne serait pas leur rendre justice. Citer les délégués, sans citer les « anonymes », ne rendrait pas compte de l'initiative populaire qui irrigue l'action des commissions. Le dossier du Maitron, « la Commune de Paris 1871 » compte pas moins de 450 biographies.

le 16 mai, la Commune décrète à nouveau la gratuité des actes établis par «les notaires, huissiers et généralement tous les officiers publics». Concernant l'action de la police, le décret du 14 avril stipule que toute arrestation ne peut être maintenue plus de 24 heures sans en référer aux instances judiciaires. L'assemblée communale interdit également toute perquisition ou réquisition non ordonnée par des mandats réguliers. Le but est d'encadrer judiciairement l'action de la police, pour empêcher l'arbitraire policier. La mesure n'alla pas sans accrocs avec les services de la préfecture de police (déjà!), où régnait la plus grande confusion, dans ce Paris assiégé qui voyait s'activer les agents de Versailles (réels et fantasmés). S'agissant des prisons, le 23 avril la Commune décide d'organiser les visites des prisons. Condition préalable pour préparer une réforme du régime carcéral, qui n'aura pas le temps de voir le jour.

Le 19 avril, la commune réaffirme son programme: il ne s'agit pas de gouverner la France ni de lui imposer des lois, mais d'affirmer son autonomie de gestion et de fonder ses propres règlements. «Paris ne veut rien de plus à condition de retrouver dans l'administration centrale, délégation des communes fédérées, la réalisation et la pratique de ces mêmes principes» peut-on y lire. À la République «des élites», la Commune oppose sa propre conception d'une république fédéraliste qui impulse et favorise l'initiative citoyenne¹.

La Commission du travail et de l'échange, ministère de l'«émancipation du travail»

La Commission du travail et de l'échange (composée presque exclusivement de membres de l'Internationale) fut-elle l'ancêtre du ministère du travail, comme il a souvent été dit? Il y a des différences fondamentales. Le ministère du travail, créé trois décennies plus tard, sera d'abord une réponse à l'essor du mouvement syndical, pour le canaliser et le soustraire à l'influence du syndicalisme révolutionnaire. L'action de la Commission du travail et de l'échange fut, à l'opposé, de favoriser le libre développement des associations ouvrières et des chambres syndicales.

Le premier problème que doit résoudre la commission, est celle du chômage massif de dizaines de milliers d'ouvriers et ouvrières, avec tous ces établissements tombés en déshérence ou abandonnés par leurs propriétaires. On ne retiendra pas la solution des ateliers nationaux

1. De toute évidence, cette proclamation n'est plus destinée à être entendue du gouvernement de la jeune République, pour lequel le fédéralisme – et moins encore l'initiative citoyenne – n'est pas une option, mais de la province, pour contrer désinformation et propagande versaillaises.

(installés par la Révolution de 1848), mais la voix coopérative. La commission va agir en deux directions complémentaires. La première consiste à recenser le travail immédiatement disponible, la seconde à remettre en marche les locaux de travail vacants. Dès le 2 avril, on trouve dans toutes les mairies deux registres: l'un où chacun, chacune est appelé·e à inscrire sa profession, ses demandes et ses conditions; l'autre, destiné aux entrepreneurs de toutes sortes, fabricants, négociants, etc., pour y noter leurs offres de travail «au moyen d'un cahier des charges détaillant la nature et les conditions du travail». C'est bien un service public de l'emploi qui est mis en place, car il s'agit aussi de supprimer les bureaux de placement de main-d'œuvre, tous surveillés par la police et où les placeurs prélevaient de substantielles commissions. C'est aussi, avec seize ans d'avance, la raison qui sera invoquée pour créer les premières Bourses du travail.

Le décret du 16 avril invite les associations ouvrières à constituer une commission, pour dresser la liste des ateliers abandonnés et étudier les conditions de leur remise en marche. Cette commission ouvrière doit travailler complémentarément à la Commission du travail et de l'échange et un local est mis à la disposition de l'Internationale et des chambres syndicales. Des commentateurs ultérieurs trouvèrent ce décret bien timide. Ne s'agissait-il donc que de faire des statistiques et des études? Le décret prévoyait même d'étudier la question de l'indemnisation ultérieure de leurs propriétaires à leur retour. Toujours est-il que les chambres syndicales s'en emparent. Désorganisées par l'Empire, elles connaissent alors un nouveau développement et de nouveaux groupements affiliés pour remettre en marche ces établissements. La commission ouvrière porta les revendications à la Commission du travail et de l'échange qui s'efforça de les satisfaire. Au 18 mai, la commission ouvrière est composée de toutes les corporations organisées (mécaniciens, tailleurs, cordonniers, ébénistes, menuisiers, bijoutiers, lithographes, etc.). Chacune y est représentée par 5 délégués nommés (et révocables) par leurs assemblées générales, qui élisent la commission exécutive.

Concernant le travail des femmes, la Commission du travail et de l'échange peut s'appuyer sur l'Union des femmes pour la défense de Paris, particulièrement active et exigeante¹. Agissant en véritable

1. Son nom complet est «Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés». Elle se structure avec un comité de onze membres dans chaque arrondissement, d'où émane un Comité central. Si elle ne revendiqua pas le droit de vote pour les femmes (sans doute considéra-t-elle que ce n'était pas le combat prioritaire du moment), elle affirma énergiquement leur citoyenneté quotidienne dans tous les domaines de la vie sociale. Elle revendiqua l'armement des femmes et leur droit à combattre, leur place

chambre syndicale, l'Union des femmes revendique auprès de la commission du travail, la charge de réorganiser et de distribuer le travail aux Parisiennes, en commençant par ce qui touche à l'équipement militaire. Elle rouvre les ateliers abandonnés comprenant des métiers essentiellement pratiqués par les femmes, et demande à la Commission du travail et de l'échange de mettre, à la disposition des associations productrices fédérées, les sommes nécessaires pour l'exploitation de ces fabriques. À la veille de la semaine sanglante, le 20 mai, les premières associations productives de travailleuses sont déjà fédérées. Les statuts de cette fédération précisent que ces membres sont affiliées à l'Internationale (article 1), dépendent des comités d'arrondissement de l'Union des femmes (art. 2), que chaque association conserve son autonomie pour son administration intérieure (art. 4), et que la direction de chaque association est assumée par une commission librement élue par les sociétaires (art. 5). Mi-mai, nombre d'ateliers, d'écoles et d'ateliers-écoles fonctionnent déjà avec l'aide active de la Commission du travail et de l'échange. Pour autant, on ne toucha pas aux entreprises qui avaient continué à fonctionner. Une seule fut expropriée : la fonderie Brosse dans le 15^e ; encore s'agissait-il d'une vieille coopérative, que le gérant s'était abusivement approprié. Sur le marché, il y avait cohabitation entre établissements capitalistes et établissements coopératifs socialisés.

La commission va donc agir sur la commande, à commencer par la commande publique. La circulaire du 28 avril invite « les mairies, ministères, et administrations publiques à faire leurs achats de toutes sortes absolument de préférence aux associations de production ». À elles, les travaux disponibles. Ainsi, pour ne prendre que quelques exemples, l'association générale typographique devint en quelque sorte l'Imprimerie « communale ». L'association corporative de fondeurs en suif soumissionne pour l'exclusivité du marché de matières premières et obtient un crédit de la commission (2 500 francs) qu'elle s'engage à rembourser dans un délai de trois mois. Les tailleurs (qui comptent au moins un groupe associé par arrondissement) protestent contre l'intendance de la Garde nationale, qui a « cassé un marché de 2 000 pièces de pantalons et de vareuses » au profit d'entreprises capitalistes, qui peuvent le faire à moindre coût ; ce n'est qu'en diminuant le prix du travail dénoncent-ils ! La commission intervient pour que les tailleurs récupèrent le marché. C'est l'application d'une clause sociale aux marchés publics.

dans les soins aux blessé·es et dans les ambulances et fut particulièrement active en matière de travail et d'enseignement. Versailles porta une haine particulière à cette Union et à ses membres, et leur réserva une campagne de calomnies abjecte.

Plusieurs établissements appartenant à la ville ou à l'État, étaient administrés en régie directe. Ils sont tout naturellement communalisés et placés sous la supervision de la Commission du travail et de l'échange. L'établissement de fabrication des Monnaies et Médailles (malgré des difficultés d'approvisionnement en matières premières) et la manufacture des Gobelins fonctionnent. À l'Imprimerie nationale, ce sont désormais les ouvriers qui élisent les chefs d'atelier. À l'atelier de fabrication et de réparation d'armement du Louvre, un conseil de direction et de surveillance est constitué, composé du délégué à la direction, du chef d'atelier, des chefs de bancs, et d'un ouvrier de chaque banc. Tous sont directement élus par les ouvriers et révocables. Le mandat des délégués est renouvelable tous les quinze jours. Le nouveau règlement comporte également des dispositions relatives aux conditions d'embauche et de renvoi des ouvriers (pour incapacité notoire, inconduite ou en cas de diminution de travail). Il fixe la durée du travail (10 heures par jour) et les salaires : 250 francs par mois pour le délégué à la direction ; il ne pourra toutefois pas excéder 60 centimes de l'heure pour les ouvriers « quant à présent et vu l'état de guerre ». La Commission du travail et de l'échange, si elle fut un « ministère du travail », s'attacha en outre à émanciper le travail en le soustrayant à l'exploitation du capital, selon la conception générale qu'on se faisait du socialisme au 19^e siècle.

Laïcité, enseignement, des actes d'une grande modernité

Il serait sans doute abusif de prétendre que les Parisiens et Parisiennes étaient, toutes et tous, athées ou agnostiques. Massivement, ils et elles étaient farouchement anticléricaux et ne supportaient plus la fêrule de l'église (catholique) sur tous les actes de la vie publique et privée. La Commune entreprit de laïciser les institutions. « La Commune de Paris, Considérant que la liberté de conscience est la première des libertés. Considérant que le budget des cultes est contraire au principe, puisqu'il impose les citoyens contre leur propre foi. Considérant que le clergé a été le complice des crimes de la monarchie contre la liberté. Décrète : 1) l'Église est séparée de l'État ; 2) le budget des cultes est supprimé ; 3) les biens dits de mainmorte appartenant aux congrégations religieuses, meubles et immeubles, sont déclarés propriétés nationales ; 4) une enquête sera faite immédiatement sur ces biens pour en constater la nature et les mettre à la disposition de la Nation. »

Ce décret méritait d'être retranscrit. Il ne s'agit pas de la loi de 1905 sur la laïcité. Nous sommes trente-quatre ans plus tôt, le 3 avril 1871. Ce qui est en cause, ce n'est pas la croyance de chaque personne ; c'est l'institution religieuse, en tant qu'instrument politique et religion d'État.

Concrètement, les congrégations tiennent des bureaux de bienfaisance, les religieuses servent dans les prisons pour femmes et à l'Assistance publique (Paris compte alors quinze hôpitaux et hospices). Le dogme religieux s'exerce partout, jusque dans l'état-civil et l'enseignement, dont l'institution catholique exerce la tutelle.

Paris compte alors 250 000 enfants scolarisables, qui se répartissent à peu près à parts égales : un tiers fréquentent les écoles religieuses, un tiers les écoles communales. Mais quelle que soit l'école, l'église fournit des enseignants et a la haute main sur les contenus de l'enseignement¹. un tiers enfin des enfants n'est pas scolarisé. Début avril, la Commune institue l'instruction laïque, gratuite et obligatoire. Toujours sur les mêmes principes, c'est au niveau des arrondissements que s'accomplit la réforme. La commission de l'enseignement, jouant un rôle superviseur, s'efforce de hâter, d'harmoniser, d'aider à la recherche de solutions. Les tâches sont de trois ordres et elles sont immenses. Il s'agit d'abord de récupérer les locaux et de briser l'opposition des congrégations ; il faut aussi trouver et recruter des enseignants et enseignantes ; et enfin, définir de nouveaux principes pédagogiques. Les religieux opposèrent une vive résistance. Ils allèrent jusqu'à molester les laïcs qui se présentaient dans les écoles ; parfois ils démissionnèrent « à effet immédiat », laissant l'école entièrement déserte. Cette opposition occupa une bonne partie du mois d'avril. Progressivement, les écoles laïques s'installent. Elles peuvent compter sur celles et ceux des enseignant.es qui, n'ayant pas prêté serment sous l'Empire, avaient déjà ouvert des écoles indépendantes. Ils et elles font des émules dans le corps enseignant. L'Union des femmes s'active à créer des écoles de filles, jusque-là si rares. Il n'est pas jusqu'aux artistes qui ne se proposent pour l'enseignement du dessin et du modelage dans les écoles primaires et professionnelles communales. En matière d'enseignement, on prône « la méthode expérimentale ou scientifique, celle qui part de l'observation des faits, quelle qu'en soit la nature : physiques, moraux, intellectuels ».

La nouvelle éducation se veut professionnelle et intégrale. Il faut que l'enfant passe alternativement de l'école à l'atelier, afin qu'il puisse gagner sa vie tout en développant son esprit. On commence alors à créer, tant pour les filles que pour les garçons, des écoles professionnelles. Malgré l'urgence – l'armée gouvernementale est entrée la veille dans Paris, les combats de rue ont commencé – la première école professionnelle ouvre le 22 mai, rue Lhomond, dans le 5^e arrondissement. Elle est

1. L'article 1 du règlement de 1870 des instituteurs de la Seine stipule que « le principal devoir de l'instituteur est de donner aux enfants une éducation morale et religieuse et de graver profondément dans leurs âmes le sentiment de ce qu'ils doivent à Dieu ».

destinée aux enfants à partir de 12 ans. Les ouvriers de plus de 40 ans qui veulent se présenter comme maîtres d'apprentissage sont invités à se faire connaître en mairie; dans le même temps, il est fait appel aux professeurs de langues vivantes, de sciences, de dessin et d'histoire. L'enseignement supérieur et les étudiants (pourtant de toutes les insurrections républicaines) ne furent pas au rendez-vous de la Commune. Cette révolution sociale leur était trop éloignée, celles et ceux qui la faisaient trop inconnus d'eux (et peut-être trop égalitaires). Il se créa quand même un syndicat étudiant, peut-être le premier, le 12 mai. Un des derniers actes que pût prendre la Commune fut de décréter l'égalité salariale entre les instituteurs et les institutrices. Premier décret de cet ordre, il tomba avec elle. L'enseignement, comme les autres grands changements entrepris par la Commune, n'eut pas le temps de produire ses pleins effets. Le 28 mai, après une semaine de combats rue par rue, maison par maison, la Commune était écrasée. Tout était fini...

Vous êtes sûr-es que c'est vraiment fini ?

Que reste-t-il des promesses de la Commune en matière de services publics? Un examen superficiel pourrait laisser croire que la République, avec le temps, a fini par en réaliser la plupart. La Fonction publique est dotée, depuis 1946, d'un statut qui définit l'exercice de ses missions et la protection de ses agents contre l'arbitraire. Mais depuis une trentaine d'années, les services publics sont méthodiquement appauvris, privatisés, leurs agents de plus en plus souvent recrutés hors statut, et l'accès aux services publics est rendu de plus en plus difficile. La Justice est toujours inégalitaire, avec la procédure des comparutions immédiates, justice d'abattage qui fournit la majorité des condamnations. Les conditions carcérales sont indignes et continuent de faire de la prison, l'école du crime. La police nationale (créée en 1942 sous Pétain) jouit de pouvoirs discrétionnaires et d'une impunité dignes de l'ancien régime. L'enseignement aujourd'hui est obligatoire, laïc et théoriquement gratuit. Mais le but qui lui est assigné n'est pas tant l'épanouissement des capacités de chacun et chacune, que la reproduction des inégalités sociales, la valorisation de la concurrence et la promotion de la réussite individuelle. Des lois obligent en outre le financement public des écoles privées et confessionnelles. Le ministère du travail est de plus en plus ouvertement au seul service du patronat. Il se montre inopérant en matière de fermetures d'entreprises. Les protections du Code du travail sont progressivement détruites. Il n'est sans doute pas fortuit que le président Macron ait choisi le 4 septembre pour commémorer l'avènement de la République. Oubliant les deux premières (1792 et 1848), il

s'inscrit dans la continuité de celle dont l'acte fondateur fut précisément l'écrasement de la Commune. Mais les institutions et la démocratie sont en crise. Cette démocratie exigeante et vivante fut l'apanage de la Commune, et non celle des «élites» qui ont fait de la politique un métier. La crise sanitaire actuelle montre que, face à l'impéritie et à l'autoritarisme du gouvernement, les capacités d'initiatives solidaires et l'aspiration à plus de démocratie existent toujours.

Source

Les *Utopiques*, n° 16, *La Commune de Paris : mémoires, horizons*, Union syndicale Solidaires, Paris, Syllepse, 2021.

Le travail des femmes pendant la Commune de Paris

Anouk Colombani

Victorine Rouchy, Mariani, Dauguet, Fernandez, Malvina Poulain, Cartier, Poirier, Excoffon, Blin, Lemel, Dmitrieff, Leloup, André Léo, Jaclard, Périer, Reclus, Sapia. Ce sont les noms cités par Louise Michel dans le passage Les femmes de 1871 de ses mémoires. De certaines, on ne sait rien. Pour les autres, on a parfois un âge, des enfants, un parcours et même un métier. Poirier Sophie et Leloup Marceline sont couturières. Lemel Nathalie relieuse. André Léo journaliste. Cartier Marie apprêteuse de neuf. Noémie Reclus était institutrice, comme Louise Michel. Pour les trois Russes de la liste Dmitrieff, Jaclard, Sapi, on ne note aucun métier. Il en va de même pour Victorine Rouchy¹, Dauguet, Mariani, Malvina Poulain, Béatrice Excoffon. Mais toutes ces femmes étaient actives.

Louise Michel est l'une des rares à donner des noms de Communardes tout au long de ses mémoires. Elle nous offre un éventail de femmes en lutte sans égal. Louise Michel tient à présenter ces femmes comme des égales des hommes. Elle le fait en mettant en avant leur participation au combat. C'est un point que l'historiographie a relevé et mis en avant. Les historiens se sont aussi beaucoup questionnés sur l'absence d'une revendication du vote des femmes, présentant ainsi la Commune comme un événement peu féministe.

1. Victorine Rouchy a laissé ses mémoires sous le nom de Brocher: *Victorine, souvenirs d'une morte vivante*, publié en 1909 (rééd. Libertalia, 2017).

Étonnamment on s'est moins interrogé sur les Communardes en tant que travailleuses. Or la Commune fut précisément la prise du pouvoir par les travailleurs. Les femmes ont-elles été exclues de ce statut? Même pas, elles se sont bien organisées en tant que travailleuses civilement mais aussi sur les lieux de combats en tant qu'ambulancière, vivandière... C'est même assez frappant de voir à quel point elles furent partout et au travail. Il est temps de rendre à ces femmes et à toutes celles qui leur succédèrent jusqu'à nous leur qualité de travailleuses, de productrices en toute matière.

Oui les femmes travaillaient...

... mais les données demeurent éparées et compliquées à traiter.

Esquisse du travail ouvrier féminin. L'historienne Édith Thomas avance que «Paris comptait sous l'Empire environ 112 000 ouvrières: 60 000 travaillaient dans la couture, 6 000 fabriquaient des fleurs artificielles¹.» En repartant d'une étude d'époque de Jules Simon, L'ouvrière, Thomas retrace les maigres salaires des ouvrières parisiennes². Beaucoup se nourrissent mal et peu. L'historienne souligne aussi pour certains métiers, comme la couture, la concurrence des couvents qui travaillent gratuitement. Elles gagnent moins bien leur vie que les hommes. Pour celles qui sont en couple, leur salaire est d'ailleurs perçu comme un salaire d'appoint. Dans les années 1860, le travail est marqué par une séparation genrée des métiers très marquée. La plupart des ouvrières pratiquent des métiers exclusivement féminins. Il existe cependant quelques emplois mixtes, comme la reliure, et des femmes ont poussé les portes de certains métiers «de l'esprit»: journaliste, institutrice...

Les métiers des communardes. Édith Thomas, toujours, à partir d'une liste de condamnées devant le conseil de guerre présente cette liste: 756 ouvrières, 4 institutrices, 1 propriétaire, 11 marchandes, 33 patronnes de café ou d'hôtel. Donc l'immense majorité des condamnées sont des ouvrières. On peut penser qu'elles reflètent les engagées. Les auteurs du Petit dictionnaire des femmes de la Commune se fondent sur une liste de 190 femmes dont elles connaissent les métiers pour dire qu'une immense partie travaille dans la couture, suivie par le groupe des «blanchisseuses, repasseuses». Ces deux premiers groupes réunis, on constate donc que l'immense majorité travaille dans le linge au sens large. Suivent un ensemble de métiers qui méritent d'être cités: «Journalières, servantes, concierges, cuisinières de maison, porteuses de

1. Bernard Noël, *Dictionnaire de la Commune*, Paris, Fernand Hazan, 1971.

2. On pense que beaucoup complétaient ces salaires par la prostitution.

pain, [...] marchandes de vins, de fritures, de légumes, de chaussures, [...] ouvrières en bijoux, en jouets, régleuses, polisseuses, cartonnnières, cardeuses, ouvrières en papeterie, relieuses.» Elles ajoutent une liste de professions pour lesquelles une seule représentante est connue : «Une tireuse de carte, une coiffeuse, une parfumeuse, une “chamareuse¹”». On note l'absence des fabricantes de fleurs artificielles ; ont-elles disparu en 1871 ou ne se sont-elles pas engagées ? Cette liste est intéressante car elle brosse le portrait d'un monde disparu, qui permet au système patriarcal d'entretenir le mythe du non-travail des femmes. Ce mythe était d'ailleurs partagé et entretenu par une partie du mouvement socialiste.

Les revendications du travail des femmes

Des socialistes contre le travail des femmes. Cette idée que les femmes n'apportent qu'un salaire d'appoint est largement partagée par les hommes socialistes, quand ils ne défendent pas carrément qu'elles ne sont pas faites pour le travail hors du foyer familial. Le travail «productif» est l'apanage de l'homme plus intelligent et supérieur. La délégation française qui se rend au congrès de l'Association internationale des travailleurs (AIT), en septembre 1866, écrit dans son rapport que

La nature a indiqué nettement à quelles fonctions la femme est destinée ; sa constitution, ses facultés, la sensibilité qui la caractérise sont, avec l'égoïsme familial qui lui est propre, le plus puissant moyen de conservation qui ait pu être accordé à l'être humain. En effet, si le dévouement à la chose publique, si la préoccupation des intérêts collectifs est chez l'homme des qualités, ils sont chez la femme une aberration, dont la science a depuis longtemps constaté les conséquences inévitables pour l'enfant : étiolement, rachitisme, et finalement impuissance².

Une partie de la délégation enfonce le clou lors des débats :

Au point de vue physique, moral et social, le travail des femmes et des enfants dans les manufactures doit être énergiquement condamné en principe comme une des causes les plus actives de la dégénérescence de l'espèce humaine et comme un des plus puissants moyens de démoralisation mis en œuvre par la caste capitaliste. La femme [...] n'est point faite pour travailler, sa place est au foyer de la famille, elle est l'éducatrice naturelle de l'enfant, elle seule peut le préparer à l'existence civique, mâle et libre. Cette question doit être mise à l'ordre du jour du prochain congrès, la statistique fournira

1. Il s'agit d'un métier qui consiste à décorer les vêtements de dentelles ou de passementeries.
2. Mémoire des délégués français au congrès de Bruxelles en 1866 à l'AIT.

des documents assez puissants pour que nous puissions condamner le travail des femmes dans les manufactures.

On retrouve ici l'association classique femme/enfant, en même temps, la femme est celle qui permet à l'enfant mâle de devenir citoyen.

Pourtant quelques voix masculines commencent à discorder. Eugène Varlin notamment défend l'émancipation des femmes par l'indépendance que peut leur procurer le travail. Mais laissons là ces débats entre hommes, car c'est du côté des femmes socialistes qu'il faut regarder pour comprendre. Durant les grèves des relieurs de 1864, les relieuses ont participé et une meneuse a émergé : Nathalie Lemel. En 1865, une deuxième grève est organisée durant laquelle elle est élue au comité de grève. Elle entre par ailleurs au bureau de la société mutuelle des relieurs et relieuses de Paris. Le journaliste André Léo publie plusieurs ouvrages mais aussi de nombreux articles qui traitent de la question de l'émancipation féminine dont le travail des femmes. En 1868, elle publie des comptes rendus des débats qui ont lieu dans la salle du Vaux-Halles sur cette question. Dans la salle, qui semble réunir plusieurs centaines de personnes parfois, elles sont un certain nombre à prendre la parole devant des parterres majoritairement masculins. Dans l'action et en théorie, les femmes avancent leurs pions.

Mais que revendiquent-elles ? La revendication importante qui naît avec la guerre et le siège de 1870 c'est le fait de pouvoir prendre part au combat sans distinction de sexe. C'est fortes de ces débats et rencontres que de nombreuses femmes entrent dans la Commune. Certes une partie d'entre elles semble se trouver là car suivant leur « homme ». Mais cette observation vaut aussi pour les hommes, puisqu'une partie d'entre eux entre dans les bataillons de fédérés par fidélité à la famille, à l'immeuble, au quartier... Par ailleurs, les femmes sont souvent accusées d'avoir poussé leur compagnon, d'être manipulatrices, dès lors qui croire ? Ces contradictions montrent peut-être tout simplement la pluralité des raisons pour lesquelles elles participent à la Commune. Certaines en toute indépendance, d'autres par amour, d'autres par « sens du devoir » envers la famille, ou pour s'amuser...

Nombreux sont les débats qu'elles portent. D'ailleurs, même si elles ne votent pas, les femmes sont appelées citoyennes. Elles revendiquent aussi le droit à l'instruction. Elles défendent le droit des femmes à travailler. Elles réclament l'égalité des salaires pour les métiers mixtes et une meilleure reconnaissance dans leurs professions. Mais la principale des revendications sociales est de sortir de la misère. Pour la plupart dépendantes financièrement (surtout quand elles ont des enfants), les

femmes du peuple subissent de plein fouet les effets de la guerre et du siège.

Des femmes au travail pendant la Commune

C'est à partir de ces revendications que va être organisé le travail des femmes. Cependant, il faut souligner un vrai paradoxe qui traverse la façon de voir celui-ci. Les femmes ne sont pas reconnues en tant qu'ouvrières, mais les autres métiers qu'elles pratiquent sont aussi négligés : institutrice, journaliste... Quant à leur implication sur les barricades aux rôles d'ambulancières, vivandières, infirmières, on a parfois l'impression en lisant que ce seraient des choses naturelles, qui ne méritent aucune compétence. Quoiqu'elles fassent, leur travail n'est pas pris au sérieux. Cette perception va changer durant la Commune.

Permettre le travail des femmes. Pour que les femmes travaillent, il faut qu'elles soient libérées d'un certain nombre de tâches de la maison et qu'elles soient éduquées. Ces deux nécessités vont prendre une place importante pendant la Commune. Des réformes sont donc réfléchies dans ce sens. Cependant c'est autour de cette question que les communards sont traversés par plusieurs positions concernant la situation des femmes dans la société. Certains prônent l'indépendance des femmes à tout niveau, d'autres s'accommodent du système de chef de famille et donc flirtent avec l'idée que la femme n'aurait pas forcément besoin de travailler.

Le rapport rendu sur les crèches est particulièrement ambivalent sur cette question. En effet, la société des Amis de l'enseignement se préoccupe de la question des enfants en bas âge et notamment des crèches qui pourraient les accueillir. La société édite un rapport qui paraît dans le *Journal officiel* du 17 mai. Elle propose une réforme des crèches, qui datent, semble-t-il, de 1844. Il s'agit là aussi de permettre aux bébés de grandir dans les meilleures conditions : un environnement joyeux et aéré, à la hauteur de l'enfant. Mais le rapport stipule que cette proposition est temporaire. En effet, la même société avance que l'allaitement est le mieux pour l'enfant, elle vise ainsi une réforme permettant aux femmes d'arrêter de travailler le temps de l'allaitement (voir le *JO* du 15 mai 1871). Mais cet arrêt du travail suppose un revenu de remplacement. Les femmes en ville connaissent une misère structurelle. Leur salaire ne permet aucune épargne. C'est sans doute pourquoi ce même rapport demande que les femmes soient aidées financièrement, en particulier les filles-mères.

Les communards se rassemblent, a minima, sur l'importance de l'éducation pour les femmes. La société L'Éducation nouvelle notamment

est à la manœuvre pour imaginer l'école du futur. De son côté, Louise Michel envoie à la Commune une méthode d'enseignement. Ceux et celles qui défendent l'importance du travail des femmes sont particulièrement actifs à leur éducation. C'est à la fois une éducation générale qui doit être donnée et une éducation professionnelle, par laquelle seraient enseignés les métiers exercés par les femmes.

Organiser les ouvrières

L'un des éléments les plus novateurs fut l'organisation des ouvrières. C'est grâce à l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés que cela fut possible. Cette Union est liée à l'Internationale. Elle est créée à la suite d'une réunion qui a lieu le 11 avril au soir, salle Larched (rue du Temple dans le 3^e arrondissement.). Est alors nommé un conseil provisoire composé d'Elisabeth Dmitrieff, envoyée à Paris par Karl Marx, et sept ouvrières dont on ne sait pas grand-chose. Est constitué un comité central dans lequel on trouve Nathalie Lemel. À ses côtés, Elisabeth Dmitrieff toujours, mais aussi Blanche Lefevre, Marie Leloup, Aline Jacquier, Aglaé Jarry et Mme Collin, des ouvrières de différents métiers. Entre le 11 avril et début mai, l'Union a créé des comités dans chaque arrondissement. Les premières semaines, l'Union organise la participation des femmes au combat. Tenant des permanences dans les arrondissements, elle envoie des femmes là où les besoins se font sentir. Mais la question du travail des femmes pointe son nez. Rappelons que l'idée de faire travailler les femmes et leur besoin de travailler existe déjà durant le siège. En effet le gouvernement de la défense nationale avait permis l'ouverture d'ateliers. Ces derniers permettaient le versement d'un petit salaire à des femmes qui n'avaient rien ou quasiment rien. C'est aussi cette idée que les femmes ont toujours besoin d'un salaire qui va remettre ce besoin de leur travail sur la table. Le 3 mai, une pétition est remise à Léo Fränkel, le délégué à la commission du travail. Mais ce que l'Union et la commission du travail et des échanges vont créer n'a rien de comparable avec la charité du gouvernement de Défense nationale.

À partir du 10 mai, tout s'accélère. L'Union appelle les travailleuses «ayant des connaissances sérieuses pratiques et théoriques» à se réunir pour discuter des mesures afin de réorganiser le travail dans la mairie du 10^e où l'Union a son siège. Le 15 mai, l'Union informe que la Commune lui a confié la réorganisation du travail des femmes et appelle celles-ci à s'inscrire dans leurs mairies d'arrondissement. Le 16 mai paraît un appel aux ouvrières, dans lequel on les «invite [...] à se réunir, aujourd'hui mercredi 17 mai, à la Bourse, à 7 heures du soir, afin de nommer des

déléguées de chaque corporation pour constituer les chambres syndicales qui, à leur tour, enverront chacune deux déléguées pour la formation de la chambre fédérale des travailleuses.» Le 21 mai, une nouvelle convocation est prévue pour constituer les chambres syndicales et fédérales. En quelques jours, on voit se dessiner un projet d'une modernité extraordinaire. Il s'agit d'organiser des femmes par les femmes et pour les femmes. Non seulement l'Union a envoyé aux oubliettes les bêtises du mouvement socialiste contre le travail des femmes, mais elle va plus loin en proposant que les femmes s'auto-organisent.

Combattantes : un travail à reconnaître ?

«Les armées de la Commune aussi comptèrent des femmes cantinières, ambulancières, soldats, elles sont avec les autres. Quelques-unes seulement ont été connues : Lachaise la cantinière du 66^e, Victorine Rouchy des turcos de la Commune, la cantinière des enfants perdus, les ambulancières de la Commune : Mariani, Dauguet, Fernandez, Malvina Poulain, Cartier¹.» Cette précision de Louise Michel dans sa partie sur «Les femmes de 1871» résume en quelques mots l'engagement et le travail de nombreuses femmes sur les lieux de combat. Si nombre d'entre elles sont restées attachées à un fédéré, elles ont pris place en camarades et ont fait leur part de travail. Louise Michel raconte : «Voici les femmes avec le drapeau rouge percé de balles que saluent les fédérés ; elles établissent une ambulance au fort [d'Issy], d'où les blessés sont dirigés sur celles de Paris, mieux agencées².» Elles soignent et organisent le transfert des blessés. Les traces d'organisation, de mise en œuvre, sont nombreuses, mais jamais relevées.

Ce travail doit être souligné car il est présenté de façon ambivalente dans les écrits des communards. Je me questionne ainsi sur les choix des mots pour défendre les «Pétroleuses». C'est ainsi que Versailles qualifiait les communardes, accusées d'avoir incendié Paris en usant de pétrole. Elles étaient aussi accusées d'être des entraîneuses, sauvages, sans éducation... Le procès de cinq d'entre elles le 4 septembre 1871 servit de propagande à Versailles. Si tous les communards prennent leur défense, ils le font en retournant les qualifications. Le journaliste Lissagaray écrit dans son histoire de la Commune :

Les débats prouvèrent que ces prétendues pétroleuses n'étaient que des ambulancières d'un admirable cœur. La citoyenne Rétoffe dit : «J'aurais ramassé aussi bien un soldat de Versailles qu'un garde

1. Louise Michel, *La Commune*, 1898 (rééd. La Découverte, 2015).

2. *Ibid.*

national.» Pourquoi, demande-t-on à une autre, êtes-vous restée quand le bataillon se sauvait? «Nous avions des blessés et des mourants», répond-elle simplement.

Des mêmes femmes, Louise Michel avance :

Plusieurs membres de la Commune et du comité central étant arrêtés, on pensait généralement que leur jugement aurait lieu; d'abord il n'en fut rien, le gouvernement voulait préparer les esprits aux condamnations, en faisant comparaître les premières, non pas les femmes qui eussent hautement revendiqué leurs actes, mais de pauvres femmes dont le seul crime était d'avoir été dévouées ambulancières, ramassant et soignant Parisiens et Versaillais, avec le même empressement; pour elles, ils étaient des blessés, elles étaient les sœurs de ces souffrants.

«Elles n'étaient que», «de pauvres femmes», «simplement». Si ces présentations sont des défenses sous la plume des deux communards, si Louise Michel souhaite probablement réhabiliter ces femmes, il n'en demeure pas moins que les présenter sous cet angle c'est réduire leur travail. Il demeure inférieur à celui de soldat. Leur glorification passe par une forme de minimisation. Or ce que condamnent les Versaillais, c'est le travail de ces femmes. Travaillant, elles s'extrayaient déjà de la condition féminine passive que la société versaillaise voulait leur imposer. Dans son ouvrage, Louise Michel est souvent bien plus explicite sur ce travail engagé des femmes et ce dès le siège :

Nous avons d'abord établi des ambulances dans le fort, et comme nous avons contre l'ordinaire usage trouvé la défense nationale disposée à nous accueillir, nous commençons déjà à croire les gouvernants bien disposés pour le combat, lorsqu'ils envoyèrent également dans les forts une foule de jeunes gens absolument inutiles, ignorantins et petits crevés [...] – les unes et les autres, nous nous empressâmes de donner nos démissions, cherchant à nous employer utilement [...]. Les ambulances, les comités de vigilance, les ateliers des mairies, où, surtout à Montmartre, mesdames Poirier, Excoffon, Blin, Jarry trouvaient moyen que toutes eussent un salaire également rétribué. La marmite révolutionnaire, où pendant tout le siège Madame Lemel, de la chambre syndicale des relieurs, empêcha je ne sais comment tant de gens de mourir de faim, fut un véritable tour de force de dévouement et d'intelligence. Les femmes ne se demandaient pas si une chose était possible, mais si elle était utile, alors on réussissait à l'accomplir.

Cette dernière phrase ne définit-elle pas le travail? Rendre possible l'utile, le nécessaire? Cet extrait fait aussi d'état d'une indépendance des femmes sur la question du travail, de ce qu'elles peuvent et savent

faire. Constatant que le gouvernement de défense nationale faisait mal les choses, elles modifient leur implication et déploient leur capacité et leurs savoir-faire dans de nombreux domaines. Les femmes ne sont pas juste dévouées à la cause. Elles sont productrices de l'histoire.

Conclusion

La Commune fut un formidable moment de mise au travail pour les femmes, si tant est qu'on comprenne le travail dans une acception large, et non pas simplement dans une logique salariale productive. Elles le firent en pleine conscience d'elles-mêmes, héritières de leurs luttes dans les années 1860, mais aussi du souvenir des femmes de la Révolution, puis des révoltes de la première moitié du 19^e siècle. Le travail des femmes, tout comme leur implication, ne peut pas se réduire à un seul pan. Elles travaillèrent au front, elles firent du travail social, elles furent ouvrières, mais aussi citoyennes (qu'on pense aux secrétaires des clubs). C'est cet ensemble qui forme le travail des femmes pendant la Commune. Elles pensèrent le travail, s'organisèrent en travailleuses, citoyennes, en soldates ou à l'arrière. Le dire et le répéter c'est leur rendre justice. On manque toujours de traces pour connaître précisément leur parcours individuel et collectif, mais commencer à questionner ces parcours au travers de leurs métiers et du travail qu'elles effectuèrent, c'est aussi nous ouvrir la possibilité de poursuivre un combat des femmes en tant que travailleuses, qui est loin d'être terminé.

Source

Les Utopiques, n° 16, *La Commune de Paris : mémoires, horizons*, Union syndicale Solidaires, Paris, Syllepse, 2021.

Réglementer le travail ? Débats autour des ouvriers-boulangers

Le 28 avril 1871, Jean-Baptiste Clément¹, élu du 18^e arrondissement, s'inquiète de troubles que pourraient commettre les ouvriers-boulangers. Ceux-ci dénoncent la volonté de leurs patrons de ne pas respecter le décret du 20 avril qui réorganise les conditions de travail dans la profession. Dans l'assemblée communarde, commence alors un débat concernant le droit à

1. Il s'agit aussi du chansonnier, auteur des textes *Le Temps des cerises* ou *La Semaine sanglante*.

légiférer sur les conditions de travail et les moyens de le faire. Plusieurs élus défendent le report du décret pour laisser aux patrons-boulangers le temps de s'organiser. Certains dénoncent l'existence du décret qui empiète selon eux sur le terrain des discussions entre patrons et ouvriers. Face à eux, ceux qui défendent la nécessité d'une intervention de la Commune et qui sont pour l'application immédiate du décret.

Ce débat nous donne à voir un élément important : on a avec les ouvriers boulangers l'exemple d'une corporation qui se mobilise pendant la Commune. Quels sont les moyens qu'elle utilise et comment cela est-il perçu par les élus ? Ce débat expose aussi plusieurs sujets communards : le rôle de la Commune face aux professions et la tension entre intérêt général et intérêt privé. C'est aussi de travail dont il est question, en tout cas de son organisation. L'essentiel des métiers étant à l'arrêt à la suite du siège et de la Commune, pouvoir saisir l'un de ces métiers en action comporte un réel intérêt. Dans une société où le Code du travail n'existe pas encore¹, ce débat nous ramène aux premières discussions qui ont occupé le mouvement socialiste, et nous donne à voir sous format brut des débats qui, en réalité, nous agitent encore sur le rôle des syndicalistes ou sur l'efficacité du « dialogue social », et surtout sur notre capacité ou non à saisir ce qui se joue dans le travail, sous sa forme contemporaine.

La mobilisation des ouvriers-boulangers

Le décret du 20 avril accède à deux revendications cruciales des ouvriers-boulangers : la fin du travail de nuit et la mise en place du recensement des ouvriers dans les mairies. Ces revendications ne sont pas apparues avec la Commune. Lors des échanges du 28 avril dans l'assemblée de la Commune, le teinturier Benoît Malon, très actif dans l'Association internationale des travailleurs (AIT), le rappelle dans une intervention : « Les boulangers² ne peuvent arguer de la rapidité avec laquelle la mesure a été prise : voilà deux ans qu'elle est étudiée, ils devaient bien s'y attendre d'un jour à l'autre ». En effet, en 1869, des ouvriers boulangers lancent une grève et prennent attache avec l'Internationale. Ils créent aussi une fédération syndicale. Quand la Commune commence, ses représentants ont déjà fréquenté plusieurs membres de l'Internationale : Benoît Malon, mais surtout l'ouvrier-relieur Eugène Varlin, qui fait partie du secrétariat de la section parisienne de l'AIT,

1. Sa première version date de 1910.

2. NdÉ : les patrons et leurs soutiens.

ou encore l'ouvrier-bijoutier Léo Fränkel qui dirigera la commission du travail pendant la Commune. C'est sans doute ce qui explique la rapidité du décret sur leur situation de travail. En 1869, les ouvriers-boulangers ont convaincu les membres de l'Internationale de la légitimité de leurs revendications. Des lettres et articles d'Eugène Varlin, datés de 1869, nous permettent de mieux comprendre les raisons de cette colère des ouvriers-boulangers. Le travail de nuit est une pratique spécifiquement parisienne – qui permet la disponibilité d'un pain blanc et de pains fantaisie dès l'aube. Or, cela ne vaut pas un tel régime horaire pour les ouvriers-boulangers. Leur revendication est double : retrouver une vie sociale et familiale (Varlin dénonce par exemple que la logique du consommateur est « de forcer de courageux et utiles travailleurs à vivre en dehors de la société¹ »), mais aussi bénéficier comme les autres ouvriers de la possibilité de s'instruire. Leur mobilisation s'inscrit dans un mouvement d'ampleur qui revendique la réduction du temps du travail aux alentours de 11 heures par jour et l'instruction pour toutes les classes sociales. Quant au recensement dans les bureaux municipaux, il permet de mettre fin au système des « placeurs », qui sont perçus comme des agents répressifs (ce sont eux qui décident qui peut travailler). Les ouvriers-boulangers attendent donc beaucoup de la Commune. Suite au décret du 20 avril, ce sont leurs patrons qui se rebellent et n'appliquent pas la réforme. En réponse, les ouvriers décident de les menacer. Ils prennent alors appui sur la Commune. Mais chez les élus, la conduite à tenir ne fait pas évidence.

Des travailleurs face à l'organisation du travail

L'immoralité évidente du travail d'ouvrier-boulangier

Il faut noter que le débat ne porte à aucun moment sur la difficulté du travail de boulanger. Tous les présents sont d'accord pour estimer « injuste » la situation des ouvriers-boulangers et « immorales » leurs conditions de travail. L'un des élus, Charles Ledroit avance que c'est une « question sociale et humanitaire ». Albert Theisz précise de son côté que les ouvriers-boulangers ne doivent pas être « réduits comme les mineurs à un mode de travail que condamne la civilisation », comparant ainsi la boulangerie de nuit et les mines de fond. Ce sont les conditions de travail difficiles des boulangers qui sont dénoncées. Dans son courrier déjà cité, Varlin parle de fournils comme « des caves où l'air insuffisant ne pénètre que par un soupirail étroit, où le salpêtre sainte sur les épaules nues des travailleurs qui pétrissent notre pain ». Il

1. Eugène Varlin, *ouvrier-relieur, 1839-1871*, textes rassemblés par Michèle Audin, Paris, Libertalia, 2019.

ajoute : « Quand le travail se fera de jour, tous ces fournils obscurs et malsains devront disparaître ; les ouvriers boulangers ne voudront plus y descendre ; il leur faudra, comme aux autres travailleurs, leur part d'air et de lumière naturelle¹. » Les présents ont donc en commun une certaine conception du travail : ses conditions doivent être dignes et celui-ci ne doit pas empiéter sur la vie sociale du travailleur. Le travailleur s'émancipe à la fois en récupérant la valeur de ce qu'il produit et en s'instruisant hors du moment salarial. On voit aussi apparaître l'idée que le travail ne doit pas attaquer la santé du travailleur.

Le travail de l'assemblée

Le cœur du débat n'est donc pas sur le travail de boulanger. Il porte sur le rôle de la force publique et plus précisément sur le rôle et le travail d'élu. Dès le 28 mars, les élus sont préoccupés de rester proches de ceux qu'ils représentent. Dans les mesures importantes, les communalards ont fixé leur rémunération à partir de celle d'un bon ouvrier et ils se sont refusé le cumul des traitements (certains sont dans la Garde nationale, d'autres sont maires d'arrondissement...). Ils tiennent aussi à rendre public leur débat. Parler de leur propre travail est une pratique courante des élus communalards, mais cela prend un tour particulièrement intéressant quand ils abordent la question sociale. Leur discussion ressemble alors à une mise en abîme entre leurs conditions et celles dont ils traitent.

Fränkel fait à un moment cette remarque : « Il y a ici des ouvriers, Varlin, Malon, etc., qui s'occupent des questions sociales depuis longtemps ; on aurait dû nous consulter. » Fränkel est ouvrier-bijoutier, Varlin est ouvrier-relieur, Malon est ouvrier-teinturier. Quel savoir supplémentaire leur donne leur statut d'ouvrier ? Dans un article de 1869, Varlin écrit d'ailleurs : « Après bien des professions dont nous ignorons souvent l'existence et même le nom, voilà les ouvriers boulangers... » Être ouvrier n'est pas un gage de connaissance, ni de compétence pour savoir ce qui est mieux pour tous les ouvriers. Ce serait trop simple. D'ailleurs, dans les présents qui prennent la parole, il y a d'autres ouvriers qui partagent d'autres positions : Charles Ledroit est cordonnier, Alfred Theisz est ciseleur, Antoine Demay est statuaire, Gabriel Avrial est mécanicien ou encore Camille Langevin est tourneur sur métaux. La partie importante de la phrase de Fränkel est « qui s'occupent des questions sociales depuis longtemps », c'est-à-dire, sur le débat qui nous occupe, ce sont des ouvriers qui prennent en charge

1. *Ibid.*

durablement¹ les questions du travail: ses salaires, son organisation, ses relations internes. C'est l'action politique et syndicale, construite en amont de la Commune, une action éprouvée par la pratique, les expériences, les rencontres et les débats, qui permet de construire une conception révolutionnaire du rapport au travail. C'est Fränkel aussi qui avance que le décret n'est pas bon parce qu'il n'a pas été accompagné de présentation auprès des concernés. Le débat est d'ailleurs émaillé d'enjeux très pratiques: quelles conséquences du passage de nuit à jour sur le travail? À quelle heure finit la nuit et commence le jour? Comment récupérer les levains? Comment concilier la réalisation du travail et l'émancipation des travailleurs? L'émancipation des travailleurs et les demandes des acheteurs? Derrière ces remarques se dessine la question de savoir comment décider à partir des besoins, rester «connectés» aux ouvriers. Dès la première expérience d'un gouvernement du peuple par le peuple, les élus découvrent que représenter le peuple ne suffit pas pour lui être fidèle et que l'organisation du travail ne se résume pas à des questions de principe.

Faut-il réglementer le travail?

C'est le nœud de leur débat: le droit à légiférer sur la question du travail. Ils sont tous d'accord pour dénoncer les conditions de travail des ouvriers-boulangers et qu'elles évoluent pour permettre aux ouvriers-boulangers de vivre en hommes et de s'instruire. Ils sont tous d'accord pour dire que cette évolution doit partir des besoins et des conditions réelles de la production du pain. Reste un point d'achoppement majeur: qui doit permettre cela? Certains estiment que le gouvernement doit légiférer, d'autres défendent le fait que c'est aux travailleurs eux-mêmes de s'organiser et obtenir satisfaction. Il y a bien Theisz, un ciseleur, qui propose une fusion des deux positions, à savoir contraindre les patrons s'ils n'accèdent pas aux revendications, mais sa proposition ne semble pas entendue.

C'est à la Commune de légiférer

Ceux qui prennent la parole sont majoritairement pour cette position. On retrouve Eugène Varlin, Léo Fränkel, Benoît Malon et Gabriel Avrial

1. N'est-ce pas le débat qui est réapparu lors de la suppression des CHSCT par la loi Travail? Supprimer cette instance, la fusionner avec les élu·es du CE, en une instance unique, le CSE, c'est retirer des travailleurs et travailleuses qui sont élu·es spécifiquement pour se former et s'intéresser aux conditions de travail. Au sein des CSE, les élu·es deviennent multi-casquettes. Le fait que pour une large partie ce soit des anciens élu·es des CE accroît encore cet effacement de la question du travail.

mais aussi Auguste Vermorel, journaliste préoccupé de la «question sociale» depuis les grèves de 1869. Ce groupe avance plusieurs arguments. Le premier est le fait que les ouvriers-boulangers sont soumis à des lois qui les empêchent de se défendre tous seuls. Ils sont interdits de grève. Cette situation est aggravée par une inégalité structurelle entre patrons et ouvriers. Vermorel parle de privilège des patrons. Et Malon s'écrie que: «L'État est assez intervenu contre les ouvriers; c'est bien le moins aujourd'hui que l'État intervienne pour les ouvriers.» Façon de rappeler que c'est la structure juridique qui désavantage les ouvriers. Quant à Fränkel, il emploie carrément l'expression de «prolétaire», mot dont l'usage est alors marginal, pour souligner une asymétrie dans le rapport salarial. Selon ce camp, c'est donc faire œuvre de justice que de rétablir l'égalité par la loi entre patron et ouvrier.

C'est une question qui regarde les ouvriers et les patrons en face à face. La Commune ne doit donc pas légiférer.

Ils sont principalement deux à défendre la position d'une non-intervention de la Commune. Alfred Billioray, un peintre dont la formation politique nous est inconnue. Auguste Viard, un employé de commerce dont l'œuvre politique se fera surtout après la Commune. Billioray et Viard sont opposés aux réglementations. Ils estiment que les ouvriers doivent et peuvent défendre leurs intérêts seuls. Ils conçoivent les ouvriers et les patrons comme des hommes libres et égaux, capables de négocier ensemble aux mieux de leurs intérêts d'humains.

Est-ce à dire que le premier groupe ne croit pas les ouvriers égaux aux patrons? Les deux groupes pensent que les hommes derrière les ouvriers et patrons sont égaux, mais ce sont bien deux positions anti-nomiques qui s'affrontent.

Exploiter l'homme libre ?

C'est dans l'ouvrage une Histoire populaire et parlementaire de la Commune de Paris¹ d'Arthur Arnould, ancien élu du 4e arrondissement, qu'on trouve une explication très explicite de ce désaccord. Le livre date de 1878, donc la question poursuit les communards bien au-delà de la Commune. En matière de législation sur le travail, Arnould défend que la Commune ou tout gouvernement n'a pas à légiférer en matière de travail :

Certaines questions relatives au travail [...] ne peuvent et ne doivent être réglées que par l'initiative libre des groupes travailleurs, le Pouvoir, quel qu'il soit, ne devant intervenir en pareil cas, que pour faire

1. Arthur Arnould, *Histoire populaire et parlementaire de la Commune de Paris*, 1878 (rééd. Klincksieck, 2018).

respecter la volonté et les engagements réciproques de contractants. En effet, c'est aux travailleurs eux-mêmes, une fois mis en possession de la plénitude de leurs droits et de leur indépendance, à régler directement la question du travail.

Concernant le décret des boulangers, il parle de «faute» et dit :

Évidemment [...] le principe était excellent. Le travail de nuit est contraire à l'hygiène et même à la morale, puisqu'il sépare le travailleur de la société et l'arrache à la vie de famille. Mais ce n'était point à la Commune, je le répète, d'en décréter la suppression, c'était aux ouvriers boulangers à s'entendre entre eux, et à refuser ce travail. La Commune eût seulement dû faire respecter cette décision, notamment en expropriant, pour cause d'utilité publique, tout patron qui aurait fermé sa boutique plutôt que de s'y soumettre, et en remettant aux ouvriers l'exploitation du fonds ainsi rentré dans la collectivité. En agissant autrement, en prenant les devants, en décrétant la suppression du travail de nuit, alors que les ouvriers ne l'avaient pas encore fait d'eux-mêmes, il arriva ceci, c'est que son décret ne fut point appliqué d'une façon sérieuse. Beaucoup de patrons boulangers continuèrent le travail de nuit, d'accord avec leurs ouvriers, et la Commune se donna fort gratuitement un faux air de persécution vis-à-vis d'un certain nombre d'industriels, sans affranchir réellement les travailleurs qu'elle voulait protéger contre une exploitation inique¹.

Derrière le droit ou pas de légiférer se cache une question philosophique d'ampleur : celle de l'effectivité et de la réalisation de l'égalité et de la liberté de chacun. Quand Arnould parle de «initiative libre des travailleurs», de «volonté» et d'«engagements réciproques de contractants» mais aussi de «plénitude de leurs droits et de leur indépendance», on a tout le vocabulaire des Lumières, autour du contrat social et de l'homme libre, mais aussi toutes les expérimentations des mouvements socialistes du début du 19^e siècle. Dans son histoire de la mise en œuvre du droit du travail, le juriste Alain Supiot rappelle que l'une des questions qui a forgé la construction du droit du travail est «un homme libre peut-il être soumis au pouvoir de son égal?» Pour les opposants au décret, légiférer en la matière, c'est plus que flatter ce que Arnould appelle un «gouvernementalisme», c'est consacrer une inégalité entre patrons et ouvriers. Or pour ces socialistes-là, c'est inacceptable. Pour Arnould, le fait que des ouvriers et des patrons soient d'accord pour travailler de nuit prouve cette égalité, quand d'autres y liraient un rapport de subordination. Prenant acte d'une inégalité économique de

1. *Ibid.*

fait, ils estiment que réglementer ne peut qu'atténuer l'inégalité entre patron et ouvrier, et que c'est la voie vers la fin de l'exploitation. Ceux-ci sont les premiers d'une lignée à laquelle nous appartenons sans nous rendre compte que le débat est loin d'être clos.

Conclusion

Le débat fut tendu car il renvoie les communards à une inconnue ; la corporacion des boulangers les pousse à réfléchir aux évolutions du travail à leur époque. Il donne à entendre deux voies de l'émancipation qui portent un rapport différent à l'égalité. L'une est liée à la perspective philosophique ouverte par les Lumières, l'autre se concentre sur les difficultés pratiques rencontrées par le mouvement social depuis au moins 1848. À y bien regarder, la condition des ouvriers-boulangers a une particularité : elle se trouve à la lisière entre deux mondes du travail. Elle n'est pas l'idéal type qui sera celui des ouvriers des mines ou des ouvriers d'usine. Mais elle n'est pas non plus l'idéal type de l'ouvrier-artisan défendu par une partie du mouvement socialiste français de l'époque. Elle fait plutôt écho au modèle de la petite entreprise, mais avec un régime de travail imposé par le grand capital. Les communards tentent de fourbir les armes pour répondre à cette exploitation, mais malgré la fondation de la Confédération générale du travail (CGT) puis du Code du travail au début du 20^e siècle, nous n'avons toujours pas trouvé de solution pour ce type de segment du salariat.

Ce débat nous intéresse de près car il est loin d'avoir disparu. Il est au cœur des attaques qui détricotent le Code du travail actuel. Il résonne avec la question de l'inversion de la hiérarchie des normes, qui prônent de partir du local contre une vision centralisée de législation par l'État. En même temps, il est vrai que personne ne connaît mieux son travail que le travailleur et aucun état ne peut organiser aussi bien que lui la chose. Ce débat est donc au cœur des contradictions permanentes du travail syndical. Il se donne d'ailleurs à voir de façon très explicite dans certains secteurs : on peut penser aux très petites entreprises où les heures de travail explosent d'un commun accord. Les militant·es balayent souvent cela, en assénant que ce sont de faux accords, mais ce sont aussi des débats qui traversent le milieu associatif salarié ou l'économie sociale et solidaire ou encore les coopératives qui s'inscrivent dans une logique alternative. On les retrouve aussi dans le travail militant bénévole ou salarié. Trop souvent écartés d'un revers de la main, ces impensés du travail créent des situations explosives. Ni le travail concret, ni le travail de réaliser des avancées sociales ne se résument à des questions de principe. Il faut croire qu'après 150 ans, nous n'avons

toujours pas un regard historicisé sur le travail. Il existe peu de mise en perspective des formes modernes de travail faites par des militant·es syndicaux. Nous manquons d'une mémoire de celui-ci et des débats qui l'entourent pour être à l'aise et réellement révolutionnaires sur les questions du travail.

Source

Les Utopiques, n° 16, *La Commune de Paris : mémoires, horizons*, Union syndicale Solidaires, Paris, Syllepse, 2021.

Réquisition, autogestion ?

André-Clément Decouflé

Le court moment révolutionnaire que fut la Commune, et son contexte de guerre et siège de Paris, n'a pas permis l'autogestion généralisée; ce serait se mentir que de le présenter ainsi. Pour autant, il n'est pas question de passer sous silence des décisions aussi importantes que le décret du 16 avril 1871 sur les biens vacants, c'est-à-dire les ateliers dont les propriétaires ont fui à Versailles, le règlement intérieur de l'atelier du Louvre organisant l'autogestion ou encore le projet de décret prévoyant la réquisition des ateliers des «grands monopoleurs». Des exemples cités dans l'article ici reproduit¹. On pourrait y ajouter l'Imprimerie nationale, mentionnée par Lissagaray².

[...] la Commune est saisie, le 16 avril 1871, par «le citoyen Avrial³ et plusieurs de ses collègues» d'une «demande d'enquête sur la fermeture

1. Voir aussi l'article de Gérard Coste, «La Commune de Paris et les services publics» dans ce volume.

2. «Tout le personnel fut conservé à l'exception du directeur, du sous-directeur, d'un sous-prote, du chef des travaux, qui était cordialement détesté pour ses brutalités et ses injustices. Ils firent courir le bruit que le comité central n'avait pas d'argent et que les ouvriers ne seraient pas payés. [...] À la fin de mars, sur l'injonction de Versailles, tous les employés et les chefs de service, à l'exception d'un très petit nombre, abandonnèrent l'imprimerie, après avoir touché leurs appointements. Le nouveau directeur en profita pour faire nommer les chefs d'ateliers par les ouvriers. Les places de conducteurs de presse furent mises au concours. L'administration de la rue Pagevin mettant des entraves à l'affichage des décrets et réclamations, Debock conseilla aux ouvriers afficheurs de s'associer. Ils le firent: leur salaire s'accrut de 25 % et l'imprimerie réalisa une économie de 200 francs par jour. Les gros traitements furent réduits de beaucoup; ceux des petits employés et des ouvriers augmentés» (Prosper-Olivier Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871, 1876* (rééd. La Découverte).

3. Ouvrier mécanicien, internationaliste, «minoritaire» du 15 mai, membre de la Commission du travail et de l'échange, Avrial est le type même du prolétaire militant aspirant à travers la Commune, à la justice sociale par l'organisation du travail. Nommé, le 6 mai, directeur de l'artillerie, il eut, à ce titre,

des ateliers» abandonnés par les patrons parisiens qui ont fui à Versailles après le 18 mars, avec le gros flot bourgeois quittant Paris. Le projet fait aussitôt pourtant l'objet d'une «approbation de principe¹» et sera publié tel quel au Journal officiel du 17 avril. Il est probable qu'Avrial, familier depuis le siège des problèmes militaires, avait puisé son inspiration dans un projet de décret que les internationaux du 3^e arrondissement avaient proposé dès le 13 octobre 1870 au gouvernement de la Défense nationale, où ils proposaient d'exproprier «ateliers, usines, en général tous établissements pouvant servir à la fabrication d'armes ou de munitions de guerre». L'article 4 du projet disposait qu'à la paix, ces établissements pourront être confiés à des associations ouvrières «qui les exploiteront pour leur compte, en en payant intégralement le prix à la nation par des annuités prélevées sur les bénéfices réalisés». Le texte du 16 avril est plus modéré que le projet d'octobre en ce qu'il comporte essentiellement des mesures préparatoires à une réquisition ultérieure des seuls «ateliers abandonnés»: institution d'une commission d'enquête chargée de «dresser une statistique» de ces ateliers, «ainsi qu'un inventaire exact de l'état dans lequel ils se trouvent et des instruments de travail qu'ils renferment»; définition des conditions de leur «prompte mise en exploitation» par des «sociétés coopératives ouvrières» constituées à cet effet lorsqu'elles ne préexisteront pas dans telle ou telle branche d'industrie. Un «jury arbitral» statuera «au retour des patrons», sur les conditions de la cession définitive des ateliers aux sociétés ouvrières, et sur la quotité de l'indemnité qu'auront à payer les sociétés aux patrons².

Les associations ouvrières se voient ainsi confier, dans la mise en application du décret un rôle prépondérant. Mais elles ne se mettent guère en mouvement de façon spontanée³, et il faut que Fränkel rappelle

de nombreux contacts avec Rossel, qui a laissé de lui, dans ses Mémoires, un portrait de révolutionnaire à la fois passionné et désabusé et a trouvé prétexte à des formules étonnantes: «Le soldat mauvaise tête, devenu membre de la Commune de Paris, en passant par la fougue de l'inventeur et par les angoisses du père de famille qui manque de pain, en sait long sur la théorie sociale, surtout lorsqu'il a (Avrial l'a fait) englouti une partie de ses salaires dans l'étude de ces livres enivrants et perfides qui promettent un facile bonheur comme le prix d'un système boiteux, mensonger; lorsqu'il a consacré son temps et sa vie à édifier de fragiles associations ouvrières pour aboutir avec moi à ce tremblant échafaudage de la Révolution Parisienne» (Louis Rossel, *Mémoires, procès et correspondance*, Paris, J.-J. Pauvert, 1960).

1. Ces trois citations sont extraites de *Procès-verbaux de la Commune de 1871*, édition critique par Georges Bourgin et Gabriel Henriot, Ernest Leroux, 1924.

2. Comme le projet d'octobre, le décret d'avril néglige de respecter les prescriptions de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (article 17) sur le caractère préalable de l'indemnité à verser au propriétaire en cas d'expropriation.

3. À l'exception de la Chambre syndicale des ouvriers tailleurs, qui dès le 19 avril lance un «appel fraternel aux chambres syndicales des travailleurs, ainsi qu'à toutes les sociétés ouvrières existantes, afin de provoquer immédiatement une réunion pour nommer des délégués chargés de préparer l'enquête relative

le 24 avril, les chambres syndicales des corporations ouvrières à leurs obligations et mette à leur disposition un local de réunion à l'ex-ministère des travaux publics¹. Les délégations des syndicats, précise Fränkel, auront soin de rester «en rapport constant avec la Commission du travail et de l'échange». Avrial, de son côté, réchauffe le zèle de la corporation des mécaniciens. Elle constitue le 23 avril, une délégation *ad hoc*, qui reçoit de ses dirigeants des instructions fort vagues et déclaratives: «Supprimer l'exploitation de l'homme par l'homme, dernière forme de l'esclavage; organiser le travail par associations solidaires à capital collectif et inaliénable².»

La corporation des mécaniciens, en laquelle Jacques Rougerie (1964) voit, dans ces journées l'association ouvrière pilote, n'a manifestement pas saisi, ou voulu comprendre, la portée exacte du décret du 16 avril. En lieu et place de mesures concrètes destinées à inventorier les ateliers abandonnés dans cette branche d'industrie, et à assurer leur gestion directe par ses représentants, elle ne trouve prétexte dans le texte du 16 avril, qu'à diffuser une fois encore des formules de réunions publiques sur l'organisation du travail. Il faudra un mois, pour mettre sur pied la commission d'enquête ouvrière. Le 15 mai, enfin, elle est prête à entrer en fonction, les serruriers et les bijoutiers s'étant joints aux mécaniciens et aux tailleurs. Le 14 mai, sur instructions de Fränkel, le secrétaire général de la Commission du travail et de l'échange, Bertin, lui-même militant de l'Internationale, avait diffusé une précieuse liste des «diverses associations existant à Paris». La Fédération des sociétés ouvrières, c'est-à-dire l'organisation principale de l'Internationale parisienne, prendra le 16 mai l'initiative d'une convocation de «toutes les corporations ouvrières de Paris (chambres syndicales, sociétés de crédit mutuel, de résistance, de solidarité, associations de production, de consommation, etc.)» à la deuxième assemblée générale de la commission d'enquête et d'organisation du travail, le 18 mai.

Les résultats effectifs du décret du 16 avril sont malaisés à évaluer, dans l'incertitude des sources. Jacques Rougerie recense «une dizaine d'ateliers confisqués, ceux d'abord qui intéressaient la défense militaire,

à l'organisation du travail, laquelle est réclamée par ledit décret» (*Journal officiel de la Commune de Paris*, 19 avril). Quant à la Commune elle-même, elle ne consacre pas le moindre débat, dans les jours qui suivent le 16 avril, au texte adopté dans les conditions que l'on sait.

1. *La Révolution politique et sociale*, le journal des internationaux de Bercy, saisit le symbolisme de la décision de Fränkel: «La Commune de Paris (notre œuvre) place les sociétés ouvrières au ministère des travaux publics pour proclamer à la face du monde que le passé est mort, que dans la société qui se fonde, le groupe ouvrier est l'égal de l'unité capitaliste devant cette forme d'exprimer la volonté de l'État qu'on appelle un ministère des travaux publics» [...].

2. *Journal officiel de la Commune de Paris*, 25 avril.

réparation d'armes, fabrication de cartouches et d'obus», L'un de ces ateliers, celui du Louvre, est doté dans les premiers jours de mai d'une organisation que la terminologie moderne qualifierait d'autogestion¹. Placé «sous la direction d'un délégué près de la Commune», lui-même «nommé par les ouvriers réunis, et révocable chaque fois qu'il sera convaincu d'avoir failli à son devoir», il est administré par un conseil ouvrier «composé du délégué à la direction, du chef d'atelier, des chefs de banc² et d'un ouvrier par chaque banc nommé à l'élection». Le conseil se réunit quotidiennement «pour délibérer sur les opérations du lendemain ainsi que sur les rapports et les propositions faites» par l'un ou l'autre de ses membres. Il est à la fois, aux termes du règlement, «conseil de direction» et «conseil de surveillance», exerçant de ce dernier point de vue une fonction spécifiquement révolutionnaire : Dans le but de sauvegarder les intérêts de la Commune, les délégués formant conseil de surveillance, précise l'article 11, auront droit de prendre connaissance de toutes les opérations intérieures et extérieures, et, sur leur demande, les livres devront leur être présentés chaque fois qu'ils le jugeront nécessaire. L'embauche et le licenciement des ouvriers sont soumis à la décision du conseil. Le règlement fixe aussi la durée de la journée de travail – dix heures – les appointements des délégués et «le prix de la journée des ouvriers». Le 10 mai, au lendemain de sa démission de délégué à la guerre, Rossel, s'entretient «de la question sociale» avec Avrial, lui-même démissionnaire depuis le 8 de ses fonctions de directeur de l'artillerie. Avrial lui confie que les ateliers du Louvre «en sont³ à leur troisième directeur élu, et ils ne font rien». Tout cela, ajoute Rossel en commentaire, n'était pas dit «sans tristesse». Il y a plus significatif. Les entreprises de quelque importance ne seront guère touchées par le décret. Cluseret le 23 avril⁴, Chalain surtout, le 4 mai⁵, ne sont pas écoutés quand ils font allusion, devant l'assemblée

1. Règlement soumis à l'approbation de la Commune de Paris par les ouvriers de l'atelier du Louvre, publié au *Journal officiel* du 21 mai. Le règlement avait été soumis au visa d'Avrial, directeur du matériel d'artillerie, dès le 3 mai.

2. Eux aussi élus et révocables par l'assemblée des ouvriers. Sur l'étatisation des industries d'armement en 1793, voir Georges Lefebvre, *La révolution française*, Paris, PUF, 1951 et Daniel Guérin, *La lutte de classes sous la Première République : bourgeois et « bras nus » (1793-1797)*, Paris, Gallimard, 1946, qui conteste qu'il y ait eu à proprement parler «nationalisation».

3. Après sept jours d'application de leur règlement d'autogestion.

4. «Je viens de donner l'ordre de réquisitionner les chèvres de Cail pour les grosses pièces de marine» (Bourgin et Henriot, 1924). Les «chèvres» étaient des sortes de treuils élévateurs capables de soulever des poids très lourds. Elles servaient, par exemple, à la manutention des canons de fort calibre. Avrial déplorera le 6 mai leur nombre insuffisant sur les remparts, équipés de pièces de marine «excessivement lourdes» (Bourgin et Henriot, 1924).

5. Dans une étude, de 1960, sur «Les usines Cail et les ouvriers métallurgistes de Grenelle, entre 1848

de la Commune, à la réquisition des grands ateliers Cail: «Je propose», avait en vain déclaré Chalain, «que l'on prenne les ateliers Cail pour fabriquer tout ce dont nous avons besoin.» Le décret du 16 avril, œuvre de militants ouvriers «traditionnels» de petite industrie, vise les petits patrons qu'un réflexe de sauvegarde a fait fuir à Versailles avec leur argent – non les grandes entreprises, auxquelles s'appliquent bien malaisément les catégories du proudhonisme et de l'associationnisme, dominantes dans la mentalité ouvrière.

Le 4 mai, Vésinier disposera cependant sur le bureau de l'assemblée un de ces projets fracassants dont il était çà et là l'auteur: celui d'un décret de réquisition des ateliers des «grands monopoleurs» décidant:

1° la réquisition après inventaire et indemnité ultérieure fixée par des experts, de tous les grands ateliers des monopoleurs, de leurs outils, machines, matières premières, agencements (sic) locaux, etc.;

2° la cession provisoire de ces ateliers aux associations ouvrières qui en feront la demande;

3° l'adjudication des fournitures de la Commune à ces associations ouvrières;

4° l'ouverture d'un crédit nécessaire à ces associations.

Le projet ne sera même pas discuté, peut-être par la maladresse commise par Vésinier lui-même, en le proposant au beau milieu d'un débat animé sur une autre question: celle de l'attribution aux associations ouvrières de tailleurs des marchés d'habillement de la Garde nationale.

Source

La Commune de Paris (1871) : révolution populaire et pouvoir révolutionnaire, Paris, Cujas, 1969.

Varlin, Léo: un homme, une femme de la Commune

Christian Mahieux

Difficile de mettre en avant certaines personnes lorsqu'on parle d'une action collective comme la Commune. Pour autant, cette œuvre est aussi le fruit d'individus, de militantes et de militants,

et 1871», Jeanne Gaillard montre les raisons de la réserve du pouvoir communaliste à l'égard des usines Cail: milieu ouvrier neuf, peu intégré encore aux traditions révolutionnaires parisiennes; action dispersée des rares militants internationaux de l'usine, dont Chalain, incapables de «penser la donnée que représentait pour le mouvement ouvrier la présence d'une grande usine»; habileté de la direction de Cail, qui accepte «que l'usine travaille quelque peu pour le compte de la Commune».

connu-es ou inconnu-es, qui ne doivent pas tomber dans l'oubli. À côté des articles dont les sujets sont volontairement collectifs, nous mettons en avant, ici, un homme et une femme de la Commune : Eugène Varlin et Léodile Bera, dite André Léo. Le choix est tout aussi arbitraire que délibéré : un ouvrier-relieur collectiviste, coopérateur, membre de l'Internationale, une romancière, journaliste, féministe. Un commun-eux et une commun-euse.

Eugène Varlin

Pour sa présentation, comme pour celle de tous les militants et les militantes cités à travers les pages de ces articles consacrés à la Commune, il convient de se reporter au *Maitron*¹, le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Pour mieux le découvrir, le livre de Michèle Audin² s'impose. Ici, nous avons choisi le portrait qu'en faisait Jean-Yves Lesage³ à l'occasion d'un débat organisé par l'Institut d'histoire sociale de la CGT du Livre parisien.

Eugène Varlin est un militant exemplaire trop méconnu. Touche-à-tout de génie, il va se mêler de la construction du premier parti politique ouvrier (la section française de l'Association internationale des travailleurs), il va construire des syndicats en province, organiser la solidarité internationale des travailleurs en grève en Europe, ouvrir un restaurant coopératif à Paris, animer l'insurrection parisienne de la Commune. Ses origines ouvrières, sa formation initiale dans l'anarchisme de Proudhon, qui va être radicalisée en prison à Sainte-Pélagie au contact des amis de Blanqui, expliquent une telle richesse si foisonnante en si peu d'années. Contre l'enseignement de Proudhon, il sera un féministe défendant le travail des femmes, et un syndicaliste animant des grèves qu'il tente de généraliser. S'il est trop méconnu, c'est d'abord pour n'avoir pas laissé un corpus théorique précis. Il n'était pas un intellectuel, il n'a pas laissé une œuvre. Mais aussi il est mort si jeune. Aurait-il écrit davantage de livres s'il avait survécu à la répression de la Commune ? Il est enfin également possible de penser que son adhésion à l'« Alliance » de Bakounine au congrès de Bâle contre le « communisme autoritaire »

1. www.maitron.fr/.

2. *Eugène Varlin, ouvrier relieur 1839-1871*, écrits rassemblés et présentés par Michèle Audin, Paris, Libertalia, 2019.

3. Aujourd'hui retraité, Jean-Yves Lesage était, au moment de ce débat, ouvrier d'imprimerie et membre du Syndicat général du Livre et de la communication écrite (SGLCE-CGT). Pour *Les Utopiques*, il a écrit avec Guillaume Goutte « Quand le syndicalisme rassemblé divise la CGT » (*Les Utopiques*, n° 4, février 2017).

des partisans de Marx a rendu plus difficile la perpétuation de sa mémoire (il manque des rues, écoles, bibliothèques dans les bastions de la banlieue rouge). L'on retrouve cependant dans ses articles et courriers une logique politique tranchante, formant une synthèse entre les conceptions «coopératives et fédéralistes» de Proudhon et l'activisme insurrectionnel sans programme de Blanqui. Une logique que pousse Eugène Varlin, relieur et communard, à son terme quand, après avoir combattu contre l'élection d'intellectuels à la direction de la 1^{re} Internationale (AIT), il rejoint les communistes libertaires regroupés derrière Bakounine. Une logique qui le pousse à tenir ses responsabilités y compris militaires lors de la Commune de Paris tout en rejetant avec les autres militants liés à l'Internationale la fuite en avant de la Commune lorsqu'elle désigne un Comité de salut public qui prétend sauver la Commune en restreignant les libertés sur le modèle robespierriste de 1793, alors qu'il s'agit au contraire, pour notre bon Varlin, de répondre à la conspiration des bourgeois par l'extension de la démocratie communale, fédérale et populaire. Un débat qui, aujourd'hui encore, et à la lumière de l'échec du socialisme «autoritaire», est de pleine actualité pour les travailleurs et les travailleuses qui cherchent à s'émanciper de la barbarie capitaliste.

Le premier texte date de janvier 1868; il illustre la dimension autogestionnaire, solidaire, coopérative, fédératrice des idées défendues par Varlin. Fin 1866, Eugène Varlin une première coopérative d'alimentation, La Ménagère. En janvier 1868, avec quelques proches dont Nathalie Le Mel avec qui il cosigne l'appel repris plus bas, il lance l'idée d'un restaurant coopératif, La Marmite. Installée à l'origine 34 rue Mazarine (6^e arrondissement), puis 8 rue Larrey (6^e), La Marmite rencontre un grand succès. Coordinés par l'ouvrière-relieuse Nathalie Lemel, trois succursales autonomes sont créées: 40 rue des Blancs-Manteaux (4^e), 42 rue du Château (14^e) et 20 rue Berzélius (17^e). Au cours du premier semestre 1870, chacun des quatre établissements de La Marmite sert environ 200 personnes par jour. D'autres ouvertures étaient envisagées: la déclaration de guerre et les événements postérieurs ne les permirent pas. Cependant, malgré les conditions de ravitaillement particulièrement difficiles liées au siège de Paris, La Ménagère et les quatre sites de La Marmite continuèrent de fonctionner jusqu'à la chute de la Commune.

Appel pour la formation d'une cuisine coopérative

Aux ouvriers, aux ouvrières, aux consommateurs,

Depuis quelques années, les ouvriers ont fait de grands efforts pour obtenir l'augmentation de leurs salaires, espérant ainsi améliorer leur sort. Aujourd'hui les spéculateurs prennent leur revanche et font

payer cher les aspirations des travailleurs en produisant une hausse excessive sur tous les objets de première nécessité et particulièrement sur l'alimentation. On a proclamé la liberté du commerce; la spéculation en use pour nous exploiter à merci. Travailleurs! Consommateurs! Ne cherchons pas ailleurs que dans la liberté le moyen d'améliorer les conditions de notre existence.

L'association libre, en multipliant nos forces, nous permet de nous affranchir de tous ces intermédiaires parasites dont nous voyons chaque jour les fortunes s'élever aux dépens de notre bourse et souvent de notre santé. Associons-nous donc, non seulement pour défendre notre salaire, mais encore, mais surtout pour la défense de notre nourriture quotidienne. Déjà, des sociétés d'approvisionnement de denrées de consommation se sont formées et fournissent à leurs membres des denrées alimentaires de bonne qualité et à prix de revient; une vaste société coopérative s'organise pour fabriquer et fournir à ses sociétaires du bon pain, à bon marché; mais les gens de ménage seulement peuvent profiter des avantages de ces sociétés. Une nombreuse population d'ouvriers, d'ouvrières, absorbée par un travail journalier incessant, ne peut s'alimenter qu'au-dehors, dans des établissements publics où l'on trouve le luxe avec la cherté, ou bien, avec un bon marché relatif, une nourriture malsaine ou un service malpropre. C'est à cette nombreuse population de travailleurs, c'est à vous tous, ouvriers, ouvrières surtout, qui voyez disparaître si vite le modique salaire de vos laborieuses journées, que nous faisons appel aujourd'hui. Unissons-nous. Formons une société coopérative d'alimentation. Quelques cotisations nous permettront facilement l'achat d'ustensiles de cuisine et la location d'un logement où quelques employés, travailleurs comme nous et nos associés, nous prépareront une nourriture saine et abondante que nous pourrons, à notre gré, consommer dans notre établissement ou à emporter chez nous. Point de luxe, point de dorures ni de glaces, mais de la propreté, mais du confortable. Nous réaliserons là des avantages que n'obtiennent pas les ménages: économie de temps, car il n'est pas plus long d'approvisionner et de faire cuire pour cinquante personnes que pour deux ou trois; meilleure cuisine, car une personne de métier y consacrant son temps et son savoir doit faire mieux qu'une ménagère sans instruction culinaire et souvent pressée par le temps. Nous obtiendrons même, pour nos approvisionnements, des conditions meilleures que la plupart des gargotiers, en nous unissant pour nos achats, avec les sociétés de consommation existantes.

Que tous les consommateurs soucieux de leur bien-être se joignent à nous et bientôt nous ouvrirons un premier établissement dans le sixième arrondissement, où réside le groupe d'initiative, puis successivement, au fur et à mesure que nos ressources le permettront, nous en ouvrirons dans tous les quartiers où nous aurons réuni un nombre

suffisant d'adhérents. On peut adhérer dès maintenant et se procurer gratuitement le projet de statuts: au siège de la Société civile de consommation La Ménagère, rue Saint-Jacques, 21, tous les soirs, de 8 à 10 heures, et le dimanche toute la matinée [...] Une Assemblée générale aura lieu dimanche prochain, 19 janvier, à 1 heure et demie précise dans le petit amphithéâtre de l'École de médecine.

Le comité d'initiative du conseil de la société La Ménagère et du conseil de la Société de crédit mutuel des ouvriers relieurs: Varlin, Eugène, relieur; Bourdon, Antoine, graveur; Gouet, Léon, relieur; Boulet, Just, relieur; Delacour, Alphonse, relieur; Lemel, Nathalie, relieuse; Varlin, Louis, expéditionnaire; Lagneau, gaïnier.

L'article qui suit est tiré du journal *Le Travail*, organisation des associations ouvrières (n° 22, 31 octobre 1869). Il a été repris, notamment, dans *La Révolution prolétarienne*¹ (n° 807, décembre 2019).

Grève et résistance

La grève, la résistance du travail contre le capital, est la grande préoccupation du moment pour tous les travailleurs. De tous côtés, dans toutes les professions, dans tous les pays, les grèves surgissent dans des proportions démesurées. Que veut dire ce mouvement? Où nous conduit-il?

Les travailleurs qui depuis quelques années se sont groupés, ont créé des sociétés de solidarité, de résistance, des chambres syndicales, et, pour organiser la revendication du prolétariat moderne, font de suprêmes efforts pour conseiller, guider, et aider ceux qui actuellement se laissent entraîner comme par un courant irrésistible sans s'être préparés à l'avance, sans avoir calculé les chances de succès ni réfléchi aux conséquences de leur acte, parviendront-ils à maîtriser cette situation? En tout cas, les efforts qu'ils y consacrent, prouvent l'importance qu'ils attachent à ce mouvement. Le peuple a soif d'une répartition plus juste de la production générale; il veut participer aux avantages que la science a mis au service de l'Industrie, et qu'une minorité de la population a accaparés et prétend conserver pour elle seule. En un mot, c'est la question sociale qui s'impose et qui veut être résolue. Est-ce la grève qui doit la résoudre? Non, tout au moins sous sa forme actuelle. Plus tard nous verrons.

Aujourd'hui, en présence de l'acharnement que les détenteurs des capitaux mettent à défendre leurs privilèges, la grève n'est qu'un cercle vicieux dans lequel nos efforts semblent tourner indéfiniment. Le travailleur demande une augmentation de salaire pour répondre à la cherté créée par la spéculation; les spéculateurs répondent à

1. www.revolutionproletarienne.wordpress.com/.

l'augmentation du prix de la main-d'œuvre par une nouvelle élévation de la valeur des produits. Et ainsi de suite; les salaires et les produits s'élèvent sans cesse. Pourquoi des ouvriers dévoués, actifs et intelligents, consacrent-ils donc toute leur énergie, toute l'influence qu'ils sont susceptibles d'avoir sur leurs camarades à poursuivre ce mouvement qu'ils savent être sans issue? C'est que pour eux la question préalable à toute réforme sociale, c'est l'organisation des forces révolutionnaires du travail. Ce n'est pas tant la légère augmentation de salaire, la petite amélioration des conditions du travail, qui nous préoccupent dans toutes les grèves qui se produisent, tout cela n'est que secondaire; ce sont des palliatifs bons à obtenir en attendant mieux; mais le but suprême de nos efforts, c'est le groupement des travailleurs et leur solidarisation.

Jusqu'alors nous avons été malmenés, exploités à merci, parce que nous étions divisés et sans force; aujourd'hui on commence à compter avec nous, nous pouvons déjà nous défendre; c'est l'époque de la résistance. Bientôt, quand nous serons tous unis, que nous pourrons nous appuyer les uns sur les autres, alors, comme nous sommes les plus nombreux et comme, après tout, la production tout entière est le résultat de notre labeur, nous pourrons exiger, en fait comme en droit, la jouissance de la totalité du produit de notre travail, et ce sera justice. Alors les parasites devront disparaître de la surface du globe; ils devront, s'ils veulent vivre, se transformer en producteurs, en hommes utiles. Quant aux moyens que nous emploierons pour atteindre ce but, nous ne pouvons les définir encore; dans de prochains articles, nous examinerons tous ceux que nous concevons. Pour aujourd'hui, nous nous contentons de déclarer que la violence n'est pas un de nos moyens; nous avons le droit pour nous, les moyens réguliers nous suffisent.

Mais ce qu'il importe avant tout et par-dessus tout, c'est que les travailleurs soient organisés. Nous ne saurions trop insister sur ce point et recommander à tous les citoyens soucieux de l'avenir d'employer leurs efforts à cette œuvre. Le mouvement est en bonne voie; dans toutes les branches de l'activité humaine on commence à s'unir; les ouvriers industriels ne sont plus seuls à ressentir le besoin d'organisation. Les employés de commerce d'abord ont suivi notre exemple que semblent vouloir suivre également les employés d'administrations: télégraphe, postes, chemins de fer, etc. Nous leur souhaitons courage et persévérance, car le succès est à ce prix. Et puis, nous les engageons à se joindre aux corporations déjà organisées et qui en ce moment travaillent à s'unir par des liens fédératifs. Pour que nous puissions envisager sans crainte l'avenir gros d'orages, il faut que tous les travailleurs se sentent solidaires.

Le troisième document est un extrait de la défense collective présenté par Eugène Varlin, au nom de l'ensemble des inculpés d'un des trois procès de l'Association internationale des travailleurs intentés par le pouvoir impérial, en 1868 et 1870. En l'occurrence, il s'agit du deuxième, en mai et juin 1868.

Défense générale, lors de l'audience du 22 mai 1868 au Tribunal correctionnel de Paris¹.

[...] Répétons ce que nous avons affirmé déjà dans maintes circonstances. La grève, pour nous, n'est qu'un moyen barbare de régler les salaires; nous ne l'employons jamais qu'à regret; car il est toujours pénible pour l'ouvrier de se priver, lui et sa famille, pendant plusieurs semaines, plusieurs mois quelquefois, pour n'obtenir jamais qu'un salaire inéquitable. L'Association internationale se proposait d'arriver, par l'étude des questions économiques, à des moyens pacifiques de régler la rémunération du travail; mais les entraves que l'on met à nos études ne sont pas de nature à hâter la solution du problème social, et nous aurons sans doute encore besoin souvent de recourir à la grève pour défendre notre pain. Telles sont les raisons que nous tenions à mettre en lumière. Il est un outre point sur lequel nous désirons nous appesantir.

Si devant la loi nous sommes, vous des juges et nous des accusés, devant les principes nous sommes deux partis, vous le parti de l'ordre à tout prix, le parti de la stabilité, nous le parti réformateur, le parti socialiste. Examinons de bonne foi quel est cet état social que nous sommes coupables de déclarer perfectible! L'inégalité le rongé, l'insolidarité le tue, des préjugés antisociaux l'étreignent dans leurs mains de fer. Malgré la déclaration des droits de l'homme et les revendications populaires, un instant triomphantes, la volonté de quelques-uns peut faire et fait couler le sang par torrents dans les luttes fratricides de peuple à peuple, qui, ayant les mêmes souffrances, doivent avoir les mêmes aspirations. Les jouissances ne sont que pour le petit nombre, qui les épuise dans ce qu'elles ont de plus raffiné; la masse, la grande masse, languit dans la misère et dans l'ignorance, ici s'agitant sous une oppression implacable, là décimée par la famine, partout croupissant dans les préjugés et les superstitions qui perpétuent son esclavage de fait.

Si nous passons aux détails, nous voyons les opérations de Bourse jeter le trouble et l'iniquité, les pachas financiers faisant à leur gré

1. Lors du deuxième procès de l'AIT, neuf prévenus sont cités: Varlin (Louis-Eugène), relieur; Malon (Benoît), teinturier; Humbert (Jean-Baptiste), tailleur de cristaux; Granjon (Léopold-Auguste), brossier; Bourdon (Antoine-Marie), graveur sur métaux; Charbonneau (Pierre), menuisier en meubles sculptés; Combault (Amédée-Benjamin-Alexandre), bijoutier; Landrin (Émile), ciseleur; Mollin (Gabriel), doreur sur métaux.

l'abondance ou la disette, semant toujours autour des millions qu'ils entassent, le mensonge, la ruine et la hideuse banqueroute. Dans l'industrie, une concurrence effrénée, faite sur le dos des travailleurs, a rompu tout équilibre entre la production et la consommation. On manque de bras pour le nécessaire, et l'inutile superflu abonde; tandis que des millions d'enfants pauvres n'ont pas un habillement, l'on étale dans les expositions des châles à des prix fabuleux, qui ont coûté plus de dix mille journées de travail. Le salaire de l'ouvrier ne lui donne pas le nécessaire et les sinécures fleurissent autour de lui. L'antiquité est morte d'avoir gardé dans ses flancs la plaie de l'esclavage; l'ère moderne fera son temps si elle ne tient pas plus compte des souffrances du grand nombre, et si elle persiste à croire que tous doivent travailler et s'imposer des privations pour procurer le luxe à quelques-uns, si elle ne veut pas voir ce qu'il y a d'atroce dans une organisation sociale dont on peut tirer des comparaisons comme celle-ci:

Si vous voyiez une volée de pigeons s'abattre sur un champ de blé, et si, au lieu de picorer chacun à son gré, quatre-vingt-dix-neuf s'occupaient à amasser le blé en un seul tas, ne prenant pour eux que la paille et les déchets; s'ils réservaient ce tas, leur travail, pour un seul d'entre eux, souvent le plus faible et le plus mauvais pigeon de toute la volée; s'ils formaient le cercle, complaisants spectateurs, tout un long hiver, tandis que celui-ci irait se gavant, dévorant, gâchant, jetant à droite et à gauche; si un autre pigeon plus hardi, plus affamé que les autres, touchait à un seul grain, tous les autres lui volaient dessus, lui arrachaient les plumes, le déchiquetaient en morceaux; si vous voyiez cela, vous ne verriez vraiment que ce qui est établi et journellement se pratique parmi les hommes (Docteur W. Pallet, de l'Université d'Oxford, extrait du journal *La Coopération*, mai 1868).

C'est navrant de vérité! N'appartient-il pas aux quatre-vingt-dix-neuf celui qui naît dans la misère, formé d'un sang appauvri, quelquefois souffrant de la faim, mal vêtu, mal logé, séparé de sa mère, qui doit le quitter pour aller au travail, croupissant dans la malpropreté, exposé à mille accidents, prenant souvent dès l'enfance le germe des maladies qui le suivront jusqu'au tombeau. Dès qu'il a la moindre force, à huit ans, par exemple, il doit aller au travail dans une atmosphère malsaine, où, exténué, entouré de mauvais traitements et de mauvais exemples, il sera condamné à l'ignorance et poussé à tous les vices. Il atteint l'âge de son adolescence sans que son sort change. À vingt ans, il est forcé de laisser ses parents, qui auraient besoin de lui, pour aller s'abrutir dans les casernes ou mourir sur le champ de bataille, sans savoir pourquoi. S'il revient, il pourra se marier, n'en déplaît au philanthrope anglais Malthus et au ministre français Duchâtel, qui prétendent que les ouvriers n'ont

pas besoin de se marier et d'avoir une famille, et que rien ne les oblige à rester sur la terre quand ils ne peuvent pas trouver le moyen de vivre. Il se marie donc; la misère entre sous son toit, avec la cherté et le chômage, les maladies et les enfants. Alors si, à l'aspect de sa famille qui souffre, il réclame une plus juste rémunération de son travail, on l'enchaîne par la faim comme à Preston; on le fusille comme à la Fosse-Lépine; on l'emprisonne comme à Bologne; on le livre à l'état de siège comme en Catalogne; ou le traîne devant les tribunaux comme à Paris.

Ce malheureux gravit son calvaire de douleurs et d'affronts; son âge mûr est sans souvenirs, il voit la vieillesse avec effroi: s'il est sans famille ou si sa famille est sans ressources, il ira, traité comme un malfaiteur, s'éteindre dans un dépôt de mendicité. Et pourtant cet homme a produit quatre fois plus qu'il n'a consommé. Qu'a donc fait la société de son excédant? Elle en a fait... le centième pigeon. Celui-là entre dans la vie, salué par la joie de tous les siens. Toutes les prévenances et toutes les abondances règnent autour de son riche berceau. Son enfance se passe entre les caresses qu'on lui prodigue et les plaisirs de son âge. Le précepteur ou la pension ouvrent à son intelligence des horizons nouveaux; s'il est studieux, les lauriers scolaires lui donnent un avant-goût de la gloire. Tous les plaisirs fleurissent sa jeunesse: luxe, jeux, bonne chère, et, disons-le, Fantines à vendre, tout l'appelle, tout l'enivre. Quand il est rassasié de jouissances, la vie de famille s'ouvre à lui avec toutes ses intimes douceurs. Une obole de sa fortune a envoyé dans les dangers, à sa place, le frère de la fille qu'il a achetée ou séduite; n'importe! il étalera son rare patriotisme, et les dignités, les titres et les sinécures de pleuvoir! Il voit l'avenir sans appréhension et va poursuivant le rêve de ses ambitions; n'est-il pas riche? Et pourtant cet homme n'a rien produit, il n'a fait que jouir des privations de 99 de ses frères. Consultez l'histoire et vous verrez que tout peuple comme toute organisation sociale qui se sont prévalus d'une injustice et n'ont pas voulu entendre la voix de l'austère équité sont entrés en décomposition; c'est là ce qui nous console, dans notre temps de luxe et de misère, d'autorité et d'esclavage, d'ignorance et d'abaissement des caractères, de pervertissement du sens moral et de marasme, de pouvoir déduire des enseignements du passé que tant qu'un homme pourra mourir de faim à la porte d'un palais où tout regorge, il n'y aura rien de stable dans les institutions humaines. Mettez le doigt sur l'époque actuelle, vous y verrez une haine sourde entre la classe qui veut conserver et la classe qui veut reconquérir; vous y verrez une recrudescence des superstitions que l'on croyait détruites par le 18^e siècle; vous y verrez l'égoïsme effréné et l'immoralité partout: ce sont là des signes de la décadence; le sol s'effondre sous vos pas; prenez-y garde! Une classe qui n'a encore paru sur la scène du

monde que pour accomplir quelques grandes justices sociales et qui a été l'opprimée de toutes les époques et de tous les règnes, la classe du travail prétend apporter un élément de régénération; il serait sage à vous de saluer son avènement rationnel et de la laisser remplir son œuvre d'équité. Un vent de liberté absolue peut seul épurer cette atmosphère chargée d'iniquités et si grosse d'orages pour l'avenir. Au lieu de comprimer, puisque les compressions ne font qu'éclater plus tôt, laissez ceux qui ont foi dans l'avenir établir l'équité sociale; la confiance renaîtra, et nous verrons disparaître ces symptômes de décadence qui attristent les observateurs. Lorsqu'une classe a perdu la supériorité morale qui l'a faite dominante, elle doit se hâter de s'effacer, si elle ne veut pas être cruelle, parce que la cruauté est le lot ordinaire de tous les pouvoirs qui tombent. Que la bourgeoisie comprenne donc que, puisque ses aspirations ne sont pas assez vastes pour embrasser les besoins de l'époque, elle n'a qu'à se confondre dans la jeune classe qui apporte une régénération plus puissante: l'égalité et la solidarité par la liberté.

Léodile Bera (André Léo)

Écrivaine et journaliste, Léodile Bera, Léodile Champseix après son mariage, est connue sous son nom de plume: André Léo, les prénoms de ses deux enfants. Un nom de plume masculinisé pour que ces livres soient publiés¹! Dans les dernières années du Second Empire, elle est militante politique; ainsi, en 1868, c'est chez elle qu'est élaboré le programme de la Société de revendication des droits de la femme. Très active durant la Commune, elle est cofondatrice du journal *La Sociale*, qui paraît du 31 mars au 17 mai. Membre de l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés, ainsi que du Comité de vigilance des citoyennes de Montmartre, elle participa également à la commission mise en place «pour organiser et surveiller l'enseignement dans les écoles de filles». Sur la vie, l'œuvre et l'action de Léodile Bera – André Léo, outre l'inévitable *Maitron*², on peut se rapprocher de l'association André Léo³.

L'appel «au travailleur des campagnes» a été publié dans *La Commune* le 10 avril et repris dans *La Sociale* du 3 mai. Imprimé à 100 000 exemplaires par l'Imprimerie nationale, il a aussi été envoyé par ballons vers la province. Signé «Les travailleurs de Paris», il est l'œuvre d'André Léo.

1. Parmi les œuvres rééditées: *La Femme et les mœurs*, Le Lérot, 1990; *Un mariage scandaleux*, Association des publications chauvinoises, 2000; *Légendes corréziennes*, Pyrémonde, 2012; *La Guerre sociale*, Paris, Le Passager clandestin, 2010; *Coupons le câble*, Paris, Dittmar, 2012.

2. www.maitron.fr/.

3. www.andreleo.com/.

Au travailleur des campagnes

Frère, on te trompe. Nos intérêts sont les mêmes. Ce que je demande, tu le veux aussi; l'affranchissement que je réclame, c'est le tien. Qu'importe si c'est à la ville ou à la campagne que le pain, le vêtement, l'abri, le secours, manquent à celui qui produit toute la richesse de ce monde? Qu'importe que l'opresseur ait nom: gros propriétaire ou industriel? Chez toi, comme chez nous, la journée est longue et rude, et ne rapporte pas même ce qu'il faut aux besoins du corps. À toi comme à moi, la liberté, le loisir, la vie de l'esprit et du cœur manquent. Nous sommes encore et toujours, toi et moi, les vassaux de la misère.

Voilà près d'un siècle, paysan, pauvre journalier, qu'on te répète que la propriété est le fruit sacré du travail, et que tu le crois. Mais ouvre donc les yeux et regarde autour de toi; regarde toi-même, et tu verras que c'est un mensonge. Te voilà vieux; tu as toujours travaillé; tous tes jours se sont passés, la bêche ou la faucille à la main, de l'aube à la nuit, et tu n'es pas riche cependant, et tu n'as même pas un morceau de pain pour ta vieillesse. Tous tes gains ont passé à élever des enfants, que la conscription va te prendre, ou qui, se mariant à leur tour, mèneront la vie de bête de somme que tu as menée, et finiront comme tu vas finir, misérablement, car la vigueur de tes membres s'étant épuisée, tu ne trouveras guère plus de travail; tu chagrineras tes enfants du poids de ta vieillesse et te verras bientôt obligé, le bissac sur le dos, et courbant ta tête, d'aller mendier, de porte en porte, l'aumône méprisante et sèche.

Cela n'est pas juste, frère paysan, ne le sens-tu pas? Tu vois donc bien que l'on te trompe; car s'il était vrai que la propriété était le fruit du travail, tu serais propriétaire, toi qui as tant travaillé. Tu posséderais cette petite maison, avec un jardin et un enclos, qui a été le rêve, le but, la passion de toute ta vie, mais qu'il t'a été impossible d'acquérir – ou que tu n'as acquise peut-être, malheureux, qu'en contractant une dette qui t'épuise, te ronge et va forcer tes enfants à vendre, aussitôt que tu seras mort, peut-être avant, ce toit qui t'a déjà tant coûté. Non, frère, le travail ne donne pas la propriété. Elle se transmet par hasard ou se gagne par ruse. Les riches sont des oisifs; les travailleurs sont des pauvres, – et restent pauvres. C'est la règle, le reste n'est que l'exception.

Cela n'est pas juste. Et voilà pourquoi Paris, – que tu accuses sur la foi de gens intéressés à te tromper, – voilà pourquoi Paris s'agite, réclame, se soulève, et veut changer les lois qui donnent tout pouvoir aux riches sur les travailleurs.

Paris veut que le fils du paysan soit aussi instruit que le fils du riche, et pour rien, attendu que la science humaine est le bien de tous les

hommes, et n'est pas moins utile pour se conduire dans la vie que les yeux pour voir.

Paris veut qu'il n'y ait plus de roi qui reçoive 30 millions de l'argent du peuple et qui engraisse de plus sa famille et ses favoris; Paris veut que cette grosse dépense n'étant plus à faire, l'impôt diminue grandement.

Paris demande qu'il n'y ait plus de fonctions payées 20 000, 30 000, 100 000 F – donnant à manger à un homme, en une seule année, la fortune de plusieurs familles; et qu'avec cette économie, on établisse des asiles pour la vieillesse des travailleurs.

Paris demande que tout homme qui n'est pas propriétaire ne paie pas un sou d'impôt; que celui qui ne possède qu'une maison et son jardin ne paie rien encore; que les petites fortunes soient imposées légèrement, et que tout le poids de l'impôt tombe sur les richards.

Paris demande que ce soient les députés, les sénateurs et les bonapartistes, auteurs de la guerre, qui paient les cinq milliards à la Prusse, et qu'on vende pour cela leurs propriétés, avec ce qu'on appelle les biens de la couronne, dont il n'est plus besoin en France. Paris demande que la justice ne coûte plus rien à ceux qui en ont besoin, et que ce soit le peuple lui-même qui choisisse les juges, parmi les honnêtes gens du canton.

Paris veut enfin, – écoute bien ceci, – travailleur des campagnes, pauvre journalier, petit propriétaire que ronge l'usure, bordier, métayer, fermier, vous tous qui semez, récoltez, suez, pour que le plus clair de vos produits aille à quelqu'un qui ne fait rien; ce que Paris veut, en fin de compte, c'est la terre au paysan, l'outil à l'ouvrier, le travail pour tous.

La guerre que fait Paris en ce moment, c'est la guerre à l'usure, au mensonge et à la paresse. On vous dit: les Parisiens, les socialistes, sont des partageux. – Eh! bonnes gens, ne voyez-vous pas qui vous dit cela? Ne sont-ils pas des partageux, ceux qui, ne faisant rien, vivent grassement du travail des autres? N'avez-vous jamais entendu les voleurs, pour donner le change, crier au voleur? Et détalé tandis qu'on arrête le volé? Oui, les fruits de la terre à ceux qui la cultivent. À chacun le sien; le travail pour tous. Plus de très riches, ni de très pauvres. Plus de travail sans repos, plus de repos sans travail. Cela se peut; car il vaudrait mieux ne croire à rien que de croire que la justice ne soit pas possible. Il ne faut pour cela que de bonnes lois, qui se feront quand les travailleurs cesseront de vouloir être dupé par les oisifs. Et dans ce temps-là, croyez-le bien, frères cultivateurs, les foras et les marchés seront meilleurs pour qui produit le blé et la viande, et plus abondants pour tous, qu'ils ne furent jamais sous aucun empereur ou roi. Car alors, le travailleur sera fort et bien nourri, et le travail sera libre des gros impôts, des patentes et

des redevances, que la grande Révolution n'a pas toutes emportées, comme il paraît bien.

Donc, habitants des campagnes, vous le voyez, la cause de Paris est la vôtre, et c'est pour vous qu'il travaille, en même temps que pour l'ouvrier. Ces généraux qui l'attaquent en ce moment, ce sont des généraux qui ont trahi la France. Ces députés, que vous avez nommés sans les connaître, veulent ramener Henri V. Si Paris tombe, le joug de la misère restera sur votre cou et passera sur celui de vos enfants. Aidez-le donc à triompher, et, quoi qu'il arrive, rappelez-vous bien ces paroles – car il y aura des révolutions dans le monde jusqu'à ce qu'elles soient accomplies : La terre au paysan, l'outil à l'ouvrier, le travail pour tous.

Les travailleurs de Paris

L'article qui suit est paru dans quatre journaux, entre le 12 et le 14 avril : *La Sociale*, *Le Cri du peuple*, *Le Rappel* et *La Commune*. André Léo défend la participation active des femmes à la défense militaire de Paris, de la Commune :

Toutes avec tous

Pendant le premier siège qu'a soutenu Paris contre un ennemi moins barbare, l'élan de la population pour la défense nationale fut, on le sait, d'une vivacité, d'un enthousiasme, qui donna bien du mal à M. Trochu. Les femmes, naturellement, y participèrent comme les hommes, et je reçus de nombre d'entre elles des lettres qui m'exprimaient ardemment le désir de combattre, l'arme à la main, pour la défense de leur ville et de leur patrie. Les défenseurs alors ne manquaient pas dans Paris. Il n'y en avait que trop, hélas ! témoins les mobiles. On arrêtait les enrôlements dans la garde nationale, et l'on consacrait à tempérer son ardeur toute l'énergie qu'on aurait pu employer à vaincre. Nul besoin ne se faisait donc sentir d'une légion de femmes, et j'engageai mes correspondantes à réserver pour la lutte suprême, pour la bataille des rues contre l'ennemi, si elle avait lieu, le courage qui les animait. Malgré tout parurent, bientôt après, les affiches vertes faisant appel aux Amazones de la Seine, et les mêmes journaux qui célébraient à l'occasion l'héroïsme de Jeanne Hachette, criblèrent de traits sarcastiques une telle idée. Elle manquait, en effet, de tact et d'opportunité. À moins de parti pris, il faut reconnaître que tout grand intérêt excite les mêmes sentiments dans tout cœur humain, et qu'à moins d'être de simples phénomènes négatifs, les femmes doivent ressentir forcément en de telles crises les mêmes passions que les hommes.

Bien aveugles les démocrates qui nient ce fait et n'en tiennent pas compte. C'est par les femmes surtout que jusqu'ici la démocratie a été vaincue, et la démocratie ne triomphera qu'avec elles. Au temps où nous sommes, c'est l'idée plus que la force du bras qui gagne les batailles. Tout être humain a l'instinct de conservation et ce n'est pas la hache qui surmonte cet instinct, mais une passion supérieure. Or les femmes parisiennes ont à l'heure actuelle cette passion. Il ne s'agit plus aujourd'hui de la défense nationale; mais – au lieu de se rétrécir, le champ de bataille s'est agrandi, il s'agit de défense humanitaire, des droits de la liberté. Maintenant, le sort du droit en ce monde est lié au sort de Paris. Maintenant, le concours des femmes devient nécessaire. À elles de donner le signal d'un de ces élans sublimes qui emportent toute hésitation et toute résistance. On les voit anxieuses, enthousiastes, ardentes, l'âme attachée aux péripéties du combat, l'œil plus rempli de feu que de larmes, se donner tout entières (les femmes du peuple surtout) à la grande cause de Paris. Qu'elles entrent donc d'action dans la lutte autant qu'elles y sont de cœur. Beaucoup le désirent et beaucoup le peuvent. Louise Michel, Mme de Rochebrune, bien d'autres ont déjà donné l'exemple et font l'orgueil et l'admiration de leurs frères d'armes, dont elles doublent l'ardeur. Quand les filles, les femmes, les mères, combattront à côté de leurs fils, de leurs maris, de leurs pères, Paris n'aura plus la passion de la liberté, il en aura le délire. Et ces soldats que l'on trompe à force de calomnies seront bien forcés de reconnaître que ce qu'ils ont en face d'eux n'est pas un parti de factieux, mais un peuple entier dont la conscience, soulevée contre l'oppression ignoble, crie par la voix de ses femmes aussi bien que de ses hommes: Mort ou liberté!

Toutes les femmes, cependant, ne peuvent alléger, en la partageant, la tâche des combattants; mais toutes, sauf la jeune mère qui veille sur ses berceaux, peuvent donner leur concours actif à la lutte héroïque de nos bataillons. Les hommes qui supportent, en face de la mort, de si grandes fatigues sont mal nourris et mal secourus. Les soins aux blessés ne sont ni assez prompts ni assez abondants, l'alimentation est des plus insuffisantes. J'ai vu à la porte Maillot un bataillon, qui avait passé trois jours en batailles hors des remparts, ne recevoir pour nourriture que du pain et du lard cru. Il y a là des restaurants; mais en tout temps et partout le restaurant, pour la bourse, c'est l'ennemi. N'est-il pas lamentable que ces braves, dont l'héroïsme excite notre admiration et a droit de notre part à tant de reconnaissance, manquent ainsi du nécessaire à nos portes? Et en est-il une de celles dont le cœur bat qui ne s'honorera de les servir? Non, les femmes sont remplies de bonne volonté et d'ardeur. La plupart souffrent de leur inaction. L'organisation seule manque. Que le général Cluseret ouvre donc immédiatement trois

registres sous ces titres : Action armée, Postes de secours aux blessés, Fourneaux ambulants. Les femmes s'inscriront en foule, heureuses d'utiliser la sainte fièvre qui brûle leurs cœurs. Et le petit historien qui s'attaque à la grande ville sera forcé d'ajouter à ses chapitres d'histoire cet alinéa : « Il y eut alors dans Paris une telle frénésie pour la liberté, le droit, la justice, que les femmes combattirent avec les hommes, et qu'il se trouva, dans cette ville de deux millions d'âmes, assez de force morale et d'énergie pour balancer le reste de la France et vaincre l'effort matériel de deux armées. »

Le troisième texte est paru dans *La Sociale* du 6 mai 1871. Il rappelle, à travers l'accueil fait à neuf femmes se mettant au service de la défense de la Commune, que l'égalité femmes-hommes est un combat permanent ! La lecture du récit montre qu'André Léo était une des neuf femmes, et sans doute la déléguée qui est mentionnée.

Aventures de neuf ambulancières à la recherche d'un poste de dévouement.

Dans chaque arrondissement de Paris, on le sait, des groupes de citoyennes dévouées et courageuses se sont formées pour aider à la défense de Paris. Les unes s'occupent de préparer à nos combattants, généralement très mal nourris, des aliments chauds et sains ; les autres vont sur le champ de bataille porter aux blessés et aux mourants des soins immédiats ; d'autres enfin, les mêmes pour la plupart s'inscrivent pour se porter – s'il y a lieu – derrière les barricades, afin d'y protester par leur présence contre la violation de la cité par une armée de bandits, et afin de doubler, par leur nombre et leur courage les forces des combattants – le bras étant assez fort quand le cœur est ferme. On sait aussi, d'autre part, qu'il y a dans Paris un très grand nombre de républicains, très forts en logique, et que cet amour des femmes pour la République indigne et désolé. Les faits de ce genre, que l'histoire, à d'autres époques, enregistre comme héroïques, leur semblent admirables dans le passé, mais tout à fait inconvenants et ridicules aujourd'hui.

Ceci posé, le récit commence :

Un groupe de citoyennes du 17^e arrondissement, munies d'une commission de la municipalité, portant la croix rouge, et conduites par une déléguée du comité, franchirent, le 2 mai, la porte de Clichy et se rendirent près du commandant du 34^e bataillon pour lui offrir leurs services. Convenablement accueillies, quatre d'entre elles restèrent à ce poste, où l'on jugea qu'un plus grand nombre n'était pas nécessaire, et les autres reprirent leur marche pour se rendre à Levallois. Le chemin qu'elles suivaient côtoyait quelques batteries, d'où l'on tirait de temps en temps. Bien qu'il y eût ce jour-là un ralentissement marqué des hostilités, plusieurs fois, devant ces batteries,

des balles sifflèrent à leurs oreilles et firent voler quelques éclats de pierre en frappant contre les murs. Pas une de ces citoyennes ne montra de crainte; à peine pressèrent-elles le pas, et celle qui les conduisait put s'assurer qu'elles n'avaient point, en s'engageant, trop présumé de leur courage. À Levallois, le commandant s'efforçant d'être poli, ne marqua guère que de l'indifférence pour la mission des Républicaines. Les ambulances, les blessés, il ne savait pas, il ne s'occupait pas de ces choses-là. Il y avait bien quelque part une directrice d'ambulances, nommée par la Commune, et le chirurgien-major, mais où?... C'était aux voyageuses de chercher à le savoir. De renseignements en renseignements, d'étapes en étapes, elles firent inutilement beaucoup de chemin, et aboutirent enfin à Neuilly, à l'état-major du général Dombrowski. C'est là que le sens de ces hésitations, de ces fins de non-recevoir, s'accusa enfin nettement.

À l'ambulance, un chirurgien polonais, déployant une amabilité suspecte, conduit les ambulancières, en leur affirmant que le général sera charmé de les voir. Or, est-il vrai qu'un ordre avait paru la veille proscrivant la présence des femmes aux ambulances. Au seuil de l'habitation du général, les citoyennes rencontrent un homme galonné, entouré d'autres officiers. Parlé-je au général Dombrowski, demanda la déléguée. L'homme galonné a le sentiment de son importance, il ne répond pas à cette question, et n'en prend pas moins le droit de décider sur la demande qui lui est soumise. Il renvoie les citoyennes au Palais de l'Industrie. Nous marchons depuis quatre heures, lui répond la déléguée. Nous sommes sur le lieu où on a besoin de nos services; on parle d'un engagement pour cette nuit. Mission nous est donnée par un comité reconnu, et par la municipalité de notre arrondissement. Tant de formalités et d'obstacles sont plus qu'inutiles. Paris, la révolution, ont-ils donc à leur service trop de dévouements? Nouveau refus, plus formel, de l'officier supérieur, qui se retire. Un jeune officier, encouragé par la sécheresse de son supérieur, se croit le droit d'impertinence, et adresse aux citoyennes une plaisanterie de mauvais goût. Il s'attire cette réponse qu'en venant au milieu des défenseurs de Paris, elles avaient cru s'adresser à des hommes sérieux.

Ils étaient là, en effet, les hommes sérieux, mais seulement dans la foule des gardes nationaux qui assistaient d'un air indigné à ce colloque.

– Citoyenne, dit l'un d'eux à la déléguée, venez, il y a là d'autres citoyennes à qui vous devez parler.

Elle le suit. À deux pas de là, dans une petite chambre au rez-de-chaussée, trois femmes sont occupées à préparer leur repas. On se reconnaît et des exclamations joyeuses retentissent. Une de ces femmes est Louise Michel. Elle a quitté Issy quand l'attaque est

devenue plus vive à Neuilly. Son costume n'a plus rien que de féminin.

– Qu'avez-vous fait de votre fusil?

– Oh! il n'était pas à moi.

– Et l'on ne pouvait en fournir un à celle de qui l'on a dit qu'elle était le meilleur des combattants d'Issy?

– Ah! si l'on me permettait seulement de secourir nos blessés! Mais vous ne sauriez croire que d'obstacles, que de taquineries, que d'hostilité!...

Le même garde national revient en courant.

– Citoyenne! on chasse vos compagnes; on les emmène!

Oui, ces femmes venues pour servir, au péril de leur vie, la Révolution et ses défenseurs, on les faisait reconduire par des hommes armés, comme des coupables. Leur indignation était vive, profonde. Naïvement, elles se croyaient humiliées d'un pareil traitement, sans réfléchir que l'odieux et l'humiliation n'en revenaient qu'à ceux qui l'avaient ordonné. Les soldats comprenaient mieux.

– Citoyennes, c'est nous qui sommes honteux. Mais nous sommes forcés d'obéir.

– Tenez, ne me dites pas votre numéro, ça ne vous ferait pas honneur.

Nous demandons le nom du chef qui avait donné cet ordre.

– Son nom, nous ne le savons pas, c'est le prévôt de l'état-major de... Nous allons être mitraillés tout à l'heure, et beaucoup d'entre nous, sans doute, souffriront faute de secours.

Et tout le long de l'avenue, interpellant leurs camarades:

– Dites donc, vous autres, voilà de braves citoyennes qui venaient pour vous secourir, et voilà comment elles sont reçues.

Et l'indignation était partout la même. Aux portes, les geôliers et leurs prisonnières se séparèrent en échangeant de cordiales poignées de main. Ailleurs aussi bien qu'à Neuilly, dans tout ce voyage aux avant-postes, nous avons pu constater ce double sentiment très marqué: du côté des officiers et des chirurgiens, sauf exception, une absence de sympathie, qui varie de la sécheresse à l'insulte; du côté des gardes nationaux, un respect, une fraternité, mêlés souvent à une émotion sincère. Ces braves, qui eux se battent obscurément pour leur foi, sans ambition et sans récompense, croient au dévouement et l'honorent. Nous en avons recueilli des preuves touchantes: en passant près d'une batterie, dans un chemin où sifflaient les balles:

– Ah! citoyennes, c'est beau, c'est bien ce que vous faites là!

Et l'honnête figure de celui qui parlait ainsi était éclairée de cette expression qui dit plus que la parole. En effet, pour le citoyen qui défend son droit et son foyer, la présence de la femme est une joie, une force. Elle double son courage et son enthousiasme, en lui apportant ces soins matériels, ce secours moral dont il se sent

parfois cruellement privé. La femme au champ de bataille, dans la guerre pour le droit, c'est la certitude dans la foi ; c'est l'âme de la cité disant au soldat : Je suis avec toi. Tu fais bien. En somme, et malgré l'insulte brutale faite à nos enrôlées du dévouement, l'impression que nous avons rapportée de cette excursion est profondément heureuse car, à côté de cet esprit bourgeois et autoritaire, si étroit et si mesquin, qui se trouve encore malheureusement chez beaucoup de chefs, éclate chez nos soldats-citoyens le sentiment vif, élevé, profond de la vie nouvelle. Ils croient, eux, aux grandes forces qui sauvent le monde, et les acclament au lieu de les proscrire. Ils sentent le droit de tous dans leur droit, ils sentent que la Révolution actuelle est l'expansion des facultés ardentes et généreuses, trop longtemps comprimées, et qu'ils s'indignent de voir comprimer encore. Le peuple, enfin, est prêt pour les destinées. Tandis que la plupart des chefs ne sont encore que... des **militaires**, les soldats sont bien des citoyens.

Source

Les Utopiques, n° 16, *La Commune de Paris : mémoires, horizons*, Union syndicale Solidaires, Paris, Syllepse, 2021.

Décret sur les biens vacants

La Commune de Paris

considérant qu'une quantité d'ateliers ont été abandonnés par ceux qui les dirigeaient afin d'échapper aux obligations civiques, et sans tenir compte des intérêts des travailleurs,

considérant que par suite de ce lâche abandon, de nombreux travaux essentiels à la vie communale se trouvent interrompus, l'existence des travailleurs compromise, décrète :

Les chambres syndicales ouvrières sont convoquées à l'effet d'instituer une commission d'enquête ayant pour but :

1° De dresser une statistique des ateliers abandonnés, ainsi qu'un inventaire exact de l'état dans lequel ils se trouvent et des instruments de travail qu'ils renferment ;

2° De présenter un rapport établissant les conditions pratiques de la prompte mise en exploitation de ces ateliers, non plus par les déserteurs qui les ont abandonnés, mais par l'association coopérative des travailleurs qui y étaient employés ;

3° D'élaborer un projet de constitution de ces sociétés coopératives ouvrières ;

4° De constituer un jury arbitral qui devra statuer, au retour desdits patrons, sur les conditions de la cession définitive des ateliers aux sociétés ouvrières, et sur la quotité de l'indemnité qu'auront à payer les sociétés aux patrons.

Cette commission d'enquête devra adresser son rapport à la commission communale du travail et de l'échange, qui sera tenue de présenter la Commune, dans le plus bref délai, le projet de décret donnant satisfaction aux intérêts de la Commune et des travailleurs.

16 avril 1871

Source

Autogestion, n° 5-6, mars juin 1968, paru sous le titre « La Commune de Paris (1871) et le problème des biens vacants ».

Séance du 28 avril de la Commune¹

Le président. L'ordre du jour appelle la discussion sur le Mont-de-piété.

J.-B. Clément. J'ai demandé la parole pour une motion d'ordre. Hier, les patrons boulangers se sont réunis à propos de travail de nuit ; les ouvriers ont menacé de casser leurs carreaux ; ce soir, dans le 3^e arrondissement, ils sont exposés à ce que cette menace se réalise. Ils s'en sont émus, et le citoyen Paschal Grousset leur a dit que le décret, rendu par nous, serait prorogé jusqu'au 15 du mois prochain. Si vous ne leur donnez pas un avis officiel qu'ils puissent afficher à leurs portes, il y aura certainement ce soir des troubles dans leur arrondissement. Je pense que l'on a voté ce décret un peu légèrement et je demande que l'on prenne une décision formelle à cet égard.

Demay. Il y a eu une réunion, hier, des boulangers dans le 3^e arrondissement. On a demandé que le travail de nuit dure encore quelques jours pour que l'on puisse préparer les levains nécessaires. Après, il a été décidé que le décret serait observé.

Billioray. Je pense qu'il n'y a pas lieu à discussion. Cette affaire regarde la Commission exécutive. C'est une question dans laquelle nous n'avons pas à nous immiscer et qui regarde seulement les parties intéressées.

Viard. J'appuie les conclusions du citoyen Billioray, surtout dans l'état actuel. Il s'agit d'un cas grave. 70 ouvriers sont venus tout à l'heure et se sont adressés au citoyen Treillard pour protester contre la situation que vous avez créé. Nous n'avons pas à intervenir dans une question entre patrons et employés, et je demande le rapport du décret.

1. Les comptes rendus de toutes les séances sont disponibles sur www.blogs.mediapart.fr/eloi-valat/blog et sur www.archivesautonomies.org/spip.php?rubrique416.

Avrial. Quand la commission exécutive a rendu ce décret, c'est sur l'invitation d'ouvriers boulangers. Depuis longtemps, ils se réunissaient. Vous n'avez pas vu ces réunions et vous ne savez pas depuis combien de temps ils demandent ce décret. Ils auraient forcé les patrons à l'exécuter en se mettant en grève. Mais les ouvriers boulangers ne peuvent pas faire grève; l'État le leur défend. Leur travail est un travail immoral; on ne peut pas faire deux classes dans la société. On ne peut pas faire que des ouvriers, qui sont des hommes comme nous, ne travaillent que la nuit, ne voient jamais le jour. Si vous prenez une nouvelle décision, tout l'avantage en restera aux patrons boulangers. Combien sont-ils, vos patrons? Vous avez des réclamations de quelques patrons; rapportez le décret, vous aurez bien plus de protestations des ouvriers. La commission exécutive a obéi, en rendant ce décret, à un sentiment de justice.

Varlin. Je suis tout à fait d'accord avec Avrial. Je renonce à la parole.

Ledroit. Je ne suis pas de l'avis de Billioray et autres, qui prétendent que nous n'avons pas à nous mêler de cette question. C'est une question sociale et humanitaire. Le travail de la boulangerie peut très bien se faire le jour avec l'entente des ouvriers et des patrons. Ceci est une question particulière dont nous n'avons pas à nous mêler; mais, au-dessus, il y a cette question que l'on vient de vous signaler; c'est que les ouvriers boulangers n'ont pas le droit de faire grève. Il est donc urgent que nous nous mêlions de cette question, puisqu'eux-mêmes ne peuvent obtenir justice.

Varlin. J'ai demandé la parole pour une motion d'ordre. Je crois qu'il est inutile de prolonger la discussion, puisque la Commune a aboli le travail de nuit, à moins que quelqu'un ne demande formellement le rapport de ce décret.

Theisz. On ne vous demande pas le rapport du décret, on vous demande que le décret soit suspendu deux ou trois jours.

Le président. En remontant ici, j'ai été tout à l'heure assailli par huit ou dix patrons, qui ont eu l'air de vous mettre d'accord. Ils ne demandaient que la suspension du décret, afin de pouvoir se mettre au courant de la situation nouvelle. Maintenant, je consulterai l'assemblée pour savoir si elle veut accorder la parole au citoyen Fränkel, qui est, je crois, un des signataires du décret.

Fränkel. Tout en acceptant le décret dans son principe, la forme ne m'en paraît pas heureuse. On aurait dû expliquer à la population quels étaient les motifs qui nous faisaient prendre cette mesure. Il y a ici des ouvriers, Varlin, Malon, etc., qui s'occupent des questions sociales depuis longtemps; on aurait dû nous consulter, d'autant plus que la

Commission du travail s'était occupée de cette importante question d'une façon spéciale. Avant de décréter, il faut savoir s'il y a urgence de faire une réforme sociale quelconque dans un corps de métier : il faut s'inspirer des besoins de la population et puis lui dire, lui bien faire comprendre le bénéfice de cette réforme que vous opérez. Il faut expliquer pourquoi vous faites cet échange de travail de nuit en travail de jour. Il faut dire pourquoi la classe des ouvriers boulangers est la plus malheureuse des prolétaires. Non, vous ne trouverez pas de corporation plus malheureuse que celle des boulangers. On dit tous les jours : le travailleur doit s'instruire. Comment voulez-vous vous instruire, quand vous travaillez la nuit ? Aujourd'hui, des patrons sont venus, ils étaient cinq et n'étaient pas d'accord entre eux ; ils ont promis de se ranger du côté de la justice, de la majorité. Je crois que la majorité des boulangers sera d'accord avec nous quand la mesure sera générale. Vous approuvez le décret, quoiqu'imparfait, de la Commission exécutive ; vous serez donc d'accord avec la réforme que nous voulons introduire dans la boulangerie.

J.-B. Clément. Je dis que nous ne pouvons faire un décret comme celui-là et déclarer qu'il sera appliqué immédiatement. Je suis de l'avis de Fränkel au point de vue moral, mais il ne faut pas oublier non plus que, depuis fort longtemps, les boulangers sont organisés pour travailler la nuit et qu'il leur est impossible de modifier immédiatement leur manière de faire. Je ne m'inquiète pas le moins du monde de la question de pain tendre ou non, mais je m'occupe de l'impossibilité matérielle en présence de laquelle se trouveront les boulangers pendant quelque temps. Je demande donc que le décret ne soit pas exécuté avant le 15 mai prochain. Vermorel. J'ai contribué à la rédaction du décret et je dois déclarer qu'il présente toutes les garanties en justice désirables. Je ne m'étonne pas que les patrons réclament contre lui ; il en sera de même toutes les fois que nous toucherons à un de leurs privilèges ; aussi ne devons-nous pas nous en inquiéter. Cependant, comme il faut être pratique et qu'il y a là une question de concurrence entre boulangers, ces derniers ont le droit de nous demander un décret qui sauvegarde autant que possible leurs intérêts. C'est ce que nous avons fait, en établissant que la nuit finirait à 5 heures, ce qui permet de livrer du pain tendre à 8 heures du matin. Cela doit être suffisant, et renvoyer au 15, ce serait sacrifier l'intérêt des ouvriers à l'intérêt des patrons. Ce serait contre toute Justice et contre tout droit que de laisser une classe intéressante de travailleurs séparée de la société au bénéfice de l'aristocratie du ventre.

Billioray. Je m'oppose à ces réglementations continuelles que vous semblez vouloir faire. Comment pourrez-vous contrôler que les

boulangers commencent bien à 5 heures et qu'il ne s'en trouvera pas qui commenceront à 4 heures? Laissez les ouvriers eux-mêmes sauvegarder leurs intérêts auprès des patrons; aujourd'hui ils sont assez puissants pour agir comme ils le voudront.

Malon. J'ai peu de choses à ajouter après ce qu'a dit Fränkel; je crois qu'il n'est pas possible que nous revenions sur un arrêté pris; ce serait rétrograder, car ce décret est juste. En province, le pain est fait chaque jour, quelques campagnes mêmes le font toutes les semaines, et il n'en est pas moins bon. Si, à Paris, on le fait la nuit, c'est, comme le disait très bien Vermorel tout à l'heure, dans l'intérêt de l'aristocratie du ventre. Les boulangers ne peuvent arguer de la rapidité avec laquelle la mesure a été prise: voilà deux ans qu'elle est étudiée, ils devaient bien s'y attendre d'un jour à l'autre. On dit que nous ne pouvons nous occuper de ces questions sociales: je dois dire que, jusqu'ici, l'État est assez intervenu contre les ouvriers; c'est bien le moins aujourd'hui que l'État intervienne pour les ouvriers.

Theisz. Ce que nous avons à faire dans cette affaire, c'était d'écouter les intéressés. A-t-on consulté les boulangers? Non! On ne peut condamner les intéressés sans les entendre. Le travail de nuit est blâmable, certes, je suis de cet avis; il ne faut pas que ces ouvriers soient réduits comme les mineurs à un mode de travail que condamne la civilisation. Mais il ne suit pas de là que nous ayons le droit de faire là-dessus un décret. Appelons les patrons et les ouvriers et disons aux premiers: «Voilà les réclamations que les ouvriers ont formulées, discutez-les, et si, vous, patrons, vous ne voulez pas y accéder, si vous nous menacez de fermer vos établissements, ce jour-là nous exercerons la réquisition. Nous ferons exploiter votre travail par les ouvriers moyennant indemnité équitable.» Voilà ce qu'il y avait à faire, et non à prendre nous-mêmes des décisions à cet égard.

Martelet. Je comprendrais ces observations, si le moyen proposé était impraticable. Mais il n'en est pas ainsi. Je pense que nous n'avons pas à nous embarrasser des patrons. Le moyen est-il pratique, oui ou non? Il l'est évidemment. Ce n'est qu'à Paris que l'on travaille la nuit. En province, on travaille le jour. Quelques consommateurs, en payant un peu plus peuvent avoir dès le matin ce qu'on appelle des pains de fantaisie, et, généralement à 9 heures, on peut avoir le pain que l'on désire. Ne subordonnons pas les intérêts du socialisme à des questions secondaires. Les moyens proposés sont pratiques: appliquons-les.

Oudet. Je suis de l'avis du citoyen Theisz. Je trouve qu'on aurait dû consulter, avant de rendre le décret, les ouvriers et les patrons pour en obtenir tous les renseignements nécessaires.

Fränkel. J'ai dit et je répète que le décret rendu par la Commission exécutive était incomplet, parce qu'il était incompréhensible pour la majorité de ceux qui s'occupent depuis longtemps des questions sociales. Néanmoins, je le défends, parce que je trouve que c'est le seul décret véritablement socialiste qui ait été rendu par la Commune; tous les autres décrets peuvent être plus complets que celui-là, mais aucun n'a aussi complètement le caractère social. Nous sommes ici non pas seulement pour défendre des questions de municipalités, mais pour faire des réformes sociales.

(Très bien!)

Fränkel. Et pour faire ces réformes sociales, devons-nous d'abord consulter les patrons? Non. Est-ce que les patrons ont été consultés en 92? Et la noblesse a-t-elle été consultée aussi? Non! Je n'ai accepté d'autre mandat ici que celui de défendre le prolétariat, et, quand une mesure est juste, je l'accepte et je l'exécute sans m'occuper de consulter les patrons. La mesure prise par le décret est juste, or nous devons la maintenir.

(Applaudissements.)

Jourde. Je suis de l'avis de Fränkel. Maintenons le décret, mais ne pouvons-nous en retarder l'exécution jusqu'au 2 mai? Voilà tout ce que je demande.

Langevin. Je suis pour le maintien pur et simple du décret et aussi pour son exécution immédiate. La corporation des boulangers est dans une situation exceptionnelle qui réclame des mesures exceptionnelles aussi.

Fränkel. Je demande que la Commission de travail et d'échange soit chargée d'examiner la question concernant les boulangers.

Varlin. Il ne faut pas que ce soit la Commission de Sûreté générale qui soit chargée d'examiner cette question; il faut que ce soit la Commission de travail et d'échange. La Commission de Sûreté générale a beaucoup à faire, et la Commission de travail et d'échange peut faire appel à des citoyens que Fränkel connaît.

Le président. Je demande à l'assemblée si elle veut passer à l'ordre du jour ou continuer la discussion.

L'assemblée consultée passe à l'ordre du jour.

Les Communes de Marseille 1870-1871

Bernard Régaudiat

La Commune renvoie dans la mémoire collective à l'insurrection parisienne (18 mars-28 mai 1871). Mais d'autres Communes, en particulier à Marseille, eurent lieu en France. Marseille et Paris présentent de nombreux points communs en cette fin de Second Empire. Aux élections de 1869, les républicains obtiennent de bons résultats dans les quartiers ouvriers (Gambetta et Esquirois à Marseille). En mai 1870, les départements de la Seine et des Bouches-du-Rhône sont les seuls à voter majoritairement non au plébiscite de Napoléon III.

L'agitation ouvrière qui marque la fin de l'Empire est importante dans les deux villes et l'Association internationale des travailleurs (AIT) y joue un rôle actif. À la différence de Paris, les rapports entre républicains et ouvriers sont meilleurs à Marseille, qui n'a pas vécu le traumatisme de la répression de juin 1848.

Avec la guerre contre la Prusse, déclarée le 19 juillet 1870, les défaites militaires de l'Empire scandent les événements. Le 8 août, Marseille est la première en France à réagir à la nouvelle des premières défaites. Une manifestation se forme qui, trouvant porte close à la préfecture, se replie rue Vacon où chefs républicains et socialistes prennent contact, dans un comité central d'action révolutionnaire qui compte 24 membres, dont une dizaine de l'AIT. Ils décident d'aller à la mairie qu'ils occupent sans difficultés. Là, dans la confusion, ils improvisent une série de mesures, dont ils doivent informer la foule qui les a portés au «pouvoir». Mais l'intervention de la police disperse les manifestants et emprisonne dans le bâtiment municipal cet embryon de pouvoir révolutionnaire qui ne voit d'autre issue, pour échapper au peloton d'exécution qui attend les meneurs, que dans un subterfuge dû à la «subtilité de juriste» de Gaston Crémieux¹. Par la rédaction hâtive d'un manifeste, il transformait l'essai de révolution en une initiative de la population décidée à participer activement à la défense du territoire. Ainsi, arrêtés et transférés au fort Saint Nicolas, la trentaine de «patriotes» fut jugée le 27 août. Le tribunal militaire ne retint pas d'accusations graves. Une semaine plus tard les prisonniers étaient libérés dans l'ivresse de la proclamation de la République.

1. Gaston Crémieux (1836-1871), avocat, journaliste et écrivain, a été fusillé lors de la répression versaillaise envers les communards.

Cette prise de pouvoir de quelques heures envoya, le lendemain du procès, jour d'élections municipales, une nouvelle majorité, républicaine, à la tête de la ville. Ainsi, une semaine avant la tentative avortée de Blanqui, à Paris, de soulever le peuple le 14 août, Marseille anticipait la proclamation de la République. Le dimanche 4 septembre la population marseillaise se réveille en apprenant la capitulation de Sedan et la capture de Napoléon III. Puis à midi, la rumeur court que la République a été proclamée à Paris et à Lyon. Des réactions spontanées de colère mettent à bas quelques symboles de l'Empire et, le soir, arrive la nouvelle que Gambetta a formé un gouvernement de Défense nationale. Le lendemain, dès l'aube, les manifestants investissent l'immense Préfecture, récent cadeau de l'Empereur aux Marseillais. Le préfet Levert a juste le temps de s'enfuir et de quitter la ville. Dans la confusion, des armes sont découvertes dans les caves de l'édifice et accaparées par des éléments actifs des sections de l'AIT et des clubs républicains radicaux. Ainsi se constitue une milice armée, la garde civique, qui dans un premier temps évite un pillage du bâtiment.

Avec le départ du préfet, la vacance du pouvoir promeut la nouvelle équipe municipale, fraîchement élue, qui improvise, en accord avec un Comité de salut public né dans les locaux du *Peuple*, le journal de Gustave Naquet, une commission départementale provisoire à la tête de laquelle est installé Alexandre Labadié, riche négociant, républicain convaincu et partisan de l'ordre. À ses côtés, d'autres républicains, partagés entre modérés et radicaux, sont pour l'instant unis. Seul, le portefaix Étienne, représente l'élément populaire et la garde civique qui occupe la préfecture. La première tâche de cette Commission départementale fut de proclamer la République. Le lendemain, 6 septembre, le gouvernement national, par un arrêté de Gambetta, entérinait la désignation de Labadié et le nommait préfet, maintenait dans ses fonctions la commission départementale et ajoutait un administrateur supérieur, sorte de «dictateur» muni des pleins pouvoirs civils et militaires, Alphonse Esquiros. Ainsi cohabitaient deux organes délibératifs, le conseil municipal, la commission départementale, un préfet, un pouvoir exécutif dictatorial et un organe révolutionnaire en puissance, la garde civique qui, dans une ville livrée de fait à elle-même, ne partagèrent pas longtemps l'enthousiasme qui avait accompagné la chute de l'Empire.

La Ligue du Midi

Alors que la pression populaire demandait des actes visant l'épuration des institutions (armée, magistrature, police, Église) de ses éléments bonapartistes ou compromis avec l'Empire déchu, le nouveau personnel

politique se divisait sur l'attitude à adopter à l'égard des gardes civiques qui, se proclamant les meilleurs défenseurs de la République, multipliaient les actes arbitraires au regard des lois de l'Empire qui demeuraient en vigueur. Dans cette situation transitoire, où l'autorité lointaine du gouvernement de Défense nationale avait du mal à s'appliquer et à se faire respecter, l'élan patriotique provoqua l'enrôlement en quelques jours de plusieurs milliers de volontaires. La ville, comme d'autres, se trouva confrontée à la gestion et à l'entretien de ces troupes populaires. De ce besoin d'action et de l'incapacité à le prendre en charge au sommet de l'État, naquit le projet de regrouper au niveau régional les efforts de défense de la République. La Ligue du Midi fut le résultat de cette dynamique. Force du Sud destinée à porter secours au Nord, pour maintenir la République «une et indivisible», cette Ligue, créée le 18 septembre, réunit une douzaine de départements du Sud-Est, du Rhône aux Alpes-Maritimes et l'HéRaült. Marseille en est désignée «capitale» et un véritable gouvernement lui est attribué. Esquiros en est le président et Alphonse Gent le commissaire général, une sorte de premier ministre responsable et révocable devant une assemblée, composée de trois délégués de chaque département. Des représentations en mission assurent la coordination entre les départements adhérents et des commissions, véritables ministères, s'occupent des finances, de l'administration générale et des problèmes de la défense nationale.

Mais au programme militaire et patriotique s'ajouta rapidement un programme politique et social auquel Bastelica, militant de l'AIT, avait imposé sa marque; lever un impôt sur la richesse, réquisitionner et confisquer les biens des traîtres, mobiliser les membres du clergé et faire la séparation de l'Église et de l'État, supprimer les écoles religieuses, réduire les traitements des fonctionnaires, sont quelques-unes des mesures projetées. Ces propositions n'étaient pas du goût de Gambetta. Par ailleurs, le passage à Marseille de Garibaldi, début octobre, avec ses volontaires qui séjournèrent quelques jours dans la ville, renforça l'excitation d'une partie de la population marseillaise. Décidé à ramener Marseille à la raison, Gambetta rappela dans un premier temps auprès de lui, à Tours, Alphonse Gent et resta sourd aux délégations qui, à plusieurs reprises (entre fin septembre et mi-octobre), plaidèrent en faveur de la confirmation de la Ligue. À la suite de décisions jugées comme des abus de pouvoir¹, Gambetta désavoua Esquiros qui fut cependant empêché de donner sa démission par un immense soutien populaire. Il s'ensuivit un imbroglio, où l'on ne savait plus exactement

1. Il s'agit de la suppression de la *Gazette du Midi*, journal monarchiste et de la dissolution de la Compagnie des jésuites à Marseille.

qui gouvernait effectivement, ce qui accentuait le glissement vers la potentialité fédéraliste que recelait la Ligue du Midi. Dans ce climat intervient l'annonce de la capitulation de Metz le 30 octobre, vécue comme une trahison.

La première éphémère Commune de Marseille

Au moment où, à Paris, l'annonce de l'événement provoque une journée révolutionnaire qui n'aboutit pas, faute de détermination de ses leaders, à Marseille, elle vient confirmer la défiance des milieux les plus avancés vis-à-vis du gouvernement central. Le conflit latent entre d'une part la municipalité et la Garde nationale, aux mains des modérés et d'autre part la préfecture, siège de la Commission départementale, investie par les gardes civiques, éclate. La tentative du commandant de la Garde nationale de décréter l'état de siège et de faire occuper la préfecture se heurte à la mobilisation populaire. Le 1^{er} novembre, une foule composée de gardes civiques et d'organisations patriotiques, comme celle de Clovis Hugues, investit l'Hôtel-de-Ville, sans rencontrer de résistance de la part des gardes nationaux, désarmés par la fuite de leur commandant. La Commune révolutionnaire est immédiatement proclamée avec une apparence d'autorité, le président désigné, Adolphe Carcassonne, un conseiller municipal radical, et une réalité esquissée de pouvoir militaire en la personne du général Cluseret. Celui-ci se fait aussitôt nommer commandant de la Garde nationale et général en chef des troupes de la Ligue du Midi. L'objectif de cette Commune qui ravivait le souvenir de la «défense de la patrie en danger» de la Grande Révolution, était de rendre officielle la Ligue du Midi, dont Cluseret serait le général et Esquiros le chef politique. Ce dernier, au sommet de sa popularité, est présenté par ses soutiens comme le seul capable d'empêcher l'aggravation des troubles dans la ville. Pressé de franchir le pas, de façon à rallier les hésitants, il refuse de s'insurger contre le gouvernement. Entre-temps, Gambetta, averti des événements marseillais, charge Adolphe Gent de reprendre le contrôle de la situation. Le 2 novembre, muni de pleins pouvoirs, celui-ci rencontre à la préfecture des délégués de la Commune et les gardes civiques et refuse de céder ses pouvoirs à Esquiros. Dans la confusion qui s'ensuit, Gent est blessé, légèrement, par un coup de feu. Il met rapidement à profit le flottement créé par cet incident pour retourner la situation en sa faveur. Et la Commune s'efface, sans prendre la peine de prononcer sa dissolution ou de transmettre symboliquement ses pouvoirs. Cluseret part pour Monaco et dans les jours qui suivent, le nouvel homme fort dissout la garde civique, qui est fondue dans la Garde nationale, et reprend le contrôle

de la préfecture. Esquiros, dont la popularité, demeurée intacte, est potentiellement dangereuse, est envoyé à Bordeaux et la Ligue du Midi est déclarée illégale. Le 13 novembre, Gent annonçait à Gambetta que l'ordre régnait à Marseille. Le lendemain, aux élections municipales, la liste républicaine modérée de Bory l'emportait largement sur celle, radicale, soutenue par l'AIT de Delpech qui, du coup, partit rejoindre Garibaldi. Ainsi finissait en queue de poisson cette première période qui eut le mérite de semer les germes de revendications futures.

La seconde Commune de Marseille

Le calme est revenu. Gent utilise son autorité à réorganiser la Garde nationale et à mobiliser les esprits pour soutenir les efforts du gouvernement de Défense nationale. Mais dans celui-ci, Gambetta, de plus en plus minoritaire, ne peut empêcher la capitulation devant les Prussiens et la convocation d'élections législatives qui en sont le corollaire¹. Gent, opposé aussi bien à la capitulation qu'à la convocation des élections, démissionna. Marseille confirma son engagement patriotique en votant pour la résistance et contre la paix imposée par les Prussiens. Mais dans le pays, la majorité vota pour la paix et Thiers prit la direction du gouvernement issu de la nouvelle assemblée de «ruraux²». Au début mars 1871, l'agitation sociale reprend. Le contre-amiral Cosnier, qui a remplacé Gent à la préfecture, est peu préparé à ménager les sentiments d'une ville qu'il ne connaît pas. Informé par des rapports rassurants sur l'état d'esprit du département, il est persuadé que les dépêches que Thiers envoie pour appeler au loyalisme envers la nouvelle assemblée installée à Versailles seront d'«un bon effet». De fait, les informations sur les événements parisiens ont donné lieu à des commentaires plutôt négatifs de la presse locale. Mais une des dépêches de Thiers, se félicitant des offres de services de Canrobert et Rouher, deux acteurs détestés du Second Empire défunt, déclenche, le 22 mars, une tempête de protestations. Gaston Crémieux fait acclamer par un millier de personnes le gouvernement de Paris contre celui de Versailles. Cosnier croit opportun d'appeler la Garde nationale à manifester son soutien à Thiers. Désavoué par le conseil municipal, malgré les réticences de celui-ci envers le mouvement parisien, il renonce. L'initiative passe alors dans les rangs des républicains les plus radicaux. Appuyés par les

1. Bismarck a exigé ces élections comme garantie qu'un gouvernement provisoire ne pouvait pas offrir, selon lui.

2. «Rurale» est la qualification, voulue infamante, que Gaston Crémieux jeta à la face de la majorité nouvelle.

bataillons de la Garde nationale issus des quartiers populaires de la Belle de Mai et d'Endoume, ils investissent la préfecture, sur laquelle est hissé le drapeau rouge. Cosnier est démissionné et séquestré, une commission départementale provisoire de 12 membres est désignée, présidée par Crémieux, dans laquelle sont parties prenantes quatre structures supposées représenter l'opinion républicaine marseillaise : la Garde nationale, le Cercle républicain du Midi, l'AIT (qui entretient le legs de la Ligue du Midi) et le conseil municipal. Sous la pression des manifestants, le conseil municipal accepte d'envoyer trois de ses membres siéger à la Commission départementale.

Très vite, il apparaît que la collaboration de la municipalité modérée est ambiguë. Attentiste, elle cherche à préserver l'ordre, tout en proclamant son attachement indéfectible à la République. Elle cherche à s'appuyer sur les éléments bourgeois de la garde nationale. De son côté, Crémieux dépense son énergie à maintenir l'unité et empêcher la rupture et l'effusion de sang. D'abord témoin des événements, le général Espivent de la Villeboisnet, commandant du département des Bouches-du-Rhône, se retire avec ses troupes à Aubagne d'où il proclame le département en état de guerre le 26 mars, laissant entendre qu'à Marseille des éléments étrangers sapent l'effort de défense nationale. Plus prosaïquement, il calque son attitude sur celle de Thiers. On assiste alors, pendant près d'une semaine, à une situation pendant laquelle le calme qui règne à Marseille donne l'illusion que l'union, l'ordre et la concorde seront préservés. Comme le souligne *Le Petit Marseillais* du 30 mars, «la commission départementale règne [sur la préfecture] mais ne gouverne pas». Gaston Crémieux proteste, impuissant, contre les abandons de postes de magistrats, de fonctionnaires et autres responsables administratifs : «Il ne faut pas qu'on provoque l'anarchie pour avoir le droit de nous la reprocher» souligne-t-il dans une déclaration du 28 mars. De fait, la vie semble s'être arrêtée : les navires évitent le port, le chômage s'étend, les caisses publiques sont vides. L'armement des citoyens, la défense de la ville sont négligés ou laissés à l'initiative de groupes plus ou moins contrôlés, comme en témoigne le braquage d'un dépôt d'armes à Menpenti.

L'arrivée, le 28 mars, de trois envoyés de la Commune de Paris, May, Amouroux et Landeck, contribue à décanter la situation. Leur intervention, celle en particulier de Landeck, est décisive. Par sa brutalité et fort du pouvoir que lui a délégué Paris, celui-ci impose ses vues à Crémieux, qui disparaît 24 heures avant de revenir et assumer pleinement la politique décidée par Landeck. Le conseil municipal est dissous, des élections sont convoquées pour le 5 avril, Espivent est limogé et

remplacé par Alphonse Pellissier. Le 3 avril, Crémieux prend le premier décret concret pour le peuple, faisant remise aux locataires de la moitié du semestre en cours. Le 4 avril, Espivent déploie ses troupes et investit Marseille. La gare Saint-Charles est prise, l'inspecteur de la gare est fusillé. La foule se mobilise dans les rues. Des tentatives de fraternisation avec les soldats ont lieu. Deux bataillons d'infanterie se laissent fléchir. Espivent exige l'évacuation de la préfecture. Mais les défenseurs du bâtiment repoussent l'assaut et un certain flottement dans les rangs de l'armée fait craindre un retournement. L'ordre est alors donné de bombarder la préfecture. Les batteries installées sur la colline de Notre-Dame-de-la-Garde, que Landeck et Crémieux ont négligé de défendre, et celles du Fort Saint-Nicolas, viennent à bout de la résistance des défenseurs et dispersent la population mobilisée alentour. Lorsque le bombardement cesse, les troupes investissent une Préfecture presque vide, la majorité des occupants, dont Landeck et Crémieux, ayant pu s'enfuir par les jardins. Cosnier et ses codétenus sont libérés. Thiers peut savourer l'élimination de la dernière Commune de province. Il va pouvoir concentrer ses efforts contre Paris.

Le bilan est lourd. Au moins 150 morts du côté des insurgés, 30 du côté de l'armée, sans compter les arrestations, exécutions sommaires et règlements de compte. Les procès qui suivent prononcent trois peines de mort contre Pellissier, Étienne et Crémieux. La peine des deux premiers est commuée en déportation. Celle de Crémieux est maintenue, malgré les nombreux recours en grâce. Il est fusillé le 30 novembre dans les jardins du Pharo. Cette exécution et la répression qui perdura pendant l'état de siège jusqu'en 1876, contribueront à fixer dans les mémoires cet épisode de la Commune marseillaise. Pourtant, à y regarder de près, la dizaine de jours durant lesquels s'exerça son pouvoir ne fut pas marqués par des décisions fortes. Tout semble s'être passé comme si Marseille avait légué l'essentiel de son message républicain, social et fédéraliste durant l'été et l'automne précédents et qu'il ne s'agissait plus que d'attendre la confirmation du pouvoir parisien. A-t-il manqué à Marseille une direction ferme, organisée et déterminée. Bastelica aurait-il pu être ce dirigeant? Il a préféré offrir ses services à Paris. La figure de Crémieux, avocat républicain acquis au peuple, bouc émissaire de la vindicte ant-communarde, incarne par son engagement déterminé et ses hésitations tactiques, les vertus et les faiblesses de la Commune de Marseille.

Source

Les Utopiques, n° 16, *La Commune de Paris : mémoires, horizons*, Union syndicale Solidaires, Paris, Syllepse, 2021.

En un mot, la République, c'est la sociale, qui n'a rien de commun avec les anciennes républiques à esclaves, si chères aux messieurs qui ont fait leurs classes.

Le grand honneur de la Commune de Paris de 1871, c'est de l'avoir compris. C'est aussi pour cela que, malgré les griefs que les travailleurs peuvent relever contre elle, elle marquera dans l'histoire – véritable révolution populaire – le point de départ de rupture définitive [et sans cesse grandissante] entre le prolétariat et ses exploités [de tous ordres, jusqu'à la disparition de ces derniers], monarchistes absolus ou constitutionnels, républicains plus ou moins radicaux ou même intransigeants.

Et, que les prolétaires ne l'oublient pas, ces derniers ne sont pas les moins dangereux parmi leurs implacables ennemis¹.

Le temps historique du prolétariat

Un aspect essentiel et fondamental de la Commune de Paris fut (et demeure) le fédéralisme. L'appel à la Commune était antérieur au 18 mars mais ce fut la Révolution de ce jour-là, dans sa spontanéité, qui synthétisa toutes les actions et réflexions précédentes, sans mode d'emploi ni guide. D'ailleurs, comme on le lit dans ce numéro, la Commune de Paris ne fut pas la première à se déclarer, Lyon et Marseille la précédèrent. Ce mouvement très populaire et très démocratique du 18 mars ne chercha pas la conquête du pouvoir, mais l'exemple. L'exemple de détermination et d'auto-organisation devait entraîner le maximum de communes à suivre Paris. Les contours de la Révolution du 18 mars (comme elle se nommait elle-même) demeuraient larges et ouverts, tandis qu'elle était inflexible sur la République démocratique et sociale (la Sociale) et les formes politiques qu'elle venait d'inventer à partir d'une longue incubation, la spontanéité de ce jour de mars et un environnement transnational après le 4 septembre – comme le définit Quentin Deluermoz – même jusqu'à la Martinique: «Ce faisant, la Commune rend visible ce vaste espace de contestation républicaine et socialiste des années 1848-1870, même si, à l'évidence, elle le cristallise d'une manière toute particulière².»

1. Gustave Lefrançais, *Souvenirs d'un Révolutionnaire*, Paris, La Fabrique, 2017.
2. Quentin Deluermoz, *Commune(s) 1870-1871*, Paris, Le Seuil, 2020.

Car la Commune porte en elle une utopie sociale depuis ce moment de juin 1848 où elle se sépare, par la force de la répression, d'un février républicain qui n'aurait pas existé sans elle. Là aussi est la question – une de plus, toujours latente – qui pose déjà celle de la représentation : long chemin (mais parfois bref) que l'on essaiera (que l'on essaie encore) de contourner. La manière toute particulière, décrite par Quentin Deluermoz, intervient là aussi : la Commune n'est pas un dogme, elle ne donne pas de leçons ; nous n'avons pas à lui en donner non plus, mais à l'écouter au plus près ; même dans les apparents silences et vides de la « Commune » de Nîmes qui demeurent encore plus forts, plus interrogatifs, que s'ils avaient été tressés en une Vérité : un récit national. L'absence de la Commune de Nîmes tourne en rond dans la mémoire sociale. Elle se situe dans le passé défini par Walter Benjamin en quelque sorte.

En écrivant que la Commune de Paris fut importante non par les idéaux qu'elle s'efforça d'atteindre mais par sa propre « existence en acte », Marx soulignait l'absence totale chez les insurgés d'un projet partagé sur la société à venir. La Commune, en ce sens, fut un laboratoire d'inventions politiques, improvisées sur place ou bricolées à partir de scénarios ou d'expressions du passé, repensés selon les besoins du moment, et nourris des désirs nés au cours des réunions populaires de la fin de l'Empire. Menée sous le drapeau de la République universelle, l'insurrection dans la capitale a toujours résisté, en tant qu'événement et en tant qu'élément de la culture politique, à toute intégration fluide dans le récit national¹.

Et ce que ne dit pas Marx, est que son incroyable analyse marxienne de la Commune, écrite quelques jours après la Semaine sanglante, revient sur ses considérations anticommunistes (lettres à Engels en 1868) et surtout sur l'État qu'il faut briser (détruire serait plus conforme à la traduction du texte). Il est certain – nous n'en avons aucune preuve, mais cela semble évident – que dans la dynamique, cette existence en acte évoquée ci-dessus qui provenait, de plus, d'elles et d'eux, les prolétaires de la gare, des abattoirs, du marché aux bestiaux, des fabriques de textile, de la bonneterie, des imprimeries... partageaient souvent ces remarques, comme un effet de boomerang : elles et ils ne les ont certainement pas lues ; l'existence n'était pas aussi claire et binaire qu'on l'a supposée ; en revanche, une trace de certitude inconnue plane encore : comme si tout était à recommencer, comme si tout le passé décrit par Walter Benjamin descendait le boulevard des Arènes.

1. Kristin Ross, *L'imaginaire de la Commune*, Paris, La Fabrique, 2015.

La question que pose l'absence d'une Commune à Nîmes reste une question sans réponse sauf à reposer la question dans le temps. La République sociale qui se montre à Paris ne refuse pas le suffrage universel (la Commune va utiliser les registres des dernières élections), mais l'accentue dans le sens d'une plus grande démocratie, au moyen de la démocratie directe des clubs, des associations, des chambres syndicales, de la Garde nationale et, surtout, de ses décisions quant au contrôle de ses mandataires (et leur révocabilité possible). De plus, cette République sociale, depuis juin 1848, n'en reste plus à la simple liberté politique mais aborde la question de fond: l'égalité économique. À partir de là, le jacobinisme se découvre, n'a plus guère d'attrait et l'on voit que Gustave Courbet a raison (et plus qu'a posteriori) d'avoir demandé que la Commune ait sa propre idéologie (son idée), plutôt que de singer la Grande Révolution enfermée dans son temps. Précisons qu'il en serait de même pour la Commune de nos jours mais est-ce bien utile de le dire à son sujet? Il est, bien entendu, que toutes ces questions (toujours des questions neuves, novatrices, révolutionnaires) traversent la pensée collective de la classe ouvrière (à Nîmes comme ailleurs!).

Si l'on considère la supposée différence sociale entre Paris et la province, l'on est obligé de reconnaître que Nîmes est une ville ouvrière. «Il y a certainement plus d'ouvriers en 1871 à Nîmes qu'à Narbonne», écrit Raymond Huard dans un article de 1996¹, où il nous donne, par ailleurs, de précieux renseignements, telle l'existence d'un club républicain à la Placette (quartier populaire de Nîmes): «La seule structure sur laquelle peuvent s'appuyer la gauche et l'extrême gauche nîmoise, c'est un club, le club républicain de la Placette.» Peut-être que ce club (Raymond Huard ne l'écrit pas) est l'ombre portée du journal *Le Prolétaire*, paru en 1868? Toujours est-il, que pour publier ses articles le club doit passer par Les Droits de l'Homme de Montpellier (auquel participe Jules Guesde): cela ne devait être guère pratique et efficace bien qu'il existât une ligne de chemin de fer entre Nîmes et Montpellier. Mais avant, faudrait-il, peut-être revoir ces notions (justes mais tellement marquées aujourd'hui et quelque peu anachroniques pour l'époque): de gauche et d'extrême gauche. C'est encore une question! Question qui ne saurait recouper le clivage énorme, décisif, encore contemporain: communex/versailles qui demeure vif et vivant – social – malgré tout, malgré toutes les recherches d'alliance et de consensus (à Nîmes comme ailleurs), peut-être du fait que la Commune – c'est l'une de ses leçons, parmi d'autres – n'a jamais confondu consensus et hégémonie,

1. Raymond Huard, «Un échec du mouvement communaliste provincial: le cas de Nîmes», *La Commune, utopie ou modérisme*, Presses universitaires de Perpignan, 1996.

mots inexistants à l'époque comme autogestion. Autre annotation d'importance dans l'article de Raymond Huard: «Car partout dans notre région, les partisans de la Commune ne sont pas seuls sur la place. Ils doivent livrer à l'intérieur du parti républicain, une âpre lutte pour l'emporter.» La question se poserait peut-être alors, à propos de la position politico-sociale des républicains (disons bourgeois) par rapport aux républicains (disons prolétariens) avec la question sociale (autre question plus qu'importante au centre de la différence): les premiers, républicains, défendant leurs intérêts économiques face à un Quart-état (le prolétariat et les couches populaires, majoritaires), qui s'organise (et dont la Commune est la représentante avouée). Il est à noter aussi que la religion dénie quelque peu la simplicité de l'analyse et vient la compliquer (le quartier de la Placette, par exemple, était réputé d'obédience protestante dans une ville de tradition légitimiste).

«Au Creusot, Dumay [meneur ouvrier de l'usine Schneider] est vaincu avant même d'avoir combattu par la défection de 2 bataillons sur 3 de la Garde nationale et c'est encore la défection de la Garde nationale qui empêche la Commune de tenir à Nîmes le 24 mars¹.» Et, toujours, dans le riche – considérant l'aridité du sujet – article de Raymond Huard, l'on peut lire un passage significatif extrait de la déclaration de la Société de propagande républicaine de Nîmes, publiée dans *Le Gard républicain* du 29 mars 1871 :

Le 25 mars, la société [...] tout en blâmant fortement certains actes du gouvernement et l'attitude de l'Assemblée qui ont été de nature à provoquer dans Paris une légitime défiance et une légitime irritation, [...] N'admet pas que ces actes puissent être considérés comme justifiant l'émeute quand la République existe, quand les Prussiens sont là [...] Réprouve énergiquement l'émeute.

Tout est dit, bien dit: Versailles est la République. Sans tomber dans une dichotomie facile, la question est peut-être là: les républicains conservent leurs biens et les républicains-prolétaires de la Sociale continuent à travailler dans les fabriques et à la tâche à domicile. Cette binarité qui n'est pas une dialectique non plus (une illusion pratique pour certains courants de l'époque) recouvre tout simplement la lutte des classes. La lutte des classes qui n'est pas une rhétorique, une algèbre politique dont le prolétariat serait une valeur d'ajustement ou le vecteur d'une équation, mais, tout simplement, l'émancipation sociale: ce qu'est au fond la Commune!

1. Jeanne Gaillard, *Communes de province, Commune de paris 1870-1871*, Paris, Flammarion, 1971.

Que de belles litotes pour la révolution du 18 mars: défiance et irritation (on se croirait au café de la Comédie d'alors, à côté du théâtre, en haut du boulevard des arènes). Du 24 mars 1871 au 18 mai, il ne se passe rien à Nîmes, sinon la réprobation de l'émeute par une organisation de défense de la République (mais laquelle? Poser la question est y répondre, nous semble-t-il!). L'article, maintes fois cité, de Raymond Huart – nous l'en remercions – finit sur le sursaut de la manifestation du 18 mai, certainement en réponse à l'appel de Paschal Grousset du 15 mai: «L'appel de Paris aux grandes villes: à cette date, une manifestation de quelques centaines de personnes arborant un drapeau rouge (en fait un drapeau tricolore dont on avait brûlé le blanc et le bleu) proclama symboliquement la Commune sur le péristyle du théâtre.» Le péristyle du théâtre parle aux Nîmois – l'on voit les marches, les colonnes: la solennité gréco-romaine. Le drapeau rouge est symbolique à plus d'un titre. La manifestation se dispersa. Deux jeunes gens furent arrêtés par la suite et l'un d'eux écopa de six mois de prison. «Le 18, à Nîmes, une manifestation, drapeau rouge en tête, parcourt la ville en criant: – vive la Commune! vive Paris! à bas Versailles!¹» Certainement – et malheureusement – ce sont les archives modernes qui sont au plus près de la réalité, cette réalité inapparente mais tellement marquée de toutes ses absences, de tous ses non-dits, de toutes ses récupérations, de toute sa révolte bouillonnante. Avec le théâtre, nous avons certainement une image de l'intervention des républicains dans les Communes de province: ils utilisèrent souvent ce synopsis, comme la représentation-type du 4 septembre 1870 à l'Hôtel-de-Ville, dont les Trois Jules² devinrent les vedettes et Adolphe³ l'impresario; les scénarios se ressemblent et ce serait risible si, à la tombée du rideau, il n'y avait pas des milliers de morts: il y a hésitation, attermoiement, compromission, discussions sans fin, trahison, répression et les républicains-prolétaires se retrouvent seuls (La Guillotière à Lyon...) face à l'armée... avec leurs dernières barricades... C'est un théâtre engagé dont la trame et le thème des pièces sont fort simples: «Chaque propriété qui se crée, c'est un citoyen qui se forme», affirme Gambetta, un an après la Commune. Et, pour ceux qui n'ont rien, «le progrès social devrait pourvoir à leur protection, au rythme lent de la législation. Il est vrai que la République a été préparée dans l'opposition au Second Empire par les seuls représentants de la bourgeoisie et des couches moyennes;

1. Prosper-Olivier Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871*, Bruxelles, Librairie contemporaine de Henri Kistemaekers, 1876.

2. Fabre, Ferry, Simon.

3. Thiers.

elle restera entre leurs mains, d'autant plus conservatrices que le nouvel ordre est issu, non seulement de l'échec de la Commune mais de son rejet.¹»

«Le 28 [mars], au moment où Paris s'absorbe dans sa joie, il n'y a plus dans toute la France que deux communes debout, Marseille et Narbonne.²» Et la Comuna de Narbona, le club de la Révolution, Émile Digeon...

Ma maire me rementi de tot çò que disiás
Vòli cantar lo vent que parla en lenga d'òc
E Marcelin Albert
E la Comuna de Narbona
E los qu'an tuat los Crosats
E Marcelin Albert
E la Comuna de Narbona
Totes los qu'an cridat : «Libertat!»
Vos ai parlat d'un país
Que vòl viure!
Un país que vòl viure³, chanson de Claude Marti (1969).

Source

Les Utopiques, n° 16, *La Commune de Paris : mémoires, horizons*, Union syndicale Solidaires, Paris, Syllepse, 2021.

La Commune à Lyon, la Commune et Lyon

Matthieu Rabbe

Le 4 septembre 1870 au matin, la République est proclamée à Lyon. C'est le début des événements communalistes brefs et protéiformes qui agiteront Lyon jusqu'au 1^{er} mai 1871. Et même si l'idée communaliste fut partagée par beaucoup, y compris au-delà des frontières françaises, la Commune à Lyon obéit à des logiques locales. La chronologie, tout comme le déroulement des événements, nous montrent que l'on ne parle

1. Michèle Riot-Sarcey, *Le procès de la liberté*, Paris, La Découverte, 2016.

2. Prosper-Olivier Lissagaray *Histoire de la Commune de 1871*, *op. cit.*

3. Traduction de l'extrait : Ma mère, je me souviens de tout ce que tu me disais – Je veux chanter le vent qui parle en langue d'Oc – Et Marcelin Albert – Et la Commune de Narbonne – Et ceux qu'ont tué les croisés – Et Marcelin Albert – Et la Commune de Narbonne – Tous ceux qui ont crié «Liberté!» – Je vous ai parlé d'un pays qui veut vivre.

pas seulement d'un épisode satellite ou d'une copie des événements qui prirent place à Paris entre mars et mai 1871.

La « 1^{re} Commune » de Lyon, septembre 1870

Les républicains étaient prêts à Lyon. Les élections de mai-juin 1863 marquent le début du réveil. À Lyon, comme dans beaucoup de grandes villes de France, les élections sont majoritairement favorables aux tendances républicaines, celles-ci étant encore confondues, unifiées dans l'opposition à l'Empire. Une lente scission entre « modérés » et « radicaux » s'engage. Le socialisme commence à poindre dans certains cercles, comme dans celui des « Ouvriers métallurgiques » à la Guillotière ou dans le « Cercle progressif » situé à la Croix-Rousse. Les grèves, rendues possibles par la loi sur les coalitions de 1864, sont aussi le témoin d'un réveil social. C'est le moyen par lequel l'Association internationale des travailleurs (AIT), va se renforcer et des corporations adhérer à l'organisation¹. Pour exemple, les grèves des ouvriers tullistes. Après une première série de grèves épuisantes et peu efficaces pour le maintien du prix de façon, entre 1864 et 1866, les tullistes reprendront la lutte dans les dernières années de l'Empire avec pour meneurs, des représentants de l'AIT, futurs communards, Jean-Pierre Moreau et Étienne Ginet². Parmi les grèves marquantes, celle des ovalistes. En juin et juillet 1869, ces ouvrières travaillant au moulinage cessent le travail, afin d'obtenir une augmentation de salaire qui était bien inférieur à celui des hommes. La grève devient quasi générale, et obtiendra aussi le soutien de l'AIT, cette fois-ci avec un prix pour les grévistes : celui d'être dépossédés de leur lutte de femmes³. Le mouvement des réunions publiques, aussi, va permettre à la parole politique de se libérer. Ces réunions sont d'abord autorisées, en 1868 par le Second Empire, dans le but de permettre aux ouvriers de s'informer sur des sujets divers. Initialement sans visées politiques, celles-ci sont rapidement détournées et deviennent le moyen privilégié d'expression des tendances les plus républicaines et socialistes, en particulier au moment du plébiscite

1. Archives départementales du Rhône (ADR), 4M 288, *Liste des corporations adhérentes à l'Internationale*, s.d., sur ce document, 28 corporations de métiers lyonnais sont désignées comme adhérentes à l'Internationale avant le 4 septembre 1870 ; parmi elles, les ouvriers sur métaux, les doreurs, les graveurs, les ouvriers apprêteurs, les verriers et cristalliers, les charpentiers, les tanneurs, etc.

2. ADR, 4M 648, notices individuelles et correspondances sur divers, en particulier sur des personnes ayant participé à la Commune ou ayant appartenu à l'Internationale 1870-1875 (n° 131-200), dossier Moreau (Jean-Pierre) et 4M 289, notices individuelles sur divers en particulier sur des personnes ayant participé à la Commune ou ayant appartenu à l'Internationale, dossier Ginet (Étienne Pierre).

3. Claire Auzias et Annick Houel, *La grève des ovalistes*, Lyon, Atelier de création libertaire, [1982] 2016.

de 1870 où elles pouvaient rassembler à Lyon plusieurs milliers de personnes¹. À cette période, Lyon compte environ 320 000 habitant·es²; c'est la deuxième ville de France après Paris.

C'est dans ce contexte que la guerre franco-prussienne est déclarée en juillet 1870. La nouvelle est d'abord mal reçue à Lyon, on assiste même à une tentative éphémère d'établissement de la République à la Croix-Rousse, le 13 août 1870, à l'initiative du notaire Joseph Lentillon. Des cris séditeux contre la guerre sont entendus dans les rues, même l'Internationale essaie de s'opposer à la montée vers le front des mobiles lyonnais³. La guerre est une série de revers militaires pour l'Empire et la nouvelle de la défaite de Sedan, le 2 septembre 1870, où l'Empereur Napoléon III lui-même est fait prisonnier, arrive à Lyon le 3 septembre. Lyon est alors la première ville de France à proclamer la République, au matin du 4 septembre, tandis que Paris le fera quelques heures plus tard. Dans un contexte de vacance du pouvoir, un Comité de salut public est immédiatement constitué, sans même attendre de voir comment la capitale réagit. Et si à Paris, les éléments les plus radicaux et socialistes des républicains ne seront pas inclus dans la formation des nouvelles entités politiques, on a une attitude différente à Lyon. On retrouve dans le Comité de salut public des personnalités républicaines influentes tels Désiré Barodet, l'homme de lettres Louis Garel et le docteur Crestin, qui sont des républicains radicaux, ou encore des républicains plus modérés comme Jacques-Louis Hénon et Louis Andrieux, mais aussi des éléments ouvriers révolutionnaires et des membres de l'AIT, comme le publiciste Albert Richard, alors personnage fort de l'Internationale, ou le tailleur Louis Palix, le graveur Placet, le serrurier Tacussel, le tisseur François Charvet, Guillaume Chol⁴. Ce Comité de salut public hisse le drapeau rouge sur l'Hôtel-de-Ville et adopte immédiatement l'attitude d'une Commune révolutionnaire, «prologue original à la Commune que Paris se donnera six mois plus tard⁵». L'AIT n'aura finalement

1. À la salle de la Rotonde par exemple, dans le quartier des Brotteaux, fin avril 1870, une réunion publique était signalée par la police comme rassemblant «5 000 à 6 000 personnes, [et] la salle était composée pour la plupart de gens favorables aux idées républicaines.» ADR, 4M 290, notices individuelles sur divers en particulier sur des personnes ayant participé à la Commune ou ayant appartenu à l'Internationale 1870-1873, dossier Pirodon, rapport au préfet du commissaire de police du quartier des Brotteaux, 28 avril 1870.

2. Jeanne Gaillard, *Communes de provinces, Commune de Paris 1870-1871*, Paris, Flammarion, 1971.

3. «La révolution lyonnaise du 4 septembre 1870 au 8 février 1871», rapport pour la commission d'enquête parlementaire sur les actes du gouvernement de la défense nationale, De Sugny, E. Lachaud, 1873.

4. Henri De Laire, «Un épisode de la révolution de 1870 à Lyon par un témoin», dans *Etudes et documents*, n° 51, p. 21-46, Ambierle, Centre de recherche ethnologique du musée Alice Taverne, 2010 (1897?).

5. Jacques Rougerie, *La Commune de 1871*, Paris, PUF, 2009, 4^e éd.

que peu d'influence au sein de ce comité; malgré cela, les mesures prises sont radicales. L'ancienne police impériale est rapidement épurée. La volonté farouche d'indépendance des révolutionnaires lyonnais, qui ne se laisseront pas dicter leur conduite par un gouvernement de la capitale, fait que le préfet Challemel-Lacour, envoyé par Paris, tout républicain qu'il soit, sera «reçu avec les égards dus au représentant d'un pouvoir qu'il importe de ménager, mais aussi avec une méfiance voisine de l'hostilité¹.» L'enseignement est également laïcisé et beaucoup d'établissements religieux (ce dont Lyon regorge) sont occupés par des révolutionnaires ou des bataillons de gardes nationaux². Des comités annexes ou indépendants naissent. Parmi ceux-ci, trois sont l'émanation du comité de salut public (sous-comités à la guerre, aux finances et aux intérêts publics). D'autres, comme le comité de Sûreté générale (censé remplacer la police impériale purgée le 4 septembre, et tenu en bonne partie par des hommes de l'AIT) et le Comité révolutionnaire de la Guillotière, ont un fonctionnement parallèle.

La tentative de Bakounine et ses alliés, 28 septembre 1870

Des élections sont organisées les 15 et 16 septembre. Le Comité de salut public s'efface au profit d'une municipalité plus modérée et dirigée par Jacques-Louis Hénon, républicain déjà élu aux élections législatives de 1863. Michel Bakounine, accompagné de ses associés de l'AIT Vladimir Ozerof et Valence Lankiewicz, arrivent de Suisse au même moment. Pour le révolutionnaire russe, il s'agit alors d'essayer de sauver la France et sa révolution face à cette «dictature bismarckienne menaçante» en poussant à l'établissement des Communes et en les fédérant, en abolissant la machine administrative et gouvernementale de l'État. Lyon a un passé riche en révoltes et insurrections, et pour Bakounine, la ville présente des dispositions spéciales pour être la première à lancer le mouvement. Après tout, elle a prouvé sa réactivité politique le 4 septembre. Ainsi, le 17 septembre, avec les membres de l'AIT lyonnaise, il crée le Comité du salut de la France. Le même jour se crée le comité central fédératif, lui aussi opposé au gouvernement central, mais qui comportait d'autres tendances politiques, elles aussi très républicaines. Le comité de Sûreté générale, lui, avait survécu à la disparition du Comité de salut public et restait lui aussi actif.

Le 28 septembre, en s'appuyant sur le mécontentement des ouvriers des chantiers nationaux, Bakounine et ses alliés du Comité de salut de la

1. Louis Andrieux, *La Commune à Lyon en 1870 et 1871*, Perrin, 1906.

2. Joannès Guetton, *Six mois de drapeau rouge à Lyon*, Josserand, 1871.

France, accompagnés du comité central fédératif et du comité de Sûreté générale, sans armes et drapeau rouge en tête, prennent possession de l'Hôtel-de-Ville. Une affiche rouge détaillant les premières mesures d'une «Fédération révolutionnaire des communes» avait été apposée la veille sur les murs de la ville. Le plâtrier Eugène Saignes, membre de l'AIT. lyonnaise, accompagné de Bakounine, du général Cluseret venu de Paris, de Bastelica, membre de l'Internationale à Marseille, des Lyonnais de l'AIT. Albert Richard et Gaspard Blanc, déclarent, depuis le balcon du bâtiment, le gouvernement et le conseil municipal déchus. Le général Mazure, qui commandait la division militaire, est arrêté et Cluseret proclamé général de la place de Lyon. Le préfet est, lui aussi, enfermé dans ses appartements de l'Hôtel-de-Ville. Cependant, la tentative de Bakounine et de ses alliés est mal comprise. Elle se terminera, la même journée, dans la confusion. Ce sont les bataillons bourgeois du centre, de la Garde nationale, qui vinrent appuyer le mouvement, tandis que les bataillons de la Croix-Rousse et de la Guillotière, plus populaires, vinrent soutenir le conseil municipal. De vives discussions s'engagent entre les révolutionnaires et les soutiens à la municipalité qu'ils voulaient remplacer, il y aura même rixe entre Hénon et Bakounine qui en tomberont dans la fontaine de l'Hôtel-de-Ville¹. Finalement, les révolutionnaires abandonnent l'Hôtel-de-Ville et Bakounine est expulsé. À la suite de cette affaire, certains partisans de la Commune sont arrêtés ou en fuite. Pourtant, cette tentative défaite de Bakounine est très suivie en Suisse². Ce pays devient alors une base arrière pour les communeux lyonnais, puis, après l'extinction des mouvements, restera leur principal refuge.

1. Ce qu'il se passe a été rapporté en ces termes par le docteur Crestin : « M. Hénon, prévenu vers onze heures du matin, arriva bientôt à l'Hôtel-de-Ville. Bakounine se promenait au milieu de la vaste cour qui sépare la salle des Lions des appartements destinés au préfet. [...] M. Hénon lui mit la main au collet pour l'arrêter. Le nouvel Anthée [Bakounine, qui était effectivement de forte constitution] se débattit un instant puis parvint à prendre M. Hénon corps à corps. Alors survint un citoyen bien connu des républicains du temps; le citoyen Moreau. Moreau était un homme de petite taille, presque chétif. Il s'attacha aux basques de Bakounine et, après avoir dégagé M. Hénon, bouscula le Moscovite. Celui-ci alla tomber dans le bassin. Pendant ce temps, M. Louis Baton, qui avait pris part, lui aussi, à ce pugilat, ayant entendu de loin les gardes nationaux qui s'avançaient, alla au-devant d'eux pour les diriger. C'étaient les bataillons de la Croix-Rousse qu'il avait fait prévenir. Les gardes nationaux de la Guillotière, les 21e et 22e bataillons, arrivèrent en même temps. Chose bizarre! les bataillons du centre vinrent, au contraire, pour appuyer Saignes et Cluseret [sic]. Dans la bagarre, – car il n'y eut que des poussées et des coups de crosses, – M. Hénon reçut un de ces coups en pleine poitrine. (Il en souffrit jusqu'à sa mort.) » Docteur Crestin, *Souvenirs d'un Lyonnais : écrits par un de nos compatriotes, témoin et souvent acteur des faits historiques qui se sont passés à Lyon depuis 1857 jusqu'en 1871*, Decléris, 1897.

2. Marianne Enckell, *La fédération jurassienne*, Paris, Entremonde, 2012.

L'« affaire Arnaud », 20 décembre 1870

Une autre tentative révolutionnaire, plus tragique, aura lieu le 20 décembre. Certains communards ont été appréhendés à la suite de la tentative du 28 septembre, mais le pouvoir central est toujours sous le feu de vives critiques de la part d'une frange révolutionnaire de Lyon. De plus, il existait un mécontentement certain depuis que la municipalité avait fait fermer les chantiers nationaux, destinés à résorber le chômage. Et c'est encore l'agenda de la guerre qui dicte les soubresauts révolutionnaires de la ville. La terrible défaite de Nuits le 18 décembre, où deux légions de marche lyonnaises étaient engagées, produit une grande émotion dans la ville. Cette nouvelle s'invite alors au sein de discussions publiques qui avaient lieu depuis le 13 décembre pour la création d'un journal républicain. Le 20 décembre, dans une de ces réunions, à la salle Valentino, à la Croix-Rousse, sous la présidence de Jean-Pierre-Bruyat, ouvrier balancier, membre de l'AIT. et ancien membre du sous-comité des finances du Comité de salut public¹. On entend alors plusieurs discours révolutionnaires incendiaires contre le conseil municipal et le gouvernement central. Une foule nombreuse, échauffée, décide de faire battre la générale pour lancer un mouvement révolutionnaire en direction de l'Hôtel-de-Ville. Le commandant Chavant du 10^e bataillon de la Croix-Rousse s'y refuse, il est mis en difficulté par la foule. Le commandant Arnaud du 12^e bataillon, venu soutenir son collègue est malmené également, tire des coups de feu en l'air, est maîtrisé, puis jugé sur l'heure dans la salle Valentino par un tribunal révolutionnaire provisoire, il est condamné et fusillé séance tenante, quelques centaines de mètres plus loin, au Clos-Jouve. Le mouvement révolutionnaire avortera de lui-même, mais cette « affaire Arnaud » incitera le gouvernement central et les autorités locales à réagir avec fermeté contre les révolutionnaires lyonnais.

Cette série d'échecs met un temps les velléités de révoltes sous cloches : beaucoup de révolutionnaires sont arrêtés ou en fuite car recherchés par la police préfectorale qui, pourtant encore faible depuis le chamboulement du 4 septembre, retrouve un pouvoir grandissant. Cela semble alors poser cette question, très justement formulée par l'historienne Jeanne Gaillard : « La conquête du pouvoir municipal, revendication essentielle des républicains, doit-elle viser à une dissolution de l'État comme le prônent les socialistes révolutionnaires, Lefrançais à Paris, Richard et Bakounine à Lyon, ou doit-elle viser à un élargissement des attributions municipales ? C'est sous cette forme que

1. Oscar Testut, *L'Internationale et le jacobinisme au ban de l'Europe*, t. 2, Lachaud, 1872.

se pose à l'automne 1870, le dilemme réforme-révolution¹.» Pourtant, la ville de Lyon semblait bien présenter des dispositions spéciales, favorables à l'établissement d'une Commune révolutionnaire. Hormis le terrain républicain et social déjà présenté, il existe bel et bien une forte défiance face à l'État central, comme l'a prouvé le 4 septembre. Depuis le 18^e siècle, il existe d'ailleurs une «spécificité lyonnaise» selon les mots de Maurice Moissonnier, «l'histoire de Lyon est rythmée par une longue série de luttes vigoureuses et multiformes qui se développent en parallèle avec son essor économique²». Il est d'ailleurs indéniable que Lyon possède, au 19^e siècle, un passé riche en insurrections: en 1831 et 1834 avec les soulèvements des Canuts, en 1848 au moment de l'établissement de la République, en 1849 avec l'insurrection des Voraces. Quelques années plus tard, des barricades se sont même élevées pour s'opposer à l'établissement de l'Empire... Certains communards ont vécu ces insurrections précédentes et il aurait alors été aisé d'imaginer Lyon se soulever dans les premiers mois de ce qui sera la 3^e République. De plus, les communeux lyonnais auraient eu un allié culturel sérieux en la personne de Guignol «dont le langage différait très peu du leur³» Guignol, «prend le parti du plus faible, défend l'opprimé, n'aime pas l'injustice. Ce caractère ne va pas sans poser de problèmes avec les personnes qui le contrarient et, au-delà, avec le pouvoir en place⁴». Par exemple, le Bailli, qui est le représentant de l'ordre, se heurte régulièrement à Guignol. Son homme de main, le gendarme, est copieusement battu par Guignol. Celui-ci s'oppose aussi régulièrement à Canezou, le propriétaire, qui vient demander le loyer que Guignol ne peut pas payer... Pourtant, ces premiers mouvements n'auront que peu d'impact dans la ville, même si une agitation révolutionnaire subsiste encore début 1871.

La Commune du 23 mars et le soulèvement de la Guillotière, le 30 avril 1871

Mais l'établissement de la Commune de Paris à partir du 18 mars 1871 va changer la perspective. Lyon n'en a pas fini avec les tentatives d'établissement de Commune, cependant, cette fois, ce qui se passe dans la capitale va influencer les Lyonnais. La situation a changé dans la ville, le préfet fidèle à Gambetta et à l'ex-gouvernement de la défense nationale, Challemel-Lacour, a démissionné. Il a été remplacé

1. Jeanne Gaillard, *Communes de provinces, Commune de Paris 1870-1871*, op. cit.

2. «1869-1871: Lyon des insurrections entre tradition et novation», Maurice Moissonnier, dans Gilbert Larguier et Jérôme Quretti (dir.), *La Commune de 1871, utopie ou modernité?*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2000.

3. Jeanne Gaillard, *Communes de provinces, Commune de Paris 1870-1871*, op. cit.

4. Jean-Paul Tabey, *Guignol. Marionnette lyonnaise*, Lyon, Alain Sutton, 2005.

par un préfet plus favorable au nouveau gouvernement de Versailles, Edmond Valentin. Celui-ci fait d'ailleurs part le 19 mars, dès l'annonce du soulèvement de Paris, de sa ferme opposition à tout mouvement révolutionnaire et réaffirme l'autorité du pouvoir central et de l'Assemblée de Versailles. Malgré cela, 350 officiers de la Garde nationale, accompagnés de révolutionnaires, dont le délégué de la Commune de Paris en cours d'établissement, Albert Leblanc, ou encore du mécanicien Schettel, de Gaspard Blanc, des tisseurs Pierre Bénier et François Dizin...¹, décident de se réunir. Le 23 mars, une affiche proclamant le lien entre le 4 septembre lyonnais, les mouvements parisiens et la défiance face à l'État central est apposée sur les murs, l'Hôtel-de-Ville est à nouveau occupé, le préfet arrêté une fois encore. Cependant, les révolutionnaires se sentent peu à peu en minorité, de moins en moins soutenus par la Garde nationale et par la population. De plus ils n'étaient pas réellement préparés matériellement à un affrontement avec la troupe qui se réunissait à Perrache pour contrer le mouvement. Les révolutionnaires se retirèrent donc, et le 25 mars, le conseil municipal reprit la place à nouveau vacante.

Un mois plus tard, la journée du 30 avril 1871 et la nuit du 1^{er} mai verront s'éteindre les derniers feux des espoirs communalistes. Des élections municipales avaient été demandées par Adolphe Thiers pour remplacer les conseils municipaux élus à la hâte à la mi-septembre 1870. Les révolutionnaires lyonnais qui restaient, malgré les échecs des tentatives précédentes, avec le soutien de sections suisses de l'Internationale, s'opposent à ce vote (interprété par beaucoup comme une tentative de faire reculer les municipalités républicaines). Ils en profitent pour lancer un nouveau mouvement communaliste dans le quartier de la Guillotière, ce quartier ayant une population fortement favorable à l'établissement d'une République sociale, comme l'a démontré l'établissement du Comité révolutionnaire de la Guillotière dès le 4 septembre 1870. En avril, les affrontements entre Paris et Versailles avaient commencé à devenir plus violents, et cela pousse les révolutionnaires lyonnais à adopter des tactiques d'emblée plus combatives; des barricades s'élèvent rapidement à la Guillotière, de même qu'à la Croix-Rousse. Mais les représentants de l'État sont, eux aussi, prêts à réagir en force. Les forces armées étaient en effet menées par tout ce que l'on pouvait trouver de représentants du pouvoir central. Le général Crouzat, commandant la division, le général Février, commandant la place, le préfet Valentin, le procureur de la République Andrieux, le

1. ADR, R 1200, «Mouvement insurrectionnel de Lyon. Journées des 22, 23 et 24 mars 1871».

commissaire directeur de la sûreté De Gourlet, tous sont présents à la tête des troupes de reconquête de la Guillotière¹. Deux tentatives de l'armée pour reprendre la mairie occupée du 3^e arrondissement, située en plein cœur de la Guillotière, se soldent par un retrait en hâte des troupes, qui semblaient prêtes, enjointes par la foule, à lever la crosse en l'air. Deux colonnes armées se forment ensuite en direction de la mairie de la Guillotière. Jusqu'au matin du 1^{er} mai, d'après combats de rue ont lieu, on tire au canon et le préfet lui-même est blessé. Ces affrontements se terminent par la défaite des insurgés, et par plusieurs dizaines de morts, surtout du côté des révolutionnaires. La Croix-Rousse, elle, ne se soulèvera finalement pas pour soutenir la Guillotière, et les barricades seront démontées. Le préfet Valentin, dès le 1^{er} mai, prend alors des mesures radicales et dissout la Garde nationale lyonnaise, anticipant ainsi la décision que Thiers prendra à la suite de la Semaine Sanglante un mois plus tard.

En guise de conclusion, on peut alors dire quelques mots de ce que furent les partisans de la Commune à Lyon et de leur répression². Les révolutionnaires représentaient une réalité sociologique variée et propre à la ville. Et beaucoup des communards dont on a encore la trace sont nés à Lyon ou dans les territoires alentour. Une très grande partie de ceux-ci en effet vivaient de «la grande fabrique des soies». Il n'est donc pas étonnant de retrouver de nombreux Canuts parmi les partisans des idées communalistes à Lyon, mais pas seulement. Les «nouveaux» métiers de la métallurgie et du chemin de fer, ainsi que l'artisanat sont aussi représentés, tout comme les employés et les petits commerçants. La plupart des révolutionnaires sont en général des hommes d'une trentaine d'années. Les femmes sont également présentes dans les mouvements communalistes. Mais leur rôle est vraisemblablement minimisé par les archives de police³, de même que leur place est peut-être aussi minorée au sein des mouvements communalistes eux-mêmes (comme l'a été celle des ouvrières ovalistes en 1869 avec l'AIT.); femmes révolutionnaires invisibilisées derrière leurs maris. Il est en revanche difficile de

1. Oscar Testut, *L'Internationale et le jacobinisme au ban de l'Europe*, op. cit.

2. Pour une étude détaillée sur les communards lyonnais et leur répression, voir Matthieu Rabbe, *Les communards lyonnais : les insurgés, la répression, la surveillance*, Lyon, Atelier de création libertaire, 2015.

3. Seize femmes seulement font l'objet d'un dossier ou d'une fiche de renseignements, sur plus d'un millier de noms retrouvés dans les archives de la police lyonnaise, un nombre qui ne reflète probablement pas la réalité de leur engagement. Parmi ces femmes fichées en tant que communardes, on retrouve : Catherine Renard (tordeuse), Virginie Rasier (ourdisseuse) Justine PetitJean («Fille soumise»), Marie Langard (guimprière), Catherine Nittelon (ouvrière en soie), Veuve Combe (cabaretière), Marie Duclos (domestique), Marie Bonneval, Amélie Bouvard, madame Julien, Paule Holtzel et Anne Cluzel (institutrices).

donner une couleur politique précise aux mouvements communalistes lyonnais tant ils furent variés. De plus, les mouvements lyonnais n'ayant chacun duré au maximum que quelques jours, et la mise en place de leurs mesures concrètes étant limités, les indications nous manquent. L'Internationale, alors localement assez influencée par l'anarchisme de Proudhon puis de Bakounine, a indéniablement une influence et beaucoup des communards sont signalés par les archives de police comme faisant partie de cette organisation, mais ce n'est pas la majorité. On trouve des traces de blanquisme, et il semble certains radicaux, et même certains jacobins, alors convertis aux vues de la Commune, se retrouvent parmi les révolutionnaires. On devine la trace de certains francs-maçons également, mais leur présence reste discrète et individuelle. Ce qui regroupait vraisemblablement tous les révolutionnaires semble finalement être leur anticléricalisme acharné et leur méfiance, tournée en hostilité, vis-à-vis des autorités centrales. Finalement, à Lyon, l'autorité de l'État central fut la cible principale de tous ces mouvements communalistes. Mais les représentants de l'État, incarné par le gouvernement de la défense nationale ou plus tard par le gouvernement de Versailles, ne réagirent d'abord pas ou peu. Et l'opposition aux communards a obéi d'abord à des logiques très locales. Cependant, ce sont bien les principaux représentants de l'État central, ayant alors retrouvé de la force, qui furent acteurs de la répression violente du dernier sursaut communaliste de Lyon, l'insurrection du 30 avril 1871. Par la suite, comme à Paris, la justice militaire remplacera la justice civile, l'influence de la volonté de Thiers d'«expier» légalement le «crime» que représentait pour lui la Commune primant. Pourtant, il n'y eut pas d'exécutions sommaires à Lyon¹ comme ce fut le cas à Paris. Il n'y a pas eu de conseils de guerre créés spécialement pour juger les communards lyonnais contrairement à ce qu'il se passa dans la capitale. Mais à Lyon, la justice militaire accomplira son œuvre dans la même logique, à cheval entre ses mesures d'exceptions et sa vision des communards qu'on ne souhaitait considérer que comme de simples criminels en leur dénuant tout caractère politique. La peine symbole pour les inculpés lyonnais, dont beaucoup, en fuite, en Suisse majoritairement, seront condamnés par contumace, reste «la déportation dans une enceinte fortifiée». La police lyonnaise, fortement touchée et désorganisée à l'établissement de la République, s'est, elle aussi, reconstruite plus tard en perfectionnant ses techniques de surveillance sur les communards qui resteront, au moins jusqu'à

1. Les seuls condamnés à mort furent ceux qui furent considérés comme les meneurs de l'«affaire Arnaud» du 20 décembre 1870.

l'amnistie totale de 1880, parmi les catégorisations politiques les plus surveillées par la Sûreté.

Source

Les Utopiques, n° 16, *La Commune de Paris: mémoires, horizons*, Union syndicale Solidaires, Paris, Syllepse, 2021.

1870-1871, les Communes

Christian Mahieux

La Commune, c'est bien sûr Paris. Mais pas seulement. La révolution parisienne n'a pas été sans conséquence ailleurs en France ; à l'inverse, elle s'est aussi nourrie de mouvements qui ont touché d'autres villes dans les mois précédents. Marseille et Lyon font l'objet d'articles spécifiques dans le volume des *Utopiques*. Il nous fallait raconter aussi, sans doute trop succinctement, les autres Communes : Saint-Étienne, Narbonne, Toulouse, Grenoble, Le Creusot, et Limoges. De même, si Nîmes est traité par ailleurs, nous ne pouvions oublier les multiples tentatives de Commune et soutiens à celle de Paris : Montereau, Brest, et des dizaines d'autres.

Le mouvement communaliste, la défiance vis-à-vis du gouvernement de « Défense nationale », débutent ailleurs qu'à Paris. À partir de l'été 1870¹, il se passe beaucoup de choses à Lyon, à Marseille, dans le Midi plus généralement, au point que certaines équipes révolutionnaires de province sont bien usées lorsque Paris agit en mars 1871. Toutefois, selon une brochure de l'association Les Amies et amis de la Commune, « quarante agglomérations de province connaissent de véritables insurrections, ou de simples manifestations, de mars à mai 1871 ». Le spectre est large entre insurrections et manifestations. Parmi ces dernières, il y a les mouvements populaires visant à empêcher le départ des soldats, et des canons, pour soutenir Versailles contre la Commune de Paris : à Perpignan le 25 mars, à Périgueux le 12 et le 13 avril, à Grenoble le 16, à Bordeaux le 16, le 17 et le 18, à Foix et Varilhes le 3 mai, à Tours le 22... Au sein même des troupes mobilisées par le gouvernement de Versailles, des mouvements se font jour : à Lille, le 14 mai ; à Saint-Pierre-des-Corps, le 21 ; à Blois, le 22 ;

1. La déclaration de guerre de l'Empire français envers le Royaume de Prusse est faite le 19 juillet 1870.

Il y a des manifestations de rue, avec parfois de brèves occupations de bâtiments publics et, plus rarement, le drapeau rouge qui flotte au fronton de ces édifices durant quelques heures : Nîmes le 24 mars ; Chalon et Tarbes, le 25 ; Auch, le 26 ; Vierzon, le 5 avril ; Auxerre, Laval, le 9 ; La Charité-sur-Loire, le 10 ; Annonay, Compiègne, le 11 ; Périgueux, du 11 au 13 ; Boulogne-sur-Mer, du 10 au 15 ; Cosne, Saint-Amand, du 15 au 18 ; Pouilly, Castres, Annecy, Grenoble, le 16 ; Bordeaux, Voiron, Tullins, Saint-Marcellin, le 17 ; Neuvy, le 18 ; Bayonne, Fleury-sur-Loire, Arquian, Saint-Amand-en-Puisaye, Clamecy, Gien, le 19 ; Moreuil, Tulle, le 21 ; Montluçon, La Palisse, le 25 ; Le Havre, le 28 ; Sarlat, Agen, Vallières, Nice, Carpentras, Maurs, Reims, Thiers, le 30 ; Romans, Albi, le 22 mai ; Pamiers, du 22 au 30 ; Vienne, Voiron, le 24. Du 17 au 24 mai, les mineurs d'Anzin sont en grève. Les 17 et 24, des émeutes paysannes ont lieu à Parthenay.

En 1977, Jean Bruhat y ajoutait une série d'autres localités où « on enregistre des témoignages de sympathie pour la Commune »¹. Alpes-de-Haute-Provence : Digne, Manosque, Oraison, Riez, Valensole ; Ardennes : Nouzon ; Ariège : Lavelanet ; Aude : Carcassonne ; Bouches-du-Rhône : Aix ; Calvados : Bayeux ; Charentes-Maritimes : Rochefort ; Cher : Bourges, Néronde ; Corrèze : Ussel ; Creuse : Aubusson, Bourgueuf ; Doubs : Besançon, Montbéliard ; Ille-et-Vilaine : Rennes ; Indre : Issoudun ; Haute-Loire : Le Puy ; Loiret : Dordives, Gien, Nogent-sur-Vernisson ; Mayenne : Laval ; Meurthe-et-Moselle : Nancy ; Morbihan : Hennebont ; Nièvre : Fourchambault, Guérigny ; Nord : Saint-Soupplets, Templeuve, Valenciennes ; Oise : Creil, Senlis ; Orne : Argentan ; Pas-de-Calais : Calais, Montreuil ; Hautes-Pyrénées : Tarbes ; Pyrénées-Orientales : Perpignan, Céret ; Saône-et-Loire : Cluny, Mâcon ; Sarthe : Pontvallain ; Seine-et-Marne : Château-Landon, Coulommiers, Nemours, Souppes-sur-Loing ; Somme : Amiens ; Tarn : Mazamet ; Var : Brignoles, Draguignan, Le Lude ; Vaucluse : Avignon, Pernes, Saint-Didier, Sarriars, Veilleron ; Yonne : Tonnerre, Dixmont.

Il y a aussi les plus ou moins brèves Communes de Lyon, Marseille, Saint-Étienne, Le Creusot, Limoges et Narbonne.

La Commune de Saint-Étienne (23 au 28 mars 1871)

Dans la suite de la proclamation de la République, en septembre 1870, le camp républicain stéphanois s'organise autour de deux forces principales : l'Alliance républicaine rassemble les plus modérés ; le comité central républicain regroupe essentiellement des gardes nationaux, des

1. *La Commune*, revue de l'association des Amis de la Commune de Paris 1871, n° 6, mars 1977.

ouvriers des usines de textile, des employés de commerce et des artisans. À partir de décembre, le Comité fait paraître un journal au titre explicite : *La Commune*. Le 22 mars, on y lit «la révolution triomphe [...] Le peuple se réveille et veut la Commune». Le 23, des délégués de l'Alliance républicaine et du comité central républicain demandent la dissolution du conseil municipal et la proclamation de la Commune. Le maire tergiverse. Le lendemain, une nouvelle délégation se rend à l'Hôtel-de-Ville : la majorité du conseil municipal démissionne, mais le maire entend rester en poste jusqu'aux prochaines élections ; l'Alliance républicaine est d'accord. L'avis est différent du côté du comité central républicain : il est décidé de constituer une nouvelle délégation et de se rendre en masse à l'Hôtel-de-Ville. La Garde nationale et les manifestants occupent l'édifice et exigent la démission des autorités en place : préfet, maire, adjoints, commandant de la Garde nationale ; ces derniers refusent et sont arrêtés. La Commune est proclamée. La nuit même, les prisonniers sont libérés et l'Hôtel-de-Ville abandonné par ceux qui l'occupaient. La réaction, elle, passe à l'offensive. Un nouveau préfet est nommé ; d'emblée, il menace par affiches placardées sur les murs de la ville : «arrivé cette nuit [...], j'ai trouvé des factieux tentant de consommer un attentat contre l'ordre et les lois de la République [...] La seule apparition de quelques bataillons [...] a déterminé la complète retraite des séditionnaires». La tension monte entre les représentants du gouvernement central installés à l'Hôtel-de-Ville et les manifestants, dont des gardes nationaux armés, qui manifestent dans les rues de la ville. Le 25, la Garde nationale reprend possession de la mairie, mais la bataille fait un mort en son sein. Le soir, une nouvelle fusillade éclate, faisant trois morts, dont le préfet. Le 26, télégraphe, gare et poudrière sont occupés et des élections à la Commune sont annoncées pour le 29 mars. Mais dès le 27, des troupes arrivent de Lyon ; le 28, elles encerclent la ville. Les quelques dizaines de personnes occupant l'Hôtel-de-Ville se rendent. C'est la fin de la Commune de Saint-Étienne. Ici aussi, la «république» bourgeoise ne s'embarrasse pas trop avec ses propres règles «démocratiques» : malgré les arrestations et poursuites qui ont suivi la fin de la Commune stéphanoise, lors des élections du 30 avril, les candidats de l'Alliance républicaine et du comité central républicain sont majoritaires ; tout le conseil municipal est remplacé par une commission préfectorale !

La Commune de Narbonne (24 au 31 mars 1871)

Dès l'annonce de l'insurrection parisienne du 18 mars, les républicains les plus résolus tentent d'entraîner Narbonne dans un mouvement

similaire. Ils sont rassemblés dans un club qui, depuis janvier, a pris le nom de club de la Révolution. Celui s'adresse au conseil municipal, composé de républicains «modérés»: «Les soussignés déclarent ne plus reconnaître le gouvernement de Versailles et viennent demander aux conseillers municipaux de Narbonne d'avoir à se prononcer et à informer leurs concitoyens s'ils sont prêts à obéir au gouvernement de Paris ou à celui de Versailles.» L'armement de la Garde nationale est aussi exigé. En vain: le conseil municipal ne se réunit pas. Ce n'est que le 24 mars qu'une distribution limitée d'armes est autorisée. Mais toute la Garde nationale en veut, des citoyens qui n'en font pas partie aussi. L'Hôtel-de-Ville est envahi. Émile Digeon proclame la «constitution de la Commune centrale de l'arrondissement de Narbonne, avec union à celle de Paris»; Baptiste Limouzy en est le président. Le 25 mars, une partie de la garnison du 52e de ligne, envoyée pour reprendre l'Hôtel-de-Ville au peuple, se rallie à ce dernier. Le commandant enferme le reste de la troupe dans la caserne pour éviter d'autres ralliements. De ce fait, le lendemain, les communeux s'emparent de la sous-préfecture et du télégraphe (à la gare), sans intervention de la troupe, toujours recluse dans la caserne. Le 28, à la gare, les rails sont enlevés sous les yeux des gendarmes qui n'interviennent pas. Il s'agit de ralentir les renforts versaillais; mais le gouvernement central a déjà constitué, à partir d'autres villes de la région, une armée qui, le 31 mars, menace de bombarder l'Hôtel-de-Ville et la population, civile et militaire, qui s'y trouve. Ce sera la fin de cette Commune. Les tentatives d'extension à des villes proches (Perpignan ou Coursan) ont échoué; l'expédition armée prévue sur Béziers le 29 n'aura pas le temps de voir le jour; Toulouse n'a tenu que deux jours; à Carcassonne, Béziers ou Sète, il a été choisi de ne pas mettre en difficulté les conseils municipaux de majorité républicaine récente. 44 mandats d'arrêt ont concerné des civils; plus de 200 soldats furent arrêtés, la plupart mutés dans des bataillons disciplinaires, 19 condamnés à mort.

La Commune de Toulouse (25 au 27 mars 1871)

À Toulouse, les élections municipales d'août 1870 ont été gagnées par les républicains. L'Empire les annule. Le 4 septembre, les conseillers municipaux républicains élus s'installent à la mairie et acclament la République. Le préfet s'enfuit. Le 6, le ministre de l'Intérieur (Gambetta) en nomme un nouveau: Armand Duportal. À Toulouse, et plus généralement dans le Sud-Ouest, républicains radicaux, blanquistes, jacobins et internationalistes s'unissent. Commerçants et artisans sont les forces les plus organisées; leur priorité est la défense de la patrie

face à l'envahisseur prussien, la défense de la République; c'est un tout. Le 28 septembre, ensemble, ils forment la Ligue du Sud-Ouest dont le programme est basé sur la révolution de 1792. Après la nomination du préfet Duportal, l'administration, l'armée, la Garde nationale sont réorganisées; républicains y remplacent royalistes et bonapartistes. Le 31 octobre, le gouvernement central destitue le préfet. Mais le soutien à Duportal, de la population, des clubs républicains, de la Garde nationale et de la commission municipale rend cette décision sans objet. Resté en poste, le préfet soutient et impulse la lutte contre les congrégations religieuses qui sont expulsées des écoles, mais réintégrées par le gouvernement central. En février 1871, lors des élections législatives, les républicains sont majoritaires dans le centre de Toulouse et le faubourg Saint-Cyprien, mais pas dans le reste de la ville et du département.

Le 19 mars, le préfet Duportal fait remettre à l'armée le poste de l'arsenal, que tenait la Garde nationale. Cela n'empêche pas Thiers de le destituer; cette fois, il est remplacé par le comte de Kératry. Le 25 mars, les officiers de la Garde nationale refusent d'aller soutenir Versailles. La Commune de Toulouse est proclamée depuis le Capitole; Duportal est invité à en prendre la tête. Il refuse. Le surlendemain, Kératry prend possession de l'arsenal, avec trois escadrons de cavalerie, 600 fantassins et six pièces de canon; il fera de même pour la préfecture et la mairie. La courte Commune de Toulouse a vécu.

La Commune du Creusot (26 au 28 mars 1871)

La famille Schneider règne dans la ville de Saône-et-Loire depuis 1836. Elle y a acheté les mines de charbon et de minerai de fer, ainsi que les usines métallurgiques. Après les armes, Schneider fabrique rails et matériel roulant pour le chemin de fer naissant. Schneider applique une politique qui sera d'ailleurs celle des compagnies ferroviaires: la prise en main patronale du «social», sous une forme paternaliste, permet la création de logements, d'écoles, de caisses de secours, etc., mais aussi le maintien de salaires très bas. À l'orée des années 1870, Le Creusot compte environ 25 000 habitantes et habitants, dont 10 000 ouvriers. L'usine Schneider est la plus grande usine de France. En 1869, le cercle d'études, récemment créé, appelle à voter pour un candidat bourgeois libéral; celui-ci obtient 800 voix au Creusot; lors du précédent scrutin, en 1863, Edmond Schneider avait été élu – à l'unanimité moins une voix. Il licencie 200 ouvriers soupçonnés de ne pas avoir voté pour lui. Fin 1869, les ouvriers revendiquent la gestion directe de leur caisse de secours; un référendum organisé par le patron confirme très massivement la demande. Le 17 janvier 1870, les ouvriers élisent

un comité provisoire. Le 19, les trois responsables du comité sont licenciés. C'est la grève. Sous la menace de l'armée, elle se termine le 24. Le 21 mars, ce sont les mineurs qui partent en grève, refusant une baisse des salaires. L'armée est une nouvelle fois au service du patronat : trois régiments combattent les grévistes. Un comité de grève est mis en place le 24 mars ; ces animateurs sont aussitôt arrêtés. Schneider refuse toute négociation. Les femmes des grévistes jouent un rôle important dans le mouvement. Une d'entre elles est arrêtée : elles la délivrent – et remettent ça le lendemain ! Trois d'entre elles étant arrêtées, les femmes déposent leurs enfants devant les gendarmes : « Arrêtez-nous et nourrissez-les ! » Elles bloquent ensuite le départ du train qui devait emmener les prisonnières à Autun. Les trois femmes sont libérées.

La grève des mineurs tient aussi grâce aux souscriptions organisées par les sections de l'Internationale présentes dans les autres villes françaises. Fin avril, 25 grévistes sont condamnés à des peines de prison, entre dix-huit mois et trois ans. Une centaine de mineurs est licenciée. Le comité devra appeler à cesser la grève. Les grèves de février et mars 1870 ne sont pas victorieuses mais elles contribuent fortement à créer les conditions de ce qui amènera la Commune quelques mois plus tard. Après la déclaration de guerre à la Prusse de juillet 1870, la section locale de l'Internationale organise une manifestation qui rassemble 4 000 personnes. Le 4 septembre, la révolte éclate ; Schneider s'exile en Angleterre. À l'approche des Prussiens, un Comité de défense nationale se met en place ; il est présidé par Dumay qui est nommé maire provisoire, le 24 septembre, par le préfet du ministre de l'intérieur Gambetta. Dumay demande la dissolution du conseil municipal élu sous l'Empire et composé de cadres de l'usine au service de Schneider, ainsi que le licenciement des gardes nationaux et autres groupes armés au sein de l'entreprise et l'armement d'une nouvelle Garde nationale. Gambetta maintient le conseil municipal, pour ne pas mécontenter les patrons. Le préfet refuse l'armement de la Garde nationale. Désavoué par Gambetta, Dumay annonce sa démission. Mais l'appui populaire oblige Gambetta à la refuser et à dissoudre le conseil municipal. Lors des élections législatives du 8 février 1871, Dumay obtient 77 % des voix au Creusot ; mais la liste bourgeoise conservatrice de Thiers est majoritaire sur le département. Le 24 mars, quelques jours après le début de la révolution parisienne, 3 000 personnes se réunissent au Creusot et marquent leur soutien. Le 26 mars, une manifestation est organisée par le comité républicain et socialiste. L'armée est encore appelée par les tenants de l'« ordre ». Mais soldats et gardes nationaux fraternisent. La Commune est proclamée : « Toutes les mesures d'administration communales

seront immédiatement soumises à l'appréciation du peuple, en réunion publique ou par voie d'affichage.» Le préfet envoie de nouvelles forces militaires pour quadriller la ville. Lorsqu'il est décidé d'occuper la gare, le télégraphe et la poste, l'armée a déjà pris possession de ces bâtiments. Nombre de grévistes reprennent le travail. Le 27 mars au soir, une dernière manifestation a lieu, mais le mouvement cesse le 28. La plupart des membres du comité républicain et socialiste s'exilent à Genève. Lors des élections municipales du 30 avril, Dumay (alors clandestin) mène la liste démocrate, qui l'emporte au premier tour contre celle du fils Schneider. La riposte réactionnaire est immédiate: le même Schneider licencie une centaine d'ouvriers et menace les autres. Il l'emporte au deuxième tour. La Commune du Creusot, et plus largement les grèves de 1870-1871 sont l'illustration de l'affrontement entre deux classes sociales aux intérêts opposés: la bourgeoisie, localement incarnée par les capitalistes de la famille Schneider d'une part; le prolétariat d'autre part.

La Commune de Limoges (4 avril 1871)

Le 4 avril, un régiment stationné à Limoges doit rejoindre, à la gare de Limoges, un train qui remonte vers Paris des renforts militaires pour Versailles. Les 3 à 400 soldats du 9^e de ligne ne sont guère enthousiastes, ils discutent de ce qu'ils doivent faire. Parallèlement, une partie de la population, dont beaucoup de femmes, accompagnée d'un détachement de la Garde nationale, se rend à la gare. Un quotidien local, de droite, raconte: «Les femmes demandaient aux soldats: tirez-vous sur vos frères? [...] la troupe et la foule se mêlent, la locomotive est décrochée; des faisceaux sont enlevés; quelques hommes [...] laissent prendre ou donnent leurs armes.» La foule envahit la préfecture; le préfet s'enfuit, déguisé en domestique. La Commune est proclamée, de l'Hôtel-de-Ville; des barricades sont dressées dans les rues voisines. Vers 22 heures, l'armée intervient, une fusillade éclate. Le lendemain, de nouveaux renforts militaires arrivent, l'état de siège est proclamé, les soldats mutinés sont arrêtés, le conseil municipal démissionne. La Commune de Limoges fut éphémère. Quelques jours plus tard, le 10 avril, une commission militaire, sous les ordres d'un général, devient l'autorité légale dans la ville limousine.

La Commune de Montereau ? (10 avril 1871)

En mars 1871, la quasi-totalité du département de Seine-et-Marne est occupée par l'armée allemande. Mais les communeux parisiens

parviennent à diffuser leurs informations. Les rapports préfectoraux expliquent «On en trouvait partout, dans les rues et jusque dans les champs», «des émissaires jetaient au vent, par les portières des wagons, une quantité de proclamation aux travailleurs des champs». Le chemin de fer complice de la Commune? En tout cas, le préfet dénonce au gouvernement versaillais, «le personnel presque entier de la gare de Montereau» et notamment le chef de gare qui serait «l'un des chefs occultes du parti démagogique». Le 10 avril, à l'issue d'une manifestation où un arbre de la liberté est planté, surmonté d'un drapeau rouge, la population se sert dans une armurerie puis occupe la gendarmerie. Les manifestants sont alors maîtres de la ville. Les nombreux escadrons de gendarmerie qui convergent vers Montereau dès le lendemain mettent un terme à cette situation.

La Commune de Brest ? (2 octobre 1870)

Il n'y eut pas de Commune à Brest. Mais le texte que nous reproduisons a deux intérêts : il raconte une tentative, comme il y en eut d'autres dans le pays, avant celle de Paris ; celle-ci se situe en octobre 1870 ; surtout, le récit du commissaire spécial de la police de Brest illustre le mépris de classe des «hommes du pouvoir». En effet, ce qui suit est extrait d'un rapport de 42 pages, destiné à «doter la direction de la Sûreté générale d'un historique des menées socialistes à Brest», de 1862 à 1889. Sa publication originale est due à Jean Maitron et Georges-Michel Thomas¹. Dans leur introduction, ils précisaient :

La présentation en est un peu négligée : français approximatif, ponctuation insuffisante, erreurs de transcription. Mais c'est le seul document d'ensemble dont nous disposons, pour la connaissance de l'Internationale et de la Commune à Brest.

Nous avons conservé le style d'origine.

Tentative d'établissement de la Commune à Brest. [...] On passait la nuit dans les ateliers, non pas à produire, mais à causer politique, à conspirer, à s'exciter mutuellement à la haine des chefs, de toute autorité et d'une façon générale de tous les honnêtes gens. Qu'on ne s'en étonne pas : dès la cloche du soir, quand les ingénieurs et les maîtres étaient partis, l'ouvrier restait sous la surveillance des contremaîtres presque toujours et partout plus mauvais que l'ouvrier lui-même et le poussant sans cesse dans la voie du mal. D'ailleurs, le sens patriotique n'existait déjà plus. Pourris par les idées du

1. «L'Internationale et la Commune à Brest», Jean Maitron et Georges-Michel Thomas, *Le Mouvement social*, n° 41, octobre-décembre 1941.

socialisme, la plupart d'entre eux ne demandaient que la continuation de la guerre, non par bravoure, mais par intérêt personnel, parce que la guerre faisait gagner beaucoup d'argent, et peu importait la Patrie si leurs idées devaient prévaloir. [...] Une de ces réunions fut annoncée pour le 28 septembre 1870. Elle devait se tenir au lieu-dit Treillis Vert. L'autorité refuse l'autorisation de s'y réunir. Les socialistes se réunissent néanmoins au jour indiqué sur la place de la Liberté et nomment neuf délégués [...] avec mission de placarder des affiches annonçant pour le 1^{er} octobre une nouvelle réunion. Ces affiches convoquaient les citoyens à se rendre à la réunion de la Halle aux blés pour y entendre traiter des questions sociales, l'autorisation fut accordée mais au lieu de se renfermer dans l'étude des questions sociales, les orateurs devaient en réalité pousser à la révolte et proposer l'élection d'un comité de 20 membres dit «Comité de surveillance et de défense nationale». La veille de la réunion, Le Doré, nommé délégué à la réunion du 28 septembre, avait rassemblé chez lui les membres influents de la section et discuté avec eux le texte du discours qu'il devait prononcer le lendemain. Ce discours contenait le programme de l'Internationale: organisation de la Commune à Brest.

La réunion annoncée eut lieu le 1^{er} octobre à la Halle aux blés, présidée par Le Doré Constant. Celui-ci lit son discours et fait appel à tous les travailleurs pour organiser la Commune à Brest, on l'applaudit à plusieurs reprises et dans le vacarme général, on entend les airs de «À bas le préfet maritime». Après lui Le Doré Jacques-Armand, oncle du précédent, monte à la tribune (c'est un ancien bouquiniste, né en 1815, à moitié fou, revenu du Brésil depuis peu de temps apporter toute son ardeur à la section brestoïse). Son discours est empreint du plus pur jacobinisme. Coupart Jean-Louis, 30 ans, matelot pérore quelques instants et dans une violente allocution où il se déclare affilié à l'Internationale, proteste contre les rigueurs de la discipline militaire et termine en demandant la révocation du préfet maritime. [...] L'assemblée procéda ensuite à l'élection de 20 membres qui devaient former le Comité de surveillance. [Suit la liste des 20 membres, avec des détails sur chacun d'eux] avant de tenter ce mouvement qui avait pour objectif l'établissement de la Commune à Brest, il fallait se compter. Les réunions qui suivirent celles du Vallon furent données pour permettre aux membres de l'Internationale de juger de l'état d'effervescence des esprits et du degré de mécontentement où étaient arrivés les ouvriers, travaillés constamment par les affiliés. [...] Moyens pacifiques d'abord et violents ensuite si les premiers ne donnaient pas de résultat, tels furent les points sur lesquels on tomba aussitôt d'accord. Le 2 octobre au matin, le Comité de surveillance, réuni de bonne heure chez Le Doré, délègue

ce dernier accompagné de Floch Henri et de Hughenin Victor avec mission de se rendre à la mairie de Brest. La délégation se rend donc à l'Hôtel-de-Ville et somme M. Lemonnier, maire, de mettre à la disposition du comité une salle quelconque où ce dernier pourrait se réunir et délibérer. E conduit par le maire, Le Doré a recours à un moyen violent. À la tête d'une bande d'une centaine d'émeutiers qui l'attendaient sur les glacis de la ville, il tente l'envahissement de la mairie pour y installer son Comité de surveillance et de défense nationale qui devait fonder la Commune de Brest. Au premier rang se trouvaient Coupart et Landrin qui, à moitié ivre, crie: «Aux armes citoyens!» en arrivant dans la cour de la mairie. Une quinzaine de sectaires font la courte échelle et veulent escalader le mur de la mairie, mais ils sont arrachés des murs par la police qui avait été rapidement renforcée. [...] Les principaux meneurs sont arrêtés et conduits à la prison du Château, et le lendemain écroués à la maison d'arrêt du fort Bouguen [...]

Source

Les Utopiques, n° 16, *La Commune de Paris: mémoires, horizons*, Union syndicale Solidaires, Paris, Syllepse, 2021.

Les Ateliers de réparations et transformations d'armes du Louvre sous gestion ouvrière

Souvent cité, mais rarement proposé en son entier, nous publions le projet de règlement soumis à l'approbation de la Commune de Paris par les ouvriers des ateliers du Louvre qui proposait la mise sous gestion ouvrière de la fabrique d'armes. Le projet est signé par les ouvriers de la fabrique auxquels d'ajoute la signature d'Augustin Avrial, en sa qualité de directeur du matériel d'artillerie qui est par ailleurs membre de l'Association internationale des travailleurs.

Règlement soumis à l'approbation de la Commune de Paris par les ouvriers des ateliers du Louvre

Art. 1^{er}. L'atelier est placé sous la direction d'un délégué près de la Commune.

Le délégué à la disposition sera nommé par les ouvriers réunis, et révoqué chaque fois qu'il sera convaincu d'avoir failli à son devoir. Son mandat consiste à recevoir les rapports du chef d'atelier, des chefs

de banc et des ouvriers, pour en déférer au directeur du matériel d'artillerie. Il devra rendre un compte exact de ses opérations intérieures et extérieures au conseil dont il sera parlé ci-après.

Art. 2. Le chef et les chefs de banc seront également de leurs actes, et seront, de même que le délégué près de la Commune, révocable, s'il est démontré qu'ils ont failli à leur devoir.

Art. 3. Les attributions du chef d'atelier sont la surveillance de l'atelier, la distribution et le relevé des travaux, les vérifications, d'armes, le pointage des heures de travail des ouvriers, d'après le pointage fait par les chefs de banc. – Le pointage devra toujours être terminé un quart d'heure après l'ouverture des ateliers.

Art. 4. Les attributions des chefs de banc sont la distribution et la surveillance de l'exécution des travaux de leur banc respectif. Ils doivent fournir aux ouvriers tous les renseignements dont ceux-ci pourraient avoir besoin relativement à l'exécution du travail; ils doivent fournir chaque jour au rapport le détail des travaux exécutés sous leurs soins.

Art. 5. L'entrée et la sortie des armes sont effectuées par un ouvrier délégué à chacune de ces fonctions; ils devront être capables de reconnaître l'état des armes; ils seront nommés par les ouvriers et seront révocables également par les ouvriers, sur la proposition du conseil. Il sera adjoint à chacun un aide pour les écritures. Ces aides seront nommés par le conseil.

Conseil

Art. 6. Un conseil sera réuni obligatoirement, chaque jour, à cinq heures et demie de relevée, pour délibérer sur les opérations du lendemain ainsi que sur les rapports et les propositions faites, soit par le délégué à la direction, soit par le chef d'atelier, le chef de banc ou les ouvriers délégués dont il sera parlé ci-après.

Art. 7. Le conseil se compose du délégué à la direction, du chef d'atelier, des chefs de banc et d'un ouvrier par chaque banc nommé à l'élection à titre de délégué.

Tous les membres du conseil seront d'y assister. Le directeur seul, vu les nécessités de ses fonctions, pourra s'en absenter lorsqu'il y aura urgence; dans ce cas, il sera tenu de donner au conseil les raisons pour lesquelles il s'est abstenu.

Art. 8. Les délégués sont renouvelés tous les quinze jours; le renouvellement sera fait par moitié, tous les huit jours, et à tour de rôle.

Art. 9. Les délégués devront rendre compte aux ouvriers de ce qu'ils auront appris au rapport; ils seront leurs interprètes auprès du conseil

de la direction, et devront y apporter les observations et réclamations de leurs commettants.

Art. 10. La majorité des délégués pourra toujours, sur la proposition de l'un d'eux, provoquer la réunion du conseil et en cas de refus de la part du chef de banc, du chef d'atelier ou du directeur, ils auront droit d'en référer aux ouvriers de l'atelier.

Art. 11. Dans le but de sauvegarder les intérêts de la Commune, les délégués formant conseil de surveillance, auront droit de prendre connaissance de toutes les opérations intérieures et extérieures, et, sur leur demande, les livres devront leur être présentés chaque fois qu'ils le jugeront nécessaire.

Art. 12. Les délégués devront, au commencement de chaque semaine, nommer entre eux un rapporteur qui sera chargé de dresser un rapport de tout ce qui aura été dit et fait d'important dans le courant de la semaine. Ces rapports resteront affichés dans un endroit très apparent et facilement abordable hors de l'atelier, pendant toute la semaine suivante, et seront ensuite collectionnés pour être consultés au besoin.

Art. 13. L'embauchage des ouvriers se fera ainsi qu'il suit : sur la proposition du chef d'atelier, le conseil décidera s'il y a lieu d'embaucher des ouvriers et d'en déterminer le nombre. Les candidats à l'embauchage pourront être présentés par tous les ouvriers ou employés des ateliers ; ils seront inscrits sur un livre tenu à cet effet, et seront appelés à tour de rôle. Le conseil sera juge de ce dont ils sont capables.

Art. 14. Le renvoi d'un ouvrier ne pourra se faire qu'après décision du conseil, sur le rapport du chef d'atelier.

Dans le cas de diminution du travail, on débauchera d'abord les derniers ouvriers embauchés, à moins qu'en ou plusieurs ouvriers anciens ne soient signalés par le chef d'atelier pour incapacité notoire ou pour inconduite ; dans ce cas, le conseil seul statuera à leur égard.

Art. 15. La durée de la journée est fixée à dix heures ; les ateliers seront ouverts de sept heures du matin à six heures du soir ; l'heure du déjeuner est fixée de onze heures à midi.

Par exception, dans le cas d'une commande de réparation devant être livrée immédiatement, dans l'intérêt de la défense de la Commune, le conseil décidera s'il y a urgence de faire une heure ou deux de plus ; mais ces heures, qui ne devront être faites que pour un cas exceptionnel, seront payées sans aucune augmentation du prix déjà fixé pour chacun des ouvriers.

Art. 16. Comme il y a lieu que quelqu'un passe la nuit dans l'atelier, et considérant que le veilleur de nuit peut être appelé à donner des

renseignements, et peut-être même à distribuer des armes ; que dans ce cas il doit savoir où sont placées les armes qu'il peut être appelé à donner, seront appelés à passer à tour de rôle, et par voie du sort, tous les ouvriers qui auront un mois de présence dans les ateliers. Le directeur devra, avant de partir, donner au veilleur tous les renseignements nécessaires.

Considérant, d'autre part, que, vu l'état actuel des choses, il est urgent d'épargner le plus possible les derniers de la Commune, les nuits ainsi passées ne seront nullement rétribuées.

Le veilleur de nuit devra, le lendemain, faire son rapport au directeur, qui en fera part au conseil toutes les fois qu'il y aura urgence. Le citoyen appelé à passer la nuit devra être prévenu deux jours à l'avance par le directeur. Le tirage au sort se fera tous les jours au conseil.

Art. 17. Les appointements du délégué à la direction sont fixés à 250 francs par mois, sans intérêt ni gratification dans les affaires.

Art. 18. Les appointements du chef d'atelier sont fixés à 210 francs par mois. Il sera tenu d'être présent lorsqu'il y aura lieu de faire des heures supplémentaires, sans pouvoir exiger aucune augmentation.

Art. 19. Le prix de la journée du chef de banc est de soixante-dix centimes par heure.

Art. 20. Le prix de la journée des ouvriers sera fixé par le conseil, sur la proposition du chef de banc ; toutefois, quant à présent, et vu l'état de guerre, il ne pourra dépasser soixante centimes de l'heure.

Art. 21. S'il arrive qu'un chef quelconque pour une raison ou pour une autre, reprenne les fonctions de simple ouvrier, le prix de sa nouvelle journée sera fixé par le conseil.

Art. 22. Le présent règlement pourra être modifié de concert avec le directeur du matériel d'artillerie sur la proposition du conseil et par la majorité absolue des ouvriers.

Fait double, au Louvre, le 3 mai 1871.

Ont signé :

Loyot, Soualle, Gueury, J.-B. Binet, E. Borgna, Crousse, Bigot, Marcy, Montaroux, Magnin, thomas, Romain, Prieu, Pernet, Bellœil, Couadoux, A. Schall, Dufour, Vogt, Pichon, Livraye, Bourgogne, A. Fillon, Guerby, L. Nicolas, Maâder, Rissac, Carbonnier (Achille) fils, Dardare, Euvrard, Thion, C. Micaud, Wenger, Waroux, Touzé, Boi, E. Mongin, Vandepoul, Guiot, Crouzillat, Vidonne, Decoq, Gatelet, Beaulieu, Frenière, Verdin, Ralu, Carron, Coppin, Gonzet, Klein, Faquin, Langlais, Grelu, Putz, Relaut, Taguel, Marcillat, Allain, Chiffarat, Sacré, Gary, Peronnet, PASTRIE, Vinot, Titreville, Knab, Cabry, Pitre, Evrard, E. Gorsse, Ancelin,

Carion, J. Baumann, B. Maronnet, Desailly, Picard, Mathey, Abouly, Kohler, Clauss, Wimann, Lothammer, Kohler, aîné, Dupont, Dupuis, Brussant, Boucouri, Dubourgneuf, Marinier, Binet, Buvelot, Pfund, Chaboche, Lor, Garnier, Leveau, Blessel, Sénécal, Pinault, Tainière, Rossignol, Bolvin, Maynial, David, Antoine.

Vu : Le directeur du matériel d'artillerie, Avrial

Comités de quartiers, une dialectique avortée

Dominique

Les ex-communards devenus anarchistes reprocheront beaucoup au conseil de la Commune d'avoir perpétué les formes anciennes du pouvoir politique : des élus certes intègres, mais dont l'action était trop déconnectée de celle des comités d'arrondissements, expression directe de l'action populaire.

Dans quelle mesure y eut-il eu un pouvoir populaire sous la Commune ? On peut dire qu'elle fut un projet tendant vers la démocratie directe, mais inabouti. Pour qu'il aboutisse, il aurait fallu une véritable dialectique entre les comités d'arrondissement, émanation directe du peuple – ou du moins de sa frange active – et le conseil de la Commune issu des élections municipales du 26 mars 1871. Cette dialectique n'exista guère. Dans les quartiers populaires, les comités d'arrondissement exercèrent des tâches de gestion locale, tandis qu'à l'hôtel de ville, les élus de la Commune étaient débordés par le cumul des tâches administratives, législatives et exécutives. « Nous étions surmenés de travail, racontera par la suite Arthur Arnould, accablés de fatigue, n'ayant pas une minute de repos, un instant où la réflexion calme prit se produire [...]. Comme membres de la Commune, nous siégeons deux fois par jour [...]. En plus, chacun de nous faisait partie d'une commission [...]. D'autre part nous étions maires, officiers de l'état civil, chargés d'administrer nos arrondissements respectifs¹... Dans l'ensemble, le conseil ne sut pas articuler son action avec l'énergie populaire motrice de la révolution, ce qui a pu exaspérer les révolutionnaires de base.

Pourquoi ce ratage ? On peut incriminer le manque de temps – la Commune n'exista que deux mois – et les conditions chaotiques d'un Paris à l'économie désorganisée, épuisé par le siège prussien et menacé par l'armée de Versailles. On peut aussi regretter, en cette époque où

1. Arthur Arnould, *Histoire populaire et parlementaire de la commune de Paris*, 1878.

l'anarchisme et le syndicalisme révolutionnaire n'existaient pas encore, l'absence d'une organisation influente, dotée d'une claire vision fédéraliste et autogestionnaire, pour peser sur le cours des événements. Les néojacobins – qui étaient les plus nombreux – et les blanquistes – les plus sérieux – n'avaient pas cette conception des choses, et leur dirigisme échoua. Les proudhoniens étaient trop impolitiques, et les militants de l'Association internationale des travailleurs trop divisés.

Pourtant, la soif d'engagement était là. Bien avant le mois de mars 1871, selon l'historien Bernard Noël, «les comités pullulaient dans Paris: il y avait des comités de vigilance, des comités républicains, des comités municipaux... Il y avait aussi des conseils, des assemblées, sans parler des clubs [...]. Cette multiplication était le signe d'une vie politique intense¹».

Boullonnement populaire

234

Dès la chute de Napoléon III, la section parisienne de l'AIT avait impulsé des «comités de vigilance», bientôt fédérés par un comité central républicain des vingt arrondissements. Un contre-pouvoir donc mais qui, contrairement aux espoirs des gens de l'AIT, n'alla jamais jusqu'à se poser en concurrent du gouvernement provisoire, oscillant «entre le rôle d'auxiliaire maugréant, d'opposant modéré ou d'adversaire résolu». Du coup, à la base, les comités d'arrondissements furent assez vite «domestiqués» par les maires².

Le 25 mars, à la veille des élections municipales, le comité central des vingt arrondissements s'enhardit et publia un appel penchant vers la démocratie directe: «La commune est la base de tout État politique [...]. Elle implique [...] la souveraineté du suffrage universel [...] pouvant se convoquer et se manifester incessamment. Le principe de l'élection appliqué à tous les fonctionnaires ou magistrats. La responsabilité des mandataires, et par conséquent, leur révocabilité permanente.»

Quant aux clubs, au nombre d'une trentaine dans Paris, sans tâche précise à accomplir, ils furent surtout un baromètre de l'opinion populaire. On y dénonçait les insuffisances de la Commune, au risque parfois d'une surenchère verbale de plus en plus exaspérée³.

Et du côté du conseil de la Commune? Celui-ci, élu au suffrage universel masculin, comptait 92 hommes – moins seize élus des

1. Bernard Noël, *Dictionnaire de la Commune*, Paris, Mémoire du Livre, 2000.

2. Jacques Rougerie, «La Première Internationale à Paris 1870-1871», à retrouver sur Commune1871-rougerie.fr.

3. Benoît Malon évoque un «flot de radicalisme outré» dans *La troisième défaite du prolétariat français*, Guillaume, 1871.

quartiers bourgeois, qui ne siègèrent pas¹ – issus des classes populaires et de la petite bourgeoisie : 33 artisans et commerçants ; 24 professions libérales ou intellectuelles, six ouvriers.

Les décisions du conseil s'élaboraient dans neuf commissions thématiques, allant des finances à la justice en passant par la «Sûreté générale» et l'enseignement. Une commission exécutive coiffait l'ensemble. Fallait-il, comme sous la Révolution française, que «le peuple» puisse assister aux délibérations? On s'y refusa tout d'abord, en invoquant le secret militaire. Il fallut attendre le 18 avril pour que ses délibérations soient publiées dans le *Journal officiel*. Puis, dans une «Déclaration au peuple français», la Commune proclama «l'intervention permanente des citoyens dans les affaires communales par la libre manifestation de leurs idées, la libre défense de leurs intérêts» et se prononça pour le «droit permanent de contrôle et de révocation des magistrats ou fonctionnaires communaux de tous ordres²».

Scission autour du «comité de salut public»

Pensant surmonter le désordre administratif, le conseil de la Commune vota le 2 mai, par 45 voix pour et 23 contre, un «comité de salut public» de cinq membres dotés des «pouvoirs les plus étendus». Réminiscence de la Révolution française, cette tentation dictatoriale provoqua une scission au sein de la Commune. Tandis que néojacobins et blanquistes dominaient la majorité, on retrouva dans la minorité – qualifiée a posteriori d'«anti-autoritaire» – la plupart des militants de l'AIT comme Eugène Varlin, Pindy et Ostyn, Arthur Arnould mais aussi l'écrivain Jules Vallès et le sculpteur Gustave Courbet. La minorité quitta l'assemblée après avoir publié un manifeste dénonçant l'illusion passéiste d'un «pouvoir dictatorial qui n'ajoutera aucune force à la Commune», une «urpation de la souveraineté du peuple». Le comité de salut public s'avérant finalement impuissant, la minorité recommença à siéger le 21 mai. Analysant l'événement, Arthur Arnould estima que la minorité voulait «une révolution originale, essentiellement sociale et populaire, qui devait compléter, mais non recommencer la première révolution³». La démocratie directe, c'est précisément ce qui manqua, selon Arnould :

La première erreur de la Commune, celle dont toutes les autres découlèrent, fut de se constituer beaucoup trop en gouvernement, de se considérer trop comme une assemblée souveraine ordinaire, et

1. *Journal officiel*, 2 avril 1871.

2. *Journal officiel*, 21 avril 1871.

3. Arthur Arnould, *Histoire populaire et parlementaire de la Commune de Paris*, op. cit., p 84.

de vouloir légiférer, agir, en vertu de son exclusive initiative, quand elle n'aurait dû se considérer que comme le pouvoir exécutif du peuple de Paris¹.

Source :

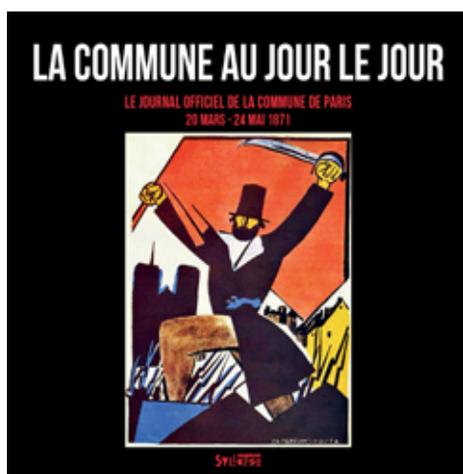
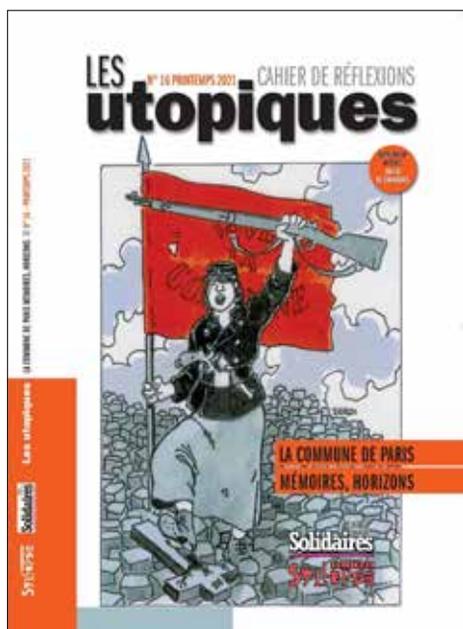
Alternative libertaire, janvier 2021

**LA COMMUNE DE PARIS DANS L'ENCYCLOPÉDIE INTERNATIONALE
DE L'AUTOGESTION**

Tome 2, pages 194-221

Tome 4, pages 128-132

1. *Ibid.*, p. 96.



Une coopérative laitière ouvre la voie à l'indépendance des femmes

Dhruv Joshi

Les femmes qui étaient confinées chez elles sont devenues des productrices de lait en tant que membres du SHG, formant par la suite une coopérative autonome. Cela leur a permis de s'autonomiser socialement et financièrement.

Il est 7 heures ce matin de décembre, avec une température inférieure à zéro au village de Futsil dans le secteur administratif de Gangolihat dans le district de Pithoragarh, perché à presque 2 km au-dessus du niveau de la mer. Pushpa Devi s'occupe de la collecte du lait, situé à un kilomètre à pied de chez elle. Elle vérifie la teneur en matières grasses et non grasses des échantillons de lait, enregistre les données dans les livres comptables de la coopérative Kamdhenu et assure ensuite le transport du lait vendu jusqu'au siège du secteur administratif.

C'est une matinée typique pour Pushpa Devi et beaucoup d'autres associées à la coopérative Kamdhenu. L'histoire de cette coopérative est celle de femmes rurales qui dirigent une entreprise laitière devenue une institution autonome et indépendante.

L'éveil

Himalayan Gram Vikas Samiti (HGVS) est une organisation non gouvernementale qui travaille depuis 1992 dans le district de Pithoragarh dans l'État du Uttarakhand. Elle a joué un rôle clé en facilitant le renforcement d'organisations collectives dans cette région pour améliorer la vie des villageois-es.

L'association s'est penchée sur les questions clés de développement par le développement d'institutions communautaires, pour favoriser l'accès à des moyens de subsistance, la gestion des ressources naturelles, de l'eau, de l'assainissement, et l'éducation. Fidèle à sa devise,

Jaag re Pahad – qui se traduit par «réveiller les montagnes» –, HGVS s'est attachée à rendre les institutions communautaires autonomes.

En raison des moyens de subsistance limités, la migration des hommes, produit d'une détresse sociale, a entraîné une augmentation de la corvée féminine et l'alcoolisme sévit chez les hommes, ce qui aggrave la condition des femmes. Les terres parcellisées, difficile d'accès et vallonnées, qui sont baignées par les eaux de pluie, rendent l'agriculture peu rentable. Il devient donc impératif de trouver une autre source de revenus. Cependant, le capital nécessaire pour créer une nouvelle entreprise reste une contrainte.

Pour faciliter l'épargne et l'accès au crédit des femmes de cette région, HGVS a créé des groupes d'entraide (SHG) et la plupart des femmes ont acheté du bétail grâce aux prêts des SHG.

«Au début, les femmes s'occupaient surtout des travaux ménagers. HGVS ont formé deux groupes d'entraide dans notre village. Nous avons commencé à sortir de la maison pour prendre contact avec une banque», explique Shanti Devi du village de Kothera. «En voyant cela, d'autres femmes ont également commencé à demander la création de SHG. Aujourd'hui, nous avons sept SHG dans notre village et le statut des femmes est équivalent à celui des hommes.»

Coopérative laitière

L'augmentation du cheptel bovin a entraîné un surplus de lait dans les villages. Mais les commerçants du secteur administratif voisin de Gangolihat ont été assez opportunistes pour dicter le prix d'achat du lait. De plus, profitant des voies d'accès, les commerçants ont fait payer des frais de transport supplémentaires.

Lors de leurs réunions mensuelles, les membres du SHG ont discuté ces problèmes et ont décidé de commercialiser le lait elles-mêmes. Elles ont fait appel à HGVS, qui organise les membres de 14 SHG de quatre villages, pour former une coopérative laitière.

Lors de la réunion des membres du SHG, il a été décidé qu'une coopérative autonome serait formée pour les opérations de commercialisation du lait. Un conseil d'administration de neuf membres a été élu et la coopérative Kamdheni Swayatt Sehkari Samiti a été fondée. Des fonds ont été mobilisés auprès des membres et l'activité laitière a démarré en 2009.

La coopérative a également commencé à distribuer du thé en 2013. Elle a également travaillé sur l'amélioration des races bovines, le développement du fourrage et l'alimentation équilibrée du bétail.

Actuellement, la coopérative compte 214 membres avec un chiffre d'affaires cumulé d'environ 4,8 millions de roupies.

«Les gens se moquaient de nous quand nous avons commencé à aller dans les banques après la formation des SHG. Ils disaient que livrer du lait porterait la poisse à notre bétail», a déclaré Shobha Bhatt du village de Futsil. «Si nous avions arrêté ce jour-là, nous n'aurions pas acquis le respect et le statut financier que nous avons maintenant.»

Les entreprises et au-delà

Bien que dans tout le pays les femmes supportent le plus gros du travail ménager et agricole, elles sont toujours mises à l'écart en raison de leur représentation limitée dans la prise de décision et de leurs interactions minimales avec les marchés. La coopérative Kamdhenu, grâce à ses principes bien établis en faveur de l'autonomie des femmes, a largement contribué à l'indépendance des femmes.

Un fait intéressant concernant la coopérative est que, jusqu'à présent, elle n'a pas obtenu un seul prêt ou une seule subvention d'une quelconque agence. Ses activités dépendent de ses fonds propres collectés auprès de ses membres. La coopérative, en plus de générer des bénéfices, a accumulé un immense capital social.

Les opérations de la coopérative ont généré des emplois locaux pour les jeunes et les villageois·es. La coopérative franchit également d'autres limites.

«Il était difficile pour certains membres de la communauté de s'intégrer dans les groupes du village. Après la formation des collectifs, il y a eu une baisse de la discrimination fondée sur la caste», a déclaré Phoolvanti Devi, du village de Futsil. «Auparavant, les hommes contrôlaient les dépenses du ménage. Maintenant, nous avons gagné une liberté totale en matière de dépenses et d'épargne.»

Des femmes autonomes

Avec ses bénéficières, la coopérative aide les familles marginalisées. Il y a eu une augmentation des flux d'argent dans les villages et un déplacement visible du contrôle des dépenses vers les femmes. Cela a conduit à une meilleure éducation des enfants et à une augmentation des dépenses en matière d'assainissement et d'hygiène. Les femmes soulèvent maintenant des questions dans les *gram sabhas* [gouvernements locaux] sur d'autres aspects du développement.

Depuis la formation des SHG, l'accent a été mis sur l'autonomie de ces institutions. L'établissement de normes, des règles clairement

définies, un contrôle et une documentation efficaces ont aidé le collectif à devenir autonome. La coopérative est sensible non seulement à la question des revenus, mais aussi celles de l'environnement et plus généralement à la question sociale.

Pushpa Devi, Shanti Devi, Shobha Bhatt, Phoolvanti Devi et bien d'autres membres auraient pu mener une vie faite de corvées, dépendant des envois de fonds de leur conjoint et de leurs fils. Mais elles ont choisi de mener une vie d'efforts collectifs pour gagner leur liberté individuelle. Le succès de la coopérative Kamdhenu est une source d'inspiration pour des millions de femmes qui s'efforcent d'éveiller les consciences, de renforcer leur autonomie et leur confiance en elles.

30 décembre 2020

Source

VillageSquare (en anglais), site d'information sur l'« impact des politiques nationales et locales sur les communautés rurales », www.villagesquare.in/.

ITALIE

RiMaflow, une lutte ouvrière exemplaire du 21^e siècle

Nadia De Mond

Nous publions cet article avec l'aimable autorisation de l'auteure, Nadia De Mond, et de la rédaction d'*Inprecor* que nous remercions. Depuis plusieurs années, l'Association pour l'Autogestion entretient des relations régulières avec les travailleuses et les travailleurs de l'usine récupérée RiMaflow et nous avons publié plusieurs articles sur leur lutte. Depuis janvier 2014, nous côtoyons les camarades de RiMaflow dans le cadre des rencontres organisées par le réseau international de l'« Économie des travailleuses et des travailleurs » et, ensemble, nous animons le réseau euro-méditerranéen, qui a organisé la

3^e rencontre à Milan du 12 au 14 avril 2019. Notre association a également été invitée à participer aux travaux du réseau Fuori Mercato (En dehors du marché) en avril dernier à Rome où nous sommes intervenus et fin septembre à Milan en concomitance avec la réunion préparatoire de la rencontre du printemps prochain. C'est donc tout naturellement que nous avons participé cet été à la campagne de solidarité avec Massimo Litieri et RiMaflow en la relayant en France. Depuis la rédaction de cet article, Massimo a successivement été transféré à Milan puis libéré le 3 octobre avec une assignation à domicile à la suite de la première audience qu'il a eue avec le juge d'instruction qui a commencé à comprendre que la coopérative n'est en rien compromise dans le trafic de déchets orchestré par la mafia.

RiMaflow se trouve dans la ceinture industrielle en déclin autour de Milan, à Trezzano sul Naviglio. «Ri» (re-) parce que ce sont les travailleurs et les travailleuses de l'ancienne usine métallurgique, Maflow¹, qui l'ont fait redémarrer après que son dernier propriétaire, Boryszew SA², a délocalisé son activité en 2012.

Histoire

Maflow, une entreprise de composants automobiles employant 330 personnes, était entrée en crise du fait de la faillite frauduleuse du groupe industriel – et non faute de travail ou de commandes, notamment de la part du colosse BMW. Malgré une lutte syndicale combative

1. Maflow, produisant des composants automobiles pour les grandes marques (BMW, Fiat, Peugeot, Renault, Scania, Volkswagen et Volvo), a été fondé en 1973 à Milan sous le nom Murray, puis renommé Manuli Automotive Components SpA, a été vendu à un fonds d'investissement en 2004 pour 140 millions d'euros. Les dettes de ce fonds d'investissement ont été transférées à Maflow, ce qui a conduit à son insolvabilité en 2007 et à sa mise en liquidation administrative. C'est ainsi que les actifs de Maflow ont été vendus pour 8,1 millions d'euros au groupe financier polonais Boryszew SA, qui s'est emparé de ses usines en Italie (Ascoli et Trezzano sul Naviglio), mais surtout en Pologne (trois usines), en France, en Espagne, au Brésil, au Mexique, en Chine et en Inde, ainsi que des brevets.

2. L'entreprise polonaise Boryszew a été privatisée en 1992. Elle est depuis devenue un grand groupe financier, Boryszew SA, dont le financier Roman Karkosik, un des plus riches Polonais, possède 64,31 % d'actions depuis 1999. R. Karkosik a construit sa fortune en achetant pour rien les entreprises en faillite et en les revendant très cher (en entier ou par morceaux). À partir de 2005 il a aussi acheté des actions d'autres groupes pour les intégrer dans le holding Boryszew SA (l'entreprise financière polonaise de métaux non-ferreux Impexmetal en 2005, Maflow en 2010, les entreprises allemandes AKT, Theysohn et Wedo en 2011 et YMOS en 2012). En 2017 les bénéfices nets de Boryszew SA ont atteint 47,54 millions d'euros et au premier trimestre 2018 – 12 millions d'euros. 60 % du chiffre d'affaires est réalisé hors de la Pologne. Roman Karkosik vient d'être condamné en Pologne pour manipulation boursière («optimisation fiscale» selon l'accusé), mais le tribunal... l'a exempté de peine (cf. *Gazeta Wyborcza*, 13 septembre 2018).

qui a duré deux ans, la seule « solution » alternative à la fermeture a été celle de vendre l'usine, au rabais, à un nouvel entrepreneur, Boryszew SA, qui s'est engagé face au gouvernement à embaucher tout de suite 80 ouvrier·e·s en promettant une relance globale qui permettrait graduellement de réembaucher les 250 travailleur·es restants. Mais le jour après l'échéance des deux ans (temps minimum prévus par la loi Prodi-bis pour le respect des accords) il a commencé à délocaliser l'usine en Pologne.

Alors un petit groupe de travailleur·es, ne s'est pas résigné au chômage et a décidé de prendre en main ce qui restait de l'entreprise – les hangars – pour y démarrer, en autogestion, une nouvelle activité productive, en harmonie avec les besoins de la population et du territoire. Ce groupe a occupé l'usine et s'est constitué en coopérative.

Prenant exemple du réseau des entreprises récupérées argentines – avec lequel RiMaflow collabore depuis lors – les travailleur·es ont inventé, au fur et à mesure, les différentes activités de production et de services, principalement dans le domaine du recyclage et de l'écologie, qui pouvait générer un revenu et créer des nouveaux emplois, à l'intérieur des hangars abandonnés. Du marché aux puces à la réparation d'appareils électriques et électroniques, de la cantine populaire à la réparation de bicyclettes, de la fabrication de liqueur Rimoncell (avec les citrons du projet de solidarité italiens/immigrés, SOS Rosarno) à la promotion de culture à la portée de toutes, sur le modèle de l'« usine ouverte » .

Cette politique d'ouverture au territoire – utilisation gratuite des locaux pour les associations, fêtes de quartier et activités syndicales, espace pour les groupes de théâtre et musicaux, soirées d'information et de débat, accueil de réfugiés, relation avec les agriculteurs du Parc agricole du Sud Milanais et les groupes de consommation critique, avec Caritas, etc. – a permis jusqu'ici de résister aux attaques des autorités locales et aux tentatives des propriétaires, la banque UniCredit, de reprendre les bâtiments.

Construire une alternative

Dès le début, cette extraordinaire expérience d'autogestion ouvrière s'est située dans un cadre de bataille anticapitaliste et écologique, à partir des besoins très concrets de défense de l'emploi et de création d'un revenu pour les travailleur·e·s licenciés, résumé dans les slogans

affichés à l'entrée de l'usine: réutilisation, recyclage, réappropriation, revenus, révolte de la dette, révolution¹.

Ce qui est mis en question c'est la propriété privée de l'usine, le type de production choisie par les patrons en fonction du profit et pas en fonction de la satisfaction de besoins sociaux, son caractère nocif pour le milieu. Il s'agit d'un défi ouvert, non pas seulement à l'ancien propriétaire, à la banque, mais au système dans son ensemble, en affirmant dans la pratique que les ouvrier·es, qui ont travaillé pendant vingt ans dans cette usine, savent faire mieux pour eux/elles-mêmes et pour la société. C'est en même temps un exemple pour les travailleur·e·s des dizaines d'entreprises qui ferment et pour leurs syndicats, qui abandonnent la lutte dès qu'aucun acheteur nouveau ne se présente, n'imaginant rien d'autre qu'une négociation sur le nombre de travailleurs à réembaucher.

L'idée de fond est d'élargir le concept de la lutte de classe et syndicale, non plus seulement défensive face aux patrons en crise, mais positive en construisant des bastions de résistance, qui sont en même temps des embryons d'économie et de société alternative, basés sur la solidarité et la créativité ouvrière, en relation avec la population environnante et les réseaux de proximité socio-politique.

Dans ce sens RiMaflow est au cœur du réseau Fuorimercato (hors du marché) associant des producteurs de denrées alimentaires et autres, qui s'opposent à la logique productiviste, à la grande distribution destructrice du milieu et qui exploite jusqu'à l'os les travailleur·e·s, immigrés et italiens. Ce lien avec les réalités d'agriculture soutenable et les groupes de consommation critique, qui défendent l'idée de la souveraineté alimentaire, a rapproché RiMaflow du Mouvement des sans terre (MST) brésilien – dont il partage le slogan «Occuper, résister et produire» – et du Syndicat des ouvriers agricoles (SOC), qui fait partie du Syndicat andalou des travailleurs (SAT), ainsi que du réseau paysan international combatif Via Campesina, dont le MST et le SOC font partie.

La forme spécifique de lutte, occupation de l'usine et fonctionnement en autogestion, a immédiatement créé des liens fraternels avec les autres entreprises autogérées, en Europe comme en Amérique latine et dans le reste du monde, organisées dans le réseau international des entreprises récupérées (dont la prochaine rencontre européenne se déroulera justement à RiMaflow au printemps 2019).

Les activités de RiMaflow se sont étendues. Petit à petit des dizaines de petits artisan·e·s (souvent des ouvriers qui ont perdu leur emploi

1. RiMaflow – «ri» pour *rinascita* (renaissance), *riuso* (réutilisation), *riciclo* (recyclage), *riappropriazione* (réappropriation), *reddito* (revenu), *rivolta* (révolte), *rivoluzione* (révolution).

ou des petits indépendants touchés par la crise) se sont installées dans les espaces abandonnés tandis que dans le hangar C a démarré l'expérimentation du recyclage du papier peint, avec l'introduction d'un prototype de machine qui sépare le plastique du papier (que RiMaflow espère produire également).

Entre la coopérative, composée d'une vingtaine de personnes, et les artisan·e·s, organisés eux aussi en association, il y a désormais plus de cent personnes qui ont retrouvé un emploi et un revenu à l'intérieur de RiMaflow.

Adversaires

Ce qui est en cause c'est l'idée que les lieux et les biens abandonnés (de propriété publique ou privée) puissent être convertis en biens communs, utilisés par la population organisée en collectifs de travailleur·e·s et d'usager·e·s. Une idée évidemment contestée, pas seulement par la droite mais aussi par le centre gauche et notamment par le Parti démocrate (PD, ex-PCI), qui gère la municipalité de Trezzano sul Naviglio et n'a pas cessé de faire obstacle aux activités économiques de RiMaflow, prétextant des défauts techniques et administratifs. C'est ainsi que, malgré la volonté de la coopérative de se mettre en règle en ce qui concerne les mesures de sécurité et autres, en faisant des efforts financiers importants, on a été contraint de déplacer hors de l'usine le marché aux puces et de limiter les activités culturelles de grand impact.

Par contre des négociations sont en cours – et traînent depuis des années sans arriver à une conclusion – avec le propriétaire, UniCredit, auquel RiMaflow a fait plusieurs propositions d'utilisation et de sauvegarde de l'immeuble.

Cependant, la survie de la coopérative et du réseau combatif qui la soutient relève toujours d'un exercice d'équilibrisme.

Ignoble attaque

Au milieu de l'été 2019, à la fin juillet, les gendarmes se sont présentés à l'usine avec un ordre de séquestre des ordinateurs et du compte en banque, de clôture immédiate du hangar C tandis que le président de la coopérative, notre camarade Massimo Lettieri était arrêté, chez ses parents en Calabre où il était en vacances, sous l'accusation absurde et ignominieuse de trafic illégal de déchets et d'association criminelle de type mafieuse. Depuis lors, notre camarade se trouve en prison et la coopérative lutte pour survivre.

L'enquête de justice concerne une dizaine d'entreprises suspectées effectivement de trafic illégal de déchets, auquel RiMaflow a été injustement associé. Le procès, qui n'a pas encore commencé, risque de durer plusieurs mois et pendant ce temps notre camarade Massimo reste en prison alors que le travail de la coopérative est en grande partie bloqué.

Cette situation est totalement injuste et insupportable. Une grande campagne de solidarité a été mise en place pour mobiliser toutes les personnes, les collectifs et les associations qui ont pu entrer en relation avec cette expérience inédite, au niveau local et international. Nous avons besoin de tout le soutien possible pour faire face aux frais importants de la défense légale et pour combler le trou créé dans le compte de la coopérative par le séquestre judiciaire.

Une grande assemblée a eu lieu le week-end du 15-16 septembre à l'intérieur de l'usine, où des dizaines de mouvements – depuis les centres sociaux jusqu'à Caritas, aux groupes de consommation critique et aux syndicats – ont témoigné leur support politique et matériel à la cause de RiMaflow. Un appel international circule et a réuni déjà des dizaines de signatures de représentants de mouvements, d'intellectuels et d'artistes connus. Des dizaines d'initiatives de solidarité seront organisées dans les prochaines semaines du nord au sud de l'Italie.

C'est une bataille qui nous concerne tous.

RiMaflow vivra! Libération immédiate de Massimo Lettieri!

19 septembre 2018

Source

Inprecor, n° 655-656, septembre-octobre 2018, <https://autogestion.asso.fr/rimaflow-une-lutte-ouvriere-exemplaire-du-xxie-siecle/>.

Encyclopédie internationale de l'autogestion, vol. 3

«Rimaflow Trezzano, les travailleurs font renaitre l'entreprise sans patron».

«Rimaflow, le film».

Il faut changer de tactique: la grève ne suffit pas pour faire reculer les patrons

Cet article est issu du journal des Panthères noires d'Israël, mouvement israélien fondé en 1971 par des Juifs orientaux, pour dénoncer et combattre les discriminations dont ils étaient victimes au sein de l'État israélien.

Le combat des ouvriers de l'usine Elite se poursuit depuis sept semaines; le secrétaire général de la Histadrout¹, Itzhak Ben Aharon², a fait appel au soutien financier des ouvriers israéliens en faveur des ouvriers d'Elite. Cet appel est une plaisanterie. Les ouvriers d'Elite n'ont pas besoin d'aumônes. Ils ont dans leurs mains une entreprise saine et rentable. Il faut modifier le système de grève auquel nous sommes habitués. Il faut remettre en marche l'entreprise et partager le bénéfice d'exploitation entre les travailleurs. Autrement dit, il faut que les travailleurs réquisitionnent leurs employeurs. C'est ainsi que Ben Aharon pourra aider, s'il en a le courage.

Les propriétaires de l'usine Elite, qui était une petite entreprise et qui est devenue énorme, restent fermement sur leurs positions dans leur refus d'accepter les revendications des ouvriers. Ces employeurs oublient probablement que toute leur puissance économique leur est venue de l'exploitation des ouvriers dans leurs entreprises. Tout en menant une vie de riches sur le dos de leurs ouvriers, ils refusent de voir baisser le niveau de leur compte en banque pour que les ouvriers, auxquels ils doivent cette richesse puissent vivre d'un salaire décent...

[...] Le combat des ouvriers de l'usine Elite est le combat commun, de tous les travailleurs opprimés qui luttent tous les jours de l'année. Le combat, les ouvriers d'Elite est le combat commun de tous les travailleurs. Les autorités et les dirigeants de la Histadrout font tout pour diviser les travailleurs, s'inspirant de la devise: diviser pour régner.

1. NdÉ: principal syndicat de travailleurs israéliens.

2. NdÉ: figure historique du Parti travailliste et à la tête de la centrale syndicale Histadrout.

Cette politique des autorités s'est révélée payante puisque la plupart des exigences des travailleurs ont été rejetées ou seulement partiellement acceptées.

L'union dans le combat des ouvriers contraindra le gouvernement et les employeurs à répondre favorablement aux exigences des travailleurs, à les satisfaire immédiatement et totalement.

Les ouvriers doivent donc faire pression sur la Histadrout pour que celle-ci étende la grève aux travailleurs du pays, en signe de solidarité avec les ouvriers de l'usine Elite.

Si la Histadrout ne répond pas aux exigences posées, tous les ouvriers doivent se mettre en grève conformément aux décisions que prendront les conseils ouvriers dans leur lieu de travail.

Source :

Hapanther Hachaor, n° 2, août 1972.

MEXIQUE

Squats et centres sociaux et autogérés à Mexico : quatre études de cas de 1978 à 2020

Robert González, Diego de Santiago, Marco Antonio Rodríguez

La quasi-totalité des recherches universitaires et militantes sur les centres sociaux squattés et autogérés (CSSA) portent sur les pays postindustriels et fortement urbanisés d'Europe et des États-Unis d'Amérique. Il est donc très important de mener des recherches sur ce sujet dans d'autres parties du monde, comme le Mexique. En outre, aucune étude n'a jusqu'à présent analysé les centres sociaux de ce type en termes de biens communs urbains et dans une perspective de succès/échec.

Deux des quatre études de cas abordées dans cet article sont des squats (Chanti Ollin et Che), tandis que les deux autres (BSR et ECPM 68) ont eu des statuts juridiques différents à des moments différents, y compris des périodes de location, d'occupation et d'autres formes d'institutionnalisation anormale (Martínez, 2013). Cependant, tous les quatre font partie d'une arène politique autonome, libertaire et anarchiste. Les CSSA peuvent être considérés comme des biens communs urbains car ce sont des espaces culturels dont la gestion n'est ni publique ni privée, mais commune (Martine, z 2020).

À ce stade, il est important de clarifier les significations du squat et de l'autogestion et d'identifier les différents types de projets de squat et d'autogestion présents dans l'histoire des mouvements sociaux mexicains. En termes généraux, «le squat est l'occupation illégale d'un bien utilisé sans le consentement préalable de son propriétaire» (Catteneo et Martínez, 2014). Cette définition permet de distinguer quatre grands types d'occupation au Mexique : les occupations de terres agricoles, les «colonies irrégulières», les projets autonomes indigènes et les squats politiques urbains et les expériences d'autogestion. Le premier type est exclusivement rural, tandis que les trois autres types se retrouvent en milieu rural et urbain. Bien qu'ils commencent tous par définir un bien

commun, ils empruntent ensuite des voies différentes. Par exemple, les projets autonomes indigènes évoluent par la suite pour combiner le logement privé avec un espace public limité à la suite d'un processus de négociation ou de régularisation. Les CSSA entrent dans la quatrième catégorie, qui est la seule qui peut être décrite avec précision comme un bien commun urbain autonome et qui est également le type de projet que les auteurs connaissent le mieux.

Les quatre expériences d'autogestion comparées dans cette étude sont des exemples de squat urbain politique radical ou de projets autogérés. Deux d'entre eux, le Che et le Chanti Ollin, ont également existé en tant qu'alternative de logement de manière sporadique tout au long de leur histoire, mais ce n'est pas leur objectif principal. Cet article se concentre sur les objectifs plutôt que sur les moyens de l'autogestion, aussi les expériences qui n'ont pas impliqué le squat d'un espace seront également incluses. À cet égard, plutôt que de partager une histoire antérieure de squat, les expériences d'autogestion dans les quatre bâtiments coïncident dans la satisfaction de besoins communs, tels qu'une «culture commune créative et autoproduite qui s'oppose aux droits de propriété intellectuelle; l'espace nécessaire à la tenue de réunions et de campagnes politiques; l'échange alternatif de biens, de nourriture et de boissons; des interactions sociales et des débats sans la pression de payer [qui] sont possibles grâce à la disponibilité, l'accessibilité et l'ouverture de ces bâtiments» (Cattaneo et Martínez, 2014). [...]

Bref historique du squat et de l'autogestion à Mexico

Les mouvements de squat et d'autonomie à Mexico ont une longue histoire de lutte sociale pour réclamer des droits au logement ou à la propriété foncière, ainsi que la reconnaissance des habitants marginalisés. La structure irrégulière et éclectique du paysage urbain de la ville peut être comprise comme le produit de ces luttes et d'une expansion démographique importante tout au long du 20^e siècle, lorsque des flux constants de personnes provenant d'autres États et de zones rurales sont arrivés à Mexico. Elle peut également être interprétée comme le résultat d'une série de «vagues d'influence», construisant un mouvement social grâce à la présence d'activistes et de philosophies étrangères en phase avec les pratiques traditionnelles et les cosmogonies des communautés indigènes locales.

La première vague

On trouve des exemples de squat à Mexico dès le 19^e siècle, lorsque le gouvernement de Porfirio Díaz a fondé son projet urbaniste sur

un régime élitiste qui déterminait qui pouvait habiter la ville et être reconnu comme citoyen en fonction de sa richesse (Quiroz, 2016). Les inégalités de la vie en ville ont été établies à cette époque : les habitants aisés vivaient dans des quartiers centraux à l'urbanisme planifié, tandis que les immigrants indigènes construisaient leurs maisons à la périphérie, créant de nouveaux quartiers qui ont fini par étendre la morphologie urbaine irrégulière.

Ces inégalités ont finalement conduit aux soulèvements du début du 20^e siècle, qui ont été fortement influencés par les philosophies anarchistes et libertaires perpétuées par les immigrants européens. L'immigrant grec Plotino Rhodakanaty a fondé une école communautaire à la périphérie de la ville pour les paysans indigènes afin de développer leur conscience sociale et de classe et de lancer des projets combinant l'aide mutuelle et le coopérativisme des anarchistes européens avec la propriété foncière et la gouvernance communales traditionnelles des groupes indigènes (Sandoval, 2011; Hart, 1974; Dominguez, 2015). Ces projets ont conduit à la révolution mexicaine de 1910, lorsque les paysans indigènes ont lutté pour éradiquer l'exploitation et demander la reconnaissance de leur droit à posséder les terres de leurs ancêtres.

La Constitution de 1917 (qui reste en vigueur aujourd'hui) a consacré le droit des habitants indigènes à la propriété collective. Malgré cela, des inégalités sociales et raciales ont persisté dans l'accès au logement, par exemple, ce qui a entraîné l'émergence d'autres communautés autonomes de squatters. Dans les années 1940, des membres de l'escadron 201 de l'armée de l'air mexicaine, qui a participé à la Seconde Guerre mondiale, ont protesté contre le manque de logements en sautant en parachute sur un terrain vague. Un nouveau quartier appelé Escuadrón 201 a ensuite été fondé sur ce terrain, et les squatters ont été connus au Mexique sous le nom de paracaïdistas ou parachutistes (Bautista, 2015, 9).

La deuxième vague

Entre les années 1940 et 1980, la population urbaine du pays a connu une croissance spectaculaire. Les frontières urbaines de la ville de Mexico ont continué à s'étendre vers l'extérieur, tandis que le droit au logement s'est amélioré. Une deuxième vague d'idéologies radicales influencées par le marxisme maoïste et guévariste est arrivée dans le pays entre les années 1960 et 1970 (Bautista, 2015), amenée par les livres, les sources d'information (journaux, radio et télévision) et les Mexicains qui avaient séjourné dans des pays communistes, comme

Florencio «el Güero¹» Medrano, qui a ouvert un squat dans l'État de Morelos (à côté de Mexico) (Velázquez, 2016).

Un important mouvement influencé par ces idéologies politiques et une touche d'anarchisme a été le *Mexican 68*, une mobilisation de masse des jeunes étudiants contre le régime autoritaire, antidémocratique et répressif (Ontiveros, Sanchez et Tirado, 2017). La ville de Mexico est devenue la scène principale de cette grande mobilisation sociale. Le massacre de Tlatelolco, le 2 octobre, a mis un terme sanglant au mouvement, bien que certains jeunes se soient joints à la guérilla urbaine pour lutter pour une révolution socialiste (Cerôn, 2012). Aujourd'hui, la lutte des étudiants est considérée comme un prédécesseur fondamental dans la lutte pour les droits des femmes, la protection de l'environnement, le droit à la diversité, la liberté sexuelle, etc. (Jardón, 1998: 207).

La même année, le Movimiento Urbano Popular (MUP) a vu le jour, rassemblant plusieurs collectifs sociaux différents qui se concentrent sur le droit au logement dans la ville (Bautista, 2015). Le mouvement s'est développé tout au long des années 1970 avec l'apparition de nouveaux quartiers squattés dans et autour de la ville, mais ce n'est qu'après le tremblement de terre de 1985 qu'il a pris de l'importance en devenant la principale organisation à interpeller le gouvernement sur sa réponse inadéquate à la catastrophe. Le MUP s'est occupé des victimes, leur donnant un abri et couvrant leurs besoins de base.

En 1987, le MUP était si fort que certains de ses membres ont participé à la création d'un nouveau parti politique de gauche, le Partido de la Revolución Democrática (PRD), qui a failli remporter les élections présidentielles de 1988 (Bautista, 2015). Après cela, le MUP (qui reste actif aujourd'hui) a continué à travailler par le biais de l'Asamblea de Barrios (assemblée de quartier [AB]) en tant qu'organisation urbaine diversifiée aidant les gens à accéder au logement et agissant comme médiateur entre le gouvernement et la société. Elle est devenue encore plus active après la victoire du PRD aux premières élections locales démocratiques de Mexico en 1997.

La troisième vague

Enfin, dans les années 1990, l'arrivée de l'Ejército Zapatista de Liberación Nacional (EZLN) sur la scène politique lors de l'entrée en vigueur de l'ALENA en 1994 a changé la façon dont les intellectuels, les étudiants et les militants comprenaient la politique. L'idée de mouvements autonomes basés sur la communalité indigène et le rejet de l'État

1. Le blond.

et des partis politiques a été adoptée par plusieurs mouvements urbains et a contribué à revitaliser le patrimoine urbain. La différence entre ces nouveaux mouvements autonomes et le MUP était leur négation de l'État comme principal véhicule pour établir une nouvelle société. Pendant ce temps, le zapatisme a inspiré les mouvements altermondialistes du monde entier (Pleyers, 2010).

Ces mouvements autonomes se sont renforcés avec la grève des étudiants contre la hausse des frais de scolarité à l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM) en 1999. L'Okupa Che et le Chanti Ollin ont été créés pendant et à la suite de cette grève, dans le but de récupérer des espaces de vie et de logement communs basés sur l'autonomie et l'entraide.

Depuis lors, tout au long des presque deux décennies des années 2000, la lutte contre la marchandisation et la privatisation de la terre et pour la protection des biens communs, des pratiques et des identités culturelles s'est intensifiée dans différentes parties de la ville (Icazuriaga et col., 2017). Cette dynamique permet de comprendre comment la réévaluation des biens communs contre la privatisation joue un rôle central dans le discours des nouveaux mouvements sociaux autonomes à Mexico.

En outre, l'essor d'Internet et des médias sociaux a renforcé l'influence et la coopération entre les mouvements sociaux dans le monde entier. C'est pour cette raison que l'on trouve à Mexico des exemples de mouvements de squat urbain syncrétisés, combinant le modèle du centre social européen, la philosophie punk du *Do-it-yourself*, les pratiques communautaires des communautés indigènes et la politique autonome radicale des zapatistes dans des proportions variables. Cette troisième vague peut être comprise comme l'art d'organiser l'espoir (Dinerstein, 2015), alors que les militants réalisent ce qu'ils veulent poursuivre et s'engagent dans un processus continu de lutte pour leurs besoins. En conséquence, des influences politiques de gauche hétérogènes, pour la plupart autonomistes et libertaires, coexistent et délimitent les pratiques et les discours présents dans les CSSA.

Le « mestizaje' » du squat et de l'autogestion à Mexico

Selon Raúl Zibechi (2003), les mouvements sociaux latino-américains peuvent être compris comme un « métissage » de différentes perspectives politiques. Le squat au Mexique est un exemple de ce phénomène, où l'interaction entre les philosophies radicales occidentales et les pratiques

1. Concept colonial faisant référence au mélange racial entre les Indigènes et les Espagnols.

et cosmogonies indigènes a produit de nouvelles identités et formes d'action. L'adaptation des idéologies étrangères au contexte local a revitalisé les structures politiques des groupes paysans et indigènes et révèle comment leur vie en communauté et leur propriété foncière sont devenues compatibles avec l'abolition de la propriété privée prônée par les marxistes et les anarchistes.

Depuis les années 1980, les mouvements latino-américains se caractérisent par la priorité accordée aux relations horizontales, à l'importance de l'enracinement dans la terre, à l'auto-éducation, au rôle central des femmes et à l'auto-affirmation de l'identité (Zibechi, 2003). Même lorsque les militants des expériences des CSSA à Mexico ne sont pas des autochtones, ils s'identifient aux luttes historiques des groupes autochtones.

La présence de migrants a conduit à une politisation réciproque (Mudu et Chattopadhyay, 2017), provoquant une boucle de rétroaction entre les agents locaux et externes et permettant aux premiers de tirer des enseignements des projets venus de l'étranger et d'appliquer de nouvelles pratiques et idéologies. Dans certains CSSA mexicains, il est facile de trouver des migrants qui ont été des squatters dans leurs pays respectifs (observation participante, 2017-2018).

Enfin, l'identification des squats est également soumise à des spécificités locales dues aux conditions historiques et au phénomène de «mestizaje». Mudu et Chattopadhyay (2017) notent la nature douteuse de l'étiquette «squat» lorsqu'elle est appliquée dans différents pays. Au Mexique, on a tendance à qualifier tous les squatters de *paracaidistas*, un terme générique local qui désigne toute occupation de terres ou de bâtiments sans droits de propriété légaux (De Santiago, 2018). Cependant, les quatre CSSA étudiés dans cet article ne souhaitent pas être associés au MUP (l'archétype des *paracaidistas*) en raison de ses relations avec le gouvernement mexicain. Ils préfèrent plutôt s'identifier à des espaces autogérés ou à des projets autonomistes au sein de la ville.

Dans cette partie, quatre études de cas de CSSA à Mexico seront décrites par ordre chronologique, de la plus ancienne et la plus durable à la plus récente et la plus courte.

Biblioteca Social Reconstruir : une forme anarchiste d'autogestion (1978-2020)

La BSR est un espace anarchiste fondé en 1978 par un anarchiste catalan du nom de Ricardo Mestre Ventura, exilé en 1939. Tout au long de son histoire, il a occupé trois sièges différents : il a d'abord ouvert dans la rue Morelos, avant de s'installer dans la rue Lopez et la rue Independencia, tout près du centre historique de Mexico City. Cependant, en

raison du coût élevé des loyers, elle a maintenant été transférée au FAT (Frente Auténtico del Trabajo), un syndicat indépendant situé dans un quartier ouvrier du nord de la ville appelé Colonia Guadalupe Victoria (entretien avec Hélio, 2000). La BSR est une bibliothèque autogérée, qui est indépendante de toute affiliation politique ou institutionnelle. Elle abrite plus de 3 000 livres sur l'anarchisme, la littérature sociale, des revues et des journaux, des publications punk et pour la jeunesse, des fanzines, etc.

La BSR est gérée par huit personnes, bien qu'elle dispose d'une assemblée d'une vingtaine de personnes «pour les décisions importantes». Outre les groupes qui gèrent la BSR, d'autres groupes se réunissent aujourd'hui également dans ses locaux, notamment un groupe de pédagogie libertaire, un groupe de révolte anarcho-punk, un groupe anti-psychiatrique et plusieurs autres qui ont demandé un lieu de réunion (entretien avec Tobi, 2020).

La BSR effectue également un travail politique, social et culturel dans le quartier, tel que la promotion de la lecture, l'activisme politique et les activités pour les enfants. Toutefois, les visiteurs de la bibliothèque sont généralement des chercheurs, des étudiants, des professeurs et, surtout, de jeunes libertaires qui cherchent dans cette bibliothèque l'inspiration et les connaissances nécessaires à leur quête de liberté et de justice (entretien avec Tobi, 2020).

La BSR a été assaillie par des problèmes financiers en raison des prix des loyers et autres dépenses courantes. Malgré cela, elle rejette toute forme de subvention et se maintient grâce aux contributions des militants et de sympathisants de Mexico et du monde entier, ainsi qu'à des initiatives autogérées telles que les concerts de solidarité organisés dans des lieux plus appropriés comme le Multiforo Alicia (entretien avec Tobi, 2020).

Tout au long de ses quarante ans d'histoire, la BSR a été impliquée dans divers mouvements sociaux à Mexico. Si elle a été très active dans l'anarchisme dans les années 1990, son activité a atteint son apogée lors du mouvement altermondialiste, dont le point culminant a été la Caravane Carlo Giuliani. En collaboration avec ce groupe, la BSR a organisé des déplacements massifs de Mexico à Monterrey, Guadalajara et Cancun dans le cadre de protestations populaires contre l'Organisation mondiale du commerce, la Banque mondiale et le G20. En 2004, le groupe a subi une répression brutale : 150 personnes ont été arrêtées et plusieurs membres de la BSR ont été emprisonnés pendant de longues périodes (entretien avec Tobi, 2020).

Comme tous les espaces anarchistes et libertaires, la BSR souffre de persécution et de harcèlement de la part des forces de police. Le 15 septembre 2015, la police a été observée en train de rôder de manière provocante devant le centre social lors d'une conférence sur les squats en Espagne. La patrouille de police a passé pendant trois mois devant le BSR, harcelant et suivant certains de ses membres (observation participante, 2015). Plus qu'un espace squatté, le BSR est un centre social emblématique, autogéré, où se déroulent toutes sortes d'activités de soutien aux mouvements sociaux dans la ville. Un de ses militants a expliqué :

À Chanti Ollin, ils nous ont offert l'espace, pour que nous y allions, Che Guevara aussi, mais nous leur avons expliqué que le problème est que si nous étions expulsés, nous perdriions un patrimoine culturel très important [...] nous préférons toujours avoir notre propre espace même si cela nous coûte beaucoup pour l'entretenir, beaucoup de travail pour le payer (entretien avec Tobi, 2020).

La BSR a toujours rejeté toute forme de négociation avec les autorités. En 1997, elle a reçu une offre du gouvernement municipal par l'intermédiaire de l'organisation Young Cause, au moment où la gauche institutionnelle arrivait au pouvoir. Elle a également reçu des offres financières de la part d'universités (UNAM et UACM), mais les a toutes rejetées sur la base d'une perspective radicale d'autonomie : « Dans l'anarchisme, on a toujours soutenu que lorsque l'État met la main sur la culture, il le fait pour la noyer, ou pour l'engourdir, ou pour l'approprioiser, c'est-à-dire pour la rendre obéissante » (entretien avec Tobi 2020).

La BSR continue à travailler en coopération avec d'autres CSSA, tels que Chanti Ollin, Che, ECPM 68, El Clandestino, El Castillo del Brujo, El Banco et Multiforo Alicia. Selon les mots d'un de ses militants « ce sont des relations de travail et de fraternité » (entretien avec Tobi, 2020). Selon un militant de la BSR, ses modestes objectifs ont permis d'obtenir un réel succès. Sa fonction est de préserver et de documenter les choses, elle n'est pas de diriger un mouvement libertaire [...].

L'avons-nous fait? Oui, nous avons réussi à nous étendre, à avoir une présence. Beaucoup de personnes qui se sont formées auprès de nous sont maintenant des enseignants ou des chercheurs [...] notre travail a été de diffuser un idéal et nous pensons que jusqu'à présent nous l'avons accompli (entretien avec Tobi, 2020).

L'Escuela de Cultura Popular Mártires del 68: une institutionnalisation anormale (1988-2020)

ECPM 68 a été fondé en 1988 par une coalition de personnes impliquées dans le MUP et des collectifs d'artistes; certains avaient également participé au mouvement social de 1968 et avaient des tendances marxistes. L'école est née de la nécessité de mettre en œuvre des projets d'éducation culturelle liés aux mouvements sociaux du pays, qui appelaient au socialisme et à la libération. Elle a été fondée par Alberto Hajar, Enrique Cisneros et Iseo Noyola, membres respectivement du Taller de Arte e Ideogra (Atelier d'art et d'idéologie, TAI), du Centro de Experimentacion Teatral y Artistica (Centre d'expérimentation théâtrale et artistique, CLETA) et de l'Organización de Arte y Cultura (Organisation d'art et de culture), qui a été dissoute. Le Circulo de Estudios de la Casa del Lago (Groupe d'étude de la Maison du lac) a rejoint le projet à une date ultérieure.

Le mouvement de grève des étudiants de l'UNAM de 1999-2000 a amené une deuxième vague de membres, qui ont affiché des tendances plus zapatistes et libertaires. L'espace se veut une école, enseignant les arts graphiques (affiches, sérigraphies, gravures et fanzines) comme méthode d'action politique et de communication pour les secteurs populaires de la société (entretien avec Charly 2020). Il existe également une coopérative de consommateurs et des groupes locaux. Suite à une série de déménagements et de poursuites par les autorités dans les années 1990, l'école a trouvé un site permanent près du centre-ville dans un quartier populaire appelé Colonia Obrera en 2002. En termes juridiques, il s'agit d'un *comodato* (régime de prêt) ou «prêt d'utilisation», c'est-à-dire un contrat par lequel l'une des parties donne à l'autre un bien à utiliser gratuitement jusqu'à ce qu'il ne soit plus nécessaire. Cette cession d'usage par le gouvernement de la ville de Mexico est le résultat de négociations concernant le site précédent, qui était une unité de logement social.

Les négociations gouvernementales de ce type tendent à susciter un débat interne entre les membres des espaces autogérés concernant les implications et impacts potentiels sur les objectifs et prérogatives de leurs projets (Martínez, 2013). Pour obtenir le *comodato* (un régime de prêt), l'ECPM 68 a dû s'enregistrer officiellement en tant qu'organisation à but non lucratif, ce qui a donné lieu à de nouvelles discussions entre les membres; plusieurs étaient en désaccord sur le principe mais la majorité pensait qu'il serait possible de continuer à fonctionner en tant que centre culturel destiné aux classes populaires. Grâce à cette procédure, l'ECPM 68 a été légalisée, mais bien qu'elle soit reconnue comme

une organisation à but non lucratif, elle ne reçoit pas d'argent de l'État ou d'organisations privées, et fonctionne plutôt comme une institution anormale (Martínez, 2013). De plus, le comodato n'a été accordé que pour six ans (la durée d'un mandat gouvernemental), on peut donc dire que les locaux de l'école sont redevenus des squats depuis 2008. C'est pour cette raison que l'ECPM 68 continue à se définir comme un espace autonome et autogéré.

Les fondateurs d'origine travaillent toujours à l'ECPM 68, mais ils ont également ouvert l'espace aux étudiants et aux collectifs dédiés aux arts graphiques et à la promotion de l'activisme politique (entretien avec Charly 2020). Les membres les plus jeunes, âgés de 18 à 30 ans, travaillent sur des projets graphiques à vocation sociale et animent des ateliers itinérants dans les quartiers marginaux de la ville, en essayant de partager les techniques graphiques comme moyen de communiquer des messages sociaux. Il y a également des membres étrangers du Canada, du Royaume-Uni et du Chili, qui ont animé des ateliers et, dans certains cas, effectué des recherches universitaires. Ils ont partagé leur connaissance des mouvements radicaux ou sociaux dans leur propre pays et ont participé à plusieurs reprises à des mobilisations sociales à Mexico (Observation des participants 2015 et 2017). La présence de membres plus jeunes est pertinente car elle permet de maintenir l'activisme politique et social du groupe à jour. Lors d'une visite à l'ECPM 68 en juillet 2015, les auteurs ont pu observer l'implication des membres dans des luttes telles que l'Ayotzinapa 43, le mouvement anti-féminicide (feminicidio) et les campagnes urbaines contre la gentrification et l'insuffisance de l'offre de logements. Plus récemment, les membres de l'ECPM 68 se sont engagés auprès des victimes du tremblement de terre de 2017, en se concentrant particulièrement sur les couturières qui sont mortes à l'intérieur d'un bâtiment près de l'école. Cela fait écho à un militantisme antérieur: L'ECPM 68 a déjà travaillé avec le syndicat des couturières et a apporté son soutien depuis les années 1980, lorsque plusieurs couturières sont mortes dans un tremblement de terre en 1985.

Okupa Che: le mouvement étudiant des squats (1999-2020)

Okupa Che est un auditorium universitaire de l'UNAM, qui est squatté depuis le début du mouvement en 1999-2000. Il était à l'origine dirigé par l'organisation étudiante Consejo General de Huelga (Conseil général de grève, CGH), mais des tendances libertaires sont présentes sur le site depuis 2002.

Pendant plusieurs années, Okupa Che a animé la station de radio libre K Huelga Radio. Il abrite également une galerie d'art autonome, des installations de sérigraphie, des ateliers de gravure, une bibliothèque de fanzines, un espace anarcho-féministe et une cantine végétarienne. En outre, Okupa Che offre un lieu de réunion et de conférence, ainsi qu'un espace où les gens sont invités à proposer des ateliers et à partager leurs connaissances avec d'autres.

Le nombre de personnes qui vivent ou séjournent habituellement sur le site est inconnu, car il y a des passages importants de personnes âgées de 15 à 60 ans dans l'espace. Des personnes d'autres squats, centres sociaux et mouvements (tels que Chanti Ollin, ECPM 68 et BSR) travaillent ou collaborent avec Okupa Che, mais certains estiment que le centre est trop complexe en raison de la présence de différentes organisations qui y travaillent. Le squat accueille des personnes qui ont participé à la grève des étudiants en 1999-2000 et des membres de différents mouvements sociaux, squats et collectifs, ainsi que des militants mexicains et internationaux (du Chili, d'Espagne, du Canada, d'Allemagne, de France et d'Argentine) portant des perspectives et des pratiques politiques de gauche diverses. Bien qu'ils fassent partie du campus universitaire, des sans-abri et des toxicomanes sont présents dans le squat sans appartenir ni à la communauté étudiante ni à un mouvement social (entretien avec dHP, 2018).

Okupa Che a également été le siège du mouvement anti-répressions mexicain. Par le biais de campagnes d'information collectives à grande échelle et à la base, le groupe a demandé la libération inconditionnelle de membres de la CGH tels que Roberto Espinoza (emprisonné par le gouvernement de Rosario Robles à Mexico), Ericka Zamora Pardo (torturée et accusée d'appartenir à l'organisation de guérilla El Ejército Revolucionario del Pueblo Insurgente [ERPI] suite au massacre par l'armée de dix indigènes et d'un étudiant à El Charco Guerrero en 1998), les frères Cerezo et Pablo Alvarado (accusés d'appartenir à l'ERPI), ainsi que les indigènes de la région de Loxicha à Oaxaca (emprisonnés depuis 1996-1997 sans preuves et condamnés à 40 ans de prison suite à une activité armée de l'Ejército Popular Revolucionario [EPR] à Huatulco et La Crucecita à Oaxaca), et les prisonniers politiques en général.

Depuis 2002, cet espace a adopté une idéologie libertaire influencée par les mouvements autonomes latino-américains tels que les zapatistes. Tout au long de son existence, Okupa Che a rejoint et soutenu d'importants mouvements sociaux, notamment la campagne contre la guerre en Irak, les mobilisations altermondialistes contre l'OMC à Cancun,

l'Autre Campagne de l'EZLN en 2006, la solidarité avec les militants d'Atenco et de l'APPO (Asamblea Popular de los Pueblos de Oaxaca) (2006), les mobilisations contre la réforme de l'éducation (2012-2016), et le mouvement de solidarité avec les Ayotzinapa 43 (2014).

En 2014, les autorités de l'UNAM ont lancé une campagne de criminalisation et de répression, employant des éléments paramilitaires et la violence contre les squatters. Cette campagne faisait suite à une tentative, la même année, d'un groupe de personnes supposées être des normalistes¹ de la Federación de Estudiantes Campesinos Socialistas de México (Fédération des étudiants paysans socialistes du Mexique, FECSM) de s'emparer de l'auditorium pendant la nuit. Après un violent affrontement, ils ont été expulsés le jour même par les membres anarchistes de l'espace. Ce conflit s'est terminé dans des forums de discussion organisés entre les anarchistes, les étudiants de la FECSM et les autorités universitaires. L'absence de consensus n'a pas permis d'aboutir à un dialogue ou à une décision. Le squat Okupa Che a donc poursuivi ses activités, qui sont pour la plupart menées par des organisations anarchistes.

Cependant, la polarisation entre une partie de la communauté des squats et l'université persiste encore aujourd'hui. La menace d'une campagne d'expulsion, annoncée par les autorités de l'université et les journaux officiels, a obligé les membres du squat à être prudents dans leurs activités. La mauvaise réputation du squat a conduit certains étudiants et professeurs à éviter le site, qu'ils perçoivent comme un espace violent et dangereux. Malgré cela, il est courant de voir des étudiants d'Europe, d'Amérique du Sud et d'Amérique du Nord et des travailleurs du Sindicato de Trabajadores de la Universidad Nacional Autónoma de México (Syndicat des travailleurs de l'Université nationale autonome du Mexique, STUNAM) manger dans la cantine végétarienne en raison des prix bas et de la bonne qualité des repas qui y sont servis (entretien avec le dHP 2018; observation des participants, 2018).

Enfin, malgré sa réputation négative, le squat Okupa Che est une référence importante pour le mouvement autonome au Mexique. Situé dans les locaux de l'une des plus importantes universités d'Amérique latine, l'espace perdure en tant que centre social autonome largement soutenu par les initiatives de militants et d'étudiants de l'enseignement public qui apprennent les philosophies libertaires et autonomes à un jeune âge (environ 15 ans, dans le cas de ceux qui ont fréquenté les écoles préparatoires) et cherchent un endroit pour les mettre en pratique.

1. Enseignants ruraux, généralement issus de communautés autochtones.

Chanti Ollin : un squat en mouvement (2003-2017)

Chanti Ollin a été créé par des membres du mouvement étudiant UNAM 1999-2000 et du squat Okupa Che Guevara¹. Entre 2003-2004, un certain nombre d'étudiants et de militants de ces mouvements ont cherché des modes de vie alternatifs, pour finalement squatter après une longue recherche un vieux bâtiment de cinq étages qui était vacant depuis dix ans. Ils ont rebaptisé le site Chanti Ollin, ce qui signifie «maison en mouvement» en nahuatl. Bien qu'ils ne se décrivent pas comme des squatters, leurs activités sont très similaires à celles des centres sociaux autogérés en Europe. Le site abritait une coopérative de pain, un atelier de vélo, un *temazcal*² et une sérigraphie. Le squat Chanti Ollin a attiré l'attention sur le droit au logement et le libre accès à la culture dans un lieu proche du centre de Mexico : Calle Melchor Ocampo 424, dans le quartier de Cuauhtémoc, à côté du Paseo de la Reforma, l'avenue la plus emblématique du pays, qui est finalement devenue l'une des plus chères des quartiers de la ville (entretien avec AML, 2018). Elle a fourni des logements, un centre social et un lieu de rencontre pour les militants.

Le Chanti Ollin était généralement habité par environ 30 à 40 personnes de différentes classes sociales – principalement des classes moyennes et pauvres, de différents groupes d'âge – principalement des jeunes de 17 à 35 ans, et de différents pays – Canada, Chili, Argentine, Guatemala, France et États-Unis. En outre, les gens passaient souvent de courtes périodes en tant qu'invités dans le squat, allant d'une nuit à plusieurs jours (entretien avec Luna Garza, 2018). Dans un premier temps, le groupe a discuté de la question de savoir si l'espace devait avoir pour objectif de fournir plus qu'une simple alternative de logement. L'une des premières idées à être avancée était basée sur le concept nahuatl de *calpulli*, qui fait référence à une terre partagée et travaillée par un groupe de personnes. Le *calpulli* était une sorte de logement intégré et d'espace scolaire dans la société indigène traditionnelle du Mexique, où les habitants travaillaient et s'organisaient en commun pour apporter un soutien au groupe et pour élever et éduquer les enfants. Les membres du Chanti Ollin ont tenté de préserver et de mettre en œuvre des pratiques «traditionnelles» ou alternatives, provenant pour la plupart de communautés indigènes, afin de s'opposer à celles imposées

1. Les deux mouvements ont collaboré d'autres manières, par exemple en partageant leurs espaces pour des événements comme Femstival, qui a finalement été annulé en raison de conflits internes liés à la violence sexiste (Wälty, 2018 : 11).

2. Concept nahuatl qui fait référence à un bain de vapeur préhispanique.

par le système économique capitaliste et l'État. L'adoption de pratiques comme le *tequio* au Chanti Ollin a permis d'établir des relations entre les membres en effectuant collectivement des tâches ménagères, comme le nettoyage, la cuisine, les courses, le jardinage, et en organisant des ateliers ou des événements tels que des festivals publics d'art et de musique (entretien avec AML, 2018). Le groupe disposait également d'un champ de culture dans le district de Xochimilco (situé à la périphérie de la ville) et d'un toit vert sur le bâtiment pour cultiver des aliments. Ces deux espaces leur ont permis de gagner de l'argent pour entretenir le squat et améliorer les infrastructures de leurs autres projets. Ils avaient l'habitude de dire : «La maison appartient à ceux qui la travaillent», paraphrasant la devise révolutionnaire mexicaine «La terre appartient à ceux qui la travaillent¹» (observation participante, 2017).

L'un des principes qui anime cet espace est que les gens peuvent partager ce qu'ils veulent sans se sentir contraints par l'État ou le système économique. Les membres partageaient les outils et les connaissances dont ils disposaient, ce qui donnait lieu à une création constante et à un travail de collaboration sur une variété de projets dans différents domaines. Par exemple, les membres qui ont installé l'infrastructure du studio de musique ont partagé leur équipement avec les personnes du projet de radio et de télévision libre, géré par les Medios Libres qui travaillent.

Parmi les autres projets, citons l'atelier de *bicimàquinas* (machines à vélo)², un *temazcal*, une boulangerie coopérative, un atelier de sérigraphie, des toilettes sèches (biologiques), un studio de musique, une cabine de radio et, bien sûr, le toit vert.

En outre, les membres du Chanti Ollin ont également créé un solide réseau avec des personnes d'autres espaces autonomes et des mouvements sociaux dans la ville, le pays et à l'étranger. Ils ont soutenu des mouvements sociaux, des militants et des organisations tels que le Congrès national indigène (CNI), l'EZLN, les Palestiniens sous occupation de l'armée israélienne, des militants écologiques nationaux et internationaux comme Bertha Cáceres (assassinée en 2016) et des militants politiques comme Mumia Abu-Jamal, l'ancien Black Panther actuellement en prison (observation d'un participant, 2016-2018).

L'espace a été expulsé par la police anti-émeute le 22 novembre 2016 et 26 personnes ont été arrêtées avant d'être libérées le même jour. Un camp a été installé à l'extérieur du bâtiment, qui a duré jusqu'au 7 février 2017. L'expulsion a révélé l'énorme soutien que le squat a

1. Cette citation est à l'origine de Teodoro Flores, le père des frères anarchistes mexicains Flores Magón.

2. L'atelier est utilisé pour fabriquer des systèmes basés sur le vélo pour alimenter des machines électriques.

reçu de différents mouvements sociaux, d'activistes, d'intellectuels et d'universitaires. Ce large réseau de personnes, de collectifs et d'autres squats a permis aux membres du Chanti Ollin de continuer à travailler dans des espaces fournis par d'autres mouvements sociaux et communautés, tels que le Café Zapata Vive (un café zapatiste légal) et La Karakola (un espace culturel squatté expulsé en 2017 et relocalisé légalement au centre-ville). Le sort du Chanti Ollin fait écho au proverbe mexicain : « *Quisieron enterrarnos, pero se les olvidó que somos semillas* » (Ils ont essayé de nous enterrer, mais ils ont oublié que nous étions des graines) (Cavalier 2018, 52). Le travail et l'activisme continus des anciens membres de l'espace sont pertinents car ils soulignent la signification de « maison en mouvement ». Les membres savaient que le squat n'était pas l'objectif principal de leurs activités, mais qu'il jouait un rôle dans la mise en pratique de leurs convictions et dans la démonstration que des centres sociaux autonomes pouvaient être créés dans la ville.

Combats communs, phases, succès et échecs des CSSA à Mexico

Les CSSA de Mexico ont rencontré deux problèmes-clés identifiés dans la littérature récente sur les biens communs. Premièrement, ils sont « un phénomène social basé sur l'auto-organisation collective des personnes avec peu d'interférences de l'État ou du marché » (Martínez, 2019). Ces nouveaux acteurs collectifs créent des réseaux d'aide et de soutien mutuels et la source de leur pouvoir réside dans leur reconnaissance et leur identification des problèmes sociaux et des injustices que de nombreuses personnes ont connus dans la ville depuis que le néolibéralisme a gagné du terrain dans les années 1990. Elles s'apparentent à des « réactions à diverses formes d'enfermement, de privatisation et de dépossession » (Martínez, 2019). C'est pourquoi la solidarité est l'un des principes les plus pertinents auxquels souscrivent ces mouvements : c'est la solidarité qui explique pourquoi les habitants de l'Okupa Che collaborent avec les membres de l'ECPM 68. Le pouvoir de ces espaces et mouvements est basé sur le travail commun et la reconnaissance. D'autre part, ces expériences des CSSA représentent une revitalisation du « communisme libertaire », qui a été à son tour alimenté par l'altermondialisation et les mouvements anti-néolibéraux à Mexico au cours des 40 dernières années. Par exemple, l'idée de la BSR a été de créer des archives pour diffuser la connaissance de la philosophie anarchiste et libertaire en particulier, ce qui était pertinent à la fin des années 1970 lorsque le projet a été lancé et que les mouvements sociaux et les acteurs anti-étatiques étaient sévèrement persécutés. À l'ECPM 68, l'école ouverte des arts et métiers a contribué à consolider un espace

où chacun pouvait s'engager dans des pratiques artistiques, avec un message politique issu de la vague de mouvements urbains populaires du milieu des années 1980. L'Okupa Che et le Chanti Ollin ont été le produit d'initiatives étudiantes, découlant de la longue grève à l'UNAM en 1999-2000, mais ils sont devenus des espaces pour mettre en œuvre les idéaux des philosophies communes et libertaires sur la vie.

Ces quatre expériences peuvent être délimitées dans le contexte des trois vagues décrites du contexte historique. L'origine et l'évolution des centres sociaux analysés peuvent être liées à l'émergence de différentes vagues de mobilisation, tandis que leur configuration politique est liée à la prédominance de mouvements sociaux spécifiques. Ainsi, à travers le mouvement anarchiste-punk Chopo, la BSR combine les tendances libertaires du mouvement de 1968 et des années 1970 avec le mouvement punk du début des années 1980. L'ECPM 68 porte l'héritage de la même vague dans son nom, mais a été fondé par une coalition de secteurs du mouvement urbain populaire des années 1980 (en particulier les couturières) et de groupes culturels et artistiques. Dans les années 1990, elle a également été perméable à la nouvelle vague altermondialiste qui a été menée au Mexique par les zapatistes et les grévistes de l'UNAM en 1999-2000. Okupa Che et Chanti Ollin sont le produit de cette vague altermondiale. Tous les cas étudiés sont en lien avec la dernière vague de mobilisation sociale, soutenant des mouvements étudiants tels que la solidarité avec l'Ayotzinapa 43 en 2014, la quatrième vague de coopérativisme, et la nouvelle vague du mouvement féministe, luttant contre le féminicide et défendant le droit des femmes à contrôler leur propre corps de 2016 à 2020. [...]

Conclusions

L'analyse de ces quatre CSSA à Mexico en termes de succès et d'échec donne un aperçu de la situation de ces types de biens communs dans l'une des plus grandes villes d'Amérique latine. De plus, ces expériences de longue haleine prouvent l'existence de plusieurs vagues de mouvements autogérés et de différentes générations de squatters et d'activistes autonomistes et anarchistes, dont beaucoup ont travaillé en collaboration les uns avec les autres. En effet, les centres sociaux squattés et non squattés ont été inclus dans cet article, car cette recherche a montré que le squat au Mexique est situé à l'intersection entre les projets anarchistes, autonomistes, de squats et les traditions communes autochtones.

Les quatre études de cas ont été affectées par la spéculation urbaine et ont développé des dizaines d'activités sociales, culturelles et politiques

au-delà ou en opposition à la dynamique capitaliste. Des avancées et un potentiel culturels et collectifs existent en leur sein mais également les dangers d'épuisement. Le BSR oscille entre différentes catégories de culture (la plupart du temps), de potentiel collectif (en termes historiques) et de périodes de burn out induites par la répression politique et économique. La culture et le potentiel du collectif sont les catégories qui illustrent le mieux le rôle de l'ECPM 68 en tant que moteur de soutien aux mouvements autonomes à Mexico. Okupa Che a survécu à un épuisement intense et maintient les acquis résultant du succès de la grève des étudiants de 1999. Enfin, malgré son expulsion, Chanti Ollin entre dans la catégorie de la culture. Ces catégories analytiques complexes surmontent les conceptions binaires du succès et de l'échec et permettent une compréhension plus étroite et plus horizontale des contributions apportées par les CSSA mexicains, générant une réflexion personnelle et une mémoire au lieu de les remettre en question d'un point de vue académique supposé supérieur.

Les effets de la répression placent parfois les squatters dans une position sociale isolée et les privent des réseaux sociaux nécessaires pour faire avancer leurs projets. Cependant, le cas de Mexico montre que les gens ordinaires sont capables de résister à des conditions défavorables d'accès aux espaces sociaux.

Le principal objet de cette contribution est de combler le vide dans la littérature sur les squats, sur les expériences d'autogestion urbaine en Amérique latine, ainsi que d'établir certains paramètres par lesquels aborder le phénomène du squat et sa présence et sa complexité à Mexico. Des études universitaires et militantes sur le mouvement des squatters politiques en tant que réponse directe aux problèmes sociaux inhérents à la dynamique du capitalisme néolibéral en Europe et en Amérique du Nord (Catteneo et Martínez, 2014) existent, mais très peu d'articles abordent ces types d'expériences sur le territoire latino-américain plus largement, où le capitalisme néolibéral a émergé à l'origine.

Enfin, mais surtout, cette recherche vise à contribuer au dialogue épistémologique entre les mouvements sociaux et la réflexion académique afin de fournir aux mouvements autogérés mexicains des outils utiles dans la perspective de la recherche militante.

15 novembre 2020

Source

«Squatting and self-managed social centres in Mexico city: four case studies from 1978-2020», *Partecipazione e Conflitto*, vol. 13, n° 3, 2020.

«Squatting and urban commons» & «Judicial populism», <http://siba-ese.unisalento.it/index.php/paco>.

Bibliographic

- Bautista, R. (2015), *Movimiento Urbano Popular. 1968-2011*, Mexico, Casa y Ciudad.
- Cattaneo, C. et Martínez, M.A. (2014), «Introduction : squatting as an alternative to capitalism», dans SqEK, Cattaneo, C. et Martínez, M.A., *The Squatters' Movement in Europe. Commons and Autonomy as Alternatives to Capitalism*, Londres, Pluto Press.
- Cerón, A. (2012), «El Movimiento del 68 en México : interpretaciones historiográficas 1998-2008», *Andamios*, n° 9.
- De Santiago, D. (2018), *Ser o no ser okupa en la Zona Metropolitana del Valle de México : ¿habitar alternativo de la ciudad neoliberal?*, thèse, Mexico, Universidad Iberoamericana.
- Dinerstein, A. (2015), *The Politics of Autonomy in Latin America : The Art of Organizing Hope*, New York, Palgrave Macmillan.
- Domínguez, O. (coord.) (2015), *El anarquismo en México*, Mexico, Palabra de Clío.
- Good, C. (2005), «Ejes Conceptuales entre los Nahuas de Guerrero : Expresión de un Modelo Fenomenológico Mesoamericano», *Estudios de Cultura Náhuatl*, n° 36.
- Hart, J. M. (1974), *Los anarquistas mexicanos, 1860-1900*, Mexico, Secretaria de Educación Pública.
- Icazuriaga, C., Pérez, M., Téllez, L. F. and Zamorano, C. (éd.) (2017), *Por el derecho a la ciudad. Diálogos entre academia y organizaciones sociales de la Ciudad de México*, Mexico, CIESAS.
- Jardón, R. (1998), 1968. *El fuego de la esperanza*, Mexico, Siglo XXI.
- Juris, J. (2008), *Networking Futures : The Movements Against Corporate Globalization*, Durham, Duke University Press.
- Martínez, M.A. (2013), «How do squatters deal with the State? Legalization and anomalous institutionalization in Madrid», *International Journal of Urban and Regional Research*, n° 38.
- Martínez, M.A. (2019), «Amanda Huron 2018 : Carving out the Commons : Tenant organizing and housing cooperatives in Washington, DC», book review, *International Journal of Urban and Regional Research*, n° 43.
- Martínez, M.A. (2020), *Squatters in the capitalist city. Housing, justice and urban policy*, New York/Londres, Routledge.
- Mudu P., et S. Chattopadhyay (éd.) (2017), *Migration, Squatting and Radical Autonomy*, Londres/New York, Routledge.
- Ontiveros, J.-R., Sánchez, A.M., Tirado, G.A. (2017), «Introducción», dans *Historia y memoria de los movimientos estudiantiles : a 45 años del 68*, vol. 1, *Los movimientos estudiantiles en la ciudad de México*, Mexico, UNAM/Gernika.
- Pleyers, G. (2010), *Alter-globalization : Becoming Actors in the Global Age*, Cambridge, Polity.
- Quiroz, H. (2016), *Aproximaciones a la historia del urbanismo popular. Experiencias en ciudades mexicanas*, Mexico, UNAM.
- Sandoval, H. M. (2011), *La configuración del pensamiento anarquista en México. Horizonte libertario de La Social y el Partido Liberal Mexicano*, Mexico, Grietas Editores.
- Velázquez, U. (2016), «El movimiento social impulsado por Florencio Medrano Mederos “el Güero”, la lucha armada y el PPUA en el Estado de Morelos. 1973-1979», *Pecarina del Sul*, n° 8.
- Zibechi, R. (2003), «Los movimientos sociales latinoamericanos : tendencias y desafíos», *Osal*, n° 9.
- González, de Delfín, Rodríguez, *Squatting and Self-managed Social Centres in Mexico City*, Université de Salento, 2020.

POLOGNE

« Quelle unité ? Quelle cogestion ? »

Henryk Szlajfer

Le Forum Août 80 qui vient de se constituer est une initiative des cercles Solidarité de la faculté de sciences sociales de l'Université de Varsovie. Ce Forum se veut avant tout un lieu de discussion sur les principaux problèmes qui se posent à la société polonaise. Ses réunions sont ouvertes à tous. Elles sont préparées par des articles de discussion. Les travaux du Forum sont dirigés par un comité d'organisation qui regroupe des intellectuels et des militants de Solidarité de la région de Varsovie.

Le premier bulletin de discussion de Forum Août 80 a été préparé sous la responsabilité d'un collectif composé de Z. Krasnodebski, W. Krzeminski, B. Markiewicz, J. Orzel, J. Wocial, W. Wypych. Nous publions cidessous deux des trois textes préparatoires à la première discussion qui a eu lieu le 5 novembre 1980 dans les locaux de l'Université de Varsovie avec une centaine de participants – étudiants, intellectuels et militants syndicaux d'entreprises de la région de Varsovie.

Thèses soumises à la discussion

1

Il importe aujourd'hui de déterminer quels sont le rôle et la place des syndicats indépendants dans l'État et dans la société. C'est sans doute la question essentielle qui surdétermine aussi bien l'avenir des nouveaux syndicats que celui du pays. C'est d'autant plus important que les autorités politiques et l'État mènent déjà l'offensive contre Solidarité, une offensive qui a jusqu'ici pris pour cible « l'unité politique et idéologique du mouvement » syndical et qui découle du prétendu principe du « rôle dirigeant du parti dans l'État ».

De plus, alors que la crise économique s'aggrave de jour en jour, on propose également à la classe ouvrière la « coresponsabilité » et

la «cogestion». Les autorités ne se contentent plus des déclarations d'«apolitisme» du mouvement. Par l'entremise de leurs porte-parole (Karol, Urban, Rakowski, etc.), elles exigent du mouvement syndical que celui-ci partage la «responsabilité» de la crise avec ceux qui en sont la cause, «au nom des raisons supérieures», sans s'interroger sur les conditions ni sur les principes d'une telle collaboration d'«égal à égal».

Il est donc urgent que le mouvement syndical indépendant expose sa propre conception de l'unité et de la cogestion. Car les propositions des autorités sont une manœuvre visant à couler le mouvement à des pratiques dont le parti («force dirigeante») n'a pas encore fait le bilan. Et, comme elle ressort des rythmes actuels de «autocritique», il n'a aucune intention d'en faire un pour l'instant.

Au nom de la lutte contre les «forces antisocialistes», il tente de dénier aux ouvriers le droit de formuler leur propre conception prolétarienne de la société socialiste.

Est-ce que les ouvriers veulent vraiment le socialisme? Pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté à ce sujet, citons un extrait de la position commune de la Commission ouvrière interentreprises et du Comité de coordination de l'enseignement de Szczecin publié le 1^{er} octobre: «Nous sommes, comme tout le mouvement des syndicats indépendants autogérés Solidarité, pour un socialisme progressiste, ouvrier, pour un développement équilibré et harmonieux de la Pologne, déterminé collectivement par l'ensemble du monde du travail... Nous ne voulons pas changer le système, mais nous tendons vers la réalisation d'un ordre social qui soit authentiquement ouvrier et socialiste.»

On ne peut accepter l'unité, telle que la conçoivent les partisans du «socialisme par en haut». Mais le mouvement syndical indépendant ne peut simplement rayer le mot d'ordre de «cogestion». C'est une exigence trop puissante, émanant réellement de la base, pour qu'il laisse passer la chance de forger l'unité selon ses propres principes. S'il le faisait, ou s'il renvoyait la question à plus tard, le mouvement ouvrier indépendant abandonnerait le principal objectif fixé par les grèves de juillet à septembre.

2

En juillet septembre, les ouvriers en grève se sont posé les questions suivantes, les adressant par là même à la société tout entière: comment un ouvrier peut-il devenir un citoyen à part entière en Pologne? Comment la classe ouvrière peut-elle assumer deux fonctions à la fois, celle de producteur et celle de copropriétaire du pays? En un mot, comment et par quels moyens en finir avec l'exploitation de la classe

ouvrière, avec le pillage de son travail et l'accaparement des fruits de ce travail par des privilégiés?

Nous savons bien de quoi l'ouvrier était privé jusqu'ici. Avant, il n'était pas un citoyen. La classe ouvrière était considérée uniquement comme force de travail, dont la seule fonction sociale était le travail. Les travailleurs étaient considérés comme des «soûlards» quand ils rentraient chez eux après les changements d'équipes. On les abrutissait au travail, au bureau, au travers de la radio et de la télévision en leur affirmant qu'ils «cogéraient». Mais, pour leurs chefs, le mot «cogérer» signifiait écouter et travailler, et applaudir sur commande.

L'ouvrier ne pouvait réfléchir ni prendre part aux décisions concernant les affaires de l'État et de la société, car toutes ses forces étaient absorbées par un travail épuisant, les heures supplémentaires et le «travail volontaire» pour fêter tel ou tel événement. Il ne pouvait cogérer car, aux yeux du pouvoir, il n'était qu'une force de travail sans nom et sans visage. Il ne pouvait contrôler son propre travail ni l'usage qui était fait des résultats de ce travail, puisque toute tentative dans ce sens se voyait écrasée immédiatement et sans aucun égard par des centaines de milliers de chefs.

Dès la création du comité de grève interentreprises de Gdansk, il est devenu clair que le but principal du mouvement n'était pas du tout les revendications économiques. Ce but était (et reste) l'anéantissement définitif des obstacles empêchant la classe ouvrière de remplir son rôle social. C'est de cet objectif essentiel du mouvement gréviste qu'il faut tirer des conclusions lorsqu'on discute aujourd'hui du rôle des syndicats indépendants et des mots d'ordre d'unité et de cogestion.

3

En luttant pour leurs droits sociaux, des millions d'ouvriers ont rejeté le modèle des syndicats étatiques, exigeant leurs propres syndicats, indépendants de l'appareil et des organisations étatiques. Une question se pose alors: outre la défense conséquente des droits des travailleurs, les nouveaux syndicats doivent-ils reprendre en charge toutes les fonctions des anciens syndicats? Ou bien, sur la base de l'expérience et des échecs de ces derniers, ne faut-il pas redéfinir sur des bases nouvelles les relations entre les syndicats d'une part, l'État et le parti d'autre part?

Le modèle précédent supposait (en théorie) que les syndicats sont «copropriétaires» des entreprises et du pays (au travers de leur participation aux conférences d'autogestion ouvrière, au conseil central des syndicats, au Front d'unité nationale et au... bureau politique). Il supposait donc qu'ils soient «coresponsables du devenir de l'économie». Les

plans des entreprises, des branches et les plans centraux étaient décidés (en théorie) avec le plein accord des syndicats – en tant que «copropriétaires». Mais en théorie comme en pratique, les syndicats étaient un instrument dirigé contre les ouvriers, contre la société.

Comment sortir de la? Il est évident que l'indépendance des syndicats n'est pas compatible plus longtemps avec le principe de «cogestion» tel qu'il a été pratiqué jusqu'ici. La «cogestion» dans sa forme actuelle est un piège. Le mot lui-même sonne bien à l'oreille, il flatte les naïfs. Mais, de fait, c'est un moyen, utilisé plus d'une fois par les autorités, pour détruire l'indépendance, pour corrompre et briser politiquement les dirigeants ouvriers. Ce n'est pas par hasard si Urban, le porte-parole du pouvoir, propose d'une main le principe de «cogestion» à Solidarité tout en menaçant les dirigeants du syndicat de l'autre.

La première solution qui vient à l'esprit serait donc que les syndicats refusent le principe de la «cogestion». Les syndicats tendraient à adopter une position défensive: nous ne sommes pas responsables du fonctionnement des entreprises, nous défendons les intérêts des travailleurs; la participation aux décisions ne nous intéresse pas, mais nous combattons les décisions qui vont à l'encontre des intérêts ouvriers. C'est dans cette direction que s'orienterait notamment le projet du Programme actuel d'action des syndicats indépendants présenté au MKZ de Gdansk, début septembre. On y trouve la formule: «Le syndicat indépendant ne cherche pas [...] à proposer lui-même des initiatives qui empièteraient sur les compétences des directions, ni à se substituer à elles ou à prendre la responsabilité de leur activité.» Z. Kupisiewicz expliquait la même chose dans le premier numéro du *Wolny Zwiazkowiec* (Syndicaliste libre, journal du syndicat de l'aciérie Huta Katowice) daté du 15 octobre 1980, mais il ajoutait: «Nous sommes copropriétaires des entreprises.»

La conception défensive est une solution ne manquant pas d'attraits, mais elle ne reflète pas entièrement le but principal du mouvement gréviste. Comme programme immédiat, quand la tâche essentielle est de mettre en place des structures organisationnelles, un tel programme n'étonne pas. Mais comme programme pour aujourd'hui et pour demain, il suscite des doutes. Et surtout, il ne correspond ni au potentiel de la classe ouvrière, ni à sa conscience, ni à ses ambitions. S'il ne s'agissait réellement que de la défense des intérêts matériels et sociaux, la revendication des ouvriers de Szczecin et de Walbrzych, exigeant la limitation de la consommation des biens de luxe par l'élite, serait incompréhensible. Si on ne défend que nos droits en tant que force de travail, qu'est-ce que cela peut nous faire que X ou Y soit premier ministre? S'ils nous payent bien, qu'ils se construisent leurs saunas, leurs

villas ou leurs appartements! D'où vient donc la revendication de la limitation de l'échelle des salaires, posée avec une force dramatique par la grève de la faim des cheminots de Wroclaw? Quel dirigeant syndical en Occident exige la limitation de la consommation personnelle du propriétaire de l'usine ou tente de lui demander des comptes à propos de son compte en banque?

Dans notre pays, les ouvriers exigent ces choses extraordinaires, et elles n'ont pas du tout un caractère défensif. Ils réclament leurs droits non seulement en tant que force de travail, mais en tant que propriétaires du pays, qui ont le droit de diriger ce dernier. C'est pourquoi la conception « purement » défensive limite la signification du mouvement de cet été, réduit le but principal de ce mouvement des questions de viande et de bon traitement de la force de travail par des chefs « éclairés ».

Nous insistons : il ne s'agit pas uniquement d'analyser la situation objective. La conception défensive ne peut rendre pleinement compte du niveau de conscience de la classe ouvrière, qui s'appuie sur trois convictions : nous sommes un mouvement fort et massif, capable de lutter et de dialoguer, capable de poser ses propres conditions. Dans la conception défensive, au contraire, on voit clairement transparaître la peur de tirer les conclusions pratiques du fait que la classe ouvrière a aujourd'hui une chance réelle de devenir propriétaire du pays, une chance réelle de mettre en pratique le socialisme ouvrier. Ce n'est pas seulement la capacité de protester et de détruire qui fait la force des ouvriers. Cette étape – si le pouvoir le permet – appartient au passé. Les ouvriers ont montré aujourd'hui qu'ils veulent et qu'ils sont capables d'organiser le processus de production en utilisant les conseils et l'aide de l'intelligentsia (et en la contrôlant). Ils ont montré qu'ils sont capables de maintenir l'ordre dans les entreprises comme au niveau régional, de protéger leur outil de travail et d'exiger que leur travail ne soit pas gaspillé, ni par l'entreprise ni par l'État. En un mot : ils veulent gouverner et ils en sont capables. Si ce n'était pas le cas, tout le point 5 des accords de Gdansk, concernant les questions macroéconomiques et macrosociales, serait vide de sens. En introduisant ce point, les ouvriers exigent que leur voix soit entendue au moment des décisions concernant les choix de développement du pays, et de l'établissement des plans pluriannuels. Ils exigent ni plus ni moins que la participation au pouvoir économique.

Quel est donc le programme qu'on peut opposer à la conception défensive du rôle des syndicats indépendants?

Dans l'article intitulé «Ce que peut faire l'autogestion et ce qu'elle ne peut pas faire» (*Zycie Gospodacze* (la Vie économique), 12 octobre 1980), on ne nous répète pas seulement jusqu'à l'écœurement que les compétences du «travailleur moyen» sont faibles, mais on propose également de sauvegarder l'actuel «partage des tâches» dans l'entreprise et dans le pays, en accord avec la conception défensive du rôle du mouvement. Ce qui paraît assez paradoxal, à la lumière du Projet de programme du MKZ de Gdansk cité plus haut. Citons les thèses de cet article :

Thèse 1: «Indépendamment du degré de centralisation ou de décentralisation de la gestion, celle-ci doit rester l'affaire des spécialistes, convenablement répartis aux divers échelons de la hiérarchie administrative de l'économie.»

Thèse 2: «Laissons à ces spécialistes une pleine liberté d'action. Ils ont des tâches précises (le bien social) et les moyens de réaliser ces tâches (les usines, les aciéries, les champs, ainsi que nos têtes et nos mains à tous).»

Conclusion: «L'ensemble des travailleurs laisse la direction de notre économie aux dirigeants d'entreprises, de branches, au gouvernement, et juge ensuite si [...] ils ont accompli ces tâches.»

L'acceptation de ces postulats, tout comme l'adoption de la conception défensive comme programme d'action à long terme, empêche la classe ouvrière de prendre part aux décisions au moment de leur élaboration, et ne lui laisse que la possibilité – éventuelle – de protester, après coup. Ce qui revient à accepter le rôle de «pompiers» intervenant dans les situations difficiles, a accepté que tout ce qui touche à l'élaboration des décisions (l'activité «intellectuelle») soit du ressort des directions syndicales, à accepter enfin comme une chose normale la passivité de la masse des militants sur le plan social. En outre, cela revient à laisser dans les mains de l'élite politico-économique le droit de définir ce qu'est le «bien social», ne laissant aux ouvriers qu'une fonction négative – celle de protester. Telles sont les conséquences objectives d'une telle conception défensive.

À cette conception, il faut opposer un programme fondé sur l'existence de l'élargissement du pouvoir économique, de manière à ce que celui-ci repose directement dans les mains de la classe ouvrière, au niveau de l'entreprise comme au niveau régional et de tout le pays. C'est à partir d'un tel programme qu'il sera possible de développer l'unité sur des bases nouvelles et d'élaborer une conception ouvrière de la cogestion. Sans entrer dans les détails, on peut formuler comme

suit les éléments essentiels de cette conception, en ce qui concerne la planification et la gestion, toutes deux étroitement liées à la manière dont les décisions sont prises :

Premièrement: les plans socio-économiques à l'échelle de l'entreprise, de la branche et du pays doivent être élaborées à la base, et non en fonction de décisions centrales venues d'en haut. Ce qui implique de rejeter la procédure actuelle qui part du «centre» pour revenir à ce dernier. L'adoption du système des indicateurs – un des éléments essentiels de la planification par la base – doit permettre de définir clairement les préférences sociales du moment (cela se reflétera avant tout dans le système des prix).

Deuxièmement: le fait que la planification soit élaborée par la base (et non le seul fait de l'autonomie des entreprises ou des branches, c'est-à-dire l'autonomie de leurs directions) permet de définir au niveau de l'entreprise la proportion du revenu brut devant être consacré à la consommation d'une part et à l'accumulation de l'autre, et d'établir un plan de directives pour les investissements. C'est en s'appuyant sur ces premières indications qu'il sera possible ensuite, au niveau central, de définir le taux exact d'investissement et sa répartition par branches, en choisissant parmi les diverses solutions proposées.

Troisièmement: l'extension, au niveau régional, de la coopération entre les entreprises, l'importance attribuée à la planification régionale, ainsi que l'autonomie des industries locales et des coopératives, sont autant d'éléments de la planification par la base. Nous acceptons cependant le principe des décisions centrales en ce qui concerne la répartition des matières premières stratégiques, des matériaux et des moyens de production, ainsi que l'établissement de certains modes de distribution, en accord avec les priorités adoptées pour les investissements. La répartition de ces biens doit se faire, à partir du choix entre les différentes solutions en présence et sur la base d'un calcul économique, en s'appuyant sur les résultats des directives stratégiques établies pour le développement du pays. Si les deux premières conditions sont remplies, les structures régionales du mouvement ouvrier pourront aider non seulement à satisfaire les exigences ouvrières, mais aussi à mettre de l'ordre dans la coopération industrielle.

Remarque à propos de ces trois points: le principe d'une planification fondée sur différentes propositions ne se limitera donc pas aux choix à faire au niveau central entre les solutions économiques proposées par les divers groupes d'experts, mais il s'appuiera (et sera conditionné) par les initiatives des travailleurs concernant le premier partage du revenu dans les entreprises.

Quatrièmement: l'organisation du travail et de la production sera soumise au contrôle des syndicats et d'autres organes de contrôle ouvrier. Ce postulat est extrêmement important à la lumière des expériences découlant des grèves et vu les prétentions toujours plus grandes des technocrates, non seulement à donner leur avis, mais à monopoliser les décisions sur ces questions.

Cinquièmement: les systèmes de salaires seront soumis à un contrôle analogue. Il faut tendre à éliminer au plus vite le salaire aux pièces. Le système des stimulants matériels ne peut être grevé par la «marge» des erreurs de l'administration économique dans le cadre de la coordination industrielle.

Sixièmement: le recrutement des directions et de la maîtrise doit rester sous le contrôle des syndicats et d'autres organes de contrôle ouvrier. Il faut admettre le principe de contrats limités dans le temps (avec possibilité de prolongation), passés sur la base d'un concours.

Septièmement: Les travailleurs et les organisations professionnelles ont le droit de faire appel à des groupes indépendants d'experts pour préparer des propositions en ce qui concerne les questions de production et de planification, aussi bien que les questions sociales ou salariales.

Huitièmement: pour garantir au mouvement syndical dans son ensemble de pouvoir exercer son influence sur le plan central et sur les autres questions déterminant la situation de la classe ouvrière (politique culturelle, enseignement, etc.), des changements institutionnels sont nécessaires. Il s'agirait, entre autres, de créer au sein de la Diète une Chambre ouvrière séparée, ayant pour fonction de représenter les intérêts ouvriers, ayant le droit d'initiative sur le plan législatif et – dans des cas clairement précisés – le droit de veto.

Fondée sur de tels principes, la cogestion serait la garantie pratique de la protection des intérêts immédiats et à venir de la classe ouvrière, ainsi que la garantie matérielle du maintien de l'indépendance à long terme du mouvement syndical, puisqu'elle reposerait sur le pouvoir économique du prolétariat. Cela représenterait un premier pas dans la réalisation de l'objectif principal du mouvement gréviste: l'unité des fonctions productives et des fonctions sociales au niveau de la société tout entière.

Aujourd'hui, alors que le mouvement indépendant de la classe ouvrière est devenu une réalité, prenant par là même une dimension organisationnelle, un programme qui serait centré sur des questions telles que le «bon salaire» ou la «réforme économique», serait un programme déjà dépassé. Le programme doit être élaboré en fonction des possibilités et des aspirations du mouvement syndical indépendant. Ces dernières ne

laissent qu'une seule voie ouverte pour l'action : celle du contrôle sur l'économie.

Il ne faut pas se faire d'illusions. Si cette condition n'était pas remplie, la défense des intérêts matériels des travailleurs et la démocratisation de la société ne seraient qu'un leurre.

novembre 1980

Source

Imprecor, n° 91, 15 décembre 1980.

Perspectives pour une société autogestionnaire

Wojciek Wypych, Henryk Szlajfer

Jusqu'ici, le gouvernement a été incapable de présenter un programme de réformes pouvant conduire à l'amélioration, même momentanée, de la situation économique désastreuse ainsi qu'à la normalisation de notre vie sociale. Nous ne pouvons attendre passivement un tel programme. La situation exige de nous une action immédiate et décidée. La remise en marche de la République intéresse avant tout les travailleurs, et eux seuls sont capables de mettre en œuvre les réformes qui s'imposent.

Une lutte pour créer une société autogestionnaire se déroule en Pologne. Son avenir – et également l'avenir de notre pays – dépend de la capacité de créer de nouvelles institutions, qui permettront à la société de s'autodéterminer et qui protégeront sa souveraineté économique et politique.

Il est de la plus haute importance de développer au sein du mouvement syndical la discussion la plus large sur les réformes économiques et institutionnelles, qui permettra de parachever notre vision de la société autogérée. On ne peut permettre qu'une fois encore les projets de lois (sur les syndicats, la censure, l'autogestion, les entreprises, etc.) soient présentés à la société « par en haut », par des commissions d'experts. Le développement du pays ne peut être confié à d'autres personnes que les travailleurs.

Entamer une telle discussion exige avant tout une information pleine et complète sur la situation socio-économique actuelle. La presse syndicale doit publier des rapports sur la situation des diverses branches d'industrie et des propositions concrètes de changements. Une plus large information doit être faite sur les initiatives prises d'ores et déjà par les ouvriers et les autres milieux professionnels dans diverses

régions du pays. Des commissions liées aux directions régionales et à la commission, nationale de coordination devraient être constituées, avec pour tâche de travailler à l'élaboration d'un programme d'ensemble de réformes socio-économiques pour le présenter à la discussion publique.

Nous voudrions présenter ci-dessous les points les plus importants qu'un tel programme de réformes devrait prendre en compte. Nous entendons nous attacher surtout aux changements institutionnels les plus importants.

Syndicats indépendants, leurs tâches

Le but des grèves qui ont embrasé notre pays cet été était d'obtenir le droit à une organisation ouvrière indépendante, garantie institutionnelle pour que les intérêts des masses travailleuses ne soient plus jamais oubliés en Pologne. Si le syndicat Solidarité veut répondre à cet espoir, il ne peut limiter son activité à la seule défense des intérêts économiques des travailleurs ; il doit défendre également leurs intérêts en tant que producteurs. Si les syndicats indépendants limitaient leurs activités aux seuls intérêts économiques, cela conduirait inéluctablement à la renaissance de la concurrence entre les divers groupes professionnels et les divers milieux sociaux, concurrence qui détruirait notre mouvement de l'intérieur en le divisant. En conséquence, cela ne pourrait que renforcer l'appareil du pouvoir. Ce dernier pourrait se poser en médiateur face à ces intérêts particuliers, présentant en même temps son intérêt propre comme l'intérêt de l'ensemble de la société.

Le maintien de la solidarité des travailleurs et le renforcement de ses formes institutionnelles, ouvrent la possibilité d'amorcer la lutte pour la participation à toutes les décisions importantes du point de vue social et économique, sur nos propres bases. Le maintien de cette solidarité est également la condition de la naissance d'authentiques organes d'autogestion, capables de contrôler l'administration à l'échelle des entreprises, des régions et du pays tout entier.

Autogestion ouvrière

La structure organisationnelle de Solidarité a permis d'abolir l'éclatement intérieur et les particularismes maintenus jusque-là parmi les ouvriers par les vieux syndicats de branche. Cette structure a permis non seulement l'unité des travailleurs à l'échelle de tout le pays (comme l'a montré la grève d'avertissement du 3 octobre), mais elle ouvre également la voie au développement des organes d'autogestion ouvrière à l'échelle des entreprises, des régions et du pays.

Dans l'entreprise, le conseil d'autogestion doit représenter tous les travailleurs. Bénéficiant des droits de décision et de contrôle, il devrait décider de l'ensemble des questions sociales et concernant la production, contrôlant par là même la manière dont les directions et l'administration remplissent les tâches qui leur ont été fixées. En particulier, il doit décider de la façon dont les postes de direction sont pourvus.

Dans de nombreuses entreprises, des embryons d'une authentique autogestion ouvrière apparaissent. Le mouvement syndical indépendant doit prendre en main les questions de la production, tout simplement parce que de nombreuses entreprises sont dirigées de manière incompétente. Personne, en dehors d'eux-mêmes, ne se préoccupera aujourd'hui de ce que les efforts des ouvriers ne soient pas gaspillés. De plus, dans de nombreuses entreprises, les directions s'adonnent à une espèce de sabotage économique. Elles rabaissent les résultats de la production, désorganisent la production et la coopération... – tout cela pour rendre les syndicats responsables du manque d'efficacité dans la production.

L'entreprise

L'activité du conseil d'autogestion dont on a parlé plus haut, est conditionnée par l'autonomie de l'entreprise, fondée sur la procédure d'une planification par en bas. L'autogestion s'avérera être une illusion si elle ne trouve pas sa confirmation dans l'autonomie économique des entreprises. C'est pour cela que la question de l'autogestion est intimement liée à celle du changement radical dans le mode d'élaboration du plan central, des plans de branches et d'entreprises. Dans ce contexte, la question des coefficients permettant de juger les résultats obtenus par les entreprises, qui est largement débattue par les experts gouvernementaux, est secondaire (l'expérience de la réforme économique hongroise est, de ce point de vue, très instructive).

L'agriculture

L'autogestion des fermes d'État, la renaissance d'authentiques coopératives et avant tout l'autogestion paysanne, sont sans doute les problèmes principaux, lorsqu'on réfléchit aux réformes institutionnelles, mais également à la stratégie permettant de sortir de la crise.

La brèche d'août, les slogans d'indépendance et de solidarité doivent être transposés au plutôt à la campagne. L'agriculture, ignorée dans les discussions jusque-là, traitée de manière utilitaire et sans grande connaissance des rapports sociaux à la campagne, doit devenir un thème de réflexion programmatique.

Dès aujourd'hui, il faut réorienter une bonne partie des moyens de production vers la production de l'outillage et des produits semi-finis nécessaires à la production agricole, même au prix du sacrifice d'une partie de la production des biens de consommation industriels. Il faut immédiatement entreprendre une action en vue de redistribuer les moyens de production à l'avantage des secteurs les plus rentables. Sur cette question, il faut combattre tout dogmatisme : ce qui est décisif, c'est la productivité et non le titre de propriété formel (secteur d'État ou paysans privés). Il faut combattre tout dogmatisme, celui des administrations comme celui qui est produit par le manque de compréhension de la situation réelle de l'agriculture. En mettant l'accent sur l'autogestion paysanne, il ne faut pas oublier les centaines de milliards de zlotys bloqués dans le secteur d'État. Ce capital doit être utilisé. Personne, en dehors des conseils composés par les ouvriers agricoles, ne pourra le faire valablement.

La Diète

L'autogestion ouvrière sera incapable de jouer son rôle, et ne pourra s'opposer aux manœuvres de l'administration, si ses organes de base dans les entreprises ne sont pas capables de se coordonner à l'échelle régionale et si les organismes régionaux ne se coordonnent pas à l'échelle nationale. Une telle coordination a fait défaut en 1956 entre les divers conseils ouvriers qui se sont formés à l'époque. Il nous faut tirer des conclusions de cette expérience.

La coordination indispensable des organes régionaux d'autogestion ne peut être assurée que par la Diète, organe suprême du pouvoir législatif et de contrôle.

La Diète actuelle représente une société qui n'existe plus, une société déstructurée, atomisée et soumise la manipulation des autorités. Une autre société est née au cours de l'été 1980. Une société organisée, capable de défendre ses droits et sa souveraineté et ayant la volonté de le faire. La Diète a joué jusque-là le rôle de façade parlementaire d'un régime autoritaire. Durant les journées d'août, au moment où c'était l'avenir de notre pays qui était en jeu, la Diète s'est tue. Aujourd'hui, et malgré de nombreuses tentatives de lui rendre son rôle constitutionnel, les décisions importantes sont prises en dehors de son cadre.

Elle continue à tolérer la politique irresponsable des autorités face au syndicat indépendant autogéré Solidarité (la question de l'enregistrement) et ne proteste pas contre les prétentions à l'intervention de forces étrangères dans les affaires polonaises. Il est significatif qu'une telle

protestation soit venue, non des députés, mais des 40000 travailleurs membres de Solidarité des chantiers Lénine de Gdansk.

Le système parlementaire polonais a besoin de réformes importantes. Les millions d'ouvriers organisés «à la base» doivent exiger une représentation adéquate «en haut». L'intégration à la Diète de représentants des syndicats indépendants est une question essentielle. Il faut procéder au plus vite à de nouvelles élections à la Diète et aux conseils nationaux¹, sur la base d'une nouvelle loi électorale. Celle-ci devrait garantir aux syndicats le droit de présenter leurs propres candidats à la Chambre ouvrière qui doit être créée à la Diète, afin que l'institution retrouve sa représentativité et qu'elle soit prise au sérieux.

La réforme de la Diète est une question urgente, car, pour mener bien les réformes socio-économiques, il faut voter une série de textes déterminant les nouvelles structures de la société. La voie parlementaire est une voie pacifique. Il ne faut pas l'oublier. C'est pourquoi les syndicats doivent prendre part à la préparation et au vote de ces lois.

L'introduction d'une représentation des syndicats indépendants à la Diète ne signifie pas pour autant que ces syndicats doivent jouer le rôle d'un parti politique et entreprendre avec le POUP une lutte pour le pouvoir dans l'État. Le fond de l'affaire est que le parti cesse de prétendre au nom de la Constitution au rôle d'un arbitre au-dessus de la Constitution, au-dessus de la Diète, en dehors de tout contrôle de la société. Il ne peut fonder son rôle dirigeant dans l'État uniquement sur l'inscription de celui-ci dans la Constitution ni sur le contrôle de l'appareil répressif; il doit en faire la preuve dans la vie, dans des élections démocratiques et au sein de la Diète. Il ne peut imposer son programme à la société, comme il l'a fait jusqu'ici, par des méthodes administratives. Il ne peut le faire que par ses membres actifs dans les syndicats, les organes d'autogestion et les institutions représentatives. Aujourd'hui, le parti a en face de lui, et contre lui, le mouvement ouvrier indépendant, et le lien entre les deux camps est assuré par la masse des membres du parti, en particulier dans les grandes entreprises. C'est d'eux, de leur détermination, de leur responsabilité et de leur capacité à agir de manière conséquente que dépendra le fait que le parti soit capable de s'auto-réformer et de rejoindre le mouvement commencé en août. Non pas sur de vieux principes – pour dominer et diriger – mais pour servir.

novembre 1980

Source

Imprecor, n° 91, 15 décembre 1980.

1. NdÉ: appellation des conseils municipaux et régionaux en Pologne.

De la tactique de la grève active

Zbigniew M. Kowalewski

Le document dont nous publions ci-dessous de larges ex-traits est un chapitre de la brochure *De la tactique de la grève active*, écrite par Zbigniew M. Kowalewski, membre du présidium de la direction régionale de Solidarité de Lodz. Il fait le point sur un long débat qui a traversé la région à partir de son 1^{er} congrès régional, concernant les moyens d'action du syndicat en vue d'instaurer l'autogestion dans les entreprises. La tactique de la grève active, préconisée pour la première fois dans la plateforme électorale de la tendance des «indépendants» au congrès régional de Lodz, fait aujourd'hui partie de l'arsenal de Solidarité dans la région. La délégation de la région l'a défendue au 1^{er} congrès national de Solidarité.

Les formes de lutte de Solidarité, y compris et surtout son arme ultime – la grève de masse – devraient être subordonnées à son but stratégique. La grève d'occupation, telle qu'elle a été pratiquée jusqu'à présent par Solidarité – c'est-à-dire passive –, est comme une arme à double tranchant. L'interruption du processus de production, suivant sa longueur et son extension, freine toujours plus ou moins la production de biens matériels et, par là même, peut limiter les possibilités de satisfaire les besoins sociaux. Face à l'approfondissement de la crise économique et de la pénurie, face à l'effondrement dramatique du processus de reproduction sociale, la grève de masse apparait bien comme une arme à double tranchant.

Il ne s'agit pas d'affirmer que l'abandon de la grève nous aidera à vaincre la crise. Ce ne sont pas 90 ou même 1000 jours de paix sociale qui parviendront sortir notre société de la crise, parce que cette dernière n'est pas née de l'inquiétude sociale, mais de la décomposition et du pourrissement du système de pouvoir politique et économique de la bureaucratie. D'un autre côté, l'expérience démontre que, sans une grève générale prolongée, il n'est pas évident que la société puisse obtenir autre chose que des concessions fragmentaires de la part de la bureaucratie. En outre, la paix sociale est seulement apparente et nous devons être conscients qu'elle peut être rompue à tout moment.

Solidarité ne peut renoncer à la grève en tant que moyen d'action. Cependant, la grève d'occupation passive utilisée jusqu'à présent – même si son utilisation ne doit pas être écartée – ne peut demeurer, dans la situation présente, la seule arme ultime possible. En

conséquence, une seule conclusion s'impose : si les groupes réactionnaires de la bureaucratie qui disposent toujours des positions clés dans l'appareil du pouvoir se révèlent dans un avenir proche suffisamment forts et rusés pour forcer Solidarité à recourir à son arme ultime par leurs attaques contre la dignité, les droits et les intérêts de la classe ouvrière et de la société, ou si cette nécessité est imposée par la colère sociale grandissante face à l'incapacité et l'impuissance de l'appareil du pouvoir, nous ne devrions plus dans ce cas nous limiter à la grève passive. Nous devons être prêts à passer de la grève d'occupation passive à la grève d'occupation active.

Le contrôle sur la production

Pendant la grève d'occupation passive, les commissions d'entreprises de Solidarité, transformées en comités de grève, prennent automatiquement le pouvoir l'intérieur de l'entreprise. Ils doivent agir de même pendant la grève active. La différence entre ces deux formes de grève d'occupation est qu'après un court arrêt de la production, c'est-à-dire une grève passive, les comités de grève en assurent la reprise, contrôlant la production et d'une manière générale toute l'activité de l'entreprise. En outre, après la fin de la grève, contrairement à ce qui se passe en cas de grève passive, le pouvoir dans l'entreprise ne retourne plus à ceux qui l'exerçaient auparavant, mais est transmis aux organes de l'autogestion ouvrière.

Dans les entreprises à travail continu, on ne peut pas faire la grève passive ; cela ne signifie pas cependant que ces entreprises ne font pas grève. Les travailleurs y passent directement à la grève active. Les comités de grève contrôlent pleinement les services publics, c'est-à-dire les centrales électriques, thermiques, les compagnies du gaz, les aqueducs, les casernes de sapeurs-pompiers, etc. Le comité de grève régional peut décider d'exclure certaines entreprises de la grève active, c'est-à-dire d'arrêter leur production au vu de la nécessité d'organiser la production régionale suivant les réserves d'énergie et de matières premières disponibles. Toutefois, cela ne signifie pas que les entreprises exclues de la grève font une grève passive. Leurs travailleurs doivent participer à la grève active d'une autre manière : elles doivent entreprendre toutes sortes d'activités socialement utiles, rénover par exemple les machines et les installations, procéder une révision complète de l'entreprise, mettre en ordre les ateliers, commencer à travailler à une nouvelle organisation interne des entreprises, et sur les plans alternatifs dont il sera question plus loin, participer aux patrouilles de surveillance civique, si elles sont

mobilisées, s'enrôler dans les équipes qui doivent aller aider les paysans individuels dans les travaux des champs, etc.

Dans une entreprise industrielle type, dont les travailleurs participent à la grève active, le fait que le comité de grève exerce le pouvoir et contrôle la production ne signifie pas qu'il doit diriger directement l'entreprise. C'est la tâche des spécialistes de l'organisation et de la gestion. Selon les cas, l'entreprise est dirigée effectivement soit par sa direction initiale, soit par un comité de gestion, organisé pour la durée de la grève et composé des cadres et des techniciens qui sont de bons spécialistes et jouissent en même temps de la confiance des travailleurs et du comité de grève.

Afin d'assurer à l'entreprise un bon encadrement opérationnel, il est nécessaire, pendant les préparatifs à la grève active, de décider préalablement des nominations aux postes de responsables comme celui de directeur pour les affaires techniques, de technicien principal, de mécanicien principal, etc., ainsi qu'aux postes de chefs d'ateliers et de secteurs. Si l'on sait qu'une personne qui occupe un poste important serait incapable de remplir ses fonctions pendant la grève active ou si l'on suppose qu'elle pourrait saboter activement la production en temps de grève ou opposer une résistance passive, il faut pouvoir à tout moment la remplacer par quelqu'un d'autre.

Le rôle du comité de grève

Le comité de grève doit disposer, au nom des travailleurs et au nom de l'intérêt social, du bien national confié à l'entreprise, et décider de toutes les affaires importantes concernant l'activité pendant la durée de la grève active. Aucune décision essentielle, prise soit par le directeur soit par la personne responsable, n'est valable si elle n'a pas été avalisée par le comité de grève. La direction ou le comité de gestion qui la remplace, exécute les décisions prises par le comité de grève et en est responsable uniquement devant lui et les travailleurs.

Le comité de grève doit, comme cela a lieu pendant la grève d'occupation passive, organiser une garde ouvrière, s'assurer la coopération des surveillants de l'entreprise ou les contrôler, protéger tout particulièrement les magasins d'armes qui se trouvent sur le terrain de l'entreprise afin d'empêcher leur destruction, garantir l'approvisionnement des cantines, etc. En outre, vu le caractère particulier de l'action entreprise, le comité de grève doit munir les magasiniers, les fournisseurs, les directeurs et les employés des transports ainsi que les chauffeurs, de cartes de grève spéciales de mobilisation.

La grève active doit nécessairement s'accompagner de la proclamation par les travailleurs d'une «déclaration d'indépendance de l'entreprise», qui consiste principalement à refuser d'obéir à l'association industrielle, de se soumettre à ses injonctions, et cesser les versements imposés pour l'entretien de la Centrale des associations industrielles. Il s'agit donc de réaliser dans toutes les entreprises qui participent à la grève active, et pour lesquelles les Associations industrielles constituent des superstructures inutiles et parasitaires par rapport à la production, ce que les travailleurs du combinat ZBM-Bumar ont décidé dans leur proclamation du 19 mars 1981. Il faut en même temps refuser d'entrer dans une quelconque association industrielle imposée, à moins que cela ne se révèle justifié socialement et économiquement.

En prenant leur indépendance par rapport aux Associations industrielles, les entreprises ne risquent pas de manquer d'informations sur les entreprises coopérantes possibles, car celles-ci leur sont parfaitement connues. C'est pourquoi l'entreprise, connaissant ses coopérants, doit établir avec eux des relations horizontales. Toutefois, elle doit continuer à assurer les livraisons de la part de ses coopérants obligatoires jusqu'à ce qu'elle trouve des coopérants volontaires. Il convient d'analyser l'état actuel des relations de coopération et d'examiner les possibilités de rapprocher les entreprises coopérantes des entreprises de production finale, pour obtenir ainsi des économies substantielles en transport, combustible, etc. Sur l'initiative des travailleurs, les entreprises doivent s'entendre entre elles, signer des engagements pour briser ainsi les obstacles administratifs.

Toutes ces démarches doivent être entreprises dans le cadre des préparatifs à la grève active. Les travailleurs doivent également examiner les possibilités qui existent de mettre en valeur les moyens inexploités de l'entreprise, du fait du gaspillage des installations, des matières premières et des réserves, ou d'une organisation défectueuse. Les entreprises doivent également inciter les centres d'étude et de développement, leurs propres laboratoires et les cellules pour le progrès technique des entreprises, à effectuer dans de brefs délais des expertises sur les possibilités de suppléer aux importations. Il faut par exemple, dans tout le secteur du transport, faire connaître les résultats obtenus en économie de combustibles et en diminution de l'usure des véhicules, par la suppression expérimentale – sur proposition de Solidarité de Katowice – de la rétribution à la tâche des chauffeurs des entreprises de transport Budostal. [...]

Préparer la grève active à l'avance

On doit commencer immédiatement à préparer les travailleurs à agir en cas de proclamation par Solidarité de la grève active, et ce non seulement parce qu'on ne peut prévoir à l'avance l'explosion d'une telle grève, mais aussi parce que plus on a de temps et mieux l'on peut s'y préparer. Il faut mener les préparatifs dans deux directions différentes : d'un côté assurer les conditions minimales nécessaires à la grève active, de l'autre entreprendre des préparatifs à long terme, à l'échelle de quelques mois. Pour ces derniers, nous pensons surtout à l'analyse de la situation des entreprises et à la constitution de rapports sur leur situation présente. De tels préparatifs à la grève active, non seulement garantissent aux travailleurs des conditions optimales pour une action de grève efficace, mais préparent en outre les entreprises à la réforme économique autogestionnaire, et offrent des perspectives d'élaboration d'un programme pour sortir l'entreprise de la crise. C'est ce qui fait leur immense intérêt. Ce n'est donc pas une activité qui porte ses fruits uniquement en cas de grève active, ses avantages sont réels qu'une telle grève ait lieu ou pas.

Le rapport sur la situation de l'entreprise peut être élaboré par les travailleurs eux-mêmes partout où existe la possibilité de créer des équipes mixtes – dans le meilleur des cas, rivalisant entre elles – composées d'ouvriers et de cadres techniques. Les travailleurs peuvent également demander l'élaboration du rapport par la direction, pour le soumettre ensuite à la vérification des experts désignés par Solidarité ou par des instituts et associations de recherches. [...]

Il est important que le rapport contienne, entre autres choses, des données sur le degré d'utilisation du potentiel productif, sur les facteurs de limitation de la production, comme par exemple le gaspillage, qui mette en évidence les goulots d'étranglement dus au manque des matières premières, de pièces de rechange, d'éléments préfabriqués et d'énergie; qu'il définisse ensuite les possibilités de suppléer aux insuffisances de facteurs de production, de matières premières et de matériaux, fasse apparaître les possibilités d'établir une coopération rationnelle avec les centres de production d'énergie et les coopérants, de lancer une production de remplacement et de modifier son profil, d'améliorer son rendement par des méthodes plus économiques.

Le comité régional de grève de Solidarité a joué pendant toute la durée de la grève active un rôle extrêmement important, dépassant le cadre de la seule direction de la grève et de sa coordination. En plus de la responsabilité qui lui incombe dans chaque grève, il doit se charger d'un rôle tout à fait nouveau. Seul ou avec la commission régionale de

coopération des conseils ouvriers, ou encore avec le comité constitutif du conseil régional de travailleurs – dans la mesure où un tel organe existe il doit notamment contrôler centralement l'activité économique de certains secteurs, peu nombreux mais extrêmement importants, comme par exemple l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires de base et en médicaments, la production des matières premières essentielles et de l'énergie, les transports ou encore la réalisation des accords clés de coopération avec l'étranger. Dans ce domaine également, à côté des préparatifs immédiats à la grève active, on doit entreprendre des préparatifs approfondis qui, à un moment donné, devraient permettre à Solidarité, avec le mouvement des conseils ouvriers, non seulement de prendre le contrôle de l'activité économique des secteurs déjà évoqués, mais d'aller beaucoup plus loin : établir sur ces secteurs, pour la durée de la grève active, un système central de gestion, du moins à l'échelle régionale. À long terme, on peut y parvenir en établissant un bilan des besoins et des moyens de ces secteurs, en tenant ce bilan à jour et en créant un système indépendant d'information économique. [...]

Les tâches du comité régional de grève

Une autre tâche non moins importante de la direction régionale doit être l'exploitation de toutes les ressources qui permettent d'assurer l'approvisionnement des villes par les campagnes à un niveau suffisant pour satisfaire les besoins de base de la population citadine. Il est possible, en coopération avec le mouvement syndical indépendant des paysans individuels, d'en appeler à la solidarité entre les paysans et les ouvriers. Mais il existe également d'autres moyens, comme par exemple la mise en route ou l'augmentation de la production de produits Industriels, ne fût-ce que d'équipements mécaniques, dont les paysans ressentent cruellement le besoin ; on peut aussi les aider aux travaux des champs en envoyant des brigades ouvrières à partir des entreprises dont la production est arrêtée. Dans le même sens, il faut empêcher, par l'institution d'un contrôle, la discrimination, dans les livraisons de foin, de combustibles, d'engrais, dans l'aide apportée par les centres techniques, d'une ressource sociale importante pour la classe ouvrière, à savoir les ouvriers propriétaires de parcelles, les ouvriers paysans et les paysans ouvriers qui habitent à la campagne et vont travailler à la ville et qui sont des producteurs importants de denrées alimentaires.

Ce genre de mesures permettra à la ville de recevoir des livraisons plus importantes de nourriture pendant la grève. La distribution des denrées alimentaires ainsi que des produits destinés à la consommation et fabriqués dans les usines qui participent à la grève active, doit être

étroitement contrôlée par les comités de grève, assistés de contrôleurs habilités par les comités de grève régionaux. Les entrepôts et les marchés de gros doivent être protégés par des gardes ouvrières ou civiques, quant aux centrales d'approvisionnement en matières premières déficitaires et autres produits, elles doivent effectuer leurs livraisons selon des normes de distribution fixées par les autorités de la grève. Il faut examiner les avantages qui peuvent exister à mettre sur pied un réseau de distribution directe de certains articles alimentaires afin d'approvisionner les travailleurs en grève, à instituer des «paniers populaires» pour les catégories les plus pauvres de la population qui nécessitent une protection particulière.

Toute décision des autorités de l'administration de l'État portant sur les problèmes socio-économiques et d'organisation, ou influant sur la situation générale de la région en grève active, doit recevoir l'aval de la direction régionale de la grève.

Il est possible que certaines instances de l'administration économique bloquent les livraisons de matières premières, de pièces de rechange, etc., à destination des entreprises industrielles et de tous les centres où elles pourraient s'approvisionner, afin de casser la grève active. Mais il faut aussi tenir compte du fait qu'à la menace de ce genre de sabotage de la production, les travailleurs des entreprises en grève active peuvent riposter efficacement en paralysant, par l'arrêt de leurs livraisons, ces secteurs économiques importants et qui ne sont pas en grève. Ainsi, le sabotage de la production contrôlée par les comités de grève ne présentera aucun intérêt pour la bureaucratie centrale, et le recours à ce moyen semble peu probable.

La grève active doit se dérouler sous le mot d'ordre de: «Le pouvoir aux travailleurs dans les entreprises!» Par cette grève, les travailleurs veulent avant tout se donner les moyens d'instaurer une véritable autogestion et de sortir les entreprises de la crise. Les propositions émises durant la grève active doivent donc porter avant tout sur le statut des organes d'autogestion ouvrière et sur l'indépendance des entreprises. Une de ces propositions doit revendiquer pour les conseils ouvriers le droit de choisir les directeurs par voie de concours ouvert et de les révoquer, et que soit reconnu le principe selon lequel la direction est l'organe exécutif du conseil ouvrier, responsable devant lui en tant que la plus haute autorité de l'entreprise.

« Le pouvoir aux travailleurs dans les entreprises »

En plus de ces modifications institutionnelles du pouvoir au sein de l'entreprise, conformément aux principes démocratiques, une

proposition doit réclamer La suppression des instances administratives inutiles et parasites, telles que les combinats, la plupart des Associations industrielles et les structures par branches de l'économie, les formes imposées de contrôle administratif de certaines entreprises sur d'autres, comme par exemple la coordination par branches. Il faut lutter pour le droit à l'association volontaire des entreprises dirigées par les conseils ouvriers.

Il faut forcer la bureaucratie à mettre fin aux semblants de changements structurels pour le compte de la réforme économique, comme par exemple la transformation des Associations industrielles en Unions industrielles, ou le découpage et le remodelage des ministères qui – après avoir détruit les puissantes coordinations de branches et donné l'impression de changement – ont pour seul but le maintien et le «perfectionnement» du mécanisme de gestion autoritaire. Il faut obtenir par tous les moyens que les entreprises soient dotées d'un statut juridique qui empêche l'appareil bureaucratique des Associations industrielles de bloquer leurs transactions bancaires indépendantes, leur commerce d'importation et d'exportation.

Parmi les propositions dont la réalisation assurerait aux travailleurs et à leurs organes représentatifs le droit de décider de l'activité de l'entreprise, doit nécessairement se trouver une proposition visant à garantir aux organes d'autogestion la possibilité de définir le profil de la production. Cette possibilité est nécessaire pour adapter la production aux besoins et favoriser – dans la mesure du possible – la concurrence entre les entreprises. Elle l'est surtout pour les entreprises qui, face à la crise, sont menacées de réduction du personnel voire de fermeture. Solidarité doit profiter de la grève active pour exiger qu'on accorde aux travailleurs de ces entreprises un délai d'environ six mois pour élaborer un plan alternatif, c'est-à-dire un programme de modification du profil de la production, en exploitant les matières premières nationales et le parc de machines existant. Les plans alternatifs, en organisant une nouvelle production socialement utile, donnent les moyens aux organes d'autogestion ouvrière de sauver des entreprises, et au syndicat de lutter contre la menace du chômage.

Comme nous l'avons dit plus haut, à la fin de la grève active, le comité de grève de Solidarité ne peut remettre le pouvoir dans l'entreprise qu'aux organes d'autogestion ouvrière. C'est pourquoi il est nécessaire, pendant la grève, d'élire un comité constitutif de conseil ouvrier, ou un conseil ouvrier s'il n'en existe pas déjà un. En outre, pendant la grève active, on doit commencer les travaux sur une nouvelle organisation interne de l'entreprise, sur un projet de financement économique

indépendant, sur les conseils ouvriers. Là où ce sera possible, les conseils ouvriers doivent, pendant le cours de la grève active et avec l'appui des comités de grève, élaborer des «contrats de travail», organiser par eux-mêmes, répartir et rémunérer le travail. La grève active doit non seulement fonder l'indépendance de l'entreprise mais encore aboutir à la suppression du régime despotique de travail.

Pendant la grève active, on doit élire – là où il n'existe pas encore – un comité régional constitutif de conseils ouvriers. En conséquence de la grève, ce comité, ou le comité régional de coopération entre les conseils ouvriers, devrait pouvoir jouer un rôle réel dans la politique économique régionale, notamment par le droit de vote de ses représentants aux assemblées des parlements régionaux et, grâce au droit de veto, il devrait contrôler l'orientation socio-économique des autorités locales.

Au cours des années 1944-1945, les travailleurs ont remis eux-mêmes en état les usines détruites par la guerre, ils ont élu de leur propre initiative des conseils ouvriers, des comités d'entreprises et d'usines. Au cours des années 1956-1957, les entreprises touchées par la crise ont été remises en marche par les travailleurs eux-mêmes avec l'aide des conseils ouvriers élus. Aujourd'hui, pour la troisième fois, nous assistons à la renaissance du mouvement d'autogestion des travailleurs en Pologne. L'équipe des spécialistes de Zycie i Nowoczenosc affirme: «Toute entreprise qui a des ouvriers hautement qualifiés peut être remise sur pied en quelques mois, peut-être même en trois mois. Essayez de le faire!» Nous devrions essayer car il n'y a pas d'autre issue et ce n'est certes pas la bureaucratie centrale qui nous sortira de la crise. Commençons donc par confier les principaux moyens de production à la société et à instituer des entreprises sociales, conformément à l'expérience historique de la classe ouvrière polonaise. Si Solidarité est obligé de recourir à l'arme ultime de la grève de masse, qu'il lance une grève active qui accélérera le processus de l'auto organisation de la société en tant que propriétaire, et déblaiera le chemin pour sortir le pays de la crise.

9 août 1981

Source

Inprecor, n° 110, 12 octobre 1981.

Programme d'action immédiate pour les conseils ouvriers élaboré par le Groupe de Lublin

Les 12 et 13 juillet derniers se tenait à Lublin la première réunion interrégionale des comités constitutifs d'autogestion, des conseils ouvriers et des directions régionales et commissions syndicales d'entreprise sur le thème «Solidarité et l'autogestion ouvrière».

Étaient présents les délégués des régions suivantes de Solidarité: Lublin, Lodz, Katowice, Varsovie, Poznan, Wroclaw, Plock et des villes de Grudziadz, Sieradz, Elblag, Bialystok, Gorzow Wkp, Jelenia Gora, Radom et Kielce. La conférence a décidé de fonder le Groupe de travail pour une initiative interrégionale de coopération des conseils ouvriers. Ce groupe s'est donné pour but de provoquer avant la fin du mois d'août la réunion du 1^{er} congrès national des délégués régionaux des conseils ouvriers.

Ce groupe, appelé aussi «Groupe de Lublin», a décidé de propager l'idée des conseils ouvriers et d'œuvrer à la création des commissions régionales de coordination des conseils ouvriers. Il a produit plusieurs documents, parmi lesquels le Programme actuel d'action des conseils ouvriers, des thèses sur les liens entre Solidarité et les conseils, ainsi que des thèses sur la structure organisationnelle du mouvement autogestionnaire. Il a décidé d'appuyer et de diffuser les documents concernant l'autogestion élaborée par le «réseau des grandes entreprises».

Préambule

Les efforts des représentants de Solidarité et du mouvement d'autogestion dans les comités fondateurs d'autogestion ouvrière, dans les commissions de coordination régionales et dans le «réseau des grandes entreprises», ont abouti à élaborer les projets de documents de base qui définissent la façon de convoquer et la sphère d'activité des organes d'autogestion ouvrière. Ces actions ont été approuvées au cours de réunions des représentants des entreprises le 8 juillet 1981 Gdansk et les 12-13 juillet 1981 à Lublin.

Les deux réunions ont prouvé la nécessité de formuler et de présenter aux organes d'autogestion ouvrière un projet de plan directeur des activités à court terme.

Notre commission a préparé un tel plan sous la forme d'un programme à court terme qui s'appuie sur les expériences concrètes des organes d'autogestion ouvrière existant déjà dans les entreprises industrielles.

Notre opinion est qu'au cours des prochains mois les organes d'auto-gestion ne seront pas en mesure, s'ils ne satisfont pas à certaines conditions préalables, de prendre entièrement en charge la gestion directe des entreprises. Ces conditions préalables sont les suivantes :

Le vote par la Diète (Parlement) des arrêtés relatifs aux principes d'activité des entreprises et des organes d'autogestion ouvrière répondant aux aspirations de la société.

La création au niveau des régions d'une infrastructure d'organisation et de coordination des organes d'autogestion, (« banque d'experts », discussions sur des projets de décrets, etc.).

La création d'un système d'information pour les organes d'autogestion l'échelle nationale.

Les activités des organes d'autogestion au niveau de l'entreprise :

1. Les organes d'autogestion ouvrière démocratiquement élus ou les comités fondateurs prendront immédiatement des mesures visant à :

a) adapter les statuts généraux de l'autogestion ouvrière aux conditions spécifiques de l'entreprise ;

b) s'assurer de la disposition de moyens techniques et de locaux ;

c) dresser la liste de tous les actes normatifs relatifs au fonctionnement de l'entreprise ;

d) préparer la procédure et la documentation en vue de l'organisation d'un concours pour les postes de directeur et de cadres supérieurs.

2. Avant la prise en charge définitive de la gestion de l'entreprise, le conseil ouvrier aura pour tâche principale d'obtenir de la direction un rapport sur l'entreprise, accompagné d'un schéma organisationnel et de circulation de l'information au sein de l'entreprise. Ce rapport constituera la base pour établir la hiérarchie des activités des organes d'autogestion.

3. Ce rapport doit être étudié par les experts et présenté au personnel.

4. Après l'acceptation du rapport, une des priorités de l'autogestion sera la critique du système salarial en vigueur dans l'entreprise et la préparation d'une nouvelle politique salariale claire et approuvée par toute la société.

5. Le conseil ouvrier doit organiser les commissions permanentes à caractère consultatif.

6. Pendant la période de transition, avant la prise en charge définitive de la gestion de l'entreprise, il faut exiger de la direction la mise en pratique des décisions des organes d'autogestion.

7. L'autogestion de l'entreprise ne signifie pas une ingérence systématique dans les décisions de la direction mais, en revanche, elle signifie

le droit de contrôle sur la direction et la possibilité de mettre en cause ses activités ou son manque d'activités.

8. Il ne faut pas accepter les plans sans s'assurer au préalable qu'existent les moyens permettant leur réalisation.

9. Il faut entreprendre une vaste action de formation socio-économique du personnel et des militants.

10. Les organes d'autogestion doivent avoir accès à la presse syndicale, aux médias, radios et autres moyens de communication.

11. Les organes d'autogestion mieux organisés doivent aider ceux qui n'en sont qu'au stade de l'organisation.

12. Tous les organes d'autogestion et leurs comités fondateurs doivent lutter pour la promulgation des décrets sur la réforme économique, sur l'autogestion et sur l'entreprise, garantissant la gestion de l'entreprise par son personnel.

13. Dans les délais les plus courts, il faut prendre des contacts avec d'autres organes d'autogestion et les organismes scientifiques et techniques existant sur place, dans la région, etc.

Autres initiatives

Il est nécessaire de créer des commissions régionales de collaboration des organes d'autogestion et d'appuyer massivement le mouvement des conseils ouvriers. Voici les objectifs des commissions régionales :

- coordonner les discussions sur projet de décret relatif à l'autogestion et à l'entreprise et préparer une plateforme commune sur cette question en s'appuyant sur les propositions des travailleurs ;
- créer un réseau d'information dans les régions en vue de contacts rapides et directs entre les différents conseils ouvriers et une « banque d'experts » composée de cadres techniques et économiques secondés par les organismes scientifiques de la région. Les commissions régionales formeront également, en collaboration avec les organes d'autogestion, les groupes d'experts pour de grandes entreprises, qui devront participer à leurs commissions permanentes.

Il faut constituer la commission nationale de collaboration des organes d'autogestion qui assurera les fonctions de coordination et d'information au niveau de toute l'économie nationale. Voici les objectifs de cette commission nationale :

1. Préparer un projet de décret relatif à l'autogestion et à l'entreprise en s'appuyant sur les travaux des commissions régionales et commencer, avec Solidarité, une action pour le vote de ce décret par la Diète ;

2. Préparer, sur la base des rapports économiques et d'autres statistiques, un programme d'action concret dans le domaine de l'économie et élaborer des thèses pour la politique socioéconomique courante ;
3. Participer à la discussion sur la réforme économique et éventuellement préparer ou soutenir, après les corrections nécessaires, une formule qui soit approuvée par la société ;
4. Définir avec Solidarité une plateforme pour les questions sociales concernant les travailleurs, entre autres celles du système des salaires dans les entreprises autogérées ;
5. Élaborer une plateforme nationale et représenter les organes d'auto-gestion face aux dirigeants, au gouvernement et à la Diète.

Commission de rédaction du programme d'activité à court terme des organes d'auto-gestion ouvrière, conférence de Lublin 12-13 juillet 1981 : Aleksander Koclega KWK «De biensko», Leszczyny sur Rybnik Bogdan Lewandowski FSO, Varsovie (usine d'automobiles) Krystyna Murat Zakaldy Azotowe, Pulawy Edward Olszewski MKP, Lodz (transports urbains) Jan Pasterski BSP Przemyslu Wlokienniczego, Lodz (textile) Mirosław Polipowski WZPB 1^{er} Mai, Lodz Zbigniew Rychter MPK, Lodz Bogdan Rynkiewicz MPK, Lodz enryk Szlajfer PAN Warszawa (Académie des Sciences de Varsovie) Wojciech Zaremba WIFAMA, Lodz

Source

Imprecor, n° 108, 14 décembre 1981.

« Le syndicat organisera un référendum sur l'autogestion... »

La résolution sur l'autogestion adoptée par les 4/5^e des délégués au congrès de Solidarité

L'autogestion a été au centre des débats de ce premier congrès de Solidarité. Une résolution, votée le 8 septembre, exigeait que la Diète organise un référendum sur les différents projets de loi concernant l'autogestion et stipulait que le syndicat l'organiserait lui-même si la Diète refusait.

Le 25 septembre, à la veille de l'ouverture de la seconde session du Congrès, la Diète votait deux lois limitant grandement les compétences des conseils ouvriers et les soumettant la tutelle de l'État. Pis, le présidium du syndicat avait entretemps donné son accord à un tel compromis.

En l'absence des textes votés par la Diète et des décrets d'application qui n'ont pas encore été publiés, le débat s'annonçait confus. Une première résolution, entérinant le compromis, était votée, malgré l'opposition violente de plusieurs délégués. Puis, des informations provenant de plusieurs régions du pays sont venues rendre publiques des tentatives de l'administration visant à briser les conseils ouvriers existants en leur substituant des pseudo-conseils sous la férule du POUP [parti communiste au pouvoir].

Une déclaration de trois délégués, soumise au Congrès, a alors été lue. Elle a renversé le courant: revenant sur leur vote précédent, en l'abrogeant à l'unanimité, les délégués ont demandé qu'une nouvelle résolution soit soumise au vote. Celle-ci a été adoptée à la majorité des quatre cinquièmes des délégués, malgré l'opposition décidée de Lech Walesa et des «experts». Nous publions ci-dessous ces deux documents.

Résolution sur l'autogestion

L'attitude de notre syndicat en ce qui concerne les lois sur l'autogestion et sur l'entreprise d'État a été présentée dans la résolution du congrès du 8 septembre 1981. Elle était donc connue de la Diète de la République populaire de Pologne qui, le 25 septembre 1981, a voté la loi sur l'entreprise d'État et la loi sur l'autogestion des travailleurs de l'entreprise d'État.

La Diète a rejeté dans son vote le compromis accepté par le présidium de la commission nationale de coordination concernant la façon de nommer le directeur de l'entreprise. Ce compromis était pourtant une importante concession de la part du syndicat dans le but de régler le contentieux sans recourir à la lutte. La Diète n'a pas non plus pris en compte la position du syndicat sur une série d'autres points importants concernant l'autogestion et l'autonomie des entreprises.

Malgré cela, le congrès, dans un esprit de conciliation, ne rejette pas ces lois dans leur entièreté.

En accord avec la résolution précédente, le Congrès décide de soumettre au référendum au sein des entreprises les paragraphes de ces deux lois qui s'éloignent clairement de la position du syndicat et qui mettent en danger l'autogestion et l'autonomie des entreprises et donc remettent en cause la réforme économique.

Nous souhaitons que des changements aient lieu dans les deux lois sur les points suivants:

1. Les règles concernant la gestion de l'entreprise. Le congrès considère que c'est le personnel qui devrait gérer l'entreprise en décidant de toutes les affaires importantes.

2. La règle déterminant la composition de la commission de préparation du concours pour l'élection du directeur, qui présente les candidatures a ce poste. Nous considérons que la détermination ainsi que la constitution de cette commission devraient relever du droit légitime du conseil des travailleurs, et de lui seul.

3. Le paragraphe déterminant les entreprises dans lesquelles les directeurs doivent être nommés et révoqués par l'autorité de tutelle. Le congrès considère que cette liste ne doit comprendre que les entreprises d'armement et celles qui dépendent du ministre des finances, du ministre de la Justice et qui fonctionnent au sein des prisons.

4. Le paragraphe permettant à l'autorité de tutelle d'imposer à l'entreprise des tâches particulières. Nous pensons que cela ne peut avoir lieu que dans le cas d'une calamité naturelle ou des tâches qu'impliquent les impératifs de défense du pays. Dans tous ces cas, l'autorité de tutelle doit assurer les moyens matériels nécessaires et couvrir tous les coûts liés l'extension de ces tâches.

5. La règle permettant d'imposer à l'entreprise son accès à une association d'entreprises. Le congrès considère qu'une telle loi ne peut concerner que les entreprises mentionnées dans le point 3.

La commission nationale présentera à la Diète les résultats du référendum et déposera une motion demandant le changement en conséquence des lois concernant l'entreprise d'État et l'autogestion dans une entreprise d'État.

Le congrès considère que le contenu des décrets d'application des deux lois et des lois les accompagnant devrait être décidé en commun avec les syndicats.

Dans la lutte pour l'autogestion des travailleurs et pour la socialisation des entreprises, le syndicat continuera à agir en accord avec la volonté des travailleurs. Le syndicat assure les travailleurs qu'il entreprendra toutes les démarches nécessaires à la défense de l'autogestion.

Le congrès appelle tous les travailleurs à créer d'authentiques organes d'autogestion des travailleurs sur la base des résolutions du syndicat.

Déclaration des trois

En nombre de plus en plus grand, les entreprises nous font parvenir des nouvelles alarmantes, faisant état de la tentative de l'appareil d'État d'étouffer le développement d'un mouvement pour l'autogestion véritablement autonome.

Les directeurs d'entreprises émettent des notes de service par lesquelles ils mettent en place des commissions d'organisation des élections des

conseils ouvriers sous la présidence du premier secrétaire du comité d'entreprise du POUP. L'existence des comités constitutifs d'autogestion formés à l'initiative des travailleurs est ignorée. Cette action est menée avec l'aval du gouvernement.

Le congrès considère que les lois sur l'autogestion et sur les entreprises d'État ne donnent pas le droit aux directeurs de s'ingérer dans le processus de formation des organes d'autogestion. Les notes de service mentionnées plus haut heurtent de front les principes élémentaires de l'autogestion ouvrière.

Le congrès exige l'arrêt immédiat de telles pratiques. Le congrès déclare que Solidarité ne reconnaît que les conseils ouvriers constitués par les travailleurs sans aucune ingérence de l'administration. Il appelle les travailleurs à boycotter les instances d'autogestion constituées à l'initiative des directeurs et à développer l'activité autonome pour construire et renforcer le véritable mouvement d'autogestion ouvrière.

Zbigniew M. Kowalewski (Lodz), Janusz Karpinski (Lublin), Jerzy Dwyer (Varsovie)

3 octobre 1981

Source

Imprecor, n° 110, 12 octobre 1981.

Les 10 commandements pour les conseils ouvriers

Groupe de Lublin

Le texte des «10 commandements pour les conseils ouvriers aujourd'hui» que nous publions ci-dessous a paru dans le premier numéro du bulletin *Samorząd* (Autogestion), publié à Lublin le 3 septembre 1981 par le Groupe pour une initiative interrégionale de coopération des conseils de travailleurs, appelé couramment en Pologne Groupe de Lublin.

1. Ne t'engage pas dans la gestion active si tu ne disposes pas d'informations complètes, fiables et compréhensibles pour les travailleurs sur l'état de l'entreprise.

2. Exige de la direction qu'elle établisse un rapport sur l'état de l'entreprise, et contrôlée avec l'aide de tes propres experts. Si la direction boycotte cette revendication, attelle-toi à la tâche et rédige ce rapport toi-même.

N'encourage pas les travailleurs faire des efforts de production supplémentaires si cela implique la violation d'un quelconque des points des

accords d'août-septembre 1980 ou une absence de contrôle de la part du conseil ouvrier sur l'utilisation de la production de l'entreprise.

4. Rappelle-toi que le gouvernement a entrepris une action intensive pour réorganiser et renforcer le système de gestion autoritaire et centralisée sous couvert du prétendu «Programme pour sortir de la crise» et pour créer ce qu'il appelle des entreprises indépendantes et autofinancées (selon la version gouvernementale). Exemple :

a) Le président de la commission du Plan enquête sur les prévisions de production pour 1982 dans le cadre des prétendues entreprises autofinancées. Or, nous savons bien que l'«indépendance» et l'«autofinancement» dans la version gouvernementale signifient le cloisonnement et la concentration des directives et décisions essentielles entre les mains de «commissions spéciales du gouvernement».

b) Les Associations industrielles¹ envoient leurs propres projets de coopération interentreprises qui, excepté le changement de nom et de schéma organisationnel, tendent à perpétuer l'ancien système.

5. Rappelle-toi qu'en signant à la légère des «accords» ou des «résolutions communes» avec la direction, tu freines l'instauration d'un système d'autogestion authentique et que tu aides ainsi à maintenir l'ancien système. Donc, ne te laisse pas prendre aux tentatives de l'administration de l'entreprise visant établir une position commune entre la direction et les conseils ouvriers dans toutes les questions où tu n'es pas sur de toi ou pour lesquelles tu ne disposes pas d'informations suffisantes, surtout s'il s'agit :

a) d'associations ou d'unions industrielles interentreprises, d'organes centraux, etc.;

b) du plan de l'entreprise pour 1982;

c) d'une coopération imposée de l'extérieur ou de la répartition du matériel, des matières premières et de l'énergie;

d) du «nouveau» système économique d'autofinancement dans la prétendue entreprise indépendante (salon la version gouvernementale de la réforme de l'entreprise).

6. On ne peut cependant rester les bras croisés et dire systématiquement «non». Tu peux dès aujourd'hui faire les choses suivantes :

a) élire un directeur compétent;

b) cesser de verser l'argent qui alors jusqu'ici aux Associations et

1. Associations industrielles qui, dans le système actuel, sont des organes totalement bureaucratiques et dont les entreprises dépendent, tant en ce qui concerne l'approvisionnement en matières premières qu'en pièces de rechange, etc.

centrales industrielles à condition d'avoir l'appui des autres conseils ouvriers de ta région et de ta branche industrielle et de ne pas paralyser les entreprises en coupant ces liens de coopération¹ ;

c) constituer ton propre groupe d'experts et demander à cet effet l'aide de Solidarité ;

d) contrôler le profil de production de l'entreprise, en exigeant des changements tenant compte en particulier des besoins de l'agriculture ;

e) contrôler à qui va la production de ton entreprise et vérifier qu'il n'y ait pas de gaspillage ;

f) contrôler l'activité de la maîtrise ; et si tu constates un gaspillage de matières premières, de machines ou d'autres moyens de production, agis immédiatement sans en demander l'autorisation, n'aie pas peur d'enfreindre les règlements s'ils conduisent à des gaspillages ou à des pertes.

7. Organise dans ta région une commission régionale de coopération pour l'autogestion.

8. Rappelle-toi que, pour sortir de la crise et réussir la réforme économique basée sur l'autogestion, il ne suffit pas d'avoir de bonnes lois, pour lesquelles nous luttons ensemble aujourd'hui, mais que cela dépend de ta capacité à gagner tous les travailleurs de ton entreprise à l'idée de l'autogestion.

9. Rappelle-toi que la coopération entre les conseils ouvriers, Solidarité et tous les organes authentiques d'autogestion est la condition pour créer au Parlement et dans les parlements régionaux une seconde Chambre économique («Chambre de l'autogestion») qui décidera des orientations du développement socio-économique du pays et des régions.

10. Rappelle-toi que, par ton activité pratique, tu instaures une loi qui ne sera adoptée comme telle par la législation de la République populaire de Pologne que si tu luttas sans répit pour l'imposer.

6 août 1981

Source

Imprecor, n° 110, 12 octobre 1981.

1. À l'heure qu'il est, les entreprises sont obligées de verser des sommes très importantes à ces Associations industrielles pour les services qu'elles sont censées leur rendre. Et qu'elles ne leur rendent pas dans les faits puisque les usines se trouvent sans cesse à court de matériaux et de pièces de rechange. C'est pourquoi il existe actuellement une proposition au sein du mouvement pour l'autogestion de cesser de leur verser de l'argent ou de ne le faire que pour les services effectivement rendus.

Le mouvement pour la socialisation du travail

Rapport présenté à la conférence de Lublin par Michal Kawecki

En même temps que les conseils ouvriers, se développent et s'approfondit en Pologne une réflexion sur les conditions de travail, la place des travailleurs dans la société, sur ce qu'est et ce que devrait être le travail dans une société libérée des bureaucrates. Nous présentons ci-dessous des extraits du rapport d'un journaliste de l'hebdomadaire syndical *Jednosc* (Unité) de Szczecin à la première conférence nationale sur les conditions de travail, tenue à Lublin les 13 et 14 septembre derniers.

Ce texte est significatif de l'évolution des débats au sein du mouvement ouvrier polonais, même s'il ne peut être considéré comme une position officielle du mouvement.

Conseils ouvriers de 1956, commissions ouvrières issues du comité de grève de 1971 du chantier A. Warski de Szczecin, Charte des droits du travailleur de 1977, comités de grève interentreprises de 1980, transformés ultérieurement en MKZ (comités interentreprises régionaux): à y regarder de plus près, on s'aperçoit que tous ces événements de l'histoire contemporaine de la Pologne ont un point en commun, celui d'une action ouvrière organisée, qui, en août 1980, a vu se regrouper autour d'elle toutes les forces sociales progressistes. Les événements de juin 1956, de 1976 et de décembre 1970 ont mis en évidence un mouvement spontané de protestation ouvrière contre la politique du pouvoir. [...]

Agissant le plus souvent au détriment des travailleurs, l'appareil de l'État a en effet toujours poursuivi la satisfaction de ses propres intérêts de classe, tant sur le plan politique qu'économique. Misant de façon privilégiée sur le développement et la concentration des industries, il a renforcé et hypertrophié le secteur économique d'État – se conduisant comme s'il s'agissait de sa propriété privée. En mettant sur pied des instances économiques toujours plus centralisées, il est intervenu dans un domaine où il pouvait disposer d'un pouvoir quasi absolu, s'assurant de nombreux privilèges et profits ainsi que des droits particuliers. Cela lui était d'autant plus facile qu'il disposait à lui seul de deux instruments importants: le droit de nommer les directeurs et le prétendu Plan central. [...]

En effet, il apparaît que ce n'est pas la classe ouvrière qui décide de la planification mais bien les autorités. La socialisation du travail demeure en fait inexistante puisque ceux qui établissent le Plan central

agissent non pas au nom des intérêts de la société, mais au nom de leurs propres intérêts, privés et égoïstes. Il est intéressant de noter à ce propos qu'il n'y a jamais eu, et qu'il n'y a toujours pas en Pologne, de planification sociale et centralisée au sens strict. Aussi, à mon avis, les critiques contre l'économie planifiée ou contre le principe de la planification centralisée sont-elles dépourvues de fondement, même si elles sont compréhensibles.

La structure actuelle de l'économie donne en effet l'impression d'être planifiée, ce dont le pouvoir lui-même veut nous persuader à tout prix en soulignant dans ses déclarations le caractère social de la planification centralisée. Il est facile, à partir de là, d'avoir l'illusion que tout le mal vient du principe de la planification sociale centralisée. [...]

Ce problème est d'autant plus important que la planification sociale centralisée constitue liaison avec la gestion sociale des moyens de production, c'est-à-dire d'authentiques conseils ouvriers la seule alternative raisonnable à l'économie capitaliste régie par la loi de l'accumulation du capital et donc par la réalisation du profit à tout prix. Or, l'essence du système économique-politique de notre pays trouve sa pleine expression dans une économie non planifiée, centralisée à l'extrême (par l'appareil du parti), nationalisée mais non socialisée. Ce modèle économique, instauré après la Deuxième Guerre mondiale, représentait un véritable paradis pour le pouvoir. Il serait demeuré infiniment en l'état sans les forces sociales qu'il a lui-même suscitées (pour sa perte) et qu'il force sans cesse par son attitude provocante à l'affronter dans l'unité. [...]

Il ne fait aucun doute que ce mouvement émane de la classe ouvrière dans son ensemble. En tant que tel, il constitue dans les conditions actuelles un puissant front de solidarité de tous les travailleurs qui se radicalisent progressivement. Ces derniers, en tant que propriétaires des richesses du pays, s'efforcent de mettre en place, face au système économique-politique dominant, leur propre ordre économique, législatif et politique, sur des bases véritablement socialistes. Le nouvel ordre social sera assurément la continuation d'une voie non capitaliste de développement de notre pays, même si par ailleurs il rompt d'une manière radicale – et en même temps pacifique – avec le modèle en place. Car celui-ci a privé les classes laborieuses de leurs droits pourtant garantis par la Constitution où il est stipulé que le pouvoir appartient aux travailleurs des villes et des campagnes. Il est donc évident que le programme du mouvement pour la socialisation du travail implique l'appropriation collective: 1. des moyens de production; 2. de la gestion de l'économie nationale, y compris de la planification économique à l'échelle du pays; 3. des structures et des organismes de l'appareil d'État. [...]

Le pouvoir actuel est incapable de proposer au peuple polonais un modèle clair et cohérent de système économique-politique qui ne soit soumis ni aux lois implacables de l'économie capitaliste ni aux formes d'exploitation du travail humain inhérentes au système en vigueur chez nous. Attendre que ce pouvoir élabore un tel modèle, c'est croire aux miracles ! C'est pourquoi le mouvement pour la socialisation du travail est confronté au dilemme suivant : ou bien il crée son propre modèle économique et social, centralement planifié et dirigé collectivement sur la base d'un système d'autogestion ; ou bien il sera condamné à participer éternellement à un modèle économique imposé par en haut et ne reposant ni sur la planification ni sur la socialisation, c'est-à-dire à un modèle non socialiste. [...]

En ce qui concerne l'appropriation collective des moyens de production, il faut souligner que tout changement structurel authentique de l'ensemble des rapports sociaux dépend avant tout de l'introduction de l'autogestion dans la sphère de la production. On ne bâtit pas une maison en commençant par le grenier mais par les fondations. De même, on ne modifie pas les rapports sociaux en commençant par le haut – la Diète ou les parlements régionaux – mais en commençant par le bas, à savoir les rapports de production, la création des conseils ouvriers et des organes d'autogestion. Ce sont les rapports économiques – et non les seuls rapports politiques qui constituent le fondement réel sur lequel on peut construire un nouvel ordre social.

Pour sa part, Solidarité est une des formes historiques – déjà considérablement développée – du mouvement pour la socialisation du travail. L'une des activités de Solidarité depuis sa naissance a été de prendre l'initiative d'appeler à la constitution de conseils ouvriers et de se battre pour obtenir – ce qui n'était pas difficile à ce moment-là – des mesures juridiques favorables au monde du travail et donnant force de loi aux aspirations des travailleurs.

Cependant, il faut reconnaître que l'examen rétrospectif des activités du syndicat démontre avec acuité qu'à partir d'août 1980, Solidarité, jour après jour, a perdu son temps en escarmouches souvent futiles pour une place au grenier alors qu'il avait accès à la cave – c'est-à-dire aux fondations –, au rez-de-chaussée et peut-être même au premier étage... Il faut se rendre compte que le concours de circonstances favorables, tant sur le plan intérieur que sur le plan international, qui a duré jusqu'en août 1981, pourrait ne pas se prolonger très longtemps. Les erreurs dans la pratique découlent de la faiblesse de conception en matière de programme syndical, ce que révèlent clairement les débats de Solidarité sur la réforme économique.

Dans de nombreux projets, discussions et programmes syndicaux, les conseillers et les experts attribuent une puissance quasi magique à la notion d'indépendance des entreprises. Certes, il s'agit là d'une idée juste et fondée, mais ils ne perçoivent pas la nécessité de créer – à l'échelle des régions et de tout le pays – des rapports non institutionnalisés entre les conseils ouvriers.

À ma connaissance, seul le «Groupe de Lublin» (Groupe de travail pour les initiatives de coopération interrégionale entre les conseils ouvriers) possède une vision claire de ce problème. Une telle coordination jetterait les bases d'une coopération sociale authentique entre les entreprises et constituerait le premier pas vers une véritable planification sociale centralisée.

Lublin, 13 septembre 1981.

Source

Impecor, n° 110, 12 octobre 1981.

Création du comité constitutif de la Fédération nationale des organes d'autogestion

Adoptée le 17 octobre, lors d'une réunion nationale des délégués des conseils de travailleurs et de coordinations régionales de tels conseils, à laquelle étaient présents les représentants d'une vingtaine de régions, la résolution que nous reproduisons ci-dessous témoigne de la dynamique d'unification des conseils à l'échelle nationale. Confrontés avant tout à la pénurie des matières premières et de l'énergie, ainsi qu'à la désorganisation des circuits de distribution, les travailleurs ne peuvent en effet espérer obtenir une amélioration – ne serait-ce que limitée – de la situation par des activités limitées à la seule entreprise.

Elle reflète également une avancée dans l'élaboration d'un projet d'ensemble de résolution de la crise, comme en témoigne la volonté exprimée de rechercher «des formes de socialisation de l'économie et de l'État».

1. Est créé le comité constitutif (KZ) de la Fédération nationale des organes de l'autogestion (KFS).
2. Le comité constitutif de la KFS est formé par les coordinations

régionales des conseils de travailleurs. Il est composé de deux représentants de chaque région. Chaque région dispose d'une voix délibérative.

3. Les conseils ouvriers des institutions et des entreprises sont représentés au sein du KZKSF par les coordinations régionales.

4. Le KZKSF est un organe provisoire, jusqu'à la tenue du Congrès national des conseils des travailleurs ou jusqu'à une autre décision des conseils régionaux d'autogestion.

5. Le KZKSF est ouvert à toutes les coordinations régionales des conseils.

6. Le KZKSF n'a aucun pouvoir sur les conseils de travailleurs. Il peut prendre des décisions sous la forme :

a) de résolutions qui engagent ses instances exécutives ;

b) de résolutions représentant un point de vue commun, qui sont des propositions pour les conseils régionaux de l'autogestion et pour les conseils d'autogestion d'entreprises.

7. Le but de la KSF est de créer des conditions permettant la création et le fonctionnement des structures sociales et des organismes régulant le fonctionnement d'un modèle autogestionnaire de l'économie et de l'État.

8. La KSF réalise son but statutaire par :

a) Organisation de la coopération entre les conseils existants ou en formation, et entre leurs représentations territoriales ;

b) la participation à l'élaboration des projets de loi de la Diète et d'autres actes, la présentation de son opinion sur de tels actes, et la présentation de ses propres élaborations dans ce cadre ;

c) la vérification des lois et autres actes existants, en vue de les modifier ou de les abroger ;

d) la représentation de la position des conseils d'autogestion face aux autorités de l'État, aux organisations et aux institutions ;

e) l'organisation de consultations en ce qui concerne les problèmes économiques au sens large, y compris sous la forme de référendums ;

f) l'explication de son point de vue sur la réforme socio-économique ;

g) l'activité ayant pour but la création des Chambres socio-économiques à la Diète et dans les parlements territoriaux ;

h) la proposition des lois et des formes de socialisation de l'économie et de l'État ;

i) la préparation et la circulation des informations ;

j) la coopération avec d'autres organisations et initiatives sociales en ce qui concerne les buts d'action communs.

En attendant la création de la Fédération nationale des organes de l'autogestion, le comité constitutif de la KSF entreprendra l'activité en vue de la réalisation des buts susmentionnés. Il ne doit pas perdre de vue pour autant la réalisation de son but principal, qui est l'élaboration de la forme future du statut et la constitution définitive de la Fédération nationale des organes de l'autogestion. [...]

17 octobre 1981

Source

Imprecor, n° 112, 9 novembre 1981.

Sur le contrôle du ravitaillement

Résolution de la direction régionale de Lodz de Solidarité

À décision de Solidarité de Lodz de généraliser, au niveau régional, le contrôle sur la distribution des produits alimentaires de base et d'imposer une modification de la production de certaines entreprises, en vue de développer une coopération avec le syndicat des paysans de Solidarité, est un exemple de ce que peut faire le syndicat, avec le mouvement pour l'autogestion, pour améliorer dans l'immédiat la situation de l'approvisionnement et créer les bases pour une prise en charge plus large de la production – sous le contrôle des travailleurs – dans l'avenir.

Notons que la démarche proposée pour développer la coopération avec les agriculteurs, est à l'opposée de celle, prônée par certains experts de Solidarité, qui consiste à généraliser des rapports marchands ville campagne en élevant les prix d'achat aux producteurs. Elle s'oppose également à toute démarche individuelle d'entreprise, lui préférant une démarche collective de tous les travailleurs de la région. C'est la seule qui permet de garantir une égalité dans l'approvisionnement des travailleurs, indépendamment de ce que produit leur entreprise et en conséquence de préserver leur unité.

Dans le système de production et de distribution des biens, seule l'administration de l'État et celle des entreprises sont responsables de l'approvisionnement. Les activités de notre syndicat qui ne remettent pas en cause le monopole de l'administration étatique en ce qui concerne la production, la distribution et les prix, ne peuvent pas influencer de manière décisive sur l'amélioration de la situation.

Le seul moyen efficace est la réforme économique dans la forme attendue par la société. Notre activité au niveau de la région doit se limiter au contrôle des autorités, à la remise en cause des irrégularités, à la lutte pour une distribution juste dans le cadre du rationnement et à empêcher l'utilisation de l'approvisionnement pour la manipulation de la société. Dans ce but, la direction régionale de Lodz décide :

1. d'introduire à l'avenir un système de contrôle de la provenance des biens alimentaires, de leur transport et de leur distribution, et en particulier de la viande et de ses sous-produits ;
2. d'améliorer l'efficacité de l'approvisionnement par :
 - a) la possibilité de l'achat des matériaux stockés par les artisans produisant les machines et les outils agricoles ;
 - b) la garantie de la livraison des moyens de production agricoles, sur la base des capacités de production des entreprises.

En cas de refus des autorités, le syndicat mènera une grève active dans les entreprises qui peuvent assurer une telle production. La distribution des biens ainsi produits sera assurée en commun avec le syndicat Solidarité des agriculteurs individuels et Solidarité des artisans. La direction régionale mandate les commissions syndicales d'entreprise pour agir dans le cadre du développement de la coopération entre les syndicats susmentionnés.

3. Continuer les activités ayant pour but la remise en ordre du rationnement alimentaire dans la région. En particulier :
 - a) en vue d'obtenir le contrôle sur l'émission, la distribution et la comptabilité des tickets de rationnement ;
 - b) en exigeant des organes de l'administration étatique que la distribution de tous les articles rares se fasse uniquement par le réseau commercial général, et donc l'arrêt de toute distribution privilégiée ;
 - c) la direction régionale rappelle sa position négative en ce qui concerne le troc réalisé par certaines commissions d'entreprise. Nous considérons s'agit là d'une activité tendant à détruire l'unité du syndicat au moment où l'unité nous est particulièrement nécessaire.

15 octobre 1981

Source

Imprecor, n° 113, 25 novembre 1981.

Pour un conseil social de l'économie nationale

Grzegorz Palka

Nous publions ci-dessous un extrait du sténogramme des négociations entre Solidarité et une délégation gouvernementale au sujet des prix et de la réforme économique, du 15 octobre 1981. L'intervention de Grzegorz Palka, membre du présidium national de Solidarité et responsable de la délégation syndicale, a été par la suite considérée comme une position officielle du syndicat sur cette question. Nous la publions dans la forme présentée par *AS*, le bulletin hebdomadaire de l'agence de presse Solidarité, numéro 45.

L'efficacité de toute action en vue de rééquilibrer le marché dépend de la confiance que la société accorde à l'institution qui l'entreprendra. Cela vaut également pour les tentatives actuelles de résoudre les graves problèmes d'approvisionnement en combustibles. L'efficacité des appels à des efforts extraordinaires ou d'extraordinaires sacrifices dépendront également de l'existence d'une telle confiance dans l'institution qui les lancera. Nous pensons que, sans la création d'un corps indépendant du gouvernement, ces problèmes ne pourront être résolus que par lui.

Et Solidarité ne pourra soutenir l'action gouvernementale, car nous continuons apprécier de manière négative ce qui est fait en vue d'introduire une réforme économique, et même la volonté d'une telle réforme, et nous n'avons absolument aucune garantie que la limitation de la consommation liée à la hausse des prix produira un quelconque effet positif. Si nous soutenions les activités du gouvernement, nous trahirions en fait l'intérêt de la société. Cela scellerait l'effondrement de la nation dans la pauvreté sans aucun espoir d'en sortir. C'est pourquoi notre principale revendication pour aujourd'hui est celle de la création d'un conseil social de l'économie nationale.

En ce qui concerne la façon de fonder un tel conseil, nous considérons qu'il doit être indépendant du gouvernement et créé par les syndicats, qui décideront eux-mêmes de sa composition. Nous pensons qu'il doit s'agir d'une représentation proportionnelle. Les représentants du mouvement de l'autogestion pourraient également être invités à en faire partie.

En ce qui concerne ses compétences et ses buts d'action : ses compétences devraient permettre au conseil de prendre part à la définition de la politique économique et d'influer effectivement sur l'élaboration de la réforme économique. Donc, ce conseil devrait contrôler les

agissements du gouvernement et des autres niveaux de l'administration économique. Il devrait pouvoir exiger toutes les informations et toutes les explications et avoir accès à l'information économique, au même titre que le gouvernement ou les organismes économiques officiels. Ce qui veut dire que les ministères et les organismes économiques seraient obligés de fournir une information complète et de communiquer leur documentation.

Parmi les prérogatives importantes de ce conseil, il faut mentionner le droit de veto sur les décisions erronées du gouvernement, s'il apparaissait qu'on n'arrive pas à se mettre d'accord. Il faut également prévoir un mécanisme permettant à la société – au cas où un accord n'apparaîtrait pas possible – de décider quelle alternative de développement ou de réforme économique il faudrait choisir. Le conseil devrait avoir accès à la radio et à la télévision, pour pouvoir expliquer les décisions *a priori* impopulaires, mais également pour présenter son point de vue et son jugement.

Le conseil devrait également avoir le droit de présenter des projets devant la Diète, pour que celle-ci puisse choisir parmi des projets différents et non seulement entériner un seul projet. Cela pourrait être résolu de différentes manières: en obligeant le gouvernement à présenter à la Diète les projets alternatifs élaborés par le conseil. Un autre point très important il faut mentionner que le conseil ne pourrait être dissous que si la société considère que son rôle est terminé. Il ne faut pas qu'il puisse être dissous au moment où le gouvernement le considèrera comme gênant. Voilà, dans ses grandes lignes, notre position.

15 octobre 1981

Source

Inprecor, n° 113, 25 novembre 1981.

Autogestion, Solidarité et bureaucratie

Cyril Smuga

Cet article de Cyril Smuga a été publié dans le premier numéro de la revue *Inprecor*, en langue polonaise, daté du 1^{er} octobre 1981, et diffusé en Pologne dès la deuxième session du 1^{er} congrès de Solidarité. Il présente les propositions de la 4^e Internationale dans le débat alors en cours dans le mouvement ouvrier en Pologne. La publication de la traduction

française de cet article dans *Critique communiste* présente un double intérêt : celui de tester l'actualité du programme de notre mouvement dans le feu d'une révolution dans un pays soumis à la dictature de la bureaucratie stalinienne, et de montrer la nature des débats qui ont surgi dans *Solidarité*. Le texte a été réduit par endroits. Les intertitres sont de la rédaction.

Le caractère catastrophique de la crise actuelle, la nécessaire recherche des moyens de sa résorption obligent tous ceux qui veulent s'engager dans la voie de la restauration de l'économie polonaise à produire un diagnostic complet de celle-ci. Ce diagnostic devrait, tout d'abord, s'appuyer sur une connaissance approfondie de la réalité économique actuelle, ce qui, en l'absence d'un matériel statistique complet n'est pas des plus facile¹, et en comprendre les mécanismes.

Dans un article écrit bien avant août 1980, Jozef Kusmierek² livre une série d'observations qui, en l'absence d'un matériel plus complet, présentent une illustration intéressante pour appréhender certains aspects importants du fonctionnement de l'économie polonaise. Une des manifestations les plus flagrantes de la crise actuelle est, sans aucun doute, le déficit énergétique, qui constitue une des causes de la baisse catastrophique de la production industrielle et du sous-emploi endémique des facteurs de production existants.

«Durant la première moitié de février, *Trybuna Ludu*³ a annoncé qu'au cours de l'année 1979 le secteur de production d'énergie atteindra plus de 1 300 mégawatts, ce qui doit constituer un record absolu, d'augmentation annuelle de la production dans l'histoire de la Pologne», écrit Kusmierek, qui poursuit :

La vérité est la suivante : 1970, 1 050 mégawatts ; 1972, 1 261 ; 1973, 1 655 ; et c'est cela le record absolu ; 1974, 1 368 ; 1976, 475, Waterloo de l'économie polonaise ; 1977, 1 260 mégawatts. Pour l'année 1979, le plan prévoyait une augmentation de l'ordre de 2 300 mégawatts, ce qui de toute façon ne pouvait compenser le désastre des années 1976-1977. Un record annoncé pour l'année 1979 signifie donc qu'en 1980, il faudra débrancher un tiers du potentiel industriel polonais.

1. L'inexistence de statistiques n'est pas due uniquement à la censure ou à la mauvaise volonté du gouvernement. Les données de base n'existent pas car les dirigeants à tous les niveaux camouflent les effets de leurs activités. D'où l'importance pour les travailleurs d'établir des inventaires par entreprise.

2. «Ce que je savais», *Kritika*, n° 3, hiver, 1979-1980.

3. NdÉ : quotidien du Parti communiste polonais.

Pourquoi la crise ?

Que la prédiction du journaliste se soit avérée vérifiée, tout le monde le sait. Mais, comment était-il possible que ce simple calcul effectué par un journaliste n'ait pu être fait par la commission du plan? En supposant qu'il l'ait été – comment se fait-il que la commission du plan n'ait pas pris des mesures pour empêcher le désastre? Peut-on penser un seul moment que les autorités avaient intérêt à ce que la situation se dégrade, conduisant inéluctablement à l'explosion sociale qui aujourd'hui remet en cause leur pouvoir? Ces questions s'imposent d'autant plus que l'investissement colossal impliqué par la décision de construire le complexe sidérurgique Huta Katowice (qui n'était pas prévue dans le plan quinquennal 1976-1980, pas plus que l'augmentation du potentiel énergétique du pays, en conséquence!) a été faite au détriment des investissements (planifiés, eux!) dans le développement du secteur énergétique, et en particulier dans la construction des centrales Polaniec et Dolna Odra (retardées) et dans la centrale d'Elblag (abandonnée). Malheureusement, l'exemple des choix (ou plutôt de leur absence...) en ce qui concerne la production d'énergie, n'est pas un exemple isolé. Toutes les branches de l'économie ont été confrontées à cette disparition de fait de la planification. Jozef Kusmierek cite d'autres exemples: «Par deux fois j'ai effectué le voyage dans le triangle Starachowice-Mielec-Andrychow. À Strachowice on essayait une nouvelle version du moteur pour un camion de six tonnes; à Mielec, on tentait de sortir de nouveaux chevaux-vapeurs du moteur Leyland, produit sous licence, en prévoyant, à juste titre, que la fin de la coopération Skoda-Karosa Jelz imposerait le besoin d'un moteur pour un grand autobus. À Andrychow, le moteur Leyland était déjà produit sous licence, un moteur fait exactement pour un véhicule de six, sept tonnes. [...] Aucun des constructeurs de Mielec et de Andrychow ne savait, et ne s'intéressait, à ce qui se passait à Starachowice et vice-versa. C'est d'autant plus étrange que l'affaire a eu lieu non seulement au sein d'une même branche, mais même au sein d'une même association industrielle. Et ainsi, la seule personne à savoir "officiellement" ce qui se passait dans les trois fabriques, c'était moi – le reporter!»

Cela se passait avant 1971, c'est-à-dire avant l'époque de la «propagande de succès¹» qu'on veut rendre responsable de tous les maux dans

1. C'est ainsi qu'on appelle en Pologne le gigantisme économique prôné par Gierek («nous construisons une deuxième Pologne»). Durant cette période, selon la propagande, on allait de succès en succès. En même temps, plus prosaïquement, les queues s'allongeaient d'année en année et la production était le plus souvent paralysée faute de matières premières ou de pièces de rechange.

le fonctionnement de l'économie polonaise. Kusmierek cite d'autres exemples encore : l'achat simultané de onze marques de camions différentes pour l'entreprise de transport international Pekaes et les divers autres services de transport lourd, ce qui n'était certainement pas conçu pour faciliter l'entretien de ces camions, raccourcissait leur durée d'utilisation, provoquant de très fréquentes immobilisations. Citons l'achat par Stalowa Wola de la licence pour un moteur Harvester, alors qu'au même moment Fadroma de Wrocław, les chantiers navals et le producteur des machines minières Polmag discutaient, chacun séparément, avec la firme ouest-allemande Deutz pour l'achat d'un moteur similaire. De même, malgré des investissements importants pour doter la Pologne d'une flotte de pêche en haute mer, presque rien n'a été fait pour développer les conserveries et les industries de congélation, pas plus que le transport frigorifié, ce qui a empêché le développement de l'approvisionnement en poissons des grandes villes éloignées de la côte, malgré l'accroissement du produit de la pêche. La production des conserves est limitée par le manque de tôles minces, alors que la Pologne dispose d'un potentiel colossal investi dans la sidérurgie. Au vu de ces quelques exemples qu'on pourrait multiplier à l'infini, on est en droit de se demander en quoi l'économie polonaise peut-elle être qualifiée de « planifiée » ? Quel planificateur peut avoir intérêt à ce que le processus réel de la production et de son développement lui échappe des mains ? Or, à l'évidence, les autorités, c'est-à-dire le groupe social qui concentre entre ses mains le pouvoir politique et économique, ont de longue date perdu le contrôle de l'économie dans son ensemble, ce qui ne veut pas dire, bien sûr, qu'elles aient perdu le contrôle de chaque facteur de production en particulier. Les principes dont se réclame ce groupe social, que nous appelons la bureaucratie¹, proclament que l'économie est un ensemble intégré dans un plan central qui unifie les efforts productifs de chaque facteur en vue de la satisfaction des besoins de toute la population.

L'incapacité de la bureaucratie à planifier l'économie

Or, l'impression qui ressort de l'observation de la réalité est bien plutôt celle de chiffonniers auxquels on a laissé un bout de drap, et qui tirent dans un sens opposé pour en arracher chacun le plus grand morceau possible. « La direction considère, explique un des animateurs du conseil d'autogestion de l'entreprise FSC de Lublin², qu'à cause du

1. Voir Ernest Mandel, *De la bureaucratie*, Paris/Varsovie, La Brèche/Sigma, 1981.

2. *Biuletyn Informacyjny NSZZ Solidarnosc*, région Srodkowo-Wschodni, (Lublin) n° 42, p. 6.

plan exprimé en valeur, il reste toujours intéressant de produire des moyeux pour les roues, dont on a pourtant une réserve pour cinq ans.» Exemple typique, qui témoigne du peu d'intérêt du directeur de l'entreprise pour les besoins sociaux, dont il ne manquera pourtant pas d'affirmer l'importance dans chacun de ses discours! Stefan Kurowski¹ décrit ce processus comme celui d'une lutte incessante entre le plan central et les entreprises, dont l'enjeu devient «qui pourra tromper et soumettre qui? [...] Les entreprises, pour leur part, luttent contre le plan central, contournent ses ordres et interdictions, cachent les “réserves”, créent un réseau non officiel de dépendances, tout un maquis économique réglé par ses propres critères et motivations économiques contradictoires avec le plan central²». Ajoutons que les «critères» et «motivations» ne sont pas tant économiques – même si c'est sous cette forme qu'elles sont décrites mais bien plus sociales: ce qui est un «gain» pour tel ou tel directeur d'entreprise est pure perte pour l'économie dans son ensemble, si toutefois on la considère sous l'angle de la satisfaction des besoins de la population. Les causes de tels comportements économiques et sociaux doivent être recherchées dans les rapports sociaux instaurés en Pologne après la Deuxième Guerre mondiale. C'est alors que, pour l'histoire officielle, après l'expropriation de la bourgeoisie et des grands propriétaires terriens, l'économie étatisée est devenue la propriété «du peuple travailleur» dans son ensemble. Mais ce que l'histoire officielle ne dit pas c'est que ceux qui ont pris le pouvoir au nom du «peuple travailleur» s'en sont aussitôt servis pour détruire les organismes que les travailleurs avaient commencé à mettre en place pour remettre en marche les entreprises, et donc pour exercer eux-mêmes ce pouvoir. Le décret de février 1945, tout en reconnaissant l'existence légale des conseils d'entreprise, a limité leur champ d'activité. Plus tard, la bureaucratie a détourné la volonté des travailleurs de centraliser ces conseils, et imposé leur transformation en structures para-syndicales coiffées par le CRZZ (Conseil central des syndicats, syndicats officiels). C'est en l'absence d'une représentation des conseils au niveau national que fut créée bureaucratiquement la Commission centrale du Plan, chargée d'intégrer les efforts des divers facteurs économiques. Ainsi, la bureaucratie s'est dotée des moyens nécessaires pour exercer son

1. Stefan Kurowski, économiste, conseiller de Solidarité, co-fondateur avec A. Macierowicz du Club au service de l'indépendance de la Pologne. Il s'est fait le chantre d'un recours au marché pour briser les mécanismes qu'il décrit fort justement par ailleurs.

2. Stefan Kurowski: «Les conditionnements doctrinaires de la crise économique actuelle de la RPP», exposé lors de la conférence de l'association économique polonaise (PTE), le 12 mai 1979 à Varsovie, publié dans «Rapport...», ILP, Paris, 1980, p. 18-19.

contrôle sur toute l'économie et partant sur l'ensemble de la vie sociale. L'armée et la milice veillaient à ce que quiconque ne puisse remettre en cause cette construction. Mais pour éviter des tensions sociales trop fortes, qui pourraient mettre en danger sa domination, la bureaucratie a été obligée de satisfaire (à quel prix et au nom de quels renoncements pour les masses, c'est une autre affaire!) au moins partiellement les aspirations sociales libérées par l'expropriation de la bourgeoisie. Ainsi, tout en détournant à son profit une partie du produit national des magasins spéciaux dit «derrière les rideaux jaunes, au début; les datchas, villas de marbre, palais divers, terrains de chasse ou de loisirs exclusifs, plus tard, en sont les témoins», elle a dû orienter une bonne partie des ressources vers la réalisation des besoins sociaux: programmes d'industrialisation, de scolarisation, de construction, etc., dont personne ne remet en cause le principe.

Un double pillage

Cette couche sociale, en principe au service de la société, s'est heurtée à la barrière de la propriété étatique des moyens de production, qui ne lui permettait pas d'asseoir son pouvoir sur une base matérielle stable (contrairement à la bourgeoisie dont le pouvoir s'enracine dans les rapports marchands et la propriété privée des moyens de production). D'où l'instabilité fondamentale de la bureaucratie, qui se manifeste notamment par le type de conflits internes qu'elle connaît. Ceux qui tirent leurs privilèges de leur place dans l'appareil central sont amenés à tenir compte, dans l'élaboration des plans économiques, des besoins de l'ensemble de la société, pour éviter une confrontation sociale d'envergure. Ceux dont la place à la tête des entreprises est l'unique source de privilèges potentiels agissent dans un tout autre sens:

Étant donné que chaque représentant de la bureaucratie à une disposition limitée des moyens de production, et de plus vit dans l'incertitude quotidienne de la durée de cette disposition, il tend à la maximalisation, et cela dans un temps le plus court possible, des privilèges matériels et sociaux qui découlent de cette disposition¹.

On assiste ainsi à un double pillage de l'économie, d'une part, au niveau de la planification centrale (qui prévoit le détournement d'une partie du produit national au profit de la bureaucratie) et, d'autre part, au niveau de chaque entreprise (où les directeurs cherchent à orienter

1. J. Balcarek: «Autogestion ouvrière et structures socio-économiques du pays», Varsovie 1981, cité par Z. M. Kowalewski «De la tactique de la grève active». J. Balcarek fut conseiller de Gierek avant de démissionner de ce poste en 1979.

la production de telle sorte que la part des primes et avantages divers qui leur revient soit la plus importante possible). Ainsi s'exprime la principale contradiction du système, entre la collectivisation des principales forces productives et leur gestion par la bureaucratie fondée sur les intérêts particuliers de ses membres. La période 1971-1980, durant laquelle la bureaucratie s'est lancée dans une croissance rapide de l'économie pour satisfaire les aspirations des masses, durant laquelle elle fut obligée de desserrer la bride aux directeurs d'entreprise et aux dirigeants des centrales du commerce extérieur, n'a fait que développer à l'extrême cette contradiction. On ne peut pas donc être d'accord avec ceux qui tentent d'introduire une frontière entre la crise économique d'avant août 1980, et son développement après cette date. Les mécanismes qui la régissent sont restés en place. Seule la capacité de l'ensemble de la bureaucratie à imposer ses vues s'est trouvée paralysée par le puissant mouvement des travailleurs dont Solidarité est l'expression. Sont fausses des affirmations comme celle de S. Kurowski à la KKP¹ du 10 décembre 1981 selon qui : «Il faut différencier la crise d'avant août de celle d'après, cette dernière n'a que partiellement ses racines dans celle d'avant, en grande partie elle est autonome.» Elles surestiment gravement la capacité de la bureaucratie, même dans des conditions «normales», de faire fonctionner une économie planifiée. De telles assertions traduisent une incompréhension des bases sociales de la crise, qui sont, d'une part, les contradictions entre les différentes sous-couches de la caste bureaucratique et, de l'autre, la contradiction principale entre la bureaucratie dans son ensemble et la classe ouvrière. Cette contradiction est évidente pour tous : on la retrouve aussi bien dans l'opposition «eux-nous» du langage courant que dans l'expression «autorités-société», popularisée par l'opposition démocratique, et en particulier le KOR, après 1976. C'est la bureaucratie qui, en expropriant la classe ouvrière de son pouvoir politique, a sapé les fondements d'une économie planifiée dont le but est la satisfaction des besoins des masses. La gestion administrative centralisée qu'elle a mise en place n'est qu'une mauvaise copie de la planification socialiste et ne peut que conduire de crise en crise, à chaque fois que se modifient les rapports de force entre la bureaucratie et la classe ouvrière ou au sein même de la bureaucratie. Le caractère de plus en plus rapproché de ces crises en Pologne, quatorze ans entre 1956 et 1970, cinq ans et demi entre 1970 et 1976 et quatre ans entre 1976 et 1980 signifie que cet équilibre est de plus en plus instable. Éviter ces crises répétées implique

1. KKP : commission nationale de coordination de Solidarité, remplacée par la KK (commission nationale) au 1er Congrès.

obligatoirement la résolution de la contradiction entre la classe ouvrière et la bureaucratie, de manière durable. C'est-à-dire non pas en stabilisant pour un temps le pouvoir de la bureaucratie, mais en le renversant pour construire à sa place une société autogérée de bas en haut.

Les projets bureaucratiques de réforme économique

«En ce qui concerne les questions principales, le parti se battra pour son intérêt», avait déclaré en substance le ministre Ciosek lors de la réunion de la KKP des 10-12 août derniers, à laquelle il avait été convié pour exposer les projets gouvernementaux. C'est là l'essentiel de la démarche de la bureaucratie, obligée aujourd'hui, devant la faillite criante de sa gestion, d'entreprendre une réforme économique. Mais si elle cède à la pression sociale en faveur d'un changement d'ensemble du fonctionnement de l'économie, elle ne cède pas sur l'essentiel, tout en espérant gagner, sinon le soutien, du moins l'acceptation passive de la société. On peut résumer ce projet autour de quatre axes :

1. Pour dépasser les difficultés économiques actuelles, il faut revenir à la «vérité des prix», c'est-à-dire, les augmenter considérablement. Un premier essai a été fait avec l'augmentation des prix du pain et des produits farineux : l'absence de réaction populaire n'a pu que convaincre la bureaucratie du bien-fondé de sa politique. L'absence totale de biens de consommation dans les magasins et l'obligation, faite aux travailleurs de s'approvisionner au moins en partie sur le marché noir peuvent provoquer des réactions du type : «Mieux vaut que cela soit cher, pourvu qu'on puisse en trouver.» Mais ce raisonnement, pour compréhensible qu'il soit, est faux. D'abord, parce que si l'augmentation des prix est trop faible, les magasins ne seront pas mieux approvisionnés. Ensuite, parce que si elle est suffisante, il y aura des produits sur le marché, mais ils seront inaccessibles aux travailleurs. Une telle réforme vise à baisser la demande solvable sur le marché, c'est-à-dire non pas les besoins de la population, mais sa capacité à les satisfaire. Cela ne signifie pas qu'il ne faille pas, aujourd'hui en Pologne, modifier les prix. Mais la question est de savoir qui le fera, en fonction de quels intérêts.

2. Donner plus d'indépendance aux entreprises et à leurs directions, qui pourraient ainsi prendre des décisions impopulaires en vue de rentabiliser la production, notamment en réduisant l'emploi. Cette réforme aurait l'avantage de détourner la colère des travailleurs de la bureaucratie centrale vers les directions d'entreprise. Elle permettrait aussi de régler à moindres frais les distorsions existant dans la coopération

entre entreprises, car les directeurs devraient se débrouiller pour éliminer les liens avec celles qui sont un frein à leur rentabilité individuelle. Par ailleurs, le projet de loi prévoit la possibilité pour l'autorité de tutelle d'imposer telle ou telle conduite à la direction d'entreprise, voire même de démettre le directeur. Cela permet d'éviter une trop grande autonomisation des directeurs.

3. Réintroduire, au moins partiellement, le marché comme régulateur de la production. Liée à l'introduction du principe de la rentabilité individuelle des entreprises, cette réforme permettra de fermer nombre d'unités de production non rentables. Ces fermetures seront alors présentées non comme une décision politique, mais comme le résultat inéluctable de l'action d'une force impersonnelle : celle du marché.

4. S'appuyer sur la volonté des travailleurs de contrôler l'économie et la production pour les enfermer dans un cadre où ils ne pourront prendre aucune décision réelle, mais où leurs conseils seront néanmoins tenus pour responsables des échecs de l'entreprise. Le projet de loi sur l'autogestion prévoit que l'autorité de tutelle pourra modifier le plan de production de l'entreprise, dont le directeur ne sera pas élu par le conseil.

S'il réussit à lier des pseudo-conseils ouvriers et la rentabilité individuelle des entreprises, ce projet ne pourra que conduire à la division des rangs des travailleurs, entre ceux qui, employés dans des fabriques rentables immédiatement ou à court terme, verront leur emploi assuré et leurs revenus progresser, et ceux qui, employés dans des unités technologiquement dépassées verront leurs revenus se réduire ou perdront leur emploi. En retour, l'existence de plusieurs centaines de milliers de chômeurs pèsera sur les conditions de vie et de travail de ceux qui auront conservé leur emploi, et qui pourraient se voir, à la première occasion, remerciés, car «il y a d'autres qui attendent à la porte». Avec de telles divisions objectives au sein de la classe ouvrière, il sera impossible de garder à long terme l'unité de Solidarité. D'autant plus que les travailleurs, absorbés par la pseudo-autogestion (qui laissera cependant un terrain limité d'initiative aux travailleurs, sans quoi elle ne servirait à rien) auront tendance à se détourner du syndicat. Enfin, si Solidarité accepte la logique de la rentabilité individuelle, les hausses des prix et la remise en cause des acquis au nom de la défense de l'entreprise et de l'emploi, son rôle se réduira à aménager dans ce cadre les conditions de vie et de travail des producteurs, c'est-à-dire tenter d'humaniser un ensemble non humain. Le syndicat ainsi affaibli, la bureaucratie pourra réprimer ceux de ses militants qui voudraient s'opposer à ses projets et tenter d'intégrer le reste, en faisant de Solidarité ce qu'elle a fait avec

les conseils ouvriers après 1958, un cadre vide. Les projets du gouvernement consistent à diviser les travailleurs, et après les avoir privés de toute représentation authentique au niveau où peuvent être prises les décisions, c'est-à-dire au niveau national, à placer les institutions de la bureaucratie en position d'arbitre entre différents intérêts parcellaires. Et ce que fera un tel arbitre, 36 ans de la domination bureaucratique nous l'ont appris. L'aggravation de la crise économique, l'impuissance flagrante du gouvernement à la résoudre sans imposer des sacrifices nouveaux aux travailleurs ont imposé à Solidarité un changement de sa stratégie. Cela ressort clairement des décisions prises lors de la KKP des 26 et 27 juillet 1981 et des débats qui les ont précédées : lorsque la production baisse tous les jours, un syndicat ne peut se contenter d'exiger des améliorations, il doit aider les travailleurs à agir eux-mêmes, puisque le gouvernement se montre incapable d'accorder ce que les travailleurs sont en droit d'exiger.

Le mouvement des conseils ouvriers et la résolution de la crise

L'apparition du mouvement pour l'autogestion, la multiplication des conseils dans les entreprises, leur coordination au niveau régional et les premières rencontres nationales des délégués de conseils ont créé des conditions nouvelles qui permettent aux travailleurs d'être le moteur des changements nécessaires pour résoudre la crise. Dotés de leurs propres organisations unitaires (regroupant tous les travailleurs, non seulement ceux qui ont construit le mouvement syndical indépendant, mais aussi ceux qui continuent à avoir des illusions dans les syndicats de «branche» ou «autonome», nouvelles appellations de ce qui subsiste des anciens syndicats officiels) les travailleurs peuvent commencer à agir par eux-mêmes. Les conditions commencent aujourd'hui à se mettre en place pour que le «pouvoir du peuple» cesse d'être le slogan vide de sens qu'on agite lors de commémorations officielles de la bureaucratie, mais prenne un contenu concret : celui du pouvoir des conseils. Mais la seule existence des conseils, même coordonnés à l'échelle régionale, n'est pas une condition suffisante pour réaliser leur pouvoir. On a vu en 1956 comment la limitation du champ d'activité des conseils à la seule entreprise et à des échanges plus ou moins formalisés d'expériences lors des réunions inter-entreprises a été immédiatement utilisée par la bureaucratie pour bloquer, puis détruire, un mouvement qui mettait potentiellement en danger son pouvoir. C'est pourquoi, la clarté en ce qui concerne les buts du mouvement des conseils et sa stratégie n'est pas un luxe inutile, mais une condition sine qua non de son existence à moyen terme. On ne peut entretenir aucune illusion sur la bonne volonté

de la bureaucratie en ce qui concerne ce mouvement : elle utilisera tous les moyens pour le vider de son contenu, comme en témoignent non seulement l'expérience historique, mais surtout l'activité concrète et la propagande du gouvernement ces derniers mois. Si la bureaucratie a pu espérer un moment que les travailleurs se détourneraient de Solidarité au profit de conseils confinés à la seule entreprise, (il semble que cela ait été sa tactique en hiver 1980-1981) espérant ainsi priver les ouvriers de leur représentation nationale, son altitude a changé diamétralement lorsque les conseils ouvriers ont commencé à se doter de structures régionales, voire nationales, même embryonnaires. Le mouvement des conseils a avancé ces derniers mois à pas de géant : entre les premières tentatives de constitution de conseils, dont on ne savait encore s'ils devaient contrôler, gérer ou participer à la gestion à côté d'autres organismes, et les actuelles coordinations régionales prolongées par la perspective d'une coordination nationale des conseils ouvriers, le chemin parcouru est immense. De même, entre les tentatives de participation à une réforme économique aux côtés du gouvernement, et l'exigence que la Diète organise un référendum sur l'autogestion. Sur deux questions pourtant, le débat n'a que peu évolué : celles de l'autonomie des entreprises et l'introduction des mécanismes de marché. Elles méritent un examen plus complet. Contre l'actuelle gestion bureaucratiquement centralisée de l'économie dont les résultats sont suffisamment éloquents du point de vue de la réalisation des besoins sociaux pour que personne ne puisse la défendre de bonne foi, certains économistes ont mis en avant l'idée de l'autonomie de l'entreprise, comprise comme condition de l'indépendance des organes d'autogestion par rapport à l'autorité de la bureaucratie, et garantie pour que la production satisfasse les besoins sociaux. Car, expliquent ces économistes, aucune entreprise ne produira de la sorte des produits dont personne ne veut (ou trop chers), sous peine de faillite. Cette dernière proposition suppose que le marché joue le rôle de régulateur de la production.

Autonomie des entreprises ou autonomie des travailleurs

Ces propositions ont été incluses dans un cadre plus vaste par le «réseau des grandes entreprises¹» et popularisées dans le projet de loi sur «l'autogestion dans l'entreprise sociale, propriété de l'ensemble de la société»,

1. Le Réseau des grandes entreprises, créé par 16 des plus importantes usines de Pologne, est devenu une sorte de tendance ou de groupe de proposition au sein de Solidarité. Il a en particulier élaboré une série de projets de loi concernant l'autogestion et a lancé l'idée d'un Parti polonais du travail. Il a joué un grand rôle en popularisant l'idée de l'autogestion à ses débuts.

puis dans la «proposition de position pour le NSZZ Solidarité en ce qui concerne la réforme socio-économique¹». S'il est juste et nécessaire de vouloir préserver l'indépendance des conseils d'autogestion de toute tutelle de la bureaucratie (ce qui est pour eux l'affaire d'«être ou ne pas être»), la solution mise en avant semble gravement insuffisante. Toute économie dont le but est la satisfaction des besoins sociaux, et non celui d'un groupe social particulier, exige des décisions dont la rentabilité n'est pas immédiate: les investissements dans les programmes prioritaires – infrastructures, santé, logement, développement de telle ou telle branche de l'économie, production de l'énergie, etc., ne peuvent être réalisés sur la seule base de l'autofinancement d'une entreprise ou de plusieurs entreprises. C'est pourquoi les projets élaborés par le «réseau» stipulent que ces investissements devront être pris en charge par l'État. L'État qui prélèvera les moyens nécessaires par le biais de taxes et impôts. Mais qui contrôlera l'État? Sur ce point, le projet du «réseau» n'avance aucune réponse. Or, c'est la question centrale, car, disposant de moyens de corruption énormes, c'est l'État, et non pas les conseils ouvriers, qui décidera de fait des choix économiques. Un système similaire existe en Yougoslavie, où la bureaucratie combine un contrôle financier par le truchement des banques avec un contrôle politique et policier sur la classe ouvrière. Le système yougoslave a pu apparaître plus efficace du point de vue économique que le nôtre, cela est vrai. Mais on peut douter de son efficacité à résoudre les problèmes sociaux: quelques centaines de milliers de chômeurs, plusieurs millions d'émigrés, une inflation forte et des différences énormes de développement des régions et Républiques en témoignent. Ainsi, le contrôle bureaucratique, s'il ne prend plus la forme de l'oukaze (ou plutôt pas toujours...) n'en reste pas moins un facteur d'énormes déperditions d'énergie sociale et de gaspillage. Une telle autonomie de l'entreprise, qui n'a que peu à voir avec l'autonomie des travailleurs, recèle un autre grave danger. Admettons un moment que l'État soit trop faible pour imposer sa loi (et s'il s'agit de l'État des Kania et Jaruzelski, la pression pour qu'il ne se renforce pas sera énorme, car tout le monde se rappelle de ses méfaits). Les banques pourront s'autonomiser par rapport à son contrôle, d'autant plus facilement qu'elles pourront recourir à des contacts bilatéraux avec le capital étranger. Mais, le projet du «réseau» prévoit que dans les banques, justement, «a les prérogatives des conseils seront plus réduites en comparaison avec celles des conseils dans les entreprises sociales». Toute autonomisation par rapport au pouvoir

1. Dans *Solidarnosc*, bulletin de Solidarité de la région de Gdansk, n° 29-59 (spécial).

central signifiera donc un degré de liberté supplémentaire pour les managers de ces banques. Ceux-ci pourront donc orienter l'économie en fonction de leurs propres intérêts de groupe social privilégié, tout comme tentent le faire aujourd'hui les directeurs. C'est ce que laisse entendre d'ailleurs Jerzy Strzelecki, dans un article de popularisation du projet du «réseau»: «Le projet social donne une grande chance d'autoréalisation aux directeurs, car il les libère des pressions “d'en haut”. Certains d'entre eux, espérons qu'ils seront plus nombreux, l'ont déjà compris¹.» Gageons que pour le directeur, s'auto réaliser signifiera, entre autres licencier des travailleurs... Enfin, la logique du marché en elle-même recèle nombre de facteurs limitant de fait l'autonomie du conseil ouvrier. Imaginons un moment que les chaussures viennent à manquer dans les magasins et qu'en conséquence une entreprise produisant des chaussures puisse escompter faire un bénéfice considérable en développant sa production, ce qui implique certains investissements tout en satisfaisant un besoin social exprimé à travers le marché. Il existe plusieurs entreprises produisant des chaussures (en vertu de la loi anti monopole que prévoit le «réseau», il faut éviter qu'une seule entreprise existe dans une branche donnée, et de plus les conseils ouvriers de ces entreprises, n'auraient pas le droit de se concerter). Chacune fera le même raisonnement de bon sens, entreprendra des investissements et augmentera sa production de chaussures. Mais la chance que l'augmentation totale de la production corresponde à la demande sur le marché est minime. Bien au contraire, le développement de la production ne sera stoppé que lorsqu'une surproduction importante apparaîtra: en conséquence, nombre d'heures de travail auront été dépensées inutilement, pour les investissements et pour la production des chaussures. Ce sera pure perte pour l'ensemble de la société (car ces heures de travail auraient pu être utilisées pour autre chose) et pour les entreprises en question. Cet exemple n'est en rien une fiction: il se produit régulièrement sur le marché capitaliste (on a même vu lors de la crise de l'automobile en 1973-1974 des entreprises placées devant le choix suivant: perdre énormément d'argent en frais de stockage, ou envoyer les voitures neuves à la casse!). Toujours avec la même logique du marché si on permet l'entente entre les différents conseils, ils peuvent trouver intérêt à se concerter pour que la production soit un tout petit peu en deçà de la demande, dans le seul but de faire monter les prix. Un autre aspect de la logique du marché est celui de la domination des entreprises plus efficaces (c'est-à-dire plus modernes, dans lesquelles

1. Jerzy Strzelecki, «Le réseau des grandes entreprises ou de l'entreprise sociale», *Robotnik*, n° 76, 12 juin 1981.

pour une même dépense de travail la productivité est la plus grande) sur les plus faibles. Conscient de ce danger, le «réseau» se prononce pour une aide étatique aux entreprises les plus faibles (car les travailleurs ne sont pas responsables de l'état dans lequel la gestion précédente leur a laissé l'entreprise). Mais, certaines formulations proposent de «briser le monopole du commerce extérieur», c'est en particulier le cas de la «proposition programmatique» du présidium de la direction régionale de Lodz pour le 1^{er} congrès de Solidarité¹. Or, cela signifie en particulier que non seulement «les entreprises devraient avoir le droit de vendre leurs propres produits directement» comme le dit le projet, mais que les entreprises étrangères auront également le droit de vendre leurs produits sur le marché polonais. Ces dernières, plus modernes, pourront rapidement occuper une grande place sur le marché au détriment des entreprises polonaises. Les conseils ouvriers se verront obligées soit de produire à perte (ou de baisser considérablement les salaires), soit de déclarer banqueroute. On voit que la substitution de l'autonomie des entreprises et de la loi du marché à la gestion bureaucratique centralisée, loin d'accroître la possibilité des travailleurs d'exercer le pouvoir, ne fait que changer le mode de dépendance. Au lieu de dépendre de la décision d'un fonctionnaire du ministère, le conseil ouvrier verra ses décisions remises en cause par un facteur non humain : le marché. Et quel intérêt peut-on avoir à ce que ce soit le marché et non pas M.X. qui détruise les décisions prises par les travailleurs ? Aucun.

Pour durer l'autogestion doit avoir sa propre représentation dans la Diète et dans les conseils du peuple (conseil de l'entreprise, 1^{er} mai, Lodz)

S'il n'est pas un meilleur régulateur central de la production, le marché n'est pas non plus le seul possible. Une autre voie existe, comme en témoigne la généralisation des conseils de coopération des conseils de travailleurs au niveau régional ainsi que les réunions interrégionales des délégués des conseils. Le mouvement autogestionnaire s'est déjà engagé sur cette voie. «Il n'est pas sorcier d'imaginer, expliquait Michal Kawecki de Szczecin, dans un rapport à la conférence nationale sur les conditions de travail tenue à Lublin le 13 septembre 1981, que les liens dont on parle seraient le premier pas vers une authentique coopération entre les entreprises et en même temps le début d'une réelle planification centrale socialisée.» C'est également ce qu'avancent certains conseils de travailleurs : ainsi celui de l'entreprise WZPB «1^{er}

1. Le projet est, par ailleurs, fort intéressant. Il manifeste une volonté de contrôle de conseils ouvriers sur l'État, et en particulier propose de créer une chambre socio-économique issue des conseils, à la Diète. Ce qui est contradictoire avec la fin du monopole du commerce extérieur.

Mai» de Lodz : «L'autogestion pour durer doit avoir sa propre représentation dans la Diète et dans les Conseils du peuple» (chambres autogestionnaires) et «l'autogestion doit avoir le droit de créer des commissions de coopération régionales et nationale des conseils de travailleurs¹». Le texte cité conclut : «La prise dans nos mains des affaires économiques, en accord avec les exigences du système social, créé aujourd'hui l'unique chance. Ne pas l'utiliser serait la plus grande erreur de notre pays ruiné.» Cela signifie-t-il que des conseils de coordination au niveau régional et national, élus et révocables, limiteraient l'autonomie des conseils de fabrique? Certains conseils de coopération régionale ont voulu prendre les devants : « Nous ne sommes et ne voulons pas être une organisation économique s'occupant de la coordination de l'activité de gestion des conseils d'entreprise. Nous ne sommes pas une super-direction, ni un conseil situé au-dessus des conseils de fabrique et limitant en quoi que ce soit leur autonomie².» Une telle approche nous semble irréaliste : tout comme la KKP, prévue comme un lieu d'échange d'expériences, sans pouvoir de direction, a été obligée de se transformer en une réelle direction nationale du syndicat indépendant (et cela se faisant de manière pragmatique, la démocratie interne a pu en souffrir à certains moments), les conseils régionaux et le conseil national seront obligés de prendre des décisions qui engageront l'ensemble des conseils. Il en sera ainsi parce que nombre de questions ne peuvent être résolues au niveau de l'entreprise, mais engagent des secteurs plus larges de la société. Si, par exemple, l'organisation des transports en commun d'une ville est décidée uniquement en fonction des desideratas des travailleurs de l'entreprise de transports, il est à craindre que les besoins de certaines communautés urbaines ou de certaines entreprises, décentrées par rapport aux flux généraux de la ville, seront oubliés. Si les travailleurs du secteur énergétique sont les seuls à décider des investissements dans ce secteur, on risque fort d'aboutir à une inadéquation entre les besoins réels de l'ensemble du pays et le potentiel énergétique. Si, enfin, les entreprises décident seules de leur production, nous risquons de voir se répéter à l'infini l'exemple des usines de chaussures déjà cité. Il n'existe que deux possibilités pour éviter de telles incohérences : les conseils, centralisés verticalement et horizontalement, qui prendront les décisions au niveau où elles peuvent être appliquées (réunions des représentants des conseils d'usine et de quartier, selon le type d'investissement

1. «Les chances de durer des conseils de travailleurs, organes d'autogestion du personnel dirigeant l'entreprise du point de vue économique», tract, Lodz, 20 juillet 1981.

2. Déclaration idéologique-programmatique du comité constitutif du conseil de coopération de l'autogestion ouvrière de la région de Lodz, (projet).

et son échelle, dans l'exemple de l'énergie; réunions des représentants des conseils situées sur l'aide potentielle de la distribution des produits d'une usine donnée), etc.; ou bien des décisions seront prises en dehors des conseils, loin de leur contrôle, ce qui est finalement une négation de leur autonomie. C'est pourquoi les décisions prises en commun et s'imposant à tous ne sont pas une limitation mais au contraire une garantie de l'autonomie des conseils de fabrique. La délégation des pouvoirs (aux délégués pour les conférences) est certainement un danger. Mais, aujourd'hui, la technique moderne, mise au service de l'homme, rend possible une participation de chacun à un degré jamais atteint dans la prise des décisions. En août 1980, à Gdansk, les délégués au MKZ enregistraient les discussions, que tous les travailleurs pouvaient écouter. Ainsi, ils contrôlaient a posteriori le comportement de leurs délégués, et pouvaient les révoquer s'ils considéraient que ces délégués n'avaient pas rempli leur mandat. Mais cette possibilité de contrôle est décuplée lorsque les travailleurs disposent du pouvoir dans toutes les sphères de la vie sociale et économique. Toutes les discussions régionales peuvent être diffusées en direct par la télévision dans la région concernée. Les travailleurs, regroupés en assemblée générale, le conseil de chaque usine, de chaque quartier, peuvent en suivre le déroulement. Et si le délégué se comporte de manière contradictoire avec son mandat, il suffit de téléphoner pour le rappeler à l'ordre. Les techniques modernes, malheureusement encore peu répandues en Pologne, permettent de découpler ces possibilités en rendant possible l'intervention, sur un écran dans la salle de réunion, de tout membre d'un conseil de base. Autre chose sont les conditions politiques de fonctionnement d'un tel système. Pour que la démocratie soit réelle, il ne suffit pas que les délégués soient élus sans contrainte aucune. Il faut qu'ils le soient sur la base de choix clairs pour tous. Cela ne pose pas de problèmes insolubles, quand la décision concerne le fonctionnement d'un atelier, ou le réseau d'autobus d'une ville. C'est beaucoup plus difficile quand il s'agit de décider du plan économique d'ensemble pour les cinq ans à venir, ou pour plus longtemps. De tels choix, pour être démocratiques, nécessitent une information complète: le projet de l'Agence nationale des actualités ouvrières (KARA), présenté par Jozef Kusmieriek – lors de la réunion nationale sur l'autogestion organisée par le «réseau» à Gdansk le 8 juillet 1981 – est un premier pas vers la création d'un tel système d'information¹. Cela nécessite également qu'il y ait pluralité des projets,

1. Pour une présentation plus large de ce projet, lire J. Kusmieriek, « La véritable information peut être un châtiment » (KARA signifie châtiment en polonais), *Solidarnosc Dolnoslaska*, n° 30-34. Intervention lors de la première réunion nationale des délégués des conseils à Gdansk le 7 juillet 1981.

présentant de façon simple les différentes alternatives du développement économique (par exemple : on décide de privilégier la réduction du temps de travail, et la consommation s'en ressent, ou bien on investit plus dans l'agriculture et on limite d'autres secteurs, etc.). Si l'élaboration détaillée des plans d'ensemble implique une connaissance approfondie des mécanismes économiques et sociaux, nécessitant le travail de spécialistes (experts), les choix principaux peuvent être présentés de manière intelligible pour tous¹. S'ils échappent des mains des travailleurs organisés dans les conseils, ces choix signifieront une limitation considérable de l'autonomie des conseils et, partant, leur mort lente. Pour que de tels plans voient le jour, il est indispensable que les travailleurs et les conseils défendant des points de vue analogues puissent se regrouper. Que ces regroupements prennent le nom de tendance, de clubs, de fractions, de mouvements, de partis, importe peu (c'est pourquoi il est impensable, par un décret quelconque, de limiter la création de telles structures). Leur existence conditionne la possibilité pour les travailleurs de choisir, c'est-à-dire conditionne la démocratie des décisions et, partant, l'autonomie des conseils et leur existence même. La réalisation d'un tel projet implique le renversement du pouvoir de la bureaucratie non seulement dans l'entreprise, mais dans l'État. Le choix n'est donc pas entre l'autonomie de l'entreprise et la centralisation des conseils. Il faut choisir soit la «socialisation de l'entreprise» ce qui signifie la socialisation de l'ensemble du processus des choix économiques (c'est-à-dire du ou des plans), et donc la «socialisation de l'État», soit l'abandon de toute perspective autogestionnaire, en laissant les leviers centraux inchangés aux mains de la bureaucratie.

322

La centralisation conseils ouvriers prépare la confrontation avec la bureaucratie et son renversement

La perspective autogestionnaire comporte le risque, très probable, d'une confrontation totale avec la bureaucratie. Mais ce risque existe de toute façon, les projets de réforme économique n'étant pas – tels qu'ils ont été présentés – acceptables pour la bureaucratie :

S'il y a accord complet entre les projets, le projet social et le projet gouvernemental, il n'y aura pas de problèmes. Mais s'il y a un désaccord substantiel. ce qui est probable, il faut utiliser la tactique

1. En disant que «chaque cuisinière doit pouvoir diriger l'État», Lénine ne disait pas autre chose... ce que ses successeurs se sont empressés d'oublier!

de la grève active [...]. Le risque d'une totale confrontation apparaît alors¹.

Il est important que les travailleurs abordent cette échéance avec la meilleure préparation, avec un projet aussi clair que possible sur le fonctionnement de l'économie et de l'État, une fois cette confrontation résolue de manière positive. Cela est vital pour l'avenir de la future République des conseils car, si elle peut compter sur la sympathie, voire le soutien actif des travailleurs du monde entier, elle sera confrontée à l'hostilité de tous les «vieux pouvoirs» du monde, qu'il s'agisse de la bureaucratie du Kremlin ou de la bourgeoisie internationale. La première session du 1^{er} congrès de Solidarité exprimant l'aspiration démocratique de toute la société, s'est prononcée pour des élections libres à la Diète et aux conseils populaires. Il est évident que la réalisation de telles élections réglerait une fois pour toutes la discussion sur le «rôle dirigeant du POUP²», en le privant de la majorité à la Diète. Cette revendication est donc grosse de danger de confrontation avec la bureaucratie, si elle ne reste pas sur le papier mais devient un des buts que le syndicat tentera de réaliser. Juste dans son principe, elle semble pourtant difficile à réaliser: soit Solidarité pousse à ce que le gouvernement organise de telles élections, et il recevra en retour une flopée d'insultes et d'accusations de la part des médias aux ordres (ce qui, cependant, dans certaines conditions, peut être utile pour démontrer dans la pratique, aux yeux de tous, que le gouvernement n'a que faire des principes de la Constitution, dont l'article premier stipule que «dans la RPP le pouvoir appartient au peuple travailleur des villes et des campagnes»!), soit il l'organise lui-même les structures syndicales organisant seules les travailleurs et la société contre les forces répressives de l'autre camp. La centralisation démocratique des conseils de fabrique, de village, de quartier, avec ses structures régionales et culminant dans un Parlement des conseils (une chambre autogestionnaire) permettrait d'aborder une telle confrontation dans de meilleures conditions: car cette organisation de l'ensemble de la société, à tous les niveaux, permet aux travailleurs de prendre et d'exercer immédiatement le pouvoir. Cette dimension est présente dans les thèses élaborées par certaines directions régionales de Solidarité. Selon celle de Lodz: «Pendant la grève active la coordination de l'économie sera assurée par le groupe de travail de la commission

1. Proposition de programme de présidium de Solidarité de la région de Lodz pour le 1^{er} congrès de Solidarité.

2. Introduit dans la Constitution par Gierek, sans consultation et malgré les protestations de larges secteurs de la société (40 000 signatures recueillies sur diverses pétitions, selon K. Pomian).

économique élargie¹.» Il est évident que, si la grève active se prolonge, une coordination au niveau de la seule région sera insuffisante, qu'une coordination nationale sera nécessaire, que celle-ci devra, pour que la grève réussisse, remplacer peu à peu toutes les structures étatiques nationales qui assuraient une telle coordination jusqu'ici et qui seront paralysées par la grève : cette coordination nationale deviendra ainsi de fait le gouvernement provisoire de la nouvelle république autogérée. Est-il nécessaire de souligner que toutes les structures préexistantes à la grève active, qui auront déjà assuré la coopération des conseils des travailleurs et qui auront accumulé une expérience dans ce domaine, représenteront autant de garanties pour la victoire de cette grève ? Ce qui précède peut paraître ambitieux, difficile à réaliser dans la situation géopolitique de la Pologne. Ça l'est ! Mais il n'existe pas d'alternative, si ce n'est la poursuite de la crise économique et sociale, son aggravation, à court terme le froid et la famine, et à plus long terme la disparition de tous les avantages acquis par les travailleurs depuis août 1980, la division de leurs rangs et la destruction de Solidarité et des conseils ouvriers par la bureaucratie. Avons-nous vraiment le choix ?

22 septembre 1981

Source

Critique communiste, n° 4, janvier 1982.

Autogestion ouvrière et contrôle social

Jacqueline Allio

L'article dont nous publions ci-dessous de très larges extraits est paru dans l'édition polonaise de la revue *Inprecor*, en novembre 1981. Cet article prolonge une précédente étude de la même revue dont *Critique communiste* a publié la traduction dans son numéro de janvier sous le titre *Autogestion, Solidarité, Bureaucratie*. Elle était consacrée au développement de l'autogestion ouvrière en Pologne et au débat qui traversait alors *Solidarnosc* sur la réforme économique, la planification et le marché. Jacqueline Allio s'attache à analyser les expériences de « contrôle social » qui se sont développées en Pologne avant le coup d'État contre-révolutionnaire du 13 décembre. Elle en

1. Il s'agit d'une commission créée auprès de la direction régionale de Solidarité à Lodz par des responsables syndicaux et les représentants des conseils, aidés par des experts.

dégage la logique et les perspectives : l'autogestion généralisée de l'économie et de la vie sociale par les travailleurs. Dans le début de son article, que nous n'avons pas reproduit pour des raisons de place, elle décrit les conséquences catastrophiques de la crise économique sur la vie sociale, à l'approche des duretés de l'hiver. Elle montre comment la production sous contrôle des travailleurs suppose, pour répondre aux besoins pressants de la population, une coordination entre usines au plan local, régional, national. Elle montre ensuite la nécessité de lier le mouvement d'autogestion dans les usines à l'expression et la prise en charge des besoins hors de l'entreprise.

L'appel à la création d'une Fédération de l'autogestion, lancé le 17 octobre dernier par des représentants des coordinations régionales des conseils et des conseils ouvriers d'entreprise venant d'une vingtaine de régions ainsi que leur décision de se constituer en comité constitutif de cette fédération, représentent un pas en avant absolument décisif.

Au-delà des usines

Au-delà, de la coordination des conseils ouvriers d'entreprise la création de cette fédération pose le problème de l'élargissement du processus d'auto-organisation et d'autogestion à toutes les sphères de la vie économique et sociale. Elle pose le problème du contrôle social en général. En effet, les problèmes de contrôle économique et de contrôle social sont étroitement liés en ce sens, que pour fonctionner efficacement, les entreprises ont besoin de pouvoir s'appuyer sur tout un réseau d'infrastructures pratiques. Modifier le profil de la production de telle ou telle entreprise pour répondre aux besoins sociaux est une chose. Encore faut-il que les marchandises produites arrivent à leurs destinataires ! Or, on sait quelles sont les difficultés qui touchent le secteur des transports et qui vont croissant de jour en jour. Non seulement le manque de carburant se traduit par l'image de plus en plus fréquente de files de voitures privées s'allongeant sur des kilomètres, et dont les propriétaires attendent de trois à huit heures pour pouvoir remplir leur réservoir (sans parler des régions où les pompes sont carrément fermées). Mais, de manière beaucoup plus grave encore, cela touche les entreprises chargées du transport de vivres et des biens de consommation en général. Le manque d'électricité a conduit à la suppression de très nombreux trains de voyageurs. «*Nie Kursuje*» (Ne circule pas) est une mention toujours plus fréquente sur les tableaux horaires des

gares. Et qu'en est-il des trains de marchandises?¹ Déjà, dans la période antérieure, on entendait sans cesse parler de cas de wagons découverts sur une voie de garage ou de camions retrouvés dans un coin pleins de nourriture avariée, faute d'avoir été acheminés au bon moment et au bon endroit par les services administratifs. Mais les difficultés actuelles viennent s'ajouter à l'incurie de la bureaucratie.

Il est question de supprimer tout ou partie des lignes aériennes intérieures, pour réserver le carburant aux lignes internationales. S'agit-il là d'une décision correcte? Comment le savoir en l'absence d'informations sur un plan d'ensemble présentant clairement les choix adoptés et les raisons qui motivent telle ou telle décision? Et qui décide des priorités?

Il est vrai que des années de pratique bureaucratique ont compromis le terme même de plan. Mais en rejetant cette notion, nous nous priverions d'un moyen indispensable pour résoudre la crise actuelle au moindre coût. Ceux qui prenaient à l'époque les décisions ne se posaient pas la question de leur justesse ou n'avaient pas les moyens de vérifier leur application. C'est pour cela que la question «qui décide et au nom de quels intérêts?» n'est pas subsidiaire.

Au vu de la gabegie actuelle, il n'est plus grand monde pour faire confiance aux autorités en place quant à leur capacité d'adopter des solutions raisonnables servant les intérêts de l'ensemble de la population. Dans une résolution sur le contrôle de l'approvisionnement adoptée à la mi-octobre, la direction régionale de Solidarité à Lodz indique qu'elle est décidée à prendre des mesures pour contrôler l'activité d'une administration en laquelle on ne peut avoir confiance. La direction de Solidarité de Lodz a décidé de développer la coopération étroite entre Solidarité et le syndicat Solidarité des agriculteurs individuels, afin d'exercer un contrôle dès le stade de la production agricole. D'améliorer l'approvisionnement des paysans en machines agricoles, pièces de rechange, etc. et donc de modifier la production dans une

1. En Pologne, on transporte beaucoup plus de marchandises par chemin de fer que dans les autres pays industriels. Cela est dû au sous-développement des transports routier et fluvial, mais aussi aux règlements bureaucratiques. Il est par exemple interdit de transporter par fer sur une distance inférieure à cent kilomètres. Par conséquent, les entreprises choisissent de s'approvisionner le plus loin possible, ce qui leur permet du même coup d'augmenter leur chiffre d'affaires et de remplir les normes du plan correspondantes. Il y a quelques années, les cimenteries de la région de Varsovie importaient du sable de la région de Cracovie. Celles de Cracovie faisaient venir le leur de Varsovie. Aujourd'hui, lorsqu'on supprime des trains pour économiser de l'énergie, on ne peut tolérer de tels gaspillages. Mieux vaut s'en prendre à la gabegie bureaucratique que de rayer des trains sur les horaires de chemin de fer. L'effet des décisions bureaucratiques est le suivant : sur le trajet A-B-C-D, certains trains vont de A à B. Là, le trajet est terminé. On décroche les wagons. La locomotive continue seule jusqu'à C, où l'on accroche des wagons pour les emmener en D...

série d'entreprises dont les capacités mécaniques répondent à ces impératifs en organisant une « grève active » si les autorités s'y opposaient¹. D'exercer enfin un contrôle sur le rationnement alimentaire afin de mettre fin à toute distribution privilégiée. Ce dernier point pose le problème des organes qui, de bas en haut, seront capables d'exercer un tel contrôle.

La résolution de Lodz se contente d'indiquer à ce propos quelles sont les tâches des commissions syndicales d'entreprise. Mais il est évident que, pour être efficace, un tel contrôle doit s'appuyer parallèlement sur des comités de quartier et de bloc d'immeubles, sur des organes regroupant les travailleurs-consommateurs les mieux à même de rendre compte des goulots d'étranglement, de définir les besoins, de lutter contre la politique des privilèges en enquêtant sur l'état des stocks des magasins du quartier, etc.

Déjà, en décembre 1980, au moment de l'introduction des cartes de rationnement sur la viande, des commissions ad hoc de Solidarité s'étaient constituées dans diverses régions afin d'exercer un tel contrôle. Les militants de Solidarité de Katowice avaient découvert qu'à Dabrowa Gornicza, bon nombre d'arrière-boutiques renfermaient des quantités plus ou moins importantes de marchandises qui n'étaient pas mises en vente. Ceux de Radom dénonçaient dans un tract le fait que les quantités de viande étaient toujours plus élevées dans les magasins de la police et de la milice que dans les magasins ordinaires. Ce type de commissions a subsisté ici et là, bien que de manière sporadique.

Les « commandos d'hiver » de la région de Varsovie

À l'image de ce que propose le président du syndicat de Varsovie Z. Bujak pour la région de Masowzwe, il faut aujourd'hui étendre systématiquement ce genre d'activités au travers des comités permettant d'associer tous les habitants – membres de Solidarité ou non – qui se déclarent prêts à lutter sur ce terrain. Le dirigeant de Solidarité de Varsovie a raison de souligner que la direction régionale ne peut, pour sa part, résoudre tous les problèmes qui se posent aux travailleurs polonais, à l'entrée de l'hiver.

Leur résolution dépendra de notre capacité à mobiliser les gens sur le terrain. Les préparatifs pour l'hiver peuvent être initiés localement

1. La grève active est la reprise de la production sous le contrôle du comité de grève et des travailleurs, ce qui permet de changer le profil de la production selon les besoins. Cette tactique a été plus largement décrite dans la brochure *De la grève active* de Z. M. Kowalewski. Une partie de cette brochure a été traduite dans l'édition française d'*Imprecor*.

par les commissions syndicales de coopération mais celles-ci sont encore trop faiblement organisées. Les besoins sont immenses. Des «commandos d'hiver» doivent créer à tous les niveaux : régions. Départements, villes, quartiers immeubles¹.

Dans la plupart des situations de montée révolutionnaire, lorsque les travailleurs décident de prendre leurs affaires en main et de se débarrasser de ceux qui les oppriment, on constate qu'ils en viennent très naturellement à remettre en cause les structures traditionnellement chargées de l'organisation de la vie sociale pour leur substituer leurs propres organes de contrôle et de gestion. Cela ressort clairement de l'expérience du Chili où les «commandos du peuple» avaient été amenés à organiser des magasins populaires pour suppléer aux carences des réseaux de distribution mis en place sous le gouvernement Allende, et pour s'opposer au sabotage de la bourgeoisie. La même chose vaut pour le Portugal de 1975 où, dans de nombreuses régions, les consommateurs s'étaient organisés en coopérative, expliquant «que ce n'était qu'un aspect de l'auto-organisation locale qui leur permettrait de se défendre des lois du marché».

La vocation des comités d'habitants ne se limite en général pas à la question de la distribution des vivres, mais touche aux divers aspects sociaux déterminants de la vie quotidienne de la population. C'est ce qu'indique Bujak lorsqu'il définit les tâches qui, selon lui, devraient être celles des comités locaux.

Parmi les tâches principales, nous devons noter la distribution de l'alimentation, la garantie du chauffage et de l'éclairage, ce qui nécessite la création d'équipes de réparation capables d'intervenir rapidement.

Nous avons affaire ici à des tâches similaires à celles que le général Hupalowski a posées au groupe opérationnel de l'armée. Que des soldats, au lieu de rester à côté du mouvement et de se faire endoctriner en vue de la répression, aident à des tâches dont tout le monde comprend l'importance. Mais il faut poser la question : au nom de quoi et sous quelle direction doivent-ils le faire ?

Car pour résoudre le problème de l'approvisionnement aujourd'hui, il faut pouvoir s'appuyer sur la confiance de la société. Si ces groupes restent sous les ordres de ceux qui portent la responsabilité de la crise, si leur activité doit conduire à la passivité de la société, on peut alors prédire qu'elle ne résoudra aucune question.

Seuls des organes issus de la société, s'appuyant sur la confiance dont jouissent Solidarité et le mouvement de l'autogestion, peuvent

1. Cité d'après *Niezaleznosc* (Indépendance), bulletin quotidien du syndicat Solidarité de Varsovie, n° 158, 26 octobre 1981.

accomplir ces tâches. C'est donc sous la direction des «commandos d'hiver» que doivent être placés ces soldats, selon les mêmes modalités que celles proposées par Bujak pour les équipes de réparation: «Les commissions syndicales doivent mettre en place de telles équipes en mobilisant à cet effet les spécialistes nécessaires dont elles disposent.»

Coordonner conseils d'usine et conseils territoriaux

Au niveau national, le travail de ces commandos pourrait s'appuyer dans un premier temps sur la structure de Solidarité et du comité constitutif de la Fédération nationale de l'autogestion.

Dans l'avenir, cela nécessitera des organes appropriés créés sur la base de la coordination des conseils ouvriers et des conseils territoriaux d'autogestion. Bujak écrivait :

Les discussions menées par Palka (un dirigeant national de Solidarité) permettent, aujourd'hui, de développer le contrôle au plus haut niveau. Parallèlement, il faudra créer des commissions de contrôle à tous les niveaux intermédiaires ce qui, à Varsovie par exemple, signifie des commissions de contrôle départementales, de quartiers et de blocs d'immeubles. Pour développer ce contrôle, on pourra s'appuyer sur le réseau de coopératives existant.

La question la plus importante est de permettre l'approvisionnement sans qu'il y ait de queue. Et cela, c'est une question d'organisation du rationnement. Si nous arrivons à diriger dans chaque magasin la quantité nécessaire, alors seule la question de la distribution au niveau du quartier reste posée. Et cela, c'est le travail du comité de quartier. Je suppose qu'il devra numéroter les tickets et en publier la liste¹.

La question de la distribution de la nourriture est la plus importante. La suivante, c'est celle du soutien aux enfants, aux malades, aux vieillards, aux handicapés. Il revient aux comités de quartier et d'immeuble de la prendre en charge. [...]

Au niveau de la région, le commando d'hiver doit avant tout organiser les travailleurs des branches industrielles qui garantissent la production de la nourriture, de l'habillement, et de celles qui satisfont les besoins des enfants, des vieillards, etc. Il doit garnir le fonctionnement des services tels la distribution de l'eau et de l'électricité. Cela doit être fait en coordination avec Solidarité de la région et avec son aide².

1. *Ibid.*

2. *Ibid.*

En effet, seule une coordination étroite entre les décisions prises au niveau des conseils d'entreprise et des comités de quartier permettra de répondre aux besoins de la classe ouvrière. Car on ne peut dissocier la sphère de la production de celle de la consommation. L'ouvrier est une seule et même personne. Il ne change pas de casquette à 15 heures en sortant du travail pour se transformer en consommateur. Il veut à la fois toucher un salaire décent, pouvoir manger et être chauffé. Comment pourrait-il accepter des décisions prises par en haut qui lèsent ses intérêts, que ce soit en tant qu'ouvrier ou en tant que consommateur?

En ce moment, les autorités polonaises sont en train de passer des contrats avec l'URSS pour que certaines entreprises produisent directement pour le marché soviétique en échange de matières premières et de machines qui leur font défaut. Il y a grand risque que cela se traduise par un statut privilégié des entreprises en question en ce qui concerne l'alimentation en énergie. Les travailleurs concernés vont-ils accepter que cela se fasse aux dépens du chauffage des familles ouvrières qui dépend du même potentiel électrique? Il ne saurait en être question. Mais pour qu'ils aient quelque chose à dire, il faut d'abord qu'ils soient informés des options possibles et qu'il existe des structures d'auto-organisation leur permettant d'exprimer leur point de vue.

Conditions de vie et production

Toutefois, l'importance de l'extension du processus d'autogestion à toutes les sphères de la vie sociale ne découle pas exclusivement des intérêts de l'ouvrier en tant que consommateur de marchandises. L'organisation de la vie sociale influe, en effet, directement sur la production elle-même. Si un tram sur trois est supprimé comme c'est le cas actuellement à Varsovie – selon le rapport du conseil municipal de la capitale¹, si les bus sautent des arrêts pour faire des économies de carburant, si un quart ou un tiers des trains ne circulent plus, comment les ouvriers pourraient-ils arriver à l'heure à leur travail? Leur retard n'entraînera-t-il pas une baisse immédiate de la production?

De même, si les maisons ne sont pas chauffées, si l'alimentation reste insuffisante, le nombre de malades augmentera encore, entraînant une diminution des effectifs qui aura le même résultat. Et ce sera d'autant

1. Selon *Niezależność*, n° 156, la municipalité prévoit entre autres des coupures d'eau chaude les samedis et les dimanches, le raccourcissement des lignes de transport en commun, la limitation de la circulation des bus dans les quartiers. [...] Le responsable de la municipalité pour «l'action d'hiver, s'est interrogé sur le fait d'introduire le travail de nuit dans le commerce pour que les gens qui font la queue la nuit... puissent s'abriter dans les magasins!»

plus grave qu'on connaît les difficultés pour se procurer des médicaments à l'heure actuelle.

Si aucune mesure n'est prise pour lutter contre la pollution, ne risquerait-on pas de voir la situation qui prévaut dans la région de Cracovie et qui est à proprement parler catastrophique s'étendre au reste du pays?

Dès l'hiver dernier, le Club écologiste de Cracovie, en liaison avec Solidarité, dénonçait le danger que représentait le degré de pollution dans la région. Il exigeait et obtenait la fermeture de la fonderie Huta Skavina où les émissions de fluor étaient de 4,7 kg par tonne d'aluminium, alors que les normes mondiales interdisent de dépasser 1,5 kg par tonne. Il démontrait combien ce phénomène du dépassement des normes est généralisé en Pologne: à Szopienica, près de Katowice, il existe une fonderie de plomb qui dépasse de plus de 70 fois les normes en matière d'émissions de plomb dans l'air.

Et les normes polonaises sont pourtant beaucoup plus basses que celles du reste de l'Europe, orientale comme occidentale. Au point que si une entreprise de la taille de Huta-Lénine responsable pour 83 % de la pollution globale dans la région se trouvait dans les environs de Londres, elle se verrait contrainte d'investir deux cent cinquante fois plus qu'elle ne le fait actuellement dans la part de son budget touchant aux installations de sécurité et autres mesures visant à la protection de l'environnement.

Selon Krzysztof Guerlich, militant au club écologique et de Solidarité, non seulement la situation actuelle porte directement atteinte à la santé des travailleurs de cette région le pourcentage de maladies respiratoires, de cancers du poumon, de cancers du sein ainsi que celui des maladies nerveuses y est plus élevé que partout ailleurs dans le pays. Mais on a dû laisser tomber complètement les cultures de multiples plantes aux environs de Huta-Lénine, vu la quantité de plomb retrouvée dans les salades, les choux et les pommes de terre. Sur un millier d'hectares, l'herbe et le foin sont inutilisables pour la nourriture et le bétail vu le degré de pollution. Cela représente une perte sèche de quarante millions de zlotys par an en moyenne en ce qui concerne la production laitière.

Quel exemple pourrait montrer de manière plus lumineuse l'imbrication étroite entre la sphère économique et la sphère sociale? Tenter de remédier à une situation aussi dangereuse pour les habitants de Cracovie impliquera nécessairement de faire des choix. Choix qui ne pourront être effectués qu'au terme d'une discussion très large et assurant que les décisions adoptées reflètent véritablement le point de vue de la majorité des travailleurs.

Tout ce qui précède montre bien qu'il ne sera possible de commencer à sortir de la crise en imposant une réelle réforme économique que si les travailleurs décident de prendre leurs affaires en main afin de contrôler et, à terme, de gérer eux-mêmes leurs usines ainsi que toute l'infrastructure sociale dont ces dernières dépendent. L'autogestion sociale représente en effet un pont entre l'économie proprement dite et la vie sociale dans son ensemble.

Pour un plan d'urgence

La gravité de la crise économique actuelle implique non seulement des choix mais des choix drastiques dans l'établissement des priorités. Solidarité en a déjà établi une : celle de l'aide à la paysannerie sous forme de production de machines agricoles, de pièces de rechange, d'engrais, etc. Mais il en est d'autres possibles et tout aussi pressantes au vu des blocages qui paralysent l'économie dans une série de secteurs. La production des machines et éléments mécaniques indispensables à l'extraction du charbon par exemple, dont tout le reste de l'industrie dépend. Ou celle de la production des moteurs ou autres pièces manquantes pour assurer le maintien en état du secteur des transports urbains et des transports routiers. Celle de l'industrie pharmaceutique également.

Il est évident que toutes ces décisions sont liées entre elles, la réalisation des usines influant sur celle des autres. Mais si ce mécanisme est relativement compliqué, ses bases sont simples : certains choix conduisent à une amélioration de la situation, d'autres non. Aujourd'hui, la situation impose l'établissement d'un plan d'urgence (c'est-à-dire d'un plan dont le but sera de garantir, en utilisant tous les moyens disponibles, la réalisation des besoins sociaux considérés comme prioritaires : la nourriture, le chauffage, l'éclairage, etc., ce qui implique également le transport, l'énergie, la production des moyens de production et des semences pour l'agriculture). Or, qui est à même de l'établir, si ce n'est Solidarité, en accord avec le mouvement pour l'autogestion et tous ceux qui commencent à se regrouper pour exercer un contrôle sur l'organisation de la vie quotidienne dans les quartiers ?

Pour ne prendre qu'un exemple, le carburant vient à manquer. Il est donc indispensable de recenser les stocks existants, d'arriver à savoir exactement quel est le volume des importations prévues. Et, en fonction de cela, il faudra établir des priorités dans la distribution, afin que ces dernières correspondent aux besoins de la majorité des travailleurs. Donner la préférence aux transports en commun, et en premier lieu à celui des ouvriers se rendant à leur travail ainsi qu'au transport des

enfants à l'école. Assurer la distribution de l'essence aux paysans de manière à mettre fin à cette situation ridicule qui voit des milliers de tracteurs immobilisés dans les campagnes, faute de carburant. Réduire d'autant les quantités de carburant attribuées aux pompes spéciales de l'administration. Que les bureaucrates prennent le bus ou aillent à pied comme tout le monde! Mettre fin au marché noir qui se développe autour des pompes à essence pour particuliers et qui fait que seuls ceux qui ont assez d'argent pour payer des pots-de-vin aux pompistes finissent par obtenir ce qu'ils veulent.

Dans chaque domaine de la production ou de la vie sociale jugé prioritaire, des choix analogues s'imposeront vu la situation de pénurie actuelle. Pour qu'ils aient un sens et qu'ils soient acceptés par les travailleurs, il faut qu'ils soient le résultat d'une décision collective. Autant de décisions qui ne pourront être prises qu'à partir d'une vision globale des problèmes qui se posent et donc, en premier lieu, qu'une information la plus complète possible sur l'état des ressources et des besoins.

En juillet dernier déjà. Kusmirek lançait l'idée d'une agence nationale des actualités ouvrières (KARA) qui serait une sorte de banque d'informations. C'est une idée à laquelle il faut donner corps très rapidement si l'on veut faire des premiers pas dans ce sens. Ce qui a été possible au premier congrès de Solidarité pour recenser diverses données du congrès grâce à la participation active d'ouvriers de l'électronique qui avaient confectionné des écrans à cette intention et grâce aux services de programmation qui ont mis ces données en mémoire en un temps trois fois plus court que d'habitude doit l'être également pour mettre sur pied un vaste système d'information à travers tout le pays. Prendre ses affaires en main, développer le système d'autogestion à tous les niveaux, en s'appuyant sur la coopération des conseils ouvriers et territoriaux, c'est le seul moyen d'améliorer rapidement la situation et opposer demain un projet de société alternatif à celui de la bureaucratie.

1^{er} novembre 1981

Source

Critique communiste, n° 6, mars 1982.

LA POLOGNE DANS L'ENCYCLOPÉDIE INTERNATIONALE DE L'AUTOGESTION

Tome 3, pages 145-185

Tome 7, pages 192-209

PORTO RICO

« Nous créons les structures de ce nouvel État, de la base au sommet¹ »

Megan McGee

334

Tout au long de l'année tumultueuse de 2020, les gens de nombreuses régions du monde ont été amenés à redécouvrir l'importance de compter les uns sur les autres. Cependant, les Portoricains ont depuis longtemps compris le pouvoir de l'entraide comme un moyen de survie et de résistance. Après que l'ouragan Maria qui a dévasté l'île en septembre 2017, faisant près de 3 000 morts, détruisant des milliers d'abris et laissant des millions de personnes sans électricité, sans eau courante et sans téléphone, les Portoricains se sont organisés au niveau local pour répondre aux besoins immédiats des uns et des autres, compte tenu des réponses très insuffisantes des gouvernements locaux et fédéral.

Les Centros de Apoyo Mutuo

Les groupes de militants ont occupé des bâtiments vacants dans toute l'île, les transformant en centres de secours et de reconstruction. Aujourd'hui, ces *Centros de Apoyo Mutuo* (centres d'aide mutuelle, ou CAM) constituent un réseau d'organisations communautaires, soutenu par les dons et les efforts de solidarité des membres de la communauté locale et des Portoricains de la diaspora. Bien que chaque communauté ait ses propres besoins et objectifs, les CAM partagent un objectif commun qui a évolué de la satisfaction des besoins de survie de base au renforcement de la résilience au milieu d'une décennie de dépression économique et de crises telles que le tremblement de terre de janvier 2020. Ces efforts audacieux et optimistes s'inscrivent dans un

1. Titre et intertitres de la rédaction de *L'Autogestion l'encyclopédie internationale*. Titre original «Disaster relief, mutual aid, and revolt».

objectif plus large et plus complet, celui de l'autonomie d'un archipel qui a subi plus de 500 ans de colonialisme et qui reste actuellement une colonie des États-Unis¹.

Avant que l'ouragan Maria ne touche l'île principale le 20 septembre 2017, deux semaines après que l'ouragan Irma ait causé d'importants dégâts sur les îles du large, un certain nombre de facteurs d'origine humaine avaient convergé pour rendre Porto Rico vulnérable à une crise humanitaire qui a suivi cette catastrophe naturelle. En 2006, le gouvernement américain a supprimé les subventions fiscales fédérales qui avaient attiré les entreprises du continent sur l'île. Le départ de ces sociétés a entraîné une perte massive d'emplois qui a plongé près de la moitié de la population dans la pauvreté, déclenchant un déclin économique constant au cours des dix années suivantes. [...]

Face à l'ouragan Maria de 2017

Une expression portoricaine courante était souvent répétée à cette époque : *Solo el pueblo salva al pueblo* («Seul le peuple sauve le peuple»). Affligés par le nombre croissant de morts et confrontés à l'incompétence et à l'indifférence de l'État, les habitants de l'archipel et de la diaspora n'avaient d'autre choix que de se sauver mutuellement. Les groupes de base existants se sont mis en action, coordonnant les efforts pour distribuer les ressources nécessaires pour maintenir les gens en vie à court terme. «La prérogative de guérir le traumatisme de la colonisation revient aux gens, dans leurs propres communautés», explique Lourdes Hernández, qui coordonne le PRAM [réseau régional] avec Daniel et qui est également coordinateur du CAM de Carolinas.

Lourdes et Daniel ont fait partie du Centre pour le développement politique, éducatif et culturel, une organisation de base formée en 2012 par des étudiants et des anciens élèves de l'université de Porto Rico en réponse aux injustices exacerbées par le programme d'austérité mis en œuvre par le gouvernement. Le groupe a lancé son premier projet social, appelé *Comedor Social* («Cantine sociale»), sur le campus de l'UPR [Université de Porto Rico] à Cayey pour distribuer de la nourriture en solidarité avec les étudiants et les travailleurs affamés, et en protestation contre les prix élevés de la cafétéria. Inspirés par cette initiative, les étudiants de plusieurs autres campus de l'UPR ont créé

1. NdÉ: Porto Rico est un État associé aux États-Unis. Il n'est pas membre de l'Organisation des nations unies (ONU) ni de la plupart des organisations internationales. Les habitants de Porto Rico ont la nationalité américaine et peuvent voter pour la désignation des candidats démocrates et républicains à l'élection présidentielle américaine lors des primaires, mais pas à l'élection elle-même.

des cuisines communautaires pour cuisiner et partager la nourriture avec leurs camarades étudiants, le tout soutenu par des dons et du travail bénévole. Le *Comedor Social* du campus principal de Río Piedras s'est révélé inestimable pour les étudiants qui ont participé à la grève étudiante qui a duré 72 jours au printemps 2017. Les étudiants des 11 campus se sont barricadés à l'intérieur des portes du campus et ont créé des camps de résistance pour protester contre la réduction du budget de 450 millions de dollars de l'université proposée par la junte¹, ainsi que contre la menace d'une augmentation des frais de scolarité.

Leur travail sur ce projet a préparé Lourdes et Daniel à proposer l'auto-organisation à plus grande échelle après l'ouragan Maria. De plus, explique Daniel, parce que l'absence de téléphone et d'internet dans les semaines qui ont suivi a rendu impossible toute communication sur de longues distances, leur proximité à Caguas avec les camarades avec lesquels ils avaient travaillé à l'UPR les a mis dans une position avantageuse pour pouvoir se coordonner. Il se souvient qu'ils faisaient tous des allers-retours entre Caguas et Río Piedras pendant cette période, laissant des messages sous la porte de chacun afin de se rencontrer et de discuter de l'initiative d'entraide qu'ils allaient mettre en place dans leur communauté.

Six jours après l'ouragan Maria, ils ont installé une cuisine communautaire dans le centre de la municipalité de Caguas, servant le petit-déjeuner à 150 personnes et le déjeuner à 300. Cette initiative a été la première apparition des *Centros de Apoyo Mutuo* [Centres de soutien mutuel, CAM]. Après environ un mois de fonctionnement, le CAM a invité des camarades de toute l'île à le visiter et a proposé que ce soit la nouvelle orientation des mouvements radicaux de Porto Rico. Le CAM de Caguas est devenu le modèle utilisé par les habitants pour construire de nouveaux CAM dans toute l'île, chaque communauté adaptant le modèle à ses propres besoins. Comme le CAM de Caguas qui est installé dans une école abandonnée que les camarades ont occupée et réaménagée pour répondre aux besoins de la communauté en ce moment de crise, d'autres CAM ont suivi le modèle consistant à occuper des bâtiments et des espaces publics vacants. L'ouragan Maria a frappé au lendemain de l'été 2017 au cours duquel Julia Keleher² avait

1. Pour Daniel Orsini, l'un des coordinateurs du réseau régional d'entraide de Porto Rico (PRAM) et un organisateur du CAM à Las Carolinas. «Nous, en tant que partie de l'Amérique latine, avons adopté ce terme parce que c'est une junte civile. Elle dicte les termes de notre politique fiscale : combien d'argent va à l'université, combien va aux soins de santé, combien va aux communautés. Cette dictature civile impose plus d'austérité à notre peuple.»

2. NdÉ : ministre de l'éducation, inculpée de multiples accusations fédérales de fraude.

fermé 183 écoles, les laissant vides et inutilisées. Les gens ont saisi l'opportunité de reprendre certaines de ces écoles pour leur communauté.

Écoles occupées socialement utiles

Un groupe de femmes ayant participé au CAM Caguas a observé de près les occupations que ce groupe organisait, et s'en est inspiré pour créer un centre d'entraide à Las Carolinas, un quartier de Caguas. «Quand elles ont réalisé qu'elles pouvaient aussi prendre en charge un bâtiment – l'école de leur propre communauté qui avait été abandonnée – elles nous ont appelées», se souvient Lourdes. Cela fait maintenant trois ans que ces femmes ont ouvert la porte du CAM de Carolinas. Au début, explique Lourdes, les camarades du CAM de Caguas géraient une cuisine communautaire en partageant les dons de nourriture; après un mois, elles ont également commencé à proposer des services de thérapie de relaxation pour leur bien-être, y compris l'acupuncture auriculaire. Au bout de deux mois, le nouveau CAM a commencé à collecter des dons et a ouvert un magasin gratuit. En août 2018, elles avaient commencé un programme d'art-thérapie pour les personnes âgées, dans une communauté où la majorité des 3 000 habitants ont plus de 65 ans. Quatre-vingt-quinze pour cent des bénévoles du CAM de Carolinas sont des femmes âgées de 35 à 80 ans, bien que depuis le début de la pandémie Covid-19, sont arrivés 20 bénévoles supplémentaires âgés de 16 à 30 ans, dont la plupart sont des hommes.

Un autre projet inspiré du CAM de Caguas est le CAM de Jíbaro, composé de trois centres, dont deux à Lares, un village rural dans les montagnes centrales. L'un d'entre eux est situé dans le quartier de Bartolo, où les habitants ont rénové une école abandonnée le mois suivant afin d'y accueillir des familles non logées. Le CAM-JI de Bartolo héberge actuellement six familles dans des appartements temporaires et sert de cuisine communautaire. L'autre initiative est organisée par le Centre d'études transdisciplinaires d'agro-écologie (CETA), un collectif qui défend les pratiques agricoles traditionnelles, dont Pluma est cofondatrice. Le CAM-JI CETA vise à construire une souveraineté alimentaire dans la région en utilisant les méthodes agricoles des Jíbaro, un groupe indigène et une culture de paysans ayant ses racines au centre de l'île.

Sociologue de formation et activiste indigène, Pluma est un précurseuse dans la lutte pour le droit des paysans du Jíbaro à utiliser leurs terres pour la culture de nourriture et de médicaments. Dans le sillage de l'ouragan Maria, qui a anéanti 80 % des cultures agricoles de l'île, elle affirme qu'il était évident que le CETA devait changer d'orientation

pour répondre à la crise. Pendant deux ans, ils ont organisé des brigades, des ateliers et d'autres événements pour promouvoir l'agroécologie, la production d'aliments sans impact négatif sur l'environnement, en donnant la priorité à l'assainissement des sols, à la diversification et à la lutte contre les parasites sans utiliser de produits chimiques. En collaboration avec d'autres organisations de base impliquant un large éventail de groupes d'âge, y compris des étudiants de l'UPR, ils développent des projets d'agriculture coopérative qui seront autogérés par des communautés qui veulent satisfaire leurs propres besoins alimentaires, médicaux et économiques grâce à l'agriculture jíbara. Le CAM représente l'une des nombreuses initiatives du mouvement agro-écologique populaire de Porto Rico, qui a cultivé ces dernières années ce que Pluma appelle une «revendication des pratiques traditionnelles».

Le problème sous-jacent pour les agriculteurs de jíbara, souligne Pluma, est qu'ils ne possèdent pas la terre. Bien que l'État refuse de reconnaître les peuples indigènes de Porto Rico, ces communautés continuent de plaider pour la reconnaissance de leurs droits ancestraux de manière diverse et créative. Les livres d'histoire enseignent que les peuples indigènes de l'île – appelés Borikén par le peuple taíno qui a habité à l'origine les îles des Caraïbes, et aujourd'hui par les peuples de l'héritage des Nations premières – ont été exterminés à la fin du 15^e siècle après l'arrivée de Christophe Colomb et la colonisation espagnole qui s'est ensuivie. [...] Aujourd'hui, les groupes taíno et jíbaro persistent à résister au colonialisme en s'opposant au récit de leur extinction et en luttant pour la restitution des terres qui appartenaient à leurs ancêtres.

L'école que le CAM-JI CETA occupe depuis une dizaine de mois se trouve à l'intérieur d'un projet de logement public, et ce sont les résidents qui ont affirmé qu'eux, les habitants, devaient reprendre le bâtiment fermé parce qu'il appartenait à la communauté. En ce moment, des personnes de tous âges qui étudiaient à l'école aident à la reconstruire. Les coordinateurs travaillent en étroite collaboration avec la communauté pour savoir ce qu'ils veulent et pour créer les services qui seront les plus utiles. Tout le monde, y compris les enfants de la communauté, est impliqué dans les prises de décision concernant les services que le centre fournira. Pluma explique que les enfants ont proposé une salle de gym avec un terrain de basket, des cours d'arts martiaux et des ateliers sur la pêche et l'agriculture. Parmi les nombreuses collaborations du CAM figurent des personnes qui travaillent dans le domaine des arts et du théâtre, des organisations qui se concentrent sur les questions

psychologiques et émotionnelles, et des avocats qui souhaitent fournir une aide juridique à la communauté.

Eau, électricité, biens mis en commun

Les CAM ont également servi de plaque tournante pour les besoins en énergie et en eau de leurs communautés en s'associant à d'autres initiatives d'entraide pour installer des systèmes modulaires dans les centres. Mutual Aid Disaster Relief (MADR), un réseau basé sur la solidarité qui a soutenu les efforts de secours et de reconstruction menés par les communautés dans les zones touchées par les catastrophes depuis l'ouragan Katrina, s'est rendu à Porto Rico par groupes de volontaires immédiatement après Maria pour soutenir les secours autonomes [de l'État] qui avaient déjà commencé dans les communautés locales. Rain, un animateur du MADR ayant une formation en ingénierie environnementale, se souvient que lors de leur premier voyage, ils avaient apporté un système modulaire de filtration de l'eau comme alternative aux filtres à eau plus petits qui étaient proposés à l'époque, et qui, selon Rain, n'étaient pas particulièrement aptes à éliminer toutes les bactéries causées par des facteurs tels que les animaux morts présents dans les cours d'eau. Ils ont transporté le système modulaire à travers l'île dans deux grandes valises, traitant l'eau dans des zones difficiles d'accès, comme les régions montagneuses. Tant qu'il y avait une source d'eau à proximité, explique Rain, ils pouvaient la traiter en introduisant le tuyau dans la rivière ou le ruisseau et en pompant l'eau dans le système avec la pompe manuelle, au bout de laquelle elle était chlorée dans un bac en plastique. Le système de filtration modulaire est actuellement stocké par un militant local à San Juan, que les autres membres du réseau du CAM contactent dès qu'ils en ont besoin.

Comme les CAM sont devenus des centres de distribution et des lieux où les membres de la communauté allaient se soutenir les uns les autres, le MADR a pu s'associer avec des militants dans des endroits comme Caguas et Lares qui avaient des idées similaires sur les centres énergétiques. Ensemble, ils ont commencé à installer des systèmes de panneaux solaires donnés par des partenaires communautaires du MADR Améliorant le système d'assistance rapide avec lequel les gens collectaient l'eau filtrée dans des cruches aux sources, les organisateurs ont finalement installé des citernes et des barils pour le stockage de l'eau de pluie dans les CAM, qui sont devenus des endroits où les gens peuvent faire leur lessive et mais aussi accéder à internet et au téléphone.

Ce que Pluma appelle la crise politique de l'ouragan Maria n'a pas seulement uni le peuple de Porto Rico dans la solidarité, elle a également exprimé des décennies de frustration croissante contre leur gouvernement colonial, déclenchant une chaîne de crises politiques et de révoltes populaires successives. Raúl Maldonado, qui était à l'époque le ministre des finances de Porto Rico, a été contraint de démissionner en juin 2019 après avoir fait des commentaires à une station de radio locale alléguant une corruption rampante au sein de l'administration de Rosselló [gouverneur de Porto Rico]. Début juillet, la bloggeuse Sandra Rodríguez Cotto a publié des messages provenant d'un chat privé entre Rosselló et onze proches collaborateurs, divulgués par une source anonyme, dans lesquels les hommes partageaient des commentaires misogynes, homophobes et racistes. Le 10 juillet, plusieurs hauts fonctionnaires et entrepreneurs de l'administration Rosselló, dont Keleher, ont été arrêtés par le FBI pour détournement de fonds fédéraux américains. Quelques jours plus tard, le Centre du journalisme d'investigation de Porto Rico, un site d'information indépendant, a publié 889 pages de textes ayant fait l'objet d'une fuite, révélant un réseau de corruption de plusieurs milliards de dollars par lequel les copains du gouverneur dans le secteur privé ont influencé les contrats et détourné des fonds publics pour leur propre bénéfice financier. Les messages montraient également le gouverneur et d'autres membres du groupe, dont plusieurs de ses ministres et conseillers, en train de discuter de l'utilisation des fonds publics pour influencer la presse et employer des trolls sur les médias sociaux, et de faire des blagues calomnieuses sur les décès causés par l'ouragan Maria.

La rage que ces révélations ont déclenché, a catalysé deux semaines de mobilisation soutenue au cours desquelles des centaines de milliers de personnes ont défilé dans les rues, exigeant la démission de Rosselló. Lorsque le gouverneur a atterri à l'aéroport de San Juan le 11 juillet, après avoir interrompu ses vacances à Paris suite à la fuite des messages, il a été accueilli par près de 100 manifestants réunis par le Colectiva Feminista en Construcción, un groupe de femmes qui avait récemment mené des manifestations pour demander à Rosselló d'agir contre les violences sexistes à Porto Rico. Les manifestations de masse qui ont suivi, devant le palais du gouverneur à San Juan et dans les municipalités de tout l'archipel, ont été l'aboutissement d'années d'organisation autonome en réponse à la crise économique, aux mesures d'austérité draconiennes imposées par la junte, à l'incompétence du gouvernement fédéral et local dans le processus de redressement du pays après Maria, et à l'oppression et à la violence inhérentes au colonialisme américain,

qui a rendu Porto Rico dépendant d'un gouvernement contrôlé par des intérêts des entreprises en premier lieu. Rosselló, le fils de 40 ans d'un ancien gouverneur qui avait grandi au sein de l'élite de l'île et avait été élu à sa tête sans presque aucune expérience politique, était devenu un symbole de toutes ces injustices.

Le 21 juillet, il a réitéré son refus de démissionner, tout en concédant qu'il quitterait la présidence du Nouveau parti progressiste et ne chercherait pas à se faire réélire en 2020. Le lendemain, une grève générale a eu lieu dans toute l'île, exigeant que le gouverneur démissionne ou soit destitué. Plus de 500 000 personnes¹ ont participé à ce qui est devenu la « Marche du Peuple », en bloquant l'autoroute principale de San Juan, en portant des pancartes indiquant le numéro 4645 pour signifier le nombre de victimes de l'ouragan Maria selon une étude de Harvard. Les manifestants ont marché jusqu'au palais du gouverneur, où la police de San Juan a tiré des gaz lacrymogènes sur la foule rassemblée cette nuit-là. Les manifestants n'ont cependant pas été dissuadés et ils ont continué jusqu'à la résidence du palais de Rosselló. Finalement, après la démission d'une grande partie de son cabinet et de ses cadres supérieurs, et en réponse à d'autres responsables de son parti politique qui l'ont pressé de quitter ses fonctions, Rosselló a annoncé sa démission sur Facebook Live vers minuit le 24 juillet, provoquant l'explosion de joie de la foule massée à l'extérieur, qui s'est mise à applaudir, chanter et danser. Alors que l'administration Trump et certains membres du Congrès s'emparaient du scandale de la corruption pour justifier une diminution de l'aide financière après l'ouragan et faire avancer leur programme de privatisation, le peuple de Porto Rico développait un récit différent pour son avenir politique. La légitimité du gouvernement local étant irrémédiablement compromise et la nature coloniale des relations de l'archipel avec les États-Unis mise à nu, il était clair pour tous que la mobilisation ne devait pas se terminer que par l'éviction d'un gouverneur corrompu. Les questions demeuraient : quelle nouvelle structure politique les gens souhaitaient-ils voir ? Quelles mesures permettraient de les y amener ?

Les manifestants qui ont forcé le départ du gouverneur Ricardo A. Rosselló à Porto Rico ont montré comment on peut forcer une figure politique à quitter le pouvoir. N'attendez pas une enquête du FBI ou les prochaines élections. Créer une crise par l'action directe. Que tout le monde en prenne note.

1. NdÉ : pour une population de 3,194 millions d'habitants.

Faire face à l'avenir

Dans le cas des CAM, notre travail est un outil important sur le chemin de la libération explique Lourdes, les CAM offrent des services et fournissent des produits de première nécessité que l'État ne propose pas, et éduquent constamment les gens sur la façon de s'organiser. Nous comprenons que l'auto-organisation est une voie vers la décolonisation, afin que les personnes qui participent à ce genre de travail puissent avoir des expériences de survie sans dépendre de l'État et construisent des alliances.

Récemment, le CAM-JI et le CAM de Carolinas se sont joints à deux autres initiatives d'entraide pour former le réseau régional connu sous le nom de PRAM, dont Lourdes et Daniel sont les coordinateurs, dans le but de se soutenir mutuellement. Le PRAM comprend également le Centro de Apoyo Mutuo Bucarabones Unido, situé dans le quartier de Bucarabones, dans la municipalité de Las Marías, qui gère une cuisine et un cinéma communautaires et propose des activités récréatives pour les adultes âgés et des programmes éducatifs pour les jeunes, notamment des ateliers artistiques et un projet de production audiovisuelle communautaire. La quatrième initiative au sein du réseau est la *Brigada Solidaria del Oeste* (Brigade de solidarité de l'Ouest), un groupe de personnes de l'ouest de Porto Rico et de la diaspora. Formé immédiatement après l'ouragan Maria pour soutenir les communautés en nettoyant les gravats et en distribuant des articles essentiels, le groupe a poursuivi sa mission de solidarité en apportant des fournitures essentielles et un soutien logistique aux réunions d'organisation politique et des communautés touchées par les tremblements de terre de 2020.

Actuellement, quatorze projets à travers l'île sont engagés dans un réseau plus large de soutien mutuel, dont le CAM de Caguas et la cuisine communautaire de Río Piedras. En plus de renforcer la résilience pour faire face aux crises actuelles et futures, le réseau s'attache à établir des structures pour contrer les façons dont le colonialisme rend ses «sujets» dépendants du colonisateur. À cette fin, Pluma et les bénévoles du CAM-JI continuent de soutenir le développement de projets agro-écologiques visant à créer une souveraineté alimentaire à Porto Rico. Avant même que Maria ne détruise la plupart de ses cultures agricoles, Porto Rico importait la grande majorité de sa nourriture. Pluma pense que la solution réside dans un retour aux méthodes agricoles traditionnelles utilisées à l'origine par les populations indigènes de l'île. «Sur une île colonisée, dit-elle la seule façon de survivre est de continuer les méthodes traditionnelles.»

À Porto Rico, nous importons en gros plus de 80 % de ce que nous mangeons, relève Daniel, des projets comme CAM-JI sont cruciaux pour l'indépendance de cette île, en termes de souveraineté alimentaire, mais aussi pour notre indépendance politique. Nous voulons construire des structures de pouvoir pour les travailleurs, afin qu'à terme nous puissions défier la classe dominante.

La racine même de ce problème pour les peuples indigènes, explique Pluma, est qu'ils ne possèdent pas la terre. Pour l'instant, la CETA continue de travailler avec l'aide juridique et les groupes d'agriculteurs pour mettre en œuvre la réforme agraire, à la fois par une action directe et en poussant l'État à reconnaître leurs droits.

«À Lares, nous avons un gros problème de déplacement [de population], ajoute Pluma, nous allons nous en occuper, et nous allons le résoudre.» La communauté de Lares se compose principalement de personnes âgées et d'enfants, mais pas de jeunes. Comme il n'y a pas de développement économique ou social, la plupart des jeunes ont dû quitter la région pour trouver du travail. Pluma, qui est née et a grandi à Lares, a elle-même fui la région à un moment donné parce qu'il n'y avait pas d'emplois. Pendant des années, elle a fait l'aller-retour entre San Juan, où elle travaillait, et Lares, où elle participait des projets agricoles pour aider sa communauté.

Aujourd'hui, elle est revenue et elle est de retour depuis trois ans. «Beaucoup d'entre nous qui ont été obligés de quitter leur région pour trouver du travail en ville ou en dehors de l'île reviennent.» En ce moment, dit-elle, quatre de ses collègues sont en train de revenir à Lares parce qu'ils veulent réaliser leurs projets là où ils sont nés et ont grandi, et ils continuent à agir pour ramener d'autres camarades dans la région.

Une autre façon pour les communautés portoricaines de se reconstruire pour acquérir plus d'autonomie, plutôt que de revenir au statu quo, consiste à mettre en place des alternatives aux infrastructures d'énergie et d'eau qui étaient déjà défectueuses avant Maria. Le CAM de Carolinas a installé un système de panneaux solaires avec le soutien du MADR il y a environ un an, ce qui, selon Lourdes, a parfaitement fonctionné; d'autres centres sont en pourparlers avec leurs communautés pour créer des systèmes de distribution d'énergie et d'eau appartenant à la communauté. «Il est tout à fait possible de créer un micro-réseau dans une communauté qui fournira toute l'énergie nécessaire à tout le monde», déclare Rain. «Cependant, il faut aussi que cette communauté soit suffisamment soudée pour avoir des discussions sur la manière dont l'énergie sera distribuée équitablement et sur la manière dont chacun va contribuer au système afin de se l'approprier collectivement.»

Certains des CAM continuent également à entretenir leurs réservoirs de stockage d'eau en tant que systèmes de captage des eaux de pluie. Rain estime que, comme toute énergie, les systèmes d'eau fonctionnent mieux à petite échelle, par opposition aux systèmes plus importants sur lesquels la plupart des villes fonctionnent. «Les systèmes modulaires, ajoute Rain, sont le meilleur moyen de conserver la ressource, et de s'assurer que les gens comprennent comment l'énergie ou l'eau leur parvient, afin qu'ils puissent aussi en comprendre les limites». Si l'on dispose d'un système de collecte des eaux de pluie, explique Rain, on reste attentif à la quantité d'eau disponible et on sait comment la conserver. Il est également important que chacun sache comment le système fonctionne afin de pouvoir l'entretenir. Avec les systèmes de panneaux solaires, les organisateurs de MADR ne se sont pas contentés de les installer, les communautés ont aidé à les mettre en place et ont appris tout ce qu'il fallait savoir pour les entretenir.

«Lorsqu'une catastrophe se produit, il y a un vide à plusieurs niveaux : connaissance, pouvoir, etc. Si vous pouvez apporter des informations différentes, et proposer un exemple différent, vous pouvez présenter un monde alternatif.» La plupart des gens, selon Rain, n'ont pas le temps d'imaginer cela et d'y travailler immédiatement parce qu'ils sont trop occupés à essayer de survivre au quotidien.

Quand vous avez un collectif de personnes qui sont prêtes à travailler dur ensemble dans leur propre communauté pour imaginer quelque chose de différent, et quand d'autres personnes peuvent venir soutenir cette imagination et les aider à la reconstruire, cela soulage le travail et le poids que peut représenter le projet pour la communauté qui souffre déjà de la catastrophe. Ils peuvent alors atteindre cet objectif un peu plus rapidement. Ils peuvent voir une sorte de récompense pour ce travail, de sorte qu'ils ne s'épuisent pas aussi vite. Donc si vous pouvez combler ce vide avec de l'imagination et de la solidarité dès le début, vous avez alors l'opportunité de changer le récit et de modifier la structure de la façon dont nous, en tant que communauté humaine sur cette planète, fonctionnons.

Comme le CAM de Carolinas qui continue à offrir ses programmes originaux (cuisine communautaire, magasin gratuit et thérapie par l'art), les organisateurs prévoient de faire un recensement dans la communauté pour savoir quels autres services seraient utiles. «Il y a encore douze pièces vides dans l'école qui pourraient être utilisées», dit-elle. Les idées qu'ils envisagent actuellement pour les années à venir comprennent une boulangerie artisanale, des services d'obstétrique, une salle pour la fermentation des aliments, une autre salle pour l'art-thérapie pour les enfants de tous les sexes, un espace pour la danse et une salle pour

les services civiques – apporter une aide pour remplir les formulaires gouvernementaux pour les personnes qui ne savent pas lire ou écrire ou qui ne sont pas familiarisées avec l'informatique. «Ce ne sont là que quelques possibilités, car nous voulons continuer à parler avec la communauté et à comprendre ce qu'elle veut et quels types de services lui seraient utiles.»

Rester indépendant de l'État

Alors qu'ils poursuivent ce travail, les CAM restent conscients de la nécessité de rester indépendants. «Tout cela s'est fait grâce à un travail bénévole non rémunéré, et nous n'avons jamais reçu de fonds publics d'aucune sorte», explique Lourdes. «Tout a été fait par du travail bénévole ou des dons individuels de personnes qui se soucient du projet.» La plupart des dons monétaires et en nature que les projets reçoivent de l'extérieur de l'île proviennent de Portoricains de la diaspora. La formation de ce réseau régional est également une étape clé pour que les CAM puissent se maintenir. «L'idée d'unir le CAM de Carolinas avec trois autres CAM est d'unir les forces pour être mieux à même d'obtenir les dons et les ressources financières nécessaires au projet. Nous envisageons également des options comme un plan d'adhésions, mais l'essentiel est de s'assurer de rester indépendant des fonds gouvernementaux.»

«La stratégie derrière toutes ces CAM est de gagner en indépendance», explicite Daniel. «C'est pourquoi nous réfléchissons à la manière dont nous pouvons créer certains projets qui peuvent obtenir des financements.» L'une des idées qu'ils ont envisagées est de créer une coopérative de travailleurs autour de la boulangerie artisanale, ce qui permettrait de fournir des emplois aux jeunes de la communauté tout en apportant de l'argent pour soutenir le centre. Cette idée, ainsi que celle d'une cuisine communautaire pouvant servir de traiteur pour des événements, sont des exemples des différentes façons dont ils envisagent le réseau pour favoriser une économie solidaire.

Pluma affirme que le CAM-JI est également ferme dans sa position contre l'acceptation de fonds fédéraux. «Il est clair que pour être décolonisés, nous devons construire nos propres voies de décolonisation, et celles ne passent pas par s'allier avec les choses qui ne sont pas justes.» Leurs projets pour soutenir l'école occupée sont tous basés sur l'agriculture : production, vente et échange de nourriture, et production et vente d'engrais organique à base de compost, dont le besoin est grand actuellement à Porto Rico. Comme le gouvernement est allié à des entreprises agrochimiques comme Monsanto, ces entreprises ont obtenu des accords par lesquels le gouvernement donne leurs produits

agrochimiques aux agriculteurs. Selon elle, les agriculteurs de leur région comprennent maintenant que les produits agrochimiques sont destructeurs pour la terre et que la seule solution est de revenir à « nos façons traditionnelles de travailler la terre ». Pluma pense également que ce réseau entre quatre CAM, ainsi qu'un réseau plus large de CAM à travers toute l'île, va créer une économie interne – une économie qui ne dépend pas autant des ressources provenant de l'extérieur de Porto Rico, mais qui relie les CAM et les communautés environnantes et les soutient. Par exemple, elle prévoit qu'à l'avenir, le CAM-JI fournira ses engrais organiques au CAM de Carolinas pour son jardin, et peut-être que le CAM-JI obtiendra du pain de sa boulangerie.

Ces expériences collectives d'entraide ont permis aux Portoricains de mieux résister aux crises de 2020, dont le tremblement de terre de magnitude 6,4 qui a frappé le sud-ouest de l'île en janvier, suivi de plus de 1 000 répliques qui se sont poursuivies en mai, ainsi que la pandémie Covid-19. Lorsque le principal tremblement de terre a frappé aux premières heures du 7 janvier, détruisant ou endommageant quelque 3 000 maisons dans les municipalités du sud-ouest et des montagnes centrales et provoquant une panne d'électricité généralisée, les gens savaient déjà qu'ils ne pouvaient pas s'attendre à recevoir de l'aide de l'État et ont immédiatement organisé leurs propres opérations de secours à la base.

Les groupes d'entraide existants, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des zones touchées, avaient été préparés par les catastrophes précédentes, explique Pluma, et ils ont commencé à sonder les habitants locaux pour identifier leurs besoins et pour collecter et distribuer les biens nécessaires tels que la nourriture, l'eau en bouteille et les vêtements. En raison des répliques, de nombreux habitants ont dormi dehors de peur que leur maison ne s'effondre la prochaine fois que le sol tremblerait; il a donc fallu distribuer des fournitures, notamment des tentes, des lits de camp, des matelas pneumatiques et des réchauds à gaz. De nouveaux groupes d'entraide se sont également formés en réponse à cette crise; de nombreux voisins continuent à se soutenir mutuellement à mesure que de nouvelles crises apparaissent.

Autodéfense sanitaire face au Covid-19

Daniel explique que le CAM de Carolinas n'a pas été durement touché par la pandémie. Il attribue cela au fait que les gens réagissent différemment à la Covid-19 à Porto Rico qu'aux États-Unis. Presque tout le monde porte un masque, dit-il, et prend toutes les précautions

recommandées par l'Organisation mondiale de la santé. Au début, ils ont suspendu leurs activités au CAM et ont suivi de près les informations pour savoir comment ils devaient procéder. Une fois qu'ils ont compris qu'ils pouvaient contrôler les risques en utilisant des équipements de protection individuelle et en prenant diverses mesures sanitaires, ils ont su qu'ils n'avaient pas à arrêter le travail. En fin de compte, ils n'ont été fermés que pendant un mois environ. «Même si nous ne sommes pas les premiers intervenants, nous le sommes en quelque sorte, d'une certaine manière. Certains des services que nous offrons à la communauté sont essentiels.»

Il se souvient que lors de leur réouverture, 20 nouveaux jeunes sont arrivés au CAM, désireux de faire du bénévolat. Davantage de personnes voulaient aider la communauté, précise-t-il, parce qu'elles comprenaient que la pandémie signifierait plus de pauvreté et que l'État et le secteur privé ne répondraient pas aux besoins essentiels. «Les jeunes cherchent de nouveaux moyens politiques pour manifester leur colère. Ils veulent contribuer à leur pays d'une manière peut-être différente de celle qu'ont vécue leurs parents.»

«À Lares, nous avons arrêté le travail, dit Pluma à propos du stade précoce de la pandémie. Nous étions sur le chantier de la reconstruction de l'école, et nous nous sommes arrêtés pendant un mois ou deux, puis nous avons recommencé.» Ils ont également constaté une augmentation du bénévolat, car les gens s'inquiétaient de la manière dont les besoins de base seraient satisfaits une fois que tant d'institutions seraient fermées. Comme les gens s'y attendaient, le gouvernement n'a pas répondu à la crise. Alors que les autorités ont adopté des lois obligeant les gens à porter des masques, à se laver les mains et à rester chez eux à certaines heures, elles n'ont pas fourni aux résidents l'équipement de protection individuelle (EPI) et les autres articles essentiels dont ils avaient besoin. Le CAM-JI a commencé à distribuer des EPI, a organisé un atelier sur la fabrication de désinfectant pour la communauté, et a distribué de la nourriture. «Seule la communauté sauve la communauté», rappelle Pluma. Pendant les deux mois où ils ont cessé de travailler, le CAM a organisé des débats et des conférences virtuelles avec la communauté agricole. L'une de ces conférences portait sur la façon dont ils pouvaient répondre à cette question en tant qu'agriculteurs; ils ont tenu plusieurs conférences sur la questions indigène. Au cours de toutes ces conversations, ils ont constamment souligné «l'abandon permanent des communautés par le gouvernement».

Alors que les participants à chaque CAM affirment fermement que les écoles appartiennent à la communauté et que celle-ci les soutient,

l'occupation de ces bâtiments comporte le risque constant que l'État tente de les expulser. «Dans les relations avec les autorités, les choses sont un peu bloquées en ce moment», dit Pluma. Au CAM-JI, ils ont soumis les documents légaux nécessaires pour «demander» l'école, selon la procédure du gouvernement local. L'agence qui prétend être propriétaire du bâtiment n'a cependant pas encore répondu, car on se demande à quel organisme d'État le bâtiment appartient réellement. Pour la communauté, il n'y a pas de question concernant sa propriété. Pluma explique qu'elle continuera à l'occuper quel que soit le résultat de la procédure légale. La reconstruction du bâtiment se poursuit sans relâche, et ils ont déjà un calendrier d'événements. «Nous le défendrons, peu importe comment», dit-elle. «La communauté est très soucieuse que personne ne nous prenne notre école. Ces écoles sont à nous.»

Toutes les écoles publiques ne sont pas «détenues» par le ministère de l'éducation de Porto Rico, ce qui rend confuse la question de savoir qui a le droit légal de décider de ce qu'il faut faire des bâtiments. Par exemple, explique Daniel, l'école de Las Carolinas est officiellement la propriété de l'Administration des routes et des autoroutes, tandis que d'autres écoles sont la propriété des municipalités. Dans le cas du CAM de Carolinas, dit-il, l'administration n'a pas montré beaucoup d'intérêt pour l'utilisation de l'école précédemment vacante, bien que certaines entreprises aient manifesté leur intérêt pour l'achat du bâtiment à des fins commerciales. Chaque fois que ces entreprises envoient quelqu'un pour dire aux femmes qui coordonnent le CAM qu'elles occupent le bâtiment illégalement, les femmes réaffirment simplement que l'espace leur appartient et qu'elles n'ont aucune intention de partir. Jusqu'à présent, les compagnies ont préféré pour l'instant ne pas insister.

Lourdes souligne que les gens sont fermement résolus à ne pas être expulsés des bâtiments qui abritent leurs CAM. «Les communautés impliquées dans le projet sont solides, dit-elle. Peu importent les contre-coups que ce soit dans un avenir proche ou à tout moment, nous allons rester sur place. Cela doit être clair, donc chaque fois que nous disons cela aux gens, que peu importe qui vient, soyez sûrs que c'est à vous.»

Daniel dit qu'il n'a pas vu de tentatives de répression de la part des politiciens locaux ces derniers temps, et affirme que cela est le produit de la nouvelle réalité politique reflétée dans les élections locales de 2020. «C'est un nouveau Porto Rico. Notre mentalité collective a changé de manière progressive. Il va donc être très, très, très difficile – voire suicidaire, politiquement parlant – pour tout politicien d'essayer de soustraire ce projet aux communautés.» Il ose espérer qu'ils pourront

trouver des alliés dans cette nouvelle arène politique, et peut-être même obtenir les titres de propriété pour les écoles.

Bien que les résultats des élections de 2020 à Porto Rico semblent à première vue refléter peu de changement par rapport au statu quo, plusieurs facteurs jettent une lumière différente sur ces résultats. Le gouverneur sortant Wanda Vázquez, qui a pris ses fonctions en août 2019 suite à la démission de Rosselló, n'a pas été désigné par Nouveau parti progressiste (PNP) lors des primaires au profit de Pedro Pierluisi, qui l'avait précédée au poste de gouverneur du 2 au 7 août. Rosselló avait nommé Pierluisi ministre et l'avait déclaré gouverneur au moment de sa démission, mais son poste de gouverneur a été déclaré inconstitutionnel et annulé par la Cour suprême de Porto Rico parce qu'il n'avait pas été confirmé par le Sénat comme ministre. Le 3 novembre 2020, Pierluisi a remporté l'élection au poste de gouverneur avec seulement 32,9 % des voix, le pourcentage le plus faible jamais enregistré à ce jour pour un gouverneur élu sur l'île. Le PNP, dont Rosselló est également membre, plaide pour que Porto Rico devienne le 51^e État des États-Unis. L'un des deux principaux partis politiques, le Parti démocratique populaire (PPD), préconise le maintien du statut politique actuel de territoire non rattaché aux États-Unis.

Pourtant, cette dernière élection a montré que la majorité des électeurs ne sont pas intéressés par aucune de ces options. Trois autres partis plus petits, dont le Parti de l'indépendance de Porto Rico, ont remporté près de 35 % des voix au total et ont obtenu six sièges à la Chambre des représentants et au Sénat. [...]

«Dans une colonie, explique Daniel, il n'y a pas de démocratie du tout, car elle est contrôlée par les marionnettes impériales.» Il continue à être très sceptique quant à la politique électorale comme voie vers l'indépendance, tout en notant ce qu'il décrit comme le «nouveau spectre» de la gauche radicale est présent dans l'arène politique. Daniel attribue cela au fait que la jeunesse de Porto Rico est devenue plus radicale politiquement que les générations précédentes, et que les gens en général sont «malades et fatigués» de la corruption. «Certaines personnes voient, dans l'arène politique, une façon pour nous d'exprimer notre colère, dit-il. Mais l'importance de nos projets est que nous ne comptons pas seulement sur l'arène électorale. Nous créons des structures de pouvoir pour les travailleurs dans nos propres communautés.»

Pluma a observé que l'un des rôles de l'entraide dans la voie pour la décolonisation est de donner aux gens le pouvoir de développer les connaissances et les talents qu'ils possèdent déjà, ce que la colonisation avait étouffé. «Ce qui est intéressant dans le fait que nous soyons une

colonie, c'est qu'il y a des gens qui ont beaucoup de choses qu'ils veulent faire. Ils veulent créer, mais les conditions sociales et politiques ne sont pas là. Nous facilitons un lieu de pouvoir, où les gens peuvent trouver les outils pour surmonter ce contexte colonial, cette frontière coloniale. Notre développement économique a été pris en otage. Notre développement social a été pris en otage. Nous sommes donc ici pour faciliter ce qui existe, juste pour faciliter toute cette sagesse, toutes ces capacités, tous ces projets formidables et les choses que notre peuple veut faire. Mais il y a une frontière là, la frontière de la colonisation qui essaie de nous arrêter.»

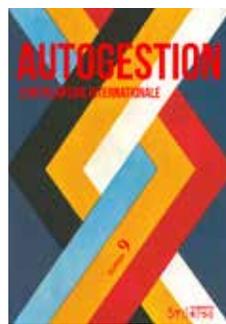
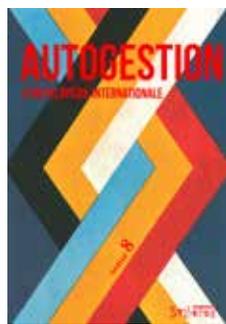
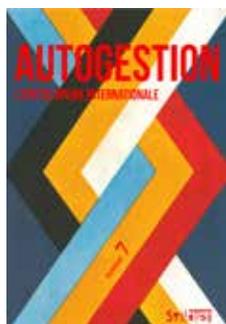
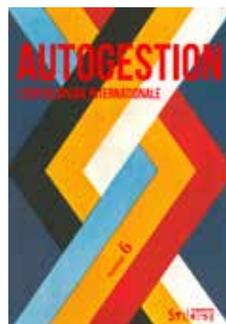
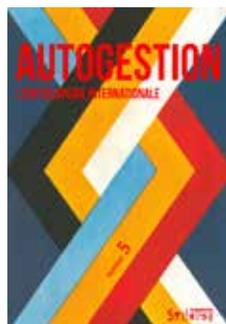
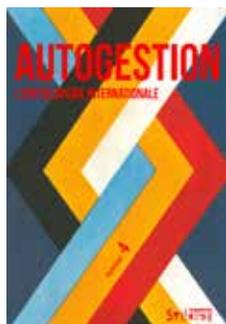
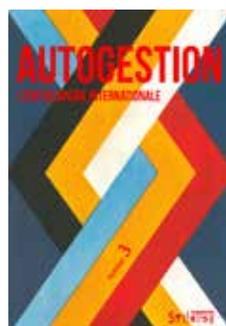
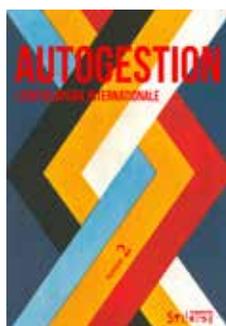
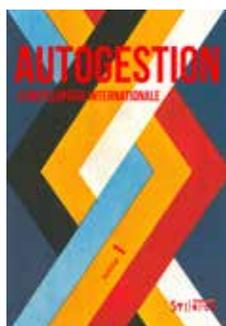
Daniel théorise que ce type de travail résonne davantage auprès des gens en ce moment en raison du vide politique qui existe. «Les gens n'ont pas de rapport avec l'État affirme-t-il nous, en tant que peuple, n'avons pas de relation avec l'État parce qu'il n'est pas là. C'est comme un fantôme». Pour cette raison, il pense que notre stratégie consistant à «créer des espaces permettant aux gens de s'auto-organiser et de se considérer comme les éléments clés de notre survie en tant que communauté» peut conduire à l'autonomie qu'ils recherchent. Nous sommes en train de créer le pays que nous voulons. Nous créons les structures de ce nouvel État, de la base au sommet.

«Nous sommes définitivement sur la voie de la décolonisation, sur tous les plans politique, économique, social», conclut Pluma. «Nous sommes là, et nous ne nous arrêterons pas.»

8 février 2021

Source

<https://fr.crimethinc.com/2021/02/08/puerto-rico-the-road-to-decolonization-disaster-relief-mutual-aid-and-revolt>.



BUTS, CHEMINS ET MOYENS

La conception spécifique de l'autogestion

Alliance marxiste-révolutionnaire

Les positions qui suivent sont celles de la Tendance marxiste-révolutionnaire internationale¹ (TMRI), dont l'Alliance marxiste-révolutionnaire² était la section française. La TMRI provient historiquement de la 4^e Internationale, fondée en 1938 par Léon Trotsky. En 1965, elle s'est trouvée séparée du reste de cette organisation et évolua jusqu'en mai 1972 sous le nom de Tendance marxiste-révolutionnaire de la 4^e Internationale.

Depuis plusieurs années, avant déjà Mai 68, elle avait inscrit dans son programme la lutte pour le «socialisme basé sur l'autogestion». Elle n'a cessé de tirer toute une série de conclusions concernant les conséquences de ce choix conscient de libérer, sur le plan non seulement du «Pouvoir» se réclamant du prolétariat et du socialisme, mais également sur le plan de la conception des «partis révolutionnaires», des syndicats ainsi que sur la façon de se comporter envers les masses avant, pendant, et après le triomphe de la révolution socialiste. Nous citons des extraits des principaux documents élaborés ces dernières années par cette Tendance qui illustrent aussi bien son évolution idéologique que ses positions par rapport au thème «stratégique» central de l'autogestion. Il existe une grande diversité de conceptions parmi les partisans anciens ou nouveaux de l'autogestion.

D'un autre côté, par ce terme qui date du début de l'histoire du mouvement ouvrier, des groupes révolutionnaires d'origine et de traditions variées désignent des orientations et des projets discordants qui ne sont souvent que des constructions arbitraires dans le prolongement du socialisme utopique. Leur moindre défaut n'est pas de ne convaincre personne et par conséquent de ne pouvoir mobiliser les travailleurs. Par ailleurs, les réformistes dissimulent des propositions de cogestion, dans le cadre du régime capitaliste, sous le terme d'autogestion. Le projet révolutionnaire trouve son fondement dans les contradictions économiques

1. Qui publie la revue *Sous le drapeau du socialisme*, 39, rue Piat, Paris 20^e.

2. Qui publie *L'Internationale*, 39, rue Piat, Paris 20^e.

et sociales, et par là acquiert une crédibilité auprès des travailleurs. Ni inventeurs de systèmes, ni dépositaires de la vérité révolutionnaire révélée, nous nous plaçons délibérément sur le terrain même de l'expérience diffuse des travailleurs en lutte et des enseignements qu'elle implique. Les luttes des travailleurs, les problèmes qu'elles soulèvent dans le contexte objectif où elles se déroulent (pays sous-développés, métropoles capitalistes, société de transition) sont suffisamment connus et significatifs de la nouvelle période pour qu'on puisse en dégager dès maintenant un certain nombre d'enseignements de base. L'autogestion n'est pas un mot d'ordre magique, à reprendre dans n'importe quelle action revendicative, sous prétexte que les circonstances étaient réunies pour en faire le maître-mot de la crise de mai 1968 et de la crise de Prague. L'expérience a déjà prouvé que l'autogestion n'acquiert une valeur agitative d'exemple que dans les périodes critiques. Elle est symptôme même du caractère révolutionnaire de la situation.

Dans une autre conjoncture, ce sont d'autres mots d'ordre qui s'imposent, en raison de leur vertu mobilisatrice et de leur résonance agitative immédiate. Ainsi la stratégie de l'autogestion suppose l'existence de mots d'ordre et de formes d'organisation adaptés à la fois à chaque moment de la lutte de classe et aux aspirations générales des travailleurs à l'autodétermination : les révolutionnaires interviennent dans les syndicats en vue de l'organisation de la démocratie ouvrière dans les assemblées de base qui doivent placer le contrôle ouvrier parmi leurs tout premiers objectifs.

Mais le contrôle ouvrier ne peut pas être essentiellement assuré par le syndicat et, de plus, ce sont les travailleurs et leurs délégués directs et révocables qui doivent et peuvent exercer ce contrôle. Dès lors qu'il prend un caractère de masse, le contrôle ouvrier sort très rapidement de ses limites et se transforme en une expression de la capacité des travailleurs à gérer leur propre vie professionnelle et sociale. Comme son nom l'indique, l'application du contrôle ouvrier ne se limite qu'à la surveillance et à la vérification de la marche d'une entreprise dont la direction effective reste entre les mains des capitalistes ou des représentants de l'État : l'autogestion et le contrôle ouvrier, malgré la confusion intéressée entretenue par certains, sont de nature différente. Néanmoins, le contrôle ouvrier, ou les tentatives de l'exercer, constitue pour les travailleurs un exercice de préparation, en quelque sorte, qui leur rendra sensible la nécessité de passer à une phase supérieure de l'action au cours de laquelle la question de l'autogestion se trouvera posée. La stratégie de l'autogestion intègre et développe la revendication du contrôle ouvrier. Si le contrôle ouvrier est, par conséquent, une sorte de banc

d'épreuve rendant perceptible la nécessité de l'autogestion, l'autogestion d'une usine ou d'un service isolé, ou même d'un ensemble s'élevant à plusieurs unités, est, en règle générale, une entreprise utopique en régime capitaliste. L'environnement hostile aura tôt fait d'en paralyser le fonctionnement en tarissant l'approvisionnement en matières premières et en sabotant la commercialisation et l'écoulement de la production.

Lorsque le développement de la lutte de classe ouvrira une période révolutionnaire, les travailleurs tendront à assurer eux-mêmes le fonctionnement de leur entreprise. L'instauration de l'autogestion dans quelques entreprises crée un double pouvoir qui, pour des raisons à la fois économiques et politiques, ne peut que s'étendre ou disparaître, aboutir à la prise du pouvoir par les travailleurs ou à leur défaite. Ainsi, la réussite de l'autogestion réclame son extension à des branches entières de l'activité économique. En partant des revendications immédiates, en préfigurant l'organisation sociale de la société de transition par l'organisation des masses en lutte, la stratégie de l'autogestion pose de façon concrète la destruction de l'appareil d'État bourgeois et le renversement de la bureaucratie.

C'est pourquoi l'autogestion est un modèle de socialisme mais pas un modèle quelconque. Elle n'est ni plus ni moins que le prolongement de l'activité révolutionnaire des travailleurs. Il n'est pas conforme à l'esprit du socialisme scientifique de construire le schéma idéal de la société socialiste autogestionnaire. Ces constructions sont toujours arbitraires et perpétuellement dérangées par la marche des événements. Il en est de l'autogestion comme des autres problèmes : toute théorie coupée de la pratique dégénère en doctrine et en schémas inefficaces ou dangereux. Il faut laisser l'entreprise aux faiseurs de systèmes.

Aussi nous contenterons-nous de dégager un certain nombre d'enseignements, forcément trop généraux, de l'examen critique des expériences contemporaines. La société autogérée est fondamentalement un ensemble, un réseau d'unités de base : communes, régions, services sociaux, entreprises industrielles et agricoles, qui fonctionnent sous la direction des travailleurs et des habitants groupés dans des assemblées générales ou des conseils. Ces unités de base ne sont pas simplement juxtaposées, elles forment un tout composé de parties dont l'autonomie ne peut être que relative. Cette totalité est une réalité économique et sociale. C'est pour cela que la planification reste une règle générale que l'on ne peut transgresser. Mais à la différence du plan hypercentralisé, imposé d'en haut et que les zélés du stalinisme se sont évertués à faire passer pour l'essence même du socialisme, les pièces maîtresses de l'établissement du plan sont les propositions et les initiatives de la

base. Et ce n'est qu'après la consultation des travailleurs et des habitants des communes que le plan central est fixé dans ses grandes lignes et sous leur contrôle. Il se présente alors sous la forme d'une synthèse globale et optimale où sont conciliés les intérêts généraux de la société et les revendications légitimes des unités de base, dans le but de faire fonctionner l'ensemble le plus harmonieusement possible. L'articulation entre le plan central, les entreprises, les communes et les régions est, à la fois, la question la plus importante et la plus épineuse des problèmes économiques de la construction du socialisme. Les catégories monétaires et marchandes qui ont, sous le capitalisme, envahi toutes les sphères de l'activité sociale, ne pourront malgré les vœux dépérir rapidement après le triomphe de la révolution. Les raisons fondamentales de leur persistance pendant toute une période se trouvent dans les disparités très considérables des conditions de la production aussi bien entre chaque branche qu'à l'intérieur d'une même branche de l'activité humaine, ainsi que dans les liens de dépendance inévitables vis-à-vis du marché mondial. D'un autre côté, la planification quasi automatique nécessaire pour maîtriser complètement les lois du marché suppose une élévation du niveau culturel des travailleurs, et même une transformation du climat culturel de toute la société. La distribution autoritaire aboutit à la création d'un corps de répartiteurs qui représentent bientôt une partie importante de la population et dont les privilèges inévitables constitueraient les bases d'une bureaucratie. Toutes mesures prématurées se révèlent inopérantes et désagréables de l'économie.

Bien que représentant le premier exemple d'une société dans laquelle la volonté de l'homme sera un facteur primordial de l'évolution sociale, la société autogérée issue immédiatement du renversement révolutionnaire du capitalisme ou de la bureaucratie, ne sera pas exempte de contradictions. Les trois éléments sur lesquels elles reposent sont, en effet, à la fois nécessaires, complémentaires et antagonistes: le plan, l'autogestion des entreprises et des communes, le marché. Laisse à elle-même, l'autogestion des unités de base peut être le véhicule de particularismes, le plan de son côté peut être générateur d'un type de bureaucratie tristement célèbre. Le marché présente le danger d'être un facteur d'inégalités sociales croissantes. C'est ainsi que se trouve justifiée la nécessité d'un pouvoir pour prévenir le développement de ces tendances et de ces antagonismes dangereux pour l'avenir du socialisme. La nature de ce pouvoir découle de sa fonction même. Sa fonction étant de faire dépendre le développement de la société de la disparition progressive de toutes les formes de discrimination sociale et culturelle, il est, dans son fond, le pouvoir ouvrier, le pouvoir des

travailleurs s'exprimant sous la forme générale d'une république des conseils. Le pouvoir des travailleurs n'est pas la somme de pouvoirs locaux dans l'entreprise où la commune (c'est l'erreur des nouvelles formes de réformisme d'interpréter l'autogestion en ce sens) ; il traduit au contraire un renversement dans la domination de classe qui rend possible et effectif l'exercice des responsabilités à tous les échelons.

D'un autre point de vue, l'erreur des anarchistes de type traditionnel est de croire à la possibilité d'une harmonie préétablie entre les groupements sociaux de base ; croyance qui les conduit à s'opposer à toute forme de pouvoir : ce que rien ne justifie dans la situation actuelle et à court terme de la société. Leur position est au fond la négation de la nécessité d'une période de transition. L'autogestion et sa généralisation à tous les aspects de la vie sociale, qui n'est pas autre chose que le socialisme lui-même, c'est-à-dire l'association libre des travailleurs, ne peut être qu'une conquête, le résultat d'un combat plus ou moins prolongé, permanent, aux multiples péripéties. L'issue du combat, il est vrai, sera grandement facilitée par les applications de la révolution scientifique et technologique. En permettant la multiplication des centres d'information et de décision, et la décentralisation des responsabilités, l'informatique et la cybernétique sont des alliés du socialisme autogestionnaire contre les hiérarchies et les effets sociaux de la division du travail et, à terme, contre la division du travail elle-même. L'autogestion dans son principe même est opposée à toutes les formes de substitution à l'activité des travailleurs, même en faveur d'organismes qui prétendent agir en leur nom. Elle va particulièrement à l'encontre de la conception qui définit le système politique et économique de la société de transition par la nationalisation des moyens de production et le pouvoir du parti, et qui est désignée dans ce document par les mots de « socialisme administratif », faute d'expression plus appropriée. Le socialisme administratif se manifeste par l'existence d'un organisme étatique tout puissant – parti et État proprement confondus – qui ne laisse aucune initiative aux travailleurs et sur lequel reposent toute la direction des affaires et tout le gouvernement des personnes.

En URSS, c'est au cours d'un long processus que l'État est devenu politiquement indépendant de la classe ouvrière. Le nom de Staline est tristement attaché à cette dégénérescence. Mais s'il fallut, pour aboutir à ce résultat final, briser le parti, qui en 1917 avait mobilisé les travailleurs contre la féodalité et le capitalisme, le processus avait déjà commencé dès les premières années de la révolution. La faiblesse numérique du prolétariat, sa dispersion et son atomisation due aux destructions de la guerre civile, créa un vide politique qui facilita la fonctionnarisation de

l'État et du parti, bientôt pratiquement confondus. La bureaucratisation fit de rapides progrès : Lénine à la fin de sa vie constatait que l'intervention des communistes de la première heure n'avait plus de prise sur le déroulement des événements, que «la machine se remettait à fonctionner, mais pas dans le sens souhaité par les révolutionnaires». Au nom d'une efficacité conjoncturelle qui reste malgré tout douteuse, les bolcheviks sous-estimèrent les dangers bureaucratiques inhérents aux mesures étatiques et administratives. Cette sous-estimation se manifesta par une défiance certaine envers les mouvements autonomes ou insuffisamment contrôlés des travailleurs.

Quel que soit le jugement que l'on puisse porter rétrospectivement sur cette période, il n'en reste pas moins que sur le plan de la déprolétarianisation réelle de la condition ouvrière, le bilan de cinquante-trois années après la révolution est pratiquement inexistant. Les révolutionnaires, dans la deuxième partie du 20^e siècle, ne pourront pas invoquer les circonstances atténuantes de l'arriération économique et culturelle de la Russie isolée s'ils n'en tirent pas la leçon : dans la période de réorganisation de la société sur des bases socialistes, aucun groupe politique ou idéologique ne peut remplacer les masses ou se substituer à leur activité. Bien plus cette substitution peut être mortelle pour la révolution et le socialisme. La conclusion : instauration immédiate d'organes d'autogestion pour assurer le développement révolutionnaire quel que soit le niveau économique du pays. L'expérience montre que cet enseignement est applicable également dans son intégralité au développement des luttes contre le système capitaliste.

La dénonciation de toutes les formes de substitution n'implique pas la condamnation ou l'inutilité des groupements politiques et idéologiques. C'est leur rôle qui reste à définir. L'autogestion est à la fois une stratégie révolutionnaire contre le capitalisme et un modèle de réorganisation socialiste de la société. À ce double titre, l'autogestion définit à la fois une ligne politique et une pratique révolutionnaire. Cette pratique révolutionnaire est-elle spontanée aux masses ou a-t-elle besoin d'être suscitée et stimulée ? C'est en ces termes que le problème se pose ! La spontanéité des masses n'est pas un vain mot. On peut la constater dans toutes les crises aiguës. Elle s'est manifestée pendant la Commune de Paris, pendant la Commune de Berlin, pendant la crise révolutionnaire italienne en 1921, pendant la révolution espagnole, pendant la révolution russe. Les historiens l'ont décrite sous des titres divers. Plus près de nous, elle s'est manifestée sous des formes spécifiques au cours des révoltes paysannes ou des guerres de libération nationale dans les pays sous-développés, dans la lutte antibureaucratique en Hongrie en 1956

et en 1968 à Prague. Enfin, elle s'est révélée en France en mai 1968 et par la suite en Italie à ceux qui n'y croyaient pas ou qui n'y croyaient plus. Mais cette spontanéité indéniable est chargée de mythes qu'il s'agit de détruire sous peine de tomber dans un culte paralysant et désagrégateur. Au compte de la spontanéité on peut mettre :

1. L'imprévisibilité des explosions révolutionnaires qui, l'histoire le prouve, ont toujours surpris les formations syndicales et politiques.

Les masses ne vivent pas au même rythme que les organisations. Il existe des différences de phase entre elles deux. Les organisations se tiennent sur des positions dont elles ne changent pas facilement et sont peu sensibles aux fluctuations du mouvement des masses qui oscillent avec de grandes amplitudes. À l'approche d'une crise révolutionnaire ou, au moins, de son éclatement, les organisations sont en général à droite des masses, et dans les périodes de reflux à gauche. La liste serait longue des exemples pris dans tous les pays au cours de situations les plus variées qui pourraient le prouver surabondamment.

2. L'invention de nouvelles formes d'action et d'intervention que les organisations ne découvrent qu'après coup, pour les reprendre à leur compte. L'exemple des Soviets de 1905 en est une des meilleures illustrations, sinon la plus connue. On pourrait en ajouter d'autres allant de la Commune de Paris de 1871 à la crise de mai 1968, en passant par les luttes anti-impérialistes et la mobilisation contre la bureaucratie. La spontanéité est une donnée mais pas invariable et immuable. Elle est relative à l'histoire de la société, à ses traditions, à ses structures, à son fonctionnement. Elle dépend de la puissance et des assises de l'État. En règle générale, en quoi consiste cette donnée? Dans l'incapacité des masses de faire face et de répondre à une situation immédiate. Et les masses font alors preuve d'une énergie, d'un esprit de décision et même l'invention collective qui souvent dépasse celle des organisations. Cette spontanéité, on la retrouve sous des formes différentes dans la mobilisation paysanne des pays sous-développés, dans la résistance aux exactions de la bureaucratie et dans les expériences, presque à l'état pur du «Mai rampant» italien, ainsi que dans toutes les grèves réputées sauvages. Les limitations de la spontanéité se révèlent : 1) dans l'incapacité d'intervention prolongée; 2) par l'indifférence aux problèmes généraux de la coordination de l'action; 3) par la vision fragmentaire et souvent particulariste des buts à atteindre et des moyens d'y parvenir.

Ces limitations sont la conséquence de l'aliénation de la classe ouvrière et des travailleurs qui subissent l'influence idéologique de la classe dominante. Parmi les travailleurs, la conscience de leur fonction et, à plus

forte raison du rôle auquel ils sont destinés dans le renversement du capitalisme et la construction du socialisme, est diffuse et inégalement partagée. Les différences de niveaux politiques se révèlent dans toutes les crises. Elles se sont manifestées en France au mois de mai 1968, précisément à propos de l'autogestion. La spontanéité n'est pas une disposition innée capable de vaincre tous les obstacles! L'autogestion qui représente la voie révolutionnaire, particulièrement dans les pays hautement industrialisés, ne s'est cependant pas propagée spontanément à partir des expériences qui se sont déroulées dans quelques secteurs et entreprises importantes. Ceux qui considèrent qu'en exerçant des responsabilités, ils sortiraient du rôle qui leur est dévolu, sont légion. L'extension ne peut être, par conséquent, acquise que par l'intervention de ses partisans conscients dans le développement des luttes. Isolés, les partisans de l'autogestion restent impuissants. Leur regroupement, dont la nécessité est inscrite dans les faits mêmes, est la condition de l'efficacité de leur intervention. Ainsi dans la phase actuelle, le processus de construction du parti révolutionnaire réclame le rassemblement des partisans de l'autogestion socialiste. C'est au travers de la dynamique de tels courants dans le mouvement et la lutte de classe que se dégagera le parti marxiste-révolutionnaire intégrant l'autogestion à l'acquis théorique du marxisme.

La fonction de cette avant-garde se définit par les bases fondamentales sur lesquelles le regroupement se réalisera : mettre les travailleurs dans les dispositions d'assumer leur rôle historique. Par son existence même, le regroupement des partisans de l'autogestion révolutionnaire est la condamnation de toute forme de substitution du parti ou de l'État, à l'activité des masses, que ce soit avant le renversement du capitalisme ou dans l'exercice du pouvoir. Du point de vue positif, le rôle du regroupement des partisans de l'autogestion ne peut être conçu sur aucun des schémas connus. Si sa justification fondamentale est que la conscience révolutionnaire n'est pas le produit mécanique de la combativité ouvrière, il n'est pas conforme à la vérité historique ni à l'actualité révolutionnaire de voir dans le communisme la jonction pure et simple entre le mouvement ouvrier et la science apportant de l'extérieur la théorie élaborée, l'un et l'autre s'étant en quelque sorte développés séparément.

La séparation entre organisation de masse (syndicats, comités, conseils, etc.) et organisation de l'avant-garde correspond à deux niveaux de la conscience de classe : la conscience diffuse et la conscience théorique et politique.

Le rôle de l'avant-garde est principalement idéologique : il consiste à développer la conscience de classe dans un sens politique pour que les travailleurs se mobilisent dans une perspective révolutionnaire et autogestionnaire. Ce rôle, évidemment, ne peut être assumé que par la participation à l'activité des organisations de masses, participation qui exclut toute subordination. Car c'est dans l'action autonome des organes de classe stimulés par l'intervention des militants que doit s'exercer la volonté des travailleurs. Seule une structure extrêmement démocratique permettant la circulation des idées et la confrontation des expériences, sans lesquelles il n'y a pas de véritable élaboration, peut faire de l'organisation d'avant-garde un instrument suffisamment sensible pour apprécier le degré de combativité des masses, leurs aspirations. L'application d'une stratégie réclame d'autre part la centralisation. Centralisation et démocratie sont à la fois des notions complémentaires et contradictoires.

L'équilibre de ces deux éléments qui définit le régime du parti, n'est pas indépendant de la situation. Toute référence, rigide et scolastique, à des modèles du passé élaborés dans une période historique différente ne peut qu'entraîner l'adoption de schémas inadéquats à la solution des problèmes actuels du mouvement ouvrier et révolutionnaire¹.

Pour quel socialisme combattons-nous ?

Nous combattons pour un socialisme basé sur l'autogestion, organisation démocratique de l'administration de la société, dans tous les domaines et à tous les niveaux, directement par les producteurs et les citoyens de cette société. Tirant à fond les conclusions de l'expérience de la construction du socialisme dans les États ouvriers bureaucratisés, et extrêmement attentifs aux besoins et aspirations des nouvelles générations des travailleurs, des femmes, des jeunes, des minorités ethniques, dans les États ouvriers, dans les pays «sous-développés», telles que nous les enregistrons dans leurs luttes actuelles multiformes, nous sommes amenés à reconsidérer nombre d'idées et de pratiques propres au passé du mouvement ouvrier, y compris de ses traditions marxistes révolutionnaires. En précisant le contenu du socialisme pour lequel nous combattons, nous sommes amenés à redéfinir également le rôle des partis politiques, des syndicats, et, de façon générale, de toute forme de délégation du pouvoir de la classe ouvrière et des travailleurs.

1. Extraits de l'Adresse-manifeste texte adopté par la 4^e conférence internationale de la Tendence marxiste-révolutionnaire internationale (TMRI, mai 1972).

Pour nous, partis et syndicats, absolument nécessaires pour toute une période historique transitoire du capitalisme au socialisme internationalement parachevé, doivent avoir comme but primordial d'aider le prolétariat et les travailleurs à gérer eux-mêmes leurs luttes pour leur pouvoir, ainsi que la société qui résultera de la conquête de ce dernier. Nous sommes donc résolument contre tout «modèle», dans la stratégie révolutionnaire et le socialisme, qui favorise systématiquement, explicitement et implicitement la délégation du pouvoir du prolétariat et des travailleurs à des institutions (État, partis, syndicats) se réclamant d'eux, et qui, inexorablement, s'installent ainsi, insensiblement, dans la voie de la bureaucratisation.

Dans le cadre de cette conception générale, nous définissons également le but essentiel de l'organisation absolument indispensable, internationale et nationale, des marxistes révolutionnaires, comme étant d'aider, plus consciemment, systématiquement et efficacement que les autres formations politiques se réclamant du mouvement ouvrier et du socialisme, les ouvriers et les travailleurs à s'engager dès maintenant dans la préparation idéologique et pratique de leur propre pouvoir. C'est notre conviction profonde qu'en agissant ainsi, ceux qui se réclament du marxisme révolutionnaire démontreraient devant non pas leur propre jugement subjectif, mais devant celui de l'Histoire, avoir vraiment mérité ce titre par rapport aux autres courants et formations représentatives des différentes couches et moments de conscience du prolétariat et des travailleurs dans la lutte commune pour la révolution socialiste.

De ce point de vue il ne s'agit pas pour nous, venant d'horizons idéologiques divers, et non pas exclusivement de la 4^e Internationale et du trotskisme, de créer une nouvelle formation internationale «fermée» idéologiquement et surtout organisationnellement. C'est-à-dire, une formation qui déclare que son programme est quasi parachevé et que son cadre organisationnel est celui dans lequel, nécessairement, doit avoir lieu le regroupement des forces révolutionnaires nouvelles se dégageant du processus révolutionnaire multiforme sur l'échelle mondiale.

Nous considérons aussi bien le programme que le cadre comme restant «ouverts», c'est-à-dire susceptibles de s'enrichir et de se transformer par l'apport collectif de l'expérience révolutionnaire incessante et de la contribution subjective de nouvelles forces révolutionnaires. De ce point de vue également, nous considérons que la référence suprême doit être celle du marxisme révolutionnaire en général et non pas celle de moments précis de son développement

historique qui personnalisent et limitent la portée gnoséologique, et surtout méthodologique, de cette référence¹.

Tout en postulant que la construction du socialisme n'est possible que sur une base internationale possédant un niveau de forces productives supérieur à celui du pays capitaliste le plus avancé, nous tenons compte du processus historique réel de la révolution mondiale qui, jusqu'ici, va de la «périphérie» au «centre», des pays économiquement les moins développés vers les pays les plus développés. De ce fait, nous avons affaire non plus au socialisme selon les normes établies par Marx, mais à des régimes préparatoires au socialisme, lui-même «phase inférieure du communisme». Pendant cette phase historique, le danger de bureaucratization du pouvoir révolutionnaire est très grand et ne saurait être combattu par des moyens uniquement administratifs.

Ce qui est absolument nécessaire, c'est d'engager immédiatement le processus d'autogestion de la société qui s'établit après la victoire de la révolution sur le capitalisme dans un pays donné, évoluant vers le socialisme. C'est-à-dire de confier la gestion de la vie sociale tout entière, dans tous les domaines et à tous les niveaux, aux producteurs et aux citoyens, le rôle de l'État, des partis, des syndicats, se réduisant essentiellement à aider par tous les moyens les masses à remplir, progressivement, pleinement ce rôle.

Abolir réellement la condition ouvrière, déprolétarianiser économiquement et culturellement la classe ouvrière et la promouvoir en même temps que les autres couches sociales, alliées effectives ou potentielles du prolétariat dans la lutte pour la révolution et le socialisme, au rôle de gestionnaire direct de la société : tel doit être le contenu réel du régime de transition préparatoire au socialisme et la fonction essentielle d'un État, des partis, des syndicats se réclamant du prolétariat et du socialisme. Déprolétarianiser la classe ouvrière, détruire réellement la condition ouvrière signifie : commencer dès la prise du pouvoir dès le début, à rémunérer le travail non pas selon un salaire arbitraire, mais selon l'équivalent de la richesse qu'il produit (une fois faites les défalcatations sociales multiples, décidées elles aussi non pas par une bureaucratie régnante, mais démocratiquement par la société autogérée) ; également et simultanément entreprendre la formation permanente, générale, politique, professionnelle des travailleurs, afin que s'estompent progressivement les différences entre «dirigeants» et «exécutants», entre «aptes» et soi-disant «inaptes» à assumer, et même à contrôler la gestion de la société. Cette conception de la société de transition évoluant vers le

1. Extrait de la Déclaration adoptée par la 4^e conférence internationale de la TMRI.

socialisme n'est nullement arbitraire, « utopique », mais cadre également avec les tendances fondamentales de l'économie, qui, sous l'impulsion irréversible de la révolution scientifique et technologique, s'achemine vers la transformation qualitative de plus en plus poussée des travailleurs et la socialisation des moyens d'information et de culture.

De notre conception des régimes de transition et du socialisme découle également notre conception du « parti », de la « direction ». Tout en admettant l'absolue nécessité de l'organisation politique des marxistes-révolutionnaires sur le plan international et national, pour des raisons fondamentales que nous explicitons par ailleurs, nous considérons que la mission essentielle d'une telle organisation est d'aider la classe et les travailleurs à gérer leurs organisations, leurs luttes, leur pouvoir, leur société : en un mot, à s'autogérer. Ce qui implique une reconsidération fondamentale des rapports « parti » (ou « direction ») et « classe » (ou « masse »), ainsi que des structures nouvelles à donner à l'organisation politique des marxistes-révolutionnaires et à ses liens avec les masses. À notre avis, dans ce domaine, la ligne directrice devrait être d'agir de façon à favoriser l'activité créatrice autonome de chaque force sociale, qui, pour des raisons spécifiques, entre en opposition effective ou potentielle avec la société capitaliste, exploiteuse et hiérarchisée, sans vouloir, avant tout, la subordonner au « parti », l'y annexer et la domestiquer. L'organisation politique des marxistes-révolutionnaires respecte la diversité du processus révolutionnaire global de la société avancée, dans laquelle s'exprime sa dynamique spécifique, et s'emploie à faciliter la coordination maximale des activités partielles et à les orienter vers une lutte révolutionnaire générale, à un moment donné, pour la prise du pouvoir. D'où l'importance qu'elle accorde à la tactique du front unique des forces se réclamant du prolétariat et du socialisme, et à toute forme de coordination des efforts entre organisations révolutionnaires idéologiquement convergentes – au moins sur quelques questions essentielles – afin qu'elles assument ensemble, dans des organismes démocratiques communs, leur rôle parmi les masses.

En parlant de telles conceptions, l'organisation politique, aussi bien nationale qu'internationale, des marxistes-révolutionnaires reste une organisation ouverte, prête à se regrouper dans de nouveaux cadres avec toutes les nouvelles forces révolutionnaires, dans la recherche incessante d'une base de masse plus large et d'un programme plus achevé, grâce à l'apport, critiquement élaboré et assimilé, du processus révolutionnaire réel¹.

1. Extrait du texte « Le sens d'une nouvelle étape », *Sous le drapeau du socialisme*, n° 57, novembre 1971.

La conception du regroupement des forces marxistes révolutionnaires à l'échelle nationale et internationale

Notre tendance conçoit le regroupement des forces marxistes-révolutionnaires comme un long processus, dont le cadre organisationnel occasionnel ne saurait poser aucune question de «principe», ce qui doit compter étant le programme idéologique conforme à l'interprétation vivante du marxiste-révolutionnaire à notre époque. Confondre le programme et le cadre organisationnel, avec la référence exclusive à Rosa, à Lénine, ou à Trotsky, par exemple, ainsi qu'aux organisations créées par eux, est une attitude idéologiquement fautive et pratiquement sectaire. La référence valable doit rester celle du marxisme-révolutionnaire, de son acquis et de sa méthode qui, seuls, permettent son développement créateur et son application efficace dans le nouveau contexte historique en évolution constante. Rester vraiment fidèles à Lénine ou à Trotsky ne signifie pas se référer à eux de manière antidialectique, antimarxiste et sectaire, en personnifiant notre combat et en restreignant sa portée, mais signifie se montrer capables de représenter idéologiquement et pratiquement le marxisme-révolutionnaire de notre temps. Le combat pour la révolution socialiste mondiale ne se livre pas entre «staliniens» et «trotskistes», mais entre les diverses tendances dans lesquelles se différencie nécessairement le mouvement ouvrier et révolutionnaire des masses, et parmi lesquelles il s'agit de faire développer, à l'échelle internationale, celle du marxisme-révolutionnaire vivant, actuel, qui synthétise, de manière idéologiquement créatrice et pratiquement efficace, tout l'acquis marxiste-révolutionnaire du passé¹.

Source

Autogestion et socialisme, n° 22-23, janvier-mars 1973.

Reconversion industrielle, pas sans les premier-es concerné-es

Jean Claude Garret et Julien Gonthier

On parle de plus en plus, ces dernières années, de reconversion écologique et sociale. Cet article traitera exclusivement d'un aspect particulier de la reconversion, celui des installations

1. Extrait de «Contribution pour une appréciation critique de l'évolution de la 4^e Internationale et des perspectives organisationnelles de la Tendance marxiste-révolutionnaire», *Sous le drapeau du socialisme*, n° 57, novembre 1971.

industrielles de production de biens ou de services, notamment dans le domaine de l'énergie. Mais il est important de saisir ce que revêt cet aspect. Qui décide que telle activité doit être reconvertie? Selon quels critères? Et surtout en «quoi» doit-elle être convertie? Autant de questions qui montrent que le débat reste largement ouvert.

Qu'est-ce qui justifie une reconversion d'activité industrielle? L'activité industrielle est une activité de production de richesses.

Durant des décennies, elle a été un indicateur de la santé économique d'un pays. La production industrielle, notamment au cours des Trente Glorieuses¹, était quasiment une fin en soi. Elle était à la fois forte demandeuse en main-d'œuvre (indispensable pour lutter contre le chômage de masse) et un moyen de tirer vers le haut le niveau de vie de la population (notamment grâce aux biens d'équipement produits).

Aujourd'hui, le niveau d'équipement des populations des pays industrialisés n'est plus un problème (au contraire, celles-ci ont tendance à être suréquipées); nombre de biens paraissent ainsi superflus, en raison de leur nature ou de la quantité produite. La très forte augmentation de la productivité ne fait plus de l'activité de production industrielle une si grosse pourvoyeuse d'emplois. Les aspects positifs ne peuvent plus contrebalancer les aspects négatifs: la pollution de l'eau et de l'air engendrée par certaines de ces activités (chimie, pétrole, aciéries, mines...) et maintenant le réchauffement climatique (l'industrie y contribue fortement avec ses émissions de gaz à effet de serre). Il est donc légitime de s'interroger sur l'opportunité de certaines productions. Oui, mais lesquelles et selon quels critères?

Les problématiques environnementales et climatiques nous invitent à regarder de près les activités polluantes et émettrices de gaz à effet de serre. L'actualité récente (notamment l'accident industriel de Lubrizol) nous rappelle aussi que certaines activités industrielles sont franchement dangereuses. Mais le premier critère ne devrait-il pas être l'objet même de la production? Autrement dit, quelle est son utilité sociale? Par exemple, on peut affirmer que la production de médicaments sera toujours plus utile socialement que la production d'armes; mais il est nécessaire d'affiner l'analyse. En effet, tous les médicaments ne sont pas utiles socialement de manière identique: certains, sont des produits de confort ou ne présentent pas une efficacité thérapeutique qui justifie les impacts négatifs liés à leur production (pollution, dangerosité). Et la plupart d'entre eux ne guérissent pas, mais soignent seulement.

1. Période allant de 1946 à 1975.

La différence est de taille, puisqu'un patient guéri, c'est un «client» perdu et qu'un traitement se prodigue souvent sur une longue durée, parfois à vie (le pendant de l'obsolescence programmée pour les biens de consommation).

De la même manière, des productions polluantes et dangereuses peuvent, au premier abord, sembler indispensables aujourd'hui, mais être obsolètes demain, du fait de choix de société différents. On pense ici à la production de produits phytosanitaires, et plus particulièrement aux engrais, dont l'actualité récente (l'explosion d'un stock de nitrate d'ammonium sur le port de Beyrouth) ou moins récente (l'explosion de l'usine AZF à Toulouse¹) a démontré la dangerosité. À l'heure actuelle, ces produits sont indispensables dans le cadre d'un modèle productiviste, mais ne le seront plus forcément dans le cadre d'une agriculture raisonnée, orientée exclusivement vers la satisfaction des besoins en nourriture de l'humanité.

Enfin, des productions peuvent être relativement peu polluantes et/ou dangereuses en elles-mêmes, mais leur utilisation avoir un impact réel pour l'environnement. C'est le cas de l'automobile. L'automobile a incontestablement une utilité sociale, mais son mode de production productiviste, et surtout ses modèles les plus polluants et les plus énergivores, n'ont plus leur place dans un monde où les ressources s'amenuisent. Un dernier aspect à prendre en compte est la nécessité d'analyser la production dans sa globalité, afin d'en gérer les paradoxes. Par exemple, la production de panneaux photovoltaïques (filrière énergétique alternative, donc *a priori* bien «cotée» sur l'échelle de l'utilité sociale) nécessitera notamment du silicium dont l'exploitation minière est une véritable catastrophe environnementale. Faut-il alors abandonner complètement la production de panneaux solaires ?

Comme on le voit, les productions industrielles ont vocation à évoluer vers d'autres modèles. Certaines devront même être complètement stoppées (c'est aujourd'hui le cas avec l'arrêt des centrales à charbon, en France). Nous ne traiterons pas ici de qui arbitre ou devrait arbitrer ces choix de sociétés, mais nous pouvons essayer d'analyser le rôle de ceux qui font tourner ces industries. Il est toujours facile de dire «qu'il faut stopper» telle ou telle activité, «qu'il faut reconvertir» telle ou telle autre, mais le faire en totale déconnexion avec les travailleurs et travailleuses serait une grossière erreur. Les salarié·es de l'automobile ou de l'industrie chimique sont des citoyen·es comme les autres, qui se questionnent sur ces sujets. Ce sont aussi des travailleurs et travailleuses,

1. Voir Philippe Saunier, «AZF/Total : responsables et coupables», *Les Utopiques*, n° 9, PUnion syndicale Solidaires, Paris, Syllepse, 2018.

pour qui leur travail a un sens; pour qui la remise en question abrupte de parfois une vie entière de travail peut s'avérer violente. Ainsi, au-delà des nécessaires assurances à apporter à tous les personnels des industries concernées durant la phase de transition liée à la reconversion (qu'elles soient matérielle, financière, ou qu'il s'agisse de formations), il faut convaincre ces travailleurs et travailleuses de la possibilité, et parfois de la nécessité, de la reconversion.

C'est là, à notre sens, que nous avons un rôle majeur à jouer: un rôle d'anticipation. Avant même de proposer des pistes concrètes de reconversion, nous devons convaincre les salarié·es qu'ils et elles sont capables de le faire, ce qui implique aussi de sortir des schémas de pensée imposés par le modèle économique dominant: le salarié ou la salariée ne doit plus se percevoir comme étant «compétitif», «agile» ou «sachant être» mais comme capable de réflexion, y compris sur des sujets techniques et complexes. Et surtout, ce travail de longue haleine doit être mené «à froid». On a trop souvent vu la problématique de la reconversion industrielle ressurgir au moment d'un plan social ou d'une fermeture d'entreprise. Mais à ce moment-là, les salarié·es, en passe de perdre leur travail, n'ont souvent qu'une idée en tête: le garder, et le garder en l'état. Ce n'est certainement pas le moment pour elles et eux de se questionner sur l'utilité sociale de leur travail.

Un autre écueil à éviter est, dans le cas du plan social par exemple, le projet «alternatif» clés en main (certaines organisations syndicales en sont friandes). Ces projets s'inscrivent souvent dans le cadre imposé d'une économie «compétitive» et ne peuvent apparaître comme des alternatives en termes de reconversion. D'autant plus que, généralement, l'employeur se moque complètement d'un projet autre que le sien, qu'il estime le meilleur, même si cela entraîne fermetures de sites et suppressions d'emplois. C'est donc à partir de cette réflexion que nous nous devons d'agir: en anticipant, en assurant une veille économique dans le cadre du Comité social et économique (CSE) sur la stratégie industrielle et l'emploi, en agissant avec les outils de l'instance et la mobilisation syndicale pour décrypter et argumenter auprès du personnel sur les choix néfastes de l'entreprise.

Sortir du modèle économique dominant

Sauf à trouver des projets convergents qui obéissent à la fois aux actuels impératifs de rentabilité et aux contraintes environnementales et d'utilité sociale, il y a donc peu de chance que la reconversion s'effectue de manière «naturelle». Il faudra donc que l'activité sorte du champ capitaliste, d'une manière ou d'une autre, au moins de façon

temporaire. La socialisation de pans entiers de l'activité industrielle est donc bien à l'ordre du jour. Sans doute, l'énergie et l'industrie pharmaceutique devront-elles être les premières à être socialisées. Les modèles sont encore à inventer. La SCOP¹ peut être un modèle transitoire mais ne peut pas être le modèle alternatif unique. Pour toutes ces raisons, il ne peut y avoir de véritable reconversion et de sauvegarde de l'emploi à terme sans reprise en mains de l'appareil productif. Le mouvement syndical a souvent été animé par de longs débats sur la manière dont il conviendrait de reprendre le contrôle sur les productions. La spécificité du syndicalisme défendu et pratiqué par SUD-Solidaires est, outre tout ce qui a été développé précédemment dans la théorie et les pratiques syndicales possibles, de lier la question du contrôle de la production au rôle des travailleurs et travailleuses et aux besoins des usagers. C'est pour cette raison qu'au plus grave de la crise sanitaire, nous avons défendu, aux côtés d'autres organisations de l'Union syndicale Solidaires, la socialisation du matériel médical indispensable. Au-delà de ce qui pouvait apparaître comme un simple slogan, nous avons ciblé plusieurs produits et matériels, listé les entreprises à réquisitionner et à mettre sous contrôle des travailleurs et travailleuses, et réfléchi aux questions logistiques et organisationnelles. La CGT n'a malheureusement pas donné suite à nos demandes. Dès le début du confinement, sans surprise, le gouvernement a rejeté nos revendications de planification paritaire, refusant de redonner davantage de place aux syndicats qui ont une très bonne connaissance de l'appareil productif et la volonté de le mettre au service de la collectivité. Crise sanitaire ou économique, le résultat est là : sans sortir du modèle dominant, les micro-expériences ne seront que des parenthèses expérimentales qui appellent à un changement radical : c'est bien la table qu'il faut renverser.

Rôle(s) du politique

Notre syndicalisme, attaché à la charte d'Amiens et donc à l'indépendance vis-à-vis du patronat, des organisations politiques et/ou religieuses et de l'État, considère que son rôle est primordial pour l'émancipation des travailleurs et travailleuses. À travers cet outil qu'est le syndicat, nous considérons que toutes les batailles peuvent être menées. Pour autant, nous ne nions pas la réalité et savons que dans la période actuelle, les collectivités territoriales et l'État doivent aussi intervenir ; il est difficile de faire abstraction totale de ces « acteurs ». S'il est souvent paradoxal de faire appel aux pouvoirs publics, il y a pourtant de nombreux aspects

1. Société coopérative et participative (auparavant : société coopérative ouvrière de production).

pour lesquels passer par cette case est obligatoire, sans donner d'illusions aux travailleuses et travailleurs. Les possibilités d'actions grâce aux pouvoirs publics sont nombreuses, surtout lorsqu'elles sont coordonnées entre différentes administrations et échelons. Nous pouvons en citer quelques-unes, sans tomber dans le piège des aides à tout va au nom de l'innovation technologique – la position d'Alstom sur l'hydrogène est révélatrice du chantage à l'emploi/innovation après des plans de licenciements successifs. Tout d'abord, la loi – expression du rapport de force et sa traduction juridique – pourrait empêcher bien des décisions d'entreprises et en contraindre certaines. Mais la force des appels d'offres, avec des clauses diverses, la pression des élus et de l'État, le pouvoir de mobiliser l'ensemble des outils à disposition viennent rappeler que c'est la volonté politique qui prime.

Prenons un exemple concret, qui est une catastrophe industrielle, financière et un réel scandale d'État, bien vite oublié : l'hydrolienne. Question intéressante et à la croisée de plusieurs secteurs et de questions de projet de société et d'aménagement du territoire : c'est une turbine hydraulique (sous-marine ou à flots) qui utilise l'énergie cinétique des courants marins ou fluviaux et permet de la transformer en énergie mécanique, reconvertie ensuite en énergie électrique. En 2018, les projets Normandie Hydro ou Nephtyd, réunissant pour le premier EDF et la DCNS et pour le second Engies et General Electric devaient permettre les premières expérimentations et mises en place. Finalement, malgré les aides accordées et les subventions nombreuses, y compris de l'Europe ou de l'État – plus d'un milliard d'euros pour la recherche – rien n'a été réalisé et les projets sont tombés à l'eau. L'État a, comme d'habitude, financé sans contrôler ; la Région qui était à l'initiative de ce projet peine à retrouver une entreprise ou un groupement pour avancer sur le développement dans le Raz Blanchard. Il ne suffit donc pas de verser des milliards ou d'attendre que les entreprises capitalistes aillent sur un marché qui ne serait pas encore assez bénéficiaire : ici, même l'État aurait pu constituer, avec les collectivités territoriales, un réel plan de développement de cette filière, à la fois écologiste, industrielle et à l'énergie infinie. Avant de vouloir fermer des usines ou d'appeler à la décroissance – notion souvent utilisée de manière incompréhensible – il faut déjà développer ces nouvelles technologies, en ayant le contrôle de cette nouvelle filière, de la production à la formation des salarié·es. Les exemples sont nombreux : pensons ainsi, aux possibilités de la filière aérienne vers la filière ferroviaire et des possibilités de fabrication proches.

Aides publiques, une première étape

La transformation sociale à laquelle nous œuvrons à travers un syndicalisme de lutte et autogestionnaire doit à la fois proposer des revendications immédiates et bâtir les fondations d'une autre société. Cette fameuse double besogne passe par la mise en place de revendications dites «transitoires», réalisables dans le cadre du système capitaliste, tout en bousculant ses fondations. La reconversion, encore une fois pour des raisons dites écologistes, d'utilité sociale ou d'adaptation aux besoins collectifs ou pour favoriser une organisation spécifique, doit d'abord passer par un changement d'organisation du travail, pour aller vers un changement de production industrielle. Soit, partir du réel pour aller vers l'idéal. Il faut donc partir de la production capitaliste mondialisée d'aujourd'hui pour aller vers un horizon empreint réellement d'égalité et de liberté.

Ainsi pour qu'à la fois les travailleurs, les travailleuses et la collectivité – aujourd'hui mal définie et sans outil majeur – puissent favoriser ou contraindre, du moins orienter, tel type de production et tel type d'organisation du travail, le contrôle des aides publiques est une première étape importante. Cette mesure permettrait surtout le renforcement d'une logique de contrôle par les représentant·es du personnel et de la population. Dans le premier cas, le CSE verrait ainsi ses prérogatives renforcées pour décider de la bonne affectation des fonds, afin d'aider réellement le développement de l'emploi, et non des bénéficiaires, et décider d'une orientation au niveau de la filière. Une orientation qui pourrait être discutée au niveau de la convention collective, dans un observatoire – du type de celui des métiers tel qu'il existe déjà dans plusieurs commissions paritaires – qui redonnerait également l'obligation de discuter dans chaque filière à travers ses instances nationales, ou du moins inter-entreprises, des orientations de production et d'emploi. Le tout, si possible, via la remise en route d'un réel commissariat au plan, qui ne servirait pas uniquement à flécher les aides en pagaille de l'État et à faire de la figuration, mais qui deviendrait un réel instrument de reconquête industrielle.

En effet, consommer le plus proche possible du lieu de production nécessite ainsi de relocaliser – en obligeant l'entreprise qui rapatrie sa production à réouvrir une production dans son usine à l'autre bout du monde pour la population locale – mais surtout d'avoir une réelle stratégie. Donc, de remettre du contrôle sur les multiples aides aux entreprises, de la prime à la conversion à celle énergétique, du CICE aux défiscalisations ou baisses de cotisations patronales. Car contrôler les aides, nécessite de réfléchir à celles qui sont mises en place,

pour sortir d'une addition administrative sans vision globale. Quels types d'automobiles? Quels modes de transports? Quelles gammes de machine à laver? Autant de questions qui nécessitent choix politiques, technicité et réorientation de l'argent public et collectif. Mais aussi et surtout de vrais débats sérieux sur les processus de production et les finalités recherchées, en prenant en compte le quotidien. On peut toujours demander la fermeture des entreprises automobiles pour se donner bonne conscience en oubliant que, si la voiture est devenue indispensable pour de nombreux travailleurs, travailleuses et famille, c'est que les politiques de la ville et le prix des logements, ou encore les horaires décalés, ont rendu obligatoire l'éloignement des centres-villes¹. Il ne suffit pas de demander plus de transports en commun : il faut repenser les villes, sans vouloir construire des HLM ghettos, mais en redessinant le territoire et les trajets domicile-travail. Pour parler de reconversion, nous sommes convaincus qu'il faut lier une expertise au service de notre projet de société socialiste autogestionnaire et même philosophique. La voiture reste un outil de liberté pour beaucoup, et l'encouragement des transports en commun doit passer par un meilleur maillage et des transports de meilleure qualité, et donc des voitures davantage en autopartage hybride par exemple.

Des désaccords peuvent exister sur le nucléaire, l'agroalimentaire, l'automobile, le pétrole, et d'autres secteurs, mais il n'est pas question de remplacer les décisions du patronat, qui privent les salarié·es de leur pouvoir de décision, par un autre pouvoir qui les exclurait encore une fois. Le syndicalisme révolutionnaire qui doit intégrer toutes les questions liées à la lutte des classes, ne peut pas s'effacer devant la question centrale, à savoir la question des moyens de production et de leur propriété. Il est donc essentiel, avant toute chose, de redonner du pouvoir aux travailleuses et travailleurs dans leur ensemble, pour s'approprier les choix industriels et donc les moyens de production, de biens ou de services. Il s'agit donc de faire avec les travailleuses et travailleurs – ce qui est le rôle de base du syndicalisme. «Que l'émancipation de la classe ouvrière doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes; que la lutte pour l'émancipation de la classe ouvrière n'est pas une lutte pour des privilèges et des monopoles de classe, mais pour l'établissement de droits et de devoirs égaux, et pour l'Abolition de toute domination de classe².» Ce qui constitue bien l'objectif, et passe donc

1. À propos du secteur automobile : «Industrie automobile : qui conduit?», Marc Tzwangue, *Les Utopiques* n° 10, Éditions Syllepse, 2019.

2. Statuts généraux de l'Association internationale des travailleurs (AIT), adoptés par le congrès de Genève, en 1866.

par un renforcement de la syndicalisation des premiers et premières concerné·es et le développement d'un syndicalisme de lutte pour la reconversion, de A à Z, du capitalisme, vert ou pas. Nous savons donc ce qu'il nous reste à faire !

Source

Les Utopiques, n° 15, «Écologie, une urgence syndicale», PUnion syndicale Solidaires, Paris, Syllepse, 2020.

Un plan de transition sociale écologique de l'agriculture

Nicolas Girod

Au dernier salon de l'agriculture la Confédération paysanne a posé les bases d'un travail à mener pour cette année : un plan de transition sociale et écologique de l'agriculture, pour répondre à l'urgence sociale de nos territoires.

Nous voulons imaginer, réfléchir et écrire ce plan avec des organisations citoyennes de consommateurs et consommatrices, des organisations écologiques, de solidarité internationale et des syndicats de salarié·es. Ce nouveau pacte agricole et alimentaire que nous devons bâtir, doit s'appuyer sur l'expertise de toutes et tous, sur les besoins et les attentes des différent·es acteurs et actrices de territoires que nous sommes. L'orientation agricole ne peut plus être définie par un cercle restreint de soi-disant professionnels, car la direction prise impacte beaucoup plus que le seul monde agricole. Les effets sont multiples, sur notre alimentation, notre environnement, le climat, nos dynamiques territoriales ou encore les emplois induits dans l'approvisionnement agricole, la transformation agroalimentaire et la distribution. Nous ne pouvons plus ignorer cela ; mettre tous ces acteurs et actrices en réflexion autour d'un projet agricole et alimentaire, nous a paru incontournable et urgent. La crise sanitaire du Covid-19 doit nous permettre de tirer des enseignements sur nos choix passés et pour le futur. Elle a mis en lumière nombre de dépendances de notre système agricole et alimentaire, rendant encore plus à propos l'écriture de ce plan et la mise en place d'un nouveau modèle.

Le système actuel est beaucoup trop subordonné à la course au « toujours plus à moins cher », afin de répondre à l'appétit insatiable de l'agro-industrie. Cela induit spécialisation, intensification, segmentation

et industrialisation de plus en plus aboutie, de la production à la transformation, avec des impacts importants en matières sociale et écologique. La productivité du travail et des moyens de production doit toujours augmenter, afin d'acquiescer de nouvelles parts de marché pour les volumes supplémentaires produits : c'est une course sans fin, où l'objectif reste toujours l'abaissement des coûts sociaux et environnementaux pour rester « compétitif ». Un modèle qui ne peut plus rémunérer ses travailleuses et travailleurs, qui doit sans cesse trouver les plus précaires en France, en Europe de l'Est ou ailleurs, pour assurer notamment des récoltes, n'a rien d'enviable et n'a plus d'avenir. À terme, cette fuite en avant épuise nos ressources, appauvrit les populations, précarise les travailleurs et travailleuses, et ne répond plus à nombre d'attentes alimentaires, ici et partout sur la planète.

Ce modèle, pensé et mis en place par et pour l'agro-industrie et ses lobbies, est aujourd'hui dans l'incapacité de se réinventer et se réorienter pour servir l'intérêt général social, écologique, climatique ou alimentaire. Nos décideurs politiques se désengagent, année après année, au profit des grands faiseurs économiques, qui n'ont que faire de la soutenabilité sociale et environnementale des systèmes mis en place ; seule compte la rentabilité à court terme d'outils et de filières qui, si elles ne sont pas repensées, deviendront vite obsolètes. Les politiques se désengagent, le monde économique est en cause dans notre dépendance actuelle et ne peut donc pas être ou même détenir la solution : alors nous, syndicalistes paysan·nes et salarié·es, et « société civile » tout entière, devons être au rendez-vous du réveil des consciences, pour guider et orienter les choix à venir en matière de politiques agricoles et alimentaires. En ce sens, nous revendiquons de rebâtir les politiques agricoles en partant des demandes territoriales, notamment alimentaires, à l'inverse de ce qui est pratiqué actuellement : nous partons de la demande locale, citoyenne et collective, pour établir une politique agricole qui pourrait, enfin, se mettre en capacité d'y répondre d'une manière soutenable pour toutes et tous. La souveraineté alimentaire n'est pas un nouveau marché que pourrait conquérir l'agro-industrie. Elle se pense et s'initie collectivement, à partir de demandes territoriales. La souveraineté alimentaire est la capacité d'une population à décider de son alimentation, et donc du système alimentaire à mettre en place, de la production à la distribution en passant par la transformation. Il s'agit de rendre accessible, et choisie par toutes et tous, une alimentation de qualité. Elle est beaucoup plus qu'une simple réponse alimentaire à des besoins, elle est un processus démocratique. La souveraineté alimentaire est une base de la démocratie territoriale, une base sur laquelle refonder

nos sociétés. Une démocratie d'initiatives, qui trace son propre destin alimentaire et agricole et les conséquences sur nos territoires, notre santé, notre environnement, nos emplois et le climat.

Pour écrire cette nouvelle page d'une démocratie alimentaire et agricole, nous devons prendre des décisions politiques en rupture avec l'ancien monde, en rupture également avec la dictature économique des marchés que nous impose le modèle agro-industriel actuel. La première rupture, serait déjà de définir collectivement cette politique de manière ascendante. La seconde, pourrait être de partager le postulat que le nombre de paysannes et paysans doit être massivement augmenté. Enfin, rupture des consciences également lorsque nous replaçons au centre de nos sociétés les métiers nécessaires et vitaux à notre existence : alimentation, santé, éducation.

En effet, cette crise nous ouvre plus que jamais collectivement les yeux sur l'utilité vitale de notre travail : vital en tant que producteur et fournisseur d'alimentation ; une alimentation de qualité, qui reste la base essentielle de la santé de chacun et chacune. Vitale aussi dans sa capacité à gérer les écosystèmes nombreux et multiples de notre planète. Le monde paysan détient une part majeure de la solution au travers des savoir-faire, de l'autonomie, du lien au sol et au vivant, ainsi que dans la capacité de résilience de nos modèles de polyculture-élevage diversifiés. Des paysannes et des paysans beaucoup plus nombreux et nombreuses, mieux capables de répondre aux attentes alimentaires locales, plus performant-es écologiquement et mieux adapté-es au dérèglement climatique en cours, voilà la seule véritable alternative. Nous voulons un million de paysannes et paysans et certainement encore davantage après-demain. Ici se situe la vraie rupture, qui nous permettra de répondre collectivement aux urgences sociales, climatiques et écologiques de nos territoires et donc de notre planète.

Nous écrivons ainsi de nouvelles dynamiques rurales, où des villages entiers, des territoires même, remettent sur pied une économie locale liée à cet enjeu vital et prioritaire d'accès à une alimentation choisie et de qualité pour toutes et tous. Ce sont des milliers d'emplois paysans qui reviennent, génèrent les mêmes dynamiques de retours d'emplois nombreux et valorisants dans la transformation agroalimentaire et la distribution, redonnant vie à des pays jusqu'ici délaissés et oubliés. Ce sont partout des initiatives de production, de transformation et de distribution locale, collective, solidaire et coopérative à recréer. Un ensemble, qui se reconnecte à cette demande alimentaire qui s'exprime, et toute une vie qui reprend avec services publics, écoles, hôpitaux,

culture, etc. Ces initiatives territoriales doivent ensuite guider des politiques nationales, européennes et mondiales.

Il nous faut, tout à la fois, développer ces initiatives pour ouvrir des brèches, rendre l'improbable possible et lutter ensemble pour la transformation des politiques libérales en des politiques qui protègent, qui installent et qui socialisent notre projet. Ce sont les alternatives qui feront tomber les barrières et pourront faire évoluer les politiques. Sans ces évolutions politiques globales et fondamentales, les initiatives ne resteraient que partielles et ne parviendraient ni à répondre à toutes les demandes ni à faire évoluer fondamentalement et complètement les systèmes agricoles. Nous aboutirions dans ce cas à une dualisation de l'agriculture, et à une alimentation inéquitable en fonction du revenu, du territoire ou de son éducation. Il est donc indispensable d'écrire de nouvelles politiques agricoles pour généraliser ces initiatives locales, permettant la transition de toutes et tous, dans tous les territoires, sur toutes les fermes et pour toutes les assiettes.

L'élaboration de ce plan sera rendue possible par ces deux piliers que sont le développement territorial et des politiques revisitées, mais elle sera toujours irréalisable si nous ne mettons pas fin à l'agriculture industrielle et ses fondements, car celle-ci reste prédatrice de notre projet d'agriculture paysanne, sur laquelle nous désirons fonder ce nouveau pacte agricole et alimentaire. Nous entendons par agriculture industrielle, l'agriculture qui vise la concentration de la production et fait disparaître les paysannes et paysans de nos territoires. Insérés dans un système internationalisé, segmenté, déterritorialisé et productiviste, l'humain et le vivant y sont considérés comme des outils de production comme les autres, faisant fi des aspects sociaux, des droits humains, du bien-être animal et de la préservation de l'environnement. Elle participe à la course aux prix les plus bas, quel qu'en soit le coût pour la collectivité et la planète. Cette agriculture industrielle s'affranchit des règles de base de l'agronomie et de l'écologie, ignore les intérêts et la sensibilité des animaux. Elle suit exclusivement la logique marchande libérale. Pesticides, engrais de synthèse, ressources fossiles, antibiotiques, subventions illégitimes, complicité des pouvoirs publics, concentration du capital, externalisation des pollutions, droits humains et sociaux bafoués, sont parmi les principaux outils qui lui permettent d'accaparer terres et richesses dans nos systèmes alimentaires. Face à cette agriculture industrielle, nous prônons une agriculture liée à son territoire, au sol, respectueuse des hommes, des femmes et de l'environnement et pleinement intégrée dans son écosystème. S'appuyant sur le respect des cycles naturels, dans une logique agroécologique, l'agriculture paysanne

est un projet de société. Les principes de l'agriculture paysanne intègrent autant les dimensions économiques que les dimensions sociales et écologiques de l'activité de production alimentaire. Produire, employer, préserver sont les maîtres mots de cette démarche. Nous croyons à un nouveau contrat social, pour des systèmes alimentaires équitables et durables. Nous misons sur la réflexion collective, pour construire un avenir positif pour notre agriculture et notre alimentation. Nous savons que le nécessaire changement de modèle agricole et alimentaire ne pourra se faire que par, pour, et avec les paysannes et paysans. Car nous sommes dans un tournant social : la moitié des paysannes et paysans partira à la retraite dans les dix ans et nous avons besoin de paysans et paysannes nombreux et nombreuses, pour une transition agricole à la hauteur des enjeux. Car nous sommes dans un tournant climatique : sobriété et relocalisation sont indispensables, pour atténuer le changement climatique et accroître la résilience de nos systèmes alimentaires locaux. Car nous sommes dans un tournant écologique : l'effondrement de la biodiversité met à mal la pérennité de nombreux écosystèmes, par l'extinction massive d'espèces, et appelle à une nouvelle relation des sociétés humaines au monde vivant, qui ne soit pas l'artificialisation et la technologisation encore plus poussées de nos modes de vie. Car nous sommes dans un tournant économique lié à la répartition des ressources et au respect des droits humains : les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres se creusent, aggravent les tensions ici et ailleurs et alimentent les migrations internationales, conséquences du pillage des ressources des pays en développement et d'une inégale répartition des richesses à l'échelle mondiale.

Car nous sommes dans un tournant alimentaire : l'alimentation à deux vitesses est de plus en plus une réalité, avec un segment de marché pour l'alimentation de qualité réservée aux mieux dotées financièrement et une industrialisation encore plus poussée de l'alimentation standard et bas de gamme. La prochaine grande avancée sociale qui permettra de faire progresser les conditions de vie des humains sera, probablement, la mise en place d'un dispositif d'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous, une sécurité sociale alimentaire.

Nous exigeons l'arrêt de tous les soutiens à l'agriculture industrielle, aux effets néfastes sur le revenu paysan, la vie des territoires, les droits sociaux, la santé des populations et de l'environnement, le climat et la biodiversité. Nous revendiquons une politique ambitieuse d'accompagnement du monde paysan à la transition agricole et alimentaire, afin de l'extraire de ce piège dans lequel les politiques agricoles successives l'ont poussé. Nous voulons une réorientation des politiques publiques,

pour développer l'emploi agricole et rural et soutenir le redéploiement de l'agriculture paysanne et la relocalisation de nos systèmes alimentaires. Nous exigeons donc des actes pour protéger, reconnaître et valoriser notre métier et l'agriculture paysanne.

Nous revendiquons une réforme de la politique agricole commune, selon trois axes fondamentaux :

- la régulation des volumes et des marchés, pour sécuriser un revenu paysan plus juste et plus stable ;
- la promotion de l'emploi paysan, à travers une réorientation des aides vers les actifs et actives, plutôt que vers les surfaces, ainsi qu'une conditionnalité sociale des aides de la Politique agricole commune (PAC), pour protéger l'ensemble des travailleurs et travailleuses agricoles ;
- la mise en place d'une politique d'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous, afin de relier agriculture et alimentation dans la durée ;
- arrêt de tous les accords de libre-échange, qui ne font que mettre les paysannes du monde en concurrence, au seul bénéfice de l'agro-industrie.
- arbitrage public des relations commerciales, pour des filières équitables intégrant un véritable droit au revenu des paysannes et paysans, garant d'un nouveau contrat social.
- politique d'installation massive, pour relever le défi d'une agriculture écologiquement et socialement performante.
- une loi foncière, pour garantir la préservation des terres agricoles et leur répartition équitable, dans l'objectif de favoriser l'installation.
- déploiement d'importants soutiens aux changements de pratiques, pour inciter et accompagner la transition du plus grand nombre, pour des fermes plus autonomes et économes, favorables à la biodiversité et au climat.
- arrêt des soutiens à l'industrialisation de l'agriculture et à la production d'énergies sur les terres nourricières.

Ce virage à prendre peut paraître déroutant ou compliqué à engager. Pourtant, il sonne comme une évidence à nos yeux et même comme une formidable opportunité pour notre métier, nos territoires, notre alimentation et notre environnement. Nous répondons aux urgences alimentaire, climatique et écologique grâce à des paysans et paysannes nombreux et nombreuses, rémunérés et reconnus, qui induisent à leur tour des emplois nombreux, de qualité, non délocalisables et reconnus pour leur utilité alimentaire dans les secteurs de l'agroalimentaire, de la distribution et de la restauration. C'est notre réponse à l'urgence

sociale de nos territoires : oui, nos métiers sont plus que jamais d'utilité publique, c'est une certitude.

Source

Les Utopiques, n° 15, «Écologie, une urgence syndicale», Union syndicale Solidaires, Paris, Syllepse, 2020.

Bakounine théoricien de l'autogestion ?

Roland Biard

Notre titre est en forme d'interrogation. Par là même, à n'en pas douter, il fera grincer des dents. En effet, les anarchistes (au sens large du terme) ont toujours soutenu que Bakounine faisait partie de la pléiade des «pères spirituels» de leur courant de pensée : il leur est donc naturel de penser que celui-ci est un théoricien (et peut-être pour certains *le* théoricien) d'une forme de société l'«anarchie», qui s'apparente de très près aux définitions les plus élaborées de l'autogestion.

D'ailleurs ces dernières années le terme «autogestion» (sociale, révolutionnaire, généralisée) a succédé à d'autres plus traditionnels comme «gestion directe» ou «auto-organisation» sans que l'on puisse déceler dans l'utilisation et le contenu de ces termes des différences majeures. Les anarchistes ont donc, eux aussi, sacrifié à une mode de vocabulaire et ils peuvent, de ce fait, se considérer comme les promoteurs et les véritables partisans de l'autogestion.

Dans ces conditions, poser la question de la paternité bakouninienne du concept d'autogestion, c'est admettre l'éventualité d'une remise en cause. Le courant anarchiste (toutes organisations comprises) a construit autour de la vie et de l'œuvre de Bakounine un véritable dogme. Cette situation a été rendue possible par le fait que ce révolutionnaire du 19^e siècle faisait partie jusqu'à il y a quelques années des «oubliés» de l'«Histoire». Les anarchistes seuls détenteurs et seuls exégètes des textes de Bakounine trouvaient là matière à revanche sur une historiographie inféodée au marxisme et aux idéologies bourgeoises. Cependant qu'en est-il réellement ? Bakounine est-il vraiment cet apôtre du socialisme autogestionnaire qu'on a bien voulu nous montrer ?

L'extraordinaire intérêt qui s'est développé à propos de l'anarchisme et de ses théoriciens depuis 1968 nous met aujourd'hui à même de répondre. Bien entendu, il ne s'agit pas ici de traiter cette question à la

façon d'un Duclos¹ chantre d'une « lumière » incertaine au profit d'une « ombre » qui ne semble plus être celle qu'on a bien voulu, dans les décennies précédentes, nous faire connaître. Il faut tout d'abord tenter de faire le point. En effet, faire l'apologie d'un Bakounine théoricien et praticien de l'autogestion relève du phantasme tout aussi bien que de voir encore aujourd'hui dans celui-ci l'âme damnée de la police secrète russe. N'en déplaise à certains courants anarchistes et marxistes le problème est beaucoup moins simple.

Bakounine n'est certainement pas ce prophète sorti du néant et élaborant sur sa table de travail une théorie nouvelle, ni non plus le Méphisto de Marx acharné à détruire l'œuvre « géniale » du « père du socialisme ». Ce qui est probable c'est que l'un et l'autre ont été des pionniers du mouvement ouvrier international de leur époque, qu'ils ont voulu agir et écrire dans une société qui n'était pas prête à recevoir leur message, et qu'enfin l'un et l'autre non seulement s'opposaient en théorie et en pratique, mais surtout par l'intermédiaire des forces sociales et politiques qu'ils mettaient en jeu.

Il est parfaitement évident, après un siècle de bakouninisme et de marxisme militants et théoriques en action, que chacun a accouché d'au moins autant d'ambiguïtés que l'autre. Le marxisme a accouché tout aussi bien du réformisme que du léninisme et du stalinisme (sans parler du maoïsme). L'anarchisme de Bakounine a permis le développement du syndicalisme réformiste, tout aussi bien que du nihilisme et des déviations anarcho-syndicalistes d'une CNT espagnole participant à un gouvernement républicain espagnol. Il est absurde dans ces conditions de prétendre que les deux révolutionnaires du 19^e siècle qu'on a tant opposés aient produit une théorie pure, dure et révolutionnaire intégrale, tout autant que de leur attribuer la paternité sans partage des idéaux socialistes.

En ce qui concerne Bakounine, puisque c'est de lui qu'il s'agit il nous apparaît évidemment qu'il faut beaucoup plus en parler au niveau de l'homme d'action qu'il était, ou du penseur en constante recherche et interrogation qu'il s'est voulu, qu'à celui du « père spirituel » qu'il n'a jamais cherché à être.

Bakounine, contrairement à Marx, a toujours été un praticien de l'action révolutionnaire. En toutes occasions de sa vie il s'est lancé dans l'action parce que l'acte est moteur de l'Histoire. En ce sens, son désintéret des « conditions objectives » l'a opposé à Marx. Mais doit-on rappeler que celui-ci aussi, en 1848, s'est lancé dans l'action alors même qu'il

1. NdÉ: Jacques Duclos (1896-1975) dirigeant du Parti communiste français, auteur de *Bakounine et Marx. Ombre et lumière*, Paris, Plon, 1974.

venait d'élaborer une partie de ses thèses, dans le *Manifeste Communiste*? En fait ce n'est que lorsque Marx se fut retiré de l'action politique pour se réfugier dans la recherche, qu'il a pu combattre un Bakounine toujours à l'affût de situations révolutionnaires. Les démarches de l'un et de l'autre différaient totalement en ce qui concerne l'appréciation des développements possibles des périodes de crise (et l'on sait si elles furent nombreuses à cette époque). Ce qui est sûr c'est que, dès cette époque, Bakounine avait su déceler dans l'action révolutionnaire une de ses composantes essentielles c'est-à-dire la dynamique même imposée par les événements et les masses sociales qui y participaient. En ce sens il est un des précurseurs des thèses les plus avancées en matière d'auto-gestion et qui s'opposent ainsi à la démarche «raisonnable et graduelle vers l'autogestion». L'auto-organisation, l'auto-administration sera l'œuvre des masses en mouvement, en lutte, qui, au fur et à mesure de l'extension des conflits, seront amenées à prendre leurs affaires en main. En cela certes il s'oppose à Marx qui programme plus qu'il n'organise la révolution. Mais cette méthode n'est ni plus ni moins bonne que celle de Marx puisqu'elle a pu donner naissance à des formes de repli du mouvement ouvrier (coopératives, mutuellisme néo-proudhonien, syndicalisme ouvrier réformiste).

Dans l'un et l'autre cas il convient donc, pour traiter convenablement le sujet imparti, d'agir avec le maximum de références. De Marx nous ne parlerons pas ici, laissant le soin aux marxistes de faire leur propre autocritique (d'ailleurs largement entamée).

Donc en nous intéressant de plus près à la vie et à la pensée de Bakounine nous nous interrogerons sur deux points. D'une part, Bakounine a-t-il été un praticien réel et sans ambiguïté de formes de lutte autogestionnaires? D'autre part, a-t-il donné dans son œuvre suffisamment d'indications précises sur le socialisme autogestionnaire pour qu'on puisse le considérer comme l'un des théoriciens de celui-ci?

Bakounine praticien de l'autogestion ?

Pour aborder convenablement cette question, il convient de rappeler tout d'abord quelques points d'histoire. Le socialisme est pendant la période 1848-1864 une nébuleuse aux composantes très variables qui vont des utopies de Fourier et Cabet aux études savantes de Marx et de Proudhon. L'extrême profusion des écoles socialistes, leur jonction temporaire avec d'autres courants (maçonnerie, carbonari, mouvements nationalistes...) rendent les contours du socialisme quelque peu flous. En définitive, chacun arrive à l'idée révolutionnaire par des méthodes propres. Bakounine (comme Marx) y arrivera par le biais de

la philosophie hégélienne et en participant à la lutte entre le courant conservateur et les contestataires, disciples du vieux maître prussien. Bakounine, le russe, découvre tardivement le socialisme et très vite y adhère d'une manière quasi amoureuse :

C'est à cette époque [1842] que pour la première fois j'entendis parler du communisme : il avait paru un livre intitulé *Die Sozialisten in Frankreich* par Stein, livre qui avait eu un retentissement presque aussi universel qu'auparavant l'œuvre de Strauss sur la vie de Jésus ; ce livre me révéla un nouvel univers où je me précipitai avec toute l'ardeur et la fougue d'un homme altéré et mourant de soif. Je crus assister à l'annonciation d'une nouvelle grâce divine, avoir la révélation d'une nouvelle religion de la dignité, de l'élévation, du bonheur, de la libération de tout le genre humain¹.

Curieuse découverte en réalité que celle-ci. Aucun élément « scientifique » ne vient étayer la religion nouvelle de Bakounine ! Il y a dans cette démarche une série d'éléments totalement subjectifs qui, tout en s'accordant parfaitement avec le personnage, contredisent par avance toute élaboration scientifique. La cristallisation de l'amour bakouninien vis-à-vis du communisme dura quelques années, mais en aucune circonstance il ne semble être revenu sur ce côté parfaitement irrationnel de sa découverte. Bien plus, et sans ambages, il passera de l'amour à l'acte, et, comme dans les vers de sa chanson favorite : « Il prit son sabre à la main et courut vaillamment au combat...² »

Il y a dans la quête révolutionnaire du Bakounine des années 1848 aucun souci des masses populaires. Tout au contraire, il se lie généralement avec les cadres des mouvements contestataires européens (principalement polonais). Il faudra la révolution de février 1848 pour qu'il s'aperçoive... que le peuple existe. Mais à Paris, comme en Allemagne et en Pologne la même année, il se conduit comme un dirigeant et ne rejoint les masses révolutionnaires qu'en tant qu'agitateur et que propagandiste. À tel titre d'ailleurs que le gouvernement de la 2^e République l'enverra clandestinement soulever la Posnanie prussienne. Bakounine est déjà devenu dès cette époque, un révolutionnaire professionnel. Cette notion, évidemment, cadre mal avec celle que se font les anarchistes (et beaucoup d'autres aujourd'hui) du militant ouvrier. Bakounine n'abandonnera jamais cette attitude, et, bien plus tard, quand il se sera rallié à l'anarchisme il gardera toujours la même pratique. Bien plus, il veillera à conserver cette pratique non seulement pour lui-même, mais aussi pour ses compagnons immédiats qu'il organisera en un véritable parti.

1. Arthur Lehning, *Mikhaïl Bakounine et les autres*, Paris, 10/18, p. 86.

2. Cité dans une lettre d'A. Ruge, *ibid.* p. 90.

Avant d'étudier plus à fond cet aspect de la pratique de Bakounine, il convient de s'arrêter quelques instants. Il ne faut pas oublier en effet que pendant les années qui suivent 1848, il va être de tous les fronts de la révolution. Et sur ceux-ci il sera seul... désespérément seul. Homme d'action, « démon de la révolte », il ne peut concevoir de vivre la vie d'ermitte d'un Marx, rat de la bibliothèque du British Museum. Il va donc multiplier les expériences, les alliances, les compromis. Bien entendu il est conscient des faiblesses de son système d'action. Mais ce qui importe pour Bakounine c'est de déchaîner les forces populaires qui, estime-t-il vont dans l'action cent fois plus loin que ne le voudraient leurs chefs libéraux et bourgeois. Dans un texte intitulé « Mes rapports personnels avec Marx », publié après la rupture de Saint-Imier, il écrit à ce propos :

Moi, emporté par l'ivresse du mouvement révolutionnaire en Europe, j'étais beaucoup plus préoccupé du côté négatif que du côté positif de cette révolution, c'est-à-dire beaucoup plus du renversement de ce qui était, que de l'édification et de l'organisation de ce qui devait être. Pourtant, il y eut un point où j'eus raison contre lui [Marx] Comme slave, je voulais l'émancipation de la race slave du joug des Allemands par la révolution, c'est-à-dire la destruction des Empires russe, autrichien, prussien et turc, et par la réorganisation des peuples, de bas en haut, par leur propre liberté, sur la base d'une complète égalité économique et sociale, et non par la force d'une autorité si révolutionnaire qu'elle se dise et si intelligente qu'elle soit en effet¹.

Bakounine, propagandiste et animateur d'une révolution quasi européenne de bas en haut et égalitaire, ne peut être perçu par les contestataires de son temps que comme un individu dangereux. Par ailleurs, le prolétariat européen lui-même est traversé par toutes les utopies et les déviations d'un corps social en expansion. Le fouriérisme, le proudhonisme, le christianisme social sont en plein développement. Les bourgeoisies nationales des pays slaves sont entièrement préoccupées par leur devenir de classes dirigeantes. Une fraction libérale des bourgeoisies occidentales se sent bien remuée par le romantisme ambiant de la période, mais elle opposera un tir de barrage serré à toute perspective révolutionnaire. Bakounine se trouve ainsi isolé. Sa longue méditation dans les geôles tsaristes ne fera que renforcer ce sentiment.

De nouveau libre, Bakounine ne peut que chausser les bottes du Bakounine panslaviste et conspirateur. Découvrant que la force révolutionnaire ne peut être que du côté d'un prolétariat qui s'éveille peu à peu, il adopte vis-à-vis du combat prolétarien la même attitude.

1. Marx-Bakounine, *Socialisme autoritaire ou libertaire*, Paris, 10/18, 1975, t.1, p. 224.

Plusieurs textes attestent de la volonté bakouninienne de constituer des organisations structurées et semi-clandestines. L'Alliance pour la démocratie socialiste, l'Organisation révolutionnaire des frères internationaux sont des synthèses des diverses expériences de Bakounine sur les barricades européennes ainsi qu'à des titres divers le condensé de ses observations ou participations aux mouvements démocratiques bourgeois (franc-maçonnerie, carbonari...).

La pratique révolutionnaire qui est évoquée dans ces textes, que nous ne jugerons pas utile de citer ici, tant ils sont connus, fait apparaître la contradiction fondamentale de la vie de Bakounine. Le théoricien Bakounine est en effet, par ailleurs, parfaitement clairvoyant en ce qui concerne les dangers de l'organisation révolutionnaire, germe futur d'une bourgeoisie d'État, et les buts révolutionnaires à atteindre.

L'épisode de la participation de Bakounine à l'insurrection lyonnaise illustre parfaitement cette ambiguïté. Le Comité de salut public de Lyon, qui à l'origine était bien œuvre spontanée et populaire, piétine devant les hésitations de ses participants. Bakounine intervient et tente de forcer le destin par une « proclamation » qu'il faut rappeler ici :

République française

Fédération révolutionnaire des Communes

Art. 1 La machine administrative et gouvernementale de l'État étant devenue impuissante est abolie.

Art. 2 Tous les tribunaux sont suspendus et remplacés par la justice du peuple.

Art. 3 Le paiement des impôts et des hypothèques est suspendu. L'impôt est remplacé par les contributions des communes fédérées, prélevées sur les classes riches.

Art. 4 L'État étant déchu, ne pourra intervenir dans le paiement des dettes privées.

Art. 5 Toutes les organisations municipales existantes sont cassées et remplacées dans toutes les communes fédérées par des comités de salut public de la France qui exercent tous les pouvoirs sous le contrôle immédiat du peuple. Aux armes!!

L'intervention de Bakounine dans la révolution lyonnaise repose sur un triptyque que l'on peut résumer ainsi: a) Les masses populaires, pour des raisons diverses, n'agissent que si on les met devant le fait accompli; b) pour cela, l'intervention d'hommes décidés et résolus est nécessaire; c) dès lors que l'action est mise en route, ces hommes se retirent car leur but n'est pas de diriger la révolution. Son attitude est

1. Citée dans plusieurs ouvrages, notamment par Daniel Guérin, *Ni Dieu, ni maître*, Paris, Delphes, p. 239.

en la matière empirique et le fruit de son expérience. Il s'en explique dans les «Lettres à un Français» :

Ceux parmi mes alliés et amis qui me connaissent bien, seraient étonnés peut-être que je tiens maintenant ce langage, moi, qui ai fait tant de théorie, et qui me suis montré toujours un gardien jaloux et féroce des principes. Ah! c'est que nous nous préparions à la révolution, que nous attendions les uns plus tôt, les autres plus tard, et maintenant quoi qu'en disent les aveugles, nous sommes en pleine révolution. Alors il était absolument nécessaire de maintenir haut le drapeau des principes théoriques, d'exposer hautement ces principes dans toute leur pureté, afin de former un parti si peu nombreux qu'il soit, mais composé uniquement d'hommes qui soient sincèrement, pleinement, passionnément attachés à ces principes, de manière que chacun, en temps de crise, puisse compter sur tous les autres. Maintenant il ne s'agit plus de se recruter. Nous avons réussi à former, tant bien que mal, un petit parti, petit par rapport au nombre des hommes qui y adhèrent avec pleine connaissance de cause, immense par rapport à ses adhérents instinctifs, par rapport à ces masses populaires dont il représente mieux que tout autre parti les besoins. Maintenant nous devons nous embarquer tous ensemble sur l'océan révolutionnaire, et désormais nous devons propager nos principes, non plus par la parole, mais par des faits car c'est la plus populaire, la plus puissante et la plus irrésistible des propagandes¹.

Le terme de parti revient donc à plusieurs reprises sous la plume de Bakounine et sa volonté de transcender la volonté populaire y apparaît nettement. À ceux qui s'étonnent, il explique que la situation exigeait une telle attitude. Bakounine serait-il un bakouninien ?

C'est à ce niveau que se situe toute la problématique de l'attitude de Bakounine. Ce qui le différencie du courant autoritaire, c'est qu'il ne prétend jamais conduire la révolution. À tout prendre il se contente du rôle d'accoucheur ! Mais curieusement il admet lui-même dans le même temps qu'il est un violeur. Accoucheur parce qu'il permet la réalisation des conditions objectives de la révolution... qui doit se développer par elle-même par la suite. Violeur parce qu'il est conscient que la révolution n'est encore qu'une notion subjective et diffuse qu'il convient violemment d'épouser sous peine de la voir disparaître. Mais aussi accoucheur désintéressé et violeur sans puissance, ce qui n'est pas l'un de ses moindres paradoxes. En cela, Bakounine peut être considéré effectivement comme un praticien du socialisme antiautoritaire. Il

1. Mikhaïl Bakounine, *De la guerre à la Commune*, textes présentés par F. Rude, Paris, Anthropos, 1972, p. 135.

condamne sans ambiguïté le dirigisme postrévolutionnaire. Ainsi, dans la suite des «Lettres à un Français» déjà citées, il écrit :

Je suis l'ennemi absolu de la révolution par décrets qui est une conséquence et une application de l'idée de l'État révolutionnaire c'est-à-dire de la réaction se cachant derrière les apparences de la révolution. Au système des décrets révolutionnaires, j'oppose celui des faits révolutionnaires, le seul efficace, conséquent et vrai. Le système autoritaire des décrets voulant imposer la liberté et l'égalité, les détruit. Le système anarchique des faits, les provoque et les suscite d'une manière infaillible en dehors de l'intervention d'une violence officielle ou autoritaire quelconque. Le premier aboutit nécessairement au triomphe final de la franche réaction. Le second établit, sur des bases naturelles et inébranlables la révolution¹.

La contradiction apparente entre la praxis et l'affirmation théorique anti-autoritaire de Bakounine s'estompe à la lumière de cette citation. La révolution ne peut se développer en légiférant la liberté sous peine de se perdre elle-même. La révolution est une dynamique non un fait acquis. Bakounine à travers les aléas de la vie politique des années 1860-1870 en Europe a tout été tendu vers ce but. Certes, il lui fallait, lui et son groupe d'amis, vaincre les obstacles. Pour cela il fallait parfois forcer le destin. Certains pourraient penser qu'il y avait là une démarche politique trop empirique ou porteuse d'ambiguïté. Ils auront raison, Bakounine n'est pas, à proprement parler, un praticien de la démarche autogestionnaire. L'aurait-il pu d'ailleurs ? Mais nous pouvons conclure que dans ce domaine, moins que quiconque il a pu prêter le flanc aux soupçons d'une volonté hégémonique. D'ailleurs les dernières années de la vie de Bakounine n'ont-elles pas été, dans ce domaine, une démonstration éclatante de sa volonté de préserver l'auto-organisation des masses exploitées ? L'Internationale anti-autoritaire aurait pu être le parti nouveau que Bakounine semble définir. Il n'en a rien été. L'Association internationale des travailleurs s'est développée et est morte de sa propre volonté et de celle des militants qui la composaient. Bakounine estimait que l'AIT marxiste reconstituait en son sein une structure lourde de conséquences. Aussi a-t-il mis tout son poids dans la bataille. Une fois la mission réalisée, il n'avait pas – pas plus qu'à Lyon ou ailleurs – à agir autrement que comme militant «de base». Ce qu'il a fait.

Nous ne pouvons dans le cadre restreint qui nous est imparti traiter de l'ensemble des aspects multiples de la riche pratique de Bakounine dans le mouvement ouvrier de son époque. Nous espérons que les quelques

1. Mikhaïl Bakounine, *De la guerre à la Commune*, op. cit., p. 133-134.

indications que nous avons pu donner ici permettront une meilleure compréhension de celle-ci. Mais que cela ne trompe personne. En essayant de préciser le problème de Bakounine militant, nous n'avons voulu donner raison à personne. Ni aux anarchistes qui voient en lui un prophète désincarné et absout de toute velléité d'action autoritaire, ni à ses détracteurs marxistes qui lui reprochent sa lutte contre Marx. Celle-ci était logique et inévitable, elle était dans l'ordre des choses du socialisme du 19^e siècle... et peut-être, bien sûr, encore de celui du 20^e siècle. Mais il est un domaine dans lequel les positions se sont encore plus exacerbées que dans celui que nous venons de voir : c'est celui des affirmations théoriques. Si Bakounine ne fut pas le praticien idéal de l'idée autogestionnaire que certains croient voir en lui, en fut-il un théoricien ?

Bakounine et le socialisme autogestionnaire pendant la révolution

Lorsque les marxistes ont découvert, à l'issue de Mai 68, l'autogestion¹ ils ont cru un moment retrouver (ou trouver) la pureté originelle du mouvement ouvrier du 19^e siècle. Enfin Marx était réhabilité puisqu'il avait produit autre chose que le léninisme, le stalinisme, le maoïsme... Tous ceux qui refusaient tous ces «ismes» se sont donc attelés à la recherche d'un Marx théoricien de l'autogestion. Bien peu sont arrivés au bout de leur tâche : la polémique Marx-Bakounine ne laissant guère d'échappatoire quant aux orientations de l'un et de l'autre en matière d'organisation de la révolution et de la société post-révolutionnaire.

Notre propos ne sera pas de faire le bilan de cette polémique dont on connaît aujourd'hui à peu près tous les textes. Nous ne renverrons pas non plus aux textes marxistes sur la question. Le lecteur pourra voir par les larges extraits de Bakounine que nous donnons ci-après ce qui peut séparer les thèses des deux hommes.

Bakounine et l'organisation

Comme nous l'avons indiqué plus haut, Bakounine conçoit l'organisation révolutionnaire comme une dynamique préfigurant la démarche révolutionnaire et la société future. Ainsi à propos de l'AIT écrit-il :

Les négligences du Conseil général furent suffisamment compensées par la propre activité des sections et par les rapports de fraternité réelle qui s'étaient spontanément établis entre différents groupes nationaux. C'est par cette fédération spontanée des sections et des

1. NdÉ : Rappelons cependant que la revue *Autogestion* (à laquelle, dès le début, collaboraient des marxistes) a été fondée en 1966. D'autre part, l'interprétation anti-autoritaire de Marx par Rubel et par le groupe Socialisme ou Barbarie, par exemple, est bien antérieure.

groupes, par leurs correspondances entre elles et non par l'action du Conseil général que s'est formée peu à peu l'unité réelle de pensée, d'action et la solidarité pratique des ouvriers de différents pays dans l'Internationale¹.

Le modèle de l'organisation révolutionnaire pour Bakounine est l'AIT, organisation fédérale et fédéraliste, ouvrière et révolutionnaire, elle prépare la révolution; elle est d'autant plus nécessaire :

Lorsque les grèves s'étendent, se communiquent de proche en proche, c'est qu'elles sont bien près de devenir une grève générale, et une grève générale, avec les idées d'affranchissement qui règnent aujourd'hui dans le prolétariat, ne peut aboutir qu'à un grand cataclysme qui ferait faire peau neuve à la société. Nous n'en sommes pas encore là, sans doute, mais tout nous y conduit. Seulement il faut que le peuple soit prêt, qu'il ne se laisse plus escamoter par les parleurs et les rêveurs, comme en 1848 et pour cela il faut qu'il soit organisé fortement et sérieusement².

Bakounine oppose ses conceptions de l'organisation et de la démarche révolutionnaire à celles de Marx :

Il [Marx] est un communiste autoritaire et partisan de l'émancipation et de l'organisation nouvelle du prolétariat par l'État, par conséquent de haut en bas, par l'intelligence et la science d'une minorité éclairée, professant naturellement des idées socialistes, et exerçant, pour le bien même des masses ignorantes et stupides, une autorité légitime sur elles³.

Ce type d'organisation ne peut porter en son sein la libération de l'humanité :

Pour constituer une force réelle, ils [les prolétaires] doivent être organisés; et pour que cette organisation soit conforme à sa base et à son but, elle ne doit recevoir aucun élément étranger. [...] La base de cette organisation est toute donnée: ce sont les ateliers et la fédération des ateliers, la création des caisses de résistance, instruments de lutte contre la bourgeoisie, et leur fédération non seulement nationale, mais internationale; la création des chambres du travail comme en Belgique...⁴

1. « Lettre aux internationaux de Bologne », dans *Socialisme autoritaire ou libertaire, op. cit.*, p. 206.

2. Mikhaïl Bakounine, « La double grève de Genève », dans Bakounine, *Le socialisme libertaire*, Paris, Gonthier, 1973, p. 73.

3. « Mes rapports personnels avec Marx », dans Mikhaïl Bakounine, *Socialisme autoritaire ou libertaire, op. cit.*, p. 219.

4. « Lettre à Richard », dans *ibid.*, p. 119-120.

Bakounine et la révolution

C'est à propos des communes de Paris et de Lyon que Bakounine va approfondir ses thèses sur la révolution. Il dénonce très tôt les dirigeants républicains et jacobins comme des entraves au développement du mouvement populaire :

M'inquiètent beaucoup également les vieux jacobins : les Delescluze, les Flourens, les Pyat et même Blanqui, devenus membres de la Commune. Je crains qu'ils ne l'entraînent dans l'ancienne voie de coupe-tête et de ménagement des proches et qu'ils aillent même plus loin dans cette voie¹.

[Or,] dans les conditions auxquelles la France se trouve présentement, la France ne peut plus être sauvée par les moyens réguliers de la civilisation de l'État. Elle ne peut échapper à la déchéance que par un effort suprême, par un immense mouvement convulsif de toute la nation, par le soulèvement armé du peuple français².

Cette explosion doit être le soulèvement «spontané, formidable, passionnément énergique, anarchique, distinctif et sauvage, des masses populaires sur tout le territoire³». Il est incompatible avec les vieux schémas républicains et blanquistes. Il doit viser à la révolution. Les autorités révolutionnaires (telles à Paris le comité central de la Garde nationale, la Commune, ou le comité de salut public) ne peuvent être de nouveaux gouvernements statuant et légiférant hors des masses :

Que doivent donc faire les autorités révolutionnaires? et tâchons qu'il y en ait aussi peu que possible – que doivent-elles faire pour étendre et organiser la révolution? Elles doivent non la faire elles-mêmes par des décrets, non l'imposer aux masses, mais la provoquer dans les masses. Elles doivent non leur imposer une organisation quelconque, mais, susciter leur organisation autonome de bas en haut⁴.

Le «pouvoir révolutionnaire», quel doit-il être? Précisant tout d'abord : «Le pouvoir corrompt les hommes, même les plus intelligents, même les plus dévoués⁵.»

Il indique que la dictature révolutionnaire devra être exercée par les communes fédérées :

Les Communes révolutionnaires [...] ne considéreront leur tâche comme achevée que quand elles auront assuré le triomphe de la

1. «Lettre à Varlin», dans Mikhaïl Bakounine, *Socialisme autoritaire ou libertaire*, op. cit., p. 171.

2. «Lettres à un français», dans Mikhaïl Bakounine, *De la guerre à la Commune*, op. cit., p. 71.

3. *Ibid.*, p. 127.

4. *Ibid.*, p. 136.

5. «Mes rapports personnels avec Marx», art. cité, p. 215.

révolution par l'application des principes égalitaires qu'elles professent. En conséquence, elles s'unissent fédérativement, se font provisoirement autoritaires et décrètent ce qui suit [...]¹.

Bakounine indique ensuite les mesures essentielles à prendre. Elles sont au nombre de quatorze :

- 1) séquestre général des propriétés publiques et privées (foncières, mobilières...);
- 2) annulation des dettes;
- 3) suppression du droit d'héritage;
- 4) instauration d'une justice nouvelle;
- 5) suppression du système d'impôt en vigueur;
- 6) destitution des magistrats, agents du fisc, des policiers...;
- 7) licenciement des armées;
- 8) abolition des cultes;
- 9) dissolution des ordres religieux;
- 10) poursuites contre ceux qui tenteront d'emporter à l'étranger les biens visés à l'article 1;
- 11) lutte contre les contre-révolutionnaires;
- 12) extension permanente des communes révolutionnaires;
- 13) droit d'appel des citoyens des communes vis-à-vis des mesures prises (cent signatures minimum);
- 14) création d'une milice révolutionnaire²;

Outre ces mesures qui ne visent qu'à détruire les pouvoirs en place, Bakounine tente une systématisation des définitions de la société post-révolutionnaire.

Bakounine et l'autogestion

Mesures précédant la révolution et la préparant :

- 1) Les communes révolutionnaires nommeront des commissions chargées de réorganiser le travail.
- 2) Ces commissions mettront entre les mains des ouvriers ou des associations d'ouvriers tous les capitaux qui leur seront nécessaires. Cette mesure s'étendra non seulement aux ouvriers industriels et agricoles mais à tous les individus qui réclameront du travail.
- 3) L'échange deviendra complètement libre: toutefois des magasins généraux seront établis dans toutes les villes et les producteurs pourront y aller échanger leurs produits contre une rémunération dont le taux et la nature seront fixés et déterminés ultérieurement.

1. Mikhaïl Bakounine, *De la guerre à la Commune*, op. cit., . 165.

2. *Ibid.*, p. 166 et 167.

- 4) Les capitaux remis aux associations et aux travailleurs de toute sorte seront immatriculés à la commune et sur les registres des commissions du travail. L'espèce du capital, sa valeur, le lieu où il est placé, le nom de celui qui le détient seront soigneusement spécifiés.
- 5) Si des associations ou des individus arrivent par leur travail à produire des capitaux pour eux, ils pourront en jouir en toute liberté jusqu'au décès ou retrait des deux tiers des associés, ou jusqu'à la dissolution de l'association dans le premier cas, et jusqu'au décès dans le second cas¹.

Ce texte capital de Bakounine marque l'apogée de ses conceptions sur l'organisation sociale post-révolutionnaire immédiate. Il n'y définit pas un projet de société qui puisse être rapproché de l'état d'autogestion idéal rêvé aujourd'hui par certains.

Il s'y efforce d'en délimiter les concessions possibles dans son 5e point. Certes cette «concession» est dangereuse car à terme elle peut permettre de reconstituer un capitalisme en nom collectif. De même, Bakounine n'envisage pas le contrôle collectif sur les capitaux (de la part de l'ensemble constitué par la commune par exemple), ni sur les modes d'attribution (c'est-à-dire de financements et d'investissements). En fait il trace une trame qui, dans son esprit devra représenter les garde-fous de la phase de transition.

On peut donc légitimement estimer qu'en ce qui concerne la période révolutionnaire, le Bakounine théoricien rejoint le Bakounine praticien de la révolution. Celle-ci est le but ultime. Elle ne peut être atteinte que graduellement. Tout dépendra, son échec ou sa réussite, de la dynamique que les révolutionnaires sauront lui impulser. Car en aucun cas la révolution bakouninienne ne pourrait être considérée comme autoritaire. Le pouvoir appartient aux communes. C'est sur elles, et elles seules, que repose la marche vers le socialisme. Le but à atteindre est par ailleurs fort clair. Nous donnons ci-après quelques citations qui permettent de l'éclairer. Il est évident que nous aurions pu multiplier à l'infini les exemples illustrant le Bakounine théoricien et visionnaire d'un monde nouveau fondé sur la gestion collective et la disparition de l'État. À propos du socialisme, il écrit :

Le premier mot de cette émancipation ne peut être que la liberté [...] la grande liberté humaine, qui détruisant les chaînes dogmatiques, métaphysiques, politiques et juridiques dont le monde se trouve aujourd'hui accablé, rendra à tout le monde, collectivité aussi bien qu'individus, la pleine autonomie de leurs mouvements [...]. Le second mot de cette émancipation, c'est la solidarité [...]

1. *Ibid.*, p. 167-168. Il s'agit plutôt ici de la phase communément appelée par la suite «phase de transition».

confirmation et réalisation de toute liberté, prenant sa source non dans une loi politique quelconque, mais dans la propre nature collective de l'homme, en vertu de laquelle aucun homme n'est libre si tous les hommes qui l'entourent et qui exercent la moindre influence soit directe, soit indirecte sur sa vie, ne le sont également [...]. La solidarité que nous demandons loin de devoir être le résultat d'une organisation artificielle autoritaire quelconque ne peut être que le produit spontané de la vie sociale, tant économique que morale : le résultat de la libre fédération des intérêts et des aspirations et des tendances communes. Elle a pour bases l'égalité, le travail collectif devenant obligatoire pour chacun non par la force des lois, mais par la force des choses et la propriété collective, pour lumière dirigeante l'expérience, c'est-à-dire la pratique de la vie collective. et la science et pour but final la constitution de l'humanité, par conséquent la ruine de tous les États¹.

On ne trouve guère dans Bakounine d'indications plus précises sur le socialisme. Certains le lui ont reproché. Pour notre part nous considérons qu'il en a parfaitement défini les tendances essentielles, comme le montre le texte cité plus haut. Le projet socialiste de Bakounine n'est pas un projet technocratique dans lequel l'autogestion serait définie avant son existence même. Sa profonde foi dans la capacité créatrice de l'humanité libérée ne lui permettait pas d'aller au-delà des directions générales. En cela Bakounine est certainement un précurseur du mouvement autogestionnaire si on ne peut lui attribuer la paternité de l'autogestion elle-même.

En conclusion, Bakounine ne nous est pas apparu comme le prophète sans faille que certains ont voulu opposer à un Marx responsable de tous les maux du socialisme. Marx, comme Bakounine, avait une haute idée des obstacles à franchir avant d'arriver. En cela, leurs démarches ne sont pas simples. Opposer l'un à l'autre les deux hommes contribue à perpétuer le mythe du « penseur universel » source unique de toutes les vérités. L'autogestion, ce grand mythe de Mai 68, était contenue dans l'œuvre et dans la pratique de Bakounine... mais peut-être pas tout à fait suivant l'image qu'on en a donnée. Réduire le bakounisme à un utopisme généreux, opposé au manichéisme marxiste, relève de l'escroquerie politique. Relire et retrouver aujourd'hui Bakounine, c'est se poser les limites réelles des perspectives révolutionnaires. Sa démarche est tout entière dans un pragmatisme qui n'a pas vieilli. C'est en cela qu'on reconnaît d'une certaine façon les prophètes. Bakounine n'était certes pas un autogestionnaire au sens du « tout aujourd'hui ». Il

1. Mikhaïl Bakounine, *Socialisme autoritaire ou libertaire*, op. cit., p. 398.

était conscient des faiblesses possibles du mouvement de masse, de son hétérogénéité, de la force de l'idéologie dominante. Bakounine offre en revanche un sujet inépuisable de réflexions pour ceux qui veulent s'inscrire dans la dynamique révolutionnaire. En posant les limites et les axes du socialisme anti-autoritaire, il reste, nous n'en doutons pas une minute, l'un des principaux penseurs de l'autogestion.

Source

Autogestion et socialisme, n° 37-38, avril 1977.

Les coopératives et la transition économique

Greg Sharzer

De nombreux partisans de gauche suggèrent que les coopératives ne font pas seulement partie d'un avenir post-capitaliste, mais qu'elles sont un outil central pour le construire. Les militants du premier mouvement socialiste ont été confrontés à ces questions, et leurs idées peuvent être regroupées autour de trois prémisses.

Premièrement, toute la tradition coopérative de gauche, du fondateur du mouvement Robert Owen à ses critiques Marx, Luxemburg et Lénine, a convenu que les coopératives restent liées par un marché mondial qui contraint ces entreprises à réduire leurs coûts et à se conformer à la loi de la valeur. Ce carcan rend impossible la perspective d'une transformation socialiste progressive du capitalisme.

Deuxièmement, les coopératives ont fait la démonstration d'une organisation économique post-capitaliste embryonnaire, mais cette valeur pédagogique peut être éclipsée par les expériences négatives d'un fonctionnement dans une économie de marché.

Troisièmement, le soutien des coopératives par Marx, Lénine et les partis socialistes, connus sous le nom d'Internationaux, a été relatif par rapport à la question de savoir comment les mouvements de travailleurs pouvaient conquérir le pouvoir de l'État. Pour les bolcheviks, le soutien aux coopératives en Russie était une mesure pragmatique destinée à relancer l'économie soviétique. Ainsi, considérer la coopération d'un simple volet d'un programme de transformation sociale et non comme un élément fondateur relève essentiellement d'une argumentation marxiste pragmatique en faveur de la coopération en dehors de tout contexte. La force des coopératives en tant que forme économique de transition, qui démontre des pratiques collectives de travail dans

une société post-capitaliste, est restée subordonné aux problèmes stratégiques de construction de cette société.

Une coopérative est un terme général désignant une organisation dans laquelle certains aspects de la production, de la distribution ou de la propriété sont gérés collectivement, soit par les propriétaires de l'entreprise, soit par les travailleurs au sein de l'entreprise. Les coopératives les plus démocratiquement gérées s'engagent généralement à partager les bénéfices entre les membres, à fournir une assurance maladie et chômage et à limiter les écarts de salaires au sein de l'entreprise. Cette contribution se concentre sur le potentiel de la coopération pour créer un ordre économique radicalement réformé, voire post-capitaliste

Ce que cet article appellera la coopération de gauche concerne des entreprises en liaison avec les syndicats et les groupes communautaires qui visent à éliminer la motivation du profit qui anime les actionnaires et les organisations patronales. En créant des institutions qui répondent aux besoins locaux par le biais de la démocratie directe, les coopératives peuvent subvertir les relations hiérarchiques du marché et préfigurer des changements plus larges vers une économie non marchande¹.

La grande vertu de la coopération de gauche est qu'elle revient à la vision de Karl Marx d'un mouvement social transformant les relations sociales, et pas seulement le gouvernement ou les réglementations du travail. Sauver cet héritage émancipateur est un engagement bienvenu dans une époque d'austérité, où le «il n'y a pas d'alternative» a circonscrit la portée du discours politique.

Pourtant, des questions demeurent quant aux spécificités des débats dans lesquels Marx et ses successeurs du mouvement coopératif se sont engagés: la coercition du marché, le rôle de la pédagogie et la stratégie politique.

1. Pour l'étendue du secteur coopératif mondial, y compris la façon dont il emploie quatre millions de personnes et génère plus de 1,9 trillion de dollars US par an, voir Lafleur et Merrien (2012). Richards (2012 : 12-15) détaille comment la plupart de cette capitalisation est détenue par des mutuelles, des sociétés d'assurance appartenant à ses membres; par exemple, les mutuelles canadiennes détenaient 260 milliards de dollars canadiens en 2010, alors que les coopératives non financières canadiennes ne détenaient que 10,9 milliards de dollars. Pour le développement de la coopération européenne et son enracinement dans la justice de marché, voir Whyman (2012); Jossa (2012); Sitrin (2013). Pour la pratique démocratique de la coopération, voir Marszalek (2012b); Stannard (2014). Pour les coopératives en tant que vecteurs de changement transitoire, voir Ben-Rafael (2001); Carrlson (2008); Cornforth et Thomas (1990); Curl (2010); Davidson, C. (2011); Gast cité dans Alperovitz (2014); Ness (2012); Wolff (2014a). Le débat animé sur la coopération dans les économies de la «vague rose» d'Amérique du Sud est malheureusement hors de portée de cette discussion.

Les coopératives comme alternatives économiques

Le processus de transformation économique mené par les coopératives peut être centré sur l'État et les institutions, car souvent les militants exigent des réformes salariales à petite échelle et des budgets publics plus généreux afin de construire leur infrastructure (Alperovitz et Albert, 2014). Mais elles peuvent aussi éviter de formuler des revendications spécifiques: Sitrin (2013) suggère que des mouvements comme Occupy et les luttes anti-privatisation boliviennes ne «formulent pas de demandes et n'adressent pas ensuite des revendications aux institutions censées les mettre en œuvre», car pour eux ce choix un aspect comporte un aspect conservateur. Au contraire, les coopératives détenues et gérées par les travailleurs peuvent initier elles-mêmes une planification démocratique dans les communautés locales basée sur «la solidarité horizontale, le partage, la démocratie et l'amour».

La crise économique de 2008 a pu stimuler le développement de coopératives. Reconnaisant que les coopératives aident les travailleurs à supporter les coûts de la crise économique, les défenseurs de sa cause voient un potentiel progressiste dans l'utilisation de la capacité de production abandonnée («Myth, part 1», 2014). Par exemple, en 2008, les travailleurs de Republic Windows and Doors de Chicago ont occupé leur usine contre une fermeture et la dirigent maintenant eux-mêmes (Taylor, 2014)¹. L'éclatement des lieux de travail des grandes entreprises, la hausse du chômage et les progrès technologiques créent également de nouvelles opportunités pour les petites coopératives (Curl, 2010 : 14).

Il existe également une conscience aiguë des problèmes qui accompagnent le fonctionnement à long terme des coopératives: elles commencent leurs activités avec moins de ressources et de personnel formé que les entreprises privées, elles ne peuvent pas lever de capitaux par l'émission d'actions et si elles réussissent, elles courent le risque de bureaucratisation (Cornforth et Thomas, 1990 : 456; Baldacchino, 1990 : 464). Ben-Ner (1984) explique que lorsque les coopératives embauchent des travailleurs salariés extérieurs à la coopérative pour réduire leurs coûts, elles se transforment en entreprises privées régulières au fil du temps. Les coopératives ont une nature anticyclique, elles prospèrent en cas de crise et s'adaptent aux normes du marché en période de prospérité économique (Ben-Ner, 1988 : 310; Pérotin, 2006 : 303).

1. NdÉ: voir Patrick Le Tréhondat, «Chicago: l'autogestion a sa fenêtre», *Encyclopédie...*, vol. 2; voir aussi Gar Alperovitz, «Un socialisme équitable et prospère en Amérique est peut-être plus proche que vous ne le pensez!», <https://autogestion.asso.fr/>, 2017.

Gunn reconnaît que les coûts de démarrage élevés rendent «la plupart des formes de gestion démocratique [des coopératives] irréalistes dans [...] le changement fondamental dans les relations de propriété et l'appropriation des surplus sociaux» (Gunn, 2000 : 456). Toutefois, les institutions de soutien, ou «organisations de soutien aux coopératives (OSC)», peuvent contribuer à atténuer ces déséquilibres (Cornforth et Thomas, 1990 : 453). Parmi les organisations de soutien aux coopératives, on trouve les fiducies foncières, les fermes communautaires et les coopératives de crédit (Nangwaya, 2013), les écoles, les banques et les instituts de recherche alternatifs (Baldacchino, 1990 : 471), la propriété publique des services publics municipaux (Alperovitz et Albert, 2014) et les organisations de soutien aux coopératives qui fournissent des services de financement, de formation, de gestion et d'administration pour surmonter les obstacles à l'entrée sur le marché (Cornforth et Thomas, 2014 : 454). Gunn décrit comment les entreprises coopératives peuvent se développer en établissant des relations horizontales avec des groupes communautaires, sous l'égide d'un État et d'une structure institutionnelle favorables (Gunn, 2000 : 457). Au-delà de la garantie de la viabilité des coopératives, le transfert de la propriété des moyens de production, pièce par pièce, à la classe ouvrière par le biais de coopératives peut créer «une nouvelle économie sociale démocratique», ce que Wolff (2014b) appelle «créer les conditions de l'expansion du secteur socialiste», et ce qu'Alperovitz (2014) appelle «l'économie politique des relations de pouvoir institutionnelles en transition».

L'idée de coopératives «dépassant» l'économie capitaliste a une histoire. L'idéal européen de la «communauté coopérative» du 19^e siècle englobait des réseaux autosuffisants qui organisaient collectivement des entreprises et distribuaient les bénéfices aux travailleurs et à ses membres. Robert Owen, un riche industriel anglais, a réduit le nombre d'heures de travail quotidien dans ses usines de coton de dix-sept heures à dix et a fourni une éducation et un logement aux travailleurs. Sur la base de cette expérience, Owen a plaidé pour la création de petites communautés coopératives qui pratiqueraient une éducation, des relations de genre et des normes de travail égalitaires (Robert Owen Group). Inspirant le mouvement coopératif anglais, sa tentative d'atténuer les conflits sociaux a servi de guide aux principes coopératifs, car il était opposé aux conflits de classe et se méfiait des efforts des travailleurs pour s'émanciper eux-mêmes. Owen (1816) a désigné la coopération généralisée comme une «une réforme de la formation et de la gestion des pauvres, des ignorants, des non instruits et des non formés» qui permettrait de préserver l'ordre social. S'ils étaient bien traités, les

travailleurs seraient des « machines vitales » dont « vous [les capitalistes] pourriez aussi tirer des avantages importants et considérables ». (Owen, cité dans Webb, 1904 : 14).

Cependant, Owen a compris que les coopératives ne pouvaient pas fonctionner comme des unités indépendantes dans une économie de marché. Comme d'autres socialistes de marché de l'époque, notamment Proudhon, Owen croyait en un système de travail coopératif échangeant des produits au prix coûtant, bien qu'à la différence de Proudhon, Owen ait également vu que la classe des petits propriétaires indépendants fabriquant ces produits avait été dispersée par la révolution industrielle. Bien qu'il fût fermement opposé à la révolution sociale, il croyait que puisque le capitalisme avait déjà collectivisé la production dans les usines, les étapes finales étaient de collectiviser la propriété de la terre et également l'échange (Webb, 1904 : 27); en d'autres termes, de planifier le commerce et la production.

Karl Marx

C'est cette question que Marx a cherché à intégrer dans sa critique des socialismes antérieurs. Certains de ses partisans ont rassemblé ses notes pour brosser un tableau de Marx en tant qu'avocat coopératif¹.

Il est absolument vrai que les coopératives ont été un aspect important de sa critique du capital, car elles démontraient l'inutilité des capitalistes pour la production. Mais c'était aussi le projet de Marx d'énoncer quelles stratégies politiques découlaient de cette critique, sans être trop prescriptif quant à la nature de ces stratégies. En 1864 et 1866, dans leurs formes les plus concrètes, les directives stratégiques de Marx sur les coopératives consistaient en des points spécifiques pour les plates-formes de l'Association internationale des travailleurs (AIT). Les générations suivantes de marxistes ont donc dû intégrer davantage la coopération dans leur stratégie de révolutionnaire.

Pour Marx, les coopératives résument la relation contradictoire entre production et propriété. Sur la question des coopératives dans l'une de ses sections de ses instructions aux délégués de l'AIT en 1866, Marx a déclaré que les coopératives démontraient que « la subordination du travail au capital peut être [...] surmontée par l'association de producteurs libres et égaux ». Cependant, les efforts individuels d'association échoueront sans « des changements des conditions générales de la société, qui ne pourront jamais être réalisés, sauf par le transfert [du]

1. Voir par exemple de Peuter et Dyer-Witherford (2010 : 33); Jossa (2005, 2012); Lebowitz (2014); Ranis (2012).

pouvoir de l'État, des capitalistes et des propriétaires aux producteurs eux-mêmes».

Dans *Le Capital*, vol. III, Marx (1959) a exploré ce rôle contradictoire des coopératives : elles «représentent la première brèche dans le système, bien qu'elles reproduisent au début, naturellement et nécessairement partout, dans leur organisation effective, tous les défauts du système existant». Ces défauts sont dus au fait que «l'antithèse entre le capital et le travail est surmontée en leur sein, ne serait-ce qu'en faisant d'abord des travailleurs associés leurs propres capitalistes». Le qualificatif «au début» suggère que sans intervention politique, les coopératives seront réincorporées dans le marché en tant que nouvelles formes de capital.

En 1881, Marx est revenu sur la question de la politique de transition en Russie, lorsqu'on lui a demandé si les communes rurales paysannes du pays, ou *mir*, seraient détruites par l'industrie capitaliste¹. En se basant sur ses années d'étude des formations pré et non capitalistes, Marx a nié que cela était inévitable. En Europe occidentale, la propriété capitaliste à grande échelle s'est développée à partir de la concentration de la propriété capitaliste à petite échelle. Cependant, comme les paysans russes n'avaient aucun titre de propriété sur leurs terres, ils ne pouvaient pas en concentrer la propriété. Au contraire, la taille nationale et le poids social des communes russes leur permettaient de maintenir leur collectivité et de s'approprier potentiellement les bénéfices d'une agriculture mécanisée sans la violence et les enclos dont souffraient les communes paysannes d'Europe occidentale. Marx pensait que le *mir* pouvait devenir le noyau d'une révolution russe, en transférant leur [mode de] production collective à la société dans son ensemble. Il a réitéré cet espoir dans l'introduction du Manifeste communiste de 1882, où il suggérait que la propriété communale pouvait passer directement à la communisation sans être enfermée et privatisée par le capital.

Cela signifie que le capitalisme ne progresse pas à travers des étapes de développement inévitables et rigides (Anderson, 2010 : 228) et que la propriété communale est concevable comme base du socialisme. Cependant, la classe dirigeante pouvait également exercer son pouvoir

1. Les *mir* n'étaient pas des coopératives. Il s'agissait plutôt de villages qui possédaient des terres en commun, dans lesquels toutes les décisions relatives à l'utilisation des terres étaient prises par les chefs de famille, qui percevaient également des impôts. Les paysans n'étaient pas autorisés à quitter leur *mir* volontairement, en raison de leur responsabilité en matière d'impôts, et l'agriculture était soumise à des principes médiévaux (novembre 1992 : 11). Elles sont importantes pour cette discussion car elles étaient gérées collectivement par les villageois, plutôt que par un seul propriétaire, et l'agriculture était pratiquée par des membres de la famille, rarement par une main-d'oeuvre salariée (Chayanov 1991 : 5). Cela a permis à Marx de les théoriser comme des formes non capitalistes capables de survivre à travers le capitalisme et au passé.

pour détruire les formes sociales coopératives. Comme Marx (1881) l'a expliqué à Zasulich, «à moins qu'elle ne soit brisée par une réaction puissante, cette combinaison d'influences destructrices [de l'État et de la propriété] doit naturellement conduire à la mort de la commune rurale». L'importance de la méthode de Marx réside dans une mise en garde contre l'inévitabilité historique: «Soit l'élément de propriété privée qu'elle implique prend le dessus sur l'élément collectif, soit l'inverse se produit. Tout dépend du contexte historique dans lequel il se situe.» La propriété collective du *mir* avait tendance à être appropriée de manière privée, poussée soit par des pressions internes comme l'accumulation de petites propriétés par les membres de la Commune, soit par des pressions externes comme la fiscalité de l'État. L'organisation économique égalitaire ne conduit pas, en soi, à une transformation sociale. Tout au long de sa vie, Marx est resté remarquablement cohérent dans son évaluation des coopératives: elles ont démontré la possibilité d'un ordre non capitaliste, mais sa réalisation dépendait des mouvements politiques.

Appropriation de Marx

Pour Jossa (2005, 2012, 2014), le Manifeste communiste et les écrits de Marx sur la Commune de Paris démontrent que la coopération est «un moyen d'organiser le système de production domestique selon un plan global» (2005 : 6). L'Adresse de 1864 et le Capital, tome III, démontrent que le travail collectif est possible sans la propriété privée des moyens de production. Ainsi, Marx voyait une économie coopérative «non seulement comme possible, mais comme devant s'affirmer dans l'histoire», remplaçant le travail forcé par le travail volontaire (Jossa, 2014 : 285). Ranis (2012) suggère que l'écart entre le potentiel de la production collective et ses limites dans la propriété privée «est clairement la brèche dans laquelle les coopératives de la classe ouvrière peuvent entrer aujourd'hui» en tant que nouvelles formes de propriété sociale. Il cite le discours de Marx de 1864, qui déclare que «la valeur de ces grandes expériences sociales [coopératives] ne doit pas être surestimée» même si elles montrent qu'une classe capitaliste monopolisant la propriété est inutile. Marx a même suggéré que les coopératives étaient «le résultat pratique» des libertés universelles proclamées dans les révolutions de 1848.

Cependant, dans le paragraphe suivant, Marx affirme que les coopératives «ne pourront jamais arrêter la croissance de la progression géométrique du monopole, ni libérer les masses, ni même alléger sensiblement le fardeau de leurs misères». En fait, elles fournissent un

paraissent à ceux qui ont un intérêt à maintenir le capitalisme, en créant un espace propice à la défense des coopératives par des philanthropes. Marx (1864) a soutenu le développement des coopératives à l'échelle nationale, mais il a vu que les capitalistes défendraient leurs « monopoles économiques » sur le plan politique : « Conquérir le pouvoir politique est, par conséquent, devenu le grand devoir des classes ouvrières. » C'est le même argument qu'il a fait valoir lors de la réunion de l'AIT de 1866, dans *Le Capital*, vol. III et dans ses discussions sur la Russie.

Il y a donc un hiatus au cœur de l'argument selon lequel Marx voit les coopératives comme le corollaire économique de « l'institution réellement démocratique de la Commune » parce que « la principale antithèse du capitalisme [est] la lutte des classes entre le capital et le travail, plutôt qu'entre la planification sociale et l'anarchie du marché » (Easton cité dans Jossa, 2005 : 7, n. 2). Il est absolument vrai qu'un socialisme de planification est une autre forme de socialisme par en haut, ce que Draper (1966) a caractérisé comme une règle technique élitiste sur, plutôt que par, la classe ouvrière. Cependant, prétendre que les coopératives sont la base et la signification de la Commune de Paris, c'est à la fois tronquer ses acquis et inverser l'ordre historique des événements. La prise de pouvoir est venue en premier. Il n'y a pas de contradiction entre le fait que Marx revendique les coopératives comme la base de la « production nationale sur un plan commun » et, en fin de compte, le « communisme possible », et qu'il décrit ainsi la Commune « était essentiellement un gouvernement de classe ouvrière, le produit de la lutte de la classe productrice contre la classe propriétaire, la forme politique enfin découverte sous laquelle élaborer l'émancipation économique du travail » (Marx, 1902 : 78). Comme l'écrit Engels (1902), « Dès le début, la Commune a dû reconnaître que la classe ouvrière, ayant atteint une fois la suprématie dans l'État, ne pouvait pas travailler avec les vieux mécanismes du gouvernement ; que cette classe ouvrière [...] devait [...] abolir tous les vieux mécanismes d'oppression qui ont été utilisés jusqu'à présent contre elle-même ». La coopération a été un des résultats d'un processus politique à multiples facettes impliquant la saisie de la propriété publique et privée, et non sa lente collectivisation. Cette position était partagée même par ceux qui ne souscrivaient pas au programme révolutionnaire de Marx.

Beatrice Webb

La Fabian¹ Beatrice Webb (1904 : 16) oppose la coopération au «socialisme de fabrication étrangère qui crie à l'utopie de l'anarchie par une révolution meurtrière». Pour elle, la coopération était une forme de socialisme évolutionniste qui n'exigeait pas des travailleurs qu'ils conquièrent le pouvoir de l'État. Mais comme Owen, Webb ne pensait pas que la communauté y arriverait sans l'intervention du gouvernement. Et comme Marx, elle voyait des obstacles structurels à la coopération sociale (Webb, 1904 : 22, 193). Les coopératives occupaient une minuscule niche dans l'économie nationale et ne pouvaient pas s'étendre pour prendre le relais du reste. Une coopérative pouvait retirer des bénéfices de la production et de la vente, éliminant ainsi la tendance à la baisse de la qualité et des coûts de production au sein de l'entreprise, mais les concurrents extérieurs non coopératifs continueraient à fonctionner comme avant. Les coopératives qui abaissaient les prix des marchandises permettaient aux capitalistes de réduire les salaires en conséquence. Les coopératives ne pouvaient pas lever des fonds par le biais de la fiscalité, comme les gouvernements municipaux. Le problème était leur environnement de marché concurrentiel : «Tant que l'État coopératif est entouré d'un système industriel compétitif il ne peut pas rester longtemps la seule exception à un coût de main-d'œuvre réduit» (Webb, 1904 : 198). Il était donc «impossible d'affirmer de manière dogmatique que le contrôle démocratique [au sein des entreprises et des secteurs économiques] serait une alternative efficace à la recherche individuelle de profit» (Webb, 1904 : 209). Une alliance avec les syndicats pouvait faire pression sur les entreprises privées pour qu'elles s'alignent sur les salaires et les prix des coopératives, mais cela nécessitait des négociations collectives entre les industries et, en fin de compte, malgré le sentiment anti-révolutionnaire de Webb, une planification démocratique de la production.

Critiques d'avant-guerre sur la coercition du marché

Rosa Luxemburg est bien connue pour sa lutte contre le réformisme du Parti social-démocrate allemand (SPD), et elle a elle aussi souligné les limites que la contrainte du marché impose à la coopération. En raison de la concurrence, l'impitoyable «exploitation devient une condition de la survie de chaque entreprise». Les travailleurs des coopératives de producteurs sont «obligés de jouer le rôle d'interprète capitaliste

1. Les Fabians étaient des socialistes antimarxistes qui préconisaient une direction intellectuelle progressiste par le biais des autorités locales et nationales ; voir Leopold et McDonald (2012 : 1845) ; Draper (1966).

402

envers eux-mêmes», soit en s'adaptant aux priorités du marché, soit en faisant faillite (Luxemburg, 1908 : 46). Ils peuvent se protéger en s'associant à une coopérative de consommateurs pour se garantir une clientèle, se soustrayant ainsi «artificiellement à l'influence des lois de la libre concurrence». Cependant, les consommateurs individuels n'achètent que de petits articles. Les grandes industries comme la production pétrolière et la construction navale ne vendent pas aux coopératives de consommateurs et ces dernières «ne peuvent donc pas être considérées sérieusement comme l'instrument d'une transformation sociale générale». Luxemburg ne leur accorde que le pouvoir que de s'attaquer au «petit et moyen capital commercial» ou, moins charitablement, aux «brindilles de l'arbre capitaliste». Même si les coopératives pouvaient mettre en faillite toutes les entreprises capitalistes, il faudrait encore qu'il y ait des clients pour acheter les marchandises. Cela nécessiterait le plein-emploi, qui à son tour exige la fin de la crise capitaliste et une planification sociale complète de la production (Luxemburg, 1899). Cet argument est similaire à celui avancé par Jules Guesde, le leader du Parti socialiste français. Guesde (1910) était fermement opposé au rejet sectaire des coopératives par la gauche, qui, par là même cédait à la classe capitaliste une influence dans les organisations de la classe ouvrière [les coopératives]. Mais il voyait leurs limites structurelles ; si les travailleurs recevaient une plus grande part de la valeur de leur force de travail en éliminant la main-d'œuvre, ou si les coopératives de consommateurs faisaient baisser les prix des produits de base à grande échelle sans remplacer le marché lui-même, la baisse des salaires et l'inflation détruiraient les économies de coûts. Lors d'une conférence de coopérateurs, il a énoncé le principe selon lequel «quoi que vous fassiez sur le terrain coopératif, vous ne pouvez pas vous empêcher d'être régi par toutes les lois qui déterminent et réglementent la production et l'échange dans la société de profit d'aujourd'hui». Engels a avancé un argument similaire dans *La question du logement* (1888) de 1872, où il avertissait que les luttes fructueuses pour le contrôle des loyers ne feraient que déplacer les économies des propriétaires vers les capitalistes, qui réduiraient les salaires en conséquence.

Ce qui relie ces analyses est la contextualisation du potentiel coopératif dans une économie politique capitaliste. Même Owen et Webb, qui ont soutenu l'ordre dominant, ont prédit que la propriété socialisée au sein du marché se heurterait à des obstacles insurmontables de la part des concurrents privés à but lucratif. Si Marx a vu comment les coopératives ont démontré le potentiel d'une production socialisée, mais il a souligné à plusieurs reprises que ce potentiel resterait inexploité en

l'absence d'un régime politique du prolétariat. Lénine et Luxemburg ont fait la même remarque : « les lois de la libre concurrence » garantissaient que les capitalistes gagneraient contre des entreprises non capitalistes. Plus tard, les critiques de la coopération ont suggéré que les coopératives ne réussissaient pas à surmonter la loi de la valeur et finissaient par réintégrer les travailleurs dans le capitalisme¹. Pourquoi ?

6. La contrainte du marché extérieur

Le scepticisme des Internationaux à l'égard de l'existence à long terme des coopératives était fondé sur une critique de la forme de la valeur. Marx a décrit la pression des coûts qui pousse la production capitaliste comme le temps de travail abstrait socialement nécessaire : le temps moyen qu'il faut pour produire une marchandise, compte tenu des conditions sociales, économiques et culturelles particulières des travailleurs concernés. Les capitalistes sont engagés dans une bataille constante pour réduire le coût du temps de travail abstrait socialement nécessaire en augmentant la productivité par des journées de travail plus longues et des salaires plus bas, ou en utilisant les nouvelles technologies pour augmenter la production de valeur, ou simplement en partant produire quelque part où c'est moins cher. En diminuant la valeur d'un produit de base, il est possible d'augmenter les profits de sa vente, ce qui encourage d'autres producteurs à introduire des changements similaires. Ainsi, la concurrence est sans fin, les capitalistes qui ne parviennent pas à réduire la valeur de leur produit de base étant ruinés ou absorbés par des entreprises plus efficaces (Fine, 1979 : 276).

Les prix dont dépendent les coopératives pour financer leurs salaires plus élevés et leurs réseaux de distribution alternatifs sont fixés au-dessus du temps de travail abstrait socialement nécessaire, ce qui rend difficiles leur existence. Cela est dû au fait que des valeurs abstraites et non concrètes s'échangent sur un marché (McNally, 1993 : 151). Les rapports, en constante évolution, entre l'offre et la demande indiquent imparfaitement à travers le marché le nombre, la qualité et le prix des marchandises qui doivent être produites. La « hausse excessive des prix, la surproduction et bien d'autres caractéristiques de l'anarchie industrielle » découlent des fluctuations du temps de travail abstrait socialement nécessaire. Des entreprises privées de plus en plus grandes sont obligées d'essayer d'accaparer les marchés dans une lutte incessante pour

1. Pour les socialistes anti-marché qui considèrent les coopératives comme une forme de production précapitaliste historiquement obsolète, voir « Lip » (1973) et ICC (2005) ; pour les arguments théoriques contre le socialisme de marché, voir McNally (1993).

réduire les coûts. Sans planification sociale, il est impossible de séparer et de contrôler des segments du marché pour créer un commerce équitable. Si une entreprise coopérative réussissait à dépasser les entreprises à but lucratif, les capitaux éventuels afflueraient vers les mêmes secteurs que la coopérative pour poursuivre et neutraliser ces profits plus élevés (34). Le refus de la gestion privée, l'organisation démocratique du travail et des ratios plus faibles entre les coûts de gestion et la rémunération des travailleurs (Ben-Ner, 1988 : 296) – autant de caractéristiques qui rendent les coopératives attrayantes pour leurs membres et préfigurent un ordre économique alternatif – n'éliminent pas la contrainte du marché, qui continue à exercer une pression antidémocratique sur l'organisation interne de l'entreprise coopérative.

Bien que les coopératives se forment et prospèrent souvent en cas de crise, elles sont paradoxalement confrontées à des problèmes lorsqu'elles réussissent. Ben-Ner (1984 : 255, 1988 : 300) a expliqué que même si les coopératives payent des salaires plus élevés, cela incite la coopérative à remplacer les membres qui prennent leur retraite par du personnel engagé qui conservent les avantages des premiers. Webb a averti que les coopératives qui réussissent et qui tirent profit de l'exportation de leur production à l'étranger peuvent limiter l'admission de nouveaux membres afin d'augmenter les revenus des membres existants, et commencer des transactions avec des non-membres dans leur pays (Webb, 1904 : 231). Bien qu'une discussion détaillée de la plus grande coopérative espagnole, Mondragón, dépasse le cadre de ce document, le fait que Webb ait prédit ces partenariats avec des usines non coopératives dans le Sud, et l'embauche de non-membres pour des opérations en Europe («Fagor», 2014), suggère le pouvoir explicatif d'une analyse de la forme de valeur. Alors que Pérotin (2006) ne trouve aucune raison empirique solide à l'échec des coopératives en France, une analyse de la forme de valeur suggère que les coopératives se forment pendant les périodes de dévalorisation, lorsqu'il y a des possibilités pour les entreprises sous-capitalisées pour opérer dans les industries semi-artisanales. Cependant, les entreprises doivent augmenter leur productivité pour réaliser des bénéfices plus élevés et le faire en remplaçant les travailleurs par des machines. Les grandes entreprises s'approprient une plus grande part de l'excédent global qui se réduit; en réponse, les travailleurs des coopératives tentent de gérer cette contradiction en interne, par l'auto-exploitation (Lip, 1973). Leurs avantages par rapport aux entreprises privées reposent sur l'identification des membres avec l'organisation et sur la possibilité pour les membres des coopératives de partager sa rentabilité (Ben-Ner, 1988 : 299). Cependant, les coopératives ne sont

pas plus isolées du régime de la loi de la valeur que toute autre entreprise. Saad-Filho (2002) explique que «dans les économies capitalistes, la séparation essentielle est entre les travailleurs salariés et les moyens de production, monopolisés par la classe des capitalistes». Cette monopolisation est inscrite dans la loi de la valeur qui, comme le soutient Winn (2013), régit la vente de la force de travail dans le capitalisme : «Dans l'entreprise gérée par le travail, bien que ne recevant pas de "salaire" conventionnel et bien que possédant les moyens de production, le travailleur est "son propre capitaliste" et reste dominé par la "logique" abstraite de la valeur.» De Peuter et Dyer-Witherford (2010) saisissent ce double sens de la coopération lorsqu'ils suggèrent que, bien que les coopératives représentent une forme de travail volontaire qui peut atténuer l'aliénation qui est au cœur du travail sous le capitalisme, elles «opèrent au sein de l'économie capitaliste au sens large et n'échappent donc ni à la discipline du marché ni à l'hégémonie de la forme marchande». C'est cette analyse qui a conduit les Internationaux à donner la *priorité* à la lutte des classes par le biais de confrontations politiques et économiques avec le capital.

7. Les coopératives comme pédagogie

Le but de la coopération n'est pas simplement de changer la façon dont les économies sont organisées, mais de changer les individus qui construisent ces économies. Owen a estimé que les coopératives réduiraient l'importance accordée par ses membres à la concurrence et à l'individualisme. Il pensait que l'État et le capital partageaient ce genre d'égoïsme et se contenteraient de remettre les moyens de production, et que les travailleurs devraient payer les capitalistes pour l'utilisation de ces moyens (Anikin, 1979 : 375). Marx n'avait pas de tels scrupules, il a critiqué le socialiste français Ferdinand Lasalle pour avoir cru que les subventions gouvernementales pouvaient, sur ordre des élites technocratiques ou philanthropiques, créer une coopération sociale (Draper, 1966). Pour Marx (1875), le travail coopératif généralisé exigeait la conquête du pouvoir politique par les travailleurs eux-mêmes, et par conséquent les coopératives comptaient dans la mesure où elles constituaient une organisation indépendante de la classe ouvrière, et ce faisant renforçaient la confiance des travailleurs dans l'autonomie.

Luxemburg (1899) a examiné plus avant la relation entre le changement social et la conscience, suggérant que les réformes étaient importantes dans la mesure où elles construisaient l'expression politique organisée des travailleurs conscients de leur classe. Le travail des socialistes consistait à «forcer de petites réformes de l'ordre existant

en menant une lutte de classe acharnée [...] afin d'accroître notre force économique et politique, de prendre le pouvoir». L'incapacité à comprendre cette relation stratégique a conduit à des caricatures de sa position comme étant «la révolution ou rien». Par exemple, Jossa (2005) écrit: «Marx et Engels n'ont pas considéré la transformation comme une nationalisation instantanée de tous les moyens de production et le lancement simultané d'un plan centralisé complet» et «l'on ne peut pas reprocher aux coopératives de ne pas supprimer le marché instantanément». Mais ce n'est pas ce que Luxemburg voulait dire; toutes les méthodes devaient plutôt être jugées en fonction de l'objectif, «une transformation complète de l'ordre économique capitaliste dominant, qui ne peut être atteinte que par la prise du pouvoir de l'État et jamais sur la voie de la réforme sociale dans les limites de la société existante» (1899). Cet acte d'accusation d'appropriation progressive des biens capitalistes n'invalide pas la coopération en tant que réforme, qui, comme l'a suggéré Luxemburg (1908), a une valeur pédagogique: «Du point de vue d'un mouvement pour le socialisme, la lutte syndicale et notre pratique parlementaire [...] faire socialistes [...] la conscience, du prolétariat et aider à l'organiser en tant que classe». Certains partisans contemporains de la coopération considèrent également le potentiel transformateur de la coopération pour élever la conscience de classe¹ ou même comme un élément d'une guerre de position gramscienne de la classe ouvrière (Baldacchino, 1990 : 465). Lebowitz (2014) met en garde contre le fait que les coopératives ne garantissent pas la production pour les besoins humains, car leur objectif est la maximisation des revenus.@ Cependant, les coopératives accordent aux travailleurs le pouvoir de décider des priorités de l'entreprise et d'enseigner comment travailler collectivement. Comme le demande un de ses partisans, «si les travailleurs ne doivent pas se lancer dans des expériences de gestion de leur propre lieu de travail, comment peut-on s'attendre à ce qu'ils prennent la relève? ... et de créer leur propre État pour se protéger? » Les travailleurs apprennent à organiser la production à l'intérieur des entreprises et entre elles, et à effectuer une planification («Myth, part 2», 2014). Les coopératives transforment les travailleurs «d'abeilles travailleuses sous-éduquées, sous-informées et souvent désordonnées, contrôlées et dirigées par d'autres» en acteurs polyvalents (Wolff, 2014b). Elles inculquent une éthique collectiviste et démocratique, permettant aux travailleurs d'assumer la responsabilité de la santé de l'entreprise et de leur communauté, et construisent une barrière contre les forces du

1. Par exemple Dunayevskaya (1951); Lebowitz (2014); Wolff (2014a, 2012).

marché, éliminant le gaspillage et augmentant l'efficacité («Shot-gun Marriage», 2012; Nangwaya, 2013). Les coopératives peuvent donc être des outils permettant de surmonter les obstacles idéologiques et culturels à la démocratie collective sur le lieu de travail (Cornforth et Thomas, 1990 : 459; Baldacchino, 1990 : 475).

Plus fondamentalement, même lorsque les coopératives échouent en tant qu'unités économiques, elles peuvent fournir une base de résistance à l'État et construire une conscience de classe, réduisant l'aliénation et donnant aux travailleurs la confiance nécessaire pour planifier la production (Marszalek 2012b; Ranis 2012). La croissance progressive des expériences à petite échelle en matière de propriété communautaire prouve leur valeur aux travailleurs par la force d'un exemple positif (Alperovitz, 2014). Marszalek (2012a) qualifie les expériences des Luddites et des Communards d'«utopisme pragmatique», même si leur lutte pour l'«autodétermination économique» a été «un facteur économique presque insignifiant dans une économie hostile». Le processus d'apprentissage collectif du processus démocratique fait des coopératives un outil précieux pour dépasser le capitalisme. Lebowitz (2014) convient que le socialisme «n'est pas simplement une question de changement de propriété, [mais] de changement des relations productives, des relations sociales en général, et des attitudes et des idées».

Problèmes de socialisation

La création de coopératives est censée construire un échafaudage éducatif et psychologique qui amènera une transformation sociale. Pourtant, les entreprises sociales, qui ne peuvent échapper à la coercition du marché extérieur, et qui placent les travailleurs face à des objectifs de développement d'entreprises, ont néanmoins pour tâche d'incarner une société post-capitaliste. Pour cela, les socialistes «doivent reconceptualiser la socialisation des entreprises afin que cela signifie avant tout changer leur organisation interne». Seule la démocratisation des entreprises permettra de montrer concrètement aux travailleurs comment une société post-capitaliste pourrait fonctionner, tout en leur permettant d'«exercer un véritable pouvoir économique» en «contrôlant la base économique» (Wolff, 2014b). Plus les coopératives s'étendent à d'autres services productifs et de consommation, plus leur modèle «se pose inévitablement comme une alternative à la production capitaliste et à la fourniture de services par l'État capitaliste». Elles constituent un «exemple vivant» du fait que nous n'avons pas besoin de la classe dirigeante pour organiser la société à notre place («Myth, part 2», 2014).

Il est absolument vrai que la production socialiste exige de modifier les relations sociales, tant au niveau micro que macro, et non seulement de transférer les droits de propriété d'un groupe dirigeant à un autre. Pourtant, la valeur pédagogique de la coopération, dans des conditions de crise et de ralentissement, peut tout aussi bien épuiser et corrompre les participants que les motiver. Lorsque les coopératives échouent en tant qu'instruments de transformation, cela a également une valeur pédagogique. Pour Webb, la plupart des travailleurs étaient tout simplement trop épuisés par leurs conditions de vie pour se consacrer à l'association volontaire, tandis que les riches étaient trop préoccupés par la consommation extravagante. Cela est inscrit dans le marché capitaliste lui-même; comme Albert (Alperovitz et Albert, 2014) l'affirme, le marché crée «une formidable incitation à essentiellement maximiser, non seulement les profits des propriétaires, mais le surplus de cette main-d'œuvre». Cela produit «les mêmes types de comportement, par exemple la collusion, le fait de ne pas s'occuper de l'environnement, de l'exploitation des travailleurs les plus faibles, etc.» La concurrence des entreprises privées oblige également les coopératives à revenir sur des décisions de gestion égalitaires. Albert cite l'exemple des travailleurs argentins de coopératives qui ont réintroduit la hiérarchie dans leurs lieux de travail égalitaires, en raison de la nécessité de se spécialiser dans les tâches de gestion; «La pression [du marché] a lentement mais sûrement réintroduit l'ancienne division du travail.» Plus prosaïquement, le collectif Terra Cremada (2013) soutient que même les coopératives communautaires radicales, dont «les projets visent à mettre de la nourriture sur les tables de ceux qui les dirigent, tôt ou tard, elles se préoccuperont de leur rentabilité et, par conséquent, elles exploseront entre leurs mains.»

Les coopérateurs de l'Internationale ont souligné que les coopératives de travailleurs manquaient souvent de capitaux et que leur dépendance à l'égard de prêts privés ou publics les exposait au risque de faillite. Les organisations manquaient d'expertise technique et étaient sujettes aux crises de production endémiques au capitalisme (Lauridan cité dans Riddell, 2012 : 829). Guesde (1910) a affirmé que ces conséquences en étaient de nature conservatrice: «les coopératives, telles qu'elles sont exploitées aujourd'hui, n'ont rien à voir avec le socialisme» parce que les membres doivent faire face aux exigences quotidiennes de la gestion d'une entreprise. Cela ne laisse «aucune place [...] pour l'idée socialiste [ou] à l'éducation socialiste des masses» dont «seul [...] le moyen d'émancipation» est «la capture du pouvoir politique et, par son intermédiaire, de la propriété capitaliste». Lorsque les coopératives

ont échoué, la démoralisation pousse ses membres à se méfier de toute politique de transformation.

Les partisans contemporains des coopératives ont également noté les effets de l'absorption par les priorités du marché. Dans son étude exhaustive du réseau Mondragón, Kasmir (1996) note que les coopératives maintiennent principalement une main-d'œuvre non syndiquée qui facilite l'imposition de normes de travail flexibles et précaires (184). Des pratiques similaires ont eu lieu pour les membres-propriétaires par le biais de plans d'actionnariat salarié (ESOP), dans lesquels les travailleurs sont encouragés à racheter leur entreprise en faillite pour sauver leur emploi et ramener l'entreprise à la rentabilité, en échangeant parfois le montant de leurs pensions contre des actions de l'entreprise (Ben-Ner, 1984; Bell, 2006). Comme l'affirme la revue du conseil communiste *Négation* (Lip, 1973), le choix de contrôler une usine est souvent forcé; les travailleurs sont alors affranchis de toute propriété sur les moyens de production et de reproduction, et finissent par incarner le capital: collectif, autogéré et démocratique mais pas autonome. Par exemple, son compte-rendu de la reprise de l'usine de montres Lip en France en 1973 montre les effets psychologiques contradictoires de l'autogestion, sur la confiance en soi de ne plus répondre à un patron, au glissement vers la démoralisation lorsque l'usine se retrouve incapable d'obtenir le financement pour de nouveaux matériaux ou machines, et qu'un «marché solidaire» de gauchistes sympathisants se tarit rapidement. La faillite de l'entreprise en 1979 a été marquée par une violente reprise de l'usine par la police et supervisée par les syndicats de l'entreprise, un bilan tragique pour une lutte au sein du marché:

Ces limites ne résultent pas de l'échec de la généralisation de l'autogestion mais, au contraire, elles trouvent leur origine dans l'«absurdité logique» de la lutte: l'autogestion par les travailleurs d'une entreprise en faillite.

Il y a aussi une critique positive dans le commentaire de Guesde (1910) selon lequel «il est impossible d'attacher une quelconque valeur socialiste à la coopération en soi. Elle ne prépare même pas les éléments de la nouvelle société». Les travailleurs conscients de leur classe sociale sont eux-mêmes préparés «à la fois matériellement et organiquement, par la concentration capitaliste qui a précédé de loin la coopération et dans des proportions qu'elle n'égalera jamais». La division capitaliste du travail elle-même crée des contradictions qui mènent à la conscience de classe; les coopératives n'ont pas à se substituer à cette pédagogie, encore moins à en recréer les fondements matériels. Cependant, la

question demeure : dans quelle mesure les coopératives peuvent-elles agir politiquement en tant qu'agents de transformation sociale ?

Les coopératives comme stratégie politique

Wolff (2014a) suggère que « si une transition sociale des entreprises organisées de manière capitaliste vers les entreprises dirigées par les travailleurs se produit, cela signifierait probablement des transformations dans les conditions naturelles, culturelles et politiques environnantes ». La contestation du droit de propriété est toujours d'actualité : « Il ne s'agit pas de démocratiser l'entreprise comme substitut d'une propriété socialisée et une distribution planifiée. » Néanmoins, pour les défenseurs des coopératives, les barrières de la coercition externe sont secondaires par rapport aux problèmes internes. Lebowitz et Wolff soutiennent tous deux que les États socialistes du 20^e siècle ont échoué parce qu'ils ont socialisé la propriété et la planification tout en laissant intacts les microrelations hiérarchiques. En revanche, le grand avantage des coopératives est leur autonomie par rapport au capital et à l'État. Wolff affirme que dans les entreprises dirigées par les travailleurs « les travailleurs remplacent les capitalistes. Cela doit être la prochaine étape dans le processus de transformation [sociale] » (cité dans Ness, 2012). Les coopératives peuvent être une alternative à un parti politique qui ignore ou trahit constamment les intérêts des subalternes (Nangwaya, 2013). Si les radicaux cherchent à obtenir le pouvoir de l'État pour être ensuite amenés, de gré ou de force, à gérer le capitalisme au nom de la classe dirigeante – ce qui est juste, étant donné les antécédents des partis sociaux-démocrates au pouvoir qui ont mis en œuvre la politique néolibérale (Albo, 1996 : 47) – alors les structures ne peuvent pas être remises en cause à l'intérieur du système. La coopération devient une troisième voie, à la fois du libre marché sans entraves de la mondialisation et de la tyrannie bureaucratique du socialisme d'État.

C'est pourquoi la coopération de gauche se retrouve dans un large consensus sur le fait de ne pas créer un programme politique stratégique. Sitrin cite un militant espagnol anti-expulsion qui écrit à propos du changement social : « Nous ne connaissons pas parfaitement les moyens d'y parvenir, et c'est normal personne ne le sait, il n'y a pas la formule magique. Le plus important, c'est que nous sommes là, à la recherche du moment où nous pouvons percer. » Cet accent mis sur les résultats, plutôt que sur la théorie, fait écho à la critique de Webb (1904 : 16), qui appelait la coopération « le socialisme qui se découvre dans ses œuvres et non dans les mots ». Marszalek (2012a) note que les coopératives portent sur des tâches pratiques, et non sur la théorie :

«Nous hésitons à caractériser la tâche que nous avons entreprise par des étiquettes, surtout politiques, et nous concentrons plutôt nos énergies sur la résolution de problèmes tant économiques que personnels.» Dans un article académique, Baldacchino (1990) dénigre la notion de critique : «Les coopératives de travail associé sont-elles en train de sauver le capitalisme, [ou] de s'engager dans la transformation socialiste? [...] Elles peuvent être des sujets importants à débattre entre universitaires. Mais La tâche principale de ceux qui s'intéressent à la démocratie industrielle reste principalement de la faire fonctionner» (Baldacchino, 1990 : 476). Alperovitz est clair sur le fait que «l'accent est mis sur les formes transitoires, et non sur les états finaux théoriques ultimes». Comme le dit Albert (Alperovitz et Albert, 2014) : «Nous ne sortons pas dans la rue pour essayer de faire des choses qui ne peuvent pas être faites. [Créer] un idéal de relations, comme si elles pouvaient être établies du jour au lendemain, n'a pas beaucoup de sens.»

Cette recherche d'alternatives s'accompagne d'un malaise face aux grands projets de changement social : les coopératives ne peuvent pas ôter «le poids de la société capitaliste des épaules des travailleurs», et donc il ne faut pas s'étonner que cette forme embryonnaire de contrôle des travailleurs «ne reflète pas en toute pureté l'avenir que les socialistes recherchent». Les «exigences de la révolution socialiste» ont besoin de plus de temps («Mythe, part 1», 2014). La conséquence est claire : ceux qui cherchent à intégrer la coopération dans une stratégie révolutionnaire plus large sont des rêveurs, ou pire. En fait, la recherche de la «pureté» conduit les critiques de la coopération vers «un socialisme coupé de racines historiques et culturelles particulières, et qui abolirait toute forme de propriété privée» (Ben-Rafael, 2001 : 194). Cette incapacité à ancrer la politique socialiste a conduit les radicaux à soutenir sans critique les révolutions russe et chinoise, avec pour résultat inévitable que «toute révolution socialiste installée à partir, par et à travers l'État dégénère en un nouveau système de classe exploiteur».

À la base de cette discussion se trouve une évaluation divergente de l'État capitaliste, entre ceux qui voient l'État comme un ensemble de relations médiatisées ouvertes à la transformation par des degrés d'appropriation, et la tradition classique telle que décrite (mais non inventée) par Lénine (1943) : «L'État naît là où, quand et dans la mesure où l'antagonisme des classes ne peut objectivement pas être concilié. Et, inversement, l'existence de l'État prouve que les antagonismes de classe sont irréconciliables.»

La première position est à la base de la coopération transformatrice¹, tandis que les organisations internationales ont toujours adopté la seconde approche.

La position de l'État relationnel a été lue dans le soutien de Marx aux coopératives. Par exemple, Jossa affirme que «dans la vision de l'État de Marx, il ne considère pas la production coopérative comme une simple négation du système capitaliste existant, mais plutôt comme une transcendance dialectique qui le nie comme elle le préserve» (Easton, cité dans Jossa, 2005 : 7). Ainsi, la coopération «représente les actions indépendantes d'une classe qui prend des mesures qui sapent. [Le] monopole des moyens de production [...] par les capitalistes» («Myth, part 2», 2014). Impliquant que la collectivisation de la propriété au sein du capitalisme peut conduire à une transition socialiste, Jossa suggère que «dès que la révolution est assimilée à un changement du mode de production, un système de coopératives de producteurs qui inverse la relation capital-travail entraînera une révolution même si elle ne parvient pas à renverser l'État» (Jossa, 2012 : 408). L'État capitaliste permettra-t-il l'expropriation de la propriété privée?

Selon Jossa (2005 : 7), la nécessité pour les partis politiques d'aujourd'hui d'obtenir un soutien massif signifie qu'il n'y a aucune raison de nier que le «moyen général de coercition nécessaire pour rompre avec les classes économiquement privilégiées pourrait bien être une loi unique du Parlement interdisant totalement le travail salarié». La formulation ci-dessus se rapproche d'une formulation étapiste de la transformation sociale : l'accent est mis sur la construction d'alternatives économiques, et la lutte politique peut venir plus tard, ou pas du tout. Il est cependant difficile de lire un étapisme dans le *Manifeste communiste*, si l'on suit la logique que Marx et Engels ont déduite de la Commune de Paris sur la nécessité de s'emparer du pouvoir d'État, à savoir que «la classe ouvrière ne peut pas simplement s'emparer de la machine étatique toute faite, et la manier à ses propres fins» (Marx, 1902 : 70). C'est pourquoi Marx passe tant de temps à détailler les échecs des républicains bourgeois dans la défense révolutionnaire de la Commune de Paris, un thème qu'il a identifié bien plus tôt dans les échecs des alliances entre diverses classes pour s'opposer au proto-fasciste Louis Bonaparte (1978 : 99). Jossa affirme que le révolutionnarisme de Marx est né de son nihilisme philosophique primitif, mais les appels répétés

1. Voir Callari et Ruccio (2010), Resnick et Wolff (1988, 2013) sur la nécessité d'espaces non capitalistes libérés des hiérarchies du capital et de l'État. Cornwell (2012) et Gibson-Graham (2006) s'appuient respectivement sur l'autonomisme et le post-marxisme pour montrer comment des institutions sociales alternatives peuvent ouvrir de nouveaux espaces de coopération au sein du capitalisme.

de Marx à la prise de pouvoir politique par les travailleurs découlent directement découlé de son analyse de la manière dont la société de classes s'est développée. L'existence de l'État comme moyen de contenir les intérêts «inconciliables» est la raison pour laquelle Marx a soutenu la coopération comme faisant partie d'une lutte beaucoup plus large pour la transformation politique, mais qu'elle n'était pas la seule.

En réponse à une proposition russe de mettre les meilleures terres agricoles en propriété municipale et de les remettre aux paysans, Lénine (1907) a fait valoir que cela constituerait une atteinte aux droits de propriété des capitalistes, ce qui signifiait l'aggravation des conflits de classe. Il a posé la question rhétorique suivante : «Quelle est la nécessité d'une révolution sociale si elle est possible, par le biais des organes autonomes locaux, en étendant progressivement, étape par étape, la «propriété collective» et de «socialiser» la production?» Il était d'accord avec les coopérateurs de gauche contemporains pour dire que le socialisme municipal comportait un fort élément éducatif; cependant, cette voie déplaçait l'attention du mouvement ouvrier vers un socialisme «au coup par coup» ou d'«égout», qui permettait des améliorations sur des «questions locales mineures» tout en laissant les grands projets de dépenses sous la coupe de la bourgeoisie¹.

Luxemburg a fait valoir que le mouvement ouvrier ne pourrait pas atteindre la puissance économique «dans le cadre de l'ordre social actuel avant de pouvoir mener à bien une révolution politique». Elle a basé cette conclusion sur la façon dont le SPD a donné la *priorité* à la voie parlementaire de réformes, aux syndicats, et aux coopératives.

Ces deux dernières institutions, en particulier, partagent l'objectif d'un «contrôle progressivement plus étendu des conditions de production» en réduisant le champ d'action des entreprises privées à but lucratif. Pour le SPD, celles-ci «sont les moyens de la réalisation progressive du socialisme» (Schmidt, cité dans Luxemburg 1908 : 19), tandis que pour Luxemburg, toutes deux étaient limitées par la contrainte du marché : les coopératives en raison de leur marginalisation, et les syndicats par leur manque d'influence sur l'offre globale de main-d'œuvre ou sur les prix mondiaux des matières premières. Ces limites étaient en fait fondées pour toutes les réformes «considérées comme des instruments

1. NdÉ: pour la montée et la chute du socialisme des égouts, voir Booth (1985) et Leopold et McDonald (2012). Pour une critique de la manière dont la bourgeoisie a utilisé le socialisme des égouts pour déplacer le conflit [Le socialisme des égouts était à l'origine un terme péjoratif contre le mouvement socialiste américain à Milwaukee, Wisconsin, entre 1892 et 1960. Le terme a été inventé par Morris Hillquit lors de la convention de Milwaukee de 1932 du Parti socialiste d'Amérique contre les socialistes de Milwaukee et leur vantardise perpétuelle de l'excellent réseau d'égouts public de la ville.

de socialisation directe de l'économie capitaliste, [qui] perdent non seulement leur efficacité habituelle mais cessent d'être des moyens de préparer la classe ouvrière à la lutte pour le pouvoir» (Luxemburg, 1908 : 32).

Cette lutte était vitale dès les débuts de la tradition socialiste. Guesde (1910) pensait que la «seule valeur» des coopératives était de financer les partis construisant le «socialisme militant». Les bolcheviks ont vu deux avantages aux coopératives dans les économies capitalistes : les produits de base à bas prix ont réduit les dépenses personnelles des travailleurs et elles apportent un soutien financier direct au mouvement ouvrier pendant les grèves. En 1910, Lénine caractérise les coopératives comme «une des armes auxiliaires possibles (dans certaines conditions) dans la lutte de classe prolétarienne». À la suite de Marx, il a librement admis que la coopération préfigurait la production et la distribution socialistes. Cependant, toute tentative de réconciliation du capital et du travail par le biais du «socialisme coopératif» était un «rêve de transformer les ennemis de classe en collaborateurs de classe et la guerre de classe en paix de classe». Le problème n'était pas l'incarnation embryonnaire des relations productives socialistes par les coopératives, mais le fait qu'elles ne pouvaient pas démontrer pleinement ces relations. Même un gouvernement ouvrier ne pouvait pas créer le socialisme, encore moins des coopératives ; pour Lénine (1923), «le système des coopérateurs civilisés est le système du socialisme» seulement lorsque les travailleurs ont atteint «la propriété sociale des moyens de production» et «la victoire de classe du prolétariat sur la bourgeoisie».

Les théoriciens de l'Internationale pensaient que, comme toutes les réformes poursuivies isolément, la coopération isolait l'objectif de la propriété collective et démocratique de l'organisation politique nécessaire pour vaincre le défenseur des rapports de propriété capitaliste, l'État. Il n'y a donc aucune incohérence entre la formulation de Lénine de 1923 et sa mise en garde, treize ans plus tôt, selon laquelle le rôle subordonné des coopératives «ne signifie pas que les sociétés coopératives ne peuvent pas aider les travailleurs à l'heure actuelle, mais le futur mode de production et de distribution, qui est préparé maintenant par les sociétés coopératives, ne peut commencer à fonctionner qu'après l'expropriation des capitalistes» (Lénine, 1910). Lénine et les bolcheviks ont attribué une place très différente à la coopération une fois les capitalistes expropriés.

Coopératives hors de Russie

Immédiatement après la révolution, les bolcheviks se sont retrouvés dans une guerre civile et ont désespérément eu besoin d'alliés internationaux. En 1919, ils forment l'Internationale communiste (Comintern) et organisent le premier des quatre congrès des représentants des partis communistes internationaux pour décider de la stratégie politique. Les questions de construction du socialisme étaient secondaires et les coopératives n'ont pas été mentionnées lors du premier congrès et l'ont été de manière éparse lors du second. Cependant, les troisième et quatrième congrès ont démontré la valeur croissante des coopératives.

Le troisième congrès a créé une section séparée pour promouvoir le travail coopératif avec deux rôles : comme auparavant, aider les travailleurs dans « la conquête du pouvoir politique » et aider à la reconstruction des économies socialistes (comité exécutif, 1921b : 150). Les communistes sont encouragés à rejoindre le mouvement coopératif et à organiser des réseaux radicaux de coopérateurs à l'échelle internationale. Au quatrième congrès, les délégués ont plaidé en faveur de l'engagement dans le travail coopératif non pas en raison de la « fermeté et de la discipline organisationnelles » du mouvement coopératif, mais en raison de sa taille même (Riddell, 2012 : 813). Certains ont suggéré que le fait de travailler dans des coopératives avant la révolution russe aurait empêché leur capture par les mencheviks sociaux-démocrates, ce qui aurait nécessité la construction d'un réseau de distribution séparé pendant la guerre. Malgré le manque d'attention du Comintern pour les coopératives, la discussion a eu lieu lors d'une petite conférence parallèle.

Pourtant, tout comme Guesde une décennie auparavant, les délégués du troisième congrès ont subordonné leur soutien aux coopératives à une prise de pouvoir révolutionnaire de l'État. Puisque « tant que le pouvoir du gouvernement est entre les mains de la classe bourgeoise, le prolétariat n'a pas le pouvoir d'organiser la production », ce n'est donc qu'en s'emparant du pouvoir que les travailleurs pourront organiser « le développement économique dans [leurs] intérêts » (comité exécutif 1921b : 156). Les délégués du quatrième congrès combinèrent la défense de la coopération sans « illusions » avec le fait « qu'elles soient capables de mettre en place un ordre socialiste par elles-mêmes en se développant sur une longue période sans que le prolétariat ne s'empare du pouvoir ». Le dirigeant communiste et coopératif français Henriet a déclaré que les coopératives n'étaient même pas « capables [...] d'améliorer de façon significative la position de la classe ouvrière ». Puisque la « concurrence capitaliste rend impossible le développement complet

du mouvement coopératif», les coopératives n'étaient qu'un outil pour survivre sous le capitalisme (cité dans Riddell, 2012 : 823). Ces limites provenaient d'un système dans lequel le temps de travail abstrait socialement nécessaire est hors du contrôle d'une entreprise ou d'un État. Comme l'a affirmé l'économiste soviétique Préobrajensky (1965), les coopératives «sont de petites îles non pas de propriété sociale mais de propriété collective des instruments de production». Elles peuvent rationaliser la distribution pour apporter des profits à leurs membres mais restent «subordonnées à toutes les lois de l'échange capitaliste». Pour être vraiment sociales, l'État qui fait respecter les droits de propriété capitalistes doit être renversé. Sinon, les coopératives «s'adaptent à la loi de la valeur» ou disparaissent.

Les militants internationaux ont vu les coopératives comme un moyen et non comme une fin. Henriët a qualifié le mouvement coopératif de «force énorme pour la révolution sociale», mais il a dénoncé leur potentielle capacité à unir les travailleurs avec le capital «petit à petit [...] croyant qu'elles pouvaient transformer le monde, bannir les antagonismes économiques entre producteurs et consommateurs et, en bref, créer une société communiste». Cette vision n'était «qu'un rêve». Les délégués ont convenu que «ce serait une erreur fondamentale pour nous de croire que le mouvement coopératif peut préparer des éléments de la nouvelle société. Les éléments matériels et humains seront préparés non pas par les coopératives mais par le capitalisme lui-même» car le capital lui-même se centralise et se concentre. Comme Guesde l'avait souligné des années auparavant, ce n'était pas le travail des coopératives de socialiser les travailleurs dans la production, pas plus que les marxistes n'avaient à faire naître la lutte des classes.

Coopératives en Russie

En Russie, la classe ouvrière avait été presque anéantie par la guerre civile et les bolcheviks ont dû fournir des vivres dans les villes affamées. Mais l'établissement de marchés privés pour la nourriture risquait de rétablir le capitalisme dans les campagnes, sapant ainsi le gouvernement ouvrier. Dans le cadre de la Nouvelle politique économique, les bolcheviks ont utilisé les coopératives comme solution à mi-chemin. Les coopératives représentaient déjà un tiers de l'économie russe, et Lénine (1923) a appelé à la création de coopératives pour fournir et distribuer des marchandises aux paysans. En relançant la croissance, les coopératives allaient à leur tour stimuler les industries d'État et améliorer les techniques industrielles, préparant psychologiquement les travailleurs à une industrie à grande échelle gérée collectivement (Boukharine,

1926). Dans ce contexte, la coopération pouvait fonctionner comme une excroissance d'une économie planifiée, «étendant ses tentacules dans les interstices d'échange entre la petite production et l'économie d'État» et introduisant la production collective là où il n'y en avait pas, mettant fin à la fois à la production paysanne à petite échelle et, finalement, aux coopératives elles-mêmes (Préobrajensky 1965 : 220).

Bien que le plan ait été frappé de défaillances techniques et miné par des manœuvres politiques de la part des factions du parti (novembre 1922 ; 98), rien d'autre ne pouvait organiser les 120 millions de paysans russes en vue de la reconstruction économique collective de l'après-guerre. Et ce n'était pas garanti ; Préobrajensky (1965 : 220) avait averti que si les bolcheviks perdaient le pouvoir, que si l'industrie passait aux mains du secteur privé et que la loi de la valeur s'affirmait à nouveau, les coopératives «indépendamment de leur structure sociale [...] soit se dissoudraient immédiatement, soit passeraient aux côtés du capitalisme». Même dans le meilleur scénario d'un gouvernement ouvrier supprimant la loi de la valeur, le soutien des coopératives était pragmatique et propre au contexte. S'il est techniquement vrai que dans la discussion, Lénine en 1923 affirme sur les coopératives «que le socialisme doit être assimilé à la coopération» (Jossa, 2014 : 286) dans un État de transition, ce n'est que la moitié de l'histoire. L'autre moitié est que Lénine pensait que la mise en place d'un gouvernement des travailleurs passait avant tout. Comme il l'affirme dans le même article :

Nous avons sans aucun doute raison [à propos des coopératives] du point de vue de la tâche fondamentale de l'époque actuelle, car le socialisme ne peut être établi sans une lutte de classe pour le pouvoir politique et un État. Mais voyez comment les choses ont changé maintenant que le pouvoir politique est entre les mains de la classe ouvrière, maintenant que le pouvoir politique des exploités est renversé et que tous les moyens de production appartiennent à la classe ouvrière.

Le soutien de Lénine aux coopératives dépendait d'abord de la mise en place d'un gouvernement des travailleurs. Il est donc problématique de citer Lénine encourageant les coopératives, comme le fait Jossa (2014 : 293) sans mentionner que le texte est du 25 décembre 1917, deux mois après la révolution bolchevique, ce qui répondait à la question politique de savoir que faire de l'État. Comme le dit Lénine dans le même texte : «Maintenant qu'un gouvernement socialiste est au pouvoir, notre tâche est d'organiser la concurrence.» Les coopératives étaient des outils pédagogiques et organisationnels là où il n'en existait pas d'autres. Les activistes coopératifs de gauche en Russie et dans le monde capitaliste ont tracé une ligne de démarcation nette entre

la coopération en tant que soutien à la politique de transformation, et en tant que forme de politique de transformation elle-même. Les coopératives ne pouvaient pas remplacer progressivement les entreprises capitalistes; les mouvements de travailleurs devaient encore élaborer des stratégies pour prendre le pouvoir.

Conclusion : pour une politique de transition

Cette contribution a montré que les premiers théoriciens de la coopération, dont Owen et Webb, pensaient que les coopératives échoueraient sans une planification économique dirigée par l'État. Marx a souligné que les coopératives représentaient un modèle pour une société dirigée par les travailleurs et que, là où le capital industriel n'avait pas encore détruit les économies paysannes, les formes coopératives pouvaient servir de modèle pour une économie post-capitaliste. Mais en même temps, Marx a insisté à plusieurs reprises sur la nécessité d'une large lutte politique et d'une transformation de l'État par les travailleurs. Luxemburg a souligné comment la coercition du marché limitait l'impact des coopératives aux secteurs économiques périphériques et à petite échelle. Les bolcheviks ont donné la priorité aux coopératives en tant que soutien aux mouvements politiques; après la révolution, les coopératives ont pu initier le travail collectif dans la production agricole paysanne fragmentée de la Russie. En bref, il ne s'agissait pas de positions abstraites et fondées sur des principes, mais d'une compréhension du fait que la coopération était une étape, parallèlement aux syndicats indépendants, aux mouvements de solidarité et aux réformes sociales, vers la création des conditions techniques et politiques nécessaires à la démocratie ouvrière et à une production entièrement socialisée, dont le succès dépendait de l'organisation politique du parti. Avec des accents différents, tous les penseurs de la tradition marxiste étaient d'accord sur un point: les coopératives pouvaient faire la démonstration d'une organisation économique post-capitaliste, mais comme stratégie principale, elles construisaient des illusions sur la possibilité d'une évolution, le socialisme de marché.

La coopération contemporaine de gauche et les Internationales convergent partiellement sur la question des organisations de soutien aux coopératives. La 2^e Internationale avait sa propre version tripartite: des syndicats pour représenter les travailleurs conscients de leur classe, un parti politique pour représenter les revendications politiques, et des coopératives pour améliorer les conditions de vie des travailleurs. Les conditions préalables au succès des coopératives, selon Lénine (1923), étaient «la lutte des classes, la prise du pouvoir politique par la classe

ouvrière, le renversement de la domination de la classe exploitante». Après la révolution, le parti communiste, les soviets – les organes de la démocratie directe ouvrière – et les syndicats industriels sectoriels ont constitué un autre modèle tripartite dans la société soviétique. (Riddell, 2012 : 47; comité exécutif, 1921a: 98). Il est légitime de se demander si un mouvement coopératif florissant et favorable aux bolcheviks en Europe aurait pu contrer une partie de l'isolement économique et politique de la Russie qui a conduit à la montée du stalinisme. Aujourd'hui, les trois conditions préalables de Wolff – le syndicalisme des mouvements sociaux, les finances publiques et la mobilisation des chômeurs en faveur de l'entreprise sociale – peuvent être des choix tactiques dans une ère néolibérale, car le syndicalisme des mouvements sociaux reste la clé de la reconstruction du mouvement ouvrier (Stannard 2014; Moody 2014). Cependant, Moody soutient que le syndicalisme conservateur manque «de tout programme de réforme qui se projette loin dans l'avenir». C'est une formulation très différente de l'optimisme de certains partisans qui pensent que les organisations de soutien aux coopératives en réseau peuvent progressivement saper le marché, de sorte que «le capitalisme soit mort. Mais il ne le sait pas encore tout simplement» («Non-explosif», 2011). Cette approche évolutive pose deux problèmes. Premièrement, il existe de nombreuses preuves historiques et contemporaines de l'imbrication du capital et de l'État dans le maintien des conditions d'une accumulation continue, au point même d'humilier les partis de gauche qui proposent des alternatives douces à l'austérité; en témoigne l'agenda déterminé de la Banque centrale européenne de créer une crise de la dette en Grèce et de détruire ensuite son secteur public (Plate-forme de gauche). Il est contre-intuitif de s'attendre à ce que des institutions tampons protègent les coopératives du marché alors que l'objectif de la politique néolibérale est de supprimer ces tampons. Deuxièmement, lorsque les organisations de soutien aux coopératives n'agissent pas, les travailleurs doivent revitaliser leurs communautés sans les ressources des secteurs privé et public.

Cela permet aux entreprises à but lucratif de poursuivre la dynamique même du profit à court terme qui a dévasté ces communautés. Reconnaisant les obstacles structurels, Gunn (2000) suggère sobrement que même les organisations de soutien sont insuffisantes pour rendre les coopératives transformatrices: les marchés capitalistes font pression sur les entreprises gérées démocratiquement pour qu'elles se conforment au comportement capitaliste. Si le monde (ou une société qui échappe d'une certaine manière au capitalisme) était constitué d'entreprises gérées démocratiquement, rendant possible l'élargissement des moyens

de participation de la communauté à ces entreprises; si nous avions un système d'État qui fixait des formes de comportement des entreprises en fonction des valeurs de démocratie et de participation; et s'il existait des institutions qui soutenaient et reproduisaient ces valeurs oui, la vie serait différente.

Il s'agit d'une déclaration prudente et lucide du problème, et il vaut la peine de considérer comment les internationaux ont essayé de le résoudre en inversant les priorités. Elles considéraient les coopératives comme des sources d'aide financière pour les partis socialistes, plutôt que de définir une stratégie pour que les coopératives de crédit et les institutions alternatives puissent les soutenir. Gunn se demande: «Étant donné [...] les pressions qui sapent les efforts les plus audacieux des entreprises gérées de façon démocratique, que doivent faire ceux qui sont engagés dans la démocratie économique?» Une des réponses est de trouver d'autres moyens de développer la conscience de classe. Baldacchino affirme que le débat sur les coopératives «devrait être davantage axé sur les processus (plutôt que sur les résultats idéologiques)» de la manière dont les travailleurs améliorent leur situation (Baldacchino, 1990 : 476). Cependant, l'idéologie – dans le simple sens d'ordonner les idées – constitue un processus stratégique. Nous pouvons être d'accord avec Gordon pour dire que «les marxistes ont dédaigné le «socialisme d'égout» comme une sorte de réforme progressive qui ne pourrait jamais vaincre le capital [...]. L'objectif le plus important était de transformer les individus impliqués, de leur donner confiance, et capacité à penser stratégiquement et d'être capable de travailler collectivement» (Gordon, 2002 : 107).

Toutefois, ces affirmations ne se contredisent pas nécessairement. Le sentiment louable selon lequel les théoriciens de la coopération «doivent prendre au sérieux les questions de planification systémique plus larges qui sont en jeu» (Alperovitz et Hanna, 2013) peut être approfondi: les questions ne sont pas principalement de nature planificatrice, mais stratégiques et politiques, comme l'ont reconnu les organisations internationales.

D'autres formes de pédagogie militante, visant à confronter et à renverser le pouvoir du capital, pourraient construire une confiance collective plus efficacement que les coopératives, sans la tâche monumentale d'ériger une autre contre-culture ou de gérer les relations sociales capitalistes au sein d'une entreprise. La question de savoir comment construire des organisations indépendantes pour la transformation sociale est largement absente du discours coopératif, mais il n'y a rien d'intrinsèquement abstrait dans la construction de partis et de

mouvements. Comme l'a compris Luxemburg, les réformes peuvent être gagnées sur la base de groupes de militants et de partis démontrant les limites des réformes elles-mêmes. En fait, se concentrer sur la croissance progressive du «secteur socialiste» peut être encore plus utopique qu'une politique de transformation, car le cadre réglementaire nécessaire pour soutenir les économies sociales nécessiterait des entreprises d'État bien avant tout bouleversement social.

Selon Webb (1904 : 240), «c'est donc en tant que réformateurs moraux que les coopérateurs méritent avant tout d'être à l'avant-garde du progrès humain». Cependant, une politique de transformation peut également réformer et remodeler les psychologies individuelles en se confrontant aux sources de pouvoir. Comme le suggère Post (1996), cela crée à la fois des avantages tangibles pour certaines couches de la classe ouvrière et ouvre les mouvements aux idées anticapitalistes. Chaque lutte politique implique une microtransformation des relations sociales ; même les soviets ont commencé sous la forme de conseils d'ouvriers communautaires, créés pour répondre aux exigences pratiques de la politique insurrectionnelle. Plus les luttes conflictuelles comme les grèves sont nombreuses, plus elles transmettent rapidement une pédagogie propre, «amenant des couches auparavant inertes à s'engager dans le militantisme pour organiser un soutien communautaire» (Harman, 1979). Ce double processus d'apprentissage – par la confrontation et par le fait d'être obligé de gérer des infrastructures sociales dans les moments de conflit intense – montre au mouvement ouvrier «que l'économie et la politique ne sont pas vraiment séparables ; l'émancipation économique exige la conquête du pouvoir politique. S'organiser autour de demandes politiques, même minimales, change radicalement et rapidement les capacités et la perception de soi des participants» (Kelly, 2014 : 15). Cette idée a influencé la conception des coopératives des internationaux : ils ont montré un exemple partiel d'économie socialisée, mais aussi comment la création d'entreprises sociales atteindrait rapidement les limites du marché. Leur héritage ne se situe pas dans une politique de la chaise vide ou dans de l'ingénierie sociale verticale, mais une application approfondie de la critique économique politique, conduisant à une politique de transition.

Septembre 2015

Source

Review of Radical Political Economics, n° 21, 2016.

Bibliographie

- Albo, G. (1996), «A world market of opportunities? Capitalist obstacles and left economic policy», *Socialist register 1997*, Londres, Merlin Press.
- Alperovitz, G. (2014), «The cooperative economy: A Conversation with Gar Alperovitz. Retrieved», www.garalperovitz.com/2014/06/cooperative-economy-conversation-gar-alperovitz/#more-1861.
- Alperovitz, G. et M. Albert (2014), «In conversation with Michael Albert», www.garalperovitz.com/2014/03/conversation-michael-albert.
- Alperovitz, G. et T.M. Hanna (2013), «Mondragón and the system problem. Truthout», www.truth-out.org/news/item/19704-mondragon-and-the-system-problem.
- Anderson, K. B. (2010), *Marx at the margins: On Nationalism, Ethnicity, and non-Western Societies*, Chicago, The University of Chicago Press; (2015), *Marx aux antipodes*, Paris/Montréal, Syllepse/M. Éditeur.
- Anikin, A. V. (1979), *A science in its youth: Pre-Marxian political economy*, New York, International Publishers.
- «Arguments against workers' cooperatives: The myth of Mondragón», part 1. 2014. *Sráid Marx*, <http://irishmarxism.net/2014/01/19/arguments-against-workers-cooperatives-the-myth-of-mondragon-part-1/>.
- «Arguments against workers' cooperatives: The myth of Mondragón», part 2 (2014), *Sráid Marx*, <http://irishmarxism.net/2014/01/31/arguments-against-workers-cooperatives-the-myth-of-mondragon-part-2/>.
- «A shot gun marriage between worker-owned cooperatives and trade-unions» (2012), www.dailykos.com/story/2012/01/22/1055510/-Anti-Capitalist-Meet-up-A-Shot-Gun-Marriage-Between-Worker-Owned-Cooperatives-and-Trade-Unions.
- Baldacchino, G. (1990), «A war of position: Ideas on a strategy for worker cooperative development. Economic and Industrial Democracy», Università Malta, 1990.
- Ben-Ner, A. (1984), «On the stability of the cooperative type of organization», *Journal of Comparative Economics*, n° 8.
- Ben-Ner, A. (1988), «The life cycle of worker-owned firms in market economies: A theoretical analysis», *Journal of Economic Behavior & Organization*, 1998.
- Ben-Rafael, E. (2001), «Basic dilemmas of utopia in comparative perspective», *Journal of Rural Cooperation*, n° 29.
- Booth, D. E. (1985), «Municipal socialism and city government reform: The Milwaukee experience, 1910-1940», *Journal of Urban History*, n° 12.
- Bukharin, N. (1926), «The tasks of the Russian Communist Party», www.marxists.org/archive/bukharin/works/1926/01/x01.htm.
- Callari, A. et D. F. Ruccio (2010), «Rethinking socialism: Community, democracy, and social agency», *Rethinking Marxism*, n° 22.
- Carlson, C. (2008), *Nowtopia: How Pirate Programmers, Outlaw Bicyclists, and Vacant-Lot Gardeners Are Inventing the Future Today*, Oakland, AK Press.
- Clay, J. (2013), «Can union co-ops help save democracy?», <http://truth-out.org/news/item/17381-can-union-co-ops-help-save-democracy>.
- Chayanov, A. (1991), *The theory of peasant co-operatives*, Columbus, Ohio State University Press.
- Cornforth, C. et A. Thomas (1990), «Cooperative development: Barriers, support structures and cultural factors», *Economic and Industrial Democracy*, n° 11.
- Cornwell, J. (2012), «Worker co-operatives and spaces of possibility: An investigation of subject space at Collective Copies», *Antipode*, n° 44.

- Curl, J. (2010), «The cooperative movement in century 21», *Affinities: A Journal of Radical Theory, Culture, and Action*, n° 4.
- Davidson, C. (2011), «The Mondragon diaries: “If labour has the power, then capital... becomes our tool”», *Links: International Journal of Socialist Renewal*.
- de Peuter, G. et N. Dyer-Witherford (2010), «Commons and cooperatives», *Affinities: A Journal of Radical Theory, Culture, and Action*, n° 4.
- Draper, H. (1966), *The Two Souls of Socialism*, www.marxists.org/archive/draper/1966/twosouls/index.htm?PHPSESSID=35fb8e862c3404829cd69fc281a1c371 ; (2008), *Les deux âmes du socialisme*, Paris, Syllepse.
- Dunayevskaya, R. (1951), «The cooperative form of labor vs. abstract labor», www.marxists.org/archive/dunayevskaya/works/1951/labor.htm.
- Edel, M. (1977) «Rent theory and working class strategy: Marx, George and the urban crisis», *Review of Radical Political Economics*, n° 9.
- Engels, F. (1893), «Engels to Friedrich Adolph Sorge», www.marxists.org/archive/marx/works/1893/letters/93_01_18.htm.
- Engels, F. (1902), «Introduction to the German edition», dans K. Marx, *The Paris Commune*, New York, New York Labor News Company.
- Engels, F. (1988), «The housing question», dans *Karl Marx and Frederick Engels Works*, vol. 23, October 1871-July 1874, Moscou, Progress Publishers.
- «Fagor goes bankrupt, Trouble in Camelot» (2014), www.dailykos.com/story/2014/01/12/1268841/-Anti-Capitalist-Meetup-Fagor-Goes-Bankrupt-Trouble-in-Camelot.
- Fine, B. (1979), «On Marx's theory of agricultural rent», *Economy and Society*, n° 8.
- Gibson-Graham, J. (2006), *A postcapitalist Politics*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Gordon, L. (2002) , «Social movements, leadership, and democracy: Toward more utopian mistakes», *Journal of Women's History*, n° 14.
- Guesde, J. (1910), *Co-operatives and socialism*, www.marxists.org/archive/guesde/1910/dec/cooperatives.htm.
- Gunn, C. (2000), «Markets against economic democracy», *Review of Radical Political Economics*, n° 32.
- Harman, C. (1979), *How Marxism Works*, Londres, Bookmarks Publications.
- ICC (2005), «Communism means the elimination of the law of value and the unification of the productive process».
- International Communist Current, en.internationalism.org/print/book/export/html/1867Is_a_non-exploitive_economy_based_on_worker-owned_cooperatives_possible. www.dailykos.com/story/2011/07/24/998239/-Anti-Capitalist-Meet-Up-Is-A-Non-Exploitive-Economy-Based-on-Worker-Owned-Cooperatives-Possible.
- Jossa, B. (2012), «Cooperative firms as a new mode of production», *Review of Political Economy*, n° 24.
- Jossa, B. (2014), «Marx, Lenin and the cooperative movement», *Review of Political Economy*, n° 26.
- Jossa, B. (2005), «Marx, Marxism and the cooperative movement», *Cambridge Journal of Economics*, n° 29.
- Kasmir, S. (1996), *The Myth of Mondragon Cooperatives, Politics, and Working-Class Life in a Basque town*, Albany, State University of New York Press.
- Kelly, B. (2014), «A marxist critique of refigurative politics», *Socialism 2014*, Chicago, International Socialist Organization.
- Lafleur, M. et A.-M. Merrien (2012), *The Socio-Economic Impact of Co-operatives and*

- Mutuals: When the Past Inspires the Future: The Contribution of Cooperatives and Mutuals to Making a Better World*, Université de Sherbrooke, Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke, Sherbrooke, IREBUS.
- Lebowitz, M. (2014), «A path to socialism: Building upon the foundations began by Hugo Chavez», *Links: International Journal of Socialist Renewal*, <http://links.org.au/node/3741>.
- Lenin, V. I. (1907), «The agrarian programme of social-democracy in the first Russian Revolution, 1905-1907», www.marxists.org/archive/lenin/works/1907/agrprogr/ch04s7.htm#v13.
- Lenin, V. I. (1910), «The question of co-operative societies at the International Socialist Congress in Copenhagen», www.marxists.org/archive/lenin/works/1910/sep/25.htm.
- Lenin, V. I. (1917), «How to organise competition?», <http://marxists.org/archive/lenin/works/1917/dec/25.htm>.
- Lenin, V. I. (1921), «Consumers' and producers' co-operative societies», www.marxists.org/archive/lenin/works/1921/apr/25.htm.
- Lenin, V. I. (1923), «On cooperation», www.marxists.org/archive/lenin/works/1923/jan/06.htm.
- Lenin, V. I. (1943), *State and revolution*, dans V. I. Lenin, *Selected Works*, vol. 7, New York, International Publishers.
- Leopold, E. et D. A. McDonald (2012), «Municipal socialism then and now: Some lessons for the Global South», *Third World Quarterly*, n° 33.
- Luxemburg, R. (1899), «Speech to the Hanover Congress», www.marxists.org/archive/luxemburg/1899/10/11.htm.
- Luxemburg, R. (1908), Reform or revolution, <https://swp.org.uk/education/classics/3-reform-or-revolution>.
- Marszalek, B. (2012a), «Worker co-operatives and democracy», partie 1, <https://libcom.org/library/worker-co-operatives-democracy-bernard-marszalek>.
- Marszalek, B. (2012b), «Worker co-operatives and democracy», partie 2, <http://dissentvoice.org/2012/06/worker-co-operatives-and-democracy-part-2/>.
- Marx, K. (1864), Inaugural address and provisional rules of the International Working Men's Association, www.marxists.org/archive/marx/works/1864/10/27.htm.
- Marx, K. (1866), «The different questions: Instructions for the delegates of the provisional General Council», www.marxists.org/archive/marx/works/1866/08/instructions.htm.
- Marx, K. (1875), *Critique of the Gotha Programme*, www.marxists.org/archive/marx/works/1875/gotha/.
- Marx, K. (1881), «Marx-Zasulich correspondence February-March 1881», www.marxists.org/archive/marx/works/1881/zasulich/draft-3.htm.
- Marx, K. (1902), *The Paris Commune*, New York, New York Labor News Company.
- Marx, K. (1959), *Capital, a Critique of Political Economy*, vol. 3, *The Process of Capitalist Production As a Whole*, Moscou, Institute of Marxism-Leninism.
- Marx, K. (1978), *The Eighteenth Brumaire of Louis Bonaparte*, dans K. Marx et F. Engels, *Collected Works*, vol. 11, 1851-1853, New York, International Publishers.
- Marx, K. et F. Engels (1998), *The Communist Manifesto*, Londres, Verso.
- McNally, D. (1993), *Against the Market: Political Economy, Market Socialism and the Marxist Critique*, Londres, Verso.
- Moody, K. (2014), «Reviving labor from below», *Jacobin*, www.jacobinmag.com/2014/04/reviving-labor-from-below/.

- Nangwaya, A. (2013), «We have to make sure that economically we're free': Worker self-management in Jackson, Miss.», <http://rabble.ca/news/2013/09/we-have-to-make-sure-economically-were-free-worker-self-management-jackson-miss>.
- Ness, I. (2012), «Cooperatives and workers-owned enterprises as transformative strategies», *Grassroots Economic Organizing Newsletter*, n° 2.
- Nove, A. (1992), *An Economic History of the USSR: 1917-1991*, Londres, Penguin.
- Owen, R. (1816), «A new view of society or, essays on the principle of the formation of the human character, and the application of the principle to practice», <http://marxists.org/reference/subject/economics/owen/ch02.htm>.
- Pérotin, V. (2006), «Entry, exit, and the business cycle: Are cooperatives different?», *Journal of Comparative Economics*, n° 34.
- Post, C. (1996), «The popular front: Rethinking CPUSA history», www.solidarity-us.org/node/2363.
- Preobrazhensky, Y. A. (1965), *The New Economics*, Oxford, Oxford University Press; (2021), *La nouvelle économique*, Paris, Lausanne/Montréal, Syllepse/ Page 2/M. Éditeur.
- Rachleff, P. et A. Wallach (1973), «Lip and the self-managed counter-revolution», *Négation*, <https://libcom.org/library/lip-and-the-self-managed-counter-revolution>.
- Ranis, P. (2012), «Worker cooperatives: Creating participatory socialism in capitalism and state socialism», www.democracyatwork.info/articles/2012/10/worker-cooperatives-creating-participatory-socialism-in-capitalism-and-state-socialism.
- Resnick, S. et R. D. Wolff (2013), «Marxism», *Rethinking Marxism*, n° 25.
- Resnick, S. et R. Wolff (1988), «Radical differences among radical theories», *Review of Radical Political Economics*, n° 20.
- Richards, B. (2012), *Status of co-operatives in Canada: Report of the Special Committee on Co-operatives*, Special Committee on Co-operatives, Ottawa, Speaker of the House of Commons.
- Riddell, J. (éd.) (2012), *Toward the united front: Proceedings of the Fourth Congress of the Communist International*, Chicago, Haymarket Books.
- Robert Owen Group (sd), «Who was Robert Owen?», www.robertowen.org/about-us/who-was-robert-owen.html.
- Saad-Filho, A. (2002), *The Value of Marx: Political Economy for Contemporary capitalism*, Londres, Routledge.
- Sitrin, M. (2013), «Postcards from a horizontal world», opendemocracy.net/transformation/marina-sitrin/postcards-from-horizontal-world.
- Stannard, M. (2014), «Organized labor, public banks, grassroots: Key to a worker-owned economy», <http://limitlesslife.wordpress.com/2014/05/04/organized-labor-public-banks-grassroots-key-to-a-worker-owned-economy/>.
- Taylor, A. (2014), Hope and Ka-Ching, from *The Baffler*, www.thebaffler.com/salvos/hope-and-ka-ching.
- Terra Cremada (2013), «Self-management of misery or the miseries of self-management, Terra Cremada», <https://libcom.org/library/self-management-misery-or-miseries-self-management-terra-cremada>.
- The Executive Committee of the Communist International (1921), *The second conference of the Communist International*, «Proceedings of Petrograd Session of July 17th, and of Moscow Sessions of July 19th-August 7th, 1920», Moscou, Publishing Office of the Communist International.
- The Executive Committee of the Communist International (1921), *Third World Congress of the Communist International. Theses and Resolutions adopted at the third world*

congress of the Communist International, New York, The Contemporary Publishing Association.

The Left Platform of Syriza (2015), «The alternative to austerity», *Jacobin*, www.jacobinmag.com/2015/07/tsipras-euro-debt-default-grexit/.

Webb, B. (1904), *The co-operative movement in Great Britain*, Londres, Swan Sonnenschein & Co.

Whyman, P. B. (2012), «Co-operative principles and the evolution of the “dismal science” : The historical inter-action between co-operative and mainstream economics», *Business History*, n° 54.

Winn, J. (2013), «Notes towards a critique of “labour managed” firms», <http://josswinn.org/2013/07/notes-towards-a-critique-of-labour-managed-firms/>.

Wolff, R. (2012), «Yes, there is an alternative to capitalism: Mondragon shows the way», *The Guardian*, www.theguardian.com/commentisfree/2012/jun/24/alternative-capitalism-mondragon.

Wolff, R. (2014), «Enterprise structure is key to the shape of a post-capitalist future, inter-viewer L. Thatcher», *Truthout*, www.truth-out.org/news/item/22108-richard-wolff-enterprise-structure-is-key-to-the-shape-of-a-post-capitalist-future.

Wolff, R. D. (sd), «Learn about workers' self-directed enterprises», www.democracyatwork.info/learn/?topic=types.

Wolff, R. D. (2014), «Socialism and workers' self-directed enterprises», <http://mrzine.monthlyreview.org/2014/wolff140914.html>.

Sur les coopératives

Jean Jaurès

Maintenant que tous les socialistes, sous des formes un peu diverses, ont affirmé l'utilité, la nécessité de la coopération, il faut que le parti et les militants, mettant en œuvre les décisions de nos congrès, redoublent d'activité pour développer le mouvement coopératif. Héliès, dans son discours si substantiel et tout animé d'une flamme d'action, a résumé les deux raisons essentielles qui donnent de plus en plus à la coopération une valeur socialiste.

D'abord, les coopératives de consommation, les seules que le prolétariat puisse partout créer lui-même et développer largement, se développent de plus en plus, en effet, dans les milieux ouvriers. Ce sont les prolétaires des usines groupées par la grande industrie qui entrent dans les coopératives. Et, comme les travailleurs sont de plus en plus pénétrés de la pensée socialiste, ils la portent naturellement avec eux dans les coopératives recrutées par eux. Sans doute tous les coopérateurs, individuellement, ne sont pas socialistes, comme tous les ouvriers, individuellement, ne sont pas socialistes. Mais ceux des prolétaires qui ne sont pas

socialistes n'ont pas de doctrine. Ils n'ont pas de pensée agissante. Ils se bornent à subir passivement la forme de la société actuelle. Toute la pensée active, vivante du prolétariat, est socialiste, et c'est cette pensée socialiste qui devient, presque nécessairement, la pensée dirigeante et inspiratrice; c'est elle qui façonne peu à peu et qui oriente les pensées inertes et molles. De là, même dans la coopération qui ne se dit pas encore expressément socialiste, l'influence grandissante du socialisme.

En outre, dans un milieu ainsi pénétré de socialisme, la coopération ne tarde pas à manifester sa vertu socialiste propre et essentielle. En soi, par la suppression du profit capitaliste, par l'identité de l'acheteur et du vendeur, par la gestion collective et démocratique substituée à la direction capitaliste, la coopérative de consommation est une leçon vivante de socialisme. Il suffit de la pousser jusqu'au bout par la pensée, il suffit d'imaginer que la coopérative de consommation s'est universalisée, qu'elle a absorbé au profit des consommateurs tout le capitalisme mercantile et qu'elle a suscité, pour son propre usage et sous sa propre direction, des coopératives de production, chargées de fabriquer pour elle tous les produits qu'elle distribue, pour que la République coopérative, à son terme logique et dans son épanouissement final, se confonde avec la République collectiviste.

Et il ne sert de rien de dire qu'en fait la coopération ne pourra se développer ainsi, ou que la croissance en sera trop lente pour répondre à l'impatience du prolétariat et au rythme accéléré de ses ambitions et de ses forces. Cette réserve et cette objection vaudraient en effet contre ceux qui voudraient réduire au coopératisme tout l'effort d'émancipation sociale du prolétariat. Elle ne vaut pas contre ceux qui se bornent à reconnaître la valeur socialiste propre à la coopération et qui attendent la transformation socialiste des effets combinés de l'action coopérative, de l'action syndicale et de l'action politique des travailleurs.

Quand la coopération n'aurait d'autre effet en se développant que de donner au prolétariat confiance en lui-même, de lui montrer ce qu'il peut faire dès maintenant par l'utilisation collective de ses ressources de consommation, elle aurait une haute vertu révolutionnaire; car, si j'étais obligé pour ma part de définir d'un mot la révolution sociale, je dirais qu'elle est avant tout la confiance du prolétariat en lui-même. Dès lors, développer la coopération dans cet esprit, c'est faire vraiment œuvre socialiste. Et, comme elle se développera d'autant mieux qu'aucun rite, qu'aucune contrainte extérieure ne lui seront imposés, l'affirmation de l'autonomie de la coopération a été aussi un acte socialiste.

Tout cela, Héliès, si ardemment socialiste et si ardemment coopérateur, l'a dit avec beaucoup de force. Et beaucoup même de ceux qui

avaient pu croire, autrefois, à l'utilité d'un signe extérieur, marquant le rapport de la coopération au socialisme, ont été touchés par la puissance de ses raisons. Surtout, il a montré que, par là, l'unité coopérative deviendrait plus facile.

En fait, il est des coopérateurs non socialistes comme M. Gide qui reconnaissent que la pensée socialiste a été, en bien des points, le feu qui a fait éclore la coopération et qui la dilate. Ils reconnaissent aussi, comme M. Gide l'a fait expressément, que c'est l'idée de transformer les rapports sociaux par la suppression finale du salariat qui donne à la coopération son sens le plus haut, sa fin la plus noble, son ressort à la fois le plus idéaliste et le plus puissant. Des coopératives prolétariennes animées de cet esprit aux coopératives explicitement socialistes, il n'y a pas, il ne peut pas y avoir antagonisme. Ainsi se formera un mouvement vaste et uni de coopération d'où sera exclu tout ce qui n'est que moyen de domination patronale et artifice de servitude et d'exploitation, mais où entreront tous les groupements coopératifs qui veulent hausser non seulement le bien-être immédiat de la classe ouvrière, mais son esprit d'indépendance et de fierté en vue de sa libération progressive et intégrale.

Source

« À l'œuvre », *L'Humanité*, 23 juillet 1910.

La coopération socialiste

Jules Guesde

La coopération est simplement une des formes de l'association ou un moyen de groupement dans la société actuelle ; quelquefois même elle rentre dans les sociétés ordinaires par actions, avec cette seule différence que l'action émise par la coopérative atteint à peine 100 francs, pendant que les actions des sociétés capitalistes dépassent 500, voire 1 000 F. Et c'est parce que la coopération n'est qu'une forme d'association ou de groupement que vous la voyez préconisée par toutes les opinions et par toutes les catégories sociales. La coopération a même été préconisée contre le socialisme naissant ; ce sont des coopérateurs, même ouvriers, qui se sont mis au début en travers de l'organisation de classe du prolétariat.

Je me rappelle – pour ne pas remonter bien loin dans le passé – à ma rentrée de l'exil, en 1876, l'état d'esprit qui animait le premier

congrès des syndicats à la salle d'Arras. Les syndiqués d'alors étaient exclusivement coopérateurs et poussaient le coopératisme, qu'ils appelaient l'entente entre le capital et le travail, si loin que dans les réunions publiques, lorsqu'une fraction du prolétariat était acculée à la lutte sous la forme de grève et qu'on venait à Paris même nous demander des subsides, c'est-à-dire des munitions pour les frères en bataille, Chabert, pour n'en nommer qu'un, se levait et invoquait contre la collecte en faveur des travailleurs, alors debout de Montceau-les-Mines, la voie coopérative dans laquelle était entrée depuis quelques années notre classe laborieuse et l'impossibilité où serait cette dernière, sans se mettre en contradiction avec elle-même, de soutenir une grève, même née en dehors d'elle et imposée à ses victimes par la rapacité capitaliste... Ce que je voulais établir, par cette page d'hier, c'est que cette forme d'association, de groupement qu'est la coopération peut servir à toute espèce d'usage et ne vaut, pour nous socialistes, que selon l'usage qu'on en fait. Laissant de côté l'histoire, je m'adresse maintenant tout simplement à ce qui se passe dans un pays voisin. Je prends la Belgique et j'y vois d'admirables coopératives socialistes; mais j'y vois d'autres coopératives, puissantes elles aussi, organisées par le parti clérical, organisées par le parti libéral. Et je demande si cette coopération, ainsi mise à toutes les sauces, conservatrice, cléricale, bourgeoise ici, socialiste et révolutionnaire là, ne suffirait pas à démontrer que la coopération en elle-même n'a absolument rien de socialiste. La coopération ou la coopérative devient socialiste lorsqu'on la fait servir à atteindre le but poursuivi par le socialisme, c'est-à-dire la réunion dans les mêmes mains sociales de tous les moyens de production et d'échange, toute réunion en petit du capital et du travail dans les mêmes mains individuelles que représentent les meilleures coopératives étant forcément impuissantes, alors que dans d'autres coopératives le capital reste fourni par les uns et le travail par les autres.

La coopération ne vaut donc et ne peut valoir que par l'usage qu'on en fait. Dans la mesure où cette forme de groupement ou d'association sert et appuie le Parti socialiste, il est certain qu'elle devient une espèce d'arsenal apportant des armes au prolétariat en lutte. Mais c'est là le sens exclusif de la coopération socialiste. Si la coopération reste autonome, si des ouvriers se réunissent et disent – nous allons rendre notre vie plus facile en approvisionnant nos familles de plus d'éléments de consommation, que nous achèterons en commun, au prix de gros, pour bénéficier de la différence avec le prix de détail, nul doute que ce but ne soit respectable. Je comprends très bien que dans la société actuelle les travailleurs tendent à supprimer le plus de misère possible

et cherchent à se donner et à donner aux leurs le plus de satisfactions possibles. Je ne fais pas du tout le procès à ces coopératives-là ; elles sont de droit ouvrier, c'est entendu. Mais je suis obligé de constater, d'un autre côté, que si ce moyen de diminuer leur misère et de rendre leur vie plus supportable était généralisé, au lieu d'être, comme il est, une exception dans le milieu actuel, la conséquence fatale serait que, la vie étant devenue meilleur marché, les salaires, ou n'augmenteraient pas, ou même seraient diminués.

Il y aurait deux raisons pour que le lendemain de ces coopératives fût ou une stagnation ou une diminution des salaires. La première raison, celle que Lafargue a invoquée, c'est que, les patrons ont été les premiers à employer ce moyen : les Compagnies de chemins de fer, les grands industriels ont eu recours à des coopératives, sorties de leur initiative, pour ne pas augmenter le salaire de leur personnel, en lui disant : vous pouvez très bien vivre avec le prix de la vie ainsi réduit. C'est une première preuve, celle-là. Mais il y en a un autre ; c'est que partout, sur tous les points du territoire, il est loisible de constater que les salaires sont plus hauts là où la vie est plus chère, et plus bas là où la vie est meilleur marché. Pourquoi les salaires sont-ils plus élevés à Paris que dans les campagnes normandes ou du centre de la France ? C'est parce qu'à Paris, grâce à l'octroi, la vie est plus chère, et personne ne saurait nier que la cherté ou le bon marché de la vie influe sur le taux des salaires. Il ne s'agit pas de la loi d'airain de Lassalle, que je laisse de côté ; il s'agit purement et simplement d'un fait général qui est à la portée de tous ceux qui ont des yeux pour voir.

J'arrive à une troisième preuve à l'appui de ma thèse... Ce que vous appelez le parasitisme commercial est représenté en France par un million ou douze cent mille petits commerçants. Ils vivent, tant bien que mal et aux dépens des consommateurs ouvriers, de leurs boutiques, c'est entendu ; mais les boutiques fermées, il faudra bien qu'ils continuent à vivre. Et ce sera alors un million ou douze cent mille prolétaires nouveaux que la faim va verser sur le marché du travail, et quelle sera la conséquence de ces douze cent mille sans-travail nouveaux, venant s'ajouter aux sans-travail déjà existants ? Est-ce que cette nouvelle armée de réserve n'entraînera pas forcément des salaires diminués ? Est-ce que le patronat, ayant à sa porte plus d'ouvriers qu'il n'en a besoin, ne rognera pas le salaire de ceux qui sont occupés dans ses usines ? Allons donc, camarades!...

Il y a encore une autre raison pour laquelle la coopération ne saurait avoir de valeur socialiste.

Actuellement, presque toutes nos coopératives sont obligées, par le milieu capitaliste, à faire du capitalisme, car, au lieu de distribuer à leurs membres, au prix coûtant, elles vendent, et sont de plus en plus contraintes de vendre à des tiers, en vue d'un profit. L'antagonisme, que la coopération devait faire disparaître entre vendeurs et acheteurs, continue à subsister. Qu'il y ait des exceptions, soit. Mais, en général, vous êtes de plus en plus condamnés, par un milieu basé sur la concurrence, à chercher des moyens d'existence et de développement en dehors de la distribution des produits; vous êtes amenés à vendre au public, à réaliser des bénéfices, à faire du commerce, en un mot, n'étant plus ainsi que de nouveaux grands magasins, constitués par de petits actionnaires ouvriers, au lieu de grands magasins constitués par de gros actionnaires bourgeois.

Telle est la réalité. Il ne s'agit pas de s'illusionner et de s'emballer; voilà ce qu'est et ce que sera de plus en plus la coopération, qu'on voudrait nous donner pour le socialisme qui vient. S'imaginer qu'il puisse en être autrement dans la société actuelle, ce serait rentrer dans l'utopie d'autrefois, représentée par Fourier et son phalanstère, ou Cabet et son Icarie. Prétendre faire autre chose que du capitalisme dans la société capitaliste est véritablement inouï! Ce sont les lois générales, sorties de la forme de propriété, qui s'imposent, et auxquelles ne sauraient échapper ceux qui veulent créer des oasis dans le désert; l'oasis est balayée par le simoun comme le désert lui-même. Et l'oasis, ici, c'est la coopérative, obligée de se plier aux fins commerciales ou marchandes. Je sais bien que vous remédiez en partie à ce mal en confédérant vos sociétés, et je vous approuve d'être entrés dans cette voie et d'y persévérer; mais, encore une fois, quoi que vous fassiez sur le terrain coopératif, vous n'empêcherez pas que vous ne soyez régis par toutes les lois qui déterminent et règlent la production et l'échange dans la société à profits d'aujourd'hui.

Par conséquent, je le répète, impossible de reconnaître une valeur socialiste à la coopération en elle-même, qui ne prépare même pas les éléments de la société nouvelle, préparés qu'ils sont depuis longtemps, comme matériel et comme personnel, par la concentration capitaliste qui l'a précédée de beaucoup et dans des proportions que n'atteindra jamais la coopération. C'est parce que, précisément, grâce à cette concentration capitaliste, tout le travail est aujourd'hui (d'administration, de direction, d'exécution, le travail le plus scientifique, comme le plus manuel) exécuté par des salariés, que nous pouvons passer du jour au lendemain, sans choc, de l'ordre actuel à l'ordre nouveau. Tout est prêt pour cette transformation ou révolution, parce que la propriété

nominale des capitalistes d'aujourd'hui ne représente aucune espèce de travail, même directif, et qu'elle peut disparaître demain sans que rien soit touché ou entamé dans le fonctionnement des différents genres de travail, usines, champs, chemins de fer, magasins.

Voilà ce qui fait plus que permettre, ce qui nécessite l'ordre collectiviste. La coopérative n'y est pour rien, et quand j'entendais ce matin notre ami Poisson dire : mais, si demain vous étiez les maîtres du gouvernement avant que les coopératives aient couvert le pays, comment feriez-vous pour instaurer la société nouvelle ? Je pensais que le camarade Poisson se créait des cauchemars inutiles. Nous pouvons, le pouvoir conquis, réaliser tout le socialisme, ce qu'en Amérique on a appelé *the cooperative commonwealth* (la communauté coopérative), parce que la coopération n'est pas un moyen, mais le but du prolétariat triomphant et réunissait dans les mains de la société tout entière tout le capital et tout le travail, de façon à ce qu'il n'y ait plus ni exploitation, ni vente, ni profit. La coopération, dis-je, n'est pas le moyen – ou elle ne peut être qu'un des moyens – si les coopératives apportent leur concours au socialisme militant. Oui, les coopératives ne valent que pour battre monnaie, pour fournir des armes et des munitions au parti de la classe ouvrière. Ce n'est pas le parti qui doit aider les coopératives, ce sont les coopératives qui ont le devoir strict de soutenir matériellement le parti, de toutes leurs forces.

« La coopérative auxiliaire du parti », c'est ainsi que nous avons toujours conçu le problème, et c'est ainsi que toujours nous avons travaillé à sa solution. Et puisqu'on parlait ce matin avec une sorte de mépris de nos campagnes d'alors, nous comparant à des chasseurs d'alouettes au miroir, je répondrai que nous n'avons jamais rien fait miroiter aux yeux des travailleurs qui ne fût de bonnes et vivantes réalités. C'est nous, les socialistes, qui avons, dans le Nord, pris l'initiative du mouvement coopératif ; c'est moi qui, avec Camelinat et un camarade élu des Bouches-du-Rhône, en 1885, suis allé à Roubaix créer la première coopérative socialiste, l'Avenir du parti ouvrier. Non pas qu'il existât déjà d'autres coopératives, mais patronales ou cléricales, celles-là. Et on y éteignait tout esprit de classe chez les ouvriers qui en faisaient partie, et qui n'y trouvaient qu'un avantage matériel pour eux et leurs familles. Nous leur avons dit : venez à la coopérative socialiste, qui ne sera pas seulement pour vous un magasin à meilleur marché, mais de la poudre et des balles pour vos luttes de tous les jours, grèves ou élections, vous fournissant de la sorte un nouveau moyen d'affranchissement. Et rappelant cette vieille parole d'Esopé : « La langue, c'est à la fois ce qu'il y a de meilleur, et ce qu'il y a de pire », je disais : la coopérative, c'est ce qu'il y

a de pire, si elle tend seulement à abaisser le prix de la vie, au bénéfice du patronat; mais c'est ce qu'il y a de meilleur, si elle doit constituer autant de citadelles pour le parti et lui apporter des ressources nouvelles pour la bataille en vue de la libération finale. (*Applaudissements.*)

J'ajoute que si on nous démontrait que nous avons tort, que la coopération en soi est le socialisme en marche... oh! combien de choses jusqu'à présent ont représenté le socialisme en marche, qui n'étaient simplement qu'une façon de le faire oublier aux travailleurs, alors qu'en dehors de lui, ils n'ont rien à espérer! Oui, si l'on me démontrait qu'il y a là réellement un embryon qui ne demande qu'à être développé, la société de demain en germe dans la société d'aujourd'hui, il est certain que je renoncerais à mes angoisses pour saluer à l'horizon la lumière nouvelle apportée au prolétariat. Mais, jusqu'à présent, on ne m'a jamais opposé un seul argument. Et force m'est alors de redire que la coopérative telle qu'elle fonctionne actuellement n'a rien de commun avec le socialisme; que si elle ne contribue pas de ses deniers aux luttes que la classe ouvrière est appelée à soutenir, elle peut être et est le plus souvent une diversion, si ce n'est pas un obstacle au recrutement et au développement socialistes: une diversion, parce que – vous ne sauriez le nier – quand des travailleurs d'élite consacrant leur intelligence à une coopérative, qu'ils n'ont en tête que des opérations commerciales (comment lui amener une clientèle, comment en assurer la prospérité et le développement), il n'y a ni place, dans ces cerveaux ainsi occupés, pour l'idée socialiste, ni temps pour l'éducation socialiste des masses, auxquelles on ne répétera jamais assez qu'il y a un moyen de s'affranchir: c'est en prenant le pouvoir politique, et, en reprenant, à l'aide de ce pouvoir, la propriété capitaliste, industrielle et commerciale. Comme je l'écrivais un jour, la moutarde coopérative à débiter absorbe les meilleurs, ceux qui pourraient rendre à la propagande des services incalculables et qui, enfermés, confisqués, paralysés par une œuvre nécessairement commerciale, deviennent au contraire des pertes sèches pour le prolétariat aux luttes duquel ils ont été arrachés. (*Applaudissements.*) Camarades, dans le domaine industriel ou usinier, la coopération n'apporte rien au mouvement socialiste que les fonds qu'elle peut verser, quand ce sont des coopératives socialistes.

Mais il est un autre domaine, où la coopération peut jouer un grand et utile rôle: c'est celui des campagnes. Ah! l'idée socialiste, l'idée d'une société possédant ses moyens de production, les mettant en valeur socialement, et répartissant entre tous ses membres les produits du travail commun, dans les villes industrielles, c'est l'usine qui se charge d'inculquer cette idée libératrice aux travailleurs, c'est l'usine avec le

travail en commun, qui dresse devant les cerveaux ouvriers la nécessité de la société collectiviste ou communiste. Pas besoin, par suite, de l'école de la coopération : le communisme de l'atelier suffit. Mais dans les campagnes, c'est autre chose ; là, nous avons des petits propriétaires dispersés, cultivant individuellement leur lopin de terre, qui sont bien exploités sous des formes diverses par le capitalisme, mais qu'aucune action ou association commune ne relie, ne soude les uns aux autres. La coopération se présente pour créer ce lien, cet intérêt commun. Une coopérative qui réunit 500 vigneron, les sort de leur individualisme, les initie au travail en commun, leur apprend la solidarité, elle ne prépare pas, comme quelques-uns l'ont prétendu, la coopération ou la socialisation du sol, qui sera l'œuvre de la société nouvelle ; non, mais elle prépare le cerveau autrefois individualiste du paysan à cette société dans laquelle l'individualisme de la propriété aura pu disparaître. (*Applaudissements.*) La coopération a ici une portée véritablement socialiste, parce qu'elle a une portée d'éducation. Mais n'alléguez pas que, dans les villes, elle aurait une portée du même genre, ou je vous répéterai que c'est l'usine, l'exploitation en commun, qui en créant des collectivités ouvrières est la meilleure école de collectivisme, en leur montrant la société collectiviste non seulement possible, mais nécessaire à la libération humaine.

Des coopératives présentes, ou elles ont été pénétrées par les socialistes, ou elles ont été fondées par eux. Dans celles où ils ont pénétré, ils doivent faire prévaloir l'idée, le parti qu'ils représentent. Dans celles qu'ils ont fondées, ils doivent porter à son maximum la collaboration matérielle donnée à l'idée et au parti. J'espère, en tout cas, qu'il ne se trouvera pas dans ce congrès un seul camarade pour reprocher aux coopératives du Nord de s'être mises comme elles l'ont fait au service du socialisme ! Ce serait trop épouvantable que des socialistes fissent écho, contre nos coopératives, avec nos pires ennemis patronaux ! Ce que ne leur pardonnent pas les Motte et autres grands patrons du Nord, ce qu'ils leur jettent à la face, comme une injure, c'est d'être les vaches à lait des révolutionnaires ! Et vous reprendriez ce langage ici ! (*Applaudissements.*) Non, vous ne voudrez pas désarmer les nôtres là-bas, de concert et avec les armes des piliers du patronat. Vous laisserez les coopérateurs du Nord continuer à faire leur devoir de socialistes. Si vous saviez comme c'est beau dans les réunions générales, où l'homme, la femme et l'enfant sont là ! Ils ne viennent pas seulement pour un trop-perçu à toucher, ils viennent pour connaître l'usage qui aura été fait de la part de ce trop-perçu qu'ils ont abandonné au parti, à l'avenir collectiviste, à l'affranchissement général de l'humanité !

Source

Discours au congrès de Paris de 1901 du Parti ouvrier français.

Manifeste du mutualisme et de l'autogestion

Fuori Mercato

BUTS, CHEMINS
ET MOYENS

435

1. Comme proposé lors de la conférence organisée à Scup¹ les 7 et 8 avril 2018, notre objectif était d'ouvrir un large débat sur les expériences d'autogestion et sur le statut des biens communs et des « usages civiques », dans le but de démarrer un processus d'écriture collective et de créer une sorte de « manifeste du mutualisme et de l'autogestion ». Ce qui nous a amenés dans cette direction, c'est la détermination de revendiquer le droit à l'existence et au développement d'expériences, d'entreprises, d'activités autogérées, mutualistes et coopératives, avec des moyens concordants aux lois en vigueur, mais aussi en mesure de les dépasser et en envisageant des codifications juridiques plus avancées. Ce processus se développe à partir des références à la Constitution et à la définition de codifications qui ont déjà été élaborées au niveau local, comme dans la « Déclaration d'usage civique » de Mondeggi Bene Comune.

2. La condition préalable pour retrouver la crédibilité d'un projet de transformation sociale est le « faire soi-même », agir à partir de soi-même. C'est le point de départ de notre conception du mutualisme et de nos pratiques en tant que ressources pour résister à une gestion de la planète dominée par le marché, le capital, la logique d'exploitation, le vol de ressources communes, la violence patriarcale envers les femmes. « Faire soi-même » signifie surtout redonner un sens pratique à la solidarité, un mot conçu comme un concept fort, héritier d'une pensée forte. Comme l'écrit Stefano Rodotà, « la solidarité en tant que concept structuré implique une nouvelle représentation du lien entre le social et le politique ».

3. Mais notre mutualisme n'est pas seulement une solidarité entre acteur·trices sociaux associé·es, il veut conquérir des droits, revendiquer des besoins, parier sur le nouveau qui n'existe pas encore. C'est un mutualisme conflictuel qui n'accepte pas de jouer un rôle palliatif face à la souffrance sociale. Plus particulièrement, il n'est pas associé à un

1. NdÉ: centre social autogéré à Rome.

processus de démantèlement de l'État social, il ne devient pas un esclave intéressé par la subsidiarité ou par l'expansion du tiers-secteur avec son corollaire de privatisation de la santé et de la sécurité sociale. Il se veut un antidote à ce processus et un outil de renforcement de formes de service public sans précédent, garanties à tout·es et gérées par tout·es. Il propose donc une constitution de la société sous de nouvelles formes et contenus. En existant, le mutualisme conflictuel revendique déjà le nouveau. Il exprime sa solidarité «contre» l'état actuel des choses afin d'élargir le champ des droits sociaux, des garanties publiques, des services, droits, espaces, mais requiert également une solidarité «pour», composée de réponses immédiates à des besoins immédiats.

4. Le mutualisme conflictuel se propose donc aussi comme un instrument de mobilisation, d'organisation, qui suscite le conflit, aspire à atteindre des objectifs : le travail, le revenu, la terre, des droits sociaux assurés et exigibles, exercés pour pouvoir être codifiés en conquêtes durables. Les outils du mutualisme sont des instruments d'auto-organisation pour des objectifs plus larges et plus généraux. Pour toutes ces raisons, un projet de mutualisme se dote d'un programme général, il ne se limite pas à la philanthropie qui se glisse dans les vides produits par le processus d'accumulation capitaliste. Il revendique un salaire minimum légal pour préserver la dignité du travail, notamment pour les femmes. Il revendique également un revenu de base pour favoriser les expériences de coopération productive et donc pour garantir des espaces de société alternatives. Il revendique le droit à un nouveau *welfare*, commun, auto-géré, modelé sur de nouveaux besoins sociaux, ouvert et inclusif, de large diffusion. Il ne s'agit pas d'une hypothèse à mi-chemin entre public et privé, mais il vise à perturber les structures existantes asphyxiées, afin de construire un nouveau modèle. Il revendique son caractère multiethnique et multiculturel, basé sur la libre circulation et la citoyenneté universelle. Il revendique sa perspective féministe parce qu'il reconnaît également la valeur du travail des femmes. Et s'il intervient dans le domaine de la reproduction sociale, il le fait pour revendiquer des droits universels et, surtout, affirme une morale et une solidarité capables de chasser le patriarcat et la violence, de tout type, envers les femmes. Il est totalement écologiste et se bat pour une définition juridique des biens communs à soustraire à la logique du marché et à destiner à une administration autogérée et participative.

5. L'entraide (*mutuo soccorso*) est la forme que nous voulons donner à la solidarité politique et sociale, un principe qui nous rappelle continuellement l'irréductibilité du monde à la seule dimension du marché. Ce principe permet un important processus de subjectivation politique

qui a besoin, pour reconstituer des connections durables, de s'associer, de coordonner les idées et les expériences, de pratique commune, de solidarité, de conflit et de luttes, de réflexion sur différentes formes de société, en ayant acté l'échec des tentatives passées de «prise d'assaut du ciel». Une réflexion pluraliste, sans recettes préconçues et qui tire profit des meilleures expériences politiques, culturelles, sociales.

6. Le mutualisme que nous voulons construire se propose comme une autre institution, un autre pouvoir possible, non pas pour se renfermer sur ses propres territoires, mais pour défier les pouvoirs existants. Et, inévitablement, entrer en conflit avec ceux-ci. Un conflit qui ne peut être que de caractère politique et global. Les nouvelles institutions aspirent à une «constitution sociale» faite d'associations syndicales, de bourses du travail autogéré, de coopératives, de sociétés d'entraide, dont le but est de modifier la structure sociale existante et les rapports de production qui la régulent. Jean Jaurès rappelait que la coopération «est un moyen pour démontrer les avantages du socialisme». Les formes d'association, de coopération, de mutualité, ne sont pas des outils de gestion économique et de réglementation sociale; elles n'ont pas pour but de représenter un marché alternatif mais bien une alternative au marché avec la gestation de nouvelles institutions politiques.

7. C'est pour cela aussi que le mutualisme a besoin de pensée, de culture, d'intelligence politique. Les «sociétés ouvrières» du 21^e siècle auront besoin de créer leurs propres centres d'études, leurs bibliothèques, leurs universités, leurs écoles de formation, car ce n'est que de cette manière que l'expérience du mutualisme et les différentes formes d'association peuvent contribuer à la formation d'une conscience propre, adéquate aux défis de la transformation sociale. Le processus de subjectivation crée ses propres instruments d'analyse, de réflexion et de discussion qui peuvent se former en son sein et en connexion étroite avec les structures associatives et de mutualisme, les instruments de la solidarité. La dimension sociale et la dimension politique se combinent dans des instruments qui pensent lorsqu'ils font et qui font tout en pensant.

8. Le mutualisme est autogestion, coopération, entraide, solidarité, conflit, luttes, construction d'un nouveau monde. Dans l'action concrète, le schéma qui nous semble le plus utile est celui que Pino Ferraris définissait «à implantation multiple», synergie entre des pratiques sociales différentes, des subjectivités différentes, reliées entre elles dans un réseau d'entraide mutuelle: Une coopérative en mesure de récupérer une usine et de créer emplois et revenus; l'occupation d'une terre non seulement pour garantir une production agroécologique – accompagnée d'un

système de certification par en bas et dans le cadre de la souveraineté alimentaire – mais aussi pour affirmer la pratique de l’usage civique (ni privé ni étatique) contre la propriété improductive; des formes d’organisation de l’emploi précaire permanent, *temporary workers*, qui s’associent pour défendre leurs droits, pour expérimenter des formes de mutualisme – défense légale, caisse d’entraide, etc. – et pour revendiquer un revenu; de nouvelles et inédites Bourses du travail ou Maisons du peuple autogérées où se créent des expériences de travail coopératif et où convergent des instruments de résistance; des «cliniques» et des guichets légaux pour les précaires mais surtout pour les travailleur·euses migrant·es à la recherche de protection et d’organisation; des instruments de valorisation du travail des femmes; des cercles de planning familial autogérés. Il ne nous faut pas un «parti du mutualisme» mais une pratique démocratique et diffuse en mesure de se mettre en réseau.

9. L’action syndicale quotidienne aussi, à travers les processus de négociation collective, peut se relier positivement à l’économie sociale et coopérative. Le mutualisme permet de donner une nouvelle crédibilité à des instruments d’association syndicale même élémentaires, moyennant les caisses d’entraide, de nouvelles Maisons du peuple où on ne se limite pas à l’assistance dans les conflits syndicaux comme aujourd’hui mais que l’on imagine comme des endroits pleins de sociabilités et de solidarités concrètes.

10. Quelques objectifs

a. Reconnaissance juridico-institutionnelle. Nous pensons qu’il faut se battre pour une législation innovatrice qui reconnaît la coopération sociale – dans des formes différentes de celles qui se sont déterminées dans le passé et qui ont créé des monstres juridico-économiques. Une possible solution dans ce sens consiste dans l’interprétation extensive des usages civiques, en garantissant la jouissance, l’inclusivité, l’impartialité, l’accessibilité et l’auto-gouvernement du bien commun à conserver pour les générations futures et pour la communauté de référence.

b. Pour une pleine réalisation du principe des usages civiques, il faut une loi sur les biens communs qui récupère les intuitions de la Commission Rodotà mais les amplifie et les intègre avec les expériences les plus récentes qui ont émergé des pratiques d’autogestion. Pour une conception du bien commun comme expression d’utilités fonctionnelles à l’exercice des droits fondamentaux et à l’épanouissement de la personne; conforme au principe de la sauvegarde intergénérationnelle de telles utilités et liée à une pratique démocratique et participative de gestion du bien lui-même.

c. Une pratique de coopération sociale a besoin d'instruments organisationnels efficaces et en gré de réaliser les objectifs du mutualisme. Pour cela nous voulons travailler pour une Économie de la soutenabilité moyennant des formes de logistique (transports, etc.) solidaires, des systèmes de crédit autogéré, des banques du temps (échanges de travail, sur base horaire), des campagnes visant à démasquer l'économie de marché, des expériences exemplaires et fortement symboliques. Comme le sont par exemple les formes de travail migrant régulier, capable de casser le chantage des intermédiaires. Des formes analogues pourraient être trouvées par exemple avec un réseau de « livreurs solidaires », liés par un rapport mutualiste avec les producteurs de produits agricoles à livrer en porte-à-porte dans les grandes villes.

d. Nous voulons construire une filière de valeur avec une certification à la base de la production éthique (alimentaire et pas seulement), des campagnes territoriales et (inter)nationales contre la grande distribution, en instaurant un lien direct avec les travailleurs-euses de ces réalités.

e. Nous voulons réaliser des formes coopératives et autogérées d'étude collective à travers des écoles d'autogestion, des écoles populaires, des centres de formation.

f. Un objectif fondamental est la création d'une véritable Caisse de secours mutuel, d'entraide, sur la base d'expériences existantes, par exemple dans Fuorimercato et dans Non una di meno, à travers la participation démocratique et volontaire aussi bien au financement qu'à la prise de décision sur la redistribution des ressources. Le financement, notamment, peut être fait soit par contribution individuelle, de collectifs ou d'associations, soit par des auto-productions ou par des campagnes de récolte spécifiques. L'utilisation de la caisse est dédiée au soutien de grèves, de mobilisations, de détachement pour des tâches spécifiques dans la filière mutualiste, d'aide à des besoins spécifiques.

g. Sur la base des principes exposés, le mutualisme constitue aussi la sève de l'association syndicale moderne à « implantation multiple ». C'est pourquoi nous voulons construire un réseau de guichets d'assistance légale et d'offres de formation au travail syndical, partager des pratiques de formation, développer des instruments de communication (applications, blogs), des manuels « d'autodéfense » avec un vade-mecum des droits, construire des Maisons du peuple modernes, autogérées, qui servent de lieux de coordination et de soutien à la coopération sociale et de lieux de revendication des droits niés. Le mutualisme syndical vit dans toute une gamme d'objectifs, comme le salaire minimum, le revenu de base, la réduction du temps de travail, les droits pour les

immigré·es, la réduction du *gender gap*, et dans la pratique commune d'«adopter une lutte» pour rompre l'isolement et favoriser l'action.

2018

Source

Version originale en italien élaborée par le réseau Fuori Mercato : www.fuorimercato.com/pratiche/223-bozza-di-manifesto-per-i-diritti-del-mutualismo.html.

**LES AUTEUR·ES
ET LES MEMBRES
DU COMITÉ ÉDITORIAL
INTERNATIONAL**

Encyclopédie internationale de l'autogestion / Enciclopedia internacional de la autogestión / International Self-management Encyclopedia

Ce projet fait suite à la publication du livre *Autogestion : hier, aujourd'hui, demain* paru en mai 2010 qui s'est enrichi de l'expérience de l'Association Autogestion au cours des quatre dernières années, mais surtout de l'actualité de l'autogestion avec les diverses expériences et de nombreuses contributions extérieures Ce projet s'enrichira régulièrement avec des mises à jour et de nouvelles publications d'articles dans plusieurs langues

Este proyecto es la continuación de la publicación del libro *Autogestión ayer, hoy, mañana* que salió en mayo de 2010 y que fue un éxito Este libro se enriqueció de la experiencia de la asociación para la autogestión en el curso de los cuatro últimos años, pero sobre todo de la actualidad de la autogestión con distintas experiencias y de numerosas contribuciones exteriores Este proyecto se irá enriqueciendo regularmente con actualizaciones y nuevas publicaciones de artículos en varios idiomas

This project follows the edition of the printed book «Autogestion hier, aujourd'hui, demain» issued in May 2010 which has been a fair success This new edition will be enriched by the four years experience of Association Autogestion and moreover, recent events related to self-management experiences as well as external contributions This project which will be enriched on a regular basis with updates and new publications of articles in several languages

Comité de suivi éditorial / Comite internacional de acompañamiento / International editorial committee

Michel Antony (France), Dario Azzellini (Autriche), David Barkin (Mexique), Benoît Borrits (France), José Luis Carretero Miramar (Espagne), Flávio Chedid Henriquez (Brésil), Annick Coupé (France), Bruno Della Sudda (France), Magali Della Sudda (France), María Inés Fernández Álvarez (Argentine), Franck Gaudichaud (France), José Miguel Gómez (Venezuela), Pablo Guerra (Uruguay), Jorge Gurbanov (Argentine), Mohammed Harbi (Algérie), Jean-Pierre Hardy (France), Willy Hajek (Allemagne), Theodoros Karyotis (Grèce), Claude Kowal (France), Paulo Leboutte (Brésil), Catherine Lebrun (France), Arthur Leduc (France), Patrick Le Tréhondat (France), François Longéras (France), Christian Mahieux (France), Gigi Malabarba (Italie), Michel Mas (France), Fernando Matamoros Ponce (Mexique), Julie Matthaei (États-Unis), Aleksandar Matkovic (Serbie), Robi Morder (France), Vanessa Moreira Sigolo (Brésil), Richard Neuville (France), Celia Pacheco Reyes (Mexique), Florencia Partenio (Argentine), Fabian Pierucci (Argentine), Miquel-Dídac Piñero Costa (Catalogne), Armando Robles (États-Unis), Andrés Ruggeri (Argentine), Catherine Samary (France), Patrick Silberstein (France), Nils Solari (France), Sergio Stocchero (Argentine), Gory Suarez (Colombie), Emilio Taddei (Argentine), Alan Tuckman (Grande-Bretagne).

Jacqueline Allio: pseudonyme de Jacqueline Heinen, actrice, militante de la Ligue marxiste révolutionnaire (Suisse), dirigeante de la 4^e Internationale et rédactrice de sa revue en langue polonaise *Inprekor*, professeur de sociologie. A publié, entre autres: *L'avortement en Pologne: la croix et la bannière* (avec Anna Matuchniak-Krasuska, L'Harmattan, 1993).

Ludivine Bantigny: historienne, elle a publié *1968, de grands soirs en petits matins* (Le Seuil, [2018] 2020); *Révolution* (Anamosa, 2019); *La plus belle avenue du monde: une histoire sociale et politique des Champs-Élysées* (La Découverte, 2020); *La Commune au présent: une correspondance par-delà le temps* (La Découverte, 2021).

Roland Biard (1942-1998): militant libertaire, membre notamment de l'Organisation révolutionnaire anarchiste (ORA) et syndicaliste (École émancipée). Auteur d'une *Histoire du mouvement anarchiste de 1945 à 1975* (Galilée, 1976).

Paul Bonhommeau: membre du groupe de travail de la Confédération paysanne sur les statuts innovants.

Sophie Chapelle: Membre de la rédaction de *Campagnes solidaires*.

Anouk Colombani: conceptrice-animatrice d'ateliers de philosophie, est membre de SUD-Culture Solidaires et de l'union interprofessionnelle Solidaires Seine-Saint-Denis (93) dont elle est cosecrétaire. Membre du bureau de l'association Faisons vivre la Commune, elle est également une animatrice du site www.ruedelacommune.com.

Gérard Coste: Postier retraité, adhérent de SUD PTT et milite à Solidaires 93.

Cuerva: militant de l'Union communiste libertaire de Marseille.

Bruno Della Sudda: il a coordonné avec Guy Giani un numéro de la revue *Mise à Jour* consacré au thème de la crise du système éducatif (1986) et a publié, avec Florence Ciaravola et Christophe Lemasson, «L'autogestion, moyen, chemin et but pour penser l'émancipation scolaire» (*Contretemps*, n° 19, 2013). Il a été membre du collectif Lucien Collonges qui a publié *Autogestion: hier, aujourd'hui, demain* (Syllepse, 2010). Il participe aujourd'hui à l'Association Autogestion.

Nadia De Mond: membre de Communia Network.

Diego De Santiago: titulaire d'une licence en arts visuels de l'UNAM et d'une maîtrise en anthropologie sociale de l'Universidad Iberoamericana Ciudad de México, où il a étudié les mouvements des squats politiques dans la région métropolitaine de Mexico. Il se définit comme un chercheur social engagé sur le plan éthique et ses recherches se concentrent largement sur l'anthropologie urbaine, les mouvements sociaux, les études libertaires, les pédagogies critiques et les études sur le genre et l'éducation.

André-Clément Decoufflé (1936-2011): sociologue et historien, il est l'auteur de plusieurs livres sur la prospective, les politiques du travail et de l'emploi, l'extrême pauvreté; *La Commune de Paris (1871): révolution populaire et pouvoir révolutionnaire* (Cujas, 1969).

Dominique : militant de l'Union communiste libertaire.

Maryse Dumas : membre du bureau de l'Institut d'histoire sociale de la CGT (IHS-CGT). Elue au secrétariat de la fédération CGT des PTT en 1979, elle en sera secrétaire générale de 1988 à 1998. Membre du bureau confédéral de la CGT de 1995 à 2009.

Jean Claude Garret : salarié de Sanofi, sur le site de Saint-Aubin-lès-Elbeuf, secrétaire national de SUD-Chimie.

Gérard Coste : postier retraité est adhérent de SUD-PTT, milite à Solidaires 93.

Nicolas Girod : paysan dans le Jura, est porte-parole national de la Confédération paysanne.

Julien Gonthier : cosecraire de l'union fédérale SUD-Industrie depuis 2012. Il a également été membre du secrétariat national de Solidaires de 2014 à 2017 et a animé plusieurs revues juridiques et syndicales liées aux instances représentatives du personnel.

Robert González : professeur et chercheur en sciences politiques et en administration publique à l'Institut des sciences sociales et humaines de l'Universidad Autónoma del Estado de Hidalgo, au Mexique. Outre une active implication dans différents mouvements sociaux, il a mené des recherches et produit des publications sur la participation citoyenne, les politiques publiques, la jeunesse et les mouvements sociaux.

Jules Guesde (1845-1922) : dirigeant socialiste du Parti ouvrier français. Pendant la Première Guerre mondiale, il se rallie à l'Union sacrée et devient ministre d'Etat de 1914 à 1916. Au congrès de Tours, en 1920, il décide de rester à la SFIO.

Jean Jaurès (1859-1914) : fonde le Parti socialiste français et puis le journal L'Humanité. Il défend au sein du mouvement socialiste la pratique coopérative. Le 31 juillet 1914 il est assassiné par Raoul Villain qui est acquitté lors de son procès en 1919.

Dhruv Joshi : militant du développement rural. Auparavant, il a été membre de la Fédération de commercialisation du lait des coopératives du Gujarat.

Michal Kawecki : psychologue, actif dans le mouvement étudiant de mars 1968, psychologue au chantier naval Warski de Szczecin en 1971-1976, fondateur et animateur du Centre social d'aide aux familles en 1975-1980, membre du comité de fondation de Solidarnosc à l'Ecole pédagogique de Szczecin, cofondateur et rédacteur de l'hebdomadaire du syndicat à Szczecin, Jednosc (Unité), gréviste au chantier naval (13-15 décembre 1981) puis clandestin. Arrêté le 5 janvier 1982, il est interné jusqu'au 12 juin 1982, puis diffuseur de la presse clandestine et organisateur de l'université volante à Szczecin en 1982-1989.

Zbigniew M. Kowalewski : membre de la direction régionale de Solidarnosc de Lodz en 1981, délégué au premier congrès de Solidarnosc (1981), auteur de la brochure Tactique de la grève active et animateur du mouvement autogestionnaire en 1981, militant de la 4^e Internationale. Exilé en France (1981-1989). Rédacteur de la revue clandestine de la 4^e Internationale en langue polonaise

Inprekor, de la revue *Rewolucja*, du *Monde Diplomatique-edycja polska*. A écrit, entre autres *Guerilla latyno-amerykanska* (*Guérilla latino-américaine*) (1980), *Rendez-nous nos usines, Solidarnosc dans le combat pour l'autogestion ouvrière* (La Brèche-PEC, Paris 1985), *RAP, Między Malcolmem X a subkulturą gangową* (le Rap, entre Malcolm X et la sous-culture des gangs) (Varsovie, 1994, 2020).

Mathieu Lersteau : membre du groupe de travail de la Confédération paysanne sur les statuts innovants.

Christian Mahieux : cheminot retraité, coopérateur des éditions Syllepse, membre de SUD-Rail et de l'union interprofessionnelle Solidaires Val-de-Marne. Il participe à l'animation du Réseau syndical international de solidarité et de luttes, ainsi qu'au collectif Se fédérer pour l'émancipation et à Cerises la coopérative.

Richard Marcantonio : avocat-conseil chez Public Advocates Inc., une organisation à but non lucratif de défense des droits civiques et de la justice économique. Il est cofondateur de la Voices for Public Transportation Coalition et membre du Blue Collar Task Force.

Véronique Marchesseau : paysanne dans le Morbihan, secrétaire générale de la Confédération paysanne.

Emmanuel Marie : paysan dans le Calvados.

Manu Marie : membre du groupe de travail de la Confédération paysanne sur les statuts innovants.

Megan McGee : blogueuse basée à New York qui travaille sur plusieurs projets d'entraide et de jardinage communautaire.

Hamilton Nolan : journaliste spécialisé sur le mouvement syndical pour le magazine *In These Times*.

Grzegorz Palka (1950-1996) : ingénieur chimiste, vice-président du syndicat Solidarnosc dans la région de Lodz, membre du présidium de la commission nationale de Solidarnosc en 1980-1981, organisateur de la conférence programmatique du syndicat en juillet 1981, négociateur syndical pour la réforme économique en 1981. Interné du 13 décembre 1981 à la mi-juillet 1984, puis dirigeant de Solidarnosc illégale dans la région opposé à Lech Walesa. Membre (1989) du parti ZChN (chrétien-national) et maire de la ville de Lodz (1990-1996).

Matthieu Rabbe : il est l'auteur de *Les communards à Lyon : les insurgés, la répression, la surveillance* (Atelier de création libertaire, 2015).

Bernard Régaudiat : professeur d'histoire-géographie, est secrétaire de l'association Provence mémoire et monde ouvrier (Promémo). Il a participé à l'ouvrage collectif *1870-1871, autour de la Commune de Marseille : aspects du mouvement communaliste dans le Midi* (Syllepse, 2013). Avec Gérard Leidet, il a coordonné la rédaction de *Marseille-Paris, les Belles-de-Mai ; aspects du mouvement politique et social en mai-juin 68* (Syllepse, 2018).

Stuart Reid : directeur général de Food Co-op Initiative.

Marco Antonio Rodríguez: titulaire d'une maîtrise en art urbain de la faculté d'art et de design de l'UNAM. Producteur audiovisuel et artiste transdisciplinaire, il explore les processus se déroulant dans l'espace public. Il est également militant de Sublevarte Colectivo et LaOtraGrafika à Mexico.

Lygia Sabbag Fares: coordinatrice de la Global Labour University (GLU) à l'Université de Campinas où elle est chargée de cours de stratégies syndicales. Étudiante en économie du développement (social et économie du travail) à l'Université de Campinas.

Sharzer Greg.: professeur adjoint de communication globale à l'Université Kyung Hee en Corée du Sud. Ses recherches actuelles portent sur les intersections entre l'économie sociale et les mouvements sociaux. Il est l'auteur de *No Local: Why Small-scale Alternatives Won't Change the World* (Zero Books, 2012).

Cyril Smuga: pseudonyme de Jan Malewski, militant de la 4^e Internationale, journaliste, rédacteur de *Biuletyn Na Lewo, Rouge, Inprekor* en polonais, *Quatrième Internationale, Inprecor*.

Solidaritat: titre de la revue publiée par l'Union départementale interprofessionnelle des retraité·es Solidaires du Gard.

Henryk Szlajfer: professeur d'Université, économiste et politologue. Étudiant, il a été expulsé de l'Université de Varsovie (avec Adam Michnik) pour activités d'opposition de gauche en 1968, ce qui a déclenché les mobilisations étudiantes de mars 1968, condamné à deux ans de prison en 1968, libéré en février 1969. En 1980-1981 un des animateurs du mouvement autogestionnaire. En 1989-1990, expert du club parlementaire civique. A travaillé au ministère des affaires étrangères entre 1993 et 2008 en tant que directeur, puis ambassadeur.

Chris Wright: professeur d'histoire, spécialisé dans l'histoire du mouvement ouvrier aux États-Unis.

Wojciech Wypych: militant de l'opposition de gauche polonaise au cours des années 1974-1981, rédacteur de *NTO*, le mensuel de *Solidarnosc* de la région de Varsovie (région Mazowsze) en 1980-1981.

Pierre Zarka: il a été secrétaire général de l'Union des étudiants communistes (UEC) de 1971 à 1973, avant d'être celui du Mouvement de la jeunesse communiste de France de 1979 à 1984. Directeur de *L'Humanité* de 1994 à 2000, il quitte le PCF en 2009. Cofondateur de l'Observatoire du mouvement de la société (OMOS), il est un des animateurs de l'Association des communistes unitaires (ACU).

Association Autogestion

<https://autogestion.asso.fr/>

Autogestión

自主管理

AUTOGESTÃO

самоуправления

**Samoupravljanje
savivalda**

Self-management
αυτοδιαχείριση

Само-управљања
selvforvaltning

autogestione

تجارت انجمنه قرا باله

samorząd

工人自治

zelfbeheer

samospráva pracovníků

jesyon ak pwòp tèt ou
각자 관리

munkavállalói irányítás

fitantanantena

RIADIACA SAMOSPRÁVA

Özyönetim

Selbstverwaltung